
Digitized by the Internet Archive
in 2022 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/31761115486599

271
Government Publications

ESTIMATES

Industry Canada

1999–2000 Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

LIBRARY
MAY 4 1999
University of Toronto

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan – provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget) and key elements of the Main Estimates;

Part II – The Main Estimates – directly supports the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and the amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before 1 March; and

Part III – Departmental Expenditure Plans – In April of 1997 the House of Commons approved a motion that split the Part III into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year time horizon. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board, on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before 31 March, referred to committees and reported back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

These measures stem from the Improved Reporting to Parliament Project which was initiated as part of the revamped Expenditure Management System announced in January 1995. The central objective of this Project was to improve expenditure management information and accountability to Parliament. This was to be accomplished through a focus on results within a more strategic, multi-year perspective on program delivery.

Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services, 1999

Available in Canada through your local bookseller or by mail from

Canadian Government Publishing (PWGSC)

Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-2/2000-III-61

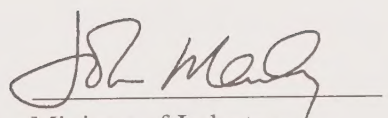
ISBN 0-660-60836-7

Industry Canada Industrie Canada

Industry Canada

1999-2000
Estimates

Report on Plans and Priorities



Minister of Industry

Contents

Section I — Industry Canada: Minister's Message 1

Section II — Industry Canada: Making a Difference 3

Industry Canada's Business: A Growing Canadian Economy 3

The Challenge of Sustained Productivity Growth 3

Where Industry Canada Adds Value 7

Industry Canada: Reaching Clients 9

Financial Spending Plan 12

Section III — Industry Canada: Adding Value 13

Summary of Priorities and Expected Results 13

Our Plan for Adding Value 14

Innovation 14

Connectedness 20

Marketplace 31

Investment 37

Trade 44

Corporate and Management Services 52

Section IV — Consolidated Reporting 55

Chart on Legislative and Regulatory Initiatives 55

Sustainable Development Strategy 55

Chart on Year 2000 Initiatives 60

Industrial and Regional Development Program 60

Section V — Supplementary Information 61

Spending Authorities 61

Industry Portfolio Organizational Structure 62

Planned Full Time Equivalents (FTEs) by Business Line 63

Departmental Summary of Standard Objects of Expenditure — Appropriation 64
Departmental Summary of Standard Objects of Expenditure — Revolving Fund 65
Program Resources by Business Line for the Estimates Year 66
Details of Transfer Payments by Business Line 67
Details of Revenues by Business Line 70
Net Cost of Program for 1999-2000 71
Revolving Fund Financial Statements 72
Loans, Investments and Advances by Business Line 73
Acts and Regulations 74
Industry Canada Regional Offices 83
Management Representation Statement 84

Appendix A — Innovative and Enhanced Service to Canadians 85

Appendix B — Industry Canada Crosswalk: Strategic Objectives to Business Lines 89

Appendix C — Performance Measurement 97

Index 99

Section I
Industry Canada: Minister's Message

Our vision of Canada at the dawn of the new millennium is that of a strong and dynamic country poised to be a global leader in the knowledge-based economy of the 21st century. Canada continues to face the challenges of responding to the rapid pace of global change, and of harnessing the benefits of the knowledge-based economy for all Canadians. The government's goal is to create economic growth and more jobs for Canadians, in order to improve incomes and our standard of living.

Our standard of living depends directly on productivity, and improving productivity growth will be one of Canada's key challenges in the years ahead. The Industry Portfolio has a pivotal role to play in meeting this challenge. With 42 percent of federal science and technology funding and many of the government's micro-economic levers at its disposal, the Industry Portfolio has a unique capacity for innovation, research excellence and partnership. The 13 Portfolio members bring together a versatile array of complementary programs to help improve Canadian productivity and competitiveness by focussing on such strategic priorities as promoting innovation through science and technology, helping small and medium-sized enterprises to grow, encouraging trade and investment, and promoting economic growth in Canadian communities.

I am pleased to present the *Report on Plans and Priorities* for Industry Canada. This report sets out for Canadians the planned activities, priorities and resources for the next three years. Industry Canada works with its partners and stakeholders in leading the federal government effort to promote growth in productivity, employment and income, thus helping Canada make the transition to the knowledge-based economy, and create jobs and growth. The department's strategic objectives provide the framework for its plans and priorities in five areas: innovation, connectedness, marketplace, investment and trade. The plans and priorities highlighted in this report are aligned with the department's strategic objectives to illustrate how Industry Canada will achieve those objectives and make a difference for Canadians. These plans illustrate how Industry Canada, as a member of the Industry Portfolio, will contribute to improving Canada's competitiveness and standard of living.

Canada is well equipped to be a leader in the knowledge-based economy of the 21st century. We have the people, the institutions and the research excellence. We have the vision not only to connect all Canadians, but also to connect them to the global marketplace. We know the challenges that we face, and the opportunities afforded to us. By mobilizing our resources, we can be a leader in the new economy. By working together, we can ensure continuing success as we embark on the new millennium.

The Industry Portfolio is...

Atlantic Canada Opportunities Agency
Business Development Bank of Canada*
Canadian Space Agency
Competition Tribunal
Copyright Board Canada
Canada Economic Development for Quebec Regions
Industry Canada
National Research Council Canada
Natural Sciences and Engineering Research Council of Canada
Social Sciences and Humanities Research Council of Canada
Standards Council of Canada*
Statistics Canada
Western Economic Diversification Canada

** Not required to submit Reports on Plans and Priorities.*



The Honourable John Manley
Minister of Industry

Section II
Industry Canada: Making a Difference

A. Industry Canada's Business: A Growing Canadian Economy

Industry Canada's mandate is to help make Canadians more productive and competitive in the global, knowledge-based economy. The department's policies, programs and services help create an economy that

- provides more and better-paying jobs for Canadians;
- supports stronger business growth through sustained improvements in productivity; and
- gives consumers, businesses and investors confidence that the marketplace is fair, efficient and competitive.

The department's programs and services are provided directly to Canadian businesses and consumers across the country. Industry Canada works in partnership with industry, universities, non-governmental organizations, other members of the Industry Portfolio, other government departments, and provincial and territorial governments to develop and sustain a micro-economic policy environment that meets these objectives.

B. The Challenge of Sustained Productivity Growth

Productivity growth is key

Productivity growth and quality of life are inextricably linked. Jobs, incomes and our overall standard of living depend on an economy that is growing, sustainable, and able to support the needs and ambitions of citizens and businesses as they adapt to the global, knowledge-based economy.

> Productivity growth is the key to maintaining and improving living standards — it gives us the biggest "bang for the buck."
>
> *Source: The Conference Board of Canada,* Performance and Potential 1997, Members' Briefing

Improving productivity growth will mean that governments can direct resources to address Canadians' social, economic and environmental priorities, and continue to support the programs that Canadians value and that enhance quality of life. These include public health care, a public post-secondary education system, a clean environment, equal opportunity and social welfare. It will mean that industry will have the resources it needs to target investment in growth-enhancing sectors and technologies, thus remaining competitive and building a sustainable future. It will also mean that individual Canadians will have the opportunity to participate in a thriving economy through increased employment and better jobs, and to save and invest for the future.

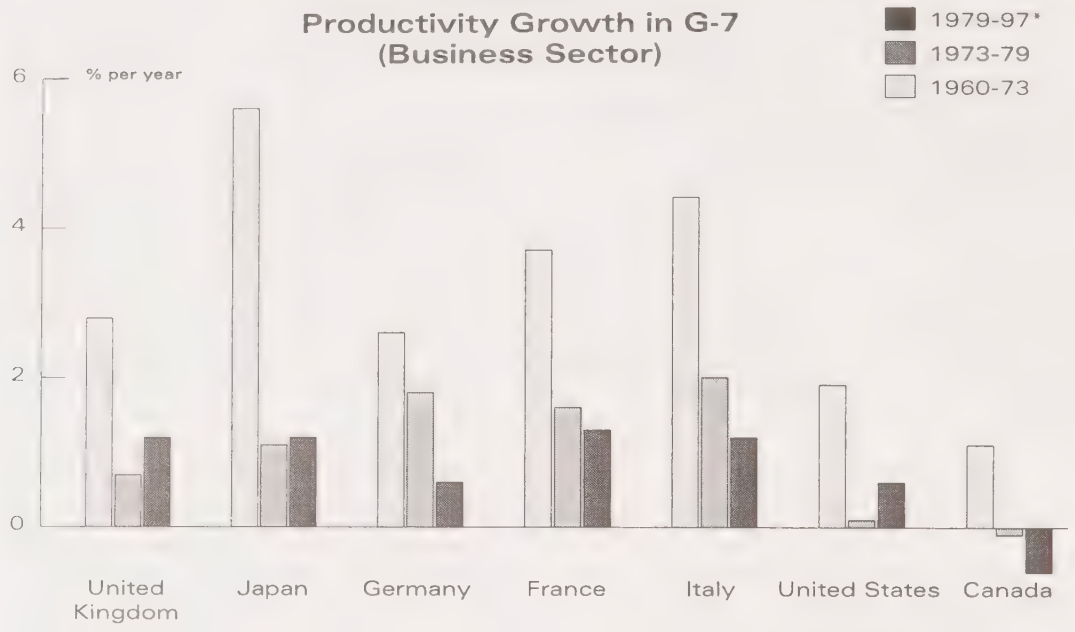
Canada's productivity performance

Canada enjoys a high standard of living compared with most of the world. We are doing well in rankings of global competitiveness and business climate. In 1998, the United Nations again ranked Canada number one in terms of quality of life.

> "Implementing a strategy to achieve a higher standard of living for all Canadians always comes back to dealing squarely with the same deeply rooted challenge: enhancing Canada's long-term productivity."
>
> *Source: The Right Honourable Jean Chrétien, Prime Minister of Canada, October 1998*

FIGURE 1

Productivity Growth in G-7 (Business Sector)



* Or the latest years available: 1995 for Italy, 1996 for Canada, Japan, France and the United Kingdom.

Source: Organisation for Economic Co-operation and Development (June 1998)

The past several years have been good-news years for Canada's economy: we have had low inflation, low interest rates and significant job gains (a net gain of more than 1.5 million new jobs since the end of 1993).

We have achieved these successes by working harder. We now need to place more emphasis on improving our underlying productivity performance, which has lagged in relation to that of our main competitors. We have had the lowest rate of growth in productivity among the G-7 countries for the past 25 years (*see Figure 1*). Improving this poor performance will be the key to our long-term economic well-being.

What does poor productivity performance mean to individuals?

We all have a very real and personal stake in improving Canada's productivity performance. Although Canadians could expect their standard of living to grow at more than 3 percent per year during the 1960s and 1970s, since 1980 the standard of living has grown at only 1.1 percent per year (*see Figure 2*). At this rate, it takes more than 63 years to double income per capita, compared with 23 years at 3.1 percent.

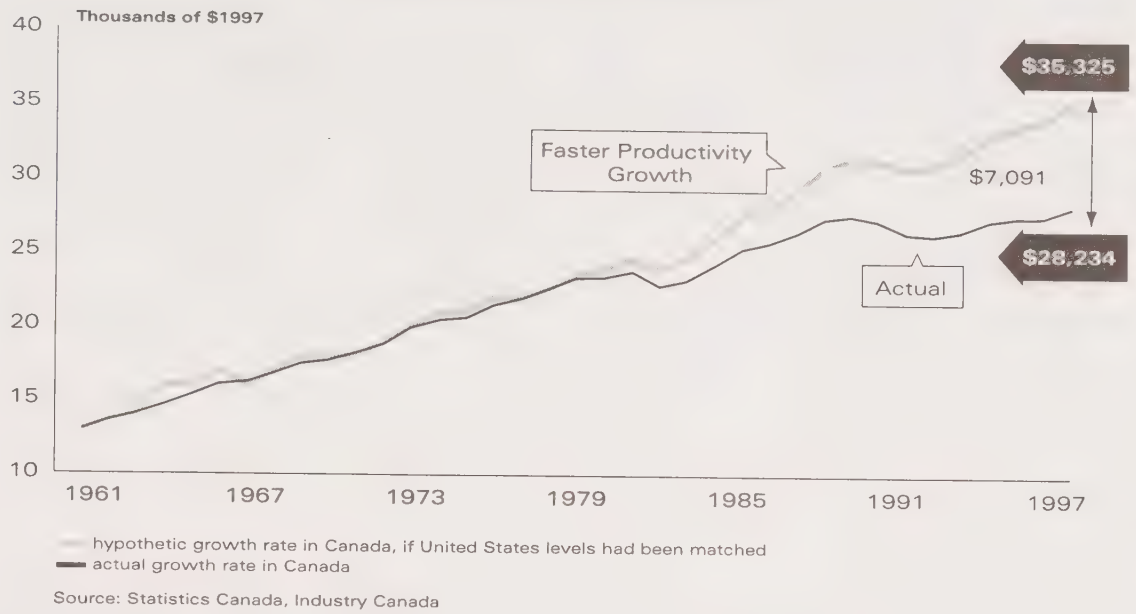
If, on the other hand, productivity in Canada had grown at the same rate as in the United States since 1979, our real income today would be more than $7,000 a year higher per person.

Recent performance

Our productivity performance for the past several decades has been less than satisfactory. Although the steps taken since 1994 to inject greater dynamism into our economy have begun to show signs of paying off, Canada's long-term productivity performance must improve if we are to realize a higher standard of living for all Canadians.

The macro-economic climate is right. Macro-economic stability is a necessary basis for productivity growth. Canada's low inflation record and stable government fiscal policy are creating the foundation upon which a growing economy can be built.

FIGURE 2
Real Income Per Capita



Source: Statistics Canada, Industry Canada

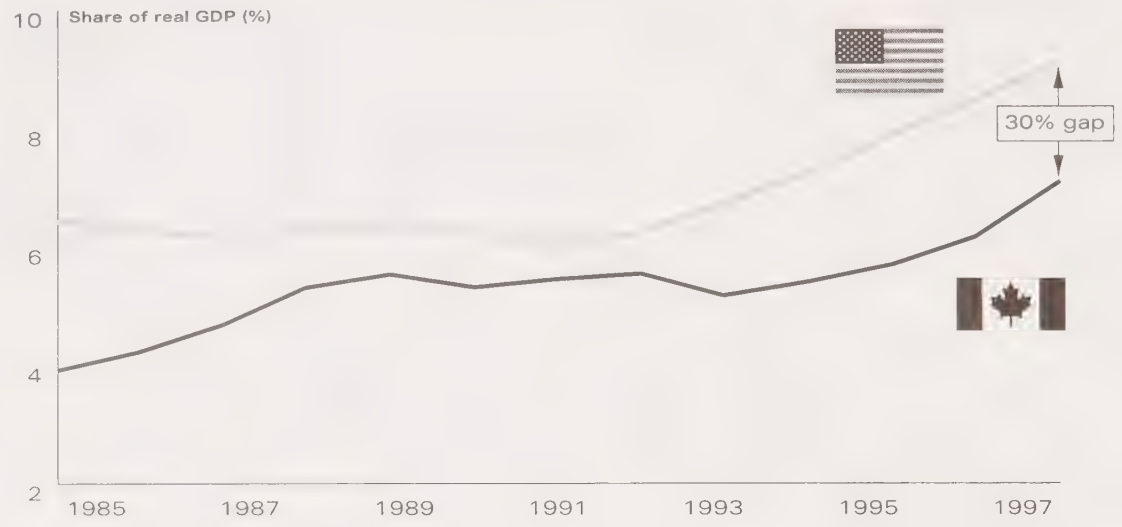
Labour productivity performance has begun to improve. Labour productivity in the Canadian business sector rose 2.9 percent in 1997 (as opposed to 1.8 percent in the United States) — the largest increase in 13 years. This was a significant change from 1996, when labour productivity actually declined 0.4 percent in Canada, while growing strongly in the United States at 2.0 percent. However, in absolute terms, we still have a considerable way to go before our labour productivity matches that of our American competitors.

The investment rate in machinery and equipment (M&E) must accelerate. One reason for our generally poorer productivity performance vis-à-vis the United States is our lower M&E investment rate. However, in 1997, this investment in Canadian industry grew at its fastest pace since 1981 (*see Figure 3*). This is good news, but is only a small first step in beginning to close the 30 percent gap with the United States.

Canada is the most open of the G-7 countries. Openness to trade and investment provides markets for our exports and sources of investment in our capital base, both key to productivity improvement. This openness also facilitates the transfer of technology and knowledge workers, key elements of a knowledge-based economy. However, we need to better exploit our global trade opportunities: our top five exporters account for 21 percent of all Canadian exports; but less than 10 percent of small and medium-sized enterprises (SMEs) export at all. On the investment side, net foreign direct investment (FDI) flows to Canada have averaged more than $8 billion annually in the 1990s — more than 10 percent of business fixed capital investment. However, our share of the FDI flows to North America has fallen steadily. Between 1985 and 1996, Canada's share of North America's inward FDI stock declined by 10 percentage points, to 15 percent of the total. Clearly there is room to better exploit the openness that has been created by successive governments, and improve our performance in both trade and investment.

Canada is building an excellent base to become the most connected country in the world by the year 2000. Canada is number one in the G-7 in home computer, cable and telephone penetration, and has

FIGURE 3
Investment in Machinery and Equipment



Source: Statistics Canada, Citibase

the lowest telephone rates in the G-7, the lowest Internet access costs, the lowest costs of doing information technology business and the lowest software production costs in North America. The challenge for the near term is to translate these strengths into a palpable competitive advantage in all sectors of the economy.

"We in Canada know well the challenge of geography. Much of our national story has been about conquering time and distance. To bring Canadians closer together to create a real sense of national community — that is why we are embracing the potential of the Information Highway as few other countries have. We have made it our aim to ensure that every lane on the Information Highway leads to Canada and to make sure that our communities and businesses are the most connected in the world."

Source: Prime Minister Jean Chrétien to a Canadian contact lunch at the World Economic Forum
Davos, Switzerland, January 29, 1999

We are first in the world in producing knowledge workers. According to a study by the World Economic Forum, we rank ahead of the United States, France and indeed all of the 53 countries considered in the study in terms of enrolment in higher education. Canadians need to maintain this high level of achievement throughout their working lives, by embracing lifelong learning and the acquisition of new skills. Businesses have to join in this commitment, by providing ongoing training and opportunities for skills enhancement in the workplace. Access to this skilled work force enhances our ability to innovate and to harness technology productively.

Improving productivity performance will require substantive and sustained efforts by all sectors of our economy. We cannot afford to be complacent. The fundamental economic challenge remains to achieve a higher standard of living and better quality of life for all Canadians. To do this, the Canadian economy must improve its productivity performance.

C. Where Industry Canada Adds Value

Improving productivity growth is a broad societal challenge. Maintaining Canada's enviable position as number one in the world in terms of quality of life will take a concerted effort by all sectors of the economy and society: businesses, governments, communities and individuals. Our standard of living, the primary indicator of our quality of life, depends directly on the actions taken by all of these sectors toward long-term productivity growth.

Since it is the main wealth creator in the economy, there is no question that the *private sector* must lead the campaign to improve productivity growth. Productivity improvements occur at the firm level. They are a result of the decisions and actions taken by individual managers and workers that affect how each business operates and prospers. But these decisions and actions are not taken in isolation from the overall business climate — and this is where Industry Canada comes in.

There is ample evidence that the world economy and society are undergoing a fundamental change — the shift to knowledge-based growth. Knowledge has always been the predominant factor in long-term economic growth. In the knowledge-based economy, however, the effective management of knowledge is becoming the *decisive* determinant of success. Knowledge is now as important as physical capital and financial capital in driving the global economy. Knowledge is also changing what makes business competitive. Successful businesses are increasingly dependent on knowledge workers, innovation and technology. These businesses are the leaders in improving productivity in the economy.

In the long run, knowledge, especially technological knowledge, and a work force with the skills to apply this knowledge, are the main sources of productivity and income growth, and improvement in the quality of life.

For this reason, the transition to the knowledge-based economy is the lens through which Industry Canada examines each of its policies and programs. By developing policies, delivering programs and providing services that help to ease this transition, Industry Canada makes an important contribution towards improving productivity, advancing sustainable development and enhancing our standard of living.

As shown in the Industry Canada Priorities Chart on page 8, the department focusses on a crucial set of micro-economic fundamentals in order to meet the productivity challenge. Over the next year, the department will intensify its efforts on five strategic micro-economic objectives in order to build the competitive advantage Canada needs for long-term productivity growth: improving Canada's **innovation** performance; making Canada the most **connected** nation in the world; building a fair, efficient and competitive **marketplace**; improving the conditions for **investment**; and increasing Canada's share of global **trade**.

Innovation: Improving Canada's innovation performance and the transition to a knowledge-based economy

Innovation and knowledge are the new raw materials of the 21st century economy. They provide the new tools and techniques that change the way we do things, help us use our resources more effectively and sustainably, and make the economy more dynamic and prosperous. Recognizing the important role that innovation plays in productivity growth, Industry Canada continues to be a major contributor to the government's innovation strategy. This strategy, which has been evolving over the past several years, focusses on supporting three key aspects of knowledge: its creation, dissemination and application (i.e. commercialization). By helping businesses, organizations and individuals put new ideas to work, Industry Canada promotes productivity growth and a better standard of living for all Canadians.

INDUSTRY CANADA PRIORITIES CHART

Jobs and Growth Agenda

- Productivity Growth
- Employment Growth
- Income Growth

△

TRANSITION TO THE KNOWLEDGE-BASED ECONOMY

△

INDUSTRY CANADA: MEETING THE CHALLENGE
STRATEGIC OBJECTIVES

INNOVATION
Improving Canada's innovation performance and the transition to a knowledge-based economy

CONNECTEDNESS
Making Canada the most connected nation in the world

MARKETPLACE
Building a fair, efficient and competitive marketplace

INVESTMENT
Improving conditions for investment in the Canadian economy

TRADE
Working with Canadian companies to increase Canada's share of global trade

△

KEY RESULTS

- increased recognition of innovation as a critical success factor by organizations in all sectors
- expanded knowledge base, especially in fields with good opportunities for early application
- accelerated commercialization and adoption of innovative processes and products by Canadian organizations

- Canadians connected to each other and to the world in a way that is affordable and accessible
- a world-leading environment for electronic commerce
- Canadian digital content and applications on-line maximized

- a fair, efficient and competitive marketplace framework created and maintained for businesses, consumers and investors
- behavioural change induced so that the marketplace operates in accordance with the framework statutes, regulations, policies and procedures
- confidence instilled that the marketplace is fair, efficient and competitive

- improved domestic and international investment climate
- increased awareness of Canada as an investment location of choice
- increased attraction and retention of multinational investment in Canada
- increased investment by SMEs and by Aboriginal businesses

- secure market access maintained and improved
- export capability and preparedness — internationally competitive and export-oriented industries and firms
- international market development — increased exports of Canadian goods and services

Connectedness: Making Canada the most connected nation in the world

Making sure that Canadians can access opportunities offered by the new economy is an important factor in sustaining productivity growth. Industry Canada contributes to this effort by making sure that Canadians have affordable access to the Information Highway through the Connecting Canadians initiative. Its goal is to "make the information and knowledge infrastructure accessible to all Canadians by the year 2000, thereby making Canada the most connected nation in the world," a bold commitment made by the government in the 1997 Speech from the Throne. As part of this ambitious project, a related goal is to make Canada a location of choice for the development of electronic commerce products and services, which will attract investment and stimulate innovation throughout the economy.

Marketplace: Building a fair, efficient and competitive marketplace

To contribute to productivity growth and overall economic well-being, Industry Canada is committed to ensuring that Canada's marketplace framework instruments, and associated services and products, are geared to making Canada a leader in the global, knowledge-based economy. A fair, efficient and competitive marketplace is essential to attracting investment, enhancing trade and encouraging innovation. It provides the stability and efficiency required to conduct business, while maintaining consumer confidence in the products, services and transactions of the marketplace. It also entails client-centred, leading-edge delivery of marketplace services and products. Marketplace frameworks that directly affect knowledge as a commodity in the knowledge-based economy include intellectual property policy, competition law and consumer protection frameworks, among others.

Investment: Improving conditions for investment in the Canadian economy

Investment by business brings not only immediate jobs and growth, but also related economic benefits such as increased trade flows and access to the knowledge embedded in global technology and management expertise. One reason for Canada's poor productivity performance has been our low investment rate — especially compared with the United States. For example, our investment in machinery and equipment is about 30 percent below that of the United States. There is some very recent evidence that this is turning around, and that Canadian firms are beginning to make the investments necessary to remain competitive. Industry Canada works to improve the domestic and international investment climate, in order to reinforce these positive trends.

Trade: Working with Canadian companies to increase Canada's share of global trade

Exploiting our global trade opportunities is key to reaping the rewards of our productive effort. Canada is the most open of the G-7 countries. Trade represents 78.7 percent of our gross domestic product (GDP), compared with 25.0 percent in the United States. But we have major challenges still: our top five exporters account for 21 percent of Canadian exports; less than 10 percent of SMEs export; and about 80 percent of our exports go to a single market — the United States. Opportunities to address these challenges exist in the growing global markets for knowledge-intensive products and services. Industry Canada will work to foster an orientation to these global markets, and encourage more companies to make their products and services export-ready.

D. Industry Canada: Reaching Clients

Industry Canada delivers to Canadians a broad range of programs and services that are focussed on the achievement of its five strategic objectives. These programs and services are designed to benefit a diverse client base across Canada. To reach its clients, Industry Canada collaborates extensively with partners at all levels of government and the private sector, and has become a leader in providing leading-edge service products such as the Canada

Business Service Centres, and Internet services such as *Strategis* (**http://strategis.ic.gc.ca**) and *ExportSource* (**http://exportsource.gc.ca**). These services provide businesses and individuals with strategic information services 24 hours a day, seven days a week.

***Strategis* — The most comprehensive business and consumer Internet site in Canada**

- 2 million electronic documents
- 60,000 links to related business sites
- 4,800 outside Internet sites linked to it
- More than 11,000 visits each business day
- 500,000 documents (page views) accessed each week

***Strategis* — The information site that means business**

- Company directories
- Trade and investment
- Business information by sector
- Economic analysis and statistics
- Research, technology and innovation
- Business support and planning
- Licences, legislation and regulations
- Employment and learning resources
- Consumer information

http://strategis.ic.gc.ca

Industry Canada has a national presence for clients who prefer personal contact with the department. Employees working in Industry Canada's five main regional offices and local service points, located in 50 communities (*see Figure 4*), help to deliver all of the department's products and services and provide an important regional dimension to address the unique issues and concerns of our diversified client base.

A departmental strategy for modernizing service delivery will take into account the Government of Canada's Service Canada priorities. It will make the most of departmental priorities, such as the Connectedness Agenda and the government's electronic commerce agenda, for enhancing service to our clients. Industry Canada will develop new government on-line service initiatives and will advocate and support similar connectivity-related initiatives by other federal departments, agencies and the private sector. Refer to Appendix A for further information on service delivery.

Industry Canada will monitor its progress in modernizing service delivery and, indeed, in achieving all of its results as set out in this report. Performance measurement initiatives are addressed in Appendix C.

FIGURE 4

Industry Canada Regional Offices: Serving Clients Across Canada



+ Pacific Region (British Columbia and Yukon)
Kelowna
Penticton
Prince George
Surrey
Vancouver
Victoria
Whitehorse

▲ Prairies and Northwest Territories Region
Brandon
Calgary
Edmonton
Grande Prairie
Lethbridge
Regina
Saskatoon
Winnipeg
Yellowknife

• Ontario Region
Acton
Barrie
Belleville
Burlington
Don Mills
Hamilton
Kitchener
London
Mississauga
North York
Ottawa
Sault Ste. Marie
Sudbury
Thunder Bay
Toronto
Windsor

◆ Quebec Region
Chicoutimi
Hull
Montréal
Rimouski
Saint-Rémi
Sainte-Foy
Sherbrooke
Trois-Rivières
Val-d'Or

*** Atlantic Region**
Bathurst
Charlottetown
Dartmouth
Fredericton
Halifax
Moncton
Saint John
St. John's
Sydney

Note: All locations provide walk-in service.

E. Financial Spending Plan[1]

FIGURE 5
Financial Spending Plan*

(millions of dollars)	Forecast Spending 1998–99**	Planned Spending 1999–2000	Planned Spending 2000–01	Planned Spending 2001–02
Gross Program Spending	1,410.7	1,259.0	1,190.2	1,039.4
Less:				
Revenue Credited to the Vote	86.9	87.4	85.9	85.9
Net Program Spending	1,323.8	1,171.6	1,104.3	953.5
Less:				
Revenue Credited to the Consolidated Revenue Fund	227.2	217.1	225.9	220.7
Plus:				
Non-budgetary	—	0.8	0.8	0.8
Plus:				
Cost of Services Provided by Other Departments	53.2	51.9	52.1	52.0
Net Cost of the Department	1,149.8	1,007.2	931.3	785.6

Financial Spending Plan by Business Line

(millions of dollars)	Forecast Spending 1998–99**	Planned Spending 1999–2000	Planned Spending 2000–01	Planned Spending 2001–02
Micro-Economic Policy	254.7	72.1	66.4	66.6
Marketplace Rules and Services	227.4	193.9	190.4	183.4
Industry Sector Development	763.6	831.0	768.5	621.2
Tourism	70.3	69.1	68.9	71.3
Corporate and Management Services	94.7	92.9	96.0	96.9
Gross Program Spending	1,410.7	1,259.0	1,190.2	1,039.4

* Forecast and planned spending figures include the allocation of the 1999 budget items on a provisional basis in this and subsequent tables.

** Reflects the best forecast of the total planned spending to the end of the fiscal year.

1. The Financial Spending Plan provides information in accordance with the departmental business lines. This document discusses the department's plans and priorities in accordance with its five strategic objectives. The department's financial system is not presently configured to capture information by strategic objective. The department will take steps to provide financial information by strategic objective in order to provide better information about the cost of achieving our results; however, to do so is a complex and long-term undertaking. In the interim, a crosswalk between the three principal business lines (Micro-Economic Policy, Marketplace Rules and Services, and Industry Sector Development) and strategic objectives is provided in Appendix B

Section III
Industry Canada: Adding Value

A. Summary of Priorities and Expected Results

To provide Canadians with	To be demonstrated by
• improved **innovation** performance in Canada and the transition to a knowledge-based economy	• increased recognition of innovation as a critical success factor by organizations in all sectors • expanded knowledge base, especially in fields with good opportunities for early application • accelerated commercialization and adoption of innovative processes and products by Canadian organizations
• the most **connected** nation in the world	• Canadians connected to each other and to the world in a way that is affordable and accessible • a world-leading environment for electronic commerce • Canadian digital content and applications on-line maximized
• a fair, efficient and competitive **marketplace**	• a fair, efficient and competitive marketplace framework created and maintained for businesses, consumers and investors • behavioural change induced so that the marketplace operates in accordance with the framework statutes, regulations, policies and procedures • confidence instilled that the marketplace is fair, efficient and competitive
• improved conditions for domestic and foreign **investment** in Canada	• improved domestic and international investment climate • increased awareness of Canada as an investment location of choice • increased attraction and retention of multinational investment in Canada • increased investment by SMEs and by Aboriginal businesses
• an increase in Canada's share of global **trade**	• secure market access maintained and improved • export capability and preparedness — internationally competitive and export-oriented industries and firms • international market development — increased exports of Canadian goods and services

B. Our Plan for Adding Value

INNOVATION

The Importance of Innovation

In order to maintain our high standard of living and remain competitive in the global, knowledge-based economy, Canadians must innovate; we must expand our knowledge and ability to do new things, and to do old things in better ways. We must encourage and support innovation in all parts of Canadian society.

Innovation improves productivity and competitiveness in all sectors of our economy and society, from primary resources to service industries, from traditional manufacturing to high technology, from government departments to hospitals, educational institutions and social service agencies. Increasingly, success is based on products and services that are knowledge-intensive. People and innovation have become the keys to productivity, jobs and growth.

The Innovation Challenge

Studies by the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) suggest that an "innovation gap" separates Canada from our competitors. Although it has been reduced over time, a sizable gap still remains.

- Spending on research and development (R&D) in the business sector, as a percentage of GDP, is higher in most G-7 countries than in Canada. Indeed, in Quebec and Ontario, business sector R&D spending, as a percentage of GDP, is about 70 percent of that in the United States and Japan, despite our generous tax incentive system.
- Canada has a smaller proportion of high-tech manufacturing compared with other G-7 countries.
- Canadian firms, especially SMEs, are slow to adopt leading-edge methods and processes, which hampers our relative productivity performance and international competitiveness.

By improving its innovation performance, Canada stands to realize increased economic growth, quality job creation and an improved standard of living. The returns on Canadian investments in innovation have been high. Research shows that highly innovative Canadian industries

- have six to nine times higher productivity growth in comparison with other industries;
- experience twice the growth of low innovation industries;
- generate the best jobs — which require greater education and skill, and provide pay that is 60 percent higher than that provided by low innovation industries; and
- are twice as likely to export compared with their lower innovation counterparts.

The Government's Response

The federal government has made a major commitment to promoting innovation. Large investments have been made in Canada's knowledge infrastructure — the Canada Foundation for Innovation, Networks of Centres of Excellence, research granting councils, the Canadian Network for the Advancement of Research, Industry and Education (CANARIE), and Pre-Competitive Advanced Research Network (PRECARN) — and private sector innovation and research are encouraged through the most generous system of tax credits in the world. In addition, the government has made itself a partner in several strategic, near-market innovative technologies through targeted investments.

Support for Research

". . . in 1997, the Canada Foundation for Innovation was created with an $800 million investment to fund new and modernized research infrastructure at our universities, colleges, research hospitals and not-for-profit research institutions. Based on the foundation's very clear success — and the crucial role it is now playing — this budget allocates a further $200 million to the foundation. Through partnerships, the total federal investment in the foundation will translate into $2.5 billion in world-class facilities and equipment needed to make world-class discoveries — discoveries that will open the door to exciting commercial opportunities and jobs down the road."

The Networks of Centres of Excellence (NCE) program, renewed in the 1997 budget with a commitment of $47 million in annual funding, supports partnerships among world-class researchers and the private sector across Canada. The 1999 budget will give the NCE program an additional $90 million over three years, starting in 1999-2000.

Source: 1999 budget

Recognizing the innovation challenges facing Canada, Industry Canada has made improving Canada's innovation performance and the transition to a knowledge-based economy one of its five strategic objectives. Innovation is also closely linked to the department's other strategic objectives. A sound marketplace framework must include clear and enforceable intellectual property rights, which contribute to the incentives to invent. Innovation in turn feeds into the Connectedness Agenda, which depends on being at the forefront of telecommunications technology and infrastructure. Trade clearly depends on an innovative and productive Canadian economy. And, for investment, innovation works both ways: an innovative economy will attract investment, and foreign investment brings skills and ideas, as well as financial resources to Canada.

Key Commitments

Increased recognition of innovation as a critical success factor by organizations in all sectors

Industry Canada will promote the adoption of an "innovation culture" throughout Canadian society. For Canadian productivity to improve in the long term, Canadian organizations in all parts of the economy — education, business, not-for-profit organizations and government — must recognize innovation as a critical success factor and act upon this recognition. The Prime Minister's Advisory Council on Science and Technology, supported by Industry Canada, will advise the government on how to integrate innovation in all parts of society through its Chair, the Minister of Industry.

As well, Industry Canada will continue to partner with key stakeholders in the private sector, universities and governments to demonstrate the importance of innovation and to better inform decision makers. Industry Canada will lead and coordinate federal science and technology policy development and reporting, in part through the increased use of benchmarking and performance indicators. The results of this work will be disseminated to all sectors of the economy in order to improve economic growth and sustainable development. For example, the Community Futures Development Corporations, the Federal Economic Development Initiative for Northern Ontario (FedNor) and Aboriginal Business Canada specifically target communities in their promotion of innovative products and processes.

Key Commitments Framework

Innovation: Improving Canada's innovation performance and the transition to a knowledge-based economy		
Key Results	**Performance Indicators**	**Co-deliverers/Clients/ Audiences**
Increased recognition of innovation as a critical success factor by organizations in all sectors	• Increase in university resources devoted to commercialization • Increase in domestic expenditure on R&D as a percentage of GDP	**Co-deliverers:** • Industry Portfolio partners • Federal science-based departments and agencies **Clients/Audiences:** • Leaders in governments (all levels) • Business (including SMEs) • Educational institutions • Not-for-profit organizations (e.g. hospitals)
Expanded knowledge base, especially in fields with good opportunities for early application (e.g. sustainable development health, biotechnology, information technology)	• Increase in the number of patent applications by Canada-based researchers • Increase in the number of scientific/technical publications by and citations to Canadian or Canada-based researchers	**Co-deliverers:** • National Research Council • Granting councils • Federal science-based departments and agencies **Clients:** • Research organizations and networks involving universities, firms and government research centres
Accelerated commercialization and adoption of innovative processes and products by Canadian organizations	• Increase in Canadian business's domestic expenditure on licensing technology and for the acquisition of intellectual property • Increase in the rate of adoption of new technologies by Canadian organizations in all sectors of the economy	**Co-deliverers:** • Industry Portfolio partners • Federal science-based departments and agencies • The Advisory Council on Science and Technology **Clients:** • Canadian organizations in all sectors of the economy

The Prime Minister's Advisory Council on Science and Technology (ACST) provides advice to government on ways to better integrate innovation into all facets of the economy.

The ACST, which is supported by Industry Canada, was established to provide expert, external advice on how science and technology could best contribute to the government's agenda of increased growth, improved productivity and jobs. The council is mandated to review the nation's performance in science and technology, identify emerging issues, and advise on a forward-looking agenda.

Key initiatives of the ACST in 1999-2000 will include the work of two expert panels set up under the council. One will report on the current state of the commercialization of university research in Canada and, if necessary, make recommendations for its improvement. A second will report on Canada's present and future supply of highly skilled workers and, if necessary, make recommendations for improvements in this area.

KEY ACTIVITIES FOR THE PLANNING PERIOD INCLUDE THE FOLLOWING.

- Conduct and support research into Canadian industries and sectors, including innovative processes and investment decisions at the firm level, through initiatives such as targeted growth strategies and Sector Competitiveness Frameworks. The analyses will identify the impact of these initiatives on productivity, competitiveness issues, growth opportunities and challenges, and will help formulate policies and joint (public-private) action plans.
- Promote, through FedNor, the development of innovative processes and products in Northern Ontario by establishing cooperative working relationships with the Industrial Research Assistance Program (IRAP), the Mining Innovation Rehabilitation and Applied Research Corporation (MIRARCo), the Northern Centre for Advanced Technology Inc. (NORCAT) and the Northwestern Ontario Technology Centre (NOTC) (for example, by establishing technology committees in five cities); and by cooperating with other research organizations such as the Communications Research Centre to promote technology diffusion.
- Provide, through Aboriginal Business Canada, financial assistance to help existing Aboriginal firms attend technology trade shows, which can help them find new ways to improve business operations; promote and support the use of diagnostic assessments across a wide range of sectors to allow Aboriginal firms to develop implementation plans for technology-based enhancements; and provide financial support and develop growth strategies for specific knowledge-based sectors (e.g. Aboriginal information technology firms).

Expanded knowledge base, especially in fields with good opportunities for early application

Industry Canada will support the expansion of the Canadian knowledge infrastructure. Canada ranks relatively low among industrialized nations in the amount of research funded and performed, and in the number of scientists and engineers in the work force. Indeed, more than two thirds of Canada's technological inputs come from foreign sources and, despite a high level of expenditure on public education, Canada has relatively few researchers in the labour force.

In order to improve this situation, Industry Canada will continue to support generators of knowledge and help ensure that new ideas have ready access to markets. It will also provide policy advice on the contribution to be made by the Networks of Centres of Excellence, the Canada Foundation for Innovation and the granting councils.

KEY ACTIVITIES FOR THE PLANNING PERIOD INCLUDE THE FOLLOWING.

- Implement the Canadian Biotechnology Strategy announced in August 1998, which established a new policy framework, a new broad-based external advisory body, and new coordination machinery to guide federal biotechnology efforts and decisions. The strategy will focus on establishing the Canadian Biotechnology Advisory Committee, engaging Canadians in developing policy advice on key issues, and developing strategic work plans based on the 10 priority themes that were identified through an extensive public consultation process involving more than 5,000 Canadians.
- Facilitate industry-led Technology Roadmaps utilizing the expertise of partnerships among industry, universities and government to forecast future market demands, target projects and processes, and identify required new critical technologies. Technology Roadmaps facilitate the exchange of knowledge and agreement on priority technologies. They result in the formation of project consortia, leading to increased innovation and research and development funding by stakeholders.
- Participate in a national effort to implement a climate change strategy grounded in innovation and the international competitiveness of Canadian industry.
- Encourage the development and diffusion of clean production and enabling technologies by providing information, promoting partnerships among suppliers and users, and building awareness of sustainable development practices among Canadian producers and consumers.
- Support the improvement of skills for Canadian workers in knowledge-intensive industries by collaborating with other government departments, academia and industry (e.g. sector councils) to identify and address key human resource and skills challenges at the industry and sectoral levels. For example, support to the information and communications technology (ICT) industry will provide guidance on the Information Technology Skills Shortage Action Plan.
- Produce research reports that analyse the innovation processes and investment decisions of firms and their impact on productivity; develop new indicators (e.g. performance measures of innovation in services, government labs, agriculture and universities); and develop strategies (e.g. TRIUMF, CERN) to promote Canadian participation in and access to innovative international projects that are expected to contribute economic benefits.

> "Biotechnology is changing our understanding of the basic 'building blocks' of life processes."
>
> *Source: Announcement in the 1999 budget of $55 million over three years for biotechnology R&D*

Accelerated commercialization and adoption of innovative processes and products by Canadian organizations

Industry Canada will work to accelerate the commercialization and adoption of innovative processes and products by Canadian organizations in all sectors of society. New ideas and processes generate the highest return when they have been put into practical application. The OECD identified the relatively slow take-up of innovative activity in Canada as a key component of the innovation gap. Industry Canada must work to stimulate the interaction between science and industry in order to bring new products and services to market as quickly as possible.

Technology Partnerships Canada (TPC) is an example of how Industry Canada promotes the development and commercialization of innovation by investing in technology development. In partnership with the private sector, TPC invests in high-risk near-market development and demonstration projects across Canada. TPC leverages more than four dollars of private sector R&D spending for every dollar it contributes. The assistance is fully repayable, with TPC sharing in both the risks and rewards of the projects with its partners. Over the next three fiscal years, TPC expects to approve well over 100 new projects, leveraging up to $2 billion of innovation spending.

Technology Partnerships Canada invests an annual base budget of $300 million* in priority areas such as:

- environmental technologies that address climate change and sustainable development;
- biotechnologies that improve the health of Canadians and improve the productivity of our agriculture, aquaculture and resource sectors;
- advanced manufacturing technologies and advanced materials that have strong enabling effects across the economy;
- leading-edge ICTs; and
- development of new products and technologies for Canada's aerospace and defence industry.

* This includes a $50 million increase in annual funding, as announced in the 1999 budget.

In collaboration with the National Research Council, a dedicated annual fund of $30 million is available to meet the special needs of SMEs in bringing their ideas to market.

Encouraging Small Business Innovation

Technology Partnerships Canada (TPC) and the National Research Council's Industrial Research Assistance Program (IRAP) have joined forces to offer help to SMEs engaging in near-market technology development.

IRAP-TPC Pre-Commercialization Assistance can provide up to $500,000 ($750,000 in extraordinary circumstances) in repayable contributions for innovative projects, helping smaller firms successfully move from proof-of-concept to readiness for first sale.

With a budget of $30 million annually, the program is delivered through IRAP's cross-country network of 260 industrial technology advisers who are available, in person and on site, to assist companies in developing and implementing their proposals.

The focus is on the same sectors and technologies supported by TPC: enabling, environmental, aerospace and defence. The program also shares TPC's risk-reward-sharing philosophy: all contributions are fully repayable and linked to the company's success.

KEY ACTIVITIES FOR THE PLANNING PERIOD INCLUDE THE FOLLOWING.

- Identify, analyse and address issues related to the acquisition of advanced manufacturing technologies (e.g. knowledge-based systems, robotics, machine vision systems and human-machine interface technology) by Canadian firms. These issues include access to capital, changes in skills requirements, strategic alliances between suppliers and users, and enhanced R&D efforts.

- Identify and develop innovative communications technologies and applications to be transferred to Canadian private and public sector organizations. Many of these technologies and applications will actually be developed by public-private partnerships. The Communications Research Centre will use technology transfer and its Innovation Centre to diffuse technology to Canadian receptors.

The Communications Research Centre — A Special Agency of Industry Canada

Since opening its doors in 1994, the Communications Research Centre (CRC)'s Innovation Centre has assisted 20 young companies to grow their business during the critical formative years. The companies temporarily reside at the CRC, accessing R&D expertise, laboratory facilities and support services. The companies sign an agreement with the CRC under which they pay for the space, services and facilities that they use.

Eleven graduate companies have moved off site to launch products and services. The CRC's contribution to building an innovative economy is manifested through the growth of these young companies. Innovative Fibers, for example, has grown from a three-person shop to an operation employing 60 people manufacturing fibre-optic products in Gatineau, Quebec.

CONNECTEDNESS

The Importance of Connectedness

Businesses and consumers must adapt to a more competitive global environment where success depends on the development, acquisition and use of knowledge. Connecting businesses and citizens to the Information Highway, particularly the Internet, plays a central role in helping economies successfully adapt to these new realities. This is why the Government of Canada established its goal of making Canada the most connected nation in the world by the year 2000.

Connected citizens have good access to the knowledge they need to develop their skills, stay abreast of new technological developments, and acquire ideas that lead to new and more effective ways of contributing to the economy and to society.

Why Connecting Canadians Is So Important

- Canadian businesses become more competitive in the global economy.
- Canada remains a world leader in the creation and use of innovative ICTs and electronic commerce applications.
- Canadians have equal opportunity access to lifelong learning.
- Canadians have enhanced access to government services.
- Canadians are brought closer together through new opportunities to communicate with one another and the world.

Connecting Canadians means a stronger society and a stronger economy.

Connected businesses are well positioned to take advantage of local and global opportunities and innovations that lead to increased productivity and prosperity. Through this competitive, knowledge-based advantage, countries can offer unique products and services for trade and become attractive locations for investment.



Advanced information and communications infrastructure and applications, which Canadians excel at producing, also contribute to social development and cohesion, by providing opportunities for Canadians to gain and share knowledge for learning, interacting, transacting business, and developing their social and economic potential. The global trend to ubiquitous communications, offering access to anyone, anywhere, at any time, means that individuals can expand their horizons regardless of where they live and work.

The Connectedness Challenge

Over the past few years, Canada has worked to ensure that it has an advantage in this emerging knowledge-based economy and society. Canada must be more connected than its competitors — and it must work quickly to obtain the lead and continue to work hard into the new millennium to remain in front.

Canada is meeting the challenge of building the Information Highway. The private sector, through the ICT industry, is building the "backbone" infrastructure. Canada has one of the best communications infrastructures in the world and is a leader in telecommunications service, quality, market development and rates. The government has played an important role in support of the private sector by setting out new domestic policy and regulatory frameworks. These have led to the availability of new radio frequency spectrum and the promotion of competition.

The ultimate challenge, however, requires the support of both the private sector and governments. This support will help to ensure that Canadians use this connectedness to their advantage in developing knowledge and skills and be better positioned to capitalize on new economic and market opportunities in the knowledge-based economy.

The Government's Response

Industry Canada's contribution to making Canada the most connected nation in the world will focus on activities and programs that support each of the six pillars of the Connectedness Agenda. To help guide the department in meeting the government's connectedness goal, the activities of each pillar are linked to one of the three overarching commitments toward key results.

Industry Canada and its partners will continue to connect Canadians to each other and the world in a way that is affordable and accessible. This encompasses activities under the following four pillars: Canada On-line, Smart Communities, Canadian Governments On-line and Connecting Canada to the World.

Industry Canada is working toward making Canada a location of choice for developing electronic commerce products and services and to be recognized as a world leader in their application in the full range of Canadian industries. By the year 2000, Canada's framework policy and legislation for electronic commerce will rank among the world's best.

Key Commitments Framework

Connectedness: Making Canada the most connected nation in the world		
Key Results	**Performance Indicators**	**Clients/Co-deliverers**
Canadians connected to each other and to the world in a way that is affordable and accessible	**Canada On-line** • Percentage of Canadians with Internet access • Percentage of households with Internet access • Percentage of schools, libraries and communities with Internet access • Percentage of businesses with Internet access • International ranking of Canada's infrastructure **Smart Communities** • Program evaluation of Smart Communities pilot program in two years (subject to funding) **Canadian Governments On-line** • Number and percentage of key services on-line • Number and percentage of key services that are interactive (electronic commerce enabled) • Number and percentage of key services that are integrated (federal/provincial/municipal) • Client use **Connecting Canada to the World** • Reduction of barriers (electronic commerce)	**Clients:** • All Canadians • Canadian SMEs **Co-deliverers:** • Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT) • Canadian Radio-television and Telecommunications Commission (CRTC) • Team Canada Inc • Governments at all levels • Communities • Municipalities • Learning institutions • ICT industry/CANARIE • International governments/fora
A world-leading environment for electronic commerce	**Electronic Commerce** • Canada's dollar, share of global electronic-commerce revenues, and growth rate • Reduction of barriers • Perception of investors	**Clients:** • All Canadians • Canadian businesses • Canadian consumers

Key Results	Performance Indicators	Clients/Co-deliverers
A world-leading environment for electronic commerce *(cont'd)*	• Business recognition of electronic commerce as a critical success factor	**Co-deliverers:** • Governments at all levels • Key Canadian sectors • Consumer associations • International governments/fora
Canadian digital content and applications on-line maximized	**Canadian Content On-line** • Quantity, quality and type of content produced (on-line courses, digitized collections, software, animation, new media, government information and so on) • Canadian dollar and percentage share of global market • Canadians' use	**Clients:** • All Canadians • Canadian new media/content industry **Co-deliverers:** • Key government departments (e.g. DFAIT, Canadian Heritage) • Cultural institutions • Learning institutions • Canadian new media/content industry

Industry Canada and its partners will promote the development and diffusion of Canadian digital content and applications on-line to increase the supply of made-in-Canada multimedia materials to the world.

Year 2000

To achieve success, the Canadian private sector and all levels of government have to be prepared for the Year 2000. The government has made Year 2000 compliance a priority. In August 1998, the Minister of Industry's mandate was expanded to ensure that consumers are kept informed and that all reasonable efforts are made to encourage the private sector to meet the challenges posed by Year 2000. Industry Canada's Task Force Year 2000 Secretariat continues to significantly increase Year 2000 awareness as well as the overall state of preparedness of Canada's private sector. The Task Force Year 2000 Secretariat will accelerate its efforts through expanded communication and outreach initiatives aimed at consumers and businesses.

Communicating the Importance of Year 2000 Preparedness

- Year 2000 Preparedness Week (February 8–12, 1999), which included a consumers' home guide, delivered to 11.7 million Canadian homes.
- An expanded call centre for single-window access for all federal government Year 2000 resources.
- An Industry Outreach Program to encourage business preparedness and contingency planning.
- A third Statistics Canada survey, expanded to include 15,000 firms and address national infrastructure and systems readiness, to be released April 14, 1999. This survey will provide Canadians with the necessary information to start developing contingency plans.

http://www.info2000.gc.ca
1-800-270-8220

Key Commitments

Canadians connected to each other and to the world in a way that is affordable and accessible

Canada On-line is providing all Canadians with access to a world-class infrastructure by fostering investment and innovation by the private sector in the Information Highway, by setting competitive policy frameworks and through partnerships with all levels of government to provide sustainable public access sites.

Creating an innovative infrastructure and marketplace

Industry Canada supports the private sector in leading infrastructure development. Industry Canada will continue to modernize the legislative and regulatory frameworks and pursue telecommunications policies that encourage competition, in turn fostering innovation and investment. As a result, new wireless services like PCS (personal communications services), LMCS (local multipoint communications systems) and new satellite services will provide more choices for Canadians.

With financial support from Industry Canada, CANARIE, a private and public sector partnership, has become renowned as a world leader in broadband research. Among its achievements is the creation of CA*Net II, a broadband network that offers network access speeds up to 1,000 times as fast as today's Internet connections. CANARIE is currently implementing the next generation broadband network, CA*Net 3, the world's first and fastest national optical Internet. CA*Net 3 will facilitate the development of advanced Internet applications in areas such as electronic commerce, telehealth and lifelong learning. It positions Canada as a leader internationally with an advanced Internet infrastructure.

Industry Canada also provides leadership in the international arena. Industry Canada will continue to work with international organizations such as the International Telecommunication Union, the World Trade Organization (WTO) and the International Organization for Standardization to ensure that Canada benefits from harmonized standards, regulations and other marketplace imperatives.

Getting Canadians connected

The best telecommunications infrastructure in the world does not guarantee that citizens have access to it, can afford it, and know how to use it productively. In partnership with the provinces and territories, the private sector, and volunteers, Industry Canada has a number of programs to help Canadians connect to the Information Highway. Industry Canada will continue to work with our partners to provide sustainable information technology to more Canadians in more locations across the country to help foster community involvement in social and economic development.

KEY ACTIVITIES FOR THE PLANNING PERIOD INCLUDE THE FOLLOWING.

- Connect all Canadian schools to the Internet by March 31, 1999, through **SchoolNet** with the assistance of its partners. In its second phase, Canada's SchoolNet will continue to work with the provinces and the private sector to extend the connectivity from schools to classrooms.

Canada's SchoolNet, in partnership with the provinces and territories, determined a vision and set a goal in November 1994 to see all Canadian schools linked to the Internet by March 31, 1999. Achieving this goal is a critical milestone in placing Canada among the most connected nations in the world. It is being accomplished through a visionary SchoolNet partnership between federal, provincial and territorial governments, the private sector, educational organizations, school boards, schools, principals, teachers, students and parents. Canada will be the first country in the OECD to connect all of its schools to the Internet.

- Deliver computers to Canadian schools and libraries through the **Computers for Schools** (CFS) Program. By March 31, 1999, this program will have delivered 125,000 computers to Canadian schools and libraries. CFS plans to deliver a further 60,000

computers in 1999-2000 and 65,000 in 2000-01, to reach its total objective of 250,000 computers to schools and libraries by March 31, 2001.

- Establish up to 10,000 public access centres through the **Community Access Program** (CAP) to connect all remote and rural communities with populations of more than 400 and urban communities by March 31, 2001.

Communities On-line

Before the morning bell signals another day at St. Jean elementary in Charlottetown, parents are surfing the Internet in the school's computer lab. And they are doing it all on their own. Until recently this was not the case. But after sitting on the sidelines for years wondering what all the hoopla was about, many parents decided to get with the SchoolNet Support Parents (SSP) program, which offers free Internet training to parents across P.E.I. Funded by Industry Canada and provided by the P.E.I. Home and School Federation, the SSP program trains parents in computer and Internet basics using school labs and Community Access Program sites, allowing them to become more involved in their children's education and act as a resource for their school and community.

Source: The Guardian, *Charlottetown, P.E.I.*

- Connect 4,000 voluntary organizations to the Internet in 1999-2000 through the **Voluntary Sector Network Support Program** (VolNet), whose goal is to connect 10,000 such organizations across Canada by March 2001.
- Work with the friends of **Student Connection Program** board to increase private sector involvement in the program. In addition to basic Internet training provided to SMEs by youth, this year the program will increase SME awareness of electronic commerce and the Year 2000 computer problem.

The Canadian Youth Connection

Under the federal Youth Employment Strategy, Industry Canada provides young Canadians with that important first job experience and gives them the skills they need for the future. The 1999 budget extended program funding for projects supported by Industry Canada by $19.8 million annually.

- **Student Connection:** 2,800 youths have been hired and trained as student business advisers to provide Internet training to 40,000 business clients.
- **Notemakers:** 188 youths have been hired to develop on-line courseware.
- **Community Access Program's Youth Internship Program:** About 3,000 youths have been hired to help their communities discover the potential of the Internet.
- **Computers for Schools' Technical Work Experience Program:** More than 450 youths have been hired to repair and refurbish computers for schools and libraries.
- **SchoolNet's Youth Internship Program:** 836 youths have been hired to help connect schools and libraries.
- **SchoolNet Digital Collections:** 1,570 youths have been hired to produce Canadian multimedia products for display on SchoolNet, including the display of Aboriginal digital collections.
- **National Graduate Register:** helps Canadian youths to connect to career information and job opportunities.

Industry Canada: Getting Canadian youths involved in the technologies of tomorrow.

- Communicate the government's vision and plan to make Canada the most connected nation in the world. Industry Canada will highlight the personal benefits of being connected, including the use of information technology to access government services, transact business and participate in lifelong learning activities.

Smart Communities is partnering with communities and local industry to support pilot projects that use ICTs to link people and organizations together, stimulate productivity and innovation, foster demand for high technology goods and services and address local economic and social needs.

Industry Canada will begin to implement the vision in the Panel on Smart Communities report by launching a series of Smart Communities demonstration projects across Canada and developing on-line learning tools to support new Smart Communities. As announced in the 1999 budget, a competitive process will select pilot communities over the next three years with the interest and capacity to become "smart" by developing electronic Internet-based information and services to support economic development and to enrich community life. The lessons learned in the course of these demonstration projects will advance the use of ICTs at the community level across Canada.

> "Smart Communities use information technology in new and innovative ways to empower their residents, institutions and regions as a whole. Our goal is to establish at least one of these projects in each of our provinces, in the North and in an Aboriginal community."
>
> *Source: Announcement in the 1999 budget of $60 million over the next three years to fund Smart Communities demonstration projects.*

Canadian Governments On-line is applying emerging ICTs to better serve Industry Canada's clients (citizens and businesses), especially via the Internet, and working with other government partners to provide easily accessible services on-line.

Governments as model users

Governments have a responsibility to serve citizens well and to provide them with the tools that allow them to make informed choices. An important part of the connectedness goal is ensuring that governments become model users of technology in delivering quality services to their clients — the general public, consumers and business.

Improved citizen access and reduced transaction costs are two significant benefits of technological innovation. Both contribute to the achievement of a fair, efficient and competitive marketplace. Industry Canada's premier business Web site, *Strategis*, provides an ever-growing number of business tools for all Canadians. In addition, Consumer Connection has a wide range of consumer-oriented topics. *ExportSource* provides a window on the world for Canadians working to offer their products and services to the global market.

The Internet has become a major vehicle for obtaining access to government services and information. Putting government services on-line creates unparalleled ease of connection between government and citizens. Industry Canada will continue to work with government partners to provide on-line services that are client-focussed, integrated and interactive, and that enhance the electronic delivery of government services, particularly for the deployment of electronic commerce applications. For example, through the Canada Business Service Centres, Industry Canada will provide consolidated access to information and referral on programs, services and regulatory information of interest to business for 34 federal departments and agencies through five modes of access (walk-in, telephone, fax on demand, E-mail and the Web). By March 31, 1999, 370 additional regional access partnerships will be in place across Canada.

Electronic Commerce at Industry Canada

The following Industry Canada services will be electronic commerce enabled by the end of 1999:

- Filings under *Investment Canada Act**
- Lobbyist Registration*
- Trade-mark filings
- Debtor name searches*
- Spectrum licensing and certification
- Unclaimed dividends searches*
- *Canada Corporations Bulletin**
- Pre-merger notification (*Competition Act*)
- Advance Ruling Certificate (*Competition Act*)
- Competition Bureau Advisory Opinions
- Application for CA number registration
- Annual combined AR/T2 filing*
- *Canada Business Corporations Act* filings
- Trade Bytes*
- Enquiry (complaint form and merger feedback form)*
- Newly Upgraded Automated Name Search (NUANS)
- Spectrum auction system.

* Already available by electronic commerce.

By December 31, 2000, clients wishing to transact with us electronically will be able to do so.

Communications Research Centre's Virtual Classroom

Canadian students aged 5 to 18 are using CRC's broadband networks to tackle all kinds of issues with their counterparts in participating schools in Europe and Asia. Developing education applications for broadband communications enriches learning for students. The Virtual Classroom project uses a high-speed fibre-based network to link with students all over the world. Students in Singapore, Switzerland, Berlin and Ireland have been connected with students in Ottawa participating in the virtual learning experiment over the past year. When people talk to each other using real-time interactive video screens, a dynamic and stimulating learning environment results. The project is another example of Industry Canada connecting people globally and encouraging innovation teamwork and international collaboration.

Connecting Canada to the World is promoting a brand image of Canada as a global centre of excellence for connectedness by working with international bodies to harmonize regulatory and policy frameworks, by promoting Canadian best practices to other countries, and by promoting global interconnectivity and interoperability of broadband networks, applications and services (e.g. telehealth and telelearning).

KEY ACTIVITIES FOR THE PLANNING PERIOD INCLUDE THE FOLLOWING.

- Participate in international discussions with the OECD and Asia-Pacific Economic Cooperation (APEC), among others, to encourage the harmonization of policy approaches to privacy and authentication; and work through other key international organizations on issues related to electronic commerce and connectivity, such as international standards for interoperability.
- Facilitate global interconnectivity of CANARIE's CA*Net 3 by promoting the development of international broadband applications through the G-7 Global Interoperability for Broadband Network Project, which Canada leads.

A world-leading environment for electronic commerce

Electronic Commerce is implementing a leading-edge domestic policy and legislative framework, promoting it internationally, and stimulating the

development and use of electronic commerce by consumers and business to make Canada a global location of choice for electronic commerce by the year 2000.

Electronic commerce has emerged as an economic and social activity that is transforming how Canadians live and do business. Electronic commerce is enhancing access to new global markets and revenues: information technology lowers transactional and distribution costs; increases consumer choice; improves product support and information; facilitates the growth of niche markets, product customization and rapid response; and forges new relationships between businesses and consumers. The private sector and consumers are leading in the development, promotion and expansion of electronic commerce.

Governments can support this growth by creating the right climate and policy frameworks that address the challenges of building trust and confidence in electronic commerce, domestically and internationally. Industry Canada has taken up the challenge by developing an effective policy framework to accelerate the growth of electronic commerce in Canada and to promote Canada internationally as a world leader. Building on the launch of the Canadian Electronic Commerce Strategy in September 1998, and the successful OECD Ministerial Conference on Electronic Commerce, hosted by Canada in October 1998, Industry Canada will implement key domestic policies for electronic commerce and continue to promote them internationally as world standards. The goal is to make Canada a world leader in electronic commerce by the year 2000. Canada is well on its way to meeting this goal with its "seven firsts."

Canada hosted the successful OECD Ministerial Conference on Electronic Commerce in Ottawa, October 7–9, 1998. This was the first OECD ministerial conference ever held in Canada and the first to include senior representatives from business, labour, social interest groups and observer countries, in addition to the 29 members of the OECD. This diverse group joined together to support the conference conclusions and set out work plans for the OECD, the private sector and international organizations. The conference reflected the growing recognition of the need to create the right global framework to harness the enormous economic potential of electronic commerce and to ensure its continued growth in a socially responsible manner. In 1999, Canada will work with the OECD on follow-up activities and continue to use other international fora to promote the global development of electronic commerce.

Electronic Commerce "Seven Firsts" — The Canadian Plan to Address the Electronic Commerce Challenges and Opportunities for Business and Consumers

On September 22, 1998, the Prime Minister unveiled the Canadian Electronic Commerce Strategy and identified "seven firsts" for Canada to achieve in early 1999.

- Privacy protection legislation
- Cryptography policy
- Electronic signatures legislation
- Public key infrastructure
- Consumer protection guidelines
- Tax neutrality
- Standards roadmap

http://e-com.ic.gc.ca

The Canadian Electronic Commerce Strategy

The strategy's main components are:

- **Building trust in the digital marketplace**
  - Security/cryptography
  - Privacy
  - Consumer protection
- **Clarifying marketplace rules**
  - Digital signatures/legal framework
  - Taxation/financial issues
  - Intellectual property
- **Strengthening the information infrastructure**
  - Network access and availability
  - Standards
- **Realizing the opportunities/market development**
  - Public awareness
  - Governments as model users
  - Private sector growth

KEY ACTIVITIES FOR THE PLANNING PERIOD INCLUDE THE FOLLOWING.

Building trust in the digital marketplace

- Develop a Canadian framework of consumer protection principles for electronic commerce, and work with provincial and territorial governments to ensure that the current legal framework for consumers is compatible with the electronic marketplace.
- Provide support for the passage of Bill C-54, the Personal Information Protection and Electronic Documents Act, on the provision of personal information in the private sector. Work with the Office of the Privacy Commissioner, the Department of Justice, the provinces and territories, and private sector and consumer organizations on the implementation of the privacy protection legislation.
- Work with the Solicitor General of Canada and the Department of Justice in promoting a better understanding of Canada's new cryptography policy and its implementation in the form of sound business practices.

Clarifying marketplace rules

- Participate along with the Treasury Board of Canada Secretariat in federal/provincial/territorial discussions to encourage consistent approaches to the diffusion and adoption of new electronic commerce policies, standards and legislative initiatives.
- Support Revenue Canada's work on electronic commerce and Canada's tax administration through its four private sector advisory committees.

Strengthening the information infrastructure

- Encourage the adoption of common standards and norms for the interoperability of networks and universal communications, through domestic and international standard organizations.

Realizing the opportunities/market development

- Promote the adoption of electronic commerce applications by the Canadian business community and stimulate the development of made-in-Canada electronic commerce applications, particularly where they are expected to confer a competitive advantage. Identify the major challenges and opportunities facing large and small Canadian firms in realizing a more rapid utilization of on-line business.

Canadian digital content and applications on-line maximized

Canadian Content On-line is promoting Canada as a leading-edge global supplier of digital content and advanced Internet applications, by strengthening strategic sectors of the Canadian economy, such as Canadian content and new media industries (telehealth, telelearning and electronic commerce), and by sponsoring the digitization of Canadian collections.

Made-in-Canada content

Digital on-line content offers unique opportunities for Canada's growing multimedia, telelearning and telehealth industries to showcase made-in-Canada applications, products, services and content to the world. Through CANARIE, Industry Canada has overseen the start-up of more than 150 innovative, technology-driven, cutting-edge projects, involving more than 400 companies across Canada. Industry Canada's Digital Collections program employs Canadian youth to create a vast array of digitized collections representing Canada's heritage and other important content. Over the planning period, 100 multimedia collections of significant Canadian content from the public domain will be produced for display on the Digital Collections Web site.

Industry Canada will also continue to promote the content development industry through ongoing trade and investment initiatives such as trade missions, investment promotion, and strategic partnerships and alliances. These efforts have been very successful in helping to attract new investment from home and abroad for Canada's ICT sector.

KEY ACTIVITIES FOR THE PLANNING PERIOD INCLUDE THE FOLLOWING.

- Support the introduction of digital radio broadcasting and digital television, and their availability on-line, to provide the most advanced media to communicate Canadian content.
- Help Francophones take advantage of the potential of the digital revolution by funding the development of French language content and services for the Information Highway.

CANARIE — Helping to Develop and Fund Leading-edge Communications Products and Service Applications

Cifra Médical inc.
The Doctor Is On-line

With its ability to beam doctors into remote areas of the country, telemedicine captures the promise of the information age like few other high-speed networking applications.

Today, with funding from CANARIE, Cifra Médical inc. is making that promise a reality for thousands of Canadians. The three-year-old Quebec-based company is pioneering the development of a telediagnostic service that permits doctors located at specialized centres to view diagnostic examinations being performed at another location. The doctors use the network to transmit X-rays, ultrasound and electrocardiogram images.

Cifra Médical inc. not only exists, it is thriving. The company has grown from two to 26 people and has already rolled out its telemedicine network to some 36 hospitals.

http://www.canarie.ca

MARKETPLACE

The Importance of the Marketplace

A fair, efficient and competitive marketplace is an essential foundation for investment, innovation, trade and economic growth, benefiting both producers and consumers. It provides the stability and efficiency required to conduct business, while maintaining consumer confidence in the products, services and transactions of the marketplace. In order for Canada to become the location of choice for investment, to make innovation its strength and to remain a nation of traders, it needs marketplace laws and services that compare favourably with those of other countries. Global, knowledge-based firms have considerable latitude in choosing where they do business.

The Marketplace Challenge

The globalization of markets, technological change and a continuing trend towards deregulation contribute to the need to keep marketplace legislation up to date. With trade barriers falling, Canada's marketplace legislation must be modernized to set the stage for Canadian businesses to take advantage of new opportunities in world markets. At the same time, we need to be able to enforce legislation across borders, requiring a new level of cooperation and negotiation with our trading partners.

Technological change, particularly in telecommunications, is dramatically changing the structure of markets and the way we do business, reducing the costs of handling information and improving communications worldwide. These same changes present new issues, however, relating to privacy, competition, property rights and international standards, which must be resolved if Canadians are to take full advantage of their capacity to develop new products and services. New technologies also offer opportunities for legislators and regulators to improve the way they do business themselves, modernizing procedures for serving their clients and for disseminating information. Widespread deregulation presents new opportunities for adopting alternative tools to ensure smooth transactions in a responsive and competitive marketplace. It also presents a need to further streamline and modernize regulations.

The Government's Response

Industry Canada is committed to building a marketplace environment that attracts and retains the world's best firms. A fair, efficient and competitive marketplace for businesses, consumers and investors feeds directly into the department's trade and investment agendas by making Canada an attractive place to do business. It encourages innovation, by reducing the costs and uncertainties associated with business transactions, for example, and by increasing competition, which in turn leads to improved productivity, trade and investment. Marketplace frameworks that encourage demanding, quality-conscious consumers can also act as a powerful stimulus for innovation and productivity improvement in the economy.

Consumer Connection — Using Technology to Drive for a More Fair, Efficient, Innovative and Competitive Marketplace

As a result of advances in computers and telecommunications technology, Canadians are in a better position to demand high-quality products and services than they have ever been before. Through Consumer Connection, Canada's on-line source of marketplace information, consumers can access product and service help desks, use interactive calculators to find out who has the best bank or credit card service deals, learn about scams, and hot-link to consumer data bases at home and abroad.

The marketplace framework also plays an essential part in the Connectedness Agenda, for example, through regulatory interventions and policies directed at encouraging competitive services and low prices in telecommunications. A strong marketplace framework is needed to realize the potential of new communications technologies, put electronic commerce on a sound legal basis, provide regulatory certainty to investors and encourage cross-border trade. This in turn will allow Canada to become a leading developer and exporter of electronic products and services. Similarly, intellectual property legislation contributes to the climate for innovation and investment. Corporate governance inspires investor confidence, and bankruptcy legislation and administration help resolve insolvencies quickly and fairly, facilitating the process of putting resources back to productive use. Spectrum management encourages competition in radiocommunications, leading to further innovation and investment. And ensuring consistent and reliable Canadian standards for labelling and measuring products and services ensures consumer confidence in the marketplace at home and abroad, which facilitates trade.

Key Commitments

A fair, efficient and competitive marketplace framework created and maintained for businesses, consumers and investors

Industry Canada will work to create and maintain a fair, efficient and competitive marketplace framework for businesses, consumers and investors, contributing to the vitality and productivity of the economy, by setting clear and enforceable rules for marketplace transactions. Industry Canada is responsible for some 20 legislative acts defining the policy and regulatory framework in areas such as intellectual property, bankruptcy and insolvency, weights and measures, competition and the restraint of trade, incorporation and corporate governance, packaging and the performance of non-food consumer products, and the management of radio frequency spectrum. The rules of the marketplace must be responsive to the changing economic environment, as well as to opportunities and structural changes brought about by new technologies, widespread deregulation and continuing globalization. A modern and dynamic framework is needed to allow the Canadian economy to meet its potential through innovation, trade and economic growth.

To meet this high standard, Industry Canada consults widely with its stakeholders to review, develop and amend its legislation and regulations as needed to meet the challenges of a changing economic environment and to streamline both market transactions and the department's administration of its laws. Industry Canada's marketplace organizations are benchmarking legislative development, administration and services against international best practices. Service delivery feedback also provides valuable information for improving access, improving efficiency and reducing transaction costs.

Consistency is particularly important in framework legislation that affects traded goods. Industry Canada works closely with its trading partners to ensure, as far as possible, compatibility of legislation in areas such as standards and intellectual property, to eliminate unnecessary duplication and increase cooperation across borders. Transborder cooperation in competition policy and enforcement is increasingly important as trade and investment flows expand as a result of trade liberalization and technological change.

KEY ACTIVITIES FOR THE PLANNING PERIOD INCLUDE THE FOLLOWING.

- Launch consultations for Round II amendments to the *Competition Act*, and implement the recently passed provisions dealing with pre-merger notification and telemarketing fraud.
- Improve corporate law by reforming the *Canada Business Corporations Act* and developing proposals for a new federal non-profit corporations law. In consultation with stakeholders, Industry Canada will prepare for implementation of the amendments to the *Canada Business Corporations Act* and streamline existing regulations.

Key Commitments Framework

Marketplace: Building a fair, efficient and competitive marketplace		
Key Results	**Performance Indicators**	**Users/Co-deliverers/ Beneficiaries**
A fair, efficient and competitive marketplace framework created and maintained for businesses, consumers and investors **Behavioural change induced so that the marketplace operates in accordance with the framework statutes, regulations, policies and procedures** **Confidence instilled that the marketplace is fair, efficient and competitive**	• Perception of businesses, consumers and investors that frameworks are effective in a globally competitive marketplace • Level of support for legislative development • Proactive self-compliance • Location of choice for investment by businesses committed to innovation • Client satisfaction • Client use of access to electronic information and services	**Users:** Intellectual property applicants, debtors, creditors, trustees, potential lenders, investors, merger applicants, advice seekers, incorporators, not-for-profit organizations, co-operatives, chambers of commerce, boards of trade, meter manufacturers and users, telecom service providers **Co-deliverers:** Patent and trade-mark agents, the Department of Justice, search houses, trustees, counsellors, credit bureaux, court officials, associations, industry experts, enforcement agencies, foreign anti-trust agencies, accredited organizations, utilities, service companies, International Telecommunication Union, CRTC, Telecommunications Standards Advisory Council of Canada, provinces, consumer groups **Beneficiaries:** Intellectual property holders, lenders, investors, debtors, merging companies, consumers, competing companies, experts, corporations, not-for-profit organizations, co-operatives, chambers of commerce, boards of trade, buyers and sellers of goods and services whose sales depend on measuring devices, licence holders, users of radio frequency spectrum

- Amend the Weights and Measures Regulations and the Electricity and Gas Inspection Regulations and establish technical requirements for changing business practices and new measurement technology; participate in developing and standardizing international requirements for measuring instruments; negotiate mutual recognition agreements with the United States.
- Reduce the regulatory burden on industry, streamline regulatory requirements in telecommunications and other sectors, for example, and simplify legal requirements of the Registrar General through the Miscellaneous Statutory and Legislative Amendments initiative and amendments to the Formal Documents Regulations under the *Public Officers Act.*
- Review intellectual property policy to ensure clear and enforceable property rights (copyright, trade-marks, patents) needed for developing innovative sectors, for commercialization of new technology by SMEs, to realize the economic potential of indigenous culture, and to provide a clear and effective intellectual property framework for electronic commerce in Canada.
- Intervene before federal and provincial regulatory boards to encourage reduced regulation and increased reliance on competition in sectors such as energy, gas, financial sectors and telecommunications.
- Participate in bilateral and multilateral negotiations to increase the department's ability to deal with transborder anti-competitive activities.
- Acquire new spectrum allocations at the International Telecommunication Union and provide timely access to spectrum for new services through international negotiations and through bilateral negotiations with the United States on cross-border spectrum sharing.

Behavioural change induced so that the marketplace operates in accordance with the framework statutes, regulations, policies and procedures

Setting the rules is not enough. Industry Canada enforces its legislation by means of a continuum of activities, ranging from direct enforcement to active support for voluntary compliance. The goal is to induce behavioural change among market participants so that the marketplace operates in accordance with the framework statutes, regulations, policies and procedures. The department is developing a number of innovative approaches to compliance in order to reduce the emphasis on enforcement. Where feasible, the department encourages voluntary compliance, including self-regulation through voluntary codes and through cooperation among federal, provincial and international governments. Industry Canada works closely with its clientele to ensure effective enforcement and administration of its framework laws through a variety of tools. It encourages partnerships and strategic alliances with governments, business and consumers, to work together to make sure that monitoring, inspection and enforcement lead to responsible conduct in the marketplace.

KEY ACTIVITIES FOR THE PLANNING PERIOD INCLUDE THE FOLLOWING.

- Stimulate the development and export of new ICT and infrastructure products and services, by fostering a regulatory environment based on market forces, allocating spectrum, and working towards international harmonization in spectrum use and regulation.
- Implement new procedures to create a secondary market for spectrum licences originally awarded through competitive processes, to encourage allocation to their most productive use.

Innovative Approaches to Improve Compliance and Enforcement

With some 20 statutes to enforce, a first step is to help businesses and consumers understand the rules of the marketplace. With this in mind, the Competition Bureau is expanding the information on its Web site (**http://competition.ic.gc.ca**) and will continue to distribute information products, such as videos to help consumers avoid becoming victims of deceptive telemarketing, and the thousands of pamphlets sent out every year under its Public Education Initiative.

Industry partnerships are proving fruitful for compliance. The Office of the Superintendent of Bankruptcy is privatizing some of its information services in order to focus its resources on compliance. Measurement Canada is increasing private sector participation in the delivery of electricity and gas metering services.

Partnerships with the provinces and territories are working well in enforcement. Consumer protection against fraud will be enhanced by a recent cooperative enforcement agreement and by the launch of CANSHARE, an information-sharing network for consumer law enforcement agencies across Canada. Industry Canada will work with provincial securities commissions to avoid duplication of education and investigation.

Canada to Conduct Its First Spectrum Auction in 1999

Following extensive research and public consultations, Industry Canada has introduced a new market-oriented licensing process called spectrum auctioning. The paper entitled *Framework for Spectrum Auctions in Canada*, which was released on August 28, 1998, sets out the general approach to auctions and introduces innovations such as the creation of a secondary market, which permit the transfer of spectrum licences to third parties. Spectrum auctioning is an open, fair and efficient approach for spectrum licensing and provides an alternative option to the comparative review process.

The first spectrum auction for the 24/38 GHz frequency bands will take place in 1999, using a remote-access computerized bidding system, which will enable bidders to participate from their own offices. Future auctions will also involve specific consultations. This innovative spectrum allocation process will promote timely and efficient access to spectrum in support of the government's commitment to make Canada the most connected nation in the world by the year 2000.

Confidence instilled that the marketplace is fair, efficient and competitive

Industry Canada aims to instil confidence that the marketplace is fair, efficient and competitive. Research, the dissemination of information, expert advice and consumer education enhance the effectiveness of marketplace framework policies by keeping businesses and consumers well informed. Such information allows them to take advantage of marketplace opportunities while conducting their activities in proper accordance with marketplace rules, regulations, standards and procedures, and with confidence that the businesses they deal with are operating by the same rules.

The department is engaged in improving its service delivery, to give consumers, businesses and investors efficient and ready access to government services in a way that is reliable and responsive to their needs and circumstances (*refer to Appendix A*). Industry Canada will deliver programs through its marketplace organizations that help streamline business transactions and ensure Canada's success in the global economy. With partnerships and alternative service delivery, and taking full advantage of the new technologies, the department will continue to make great strides towards building a fair, efficient and competitive marketplace for businesses, consumers and investors.

The Service Provider Initiative

The Office of the Superintendent of Bankruptcy (OSB) will begin commercializing most of its non-core bankruptcy activities to enhance information services to clients. Once the Service Provider Initiative is operational, OSB plans to offer an improved Web site, a new help desk, increased electronic services such as electronic filing and electronic commerce, and an electronically connected insolvency community where information is shared and transmitted electronically among trustees, creditors, the courts and the OSB.

KEY ACTIVITIES FOR THE PLANNING PERIOD INCLUDE THE FOLLOWING.

- Administer the *Lobbyists Registration Act* and the *Lobbyists' Code of Conduct* and ensure that the public has full electronic access to the public information contained in the Conflict of Interest Public Registry and the Lobbyists Remote Registration System.
- Consult with clients on the implementation of a major radio licensing fee reform for non-broadcast spectrum to create a new licence fee structure that is simple, flexible and fair, and encourages the efficient spectrum use and service extension into more remote areas.
- Develop benchmarking instruments such as financial service cost calculators and guides, and evaluation tools that assess the effectiveness of voluntary industry codes governing the treatment of consumers in commercial transactions, enhancing consumers' ability to demand innovative and competitive products and services.

Accuracy of Retail Price Scanning

Scanner technology is almost 100 percent accurate, but mistakes do happen — and this makes consumers lose confidence in the technology. It's usually the human factor that causes these mistakes: someone may forget to remove a sign when a promotion ends, or new price changes downloaded into the scanner files may not have been carefully checked.

With the Competition Bureau's encouragement, major Canadian retail associations have developed a best practices guide called *Price Accuracy Guidelines: Recommendations for Canadian Retailers*, and the retailers themselves have been taking a more active role, assigning responsibilities for pricing accuracy and establishing better procedures for dealing with mistakes. What's more, it seems to be working. A follow-up survey of retail chains that had problems with pricing accuracy in 1996 has shown a 33 percent improvement.

INVESTMENT

The Importance of Investment

Improving the conditions that lead to increased business investment in Canada by both foreign and domestic sources contributes strongly to economic growth. Foreign direct investment (FDI) brings not only immediate jobs and growth, but also far-reaching economic benefits such as increased trade flows and access to global technology and management expertise. It is estimated that a $1 billion increase in foreign direct investment creates about 45,000 new jobs and raises GDP by about $4.5 billion over a five-year period. Investment in R&D is required to create the new products and processes that will increase productivity and make Canada more competitive internationally.

The importance of investment by the small business sector has been crucial to the Canadian economy, particularly in terms of job creation. Industry Canada's studies indicate that in recent years small businesses created between 70 and 80 percent of all new jobs in Canada.

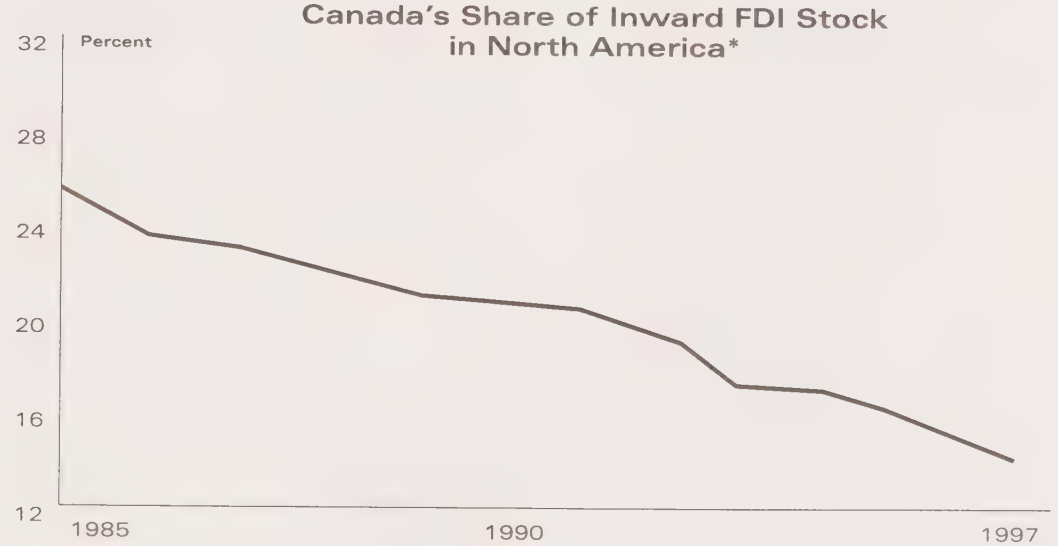
The Investment Challenge

In the 1990s, FDI in Canada accounted for 11 percent of all business capital formation. Although the stock of inward and outward FDI more than doubled during 1988-1997, reaching $188 billion and $194 billion, respectively, Canada's share of North American inward FDI stock declined by 10 percentage points to 15 percent between 1985 and 1996 (*see Figure 6*).

Canada's success in retaining and increasing its share of FDI is challenged by intense global competition for international investment. Growing competition among affiliates of multinational enterprises (multinationals) for product and research mandates presents another challenge. A wide range of generous incentives offered to investors by governments in competing countries, most notably by a number of states and municipalities in the United States, provides further evidence of stiff competition for FDI dollars. Thus, a key challenge is to capture more FDI flows, particularly those directed at the North American Free Trade Agreement (NAFTA) region. Further, this challenge must be undertaken in an environment characterized by globalization,

FIGURE 6

Canada's Share of Inward FDI Stock in North America*



* Includes FDI received by Canada, U.S. and Mexico from all sources.

Source: *World Investment Report*, 1998

the increasing mobility of capital and technology, intense competition for FDI and the volatility of financial markets, which constrain the ability of governments to influence investment and other decisions by the private sector.

Investment in Canada by Canadians is also a challenge that needs to be addressed. Investing in ourselves provides an opportunity to innovate and increase productivity. One reason for Canada's poor productivity performance has been our low investment rate, especially vis-à-vis the United States. Our investment rate in machinery and equipment as a percentage of GDP has averaged about 30 percent below that of the United States (*see Figure 3, page 6*). Furthermore, when borrowing investment funds, small businesses usually assume a higher rate of interest than their larger counterparts, as interest rates are indicators of perceived risk. Surveys by the Canadian Federation of Independent Business show that this interest rate differential has widened in the past decade, thereby acting as a deterrent for investment by SMEs. One means to encourage investment in Canada by Canadians is to improve access to investment capital.

The Government's Response

Industry Canada's efforts are part of the 1996 federal investment strategy, which provided a broad framework for all federal investment promotion activities (including domestic retention of FDI), as well as a more focussed marketing approach to specific multinationals in priority markets and target sectors. To increase and retain FDI, Industry Canada works closely with key partners and co-deliverers, including the Industry Portfolio members, DFAIT, Agriculture and Agri-Food Canada, provincial and municipal governments, business associations and intermediaries (e.g. site selectors), Canadian embassies, banks and financial institutions, and embassies of foreign governments.

The fundamental factors that attract investment are the attributes of a productive and dynamic economy: a good marketplace framework, innovation, sectors with high growth potential and a healthy relationship with our trading partners. In these respects, the department's other strategic objectives are crucial, though indirect, components of an investment strategy. Nevertheless, Canada needs to communicate the merits of its economy to potential investors.

A key element of the 1996 federal investment strategy is to provide assistance to a larger number of Canadian SMEs to form international investment partnerships that allow growth domestically and in an increasing number of markets. The department's ability to provide timely information, policies and services to clients, such as multinationals, international investors, Canadian SMEs and targeted groups, including Aboriginal people and rural communities, is equally important to the success of the investment strategy.

Industry Canada is building investor awareness and confidence in Canada as an investment location of choice, and consequently paving the way for decisions to invest and create jobs. This is being done by improving Canada's "brand image" in the international investment community, targeting potential and footloose investments by multinationals, getting the investment climate right, and stimulating domestic investment and job creation.

Key Commitments

Improved domestic and international investment climate

Industry Canada will work to improve the domestic and international investment climate by adopting competitive, efficient and fair marketplace laws and regulations for both businesses and consumers. By strengthening the competition law, implementing policies to address investment barriers related to intellectual property, patent protection and risk management, harmonizing with other jurisdictions, promoting Canadian standards, and participating in bilateral, regional and multilateral trade and investment treaties, Industry Canada, in collaboration with partners and clients, is making a significant contribution to getting the investment climate right domestically and internationally.

Key Commitments Framework

Investment: Improving conditions for investment in the Canadian economy		
Key Results	**Performance Indicators**	**Clients/Co-deliverers**
Improved domestic and international investment climate	• *World Competitiveness Report* ratings • The extent to which Canadian direct investment abroad is protected by bilateral/regional/ multilateral trade and investment treaties • Foreign barriers to investment reduced	**Clients:** • Multinationals • International and Canadian investors • Canadian SMEs **Co-deliverers:** • Industry Portfolio partners • Other government departments • Provincial governments and municipalities • Associations, business intermediaries, consumer groups • Embassies of foreign governments • Export Development Corporation, Canadian Commercial Corporation • Foreign governments, international organizations (WTO, OECD)
Increased awareness of Canada as an investment location of choice	• Awareness levels • Attitude and behaviourial change towards investing in Canada • Client feedback • Foreign media coverage • Feedback from posts/foreign governments	**Clients:** • Multinationals • International investors **Co-deliverers:** • Industry Portfolio partners • DFAIT and other government departments • Deputy Ministers Country Champions • Provincial governments and municipalities • Associations, business intermediaries • Embassies of foreign governments

Key Results	Performance Indicators	Clients/Co-deliverers
Increased attraction and retention of multinational investment in Canada	• Re-investment by multinationals operating in Canada • Investment flows by country of origin and industry • Canada's share of FDI flows to North America	**Clients:** • Multinationals • International investors **Co-deliverers:** • Industry Portfolio partners • Other government departments • Deputy Ministers Country Champions • Provincial governments and municipalities • Associations, business intermediaries • Embassies of foreign governments
Increased investment by SMEs and by Aboriginal businesses	• Number of alliances and partnerships formed • Investment, job creation, profit trends by sector • Number of supported businesses still operating profitably after two years • Number of supported or assisted businesses that grew or added employees after two years	**Clients:** • SMEs • Targeted groups (Aboriginal people, rural communities) **Co-deliverers:** • Industry Portfolio partners • Other government departments • Provincial governments and municipalities • Business associations • Banks and financial institutions

KEY ACTIVITIES FOR THE PLANNING PERIOD INCLUDE THE FOLLOWING.

- Research and analyse investment-related issues (skills, immigration, investment incentives, R&D infrastructure, taxation, market access, trade and investment irritants with our main trading partners, and so on), and advocate measures and policies to mitigate Canada's declining share of world FDI.
- Collaborate with DFAIT to consult with industry stakeholders and participate in negotiations leading to improved provisions and safeguards in multilateral, regional and bilateral investment, trade and environmental agreements that consolidate and secure market access for Canadian exports and protect our investment abroad.
- Develop, benchmark and adjust sectoral and horizontal policies to enhance the international competitiveness of Canada's business climate (for example, the spousal employment pilot project, allowing spouses accompanying temporary foreign workers in high-skill occupations in high-growth sectors to work; and the scientific, research and experimental development tax credits where work is under way to improve their effectiveness in specific industries).

Increased awareness of Canada as an investment location of choice

Industry Canada will take steps to increase awareness of Canada as an investment location of choice. Enhancing Canada's "brand image" is an effective means to eliminate the gap between perceptions held by potential investors and reality. A 1997 KPMG study, which compared the cost of doing business in selected Canadian, American and European cities, provided a strong endorsement of Canada as a choice location for investment. Other comparative studies published by international organizations and publishing houses, such as the World Economic Forum, the United Nations and *The Economist*, lend support to this view, and are being systematically communicated to key investment decision makers around the world.

Among the initiatives to increase awareness is to invite, where appropriate, the Prime Minister, other federal and provincial ministers, and Canadian-based chief executive officers in the private sector to make the case in international fora for investing and expanding operations in Canada. Our investment efforts and resources at foreign missions will be strengthened, especially in key areas such the United States and Western Europe, to enhance the capacity to promote foreign investment in Canada. A toll-free telephone service has been installed in major markets to serve potential foreign investors.

KEY ACTIVITIES FOR THE PLANNING PERIOD INCLUDE THE FOLLOWING.

- Develop information products that create a brand image of Canada as an investment location of choice within the NAFTA region, and disseminate these products to potential investors in key markets.
- Assess feedback from foreign media coverage, Canadian posts abroad, foreign governments and country champion missions to monitor the awareness levels of potential international investors and improve the effectiveness of brand image information products.

Increased attraction and retention of multinational investment in Canada

Industry Canada will work to attract and retain increased multinational investment. Investment Partnerships Canada (IPC), a joint Industry Canada-DFAIT unit, coordinates targeted campaigns to attract and retain investment by multinationals in Canada. In cooperation with embassies abroad, IPC provides one-stop servicing of the investment needs of selected multinationals. IPC also supports seven federal deputy ministers who, through the Deputy Ministers Country Champions Campaigns Program, define opportunities, build relationships and promote Canada to targeted multinationals as a place to invest. Their efforts focus on markets in Asia (South Korea and Japan), Europe (the United Kingdom, France, the Netherlands, Germany and Sweden) and the United States.

Recent Multinational Investments

- Harris Canada's $153 million investment in digital broadband wireless access technologies in Montréal and Calgary
- Bayer's $300 million expansion of its synthetic rubber manufacturing division in Sarnia, Ontario
- Michelin Tire's investments totalling $150 million in a truck tire facility and a rubber mixing plant in Nova Scotia
- Dow Chemical's $70 million pilot plant for co-polymer production
- Ericsson's creation of Ericsson Professional Services, which is expected to create 100 new high-tech jobs in Ottawa
- Alcan Aluminum's new US$1.6 billion smelter in Alma, Quebec, with expected peak employment of 650
- Bombardier's $650 million investment in the NATO Pilot Training Program in Montréal
- Astra's $150 million investment in Mississauga to manufacture and package sterile liquid drug products, with a $100 million capital investment for additional product lines by 2007

KEY ACTIVITIES FOR THE PLANNING PERIOD INCLUDE THE FOLLOWING.

- Develop strategies to retain and attract key firms, based on intelligence and thorough analysis in key sectors, such as informatics, life sciences, agri-food and biotechnology.
- Deliver investment services to Canadian firms and foreign multinationals, through the Deputy Ministers Country Champions Campaigns Program (up to 25 campaigns by country champions) or sector campaigns, aimed at encouraging new investment or reinvestment in Canada.
- Develop targeted profiles and investment strategies for multinationals, meet Canadian subsidiaries of targeted multinationals and undertake follow-up action with selected multinationals to identify investment opportunities.
- Develop new procedures to designate Canadian testing and certification bodies qualified to test and certify information and technology products and services in accordance with mutual recognition agreements with other countries, thus positioning Canada as a choice location for investment in the manufacture of knowledge-based products and services for export to these countries.

Increased investment by SMEs and by Aboriginal businesses

Industry Canada will work towards increased investment by SMEs and targeted groups that play a major role in stimulating growth and jobs in the Canadian economy. Improved access to capital and information is provided to small businesses, Aboriginal people and remote communities through the *Canada Small Business Financing Act* (CSBFA), Aboriginal Business Canada, FedNor and community development programs.

KEY ACTIVITIES FOR THE PLANNING PERIOD INCLUDE THE FOLLOWING.

- Provide advice and business intelligence to Canadian firms in support of their efforts to seek foreign partnerships or alliances for their investment initiatives.
- Implement the new CSBFA program, which replaces that of the *Small Business Loans Act* on April 1, 1999. The Small Business Loans Administration anticipates providing loan insurance on some 30,000 loans annually, representing approximately $2 billion in investment.
- Co-sponsor the 1999 International Small Business Congress with the Canadian Federation of Independent Business in October in Toronto. This major international event will bring leading small businesses, policy makers and researchers from around the world to Canada.
- Implement the new Aboriginal business development initiatives, which aim to improve access to

capital for Aboriginal entrepreneurs through interest rate buy-downs and credit enhancement, and to build capacity through training and development for Aboriginal financial institutions. The initiatives also aim to provide information and support tailored to the needs and interests of Aboriginal entrepreneurs through the establishment of Aboriginal Business Service Networks, a new core service of the Canada Business Service Centres. A further aim of the initiatives is to increase the uptake by Aboriginal people of departmental programming by improving the dissemination of information and heightening cultural sensitivity in the presentation of this information.

Aboriginal companies are a dynamic and growing presence in Canada's economy. Their success is contributing to the self-sufficiency of Aboriginal communities and is having a positive effect on the Canadian economy. Between 1981 and 1996, the number of Aboriginal people who were self-employed grew more than two and a half times as fast as the national increase in self-employment. Results from the Aboriginal Business Survey suggest that the 12,710 increase in Aboriginal businesses since 1981 has generated about 48,500 new jobs.

Aboriginal Business Canada provides a broad range of services, information and support to its clients. These services and products promote innovation, encourage connectedness, increase trade and attract investment, to help build the Aboriginal economy and integrate it into the national and international economies.

- Improve access to capital for small businesses in Northern Ontario by leveraging up to $5 million in new commercial lending, through the establishment and maintenance of partnerships with financial institutions; provide up to $2 million in additional investment funds to Community Futures Development Corporations (CFDCs); support pre-commercial R&D and marketing; and implement special initiatives designed to help Aboriginal people, youth, women and Francophones overcome the barriers they face in accessing capital. FedNor will also pursue enhanced community-based economic development and diversification in rural Ontario through strategic planning, small business counselling and investments, as well as by administering contribution agreements with and providing functional support to 52 CFDCs in Ontario and the Ontario Association of CFDCs.

FedNor is the federal economic development initiative for Northern Ontario. The 1998 budget recognized the need to promote economic growth, diversification, job creation and sustainable, self-reliant communities in Northern Ontario with continued support of $20 million annually.

FedNor, working cooperatively with community partners and other organizations, supports

- investment, by improving small business access to capital;
- connectedness, by improving small business access to information;
- innovation and trade, by improving small business access to markets; and
- investment, trade, innovation and connectedness, by encouraging community alliances.

TRADE

The Importance of Trade

Great potential for creating long-lasting, high-quality jobs results from increasing the number of exporting firms, especially SMEs in all sectors, and from diversifying the markets to which they export. A firm that succeeds globally is also more competitive at home.

Canada's prosperity and its ability to create jobs are directly linked to how well Canada capitalizes on international opportunities. International trade has become an important source of economic growth and job creation for Canada.

Canada has become a world-class trading nation. Canada's trade orientation is more than two and a half times that of other G-7 economies, having increased sharply following the Free Trade Agreement and NAFTA. This trend was pervasive in all industries and across all provinces and regions in the economy. Much of the increase in trade orientation can be attributed to our increased trade linkages with the United States, and is indicative of greater product and service specialization in the economy. Other economic factors accounting for Canada's improved aggregate trade performance in the 1990s include the stronger growth in U.S. domestic demand relative to Canada, and improvements in cost competitiveness, driven in particular by the exchange rate.

Canada — A Trading Nation

- In 1997, our imports of goods and services rose to nearly 39 percent of GDP, which is more than twice the G-7 average; 40 percent of the goods and services we produced were exported internationally, which is well over three times the U.S. and about two and a half times the G-7 average.
- Net exports contributed directly to 15 percent of economic growth and one in ten of all net new jobs created in Canada between 1990 and 1997.

The Trade Challenge

Economic difficulties around the world have dampened expectations for the growth of trade in 1999. In addition, in Canada and internationally, the number of trade disputes has escalated and there is growing concern with the implications of increasing globalization. This may affect the trade negotiations in which Canada is involved, such as the Free Trade Agreement of the Americas, as well as the potential launch of broad-based negotiations in the WTO.

Moreover, there are indications that Canada's trade performance must be improved if we are to continue to build on the strong foundation that has been laid. Since 1997, imports have been growing faster than exports, and our trade shares have slipped in Asia and Europe. World commodity prices have been declining, which has contributed to the worsening situation with the current account balance. The recent export boom was largely driven by strong growth in U.S. domestic demand, but our market share in the United States increased only slightly. In relation to that of other G-7 countries, the performance of Canada's priority sector exports improved in the 1990s. However, these exports' share of total Canadian exports remains unchanged. And finally, our exports are still dominated by a few large exporters, with a very low participation rate among SMEs.

In addition to efforts to improve international trade performance, there is a need to ensure that the domestic market functions effectively, and that barriers to trade within Canada are reduced. Internal trade barriers make it difficult for firms to expand across Canada and achieve the economies of scale necessary to confront international competition. For example, they can raise the costs of fundamental business inputs such as electricity. The costs of government are raised if inefficient and discriminatory procurement practices are permitted, and barriers to labour mobility may impose significant hardship on individual Canadians, as well as raise costs for business.

The Government's Response

Canada has developed an International Business Development (IBD) strategy to address these and other trade challenges. The overall objective is to improve and modernize trade services to existing Canadian exporters, and to help prepare new exporters for international markets. The strategy seeks partnerships among export service providers, harnessing the collective strengths of all participants to leverage diminished resources, reduce overlap, set priorities, improve market intelligence and sourcing systems, and improve and simplify program and service delivery. This approach has become known as "Team Canada Inc," and now includes 20 federal departments and agencies,working in partnership with the provinces and territories and the private sector, to help Canadian companies succeed in international markets. Team Canada Inc partners link their collective resources to provide seamless market information, export counselling, skills development, market entry support and trade financing services to prospective and existing Canadian exporters.

The first annual IBD business plan, produced in 1998, was aimed at improving the transparency of the government's strategic approach to the international business agenda, and providing greater accountability for results. The IBD business plan is the agreed framework to be used by key partners. The IBD strategy has four key results areas:

- maintained and improved secure market access;
- internationally competitive and export-oriented industry;
- increased exports of Canadian goods and services;
- increased business investment.

Industry Canada contributes to the attainment of these key IBD results in the following ways. The department has adopted a strategic trade objective of "working with Canadian companies to increase Canada's share of global trade." The International Trade Centres (ITCs) of Industry Canada, located throughout Canada, and the department's Trade Team Canada Sector (TTCS) teams are instrumental in the delivery of Canada's trade program. The TTCSs and ITCs play a leadership role in the development of sector strategies and regional plans, respectively, which guide and focus the IBD activities of industry and Team Canada Inc partners, regionally and nationally. ITCs deliver the Team Canada Inc exporter services identified above, provide support for incoming and outgoing missions, arrange export information workshops, and deliver DFAIT's trade programs, such as the Program for Export Market Development and the New Exporters to Border States. They also play an essential role in the coordination of the regional trade networks that regroup the federal, provincial and private sector partners delivering exporter services in the regions. The TTCS team plans and implements national sectoral trade development initiatives with industry and works in partnership with DFAIT posts and the International Business Opportunities Centre to link exporters with international business opportunities in priority markets abroad.

To address internal trade issues, the federal government, provinces and territories signed the Agreement on Internal Trade in 1994. The agreement is a first step in dismantling barriers, but more needs to be done to complete mandated negotiations, streamline and improve procedures for resolving disputes, and reduce the number of exceptions. As recognized in *A Framework to Improve the Social Union for Canadians*, there is a need to ensure timely implementation of the obligations outlined in the chapter on labour mobility that relate to the mutual recognition of occupational requirements. There is also a need to identify more explicitly the nature of the problems posed by internal trade barriers and the actions governments should take to address them. These concerns must be brought to the attention of all governments, since changes to the Agreement on Internal Trade can be made only with the approval of all signatories.

Industry Canada's other strategic objectives also make significant contributions towards increasing Canada's share of global trade. Marketplace frameworks are important for the harmonization of rules

and reduction of barriers across borders as well as for the recognition of intellectual property rights. Innovation and productivity are the keys to competing in world markets at a time when economic crises elsewhere are reducing the demand for exports. Connectedness fosters expertise and growth in leading-edge technologies, products and services to give exporters the edge they need in a market with enormous growth potential.

Key Commitments

Secure market access maintained and improved

Industry Canada will work to maintain and improve secure market access. Canada's market access is best served by a trade regime/environment that can provide certainty and predictability to enable long-term business planning. Canada has already negotiated a more liberal, rules-based trade environment through various agreements, but must build on these successes by playing a leading role in further strengthening the international rules framework.

KEY ACTIVITIES FOR THE PLANNING PERIOD INCLUDE THE FOLLOWING.

- Participate in the negotiation of multilateral and/or bilateral trade agreements to open foreign markets to the goods and services of Canadian business; provide a full range of trade policy expertise in the negotiation of agreements with trade implications; and monitor, review and protect the rights obtained in such agreements by the use of dispute settlement measures to ensure that Canadian companies obtain full rights and trading benefits.
- Coordinate federal implementation of the Agreement on Internal Trade, complete outstanding negotiations, and work with provincial and territorial governments to establish a consultation process aimed at identifying priority areas for action under the agreement.

In collaboration with the provinces and territories, Industry Canada is reducing consumer-oriented internal trade barriers by

- harmonizing the rules on disclosing the cost of consumer credit (*Minister's Policy Agreement, Fall 1997*; federal and provincial legislation/regulations begin to be put in place, fall 1999);
- creating consumer laws for the electronic marketplace (consumers and electronic commerce principles, March 1999; initial proposals to ministers for amendments to laws, fall 1999);
- introducing an agreement for the cooperative enforcement of consumer protection laws (approved by ministers, November 1998; expected to be signed by all ministers and effective April 1, 1999);
- implementing CANSHARE, an information-sharing network for consumer law enforcement agencies (fall 1998).

- Continue to use mutual recognition agreements (MRAs) between Canada and key foreign markets to support trade in telecommunications products and services. MRAs will be implemented with the European Union (EU), Switzerland, and APEC, and completed with South Korea and the Organization of American States. Canadian test labs for the certification of telecommunications products and services will be selected in accordance with the EU, APEC agreements and others, as required. Certification is an integral part of MRAs and serves to attract investment from businesses targeting countries with which Canada shares easy access. Industry Canada will continue to promote these new MRA trade opportunities to Canadian firms and provide information on the associated regulatory requirements of MRA partners.

Key Commitments Framework

Trade: Working with Canadian companies to increase Canada's share of global trade		
Key Results	**Performance Indicators**	**Clients/Co-deliverers**
Secure market access maintained and improved	**Reduced internal and external trade barriers and irritants:** • Progress toward the opening of markets • Resolution of trade irritants • Reduction of trade barriers	**Clients:** • Industry • Consumers **Co-deliverers:** • Other government departments (DFAIT, the Department of Finance)
Export capability and preparedness — internationally competitive and export-oriented industries and firms	**Expanded business awareness of global market opportunities:** • Level of interest of firms, particularly SMEs, in exporting • Use of *ExportSource*, calls to 1-888-811-1119 **Seamless and targeted services delivered in a consistent manner, through Team Canada Inc:** • Number of Team Canada Inc partners • Number of partners actively contributing to Team Canada Inc, Regional Trade Networks, regional trade plans, Trade Team Canada Sectors and the Canadian Tourism Commission • Identification of gaps and overlaps in service, and plans/targets to address them • Positive client feedback • Partner feedback • Extent to which service standards are met • Increased use of products and services	**Clients:** • SMEs • Women entrepreneurs • Aboriginal enterprises • Priority sectors • Tourism industry **Co-deliverers:** • DFAIT • Agriculture and Agri-Food Canada • Industry Portfolio partners (e.g. regional development agencies) • Other government departments • Provinces • Forum for International Trade Training • Associations • Educational institutions

Key Results	Performance Indicators	Clients/Co-deliverers
Export capability and preparedness — internationally competitive and export-oriented industries and firms *(cont'd)*	**Increased number of export-ready/export-oriented firms:** • Number of export-ready firms, particularly SMEs (target of 6,250 new export-ready SMEs by 2000-01) • World Information Network for Exports (WIN Exports) registrations	
International market development — increased exports of Canadian goods and services	**Increased number of new exporters and diversified markets:** • Number of new exporters (target of 5,000 new exporters by 2000-01) • Business generated by the International Business Opportunities Centre • Client use of services **Improved market share by key sectors in their key markets:** • Market share in key priority and emerging markets	**Clients:** • Export-ready firms, SMEs and entrepreneurs • Priority sectors (e.g. aerospace, information technology, tourism) **Co-deliverers:** • DFAIT • Industry Portfolio partners • Other government departments, provinces • Associations

- Encourage trading partners to adopt effective intellectual property obligations, including measures to enforce intellectual property rights; and work to resolve disputes.

Export capability and preparedness — internationally competitive and export-oriented industries and firms

Recognizing that productivity improvements occur at the firm level, Industry Canada will take steps to enhance the export capability and preparedness of Canadian firms to create internationally competitive and export-oriented industries and firms. Developing, strengthening and broadening the international competitiveness and export capabilities of Canadian firms is a prerequisite to increasing the number of firms actively exporting. Industry Canada needs to foster a mindset for global markets, and encourage more companies to make their products and services export-ready.

The Small Business Info-Fairs showcase a wide range of federal government programs and services for small business. Organized by members of the Industry Portfolio and sponsored by the Business Development Bank of Canada, Info-Fairs provide small business with support in getting started and in the areas of strategic information, financing, exporting, accessing technology and human resources. For 1999, these successful events will take place in 25 small centres across the country.

Here's what some of the 16,000 entrepreneurs who visited last year's Info-Fairs had to say:

"Clear and pertinent information."
— Drummondville, Quebec, 1998

"A lot of information in a short time."
— Hamilton, Ontario, 1998

"Do it again next year."
— Edmonton, Alberta, 1998

"Keep up the good work."
— Charlottetown, P.E.I., 1998

KEY ACTIVITIES FOR THE PLANNING PERIOD INCLUDE THE FOLLOWING.

Expand business (particularly SMEs) awareness of global market opportunities

- Organize and participate in more than 700 outreach seminars and workshops to brief SMEs on global opportunities and participate in at least 250 trade shows or Info-Fairs, and give speeches at prospective exporter industry conferences to reach out to prospective exporters.
- Provide easy access to the programs and services of member departments through a national toll-free number (1-888-811-1119), which anticipates 16,000 enquiries annually, and through *ExportSource*, Team Canada Inc's on-line resource for export information (**http://exportsource.gc.ca**). *ExportSource* content will be improved by implementing the re-engineered guide, *Exporter Preparation*, and the new *Canadian Exporter's Guide to Intellectual Property*, and by targeting an increase in client satisfaction from 68 percent to 70 percent.
- Lead a federal/provincial analysis of exporter development services, which to date has resulted in a regrouping of core services under five areas: general information, skills development, export counselling, market entry support and trade financing. Further analysis is under way to identify gaps, overlaps and best practices in the areas of skills development and export counselling. Recommendations are expected to be presented to federal and provincial ministers of trade in the spring of 1999. Next steps will include a review of trade financing services, followed by market entry support services.
- Support the Trade Commissioner Service Outreach Program's exporter awareness initiative, which has a target (to the year 2001) of sending 150 officers to meet 600 firms in 45 cities across Canada.

Provide seamless and targeted services, delivered in a consistent manner

Team Canada Inc

The Team Canada Inc federal network was expanded in 1998-99 to include 20 federal departments and agencies working toward a single integrated International Business Development business plan.

The focus for 1999-2000 will be to link those new partners to Team Canada Inc tools, namely *ExportSource* and the toll-free export information service number (1-888-811-1119).

- Develop the "Going Global" exporter preparation workshops, in partnership with the Forum for International Trade Training, to respond to the need of SMEs for shorter and more targeted exporter training courses. (A total of five new modules will be developed by the end of 1999-2000.)
- Support the International Business Opportunities Centre, which is jointly operated with DFAIT, in distributing export leads from abroad to 10,000 WIN Exports registered suppliers across Canada.
- Implement performance measurement systems, including enhanced measurement and reporting on the profile and growth of the exporter community, a Regional Trade Network partners survey to assess satisfaction with the partnership and the contributions of Industry Canada's International Trade Centres (ITCs), a client survey to assess satisfaction with Team Canada Inc partner services and their added value, and an ITC performance tracking system.

Increase the number of export-ready/export-oriented firms, including SMEs, and Aboriginal and women entrepreneurs

- Develop more Aboriginal exporters by focussing on capacity-building activities, such as seminars and networking initiatives, and advocating for increased Aboriginal participation on Trade Team Canada Sector teams and sectoral advisory groups on international trade, as well as for the formation of an Aboriginal trade task force.
- Promote the establishment of export clubs and support their activities by recruiting firms for participation on Team Canada and other trade missions.
- Document recent trends in economic activity for women and Aboriginal entrepreneurs, including an examination of their trade orientation.

The Canada–U.S.A. Businesswomen's Trade Summit in Toronto, May 1999

- Provides a forum for 150 Canadian and 150 U.S. businesswomen to discover the potential to grow their companies by conducting business across the Canada–U.S.A. border.
- Industry Canada is playing a leadership role in organizing and promoting the summit, in partnership with the private sector, the provinces, other federal departments and U.S. partners.

- Support private sector leaders from capital project industries, utilities and the financial community in the implementation of an action plan aimed at increasing the success of Canadian firms pursuing business opportunities in the rapidly growing and challenging global public-private infrastructure markets, focussing on projects in the transportation, communications, energy and environment sectors.

International market development — increased exports of Canadian goods and services

With respect to international market development, Industry Canada will work to increase exports of Canadian goods and services. The international marketplace is evolving quickly and becoming more complex and competitive. Industry Canada's activities must ensure that Canadian companies have the support they need to pursue international business opportunities.

Winning in Global Public-Private Infrastructure Markets

Despite widely recognized technical strengths in building infrastructure, Canadian firms have been losing out on opportunities to win projects in the new and growing, trillion-dollar, global public-private infrastructure (PPI) markets. To address this issue, Industry Canada brought together concerned business leaders from all PPI stakeholder groups in a national conference in September 1998. Agreement was reached on what actions are needed most. Private sector players subsequently formed an ad hoc PPI steering committee to ensure follow-through on the action items agreed to at the conference:

- increase support for Canadian firms during the crucial PPI project development stage;
- develop new PPI financing vehicles and improve the tax and regulatory environment for PPI;
- improve firms' PPI project development skills, because PPI offers great benefits to the national economy and provides firms with the track record to assist them in competing internationally;
- promote the wider application of PPI projects in Canada and improve the policy environment for effective PPI business development.

KEY ACTIVITIES FOR THE PLANNING PERIOD INCLUDE THE FOLLOWING.

Increase number of new exporters and diversify markets

- Support the introduction of new products or the entrance into new markets by delivering DFAIT's Program for Export Market Development (approximately $9.7 million of requests will be funded), New Exporters to Border States (NEBS) (at least 147 new exporters will be recruited), and Reverse NEBS (16 anticipated) missions and by organizing or participating in more than 700 ad hoc missions, for example, a trade mission to Central America for SMEs from Northern Ontario and a mission of young entrepreneurs to Northern California.
- Continue to lead the development of Indigenous-to-Indigenous trade by developing, in coordination with qualified Aboriginal exporters, the National Aboriginal Economic Development Board, DFAIT, the Canadian International Development Agency, and Indian and Northern Affairs Canada, a focussed strategy targeted at approved contracts for international consulting work in Indigenous communities in Central and Latin America.
- Increase market opportunities at home and abroad for Canadian "climate-friendly" technologies and improve the marketing of Canadian environmental companies through enhanced access to relevant federal programs, services, and strategic information and intelligence.

Improve market share by key sectors in their key markets

- Develop and implement, with the corresponding industry members and provincial Regional Trade Network partners, priority sector trade strategies and programs through the Trade Team Canada Sectors, to improve market share in priority sectors and markets.
- Lead the promotion of Canada as a premier tourist destination. Through a unique public-private sector partnership, the department promotes the growth and profitability of Canada's tourism industry. It carries out research to measure the economic impact and employment generation of tourism in Canada, to identify the most appropriate product/market matches, and to ensure the highest return on marketing investments. The long-term objective is to achieve a one percentage point increase in share of the world tourism market by developing Canada as a four season destination.

The Canadian Tourism Commission, a special operating agency of Industry Canada, promotes Canada as the premier four season destination to connect with nature and to experience diverse cultures and communities.

- Tourism spending in Canada reached $44 billion in 1997.
- Tourism spending by visitors increased by more than 5.2 percent per year over the past decade to reach $12.7 billion in 1997.
- Canadian tourism directly employed more than 500,000 people in 1998.
- Canada is ninth of the top world tourist destinations. The number of international tourists surpassed 17.6 million in 1997 — the most ever.

The Canadian Tourism Commission is a unique public-private sector partnership that provides an innovative approach to tourism: one that is industry led and market driven.

http://www.canadatourism.com

- Help create business opportunities for Canadian firms by supporting the Francophone Summit to take place in Moncton in September 1999. Industry Canada will be ensuring maximum commercial impact by participating in the Third Forum of Francophone Business People of Canada and the seventh Francophone Business Forum, and by establishing a virtual trade show to prolong and expand the potential business opportunities.

CORPORATE AND MANAGEMENT SERVICES

The vast majority of Industry Canada's employees deliver the department's programs and services that are focussed on its five strategic objectives. They are in turn supported by the employees of Corporate and Management Services whose objective is to support Industry Canada's organizations, through the provision of corporate financial, administrative and advisory services. Like other federal government departments, Industry Canada is incorporating the principles of effective, modernized comptrollership in the way it conducts its business.

Corporate and Management Services provides relevant, timely and credible information that supports Industry Canada's decision-making process and ensures the transparency of the decision-making process of the Government of Canada.

- Human Resources Branch
- Communications Branch
- Informatics Corporate Support
- Comptroller's Branch
- Facilities Management
- Distribution, Mail and Records Services
- Management Consulting Centre
- Regional Corporate Services
- Audit and Evaluation Branch
- Ethics Counsellor
- Executive Services

KEY ACTIVITIES FOR THE PLANNING PERIOD INCLUDE THE FOLLOWING.

- Implement the Industry Canada People Management Plan with its goals of renewal, retention, representation and recruitment. As we approach the mid-point of the plan, priorities include conducting a second employee survey, implementing the second stream of the social science support (SI) Bridging Program, introducing a more proactive approach to the recruitment of

university graduates for the ES, CO and ENG groups, and refocussing the corporate training program. Further priorities include implementing an invigorated career development program for both junior and senior professional groups, launching a new recognition program, and implementing a marketing and communication strategy to share our accomplishments and successes related to our commitment to becoming the employer of choice. Four million dollars per year, for three years, has been allocated to realizing this plan.

Industry Canada's SI Bridging Program Helps Employees Achieve Their Career Goals

The official launch of the second year of the SI Bridging Program took place in February 1999. This career development opportunity will provide 15 of Industry Canada's exceptional employees in the administrative and support categories with the skills and knowledge to enter a professional career stream as a research assistant. One of the 17 candidates who successfully completed the first year of the program noted that "the SI program presents a win-win scenario. I win because I have improved skills, greater knowledge and the opportunity for advancement in other fields; the government wins because it has developed a more skilled, knowledgeable and adaptable resource."

- Inform Industry Canada's stakeholders and the public about the government's strategy for jobs, growth and adapting to the knowledge-based economy and society. Communications will highlight innovative programs and services, and demonstrate that the department is establishing partnerships and taking steps to work with businesses, governments, learning institutions and individual Canadians to build on our achievements to date.
- Create in Industry Canada a world-class information technology infrastructure with which staff can deliver to the department's clients a full range of programs, services and information. It is critical for the achievement of the goals of Industry Canada's Connecting Canadians initiative that the department have in its workplace the most modern and capable tools available — those of information technology. Current projects include implementing a secure electronic commerce infrastructure for both external and internal applications, renewing office tools by replacing the electronic mail system and addressing needs to manage electronic records, and implementing best practices (call centre, performance measurement) to support local systems users.
- Develop a departmental business resumption plan for possible Year 2000 contingency purposes.
- Develop a department-wide solution for the management of electronic records.
- Develop a management framework and management system for the "greening operations" component of the department's Sustainable Development Strategy.
- Increase Industry Canada employees' awareness of the needs of the official languages minority communities. Prepare a three-year action plan for section 41 of the *Official Languages Act* and annual achievement reports.
- Change the status of the Canadian Tourism Commission, from a special operating agency to a Crown corporation. This change is in recognition of its successful partnership with the private sector, and provincial and territorial governments in promoting tourism. This new status will enable the Canadian Tourism Commission to move forward to strengthen its ability to work with its partners, respond more quickly to the marketplace and assume a more businesslike approach.

Section IV
Consolidated Reporting

A. Chart on Legislative and Regulatory Initiatives

Significant Regulatory Proposal

Regulation	Expected Result
Radiocommunication Regulations — Non-broadcast Radio Licensing Fee Reform — A new licence fee structure for non-broadcast spectrum must be put in place because new technology has dictated the need for a change.	There will be a new licence fee structure for non-broadcast spectrum that is simple, flexible and fair for all applicants.

Note: A comprehensive list of regulatory proposals and a complete listing of the acts and regulations under which Industry Canada operates appear in Section V — Supplementary Information.

B. Sustainable Development Strategy

Industry Canada's Sustainable Development Strategy commits the department to promoting sustainable development while pursuing its overall mission to support a growing, competitive knowledge-based economy. The commitment requires the department to work toward four strategic objectives and nine related priorities through the delivery of 27 specified actions. Some of the actions comprise discrete products or services, while others are being continuously delivered throughout the three-year implementation period of the strategy.

The chart on Industry Canada's Sustainable Development Strategy (*see page 56*) presents key targets/performance indicators as well as key expected results for the strategy. This information reflects the contents of the strategy.

The targets and action items are expected to help improve decision making, by increasing knowledge of sustainable development; to augment understanding of innovative approaches to sustainable development; to encourage knowledge sharing and to build partnerships. They are also expected to contribute to the implementation of voluntary approaches and to the development of environmental and enabling technologies that advance sustainable development.

The sustainable development Web site contains more information on the expected deliverables of individual action items as well as their timing (**http://strategis.ic.gc.ca/sd**).

Summary of Sustainable Development Objectives, Targets and Expected Results

Marketplace climate – Foster a marketplace climate that promotes sustainable development

Targets/Performance Indicators	Expected Results
Assess by December 1999 and produce a report on the links between marketplace "ground rules" and sustainable development on one legislative act administered by Industry Canada.	Better understanding of the links between the *Canada Business Corporations Act* and sustainable development.
Advocate sustainable development options by 2000 by preparing analysis and foundation papers for eight industrial sectors and thereby contribute to the government's climate change strategy. In addition, conduct an evaluation and produce a paper on the implication for Canadian industry competitiveness of actions required to address the climate change challenge.	Improved understanding of the potential costs and benefits to industry of reducing industry-related greenhouse gas emissions and how these benefits can support innovation in Canada.
Promote the use of voluntary initiatives to advance sustainable development by 2000 by publishing one report on voluntary codes and supporting one research project on voluntary approaches.	More informed government, business, consumers and environmental groups in terms of the conditions under which voluntary codes are most likely to be successful, through the publication of relevant information. Enhanced awareness of the potential application of voluntary initiatives by business by determining areas for improvement and identifying candidate sectors for new voluntary endeavours.
Increase consumer awareness of sustainable development issues by 2000 by providing them with information to make informed decisions that contribute to sustainable development (e.g. paper on sustainable consumption).	Improved integration of consumer perspectives into sustainable development policy, emanating from consumer research, partnerships, networks or advocacy work.

Note: All annual date references are intended to cover the period until the end of the calendar year noted, unless otherwise specified.

Innovation *— Enhance the ability of Canadian firms to develop and use innovative technologies and tools that contribute to sustainable development*

Targets/Performance Indicators	Expected Results
Work in partnership with industry and governments to further develop by 2000 at least two innovative tools and practices that improve business and environmental performance.	Increased integration of the sustainable development perspective into the department's Sector Competitiveness Frameworks. Influence and inform the business community, including SMEs, by demonstrating through business case studies, the benefits of implementing environmental management systems such as ISO 14001. Enhanced support and encouragement for using the voluntary standards system as a tool to promote sustainable development through Standards Council of Canada representation.
Encourage, before the end of fiscal year 1999-2000, investments in the development and diffusion of clean-production and enabling technologies that produce long-term economic and environmental benefits, by supporting a minimum of eight strategic projects as well as through improved information products (for example, the development and enhancement of Web sites that promote sustainable development).	Development and adoption of new technologies supportive of sustainable development objectives primarily through the Technology Partnerships Canada program. Enhanced awareness of sustainable development initiatives through the establishment of a sustainable development Web site. Updated and enhanced Canadian Environmental Solutions data base to provide new information for business on environmental technologies, including clean-production and enabling technologies. Improved awareness of sustainable development among SMEs through new information on the Canadian Business Environmental Performance Office Web site.

Trade and Investment — *Encourage trade and investment flows that contribute to sustainable development in Canada and abroad*

Targets/Performance Indicators	Expected Results
Encourage by 2000 the export of Canadian knowledge, products, practices and technologies that further the objectives of sustainable development through the negotiation of up to six bilateral cooperative agreements to deliver capacity-building and technology transfer activities.	Improved access to domestic and global market opportunities for Canadian environmental companies.

Stewardship and Management — *Continue to improve the capacity of Industry Canada to manage and deliver departmental policies, programs and operations that contribute to sustainable development*

Targets/Performance Indicators	Expected Results
Improve awareness and understanding before 2000 of the sustainable development implications of existing and proposed departmental activities, through the use of improved environmental policy assessments on at least two departmental initiatives; training activities that include at least one course and three seminars for departmental employees; and a minimum of two published papers from related policy research and analysis.	Better understanding of approaches for undertaking environmental assessments of new policy and program proposals on a pilot project basis. Enhanced knowledge of sustainable development concepts and practices by affected policy and program officers through training. Improved policy research on the factors that contribute to sustainable development in a knowledge-based economy.
Continue during 1999 and 2000 to develop a more comprehensive environmental management system and integrate it into the departmental business planning system, through the appointment of a Chief Environmental Steward, the establishment of a coordinating Greening Operations Committee and the development and implementation of an appropriate work plan.	Establishment of an appropriate environmental management system with relevant baseline data. Increased integration of environmental considerations into operational decisions and the department's planning system.
Develop baseline environmental information and implement a reporting approach for measuring departmental progress on greening operations by 2000.	

Targets/Performance Indicators	Expected Results
Work to ensure that, by 2000, the day-to-day physical operations at Industry Canada have minimal impacts on the environment, by implementing the Greening Operations Action Plan. More specifically: • evaluate and, where appropriate, implement the Federal Buildings Initiative or an equivalent program for energy conservation and water conservation in facilities housing 80 percent of department employees by fiscal year 2000-01; • increase the proportion of recycled paper purchases to 50 percent of all paper purchases by January 1999; • put a green procurement policy in place by January 1998, and develop a list of green suppliers by January 1999; • use alternative fuels, as required by the *Alternative Fuels Act*, in at least 75 percent of vehicles where operationally feasible, and purchase alternative fuel vehicles as follows: 50 percent by 1997-98, 60 percent by 1998-99 and 75 percent by 1999-2000; • train all regular drivers (in green driving practices) by April 2000; • reduce solid waste generation by 50 percent over 1988 levels by 2000, in accordance with the overall Green Plan target; • establish three pilot depots (for re-using supplies and equipment) by March 1998, evaluate the results of the pilots and take further appropriate decisions by December 1998; • eliminate halon from Industry Canada facilities by April 2000; • identify facilities at risk from toxic materials and complete audits and inspections by April 1999.	Reduced use of raw materials, energy, water and other resources; reduced generation of waste, toxic substances and emissions. Assurance that Industry Canada meets or exceeds the letter and spirit of federal environmental laws and, where appropriate, is compatible with provincial and international standards.

C. Chart on Year 2000 Initiatives

Issue	Expected Results
Year 2000 readiness of Industry Canada systems	• Industry Canada has no government-wide mission critical systems. • Industry Canada has identified 41 departmental critical systems. • Before February 1999, 25 of the 41 identified critical systems were made Year 2000 ready. • Before June 1999, 37 of the 41 identified critical systems will be Year 2000 ready. • Before October 1999, all 41 critical systems will be Year 2000 ready. • Either all desktop hardware and software will be upgraded to be compliant or workarounds will be provided to ensure Year 2000 compliance. • Smaller systems are being reviewed and will be readied for Year 2000 by June 1999. • Year 2000 contingency plan for departmental systems will receive priority in 1999. • A business continuity plan will set out the actions that the department will undertake to mitigate the risk and consequences, notably for client service, of business disruptions that may occur as a result of internal or external break-downs associated with Year 2000 or other exceptional factors.

D. Industrial and Regional Development Program

Section 14 of the *Industrial and Regional Development Act* states that an annual report to Parliament, on the administration of the Industrial and Regional Development Program (IRDP), should be tabled by the first day of the month of June following the close of each fiscal year. Since there is no new activity to report for the IRDP, Industry Canada is fulfilling its reporting requirements for fiscal year 1998-99, under the consolidated reporting provisions of the Main Estimates, *Report on Plans and Priorities*, rather than in a separate annual report.

The IRDP terminated on June 30, 1988, and since that time, no further applications for assistance under the program have been accepted. All pending applications and offers of assistance were disposed of prior to 1998-99. Further details on the disposition of applications received and commitments made under the program may be found in the annual report tabled for 1996-97. All financial commitments by Industry Canada under the IRDP have now been fully expended.

The *Industrial and Regional Development Act* remains in effect to allow for the ongoing repayment of the financial assistance provided under the program, in 1999-2000 and future years.

Section V
Supplementary Information

FIGURE 7

Spending Authorities
Ministry Summary Part II of the Estimates

Vote	(thousands of dollars)	1999–2000 Main Estimates	1998–99 Main Estimates
	Industry Canada Program		
1	Operating expenditures	**428,903**	426,162
5	Grants and contributions	**424,247**	473,012
(S)	Minister of Industry — Salary and motor car allowance	**49**	49
(S)	Insurance payments under the Enterprise Development Program and guarantees under the Industrial and Regional Development Program	**10,000**	10,000
(S)	Canadian Intellectual Property Office Revolving Fund	**(4,891)**	(4,864)
(S)	Liabilities under the *Small Business Loans Act*	**57,000**	65,200
(S)	Contributions to employee benefit plans	**46,366**	45,309
	Total Budgetary	**961,674**	**1,014,868**
L10	Payments pursuant to subsection 14(2) of the *Department of Industry Act*	**300**	300
L15	Loans pursuant to paragraph 14(1)(*a*) of the *Department of Industry Act*	**500**	500
	Total Non-budgetary	**800**	**800**
	Total Program	**962,474**	**1,015,668**

FIGURE 8

Industry Portfolio Organizational Structure

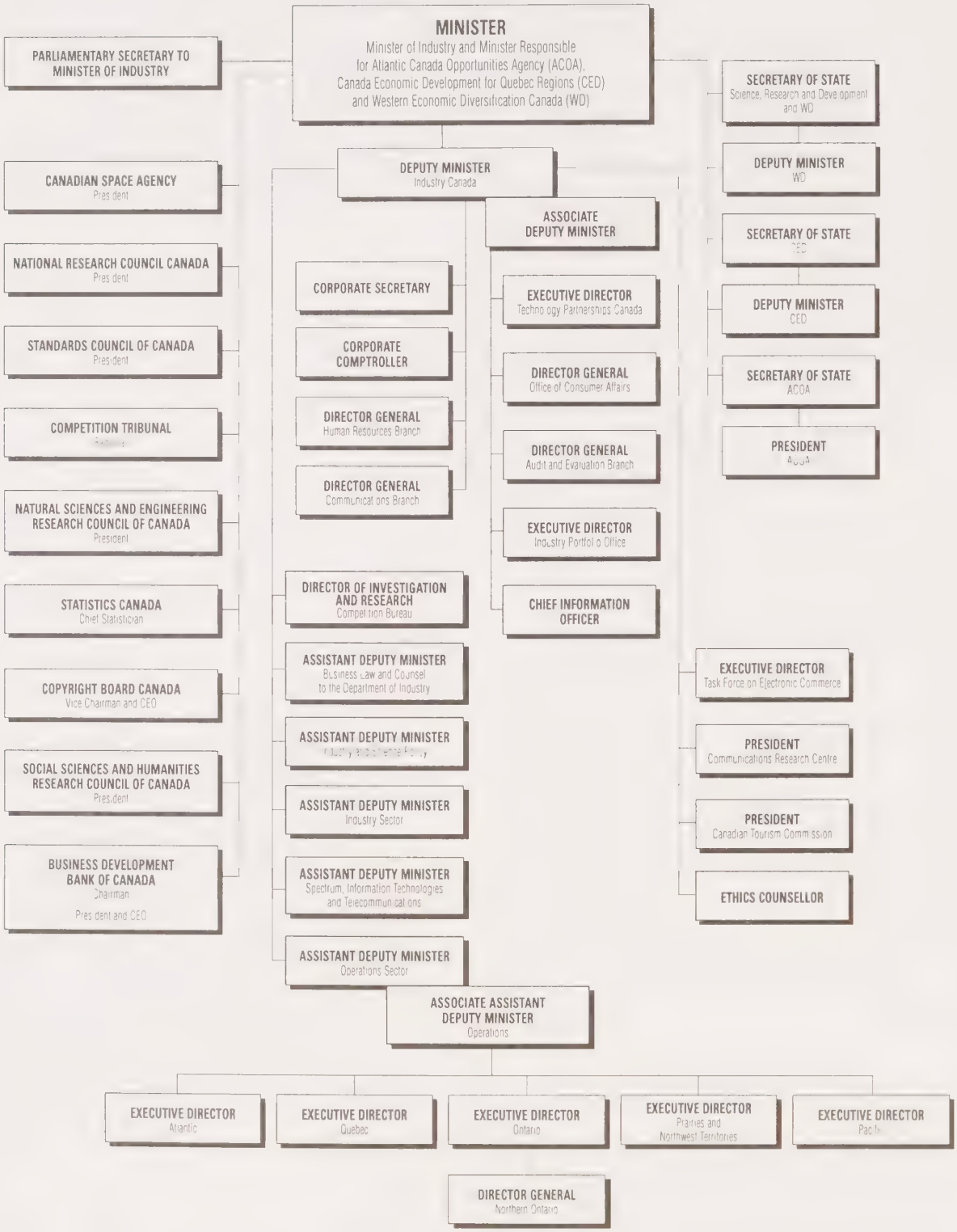


FIGURE 9

Planned Full Time Equivalents (FTEs) by Business Line

	Forecast 1998–99	Planned 1999–2000	Planned 2000–01	Planned 2001–02
Micro-Economic Policy	295	**313**	313	313
Marketplace Rules and Services	2,312	**2,420**	2,377	2,367
Industry Sector Development	1,504	**1,584**	1,563	1,522
Tourism	130	**141**	141	141
Corporate and Management Services	861	**849**	847	847
Total FTEs	**5,102**	**5,307**	**5,241**	**5,190**

FIGURE 10

Departmental Summary of Standard Objects of Expenditure Appropriation

(millions of dollars)	Forecast Spending 1998–99	Planned Spending 1999–2000	Planned Spending 2000–01	Planned Spending 2001–02
Personnel				
Salaries and wages	243.8	**241.9**	241.1	235.9
Contributions to employee benefit plans	51.5	**48.4**	48.3	47.2
Sub-total	**295.3**	**290.3**	**289.4**	**283.1**
Goods and Services				
Transportation and communications	36.8	**30.2**	32.3	28.6
Information	53.1	**45.9**	62.1	55.7
Professional and special services	161.5	**198.1**	159.7	128.5
Rentals	6.6	**6.1**	7.7	6.5
Purchased repairs and maintenance	9.5	**8.5**	10.3	8.6
Utilities, materials and supplies	23.5	**15.4**	15.2	12.9
Construction/acquisition of machinery and equipment	16.2	**19.3**	18.4	15.8
Other subsidies and payments	1.0	**1.0**	1.0	1.0
Sub-total	**308.2**	**324.5**	**306.7**	**257.6**
Transfer Payments				
Voted	645.6	**526.4**	486.3	405.9
Statutory	95.3	**67.0**	57.0	42.0
Sub-total	**740.9**	**593.4**	**543.3**	**447.9**
Gross Expenditures	**1,344.4**	**1,208.2**	**1,139.4**	**988.6**
Less: Revenues credited to the Vote	31.2	**31.7**	30.2	30.2
Net Budgetary Expenditures (Surplus)	**1,313.2**	**1,176.5**	**1,109.2**	**958.4**
Non-budgetary (Loans and Investment)	—	**0.8**	**0.8**	**0.8**
Total Net Expenditures	**1,313.2**	**1,177.3**	**1,110.0**	**959.2**

FIGURE 11

Departmental Summary of Standard Objects of Expenditure Revolving Fund

(millions of dollars)	Forecast Spending 1998–99	Planned Spending 1999–2000	Planned Spending 2000–01	Planned Spending 2001–02
Personnel				
Salaries and wages	29.4	27.5	27.5	27.5
Contributions to employee benefit plans	7.5	7.0	7.0	7.0
Sub-total	36.9	34.5	34.5	34.5
Goods and Services				
Transportation and communications	1.4	1.4	1.4	1.4
Information	1.6	1.6	1.6	1.6
Professional and special services	11.8	7.4	7.4	7.4
Rentals	3.4	3.4	3.4	3.4
Purchased repairs and maintenance	0.7	0.7	0.7	0.7
Utilities, materials and supplies	1.2	1.2	1.2	1.2
Construction/acquisition of machinery and equipment	9.2	0.6	0.6	0.6
Other subsidies and payments	—	—	—	—
Sub-total	29.3	16.3	16.3	16.3
Transfer Payments				
Voted	—	—	—	—
Statutory	—	—	—	—
Gross Expenditures	66.2	50.8	50.8	50.8
Less: Revenues credited to the Vote	55.7	55.7	55.7	55.7
Net Budgetary Expenditures (Surplus)	10.5	(4.9)	(4.9)	(4.9)

FIGURE 12

Program Resources by Business Line for the Estimates Year

(millions of dollars)	Budgetary				Non-budgetary Loans, Investments and Advances	Gross Planned Spending	Less: Revenue Credited to the Vote	Net Planned Spending
	FTEs	Operating*	Grants and Contributions**	Gross Voted				
Micro-Economic Policy	313	58.8	13.3	72.1	—	72.1	—	72.1
Marketplace Rules and Services***	2,420	192.9	1.0	193.9	—	193.9	77.7	116.2
Industry Sector Development	1,584	251.9	579.1	831.0	0.8	831.8	9.7	822.1
Tourism	141	69.1	—	69.1	—	69.1	—	69.1
Corporate and Management Services	849	92.9	—	92.9	—	92.9	—	92.9
Total	**5,307**	**665.6**	**593.4**	**1,259.0**	**0.8**	**1,259.8**	**87.4**	**1,172.4**

* Includes contributions to employee benefit plans and Minister's allowances.

** Includes statutory item amounts of $10 million for insurance payments under the Enterprise Development Program and guarantees under the Industrial and Regional Development Program, and $57 million for liabilities under the *Small Business Loans Act*.

*** Includes the Canadian Intellectual Property Office Revolving Fund.

FIGURE 13

Details of Transfer Payments by Business Line

(thousands of dollars)	Forecast Spending 1998–99	Planned Spending 1999–2000	Planned Spending 2000–01	Planned Spending 2001–02
Grants by Business Line/Activity				
Micro-Economic Policy				
Grant to the Canada Foundation for Innovation	200,000	—	—	—
Sub-total	**200,000**	—	—	—
Industry Sector Development				
Grants under the Canada Scholarships Program	700	—	—	—
Sub-total	**700**	—	—	—
Marketplace Rules and Services				
Grant to the Radio Advisory Board of Canada	45	45	45	45
Sub-total	**45**	**45**	**45**	**45**
Total Grants	**200,745**	**45**	**45**	**45**

FIGURE 13

Details of Transfer Payments by Business Line *(cont'd)*

(thousands of dollars)	Forecast Spending 1998–99	Planned Spending 1999–2000	Planned Spending 2000–01	Planned Spending 2001–02
Contributions by Business Line/Activity				
Micro-Economic Policy				
Contribution to the Canadian Institute for Advanced Research	3,500	**3,500**	—	—
Contribution to the Internal Trade Secretariat	550	**550**	—	—
Contribution to the International Telecommunication Union, Geneva, Switzerland	6,808	**6,808**	6,808	6,808
Contributions under the Canada Community Investment Plan	2,640	**2,400**	2,400	2,400
Sub-total	**13,498**	**13,258**	**9,208**	**9,208**
Marketplace Rules and Services				
Contributions to various organizations working in the consumer interest	1,000	**1,000**	1,000	1,000
Sub-total	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**
Industry Sector Development				
Contributions to organizations, associations, and individuals for projects to promote public education and awareness of science and technology	1,891	—	—	—
Contributions to Strategic Technologies	5,588	**16,041**	12,092	11,692
Contributions to the Canadian Network for the Advancement of Research, Industry and Education (CANARIE)	18,244	**12,649**	16,600	16,600
Contributions under the Canadian Environmental Industry Strategy	200	—	—	—
Contributions under the Community Futures Program	10,810	**10,810**	10,810	10,810
(S) Insurance payments under the Enterprise Development Program and guarantees under the Industrial and Regional Development Program	10,000	**10,000**	10,000	10,000

FIGURE 13

Details of Transfer Payments by Business Line *(cont'd)*

(thousands of dollars)	Forecast Spending 1998–99	Planned Spending 1999–2000	Planned Spending 2000–01	Planned Spending 2001–02
Industry Sector Development *(cont'd)*				
Contributions under the Technology Outreach Program	4,044	**1,296**	—	—
Contributions under the Ontario Base Closures Program	2,315	**1,435**	250	—
Contributions under the Aboriginal Business Canada Program	33,200	**32,800**	30,800	30,800
Contributions under the Northern Ontario Development Fund	12,742	**19,508**	14,000	14,000
Contributions to the Province of Ontario under the Canada Infrastructure Works Agreement	79,670	**6,000**	—	—
(S) Liabilities under the *Small Business Loans Act*	85,300	**57,000**	47,000	32,000
Contributions under the Technology Partnerships Canada Program	222,451	**301,935**	315,308	291,783
Contributions under the Canada–Quebec Subsidiary Agreement on Industrial Development	18,198	**15,570**	3,357	429
Contributions under the SchoolNet/ Community Access Program	16,500	**75,200**	43,700	5,000
Contributions under the Information Highway, Science and Entrepreneurship Camps Program	345	**345**	345	—
Contributions for the orderly winding down of the Centre for Information Technologies Innovation	1,200	—	—	—
Contributions under the Eastern Ontario Economic Recovery Initiative	3,000	**4,800**	—	—
Contributions under the Smart Communities program	—	**13,750**	28,750	14,500
Sub-total	**525,698**	**579,139**	**533,012**	**437,614**
Total Contributions	**540,196**	**593,397**	**543,220**	**447,822**
TOTAL GRANTS AND CONTRIBUTIONS	**740,941**	**593,442**	**543,265**	**447,867**

FIGURE 14

Details of Revenues by Business Line

Revenue Credited to the Vote (millions of dollars)	Forecast Revenue 1998–99	Planned Revenue 1999–2000	Planned Revenue 2000–01	Planned Revenue 2001–02
Revenue Credited to the Vote by Business Line/Activity				
Marketplace Rules and Services				
Bankruptcy and Insolvency Supervision	16.0	16.0	16.0	16.0
Intellectual Property Protection and Dissemination Revolving Fund	55.7	55.7	55.7	55.7
Competition Law and Policy	6.0	6.0	4.5	4.5
Sub-total	77.7	77.7	76.2	76.2
Industry Sector Development				
Communications Research	9.2	9.7	9.7	9.7
Total Credited to the Vote	86.9	87.4	85.9	85.9
Revenue Credited to the Consolidated Revenue Fund (CRF) by Business Line/Activity				
Marketplace Rules and Services				
Bankruptcy and Insolvency Supervision	0.4	0.4	0.4	0.4
Corporations Regulation	11.5	10.1	12.6	12.6
Measurement Regulation	5.5	4.2	3.0	3.0
Consumer Labelling and Advertising Regulation	0.1	0.1	0.1	0.1
Spectrum Management	180.9	180.9	191.8	191.8
Sub-total	198.4	195.7	207.9	207.9
Industry Sector Development				
Refund on previous year's expenditures	—	—	—	—
Return on investment	—	—	—	—
Development	1.8	1.4	1.0	0.8
Small Business Loans Act service fees	27.0	20.0	17.0	12.0
Sub-total	28.8	21.4	18.0	12.8
Total Credited to the CRF	227.2	217.1	225.9	220.7
Total Program Revenues	314.1	304.5	311.8	306.6

FIGURE 15

Net Cost of Program for 1999-2000

(millions of dollars)	Industry Canada
Gross Planned Spending	**1,259.8**
Plus:	
Services Received Without Charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	35.6
Contributions covering employees' share of insurance premiums and costs paid by Treasury Board Secretariat	13.2
Employee compensation payments provided by Human Resources Development Canada	0.6
Salary and associated costs of legal services provided by Justice Canada	2.5
Sub-total	**51.9**
Total Cost of Program	**1,311.7**
Less:	
Revenue Credited to the Vote	87.4
Revenue Credited to the CRF	217.1
Sub-total	**304.5**
1999-2000 Estimated Net Cost of Program	**1,007.2**

FIGURE 16

Revolving Fund Financial Statements

Canadian Intellectual Property Office (CIPO) Revolving Fund Statement of Operations

(millions of dollars)	Forecast 1998–99	Planned 1999–2000	Planned 2000–01	Planned 2001–02
Revenue	**63.1**	**57.0**	**57.0**	**57.0**
Expenses				
Operating:				
Salaries and employee benefits	36.9	**34.5**	34.5	34.5
Amortization	13.3	**11.0**	11.0	11.0
Repairs and maintenance	0.4	**0.7**	0.7	0.7
Administrative and support services	17.8	**13.6**	13.6	13.6
Utilities, materials and supplies	1.0	**1.2**	1.2	1.2
Marketing	—	**—**	—	—
Interest	—	**—**	—	—
Total Expenses	**69.4**	**61.0**	**61.0**	**61.0**
Sub-total Surplus (Deficit)	**(6.3)**	**(4.0)**	**(4.0)**	**(4.0)**
Deferred Capital Assistance	6.4	**—**	—	—
Surplus (Deficit)	**0.1**	**(4.0)**	**(4.0)**	**(4.0)**

This table refers to the fund's operating profit and loss, not to cash requirements for the fiscal year. The operating profit or loss that the fund will realize is calculated through accrual accounting. Therefore, some cash expenditures in the estimates do not affect the operating balance, and other items that must be considered when calculating the profit or loss do not require a direct cash outlay. The two can be reconciled as follows:

Statement of Changes in Financial Position

(millions of dollars)	Forecast 1998–99	Planned 1999–2000	Planned 2000–01	Planned 2001–02
Revenues	63.1	**57.0**	57.0	57.0
Expenses	69.4	**61.0**	61.0	61.0
Sub-total Surplus (Deficit)	**(6.3)**	**(4.0)**	**(4.0)**	**(4.0)**
Deferred Capital Assistance	6.4	**—**	—	—
Surplus (Deficit)	**0.1**	**(4.0)**	**(4.0)**	**(4.0)**
Add items not requiring use of funds:				
Depreciation/amortization	13.3	**11.0**	11.0	11.0
Deferred Capital Assistance	(6.4)	**—**	—	—
Changes in working capital	(8.0)	**(1.2)**	(1.2)	(1.2)
Investing activities:				
Acquisition of depreciable assets	(9.5)	**(0.9)**	(0.9)	(0.9)
Cash surplus (requirement)	(10.5)	**4.9**	4.9	4.9

FIGURE 16

Revolving Fund Financial Statements *(cont'd)*

Projected Use of Revolving Fund Authority

(millions of dollars)	Forecast 1998–99	Planned 1999–2000	Planned 2000–01	Planned 2001–02
Authority	15.0	15.0	15.0	15.0
Drawdown:				
Balance as at April 1	6.4	0.6	5.5	10.4
Projected surplus (drawdown)	(5.8)	4.9	4.9	4.9
Sub-total	0.6	5.5	10.4	15.3
Projected Balance at March 31	15.6	20.5	25.4	30.3

Note: $15 million is the maximum amount that may be drawn down from the CRF at any time.

FIGURE 17

Loans, Investments and Advances by Business Line

(millions of dollars)	Forecast Spending 1998–99	Planned Spending 1999–2000	Planned Spending 2000–01	Planned Spending 2001–02
Industry Sector Development	—	0.8	0.8	0.8
Total	—	0.8	0.8	0.8

FIGURE 18

Acts and Regulations

18.1 Acts under the Responsibility of the Minister of Industry

DEPARTMENTAL LEGISLATION

Department of Industry Act, S.C. 1995, c. 1

TELECOM LEGISLATION

Radiocommunication Act, R.S. 1985, c. R-2
Telecommunications Act, S.C. 1993, c. 38
Teleglobe Canada Reorganization and Divestiture Act, S.C. 1987, c.12 (specified functions)
Telesat Canada Reorganization and Divestiture Act, S.C. 1991, c. 52 (policy role)

MARKETPLACE AND TRADE REGULATION

Agreement on Internal Trade Implementation Act, S.C. 1996, c.17
Bankruptcy and Insolvency Act, R.S. 1985, c. B-3
Boards of Trade Act, R.S. 1985, c. B-6
Canada Business Corporations Act, R.S. 1985, c. C-44
Canada Cooperative Associations Act, R.S. 1985, c. C-40
Canada Corporations Act, R.S. 1970, c. C-32
Companies' Creditors Arrangement Act, R.S. 1985, c. C-36
Competition Act, R.S. 1985, c. C-34
Government Corporations Operation Act, R.S. 1985, c. G-4
Investment Canada Act, R.S. 1985, c. 28 (1st Supp.)
Lobbyists Registration Act, R.S. 1985, c. 44 (4th Supp.)
Small Business Loans Act, R.S. 1985, c. S-11 (Ontario)
Winding-Up and Restructuring Act, R.S. 1985, c. W-11 (Part I only)

CANADIAN INTELLECTUAL PROPERTY OFFICE (CIPO) LEGISLATION

Copyright Act, R.S. 1985, c. C-42
Patent Act, R.S. 1985, c. P-4
Trade-marks Act, R.S. 1985, c. T-13
Industrial Design Act, R.S. 1985, c. I-9
Integrated Circuit Topography Act, S.C. 1990, c. 37
Public Servants Inventions Act, R.S. 1985, c. P-32

CONSUMER LEGISLATION

Bills of Exchange Act, R.S. 1985, c. B-4 (Part V: Consumer Bills and Notes)
Consumer Packaging and Labelling Act, R.S. 1985, c. C-38
Electricity and Gas Inspection Act, R.S. 1985, c. E-4
Precious Metals Marking Act, R.S. 1985, c. P-19
Textile Labelling Act, R.S. 1985, c. T-10
Timber Marking Act, R.S. 1985, c. T-11
Weights and Measures Act, R.S. 1985, c. W-6

REGISTRAR GENERAL FUNCTIONS

Public Documents Act, R.S. 1985, c. P-28
Public Officers Act, R.S. 1985, c. P-31
Seals Act, R.S. 1985, c. S-6
Trade Unions Act, R.S. 1985, c. T-14

PORTFOLIO AND AGENCY LEGISLATION

Business Development Bank of Canada Act, S.C. 1995, c. 28
Canada Foundation for Innovation: Part I and XI of the *Budget Implementation Act, 1997*, S.C. 1997, c. 26
Canadian Space Agency Act, S.C. 1990, c. 13
Copyright Board: sections 66 ff. of the *Copyright Act*, R.S. 1985, c. C-42
Competition Tribunal Act, R.S. 1985, c. 19 (2nd Supp.)
National Research Council Act, R.S. 1985, c. N-15
Natural Sciences and Engineering Research Council Act, R.S. 1985, c. N-21

Social Sciences and Humanities Research Council Act, R.S. 1985, c. S-12
Standards Council of Canada Act, R.S. 1985, c. S-16
Statistics Act, R.S. 1985, c. S-19

LARGELY INACTIVE OR MINIMAL INVOLVEMENT

Atlantic Fisheries Restructuring Act, R.S. 1985, c. A-14 (in respect of certain companies)
Agricultural and Rural Development Act, R.S. 1985, c. A-3
Bell Canada Act, S.C. 1987, c. 19 (private act)
British Columbia Telephone Company Act, S.C. 1916, c. 66 (private act)
Corporations and Labour Unions Returns Act, R.S. 1985, c. C-43
Employment Support Act, S.C. 1970-71-72, c. 56
Industrial and Regional Development Act, R.S. 1985, c. I-8
Pension Fund Societies Act, R.S. 1985, c. P-8 (ss. 4, 6 and 7)
Regional Development Incentives Act, R.S.C. 1970, c. R-3
Small Business Investment Grants Act, S.C. 1980-81-82-83, c. 147
Special Areas Act, R.S. 1985, c. S-14 (Ontario and Quebec)

REGIONAL AGENCY LEGISLATION

Atlantic Canada Opportunities Agency

The Minister of Industry is also currently the Minister for the Atlantic Canada Opportunities Agency and is responsible for the following:

Atlantic Canada Opportunities Agency Act, Part I of the *Government Organization Act, Atlantic Canada, 1987*, R.S. 1985, c. 41 (4th supp.)
Enterprise Cape Breton Corporation Act, Part II of the *Government Organization Act, Atlantic Canada, 1987*, R.S. 1985, c. 41 (4th supp.)
Small Business Loans Act, R.S. 1985, c. S-11 (Atlantic provinces)

Western Economic Diversification Canada

The Minister of Industry is also currently the Minister of Western Economic Diversification Canada and is responsible for the following:

Western Economic Diversification Act, R.S. 1985, c. 11 (4th supp.)
Small Business Loans Act, R.S. 1985, c. S-11 (Western provinces)

Canada Economic Development for Quebec Regions

The Minister of Industry is also currently the Minister responsible for Canada Economic Development for Quebec Regions and is responsible for the following:

Part II of the *Department of Industry Act*, S.C. 1995, c. 1 (Regional Economic Development in Quebec)
Small Business Loans Act, R.S. 1985, c. S-11 (Quebec)

FIGURE 18

Acts and Regulations

18.2 Regulations Currently in Force*

Bankruptcy and Insolvency Act
Bankruptcy and Insolvency Rules C.R.C., c. 368

Orderly Payment of Debts Regulations C.R.C., c. 369

Canada Business Corporations Act
Canada Business Corporations Regulations SOR/79-316

Canada Cooperative Associations Act
Cooperatives Tariff of Fees C.R.C., c. 418

Canada Corporations Act
Canada Corporations Regulations C.R.C., c. 424

Companies' Creditors Arrangement Act
Companies' Creditors Arrangement Rule SOR/92-580

Competition Act
Notifiable Transactions Regulations SOR/87-348

Consumer Packaging and Labelling Act
Consumer Packaging and Labelling Regulations C.R.C., c. 417

Copyright Act
Certification of Countries Granting Equal Copyright Protection Notice C.R.C., c. 421

Copyright Regulations SOR/97-457

Definition of Local Signal and Distant Signal Regulations SOR/89-254

Definition of Small Cable Transmission System Regulations SOR/94-755

Definition of Small Retransmission Systems Regulations SOR/89-255

Definition of Wireless Transmission System Regulations SOR/98-307

Programming Undertaking Regulations SOR/93-436

Retransmission Royalties Criteria Regulations SOR/91-690

Electricity and Gas Inspection Act
Electricity and Gas Inspection Regulations SOR/86-131

Industrial Design Act
Industrial Designs Rules C.R.C., c. 964

Integrated Circuit Topography Act
Integrated Circuit Topography Regulations SOR/93-212

List of Countries to which Canada Accords Reciprocal Protection under the Act SOR/93-282

Order According Reciprocal Protection to Australia, Japan and the United States under the Act SOR/94-677

Order According Reciprocal Protection to Switzerland under the Act SOR/94-27

Investment Canada Act
Investment Canada Regulations SOR/85-611

Lobbyists Registration Act
Lobbyists Registration Regulations SOR/95-579

* This list of regulations reflects only those for which Industry Canada has direct responsibility to administer and does not incorporate those pertaining to the Industry Portfolio. Information regarding regulations to Acts for which Industry Portfolio members have administrative responsibility can be found in the Report on Plans and Priorities produced by that department or agency.

Patent Act
Manufacturing and Storage of Patented Medicines Regulations SOR/93-134

Patent Rules SOR/96-423

Patented Medicines (Notice of Compliance) Regulations SOR/93-133

Patented Medicines Regulations, 1994 SOR/94-688

Precious Metals Marking Act
Precious Metals Marking Regulations C.R.C., c. 1303

Public Officers Act
Seals Act
Formal Documents Regulations, C.R.C., c. 1331

Public Servants Inventions Act
Public Servants Inventions Regulations C.R.C., c. 1332

Radiocommunication Act
Radiocommunication Regulations SOR/96-484

Small Business Loans Act
Small Business Loans Regulations, 1993 SOR/93-169

Small Business Loans Regulations C.R.C., c. 1501

Telecommunications Act
Canada Telecommunications Common Carrier Ownership and Control Regulations SOR/94-667

International Submarine Cable Licences Regulations SOR/98-488

Textile Labelling Act
Textile Labelling and Advertising Regulations C.R.C., c. 1551

Trade-marks Act
Trade-marks Regulations (1996) SOR/96-195

Trade Unions Act
Trade Unions Regulations C.R.C., c. 1560

Weights and Measures Act
Weights and Measures Fees Regulations C.R.C., c. 1606

Weights and Measures Regulations C.R.C., c. 1605

FIGURE 18

Acts and Regulations

18.3 Regulatory Proposals

CURRENT

Canadian Intellectual Property Office
Patent Rules — Technical Amendments (e.g. facilitating electronic commerce)...to be published in *Canada Gazette Part I* in 1999

Trade-marks Regulations (1996) — Amendments to Facilitate Electronic Commerce...to be published in *Canada Gazette Part I* in 1999

Trade-marks Regulations (1996) — Opposition Procedures and Geographical Indication Objection Procedures...to be published in *Canada Gazette Part I* in 1999

Competition
Competition Act — Notifiable Transactions Regulations...to be promulgated in 1999

Corporations
Regulations under the *Canada Cooperatives Act*... to be promulgated in 1999

Intellectual Property Policy
Copyright Regulations — Book Importation Regulations...to be promulgated in 1999 (joint proposal with Canadian Heritage)

Copyright Regulations — Ephemeral Recordings Regulations...to be promulgated in 1999 (joint proposal with Canadian Heritage)

Copyright Regulations — Exceptions for Educational Institutions, Libraries, Archives and Museums Regulations...to be promulgated in 1999 (joint proposal with Canadian Heritage)

Copyright Regulations — Regulations Prescribing Cinematographic Works for the Purposes of Section 17 of the *Copyright Act*...to be promulgated in 1999 (joint proposal with Canadian Heritage)

Measurement
Electricity and Gas Inspection Regulations (Technical)...to be published in *Canada Gazette Part I* in 1999

Weights and Measures Regulations — Automatic Temperature Compensation of Petroleum Products...to be published in *Canada Gazette Part I* in 1999

Weights and Measures Regulations — Diamonds and Gemstones...to be published in *Canada Gazette Part I* in 1999

Weights and Measures Regulations — Load Cell Standards...to be initiated in 1999

Weights and Measures Regulations (Minor and Technical)...to be published in *Canada Gazette Part I* in 1999

Weights and Measures Regulations — Specifications for Electromagnetic Compatibility...to be initiated in 1999

Weights and Measures Regulations — Specifications for Mass Flow Meters...to be published in *Canada Gazette Part I* in 1999

Radiocommunications
Regulations Amending the Radiocommunication Regulations II...to be promulgated in 1999

Regulations Amending the Radiocommunication Regulations to Implement the GATS...to be promulgated in 1999

Regulations Amending the Radiocommunication Regulations to Modify the Licensing of Aircraft, Ship and Amateur Radio Stations...to be promulgated in 1999

Small Business Loan
Small Business Loans Regulations, 1993…to be promulgated in 1999

Telecommunications
Telecommunications Apparatus Regulations…to be promulgated in 1999

FUTURE

Bankruptcy
Bankruptcy and Insolvency Regulations — Amendments to the Bankruptcy and Insolvency Rules Pertaining to the Delivery of Services…to be promulgated in 2000

Canadian Intellectual Property Office
Industrial Design Regulations…to be promulgated in 2000

Measurement
Electricity and Gas Inspection Regulations — Fees for Dispute Investigations…to be promulgated in 2000

Electricity and Gas Inspection Regulations — Modifications Related to the Energy Industry Deregulation…to be promulgated in 2000

Weights and Measures and Electricity and Gas Inspection Regulations — Specifications for Sealing of Devices Used in Trade…to be initiated in 2000

Radiocommunications
Radiocommunication Regulations — Broadcasting Technical Data Services Fees Order…to be promulgated in 2000

*Radiocommunication Regulations — Non-broadcast Radio Licensing Fee Reform…to be promulgated in 2000

Telecommunications
Telecommunications Regulations — Telecommunication Apparatus Assessment and Testing Order Fees…to be promulgated in 2000

* This is a significant regulatory proposal; please see the explanation in Figure 18.4.

FIGURE 18

Acts and Regulations

18.4 Significant Regulatory Proposal

Regulation	Expected Result
Radiocommunication Regulations — Non-broadcast Radio Licensing Fee Reform — A new licence fee structure for non-broadcast spectrum must be put in place because new technology has dictated the need for a change.	There will be a new licence fee structure for non-broadcast spectrum that is simple, flexible and fair for all applicants.

FIGURE 18

Acts and Regulations

18.5 Regulations Contact List

Bankruptcy
Office of the Superintendent of Bankruptcy
Office of the Deputy Superintendent — Programs, Standards and Regulatory Affairs
Deputy Superintendent
Jean Edmonds Tower South
365 Laurier Avenue West
Ottawa ON K1A 0C8
Tel.: (613) 946-2166
Fax: (613) 946-2168

Canadian Intellectual Property Office
Canadian Intellectual Property Office
Planning, International and Regulatory Affairs
Chief, International and Regulatory Affairs
Place du Portage Phase I
50 Victoria Street
Hull QC K1A 0C9
Tel.: (819) 997-7243
Fax: (819) 997-5052

Competition
Competition Bureau
Compliance and Operations Branch
Deputy Director of Investigation and Research
Place du Portage Phase I
50 Victoria Street
Hull QC K1A 0C9
Tel.: (819) 953-7942
Fax: (819) 953-5013

Consumer Affairs
Competition Bureau
Fair Business Practices Branch
Deputy Director of Investigation and Research
Place du Portage Phase I
50 Victoria Street
Hull QC K1A 0C9
Tel.: (819) 997-1705
Fax: (819) 994-2240

Corporations
Corporations Directorate
Compliance Branch
Senior Planning and Policy Officer
Jean Edmonds Tower South
365 Laurier Avenue West
Ottawa ON K1A 0C8
Tel.: (613) 941-5720
Fax: (613) 941-5781

Intellectual Property Policy
Corporate Governance Branch
Intellectual Property Policy Directorate
Director
C.D. Howe Building
235 Queen Street
Ottawa ON K1A 0H5
Tel.: (613) 952-2527
Fax: (613) 952-1980

Investment
Investment Review Division
Director
C.D. Howe Building
235 Queen Street
Ottawa ON K1A 0H5
Tel.: (613) 954-1887
Fax: (613) 996-2515

Lobbyists Registration
Ethics Counsellor
Lobbyists Registration Branch
Director
66 Slater Street
Ottawa ON K1A 0C9
Tel.: (613) 957-2761
Fax: (613) 957-3078

Measurement
Measurement Canada
Program Development
Vice President
Holland Cross Building
11 Holland Avenue
Ottawa ON K1A 0C9
Tel.: (613) 941-8918
Fax: (613) 946-8177

Radiocommunications
Spectrum, Information Technologies and Telecommunications
Radiocommunications and Broadcasting Regulations Branch
Regulatory Policy and Planning
Director
Jean Edmonds Tower North
300 Slater Street
Ottawa ON K1A 0C8
Tel.: (613) 990-2785
Fax: (613) 993-4433

Small Business Loan
Programs and Services Branch
Small Business Loans Administration
Director
C.D. Howe Building
235 Queen Street
Ottawa ON K1A 0H5
Tel.: (613) 952-7339
Fax: (613) 952-0290

Telecommunications
Spectrum, Information Technologies and Telecommunications
Telecommunications Policy Branch
Industry Framework Policy
Director
Jean Edmonds Tower North
300 Slater Street
Ottawa ON K1A 0C8
Tel.: (613) 998-4298
Fax: (613) 952-0567

FIGURE 19

Industry Canada Regional Offices

HEADQUARTERS

Industry Canada
235 Queen Street
Ottawa ON K1A 0H5
Tel.: (613) 954-2788
Fax: (613) 954-1894

ATLANTIC REGION

Industry Canada
10th Floor
John Cabot Building
10 Barter's Hill
St. John's NF A1C 6M1
Tel.: (709) 772-4866
Fax: (709) 772-5093

Industry Canada
2nd Floor
75 Fitzroy Street
P.O. Box 1115
Charlottetown PE C1A 7M8
Tel.: (902) 566-7382
Fax: (902) 566-7450

Industry Canada
1801 Hollis Street
P.O. Box 940, Station M
Halifax NS B3J 2V9
Tel.: (902) 426-3458
Fax: (902) 426-2624

Industry Canada
4th Floor, Unit 103
1045 Main Street
Moncton NB E1C 1H1
Tel.: (506) 851-6521
Fax: (506) 851-6502

QUEBEC REGION

Industry Canada
7th Floor
5 Place Ville-Marie
Montréal QC H3B 2G2
Tel.: (514) 496-1797
Fax: (514) 283-2247

ONTARIO REGION

Industry Canada
4th Floor
151 Yonge Street
Toronto ON M5C 2W7
Tel.: (416) 973-5000
Fax: (416) 973-8714

NORTHERN ONTARIO REGION

FedNor
Suite 307
19 Lisgar Street
Sudbury ON P3E 3L4
Tel.: 1-877-333-6673
Fax: (705) 671-0717

FedNor
6th Floor
Roberta Bondar Place
70 Foster Drive
Sault Ste. Marie ON P6A 6A8
Tel.: 1-877-333-6673
Fax: (705) 942-5434

FedNor
1st Floor
33 Court Street South
Thunder Bay ON P7B 2W6
Tel.: 1-877-333-6673
Fax: (807) 346-8474

PRAIRIES AND NORTHWEST TERRITORIES REGION

Industry Canada
4th Floor
400 St. Mary Avenue
Winnipeg MB R3C 4K5
Tel.: (204) 983-5851
Fax: (204) 983-3182

Industry Canada
7th Floor
123 Second Avenue South
Saskatoon SK S7K 7E6
Tel.: (306) 975-4400
Fax: (306) 975-6727

Industry Canada
Suite 1020
2002 Victoria Avenue
Regina SK S4P 0R7
Tel.: (306) 780-5010
Fax: (306) 780-6506

Industry Canada
Suite 725
9700 Jasper Avenue
Edmonton AB T5J 4C3
Tel.: (403) 495-4782
Fax: (403) 495-4507

Industry Canada
Suite 400
639–5th Avenue, S.W.
Calgary AB T2P 0M9
Tel.: (403) 292-4575
Fax: (403) 292-4295

Industry Canada
Suite 1006
4920–52nd Street
Yellowknife NT X1A 3T1
Tel.: (867) 920-6604
Fax: (867) 920-6601

PACIFIC REGION (British Columbia and Yukon)

Industry Canada
Suite 2000
300 West Georgia Street
Vancouver BC V6B 6E1
Tel.: (604) 666-5000
Fax: (604) 666-8330

FIGURE 20

Management Representation Statement

Report on Plans and Priorities 1999-2000

The 1999-2000 Report on Plans and Priorities (RPP) for Industry Canada is submitted to Parliament.

To the best of my knowledge the information:

- Accurately portrays the department's mandate, plans, priorities, strategies and expected key results.
- Is consistent with the disclosure principles contained in the *Guidelines for Preparing a Report on Plans and Priorities*.
- Is comprehensive and accurate.
- Is based on sound underlying departmental information and management systems.

I am satisfied as to the quality assurance processes and procedures used for the RPP's production.

The planning and reporting structure on which this document is based has been aligned with that approved by Treasury Board Ministers (*see Appendix B*) and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

Name: Mary Boomparo

Date: 9.3.99

Appendix A
Innovative and Enhanced Service to Canadians

Why innovative service delivery is so important

The department's five strategic objectives pose implementation challenges with respect to partnerships, the integration of services, and the need to review and improve underlying business processes. Innovative service delivery has therefore become a key enabler in achieving these strategic objectives, particularly in the following areas:

- the development of services that are responsive to client needs, cost-efficient and accessible;
- the innovative use of information technologies to deliver services; and
- partnership opportunities that support seamless service.

Over the past few years, the department has adopted an active agenda to modernize its services and make them more accessible to Canadians. This has resulted in the establishment of several leading-edge initiatives, such as Team Canada Inc, the Canada Business Service Centres, *Strategis* and *ExportSource*. In addition, the department has adopted alternative methods of service delivery and established six special operating agencies or provisional SOAs.

Industry Canada has six special operating agencies:

- Office of the Superintendent of Bankruptcy
- Canadian Intellectual Property Office
- Measurement Canada
- Technology Partnerships Canada
- Canadian Tourism Commission
- Communications Research Centre

Service improvement in the future

1) Broadening our scope — a service improvement strategy that focusses on electronic commerce, connectedness and making services relevant to Canadians

In the future, the service improvement agenda will broaden its scope from the delivery of marketplace services to include the government-wide priorities outlined in the Service Canada initiative as well as departmental priorities on the Connectedness Agenda and electronic commerce. Industry Canada will develop new government on-line service initiatives and will advocate and support similar connectivity-related initiatives by other federal departments, agencies and the private sector. This will serve as a catalyst for the deployment of electronic commerce across the Canadian economy. Furthermore, we are taking steps to understand and measure Canadians' expectations for our services and to track our progress over time, which includes the use of service standards and benchmarking.

We will seek opportunities for consultation in the delivery of our services. For example, we will conduct a national survey of Team Canada Inc partners to assess the level of their satisfaction with the Team Canada Inc model, and the role and effectiveness of International Trade Centres in the partnership. We will also lead consultations on the issues affecting the development of authentication and certification services in Canada, the need for industry standards, and the respective roles of the public and private sectors. Measurement Canada will pilot a Marketplace Intervention Model in two trade sectors, with stakeholder consultation, to test the appropriateness of less direct agency intervention, and establish the appropriate levels necessary to maintain measurement accuracy in all trade sectors.

2) Development of innovative service delivery initiatives

The department will continue to identify, examine and, where appropriate, implement streamlining and commercialization initiatives in order to enhance service delivery. For example, the Office of the Superintendent of Bankruptcy will seek to focus its resources more on its compliance role by commercializing many of its non-core activities and establishing new, more flexible funding mechanisms for its compliance activities. In addition, Measurement Canada will increase private sector participation in the delivery of electricity and gas metering services by a minimum of 30 percent in 1999-2000 and expects full third-party delivery of these services by March 31, 2000. The Canadian Intellectual Property Office will maintain service standards and turnaround times; improve some functions of the patent and trade-marks application and registration processes using information technology; review on an ongoing basis and adjust, where appropriate, intellectual property regulations; adopt new management processes and techniques; and recruit and develop staff to meet the evolving needs of clients.

3) Forging new partnerships

Industry Canada works closely with its partners to maximize benefits for Canadians. Other members of the Industry Portfolio, other federal government departments, provincial and municipal governments, non-governmental organizations, Canadian industry, research institutes, universities and industry associations are key Industry Canada partners in initiatives such as the following.

- Corporations Directorate's work with Revenue Canada to match federal corporation file numbers with the Revenue Canada business number. By April 1999, Corporations Directorate will be able to provide clients with a business number at the time of incorporation, thereby providing single-window access to both departments. Furthermore, by June 1999, Corporations Directorate plans to enter into an agreement with Revenue Canada to accelerate the processing of claims pertaining to dissolved corporations under the *Canada Business Corporations Act* that are owed income tax and GST refunds by Revenue Canada.

Service standards for our marketplace services have been established and are easily accessible to Canadians for

- Office of the Superintendent of Bankruptcy
- Canadian Intellectual Property Office
- Corporations Directorate
- Competition Bureau
- Measurement Canada
- Spectrum Management
- Canadian Tourism Commission.

http://strategis.ic.gc.ca

- A corporate senior management forum to focus on services is developing a departmental framework to address the challenges that the Clerk of the Privy Council and Treasury Board have identified (i.e. putting a new "face" on government service delivery in the next two years). In addition, the department is participating in interdepartmental teams engaged in the improvement and integration of services to Canadians across government and with other levels of government.
- CANARIE Inc. is building the next generation network backbone on which services can be transmitted at high speeds through an innovative public-private sector partnership. CANARIE Inc. is a not-for-profit, industry-led and -managed consortium with significant funding from Industry Canada and some 120 member companies, universities and organizations in the public and private sectors. CANARIE Inc. was created in 1993 as an innovative way for the federal government, research community and private sector to collaborate in stimulating the development of the Information Highway in Canada.

- Aboriginal business development will be addressed through the new Industry Portfolio initiatives to be delivered in partnership with Indian and Northern Affairs Canada, Western Economic Diversification Canada and the Atlantic Canada Opportunities Agency.
- Team Canada Inc, which was presented with the Head of the Public Service Award in December 1998, is a network of 20 federal departments and agencies functioning as a "virtual" agency. It provides a single point of access for all the government's international business development activities, thereby improving and simplifying the business client's access to service.
- The Regional Trade Networks, led by Industry Canada's regional offices through the International Trade Centres, have brought together regional partners in federal government, provincial government, business associations and the private sector to develop specific regional trade plans that will prepare current and potential exporters to obtain business globally. The networks are now entering a second phase of developing tools and training skills for exporters in the areas of export counselling services and skills development services.
- Canada Business Service Centres — already an award-winning model for providing business information through strong, leveraged partnerships among federal departments and agencies, provincial ministries and community-based organizations — will be further expanding to reach a greater number of smaller, remote communities as well as Aboriginal entrepreneurs.
- In support of the Government of Canada's upcoming proclamation, the Operations Sector is organizing the departmental strategy for 1999 as the "Year of the Canadian Francophonie." The department is participating in the interdepartmental consultations in order to develop a federal strategy using synergies and partnerships to produce lasting spinoffs in the areas of new technologies, youth, education, economy, culture and history.
- Investment Partnerships Canada (IPC), established jointly by Industry Canada and DFAIT, promotes investment in Canada though close cooperation with other federal departments (Agriculture and Agri-Food Canada, Revenue Canada, Natural Resources Canada, Canadian Heritage and Environment Canada), the provinces and the private sector. IPC pursues targeted investment promotion and provides customized services to attract investment from specific multinational enterprises in priority sectors.

Appendix B
Industry Canada Crosswalk: Strategic Objectives to Business Lines[1]

Innovation: Improving Canada's innovation performance and the transition to a knowledge-based economy

Key Results	Activities	MP	ISD	MRS
Increased recognition of innovation as a critical success factor by organizations in all sectors	• Support of Advisory Council on Science and Technology	✔		
	• Federal science and technology policy development	✔		
	• Targeted growth strategies and Sector Competitiveness Frameworks		✔	
	• FedNor promotion of innovative processes and products		✔	
	• Aboriginal Business Canada support of new Aboriginal products, services and innovative processes		✔	
Expanded knowledge base, especially in fields with good opportunities for early application	• Canadian Biotechnology Strategy	✔		
	• Technology Roadmaps		✔	
	• National climate change strategy	✔		
	• Sustainable development awareness	✔		
	• Worker skills improvement		✔	
	• Research reports on innovation processes and investment decisions	✔		
Accelerated commercialization and adoption of innovative processes and products by Canadian organizations	• Technology Partnerships Canada		✔	
	• Acquisition of advanced manufacturing technologies		✔	
	• Identification and development of new innovative communications technologies and applications (Communications Research Centre)		✔	

1. Refer to the last page of Appendix B for details regarding business line objectives.

MP = Micro-Economic Policy **ISD** = Industry Sector Development **MRS** = Marketplace Rules and Services

Connectedness: Making Canada the most connected nation in the world

Key Results	Activities	MP	ISD	MRS
Canadians connected to each other and to the world in a way that is affordable and accessible	***Canada On-line*** *Creating an innovative infrastructure and marketplace* • Modernize legislative and regulatory frameworks	✔		
	• CANARIE		✔	
	• Harmonize standards and regulations			✔
	Getting Canadians connected • SchoolNet		✔	
	• Computers for Schools		✔	
	• Community Access Program		✔	
	• Voluntary Sector Network Support Program		✔	
	• Student Connection Program		✔	
	• CanConnect		✔	
	• Connectedness communications strategy		✔	
	Smart Communities • Smart Communities pilot projects		✔	
	Canadian Governments On-line • Enhanced electronic delivery of government services			✔
	• Electronic commerce applications on *Strategis*			✔
	• Canada Business Service Centres		✔	
	Connecting Canada to the World • International promotion of connectedness initiatives		✔	
	• Participation in international discussions	✔		
	• Global interconnectivity of CANARIE's CA*Net 3		✔	

MP = Micro-Economic Policy **ISD** = Industry Sector Development **MRS** = Marketplace Rules and Services

Key Results	Activities	MP	ISD	MRS
A world-leading environment for electronic commerce	***Electronic Commerce*** *Building trust in the digital marketplace* • Framework of consumer protection principles	✔		
	• Electronic commerce (Bill C-54) — policy and technical support	✔		
	• New cryptography policy	✔		
	Clarifying marketplace rules • Electronic commerce policies, standards and legislative initiatives	✔		
	• Electronic commerce and Canada's tax administration	✔		
	Strengthening the information infrastructure • Standards for the interoperability of networks			✔
	Realizing the opportunities/market development • Adoption of electronic commerce applications by the Canadian business community		✔	
Canadian digital content and applications on-line maximized	***Canadian Content On-line*** • Development of advanced Internet applications			✔
	• Multimedia collections		✔	
	• SchoolNet Multimedia learnware		✔	
	• Digital radio broadcasting			✔
	• French language content and services for the Information Highway		✔	

MP = Micro-Economic Policy **ISD** = Industry Sector Development **MRS** = Marketplace Rules and Services

Marketplace: Building a fair, efficient and competitive marketplace

Key Results	Activities	MP	ISD	MRS
A fair, efficient and competitive marketplace framework created and maintained for businesses, consumers and investors	• Amendments to the *Competition Act* (Bill C-20)	✔		
	• *Canada Business Corporations Act* reform	✔		
	• Weights and Measures and Electricity and Gas Inspection Regulation amendments	✔		
	• Regulatory burden reduction			✔
	• Intellectual property policy review	✔		
	• Increased reliance on competition			✔
	• Transborder anti-competitiveness reduction			✔
	• Negotiation for new spectrum allocations	✔		
Behavioural change induced so that the marketplace operates in accordance with the framework statutes, regulations, policies and procedures	• Alternate strategies for compliance			✔
	• Regulatory environment based on market forces	✔		
	• Creation of secondary market for spectrum licences			✔
Confidence instilled that the marketplace is fair, efficient and competitive	• Improved service delivery			✔
	• Administration of the *Lobbyists Registration Act* and the *Lobbyists' Code of Conduct*			✔
	• Radio licensing fee reform			✔
	• Benchmarking instruments to meet consumer demands	✔		

MP = Micro-Economic Policy **ISD** = Industry Sector Development **MRS** = Marketplace Rules and Services

Investment: Improving conditions for investment in the Canadian economy

Key Results	Activities	MP	ISD	MRS
Improved domestic and international investment climate	• Research and analysis of investment issues	✔		
	• New or improved agreements	✔		
	• Enhance international competitiveness of Canada's business climate	✔		
Increased awareness of Canada as an investment location of choice	• Information products development		✔	
	• Monitoring of international investment potential	✔		
Increased attraction and retention of multinational investment in Canada	• Strategies to retain and attract key firms		✔	
	• Delivery of investment services		✔	
	• Multinational profiles, strategies and visits		✔	
	• Procedures to designate Canadian testing and certification bodies			✔
Increased investment by SMEs and by Aboriginal businesses	• Advice and intelligence for Canadian firms		✔	
	• New *Canada Small Business Financing Act* program		✔	
	• 1999 International Small Business Congress	✔		
	• Aboriginal business development initiatives		✔	
	• Small business access to capital in Northern Ontario		✔	

MP = Micro-Economic Policy **ISD** = Industry Sector Development **MRS** = Marketplace Rules and Services

Trade: Working with Canadian companies to increase Canada's share of global trade

Key Results	Activities	MP	ISD	MRS
Secure market access maintained and improved	• Agreement to open foreign markets to Canadian businesses		✔	
	• Agreement on Internal Trade	✔		
	• Mutual recognition agreements		✔	
	• Promotion of effective intellectual property obligations			✔
Export capability and preparedness — internationally competitive and export-oriented industries and firms	***Expand business (particularly SMEs) awareness of global market opportunities***			
	• Seminars and workshops for SMEs		✔	
	• Team Canada Inc toll-free export information service		✔	
	• Export information		✔	
	• Exporter awareness initiative support		✔	
	Provide seamless and targeted services, delivered in a consistent manner			
	• "Going Global" exporter preparation workshops		✔	
	• Support International Business Opportunities Centre through distribution of export leads		✔	
	• Client satisfaction and performance measurement systems		✔	
	Increase the number of export-ready/ export-oriented firms, including SMEs, and Aboriginal and women entrepreneurs			
	• Increased Aboriginal exporters		✔	
	• Export club promotion		✔	
	• Economic trend documentation for women and Aboriginal entrepreneurs		✔	
	• Businesswomen's Trade Summit		✔	
	• Public-private infrastructure markets	✔		

MP = Micro-Economic Policy **ISD** = Industry Sector Development **MRS** = Marketplace Rules and Services

Key Results	Activities	MP	ISD	MRS
International market development — increased exports of Canadian goods and services	***Increase number of new exporters and diversify markets*** • Program for Export Market Development, and New Exporters to Border States		✔	
	• Indigenous–to–Indigenous trade		✔	
	• Increased market for "climate-friendly" products		✔	
	Improve market share by key sectors in their key markets • Priority sector trade strategies and programs		✔	
	• Canadian Tourism Commission		✔	
	• Business opportunities from Francophone Summit		✔	

The objectives of the three principal business lines shown in the Crosswalk are as follows:

Micro-Economic Policy

To address the major structural economic development issues in the Canadian economy in a manner that will help increase productivity and competitiveness, thereby enhancing growth and job creation.

Industry Sector Development

To help business compete, through strategic approaches to trade, investment, technology, human resource development and sustainable development, and to provide focussed support for Aboriginal businesses, Northern Ontario, small businesses and the Information Highway.

Marketplace Rules and Services

To promote a fair, efficient and competitive marketplace for business and consumers in Canada, and to promote Canadian marketplace standards globally.

Appendix C
Performance Measurement

In its 1998-99 *Report on Plans and Priorities*, Industry Canada included an annex that outlined its progress in improving performance management within the department. The annex described a number of initiatives being developed across the department for various programs and activities, many of which were partnership arrangements with other federal government departments. For example, the annex highlighted the performance frameworks developed in partnership with DFAIT and Agriculture and Agri-Food Canada for the International Business Development initiatives related to trade and investment.

The performance information that will be captured through these various initiatives will enable Industry Canada to assess the impact of its efforts in these areas and evaluate whether or not specific programs and activities are achieving their expected results. Performance information of this nature provides valuable input to the decisions of managers with respect to the operations of the department. However, the aggregate of this information does not necessarily reflect whether or not the department is achieving its corporate goals and objectives.

In 1998-99, Industry Canada addressed the need for corporate-level performance information by developing performance frameworks for each of its five strategic objectives. (These are partially reproduced in this document under the headings "Key Commitments Framework.") The performance frameworks address the economic and social impacts that the department wants to influence in the long term, the results the department wants to achieve in the medium term, the programs and activities that are in place to help the department achieve its expected results in the shorter term, and the clients that will benefit from the delivery of these programs and activities.

An initial effort was also made to identify performance indicators that will provide the information necessary to gauge the department's success in meeting its expected results and desired impacts. However, this is an iterative process. Although the performance indicators are reflected in this document, they will continue to evolve as the department assesses the relevance of the information produced through their use.

Industry Canada's partners are playing a significant role in helping the department refine its performance indicators.

- Industry Canada and its partners are developing a conceptual framework and process to measure the progress toward making Canada the most connected nation in the world. Industry Canada is working closely with the private sector, the academic community, interest groups and other stakeholders, including Statistics Canada, to develop a meaningful set of metrics. Accordingly, Industry Canada organized a Workshop on Connectedness Metrics in June 1998. Based on the work carried out by the workshop's participants, Industry Canada is preparing a report that will guide how connectedness is measured.
- Industry Canada's efforts to access more reliable and detailed data on investment trends and indicators by major industry and sector are being pursued through partnerships to share information with statistical agencies and Portfolio members.
- Macro- and sectoral targets for exports for 2005 will be developed with the support of Canadian industry. Macro-level performance will be evaluated using data such as exports by countries/industries, balance of trade, growth rate of Canadian exports of finished goods and services, size and composition of the export community, and the growth rate of Canadian exports to selected high-growth markets. A complementary program of sector forecasts is being developed with the export community.

One performance indicator that will stand the test of time is client satisfaction. The Marketplace Services Organizations of Industry Canada, the primary point of contact for a good percentage of the department's clients, have published service standards and are already measuring their performance against the standards. For example, in November 1997, the Competition Bureau introduced fees, linked to service standards, in consultation with stakeholders. The Fee and Service Standards Policy was developed so that those who pay have a say in the level of service they receive. The policy was also designed to ensure a more businesslike approach to providing these services, by including systematic feedback mechanisms and reporting, as well as a dispute resolution mechanism. In its first year with the policy, the bureau met service standards in 92 percent of the cases. The bureau recently held its first forum with stakeholders since the implementation of this policy. The purpose of the forum was to provide a report on the bureau's performance and obtain feedback from stakeholders. The bureau will continue to refine its process, taking into account stakeholders' comments.

The challenge of performance measurement is significant, but Industry Canada is committed to meeting that challenge. Performance measurement will decide whether or not Industry Canada really is making a difference.

Index

A Framework to Improve the Social Union for Canadians 45
Aboriginal Business Canada 15, 17, 42, 43, 89
Aboriginal Business Canada Program 69
Aboriginal Business Service Networks 43
Aboriginal Business Survey 43
Advisory Council on Science and Technology (ACST) 15, 16, 17, 89
Agreement on Internal Trade 45, 46, 94
Agreement on Internal Trade Implementation Act 74
Agricultural and Rural Development Act 75
Alternative Fuels Act 59
Asia-Pacific Economic Cooperation (APEC) 27, 46
Atlantic Canada Opportunities Agency 75, 87
Atlantic Canada Opportunities Agency Act 75
Atlantic Fisheries Restructuring Act 75
Audit and Evaluation Branch 52
Bankruptcy and Insolvency Act 74, 76
Bell Canada Act 75
Bills of Exchange Act 74
Boards of Trade Act 74
British Columbia Telephone Company Act 75
Business Development Bank of Canada 49
Business Development Bank of Canada Act 74
Businesswomen's Trade Summit 50, 94
CA*Net II 24
CA*Net 3 24, 27, 90
Canada Business Corporations Act 27, 32, 56, 74, 76, 86, 92
Canada Business Service Centres 9, 26, 43, 85, 87, 90
Canada Community Investment Plan 68
Canada Cooperative Associations Act 74, 76
Canada Corporation's Bulletin 27
Canada Corporations Act 74, 76
Canada Economic Development for Quebec Regions 75
Canada Foundation for Innovation 14, 15, 17, 67, 74
Canada Infrastructure Works Agreement 69
Canada On-line 21, 22, 24, 90
Canada Scholarships Program 67
Canada Small Business Financing Act (CSBFA) 42, 93
Canada–Quebec Subsidiary Agreement on Industrial Development 69
Canada–U.S.A. Businesswomen's Trade Summit 50, 94
Canadian Biotechnology Advisory Committee 18
Canadian Biotechnology Strategy 18, 89
Canadian Business Environmental Performance Office 57
Canadian Commercial Corporation 39
Canadian Content On-line 21, 23, 29, 91
Canadian Electronic Commerce Strategy 28, 29
Canadian Environmental Industry Strategy 68
Canadian Environmental Solutions 57
Canadian Exporter's Guide to Intellectual Property 49
Canadian Federation of Independent Business 38, 42
Canadian Governments On-line 21, 22, 26, 90
Canadian Institute for Advanced Research 68
Canadian Intellectual Property Office (CIPO) 72, 78, 79, 85, 86
Canadian Intellectual Property Office Revolving Fund 61
Canadian International Development Agency 51
Canadian Network for the Advancement of Research, Industry and Education (CANARIE) 14, 22, 24, 30, 68, 90
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission (CRTC) 22, 33
Canadian Space Agency Act 74
Canadian Tourism Commission 47, 52, 53, 85, 86, 95
CANARIE Inc. 86
CanConnect 25, 90
CANSHARE 35, 46
Centre for Information Technologies Innovation 69
Communications Branch 52
Communications Research Centre (CRC) 17, 20, 85, 89

Communications Research Centre's Innovation Centre 20
Communications Research Centre's Virtual Classroom 27
Community Access Program (CAP) 25, 69, 90
Community Access Program's Youth Internship Program 25
Community Futures Development Corporations (CFDCs) 15, 43
Community Futures Program 68
Companies' Creditors Arrangement Act 74, 76
Competition Act 27, 32, 74, 76, 78, 92
Competition Bureau 27, 35, 36, 86, 98
Competition Tribunal Act 74
Comptroller's Branch 52
Computers for Schools (CFS) 24, 90
Computers for Schools' Technical Work Experience Program 25
Conflict of Interest Public Registry 36
Connectedness Agenda 10, 15, 21, 32, 85
Connecting Canada to the World 21, 22, 27, 90
Connecting Canadians 9, 21, 53
Consumer Connection 26, 31
Consumer Packaging and Labelling Act 74, 76
Copyright Act 74, 76, 78
Copyright Board 74
Corporate and Management Services 52
Corporations and Labour Unions Returns Act 75
Corporations Directorate 86
Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT) 22, 23, 38, 39, 40, 41, 45, 47, 48, 50, 51, 87, 97
Department of Industry Act 61, 74, 75
Department of Justice 29, 33
Deputy Ministers Country Champions 39, 40
Deputy Ministers Country Champions Campaigns Program 41, 42
Digital Collections Program 30
Distribution, Mail and Records Services 52
Eastern Ontario Economic Recovery Initiative 69
Electricity and Gas Inspection Act 74, 76
Electricity and Gas Inspection Regulations 34, 92
Electronic Commerce 21, 22, 27, 28, 91
Employment Support Act 75
Enterprise Cape Breton Corporation Act 75
Enterprise Development Program 61, 68
Ethics Counsellor 52
Executive Services 52
Export Development Corporation 39
Exporter Preparation 49
ExportSource 10, 26, 47, 49, 85
Facilities Management 52
Federal Economic Development Initiative for Northern Ontario (FedNor) 15, 17, 42, 43, 89
Fee and Service Standards Policy 98
Financial Spending Plan 12
Formal Documents Regulations 34
Forum for International Trade Training 47, 50
Forum of Francophone Business People of Canada 52
Framework for Spectrum Auctions in Canada 35
Francophone Business Forum 52
Francophone Summit 52, 95
Free Trade Agreement 44
Free Trade Agreement of the Americas 44
Global Interoperability for Broadband Network Project 27
Going Global 50, 94
Government Corporations Operation Act 74
Government Organization Act 75
Greening Operations Action Plan 59
Greening Operations Committee 58
Human Resources Branch 52
Indian and Northern Affairs Canada 51, 87
Industrial and Regional Development Act 60, 75
Industrial and Regional Development Program (IRDP) 60, 61, 68
Industrial Design Act 74, 76
Industrial Research Assistance Program (IRAP) 17, 19
Industry Canada People Management Plan 52
Industry Outreach Program 23
Informatics Corporate Support 52
Information Highway, Science and Entrepreneurship Camps Program 69
Information Technology Skills Shortage Action Plan 18
Integrated Circuit Topography Act 74, 76
Intellectual Property Protection and Dissemination Revolving Fund 70
Internal Trade Secretariat 68

International Business Opportunities Centre 45, 48, 50, 94
International Small Business Congress 42, 93
International Organization for Standardization 24
International Telecommunication Union 24, 33, 34, 68
International Trade Centres (ITCs) 45, 50, 85, 87
Investment Canada Act 27, 74, 76
Investment Partnerships Canada (IPC) 41, 87
IRAP-TPC Pre-Commercialization Assistance 19
Lobbyist Registration 27
Lobbyists Registration Act 36, 74, 76, 92
Lobbyists Remote Registration System 36
Lobbyists' Code of Conduct 36, 92
Management Consulting Centre 52
Marketplace Intervention Model 85
Marketplace Services Organizations 98
Measurement Canada 35, 85, 86
Mining Innovation Rehabilitation and Applied Research Corporation (MIRARCo) 17
Minister's Policy Agreement 46
Miscellaneous Statutory and Legislative Amendments 34
Mutual recognition agreements (MRAs) 46, 94
National Aboriginal Economic Development Board 51
National Graduate Register 25
National Research Council 16, 19
National Research Council Act 74
Natural Sciences and Engineering Research Council Act 74
Networks of Centres of Excellence (NCE) 14, 15, 17
New Exporters to Border States (NEBs) 45, 51, 95
Newly Upgraded Automated Name Search (NUANS) 27
Non-broadcast Radio Licensing Fee Reform 55, 80
North American Free Trade Agreement (NAFTA) 37, 44
Northern Centre for Advanced Technology Inc. (NORCAT) 17
Northern Ontario Development Fund 69
Northwestern Ontario Technology Centre (NOTC) 17
Notemakers 25
OECD Ministerial Conference on Electronic Commerce 28
Office of the Privacy Commissioner 29
Office of the Superintendent of Bankruptcy (OSB) 35, 36, 85, 86
Official Languages Act 53
Ontario Association of CFDCs 43
Ontario Base Closures Program 69
Operations Sector 87
Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) 14, 18, 27, 39
Panel on Smart Communities 26
Patent Act 74, 77
Pension Fund Societies Act 75
Personal Information Protection and Electronic Documents Act (Bill C-54) 29, 91
PRECARN 14
Precious Metals Marking Act 74, 77
Price Accuracy Guidelines: Recommendations for Canadian Retailers 36
Privy Council 86
Program for Export Market Development 45, 51, 95
Public Documents Act 74
Public Education Initiative 35
Public Officers Act 34, 74, 77
Public Servants Inventions Act 74, 77
Radio Advisory Board of Canada 67
Radiocommunication Act 74, 77
Radiocommunication Regulations 55, 80
Regional Corporate Services 52
Regional Development Incentives Act 75
Regional Trade Network 47, 50, 51, 87
Registrar General 34
Revenue Canada 86, 87
Reverse NEBS 51
SchoolNet 24, 69, 90
SchoolNet Digital Collections 25
SchoolNet Multimedia Learnware and Public Access Applications Program 30, 91
SchoolNet Support Parents (SSP) 25
SchoolNet's Youth Internship Program 25
Seals Act 74, 77
Sector Competitiveness Frameworks 17, 57, 89
Service Canada 10, 85
Service Provider Initiative 36

SI Bridging Program 52, 53
Small Business Info-Fairs 49
Small Business Investment Grants Act 75
Small Business Loans Act 42, 61, 69, 70, 74, 75, 77
Small Business Loans Administration 42
Smart Communities 21, 22, 26, 69, 90
Social Sciences and Humanities Research Council Act 75
Solicitor General of Canada 29
Special Areas Act 75
Spectrum Management 86
Standards Council of Canada 57
Standards Council of Canada Act 75
Statistics Act 75
Strategic Technologies 68
Strategis 10, 26, 85, 90
Student Connection Program 25, 90
Sustainable Development Strategy 53, 55
Task Force Year 2000 Secretariat 23
Team Canada 50
Team Canada Inc 22, 45, 47, 49, 50, 85, 87, 94
Technology Outreach Program 69
Technology Partnerships Canada (TPC) 18, 19, 57, 69, 85, 89
Technology Roadmaps 18, 89
Telecommunications Act 74, 77
Telecommunications Standards Advisory Council of Canada 33
Teleglobe Canada Reorganization and Divestiture Act 74
Telesat Canada Reorganization and Divestiture Act 74
Textile Labelling Act 74, 77
Timber Marking Act 74
Trade Bytes 27
Trade Commissioner Service Outreach Program 49
Trade Team Canada Sector (TTCS) 45, 47, 50, 51
Trade Unions Act 74, 77
Trade-marks Act 74, 77
Treasury Board 86
Treasury Board of Canada Secretariat 29, 71
Voluntary Sector Network Support Program (VolNet) 25, 90
Weights and Measures Act 74, 77
Weights and Measures Regulations 34, 92
Western Economic Diversification Act 75
Western Economic Diversification Canada 75, 87
Winding-Up and Restructuring Act 74
Workshop on Connectedness Metrics 97
World Competitiveness Report 39
World Economic Forum 6, 41
World Information Network for Exports (WIN Exports) 48, 50
World Trade Organization (WTO) 24, 39, 44
Year 2000 Preparedness Week 23
Year of the Canadian Francophonie 87
Youth Employment Strategy 25

Stratégie de développement durable 62, 63
Stratégie fédérale emploi jeunesse 29
Stratégie pour l'industrie canadienne de l'environnement 78
Strategis 10, 30, 95, 100
Système automatisé et récemment mis à niveau de recherche de nom (NUANS) 31
Système en direct d'enregistrement des lobbyistes 41
Technologies stratégiques 78
Trade Bytes 31
Un cadre visant à améliorer l'union sociale pour les Canadiens 52
Un Canada branché 9, 24, 61
Union internationale des télécommunications 25, 37, 39, 78
VolNet 28, 100
WIN Exports (Réseau mondial d'information sur les exportations) 54, 57
World Competitiveness Report 45

Plan d'investissement communautaire du Canada 78
Plan de dépenses 13
Plan de gestion des personnes d'Industrie Canada 61
Politique sur la tarification et les normes de service 108
PRECARN 16
Price Accuracy Guidelines – Recommendations for Canadian Retailers 42
Programme Bourses Canada 77
Programme d'accès communautaire 28, 79, 100
Programme d'adaptation aux fermetures de bases de l'Ontario 79
Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) 19, 22
Programme d'aide au réseau du secteur du bénévolat (VolNet) 28, 100
Programme d'emploi jeunesse de Rescol 29
Programme d'expansion des entreprises 71, 78
Programme de connectivité 11, 17, 24, 36, 95
Programme de développement des collectivités 78
Programme de développement des marchés d'exportation du MAECI 58
Programme de développement des marchés d'exportation 52, 105
Programme de développement industriel et régional (PDIR) 69, 71, 78
Programme de jumelage des sous-ministres avec les pays investisseurs prioritaires 47, 48
Programme de liaison de l'industrie 25
Programme de mise en valeur de la technologie 79
Programme de préparation à l'emploi (SI) 61
Programme de promotion du Service canadien des délégués commerciaux 57
Programme des didacticiels multimédias et des nouvelles applications d'accès public de Rescol 34, 101
Programme des ordinateurs pour les écoles 28
Projet d'acquisition d'une expérience professionnelle du Programme des ordinateurs pour les écoles 29
Propriété intellectuelle du Canada, Office de la 71, 82, 88, 89, 95, 96
Registraire général 39
Registre public sur les conflits d'intérêts 41
Règlement sur l'inspection de l'électricité et du gaz 39, 102
Règlement sur la radiocommunication 63, 90
Règlement sur les documents officiels 39
Règlement sur les poids et mesures 39, 102
Répertoire national des diplômé(e)s 29
Rescol 27, 79, 100
Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement (CANARIE) 16, 25, 26, 34, 35, 78, 100
Réseau des services aux entreprises autochtones 49
Réseaux commerciaux régionaux 53, 57, 59, 97
Réseaux de centres d'excellence (RCE) 16, 17, 20
Revenu Canada 96, 97
Salle de classe virtuelle du Centre de recherches sur les communications 31
Secrétariat du commerce intérieur 78
Secrétariat du Conseil du Trésor 33, 81
Secrétariat du Groupe de travail de l'an 2000 24
Secteur des opérations 97
Semaine de préparation à l'an 2000 25
Service Canada 11, 95
Services de distribution de courrier et de dossiers 60
Services de gestion et services généraux 60
Services exécutifs 60
Services généraux régionaux 60
Société pour l'expansion des exportations 45
Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) 17, 49
Solliciteur général du Canada 33
Solutions environnementales canadiennes 65
Sommet commercial des femmes d'affaires Canada–États-Unis 58, 105
Sommet commercial des femmes d'affaires 58, 105
Sommet de la francophonie 60, 105
Sous-ministres jumelés avec les pays investisseurs prioritaires 45, 46
Stratégie canadienne en matière de biotechnologie 20, 99
Stratégie canadienne sur le commerce électronique 32, 33

Loi sur la restructuration du secteur des pêches de l'Atlantique 85
Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton 85
Loi sur la statistique 85
Loi sur le Conseil canadien des normes 85
Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines 85
Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie 85
Loi sur le Conseil national de recherches 85
Loi sur le développement industriel et régional 69, 85
Loi sur le droit d'auteur 84, 86, 88
Loi sur le financement des petites entreprises du Canada 49, 103
Loi sur le fonctionnement des sociétés du secteur public 84
Loi sur le marquage des bois 84
Loi sur le ministère de l'Industrie 71, 84, 85
Loi sur le poinçonnage des métaux précieux 84, 87
Loi sur le soutien de l'emploi 85
Loi sur le Tribunal de la concurrence 85
Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies 84, 86
Loi sur les associations coopératives du Canada 84, 86
Loi sur les brevets 84, 86
Loi sur les carburants de remplacement 67
Loi sur les chambres de commerce 84
Loi sur les corporations canadiennes 84, 86
Loi sur les déclarations des personnes morales et des syndicats 85
Loi sur les dessins industriels 84, 86
Loi sur les documents publics 84
Loi sur les fonctionnaires publics 39, 84, 87
Loi sur les inventions des fonctionnaires 84, 87
Loi sur les langues officielles 62
Loi sur les lettres de change 84
Loi sur les liquidations et les restructurations 84
Loi sur les marques de commerce 84, 87
Loi sur les poids et mesures 84, 87
Loi sur les prêts aux petites entreprises 49, 71, 79, 80, 84, 85, 87
Loi sur les sceaux 84, 87
Loi sur les sociétés de caisse de retraite 85
Loi sur les subventions au développement régional 85
Loi sur les syndicats ouvriers 84, 87
Loi sur les télécommunications 84, 87
Loi sur les topographies de circuits intégrés 84, 87
Loi sur les zones spéciales 85
Mesures Canada 95, 96
Mining Innovation Rehabilitation and Applied Research Corporation 19
Ministère de la Justice 33, 37
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) 26, 27, 44, 45, 46, 47, 52, 53, 54, 57, 59, 97, 107
Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada 59, 97
Mise aux enchères du spectre 41
Modifications législatives variées 39
Northern Centre for Advanced Technology Inc. 19
Northwestern Ontario Technology Centre 19
Nouveaux exportateurs aux États frontaliers 52, 58, 105
Nouveaux exportateurs aux États frontaliers « Inverse » 58
Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) 71, 82, 88, 89, 95, 96
Office national de développement économique des Autochtones 59
Ordinateurs pour les écoles 100
Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) 31, 55
Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) 16, 21, 31, 45
Organisation internationale de normalisation 25
Organisation mondiale du commerce (OMC) 25, 45, 51
Parents branchés de Rescol 28
Partenaires pour l'investissement au Canada (PIC) 47, 97
Partenariat PARI-PTC 22
Partenariat technologique Canada (PTC) 21, 22, 65, 79, 95, 99
Plan d'action concernant l'écologisation des opérations 67
Plan d'action sur la pénurie de main-d'œuvre spécialisée en infotechnologie 20

Direction générale des communications 60
Direction générale des corporations 96
Direction générale des ressources humaines 60
Direction générale du contrôleur 60
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada 97
Enregistrement des lobbyistes 31
Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement industriel 79
Entente de politique ministérielle 55
Entente Travaux d'infrastructures Canada 79
Ententes de reconnaissance mutuelle 55, 104
Entreprise autochtone Canada 17, 19, 49, 79, 99
Équipe Canada inc 26, 51, 53, 56, 57, 95, 97, 104
Équipe Canada 57
Équipes sectorielles commerciales Canada 52, 53, 57, 59
Étude sur les entreprises autochtones 49
Étudiants bien branchés 28, 29, 100
ExportSource 10, 30, 53, 56, 95
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante 43, 49
FedNor 17, 19, 49, 50, 99
Foires-info pour la petite entreprise 56
Fondation canadienne pour l'innovation 16, 17, 20, 77
Fonds renouvelable – Protection et diffusion de la propriété intellectuelle 80
Fonds spécial pour le développement du Nord de l'Ontario 79
Forum des gens d'affaires francophones 60
Forum économique mondial 7, 47
Forum pour la formation en commerce international 53, 57
Forum pour les gens d'affaires francophones du Canada 60
Gestion des installations 60
Gestion du spectre 96
Gouvernements canadiens en ligne 24, 26, 30, 100
Groupe d'experts sur les collectivités ingénieuses 29
Guide sur la préparation à l'exportation 56
Guide sur la propriété intellectuelle 56
Horizon le monde 57, 104
Initiative de redressement de l'économie de l'Est de l'Ontario 79
Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario (FedNor) 17, 19, 49, 50, 99
Institut canadien des recherches avancées 78
Interopérabilité mondiale des réseaux à large bande 32
Licences radio pour fins autres que la radiodiffusion (Droits-révision) 90
Loi canadienne sur les sociétés par actions 31, 39, 64, 84, 87, 102
Loi d'exécution du budget de 1997 85
Loi de mise en œuvre de l'Accord sur le commerce intérieur 84
Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique 85
Loi sur Bell Canada 85
Loi sur Investissement Canada 31, 84, 87
Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique 85
Loi sur l'Agence spatiale canadienne 85
Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole 85
Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation 84, 86
Loi sur l'enregistrement des lobbyistes 41, 84, 86, 102
Loi sur l'étiquetage des textiles 84, 86
Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz 84, 87
Loi sur la Banque de développement du Canada 85
Loi sur la bonification d'intérêts au profit des petites entreprises 85
Loi sur la compagnie de téléphone de la Colombie-Britannique 85
Loi sur la concurrence 31, 39, 84, 86, 102
Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien 85
Loi sur la faillite et l'insolvabilité 84, 86
Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (projet de loi C-54) 33, 101
Loi sur la radiocommunication 84, 87
Loi sur la réorganisation et l'aliénation de Téléglobe Canada 84
Loi sur la réorganisation et l'aliénation de Télésat Canada 84

Index

Accord de libre-échange des Amériques 51
Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) 43, 50
Accord sur le commerce intérieur 52, 55, 104
Administration des prêts aux petites entreprises 49
Affaires indiennes et du Nord Canada 59, 97
Agence canadienne de développement international 59
Agence de promotion économique du Canada atlantique 97
Année de la francophonie canadienne 97
Appui informatique intégré 60
Association ontarienne des SADC 50
Atelier consacré aux données statistiques sur la connectivité 107
Banque de développement du Canada 56
Bulletin des sociétés canadiennes 31
Bureau de la concurrence 31, 40, 42, 96, 108
Bureau de la performance environnementale des entreprises canadiennes 65
Bureau du surintendant des faillites 41, 95, 96
CA*Net 3 25, 32, 100
CA*Net II 25
Cadres de compétitivité sectorielle 19, 65, 99
Camps d'initiation à l'inforoute, aux sciences et à l'entrepreneuriat 79
Canada branché au reste du monde 24, 26, 30, 100
Canada en ligne 24, 25, 26, 100
CANARIE Inc. 97
CANARIE 16, 25, 26, 34, 35, 78, 100
CANSHARE 55
Carrefour des consommateurs 30, 36
Cartes routières technologiques 20, 99
Centre d'innovation du Centre de recherches sur les communications (CRC) 22
Centre d'innovation en technologies de l'information 79
Centre de recherches sur les communications 19, 22, 95, 99
Centre des conseillers en gestion 60
Centre des occasions d'affaires internationales 52, 54, 57, 104
Centres de services aux entreprises du Canada 10, 30, 49, 95, 97, 100
Centres du commerce international 52, 57, 95, 97
Code de déontologie des lobbyistes 41, 102
Collections numérisées 34
Collections numérisées de Rescol 29
Collectivités ingénieuses 24, 26, 29, 79, 100
Comité consultatif canadien sur la biotechnologie 20
Comité de coordination de l'écologisation des opérations 66
Commerce électronique 24, 27, 32, 101
Commissaire à la protection de la vie privée 33
Commission canadienne du tourisme 53, 60, 62, 95, 96, 105
Commission du droit d'auteur : *Loi sur le droit d'auteur* 85
Conférence ministérielle de l'OCDE sur le commerce électronique 33
Congrès international de la petite entreprise 49, 103
ConnectAction 28, 100
Conseil canadien des normes 65
Conseil consultatif canadien de la radio 77
Conseil consultatif canadien sur les normes de télécommunications 37
Conseil consultatif des sciences et de la technologie (CCST) 17, 18, 19, 99
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes 26, 37
Conseil du Trésor 96
Conseil national de recherches du Canada 18, 21, 22
Conseil privé 96
Conseiller en éthique 60
Contenu canadien en ligne 24, 27, 34, 101
Corporation commerciale canadienne 45
Cyberjeunes Canada – Projet d'emploi jeunesse du Programme d'accès communautaire 29
Didacticiens 29
Direction générale de la vérification et de l'évaluation 60

services, le nombre d'exportateurs et leurs caractéristiques de même que le taux de croissance des exportations canadiennes vers certains marchés en plein essor. Par ailleurs, en collaboration avec les exportateurs, Industrie Canada élabore un programme complémentaire de prévisions sectorielles.

Le degré de satisfaction de la clientèle est un indicateur de rendement qui résistera à l'épreuve du temps. Les organisations d'Industrie Canada qui assurent des services axés sur le marché et constituent le premier point de contact pour un grand nombre des clients du Ministère ont publié des normes de service et mesurent déjà leur rendement. Par exemple, après avoir consulté les parties intéressées, le Bureau de la concurrence a commencé en novembre 1997 à imposer des droits en fonction des normes de service. Il a formulé la Politique sur la tarification et les normes de service pour que les clients qui paient aient voix au chapitre quant au niveau de service qu'ils reçoivent. La Politique visait également à assurer une approche qui ressemble davantage à celle du secteur privé en matière de services, notamment des mécanismes systématiques de rétroaction et de production de rapports, ainsi qu'un mécanisme de règlement des différends. Au cours de la première année de la Politique, le Bureau a respecté les normes de service dans 92 p. 100 des cas. Il a récemment tenu son premier groupe de discussion avec les parties intéressées depuis l'entrée en vigueur de la Politique, dans le but de rendre compte de son rendement et de recueillir les commentaires de ces dernières. Les participants ont apprécié les efforts du Bureau et leurs suggestions pour améliorer le service seront étudiées attentivement. Le Bureau continuera de perfectionner ses méthodes en tenant compte des commentaires des parties intéressées.

La mesure du rendement ne va pas sans difficultés, mais Industrie Canada est déterminé à relever le défi. C'est la mesure du rendement qui montrera si Industrie Canada est réellement un partenaire indispensable.

Annexe C
Mesure du rendement

Dans son *Rapport sur les plans et les priorités* de 1998-1999, Industrie Canada présentait une annexe décrivant les progrès accomplis dans l'amélioration de la gestion du rendement au sein du Ministère. Cette annexe faisait état de plusieurs initiatives en voie d'élaboration dans l'ensemble du Ministère pour divers programmes et activités, dont un grand nombre reposaient sur des accords de partenariat conclus avec d'autres ministères fédéraux. Par exemple, l'annexe mettait en évidence les cadres de rendement établis en collaboration avec le MAECI et avec Agriculture et Agroalimentaire Canada en vue des initiatives de promotion du commerce international portant sur le commerce et l'investissement.

Grâce à l'information sur le rendement qui sera recueillie par le truchement de ces diverses initiatives, Industrie Canada pourra évaluer l'incidence de ses efforts dans ces domaines et déterminer si chaque programme ou activité atteint ou non les résultats escomptés. Ce type d'information se révèle un précieux atout pour la prise de décisions de gestion concernant les activités du Ministère. Toutefois, l'information dans son ensemble ne permet pas toujours de savoir si le gouvernement atteint ou non ses buts et objectifs.

En 1998-1999, Industrie Canada a établi des cadres de rendement pour chacun de ses cinq objectifs stratégiques, répondant ainsi à un besoin d'information sur le rendement ministériel. (Les cadres de rendement sont partiellement reproduits dans le présent document sous la rubrique « Structure des principaux engagements »). Ces cadres présentent les incidences économiques et sociales visées par le Ministère à long terme, les résultats qu'il souhaite obtenir à moyen terme ainsi que les activités et programmes mis en place à l'appui des résultats escomptés à court terme et précisent les clients qui en bénéficieront.

Par ailleurs, le Ministère a commencé à définir les indicateurs de rendement propres à fournir l'information nécessaire pour évaluer son succès quant aux résultats escomptés et aux incidences souhaitées, mais il s'agit d'un processus récurrent. Bien que le présent document fasse état d'indicateurs de rendement, ceux-ci continueront d'évoluer à mesure que le Ministère évaluera la pertinence de l'information découlant de leur application.

Les partenaires d'Industrie Canada jouent un rôle prépondérant en l'aidant à perfectionner ses indicateurs de rendement.

- Industrie Canada et ses partenaires établissent actuellement un cadre conceptuel et une méthode pour mesurer les progrès accomplis dans le projet visant à faire du Canada le pays le plus branché du monde. Le Ministère travaille en étroite collaboration avec le secteur privé, le milieu de l'enseignement, les groupes d'intérêt et d'autres parties intéressées, notamment Statistique Canada, dans le but d'établir une série de mesures. C'est dans cette optique qu'Industrie Canada a organisé en juin 1998 un atelier consacré aux données statistiques sur la connectivité et que, s'inspirant des travaux des participants, il prépare un rapport qui orientera la mesure de la connectivité.
- En formant des partenariats axés sur le partage d'information avec des organismes de statistiques et des membres du Portefeuille, Industrie Canada poursuit ses efforts pour disposer de données plus fiables et détaillées sur les tendances et les indicateurs d'investissement selon les grandes industries et les grands secteurs de l'économie.
- Le Ministère établira, avec l'aide de l'industrie canadienne, ses objectifs globaux et sectoriels relatifs aux exportations pour 2005. Le rendement global sera évalué au moyen de données telles que les exportations par pays ou par industrie, la balance commerciale, le taux de croissance des exportations canadiennes de produits finis et de

Résultats clés	Activités	PM	DSI	RSAM
Améliorer la capacité d'exportation et le degré de préparation des exportateurs – entreprises et industries concurrentielles sur la scène internationale et tournées vers l'exportation *(suite)*	• Documentation sur les tendances économiques à l'intention des femmes entrepreneures et des entrepreneurs autochtones		✔	
	• Sommet commercial des femmes d'affaires		✔	
	• Marché des projets publics-privés d'infrastructure	✔		
Développer les marchés étrangers – augmenter les exportations de biens et services canadiens	***Augmenter le nombre de nouveaux exportateurs et diversifier les marchés*** • Programme de développement des marchés d'exportation et programme Nouveaux exportateurs aux États frontaliers		✔	
	• Commerce entre les Autochtones et les collectivités indigènes		✔	
	• Débouchés accrus pour les produits permettant de faire face au changement climatique		✔	
	Améliorer la part des secteurs clés sur leurs principaux marchés • Stratégies et programmes commerciaux pour les secteurs prioritaires		✔	
	• Commission canadienne du tourisme		✔	
	• Occasions d'affaires associées au Sommet de la francophonie		✔	

Les objectifs des trois principaux secteurs d'activité dont fait état le tableau de concordance sont les suivants :

Politique microéconomique

Le Secteur d'activité a pour objectif de s'attaquer aux grandes questions structurelles de développement économique se posant dans l'économie canadienne, pour accroître la productivité et la compétitivité et, par conséquent, stimuler la croissance et la création d'emplois.

Développement sectoriel de l'industrie

Le Secteur d'activité aide les entreprises à soutenir la concurrence en adoptant des stratégies sur le commerce, l'investissement, la technologie, le perfectionnement des ressources humaines et le développement durable. Il accorde par ailleurs un appui bien déterminé aux entreprises autochtones et aux petites entreprises et il veille à favoriser le développement économique du Nord de l'Ontario et l'aménagement de l'inforoute.

Règlements et services axés sur le marché

Le Secteur d'activité a pour objectifs de favoriser l'instauration d'un marché équitable, efficace et concurrentiel pour les entreprises et les consommateurs canadiens et de faire valoir les normes du marché canadien sur la scène internationale.

Commerce : Travailler avec les entreprises canadiennes à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux

Résultats clés	Activités	PM	DSI	RSAM
Maintenir et améliorer l'accès aux marchés	• Ententes pour ouvrir les marchés étrangers aux entreprises canadiennes		✔	
	• Accord sur le commerce intérieur	✔		
	• Ententes de reconnaissance mutuelle		✔	
	• Promotion d'obligations efficaces en matière de propriété intellectuelle			✔
Améliorer la capacité d'exportation et le degré de préparation des exportateurs – entreprises et industries concurrentielles sur la scène internationale et tournées vers l'exportation	***Sensibiliser les entreprises, notamment les PME, aux possibilités qu'offrent les marchés mondiaux*** • Séminaires et ateliers à l'intention des PME		✔	
	• Service téléphonique sans frais d'information d'Équipe Canada inc sur les exportations		✔	
	• Information sur les exportations		✔	
	• Appui de l'initiative de sensibilisation des exportateurs		✔	
	Assurer de façon uniforme des services intégrés et ciblés • Ateliers de préparation des exportateurs « Horizon le monde »		✔	
	• Appui au Centre des occasions d'affaires internationales en faisant part de possibilités d'exportation		✔	
	• Systèmes d'évaluation de la satisfaction de la clientèle et du rendement		✔	
	Accroître le nombre d'entreprises prêtes à exporter ou orientées vers l'exportation, y compris les PME, les entrepreneurs autochtones et les femmes entrepreneures • Augmentation du nombre d'exportateurs autochtones		✔	
	• Promotion des clubs d'exportation		✔	

PM = Politique microéconomique **DSI** = Développement sectoriel de l'industrie **RSAM** = Règlements et services axés sur le marché

Investissement : Créer des conditions plus favorables à l'investissement dans l'économie canadienne

Résultats clés	Activités	PM	DSI	RSAM
Améliorer le climat d'investissement intérieur et étranger	• Recherches et analyses sur l'investissement	✔		
	• Ententes nouvelles ou améliorées	✔		
	• Compétitivité accrue du climat économique canadien sur la scène internationale	✔		
Faire valoir le Canada comme étant un lieu de prédilection pour l'investissement	• Préparation de produits d'information		✔	
	• Surveillance des possibilités d'investissement international	✔		
Attirer de nouveaux investissements des multinationales, tout en conservant leurs investissements actuels	• Stratégies pour retenir et attirer des entreprises clés		✔	
	• Prestation de services d'investissement		✔	
	• Profils des multinationales, stratégies et programmes de visites		✔	
	• Procédures pour désigner des organismes canadiens d'essais et d'homologation			✔
Accroître l'investissement des PME et des entreprises autochtones	• Services de conseil et de renseignements aux entreprises canadiennes		✔	
	• Programme relatif à la nouvelle *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*		✔	
	• Congrès international de la petite entreprise 1999	✔		
	• Initiatives de développement des entreprises autochtones		✔	
	• Accès au capital pour les petites entreprises du Nord de l'Ontario		✔	

PM = Politique microéconomique **DSI** = Développement sectoriel de l'industrie **RSAM** = Règlements et services axés sur le marché

Marché : Créer un marché équitable, efficace et concurrentiel

Résultats clés	Activités	PM	DSI	RSAM
Créer et maintenir un marché équitable, efficace et concurrentiel pour les entreprises, les consommateurs et les investisseurs	• Modification de la *Loi sur la concurrence* (projet de loi C-20)	✔		
	• Réforme de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*	✔		
	• Modification du Règlement sur les poids et mesures et du Règlement sur l'inspection de l'électricité et du gaz	✔		
	• Réduction du fardeau réglementaire			✔
	• Examen de la politique sur la propriété intellectuelle	✔		
	• Renforcement de la concurrence			✔
	• Réduction des activités anticoncurrentielles transfrontalières			✔
	• Négociation sur l'obtention de nouvelles gammes de fréquences	✔		
Modifier les comportements de manière que le marché fonctionne conformément aux lois, règlements, politiques et procédures cadres	• Régimes novateurs de conformité			✔
	• Réglementation axée sur les forces du marché	✔		
	• Création d'un marché secondaire pour les licences du spectre			✔
Donner l'assurance que le marché est équitable, efficace et concurrentiel	• Amélioration de la prestation des services			✔
	• Administration de la *Loi sur l'enregistrement des lobbyistes* et du *Code de déontologie des lobbyistes*			✔
	• Réforme des droits de licences radio			✔
	• Adoption d'instruments d'analyse comparative pour répondre aux exigences des consommateurs	✔		

PM = Politique microéconomique **DSI** = Développement sectoriel de l'industrie **RSAM** = Règlements et services axés sur le marché

Résultats clés	Activités	PM	DSI	RSAM
Créer un environnement de calibre mondial pour le commerce électronique	***Le commerce électronique***			
	Instaurer la confiance dans l'économie numérique			
	• Principes directeurs sur la protection des consommateurs	✔		
	• Commerce électronique (projet de loi C-54) – Soutien stratégique et technique	✔		
	• Nouvelle politique sur la cryptographie	✔		
	Clarifier les règles du marché			
	• Politiques, normes et dispositions législatives sur le commerce électronique	✔		
	• Commerce électronique et administration fiscale canadienne	✔		
	Renforcer l'infrastructure d'information			
	• Normes sur l'interopérabilité des réseaux			✔
	Concrétiser les possibilités et développer des marchés			
	• Adoption d'applications axées sur le commerce électronique par les milieux d'affaires canadiens		✔	
Maximiser les applications et le contenu numérique canadiens en ligne	***Le contenu canadien en ligne***			
	• Mise au point d'applications Internet de pointe			✔
	• Collections multimédias		✔	
	• Didacticiels multimédias sur Rescol		✔	
	• Radiodiffusion et télédiffusion numériques			✔
	• Contenu et services en français pour l'inforoute		✔	

PM = Politique microéconomique **DSI** = Développement sectoriel de l'industrie **RSAM** = Règlements et services axés sur le marché

Connectivité : Faire du Canada le pays le plus branché du monde

Résultats clés	Activités	PM	DSI	RSAM
Relier les Canadiens entre eux et au reste du monde d'une manière abordable et accessible	***Le Canada en ligne***			
	Créer une infrastructure et un marché novateurs			
	• Modernisation des lois et de la réglementation	✔		
	• CANARIE		✔	
	• Harmonisation des normes et des règlements			✔
	Brancher les Canadiens		✔	
	• Rescol			
	• Ordinateurs pour les écoles		✔	
	• Programme d'accès communautaire		✔	
	• Programme d'aide au réseau du secteur du bénévolat (VolNet)		✔	
	• Programme Étudiants bien branchés		✔	
	• ConnectAction		✔	
	• Stratégie de communication sur l'initiative Un Canada branché		✔	
	Les Collectivités ingénieuses			
	• Projets pilotes d'établissement de collectivités ingénieuses		✔	
	Les gouvernements canadiens en ligne			
	• Amélioration de la prestation des services gouvernementaux par la voie électronique			✔
	• Applications du commerce électronique sur *Strategis*			✔
	• Centres de services aux entreprises du Canada		✔	
	Le Canada branché au reste du monde			
	• Promotion des programmes de connectivité dans le monde		✔	
	• Participation à des débats internationaux	✔		
	• Interconnectivité mondiale du réseau CA*Net 3 de CANARIE		✔	

PM = Politique microéconomique **DSI** = Développement sectoriel de l'industrie **RSAM** = Règlements et services axés sur le marché

Annexe B
Tableau de concordance d'Industrie Canada
Objectifs stratégiques, par secteur d'activité[1]

Innovation : Améliorer la performance du Canada sur le plan de l'innovation et favoriser l'évolution vers une économie fondée sur le savoir

Résultats clés	Activités	PM	DSI	RSAM
Amener les organismes de tous les secteurs de l'économie à reconnaître davantage que l'innovation constitue un facteur de réussite déterminant	• Soutien accordé au Conseil consultatif des sciences et de la technologie	✔		
	• Élaboration de la politique fédérale en matière de sciences et de technologie	✔		
	• Stratégies de croissance ciblées et cadres de compétitivité sectorielle		✔	
	• Promotion, par FedNor, de procédés et produits novateurs		✔	
	• Soutien accordé par Entreprise autochtone Canada à la création de produits, services et procédés novateurs autochtones		✔	
Enrichir les connaissances, en particulier dans les domaines offrant rapidement de bonnes possibilités d'application	• Stratégie canadienne en matière de biotechnologie	✔		
	• Cartes routières technologiques		✔	
	• Stratégie nationale sur le changement climatique	✔		
	• Sensibilisation au développement durable	✔		
	• Perfectionnement des compétences de la main-d'œuvre		✔	
	• Rapports de recherche sur les procédés d'innovation et les décisions d'investissement	✔		
Accélérer la commercialisation et l'adoption de procédés et de produits novateurs par les organismes canadiens	• Partenariat technologique Canada		✔	
	• Acquisition de technologies de fabrication de pointe		✔	
	• Désignation et mise au point de technologies et applications de communications novatrices (Centre de recherches sur les communications)		✔	

1. La dernière page de l'annexe B fournit des détails sur les objectifs des divers secteurs d'activité.

PM = Politique microéconomique **DSI** = Développement sectoriel de l'industrie **RSAM** = Règlements et services axés sur le marché

- À la faveur d'un partenariat novateur conclu entre les secteurs public et privé, CANARIE Inc. établit les assises du réseau de la prochaine génération, réseau qui pourra assurer les services à de grandes vitesses. CANARIE Inc. est un consortium sans but lucratif, mené et géré par l'industrie; Industrie Canada lui affecte des fonds importants, avec environ 120 entreprises, universités et organismes publics et privés qui en sont membres. Le consortium, qui a été créé en 1993, concrétise une façon novatrice pour le gouvernement fédéral, les milieux de la recherche et le secteur privé de collaborer ensemble pour stimuler le développement de l'inforoute au Canada.
- Le Portefeuille de l'Industrie stimulera le développement des entreprises autochtones, à la faveur de nouvelles initiatives qui seront mises en œuvre en association avec Affaires indiennes et du Nord Canada, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.
- Équipe Canada inc, qui a mérité le Prix du Chef de la fonction publique en décembre 1998, est un réseau de 20 ministères et organismes fédéraux fonctionnant comme un organisme « virtuel ». Le réseau offre un point d'accès unique relativement à toutes les activités fédérales de promotion du commerce international, ce qui améliore et simplifie l'accès aux services pour les entreprises clientes.
- Les réseaux commerciaux régionaux, que les bureaux régionaux d'Industrie Canada dirigent par l'intermédiaire des Centres du commerce international, réunissent des partenaires régionaux des gouvernements fédéral et provinciaux, certaines associations de gens d'affaires et des membres du secteur privé pour dresser des plans commerciaux particuliers qui aideront les exportateurs et les entreprises songeant à exporter à dénicher des marchés à l'étranger. Les réseaux amorcent maintenant une deuxième étape : offrir aux exportateurs des services de consultation et de perfectionnement des compétences.
- Les Centres de services aux entreprises du Canada, modèles déjà primés de communication de renseignements commerciaux grâce à de solides partenariats établis entre les ministères et les organismes fédéraux, des ministères provinciaux et des organismes communautaires, prendront une expansion de manière à pouvoir joindre un plus grand nombre de petites collectivités éloignées et d'entrepreneurs autochtones.
- Dans l'esprit de la proclamation que le gouvernement du Canada doit bientôt faire, le Secteur des opérations élabore la stratégie du Ministère en vue de l'Année de la francophonie canadienne (1999). Le Ministère participe aux consultations interministérielles afin d'établir une stratégie fédérale qui fera fond sur la synergie et les partenariats pour engendrer des retombées durables dans les domaines des nouvelles technologies, de la jeunesse, de l'éducation, de l'économie, de la culture et de l'histoire.
- Le programme Partenaires pour l'investissement au Canada (PIC), créé par Industrie Canada et le MAECI, encourage l'investissement au pays en collaborant de près avec d'autres ministères fédéraux (Agriculture et Agroalimentaire Canada, Revenu Canada, Ressources naturelles Canada, Patrimoine canadien et Environnement Canada), les provinces et le secteur privé. PIC encourage l'investissement dans des secteurs ciblés et fournit des services « personnalisés » afin d'attirer les capitaux de multinationales particulières dans des secteurs prioritaires.

l'intervention directe de l'organisme et d'établir le niveau d'intervention nécessaire pour garantir des mesures exactes dans tous les secteurs d'activité.

Pour ses services axés sur le marché, le Ministère a établi des normes, facilement accessibles aux Canadiens, pour les organismes suivants :

- le Bureau du surintendant des faillites
- l'Office de la propriété intellectuelle du Canada
- la Direction générale des corporations
- le Bureau de la concurrence
- Mesures Canada
- la Gestion du spectre
- la Commission canadienne du tourisme.

http://strategis.ic.gc.ca

2) Élaboration d'initiatives relatives aux nouveaux modes de prestation des services

Le Ministère continuera de cerner, d'examiner et, s'il y a lieu, de mettre en œuvre des initiatives de rationalisation et de commercialisation afin d'améliorer la prestation des services. Par exemple, le Bureau du surintendant des faillites concentrera davantage ses ressources sur la conformité en confiant au secteur privé la plupart de ses activités secondaires et en établissant des mécanismes de financement novateurs et plus souples pour ses activités de conformité. En outre, Mesures Canada accroîtra d'au moins 30 p. 100 en 1999-2000 la participation du secteur privé aux services de mesure de l'électricité et du gaz. Il prévoit que ces services seront assurés uniquement par des tiers d'ici le 31 mars 2000. Pour sa part, l'Office de la propriété intellectuelle du Canada maintiendra ses normes de service et ses délais d'exécution et améliorera certains aspects des processus de demande et d'enregistrement des brevets et des marques de commerce en faisant appel à la technologie de l'information. En outre, il examinera en permanence la réglementation sur la propriété intellectuelle pour la modifier au besoin, adoptera de nouvelles méthodes et techniques de gestion, et recrutera et formera le personnel nécessaire pour répondre aux besoins changeants de la clientèle.

3) Établissement de nouveaux partenariats

Industrie Canada collabore de près avec ses partenaires pour procurer des avantages maximums aux Canadiens. D'autres membres du Portefeuille de l'Industrie, d'autres ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux et les municipalités, les organismes sans but lucratif, l'industrie canadienne, les instituts de recherche, les universités et les associations industrielles sont des partenaires clés d'Industrie Canada dans des projets tels que les suivants :

- Collaboration entre la Direction générale des corporations et Revenu Canada pour apparier les numéros de dossier des sociétés de régime fédéral avec les numéros d'entreprise de Revenu Canada. D'ici avril 1999, la Direction générale pourra attribuer à ses clients un numéro d'entreprise au moment de la constitution en société, mettant ainsi à leur disposition un guichet unique d'accès aux deux ministères. En outre, la Direction générale des corporations prévoit de conclure un accord avec Revenu Canada d'ici juin 1999 afin d'accélérer le traitement des réclamations de sociétés dissoutes en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* auxquelles Revenu Canada doit un remboursement d'impôt sur le revenu et de la taxe sur les produits et services.
- Un groupe de cadres supérieurs du Ministère chargés d'examiner les services élabore un cadre d'analyse des problèmes qu'ont cernés le greffier du Conseil privé et le Conseil du Trésor (par exemple, donner un nouveau « visage » aux services du gouvernement au cours des deux prochaines années). De plus, le Ministère fait activement partie d'équipes interministérielles travaillant à l'amélioration et à l'intégration des services assurés aux Canadiens, à l'échelle de l'administration gouvernementale, et il collabore aussi à cet égard avec d'autres paliers de gouvernement.

Annexe A
Services novateurs et améliorés assurés aux Canadiens

Importance des nouveaux modes de prestation des services

La réalisation des cinq objectifs stratégiques du Ministère ne va pas sans difficultés d'ordre pratique en ce qui a trait aux partenariats, à l'intégration des services et à la nécessité d'améliorer les méthodes administratives sous-jacentes. C'est pourquoi les nouveaux modes de prestation des services sont devenus un préalable clé à la réalisation de ces objectifs, en particulier dans les domaines suivants :

- l'élaboration de services efficients, accessibles et adaptés aux besoins des clients;
- l'utilisation novatrice des technologies de l'information pour offrir les services;
- les possibilités de partenariat favorisant la prestation de services intégrés.

Ces dernières années, le Ministère a adopté un plan d'action dynamique pour moderniser ses services et en accroître l'accessibilité aux Canadiens, ce qui a donné lieu à plusieurs initiatives d'avant-garde telles qu'Équipe Canada inc, les Centres de services aux entreprises du Canada, *Strategis* et *ExportSource*. En outre, le Ministère a adopté d'autres modes de prestation des services et a établi six organismes de service spéciaux à titre permanent ou provisoire.

Industrie Canada compte six organismes de service spéciaux :

- le Bureau du surintendant des faillites
- l'Office de la propriété intellectuelle du Canada
- Mesures Canada
- Partenariat technologique Canada
- la Commission canadienne du tourisme
- le Centre de recherches sur les communications.

Amélioration des services dans l'avenir

1) Élargir le champ d'action du Ministère – Une stratégie d'amélioration des services qui met l'accent sur le commerce électronique, le branchement à Internet et la pertinence des services offerts aux Canadiens

Dans l'avenir, on élargira la portée du programme d'amélioration des services, qui visera dès lors la prestation des services axés sur le marché et les priorités pangouvernementales établies dans l'initiative Service Canada, ainsi que les priorités du Ministère relatives au commerce électronique et au programme de connectivité. En plus de lancer de nouvelles initiatives fédérales de prestation des services en ligne, le Ministère appuiera des projets de même nature mis en œuvre par d'autres ministères et organismes fédéraux ou par le secteur privé pour favoriser le branchement à Internet. Ces efforts seront l'élément moteur de l'essor du commerce électronique dans toute l'économie canadienne. En outre, le Ministère prend des mesures pour comprendre et évaluer les attentes des Canadiens en ce qui concerne ses services et pour suivre de près les progrès accomplis, notamment en utilisant des normes de services et des analyses comparatives.

Industrie Canada sera à l'affût des occasions de mener des consultations sur la prestation de ses services. Par exemple, il réalisera un sondage national auprès des partenaires d'Équipe Canada inc pour évaluer leur niveau de satisfaction à l'égard du modèle d'Équipe Canada ainsi que le rôle et l'efficacité des Centres du commerce international dans le cadre du partenariat. Le Ministère dirigera aussi des consultations sur la mise au point de services d'authentification et d'homologation au Canada, sur la nécessité d'adopter des normes pour l'industrie et sur les rôles respectifs des secteurs public et privé. Mesures Canada appliquera à titre d'essai un modèle d'intervention sur le marché dans deux secteurs de l'industrie, en consultant les intervenants à cet égard; il s'agira ainsi de voir s'il convient de réduire

TABLEAU 20

Déclaration de la direction

Rapport sur les plans et les priorités pour 1999-2000

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) d'Industrie Canada pour 1999-2000.

À ma connaissance, les renseignements :

- décrivent fidèlement le mandat ainsi que les plans, priorités, stratégies et principaux résultats escomptés;
- sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation d'un rapport sur les plans et les priorités*;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion.

Je suis satisfait des méthodes d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de planification et de rapport (*voir l'annexe B*) sur laquelle s'appuie le présent document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Nom Marc Boumpas

Date 9.3.99

TABLEAU 19

Bureaux régionaux d'Industrie Canada

ADMINISTRATION CENTRALE

Industrie Canada
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5
Téléphone : (613) 954-2788
Télécopieur : (613) 954-1894

RÉGION DE L'ATLANTIQUE

Industrie Canada
10th Floor
John Cabot Building
10 Barter's Hill
St. John's (Terre-Neuve)
A1C 6M1
Téléphone : (709) 772-4866
Télécopieur : (709) 772-5093

Industrie Canada
2nd Floor
75 Fitzroy Street
P.O. Box 1115
Charlottetown
(Île-du-Prince-Édouard)
C1A 7M8
Téléphone : (902) 566-7382
Télécopieur : (902) 566-7450

Industrie Canada
1801 Hollis Street
P.O. Box 940, Station M
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 2V9
Téléphone : (902) 426-3458
Télécopieur : (902) 426-2624

Industrie Canada
4e étage, bureau 103
1045, rue Main
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1C 1H1
Téléphone : (506) 851-6521
Télécopieur : (506) 851-6502

RÉGION DU QUÉBEC

Industrie Canada
5, Place Ville-Marie, 7e étage
Montréal (Québec) H3B 2G2
Téléphone : (514) 496-1797
Télécopieur : (514) 283-2247

RÉGION DE L'ONTARIO

Industrie Canada
151, rue Yonge, 4e étage
Toronto (Ontario) M5C 2W7
Téléphone : (416) 973-5000
Télécopieur : (416) 973-8714

RÉGION DU NORD DE L'ONTARIO

FedNor
19, rue Lisgar, bureau 307
Sudbury (Ontario) P3E 3L4
Téléphone : 1 877 333-6673
Télécopieur : (705) 671-0717

FedNor
Place Roberta-Bondar
70, Foster Drive, 6e étage
Sault Ste. Marie (Ontario)
P6A 6A8
Téléphone : 1 877 333-6673
Télécopieur : (705) 942-5434

FedNor
33, rue Court Sud, 1er étage
Thunder Bay (Ontario) P7B 2W6
Téléphone : 1 877 333-6673
Télécopieur : (807) 346-8474

RÉGION DES PRAIRIES ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Industrie Canada
400, avenue St. Mary, 4e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Téléphone : (204) 983-5851
Télécopieur : (204) 983-3182

Industrie Canada
7th Floor
123 Second Avenue South
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 7E6
Téléphone : (306) 975-4400
Télécopieur : (306) 975-6727

Industrie Canada
Suite 1020
2002 Victoria Avenue
Regina (Saskatchewan) S4P 0R7
Téléphone : (306) 780-5010
Télécopieur : (306) 780-6506

Industrie Canada
Suite 725
9700 Jasper Avenue
Edmonton (Alberta) T5J 4C3
Téléphone : (403) 495-4782
Télécopieur : (403) 495-4507

Industrie Canada
Suite 400
639 5th Avenue S.W.
Calgary (Alberta) T2P 0M9
Téléphone : (403) 292-4575
Télécopieur : (403) 292-4295

Industrie Canada
Suite 1006
4920 52nd Street
Yellowknife
(Territoires du Nord-Ouest)
X1A 3T1
Téléphone : (867) 920-6604
Télécopieur : (867) 920-6601

RÉGION DU PACIFIQUE (Colombie-Britannique et Yukon)

Industrie Canada
Suite 2000
300 West Georgia Street
Vancouver
(Colombie-Britannique)
V6B 6E1
Téléphone : (604) 666-5000
Télécopieur : (604) 666-8330

Mesures
Mesures Canada
Développement de programmes
Vice-président
Édifice Holland-Cross
11, avenue Holland
Ottawa (Ontario) K1A 0C9
Téléphone : (613) 941-8918
Télécopieur : (613) 946-8177

Office de la propriété intellectuelle du Canada
Office de la propriété intellectuelle du Canada
Planification, Affaires internationales et réglementaires
Chef, Affaires internationales et réglementaires
Place du Portage, Phase I
50, rue Victoria
Hull (Québec) K1A 0C9
Téléphone : (819) 997-7243
Télécopieur : (819) 997-5052

Politique de la propriété intellectuelle
Direction générale de la régie d'entreprise
Direction de la politique de la propriété intellectuelle
Directeur
Édifice C.D.-Howe
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5
Téléphone : (613) 952-2527
Télécopieur : (613) 952-1980

Prêts aux petites entreprises
Direction générale des programmes et des services
Administration des prêts aux petites entreprises
Directeur
Édifice C.D.-Howe
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5
Téléphone : (613) 952-7339
Télécopieur : (613) 952-0290

Radiocommunications
Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications
Direction générale de la réglementation des radiocommunications et de la radiodiffusion
Politiques et planification en matière de réglementation
Directeur
Tour Jean-Edmonds Nord
300, rue Slater
Ottawa (Ontario) K1A 0C8
Téléphone : (613) 990-2785
Télécopieur : (613) 993-4433

Télécommunications
Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications
Direction générale de la politique des télécommunications
Politiques d'encadrement industriel
Directeur
Tour Jean-Edmonds Nord
300, rue Slater
Ottawa (Ontario) K1A 0C8
Téléphone : (613) 998-4298
Télécopieur : (613) 952-0567

TABLEAU 18
Lois et règlements

18.5 Personnes-ressources en ce qui a trait aux règlements

Concurrence
Bureau de la concurrence
Direction générale de la conformité et des opérations
Sous-directeur des enquêtes et recherches
Place du Portage, Phase I
50, rue Victoria
Hull (Québec) K1A 0C9
Téléphone : (819) 953-7942
Télécopieur : (819) 953-5013

Consommation
Bureau de la concurrence
Direction des pratiques loyales des affaires
Sous-directeur des enquêtes et recherches
Place du Portage, Phase I
50, rue Victoria
Hull (Québec) K1A 0C9
Téléphone : (819) 997-1705
Télécopieur : (819) 994-2240

Corporations
Direction générale des corporations
Direction de la conformité
Agent principal de la planification et des politiques
Tour Jean-Edmonds Sud
365, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0C8
Téléphone : (613) 941-5720
Télécopieur : (613) 941-5781

Enregistrement des lobbyistes
Conseiller en éthique
Direction de l'enregistrement des lobbyistes
Directeur
66, rue Slater
Ottawa (Ontario) K1A 0C9
Téléphone : (613) 957-2761
Télécopieur : (613) 957-3078

Faillites
Bureau du surintendant des faillites
Bureau du surintendant associé – Programmes, normes et affaires réglementaires
Surintendant associé
Tour Jean-Edmonds Sud
365, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0C8
Téléphone : (613) 946-2166
Télécopieur : (613) 946-2168

Investissement
Division de l'examen des investissements
Directeur
Édifice C.D.-Howe
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5
Téléphone : (613) 954-1887
Télécopieur : (613) 996-2515

TABLEAU 18
Lois et règlements

18.4 Projet de règlement important

Règlement	Résultat escompté
Règlement sur la radiocommunication – Licences radio pour fins autres que la radiodiffusion (Droits-révision). Une nouvelle tarification des droits de licence perçus pour le spectre hors radiodiffusion doit être mise en place en raison du changement dicté par la nouvelle technologie.	Il y aura nouvelle tarification simple, souple et équitable pour tous les requérants de licences relatives au spectre hors radiodiffusion.

Radiocommunications
Règlement modifiant le Règlement sur la radiocommunication II ... entrée en vigueur en 1999

Modifications apportées au Règlement sur la radiocommunication pour la mise en application de l'AGCS... entrée en vigueur en 1999

Station à bord d'un avion ou d'un navire et station de radioamateur – Modifications applicables aux licences radio... entrée en vigueur en 1999

Sociétés par actions
Loi canadienne sur les coopératives – Projet de règlement... entrée en vigueur en 1999

Télécommunications
Règlement sur les appareils de télécommunication... entrée en vigueur en 1999

PROJETS À VENIR

Faillites
Règlements sur la faillite et l'insolvabilité – Modifications aux règles sur la faillite et l'insolvabilité relatives à la prestation de services... entrée en vigueur en 2000

Mesures
Règlement sur l'inspection de l'électricité et du gaz – Frais pour les enquêtes de contestation... entrée en vigueur en 2000

Règlement sur l'inspection de l'électricité et du gaz – Modifications pour s'adapter à la déréglementation de l'énergie... entrée en vigueur en 2000

Loi sur les poids et mesures et *Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz* – Norme relative au scellement des instruments utilisés dans le commerce... entrée en vigueur en 2000

Office de la propriété intellectuelle du Canada
Règlement sur les dessins industriels... entrée en vigueur en 2000

Radiocommunications
Règlement sur les radiocommunications – Arrêté sur les frais à payer pour les services de transmission de données techniques... entrée en vigueur en 2000

* Licences radio pour fins autres que la radiodiffusion – Droits (Révision)... entrée en vigueur en 2000

Télécommunications
Règlement sur les télécommunications – Frais d'évaluation et d'essais relatifs aux appareils de télécommunications... entrée en vigueur en 2000

* Voir le tableau 18.4, « Projet de règlement important », pour obtenir plus de détails sur ce projet.

18.3 Projets de règlements

PROJETS EN COURS

Concurrence
Loi sur la concurrence – Règlement sur les transactions devant faire l'objet d'un avis... entrée en vigueur en 1999

Direction de la politique de la propriété intellectuelle
Règlement sur le droit d'auteur – Règlement sur l'importation de livres... entrée en vigueur en 1999 (projet conjoint avec Patrimoine canadien)

Règlement sur le droit d'auteur – Règlement sur les enregistrements éphémères... entrée en vigueur en 1999 (projet conjoint avec Patrimoine canadien)

Règlement sur le droit d'auteur – Exceptions pour les établissements d'enseignement, les bibliothèques, les archives et les musées... entrée en vigueur en 1999 (projet conjoint avec Patrimoine canadien)

Règlement sur le droit d'auteur – Règlement sur les œuvres cinématographiques en vue de l'application de l'article 17 de la *Loi sur le droit d'auteur*... entrée en vigueur en 1999 (projet conjoint avec Patrimoine canadien)

Mesures
Règlement sur l'inspection de l'électricité et du gaz (modifications de forme)... publication dans la *Gazette du Canada Partie I* en 1999

Règlement sur les poids et mesures – compensation automatique de température des produits pétroliers... publication dans la *Gazette du Canada Partie I* en 1999

Règlement sur les poids et mesures – Diamants et pierres précieuses... publication dans la *Gazette du Canada Partie I* en 1999

Règlement sur les poids et mesures – Normes sur les cellules de pesée... élaboration en 1999

Règlement sur les poids et mesures (Modifications mineures et de forme)... publication dans la *Gazette du Canada Partie I* en 1999

Règlement sur les poids et mesures – Normes relatives à la comptabilité électromagnétique... élaboration en 1999

Règlement sur les poids et mesures – Normes relatives aux débitmètres-masse... publication dans la *Gazette du Canada Partie I* en 1999

Office de la propriété intellectuelle du Canada
Règles sur les brevets – Modifications de forme (p. ex., faciliter le commerce électronique)... publication dans la *Gazette du Canada Partie I* en 1999

Règlement sur les marques de commerce (1996) – Modifications visant à faciliter le commerce électronique... publication dans la *Gazette du Canada Partie I* en 1999

Règlement sur les marques de commerce (1996) – Procédure d'opposition et procédure d'opposition en matière d'indication géographique... publication dans la *Gazette du Canada Partie I* en 1999

Prêt aux petites entreprises
Règlement de 1993 sur les prêts aux petites entreprises... entrée en vigueur en 1999

Loi sur les fonctionnaires publics
Loi sur les sceaux
Règlement sur les documents officiels, CRC, c. 1331

Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz
Règlement sur l'inspection de l'électricité et du gaz, DORS/86-131

Loi sur les inventions des fonctionnaires
Règlement sur les inventions des fonctionnaires, CRC, c. 1332

Loi sur Investissement Canada
Règlement sur Investissement Canada, DORS/85-611

Loi sur les marques de commerce
Règlement sur les marques de commerce, 1996, DORS/96-195

Loi sur les poids et mesures
Règlement sur les droits de poids et mesures, CRC, c. 1606

Règlement sur les poids et mesures, CRC, c. 1605

Loi sur le poinçonnage des métaux précieux
Règlement sur le poinçonnage des métaux précieux, CRC, c. 1303

Loi sur les prêts aux petites entreprises
Règlement de 1993 sur les prêts aux petites entreprises, DORS/93-169

Règlement sur les prêts aux petites entreprises, CRC, c. 1501

Loi sur la radiocommunication
Règlement sur la radiocommunication, DORS/96-484

Loi canadienne sur les sociétés par actions
Règlement sur les sociétés par actions du régime fédéral, DORS/79-316

Loi sur les syndicats ouvriers
Règlement sur les syndicats ouvriers, CRC, c. 1560

Loi sur les télécommunications
Règlement sur la propriété et le contrôle des entreprises de télécommunication canadiennes, DORS/94-667

Règlement sur les licences de câble sous-marin international, DORS/98-488

Loi sur les topographies de circuits intégrés
Règlement sur les topographies de circuits intégrés, DORS/93-212

Liste de pays auxquels le Canada accorde la protection réciproque sous la Loi, DORS/93-282

Décret accordant à l'Australie, le Japon et les États-Unis une protection réciproque sous la Loi, DORS/94-677

Décret accordant à la Suisse une protection réciproque sous la Loi, DORS/94-27

TABLEAU 18
Lois et règlements

18.2 Règlements en vigueur*

Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies
Règles des arrangements avec les créanciers des compagnies, DORS/92-580

Loi sur les associations coopératives du Canada
Tarif des droits des coopératives, CRC, c. 418

Loi sur les brevets
Règlement sur la production et l'emmagasinage de médicaments brevetés, DORS/93-134

Règles sur les brevets, DORS/96-423

Règlement sur les médicaments brevetés (avis de conformité), DORS/93-133

Règlement de 1994 sur les médicaments brevetés, DORS/94-688

Loi sur la concurrence
Règlement sur les transactions devant faire l'objet d'un avis, DORS/87-348

Loi sur les corporations canadiennes
Règlement sur les corporations canadiennes, CRC, c. 424

Loi sur les dessins industriels
Règles régissant les dessins industriels, CRC, c. 964

Loi sur le droit d'auteur
Avis certifiant que des pays accordent les avantages du droit d'auteur, CRC, c. 421

Règlement sur le droit d'auteur, DORS/97-457

Règlement sur la définition de petit système de transmission par fil, DORS/94-755

Règlement sur la définition de petit système de retransmission, DORS/89-255

Règlement sur la définition de signal local et signal éloigné, DORS/89-254

Règlement sur la définition de « système de transmission par ondes radioélectriques », DORS/98-307

Règlement sur les entreprises de programmation, DORS/93-436

Règlement sur les critères applicables aux droits à payer pour la retransmission, DORS/91-690

Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation
Règlement sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation, CRC, c. 417

Loi sur l'enregistrement des lobbyistes
Règlement sur l'enregistrement des lobbyistes, DORS/95-579

Loi sur l'étiquetage des textiles
Règlement sur l'étiquetage et l'annonce des textiles, CRC, c. 1551

Loi sur la faillite et l'insolvabilité
Règles sur la faillite et l'insolvabilité, CRC, c. 368

Règles sur le paiement méthodique des dettes, CRC, c. 369

* La liste indique uniquement les règlements dont l'administration incombe directement à Industrie Canada. Elle ne comprend pas ceux qui se rapportent aux organismes du Portefeuille de l'Industrie. Le *Rapport sur les plans et les priorités* publié par le ministère ou l'organisme visé renferme de l'information sur les règlements afférents à des lois dont l'administration relève de membres du Portefeuille.

LOIS CONCERNANT LES ORGANISMES DU PORTEFEUILLE DE L'INDUSTRIE

Commission du droit d'auteur : *Loi sur le droit d'auteur*, L.R. 1985, ch. C-42 (article 66 et articles suivants)
Fondation canadienne pour l'innovation : Parties I et XI de la *Loi d'exécution du budget de 1997*, L.C. 1997, ch. 26
Loi sur l'Agence spatiale canadienne, L.C. 1990, ch. 13
Loi sur la Banque de développement du Canada, L.C. 1995, ch. 28
Loi sur le Conseil canadien des normes, L.R. 1985, ch. S-16
Loi sur le Conseil national de recherches, L.R. 1985, ch. N-15
Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines, L.R. 1985, ch. S-12
Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, L.R. 1985, ch. N-21
Loi sur la statistique, L.R. 1985, ch. S-19
Loi sur le Tribunal de la concurrence, L.R. 1985, ch. 19 (2e suppl.)

LOIS INACTIVES OU SANS IMPACT IMPORTANT

Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole, L.R. 1985, ch. A-3
Loi sur Bell Canada, L.C. 1987, ch. 19 (loi privée)
Loi sur la bonification d'intérêts au profit des petites entreprises, L.C. 1980-81-82-83, ch. 147
Loi sur la compagnie de téléphone de la Colombie-Britannique, L.C. 1916, ch. 66 (loi privée)
Loi sur les déclarations des personnes morales et des syndicats, L.R. 1985, ch. C-43
Loi sur le développement industriel et régional, L.R. 1985, ch. I-8
Loi sur la restructuration du secteur des pêches de l'Atlantique, L.R. 1985, ch. A-14 (à l'égard de certaines entreprises)
Loi sur les sociétés de caisse de retraite, L.R. 1985, ch. P-8 (articles 4, 6 et 7)
Loi sur le soutien de l'emploi, L.C. 1970-71-72, ch. 56
Loi sur les subventions au développement régional, S.R.C. 1970, ch. R-3
Loi sur les zones spéciales, L.R. 1985, ch. S-14 (Ontario et Québec)

LOIS CONCERNANT LES ORGANISMES RÉGIONAUX

Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA)

Le ministre de l'Industrie est également ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et des lois suivantes :

Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Partie I de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*, L.R. 1985, ch. 41 (4e suppl.)
Loi sur les prêts aux petites entreprises, S.R. 1985, ch. S-11 (provinces atlantiques)
Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton, Partie II de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*, L.R. 1985, ch. 41 (4e suppl.)

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Le ministre de l'Industrie est également ministre responsable de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et des lois suivantes :

Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien, L.R. 1985, ch. 11 (4e suppl.)
Loi sur les prêts aux petites entreprises, L.R. 1985, ch. S-11 (provinces de l'Ouest canadien)

Développement économique Canada pour les régions du Québec

Le ministre de l'Industrie est également ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec et des lois suivantes :

Partie II de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*, L.C. 1995, ch. 1 (Développement économique régional au Québec)
Loi sur les prêts aux petites entreprises, L.R. 1985, ch. S-11 (Québec)

TABLEAU 18

Lois et règlements

18.1 Lois dont l'application relève du ministre de l'Industrie

LOI CONCERNANT LE MINISTÈRE

Loi sur le ministère de l'Industrie, L.C. 1995, ch. 1

LOIS CONCERNANT LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Loi sur la radiocommunication, L.R. 1985, ch. R-2
Loi sur la réorganisation et l'aliénation de Téléglobe Canada, L.C. 1987, ch. 12 (certaines fonctions seulement)
Loi sur la réorganisation et l'aliénation de Télésat Canada, L.C. 1991, ch. 52 (rôle en matière de politique)
Loi sur les télécommunications, L.C. 1993, ch. 38

RÉGLEMENTATION DU MARCHÉ ET DU COMMERCE

Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, L.R. 1985, ch. C-36
Loi sur les associations coopératives du Canada L.R. 1985, ch. C-40
Loi sur les chambres de commerce, L.R. 1985, ch. B-6
Loi sur la concurrence, L.R. 1985, ch. C-34
Loi sur les corporations canadiennes, S.R. 1970, ch. C-32
Loi sur l'enregistrement des lobbyistes, L.R. 1985, ch. 44 (4e suppl.)
Loi sur la faillite et l'insolvabilité, L.R. 1985, ch. B-3
Loi sur le fonctionnement des sociétés du secteur public, L.R. 1985, ch. G-4
Loi sur Investissement Canada, L.R. 1985, ch. 28 (1er suppl.)
Loi sur les liquidations et les restructurations, L.R. 1985, ch. W-11 (Partie I seulement)
Loi de mise en œuvre de l'Accord sur le commerce intérieur, L.C. 1996, ch. 17
Loi sur les prêts aux petites entreprises, L.R. 1985, ch. S-11 (Ontario)
Loi canadienne sur les sociétés par actions, L.R. 1985, ch. C-44

LOIS CONCERNANT L'OFFICE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DU CANADA (OPIC)

Loi sur les brevets, L.R. 1985, ch. P-4
Loi sur les dessins industriels, L.R. 1985, ch. I-9
Loi sur le droit d'auteur, L.R. 1985, ch. C-42
Loi sur les inventions des fonctionnaires, L.R. 1985, ch. P-32
Loi sur les marques de commerce, L.R. 1985, ch. T-13
Loi sur les topographies de circuits intégrés, L.C. 1990, ch. 37

LOIS CONCERNANT LA CONSOMMATION

Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation, L.R. 1985, ch. C-38
Loi sur l'étiquetage des textiles, L.R. 1985, ch. T-10
Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz, L.R. 1985, ch. E-4
Loi sur les lettres de change, L.R. 1985, ch. B-4 (Partie V : Lettres et billets de consommation)
Loi sur le marquage des bois, L.R. 1985, ch. T-11
Loi sur les poids et mesures, L.R. 1985, ch. W-6
Loi sur le poinçonnage des métaux précieux, L.R. 1985, ch. P-19

FONCTIONS DU REGISTRAIRE GÉNÉRAL

Loi sur les documents publics, L.R. 1985, ch. P-28
Loi sur les fonctionnaires publics, L.R. 1985, ch. P-31
Loi sur les sceaux, L.R. 1985, ch. S-6
Loi sur les syndicats ouvriers, L.R. 1985, ch. T-14

TABLEAU 16

États financiers du fonds renouvelable *(suite)*

Utilisation prévue du fonds renouvelable

(en millions de dollars)	Prévision 1998-1999	Prévu 1999-2000	Prévu 2000-2001	Prévu 2001-2002
Autorisation	15,0	15,0	15,0	15,0
Prélèvement :				
Solde au 1er avril	6,4	0,6	5,5	10,4
Excédent prévu (prélèvements)	(5,8)	4,9	4,9	4,9
Total partiel	0,6	5,5	10,4	15,3
Solde projeté au 31 mars	15,6	20,5	25,4	30,3

Nota : Le maximum pouvant être prélevé sur le Trésor à un moment donné est de 15 millions de dollars.

TABLEAU 17

Prêts, investissements et avances par secteur d'activité

(en millions de dollars)	Prévision de dépenses 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Développement sectoriel de l'industrie	—	0,8	0,8	0,8
Total	—	0,8	0,8	0,8

TABLEAU 16

États financiers du fonds renouvelable

État des opérations du fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC)

(en millions de dollars)	Prévision 1998-1999	Prévu 1999-2000	Prévu 2000-2001	Prévu 2001-2002
Recettes	63,1	57,0	57,0	57,0
Dépenses				
Fonctionnement :				
Salaires et avantages sociaux des employés	36,9	34,5	34,5	34,5
Amortissement	13,3	11,0	11,0	11,0
Réparations et entretien	0,4	0,7	0,7	0,7
Services administratifs et services de soutien	17,8	13,6	13,6	13,6
Services publics, matériaux et fournitures	1,0	1,2	1,2	1,2
Marketing	—	—	—	—
Intérêt	—	—	—	—
Total des dépenses	69,4	61,0	61,0	61,0
Excédent (déficit) partiel	(6,3)	(4,0)	(4,0)	(4,0)
Amortissement d'assistance immobilisation reporté	6,4	—	—	—
Excédent (déficit)	0,1	(4,0)	(4,0)	(4,0)

Ce tableau montre les pertes et profits de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Les pertes que le fonds subira ou les profits qu'il réalisera sont calculés selon la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes doivent être considérés, au moment du calcul des profits ou des pertes, comme des postes n'exigeant pas de débours directs. Les deux peuvent être rapprochés comme suit :

Évolution du bilan

(en millions de dollars)	Prévision 1998-1999	Prévu 1999-2000	Prévu 2000-2001	Prévu 2001-2002
Recettes	63,1	57,0	57,0	57,0
Dépenses	69,4	61,0	61,0	61,0
Excédent (déficit) partiel	(6,3)	(4,0)	(4,0)	(4,0)
Amortissement d'assistance immobilisation reporté	6,4	—	—	—
Excédent (déficit)	0,1	(4,0)	(4,0)	(4,0)
Ajout des postes n'exigeant pas de fonds :				
Dépréciation et amortissement	13,3	11,0	11,0	11,0
Amortissement d'assistance immobilisation reporté	(6,4)	—	—	—
Évolution de l'actif net à court terme	(8,0)	(1,2)	(1,2)	(1,2)
Investissements :				
Acquisition de biens amortissables	(9,5)	(0,9)	(0,9)	(0,9)
Excédent de trésorerie (besoins)	(10,5)	4,9	4,9	4,9

TABLEAU 15

Coût net du Programme pour 1999-2000

(en millions de dollars)	Industrie Canada
Dépenses brutes prévues	**1 259,8**
Plus :	
Services reçus gratuitement	
Installations fournies par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	35,6
Cotisations visant la part des employés des primes d'assurance et les coûts payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor	13,2
Contributions aux régimes d'invalidité des employés fournies par Développement des ressources humaines Canada	0,6
Traitements et coûts connexes des services juridiques fournis par Justice Canada	2,5
Total partiel	**51,9**
Coût total du Programme	**1 311,7**
Moins :	
Recettes à valoir sur le crédit	87,4
Recettes à valoir sur le Trésor	217,1
Total partiel	**304,5**
Coût net estimatif du Programme en 1999-2000	**1 007,2**

TABLEAU 14

Détail des recettes par secteur d'activité

Recettes à valoir sur le crédit (en millions de dollars)	Prévision de recettes 1998-1999	Recettes prévues 1999-2000	Recettes prévues 2000-2001	Recettes prévues 2001-2002
Recettes à valoir sur le crédit par activité ou secteur d'activité				
Règlements et services axés sur le marché				
Supervision des procédures de faillite et d'insolvabilité	16,0	**16,0**	16,0	16,0
Fonds renouvelable – Protection et diffusion de la propriété intellectuelle	55,7	**55,7**	55,7	55,7
Droit et politique de la concurrence	6,0	**6,0**	4,5	4,5
Total partiel	**77,7**	**77,7**	**76,2**	**76,2**
Développement sectoriel de l'industrie				
Recherche sur les communications	9,2	**9,7**	9,7	9,7
Total des recettes à valoir sur le crédit	**86,9**	**87,4**	**85,9**	**85,9**
Recettes portées au Trésor par activité ou secteur d'activité				
Règlements et services axés sur le marché				
Supervision des procédures de faillite et d'insolvabilité	0,4	**0,4**	0,4	0,4
Réglementation sur les sociétés	11,5	**10,1**	12,6	12,6
Réglementation des mesures	5,5	**4,2**	3,0	3,0
Réglementation en matière d'étiquetage et de publicité	0,1	**0,1**	0,1	0,1
Gestion du spectre	180,9	**180,9**	191,8	191,8
Total partiel	**198,4**	**195,7**	**207,9**	**207,9**
Développement sectoriel de l'industrie				
Remboursement des dépenses de l'année précédente	—	—	—	—
Revenu de placements	—	—	—	—
Développement	1,8	**1,4**	1,0	0,8
Frais de service en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	27,0	**20,0**	17,0	12,0
Total partiel	**28,8**	**21,4**	**18,0**	**12,8**
Total des recettes portées au Trésor	**227,2**	**217,1**	**225,9**	**220,7**
Total des recettes du Programme	**314,1**	**304,5**	**311,8**	**306,6**

TABLEAU 13

Détail des paiements de transfert par secteur d'activité *(suite)*

(en milliers de dollars)	Prévision de dépenses 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Développement sectoriel de l'industrie *(suite)*				
Contributions en vertu du Programme de mise en valeur de la technologie	4 044	**1 296**	—	—
Contributions en vertu du Programme d'adaptation aux fermetures de bases de l'Ontario	2 315	**1 435**	250	—
Contributions en vertu du programme Entreprise autochtone Canada	33 200	**32 800**	30 800	30 800
Contributions dans le cadre du Fonds spécial pour le développement du Nord de l'Ontario	12 742	**19 508**	14 000	14 000
Contributions à la province d'Ontario aux termes de l'Entente Travaux d'infrastructures Canada	79 670	**6 000**	—	—
(L) Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	85 300	**57 000**	47 000	32 000
Contributions en vertu du programme de Partenariat technologique Canada	222 451	**301 935**	315 308	291 783
Contributions en vertu de l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement industriel	18 198	**15 570**	3 357	429
Contributions en vertu du Programme d'accès communautaire et de Rescol	16 500	**75 200**	43 700	5 000
Contributions en vertu du programme Camps d'initiation à l'inforoute, aux sciences et à l'entrepreneuriat	345	**345**	345	—
Contributions en vue de la réduction progressive des activités du Centre d'innovation en technologies de l'information	1 200	—	—	—
Contributions en vertu de l'Initiative de redressement de l'économie de l'Est de l'Ontario	3 000	**4 800**	—	—
Contributions en vertu du programme des Collectivités ingénieuses	—	**13 750**	28 750	14 500
Total partiel	**525 698**	**579 139**	**533 012**	**437 614**
Total des contributions	**540 196**	**593 397**	**543 220**	**447 822**
TOTAL DES SUBVENTIONS ET DES CONTRIBUTIONS	**740 941**	**593 442**	**543 265**	**447 867**

TABLEAU 13

Détail des paiements de transfert par secteur d'activité *(suite)*

(en milliers de dollars)	Prévision de dépenses 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Contributions par activité ou secteur d'activité				
Politique microéconomique				
Contribution à l'Institut canadien des recherches avancées	3 500	**3 500**	—	—
Contribution au Secrétariat du commerce intérieur	550	**550**	—	—
Contribution à l'Union internationale des télécommunications, Genève (Suisse)	6 808	**6 808**	6 808	6 808
Contributions en vertu du Plan d'investissement communautaire du Canada	2 640	**2 400**	2 400	2 400
Total partiel	**13 498**	**13 258**	**9 208**	**9 208**
Règlements et services axés sur le marché				
Contributions à divers organismes œuvrant dans l'intérêt du consommateur	1 000	**1 000**	1 000	1 000
Total partiel	**1 000**	**1 000**	**1 000**	**1 000**
Développement sectoriel de l'industrie				
Contributions à des organismes, à des associations et à des particuliers pour des projets visant à éduquer le grand public et à le sensibiliser aux sciences et à la technologie	1 891	—	—	—
Contributions aux technologies stratégiques	5 588	**16 041**	12 092	11 692
Contributions au Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement (CANARIE)	18 244	**12 649**	16 600	16 600
Contributions en vertu de la Stratégie pour l'industrie canadienne de l'environnement	200	—	—	—
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	10 810	**10 810**	10 810	10 810
(L) Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	10 000	**10 000**	10 000	10 000

TABLEAU 13

Détail des paiements de transfert par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Prévision de dépenses 1998-1999	**Dépenses prévues 1999-2000**	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Subventions par activité ou secteur d'activité				
Politique microéconomique				
Subvention à la Fondation canadienne pour l'innovation	200 000	—	—	—
Total partiel	**200 000**	—	—	—
Développement sectoriel de l'industrie				
Subventions versées dans le cadre du Programme Bourses Canada	700	—	—	—
Total partiel	**700**	—	—	—
Règlements et services axés sur le marché				
Subvention au Conseil consultatif canadien de la radio	45	**45**	45	45
Total partiel	**45**	**45**	**45**	**45**
Total des subventions	**200 745**	**45**	**45**	**45**

TABLEAU 12

Ressources du Programme par secteur d'activité pour l'exercice du Budget des dépenses

(en millions de dollars)	Budgétaires				Prêts, investissements et avances non budgétaires	Dépenses brutes prévues	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Dépenses nettes prévues
	ÉTP	Fonctionnement*	Subventions et contributions**	Brutes – crédit				
Politique microéconomique	313	58,8	13,3	72,1	—	72,1	—	72,1
Règlements et services axés sur le marché***	2 420	192,9	1,0	193,9	—	193,9	77,7	116,2
Développement sectoriel de l'industrie	1 584	251,9	579,1	831,0	0,8	831,8	9,7	822,1
Tourisme	141	69,1	—	69,1	—	69,1	—	69,1
Services de gestion et services généraux	849	92,9	—	92,9	—	92,9	—	92,9
Total	**5 307**	**665,6**	**593,4**	**1 259,0**	**0,8**	**1 259,8**	**87,4**	**1 172,4**

* Comprend les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés et les allocations du ministre.

** Comprend les montants, prévus au poste législatif, de 10 millions de dollars pour les paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et les garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional et de 57 millions de dollars pour les obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises.*

*** Comprend le fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada.

TABLEAU 11

Résumé du Ministère
Articles courants de dépenses
Fonds renouvelable

(en millions de dollars)	Prévision de dépenses 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Personnel				
Traitements et salaires	29,4	27,5	27,5	27,5
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7,5	7,0	7,0	7,0
Total partiel	36,9	34,5	34,5	34,5
Biens et services				
Transports et communications	1,4	1,4	1,4	1,4
Information	1,6	1,6	1,6	1,6
Services professionnels et spéciaux	11,8	7,4	7,4	7,4
Locations	3,4	3,4	3,4	3,4
Achat de services de réparation et d'entretien	0,7	0,7	0,7	0,7
Services publics, matériaux et fournitures	1,2	1,2	1,2	1,2
Construction et acquisition de machines et de matériel	9,2	0,6	0,6	0,6
Autres subventions et paiements	—	—	—	—
Total partiel	29,3	16,3	16,3	16,3
Paiements de transfert				
Votés	—	—	—	—
Législatifs	—	—	—	—
Dépenses brutes	66,2	50,8	50,8	50,8
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	55,7	55,7	55,7	55,7
Dépenses budgétaires nettes (excédent)	10,5	(4,9)	(4,9)	(4,9)

TABLEAU 10

Résumé du Ministère
Articles courants de dépenses
Crédits

(en millions de dollars)	Prévision de dépenses 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Personnel				
Traitements et salaires	243,8	**241,9**	241,1	235,9
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	51,5	**48,4**	48,3	47,2
Total partiel	**295,3**	**290,3**	**289,4**	**283,1**
Biens et services				
Transports et communications	36,8	**30,2**	32,3	28,6
Information	53,1	**45,9**	62,1	55,7
Services professionnels et spéciaux	161,5	**198,1**	159,7	128,5
Locations	6,6	**6,1**	7,7	6,5
Achat de services de réparation et d'entretien	9,5	**8,5**	10,3	8,6
Services publics, matériaux et fournitures	23,5	**15,4**	15,2	12,9
Construction et acquisition de machines et de matériel	16,2	**19,3**	18,4	15,8
Autres subventions et paiements	1,0	**1,0**	1,0	1,0
Total partiel	**308,2**	**324,5**	**306,7**	**257,6**
Paiements de transfert				
Votés	645,6	**526,4**	486,3	405,9
Législatifs	95,3	**67,0**	57,0	42,0
Total partiel	**740,9**	**593,4**	**543,3**	**447,9**
Dépenses brutes	**1 344,4**	**1 208,2**	**1 139,4**	**988,6**
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	31,2	**31,7**	30,2	30,2
Dépenses budgétaires nettes (excédent)	**1 313,2**	**1 176,5**	**1 109,2**	**958,4**
Dépenses non budgétaires (prêts et investissements)	—	**0,8**	**0,8**	**0,8**
Total des dépenses nettes	**1 313,2**	**1 177,3**	**1 110,0**	**959,2**

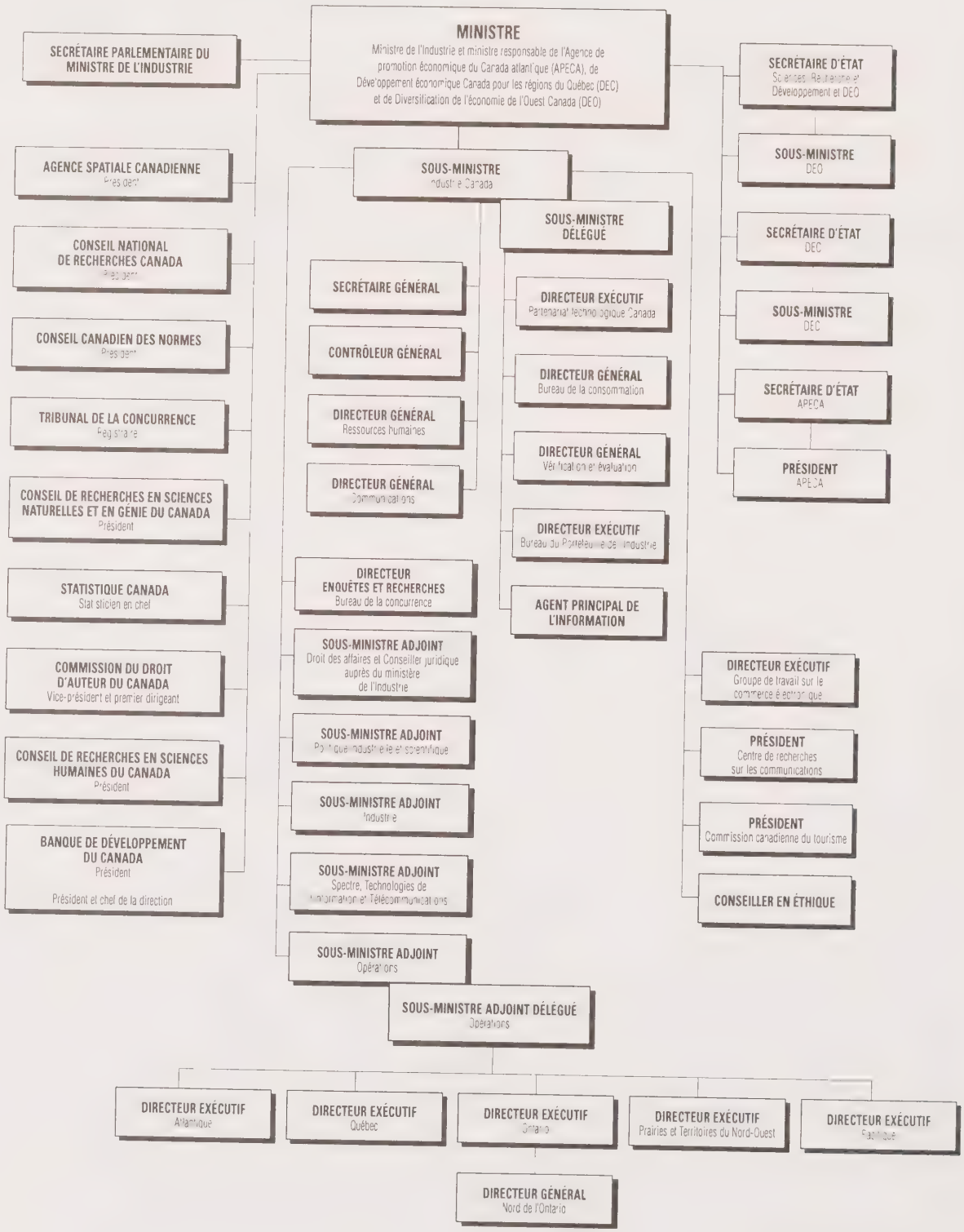
TABLEAU 9

Équivalents temps plein (ÉTP) prévus par secteur d'activité

	Prévision 1998-1999	Prévu 1999-2000	Prévu 2000-2001	Prévu 2001-2002
Politique microéconomique	295	**313**	313	313
Règlements et services axés sur le marché	2 312	**2 420**	2 377	2 367
Développement sectoriel de l'industrie	1 504	**1 584**	1 563	1 522
Tourisme	130	**141**	141	141
Services de gestion et services généraux	861	**849**	847	847
Total des ÉTP	**5 102**	5 307	**5 241**	5 190

TABLEAU 8

Organigramme du Portefeuille de l'Industrie



Section V
Renseignements supplémentaires

TABLEAU 7

Autorisations de dépenser
Résumé du Ministère, Partie II du Budget des dépenses

Crédit	(en milliers de dollars)	1999-2000 Budget principal des dépenses	1998-1999 Budget principal des dépenses
	Programme d'Industrie Canada		
1	Dépenses de fonctionnement	**428 903**	426 162
5	Subventions et contributions	**424 247**	473 012
(L)	Ministre de l'Industrie – Traitement et allocation pour automobile	**49**	49
(L)	Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	**10 000**	10 000
(L)	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	**(4 891)**	(4 864)
(L)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	**57 000**	65 200
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**46 366**	45 309
	Total du budgétaire	**961 674**	**1 014 868**
L10	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*	**300**	300
L15	Prêts conformément à l'alinéa 14(1)*a*) de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*	**500**	500
	Total du non-budgétaire	**800**	**800**
	Total du Programme	**962 474**	**1 015 668**

D. Programme de développement industriel et régional

En vertu de l'article 14 de la *Loi sur le développement industriel et régional*, Industrie Canada est tenu de présenter au Parlement un rapport annuel sur l'administration du Programme de développement industriel et régional (PDIR) au plus tard le premier jour du mois de juin suivant la fin de chaque exercice. Comme il n'y a aucune activité nouvelle à signaler en ce qui concerne le PDIR, au lieu de produire un rapport annuel distinct, Industrie Canada s'acquitte de son obligation pour l'exercice 1998-1999 en vertu des dispositions relatives à la présentation consolidée de rapports du Budget principal des dépenses, *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le PDIR a pris fin le 30 juin 1988 et aucune nouvelle demande d'aide en vertu de ce programme n'a été acceptée depuis. Toutes les demandes et offres d'aide en instance ont été réglées avant 1998-1999. On trouvera dans le rapport annuel présenté pour 1996-1997 de plus amples renseignements sur les décisions prises à l'égard des demandes reçues et des engagements aux termes du Programme. Tous les engagements financiers pris par Industrie Canada dans le cadre du PDIR ont déjà été entièrement imputés.

La *Loi sur le développement industriel et régional* demeure en vigueur pour permettre le remboursement continu, en 1999-2000 et dans les années ultérieures, de l'aide financière accordée en vertu du Programme.

C. Tableau sur les initiatives de préparation à l'an 2000

Dossier	Résultats escomptés
Préparation des systèmes d'Industrie Canada à l'an 2000	• Aucun système d'Industrie Canada n'est essentiel à la mission du gouvernement. • Industrie Canada a désigné 41 systèmes ministériels comme étant essentiels. • D'ici février 1999, 25 des 41 systèmes ministériels considérés comme essentiels seront adaptés aux paramètres informatiques de l'an 2000. • D'ici juin 1999, 37 des 41 systèmes ministériels considérés comme essentiels seront adaptés aux paramètres informatiques de l'an 2000. • D'ici octobre 1999, les 41 systèmes ministériels considérés comme essentiels seront adaptés aux paramètres informatiques de l'an 2000. • Le matériel et les logiciels de micro-informatique seront mis à niveau ou des solutions de rechange seront prises afin qu'ils soient adaptés aux paramètres informatiques de l'an 2000. • Les petits systèmes font l'objet d'un examen et ils seront adaptés aux paramètres informatiques de l'an 2000 d'ici juin 1999. • En 1999, la priorité sera accordée au plan d'urgence relatif à l'an 2000 pour les systèmes du Ministère. • Un plan de poursuite des activités établira les mesures que prendra le Ministère pour atténuer les risques et les conséquences, notamment pour le service à la clientèle, de toute interruption des activités pouvant résulter de pannes internes ou externes dues au problème informatique de l'an 2000 ou à d'autres facteurs exceptionnels.

Étapes cibles et indicateurs de rendement	Résultats escomptés
Veiller à ce que, d'ici l'an 2000, les opérations quotidiennes d'ordre matériel d'Industrie Canada aient un minimum de répercussions sur l'environnement en mettant en œuvre le Plan d'action concernant l'écologisation des opérations. Plus précisément : • évaluer et, le cas échéant, mettre en œuvre, d'ici l'exercice 2000-2001, l'Initiative des bâtiments fédéraux ou un programme équivalent d'économie de l'énergie et de l'eau dans les immeubles où travaillent 80 p. 100 des employés du Ministère; • porter à 50 p. 100 la proportion de papier recyclé dans les achats de papier d'ici janvier 1999 • mettre en place une politique d'écologisation des achats d'ici janvier 1998 et établir une liste de fournisseurs respectueux de l'environnement d'ici janvier 1999; • utiliser, conformément à la *Loi sur les carburants de remplacement*, ce type de carburants dans au moins 75 p. 100 des véhicules, dans la mesure du possible, et acheter des véhicules alimentés au moyen de carburants de remplacement selon les proportions suivantes : 50 p. 100 d'ici 1997-1998, 60 p. 100 d'ici 1998-1999 et 75 p. 100 d'ici 1999-2000; • assurer la formation de tous les chauffeurs en matière de conduite écologique d'ici avril 2000; • réduire de 50 p. 100 d'ici l'an 2000, par rapport aux niveaux de 1988, la production de déchets solides, et ce, en conformité avec l'objectif global du Plan vert; • créer, dans le cadre d'un projet pilote, trois dépôts pour la réutilisation de fournitures et d'équipement d'ici mars 1998, évaluer les résultats obtenus et prendre les décisions qui s'imposent d'ici décembre 1998; • éliminer le halon des installations d'Industrie Canada d'ici avril 2000; • déterminer les installations à risque en raison de substances toxiques et terminer les évaluations et les inspections d'ici avril 1999.	Réduire la consommation de matières premières, d'énergie, d'eau et d'autres ressources ainsi que la production de déchets, de substances toxiques et d'émissions. Donner l'assurance qu'Industrie Canada respecte ou surpasse l'esprit et la lettre des lois environnementales fédérales et, au besoin, qu'il est en harmonie avec les normes provinciales et internationales.

Commerce et investissement *– Encourager les échanges commerciaux et les investissements qui contribuent au développement durable au Canada et à l'étranger*

Étapes cibles et indicateurs de rendement	Résultats escomptés
Encourager d'ici l'an 2000 l'exportation de connaissances, de méthodes, de technologies et de produits canadiens qui vont dans le sens des objectifs du développement durable en négociant au plus six ententes bilatérales de coopération pour mener les activités visant l'accroissement de la capacité et le transfert de technologie.	Améliorer l'accès aux débouchés sur les marchés intérieur et extérieur pour les entreprises canadiennes du secteur de l'environnement.

Intendance et gestion *– Continuer à améliorer la capacité d'Industrie Canada à gérer et à mettre en œuvre ses politiques, ses programmes et ses activités qui contribuent au développement durable*

Étapes cibles et indicateurs de rendement	Résultats escomptés
Mieux faire connaître et comprendre d'ici l'an 2000 les incidences, sur le plan du développement durable, des activités ministérielles actuelles et prévues, grâce à une amélioration de l'évaluation des politiques environnementales pour au moins deux initiatives ministérielles; à des activités de formation comprenant au moins un cours et trois séminaires à l'intention des employés du Ministère; et à la publication d'au moins deux documents faisant état de la recherche et de l'analyse portant sur les politiques.	Par le biais d'un projet pilote, mieux comprendre les approches pour l'évaluation environnementale des nouvelles politiques et des nouveaux programmes proposés. Mieux connaître les concepts de développement durable et les méthodes connexes, grâce à la formation des agents affectés aux politiques et aux programmes. Améliorer la recherche stratégique sur les facteurs qui contribuent au développement durable dans l'économie du savoir.
Continuer en 1999 et en 2000 de mettre sur pied un système de gestion environnementale plus complet et de l'intégrer au système ministériel de planification des activités en nommant un responsable en chef de l'environnement, en établissant un comité de coordination de l'écologisation des opérations ainsi qu'en établissant et en mettant en œuvre un plan de travail approprié.	Établir un système approprié de gestion de l'environnement et élaborer des données de référence. Mieux tenir compte des considérations environnementales dans les décisions concernant les opérations et dans le système de planification du Ministère.
Élaborer des renseignements environnementaux de référence et mettre en place d'ici l'an 2000 un mécanisme de présentation de rapports pour mesurer les progrès réalisés par le Ministère dans l'écologisation de ses opérations.	

Innovation *– Améliorer la capacité des entreprises canadiennes à développer et à utiliser des technologies et des outils novateurs qui contribuent au développement durable*

Étapes cibles et indicateurs de rendement	Résultats escomptés
Travailler en partenariat avec l'industrie et les administrations publiques pour continuer de mettre au point d'ici l'an 2000 au moins deux méthodes ou outils novateurs qui améliorent le rendement sur le plan commercial et environnemental.	Mieux tenir compte de la perspective du développement durable dans les cadres de compétitivité sectorielle du Ministère. Informer et influencer les milieux d'affaires, notamment les PME, grâce à des études de cas montrant les avantages de la mise en œuvre de systèmes de gestion de l'environnement tels que celui de la norme ISO 14001. Appuyer et encourager davantage l'utilisation de régimes de normes volontaires pour promouvoir le développement durable par l'entremise du représentant fédéral au Conseil canadien des normes.
Encourager, avant la fin de l'exercice 1999-2000, les investissements dans le développement et la diffusion de technologies de production non polluantes et habilitantes qui procurent des avantages économiques et environnementaux à long terme, en appuyant au minimum huit projets stratégiques et en améliorant les produits d'information (par exemple, l'aménagement et l'amélioration de sites Web faisant la promotion du développement durable).	Développer et adopter de nouvelles technologies favorisant la réalisation des objectifs en matière de développement durable, principalement grâce au programme Partenariat technologique Canada. Mieux faire connaître les initiatives axées sur le développement durable en établissant un site Web sur la question. Mettre à jour et enrichir la base de données Solutions environnementales canadiennes, dans le but de diffuser à l'intention des entreprises de nouveaux renseignements sur les technologies environnementales, y compris les technologies de production non polluantes et habilitantes. Sensibiliser les PME au développement durable en diffusant de nouveaux renseignements sur le site Web du Bureau de la performance environnementale des entreprises canadiennes.

Sommaire des objectifs, des étapes cibles et des résultats escomptés relatifs au développement durable

Climat du marché – Créer au Canada un climat du marché qui favorise le développement durable

Étapes cibles et indicateurs de rendement	Résultats escomptés
Évaluer d'ici décembre 1999 les liens entre les règles de base du marché et le développement durable dans le cadre d'une loi du Parlement administrée par Industrie Canada et produire un rapport présentant les résultats.	Mieux comprendre les liens entre la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et le développement durable.
Préconiser des options en matière de développement durable d'ici l'an 2000, en préparant des analyses et des exposés de principes pour huit secteurs de l'industrie, et contribuer ainsi à la stratégie du gouvernement relative au changement climatique. En outre, évaluer l'incidence qu'auront sur la compétitivité de l'industrie canadienne les mesures prises à l'égard du changement climatique et produire un rapport présentant les résultats.	Mieux comprendre les coûts et les avantages potentiels, pour l'industrie, des mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre et déterminer comment ces avantages peuvent stimuler l'innovation au Canada.
Promouvoir l'adoption d'initiatives volontaires pour favoriser le développement durable en publiant un rapport sur les codes volontaires et en appuyant un projet de recherche sur les approches volontaires d'ici l'an 2000.	Mieux renseigner les administrations publiques, les entreprises, les consommateurs et les groupes environnementalistes sur les conditions dans lesquelles les codes volontaires sont le plus susceptible de porter fruit en publiant de l'information pertinente. Sensibiliser davantage les entreprises à l'application possible de codes volontaires, en précisant les domaines où il y a matière à amélioration et en cernant les secteurs se prêtant à de nouvelles initiatives axées sur les codes volontaires.
Sensibiliser d'ici l'an 2000 les consommateurs au développement durable en leur communiquant de l'information permettant de prendre des décisions plus éclairées en faveur du développement durable (par exemple, un document sur la consommation dans l'optique du développement durable).	Mieux tenir compte du point de vue des consommateurs dans la formulation de la politique en matière de développement durable grâce à la recherche sur la consommation, aux partenariats, aux réseaux et aux activités de représentation.

Nota : À moins d'indication contraire, toutes les dates ne mentionnant que l'année correspondent à la période se terminant à la fin de l'année civile visée.

Section IV
Présentation consolidée de rapports

A. Tableau sur les initiatives législatives et réglementaires

Projet de règlement important

Règlement	Résultat escompté
Règlement sur la radiocommunication – Licences radio pour fins autres que la radiodiffusion (Droits-révision). Une nouvelle tarification des droits de licence perçus pour le spectre hors radiodiffusion doit être mise en place en raison du changement dicté par la nouvelle technologie.	Il y aura nouvelle tarification simple, souple et équitable pour tous les requérants de licences relatives au spectre hors radiodiffusion.

Nota : On trouvera à la Section V, « Renseignements supplémentaires », une liste complète des lois et règlements qui régissent les activités d'Industrie Canada.

B. Stratégie de développement durable

Dans le cadre de sa Stratégie de développement durable, Industrie Canada s'est engagé à promouvoir le développement durable tout en poursuivant sa principale mission, qui consiste à favoriser l'essor d'une économie du savoir concurrentielle. Pour respecter son engagement, le Ministère doit poursuivre 4 objectifs stratégiques et respecter 9 priorités connexes en prenant 27 mesures précises. Certaines mesures consistent à fournir des produits ou services ponctuels, tandis que d'autres sont prises de façon continue pendant les trois années de la période de mise en œuvre de la Stratégie.

Le tableau sur la Stratégie de développement durable d'Industrie Canada (*voir page 64*) présente les étapes cibles et les indicateurs de rendement clés ainsi que les résultats escomptés. L'information présentée reflète le contenu de la Stratégie.

Les principales étapes cibles et mesures devraient favoriser une amélioration de la prise de décisions grâce à une meilleure connaissance du développement durable; une plus grande compréhension des approches novatrices qui s'y rattachent; la mise en commun des connaissances; et l'établissement de partenariats. En outre, elles devraient contribuer à la mise en œuvre d'approches volontaires et au développement de technologies environnementales et habilitantes propres à favoriser le développement durable.

On trouvera sur le site Web du développement durable (**http://strategis.ic.gc.ca/dd**) de plus amples renseignements sur les différents résultats escomptés grâce aux mesures qui seront prises et sur les dates prévues.

- Établir un plan de reprise des activités ministérielles pour faire face à une éventuelle situation d'urgence attribuable au bogue de l'an 2000.
- Trouver pour l'ensemble du Ministère une solution à la gestion des archives électroniques.
- Établir un cadre et un système de gestion pour le Plan d'action concernant l'écologisation des opérations, qui s'inscrit dans le contexte de la Stratégie de développement durable d'Industrie Canada.
- Sensibiliser les employés du Ministère aux besoins des minorités francophones et anglophones. Établir un plan d'action triennal relativement à l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* et produire annuellement un rapport faisant état des réalisations en la matière.
- Modifier les statuts constitutifs de la Commission canadienne du tourisme (CCT), un organisme de service spécial, pour en faire une société d'État. On reconnaîtrait ainsi les partenariats fructueux que la CCT a réussi à établir avec le secteur privé et les gouvernements des provinces et des territoires pour promouvoir le tourisme. La CCT sera alors davantage en mesure de travailler en étroite collaboration avec ses partenaires, de répondre plus rapidement aux besoins du marché et d'adopter une approche plus professionnelle.

ACTIVITÉS CLÉS PENDANT LA PÉRIODE VISÉE PAR LES PLANS :

- Mettre en œuvre le Plan de gestion des personnes d'Industrie Canada, qui a pour objectifs le renouvellement, le maintien en poste, la représentation et le recrutement du personnel. Au moment où ce programme est presque rendu à mi-parcours, les priorités sont nombreuses : réalisation d'un deuxième sondage auprès des employés, mise en œuvre du deuxième volet du Programme de préparation à l'emploi (SI) pour les adjoints à la recherche en sciences sociales, introduction d'une approche plus proactive à l'égard du recrutement de diplômés universitaires pour les groupes ES, CO et ENG, et réorientation du programme de formation ministériel. Au nombre des autres priorités, mentionnons la revitalisation du programme de perfectionnement, tant pour les professionnels subalternes que supérieurs, le lancement d'un nouveau programme de reconnaissance et la mise en œuvre d'une stratégie de marketing et de communication pour faire connaître les réalisations et les succès dans la démarche visant à faire du Ministère l'employeur de choix, conformément à l'engagement pris. En tout, quatre millions de dollars par année, pendant trois ans, ont été affectés à la réalisation de ce plan.

- Renseigner les parties intéressées d'Industrie Canada et le public sur la stratégie fédérale en matière d'emploi, de croissance et d'adaptation à l'économie et à la société du savoir. Les communications mettront en évidence les programmes et services novateurs et montreront que le Ministère établit des partenariats et prend des mesures pour collaborer avec les entreprises, les administrations publiques, les établissements d'enseignement et les Canadiens en vue de faire fond sur les réalisations antérieures.

Le Programme de préparation à l'emploi (SI) d'Industrie Canada aide les employés à réaliser leurs objectifs de carrière.

Le lancement officiel de la seconde année du Programme de préparation à l'emploi (SI) a eu lieu en février 1999. Cette possibilité de perfectionnement professionnel permettra à 15 membres exceptionnels du personnel des services administratifs et de soutien d'Industrie Canada d'acquérir les compétences et les connaissances requises pour entreprendre une nouvelle carrière à titre d'adjoints à la recherche. Un des 17 candidats qui a terminé avec succès le programme précisait que « le Programme de préparation à l'emploi SI est une formule gagnante pour tout le monde. Pour moi, en me permettant d'acquérir d'autres connaissances et compétences et en m'offrant la possibilité d'avancement dans d'autres domaines, et pour le gouvernement, parce qu'il profite de ressources humaines plus compétentes, renseignées et souples ».

- Créer à Industrie Canada une infrastructure de calibre international en matière de technologie de l'information qui permettra au personnel d'offrir l'ensemble des programmes, services et informations aux clients du Ministère. Pour veiller à la réalisation des objectifs de l'initiative Un Canada branché d'Industrie Canada, il est impératif que les milieux de travail au Ministère soient dotés des outils les plus modernes et utiles, ceux de la technologie de l'information. Au nombre des projets en cours, mentionnons la mise en œuvre d'une infrastructure sécuritaire pour le commerce électronique, tant pour les applications externes qu'internes, le renouvellement des outils de bureautique, en remplaçant le système de courrier électronique et en répondant aux besoins de gestion des archives électroniques, et l'adoption de meilleures pratiques (centre d'appels, mesure du rendement) pour appuyer les utilisateurs des systèmes locaux.

La Commission canadienne du tourisme, organisme de service spécial d'Industrie Canada, cherche à promouvoir le Canada comme une destination quatre-saisons de choix, permettant de vivre une expérience incomparable avec la nature à son meilleur, ses diverses cultures et collectivités.

- Les dépenses touristiques au Canada ont atteint 44 milliards de dollars en 1997.
- Les dépenses touristiques des visiteurs ont augmenté de plus de 5,2 p. 100 par an au cours des 10 dernières années, pour atteindre 12,7 milliards en 1997.
- Au Canada, le secteur touristique a procuré un emploi direct à plus de 500 000 personnes en 1998.
- Le Canada se classe au neuvième rang mondial parmi les destinations touristiques. Quelque 17,6 millions de touristes étrangers sont venus au Canada en 1997, un nombre record.

La Commission canadienne du tourisme est un partenariat public-privé unique qui propose une façon novatrice d'aborder le tourisme : une démarche menée par l'industrie et axée sur le marché.

http://www.canadatourisme.com

- Aider à créer des occasions d'affaires pour les entreprises canadiennes en appuyant le Sommet de la francophonie, qui se tiendra à Moncton en septembre 1999. Pour optimiser les retombées économiques, Industrie Canada participera au 3e Forum pour les gens d'affaires francophones du Canada et au 7e Forum des gens d'affaires francophones. En outre, il organisera une exposition commerciale virtuelle qui accroîtra les occasions d'affaires.

SERVICES DE GESTION ET SERVICES GÉNÉRAUX

Les employés d'Industrie Canada participent pour la plupart à la mise en œuvre des programmes et services du Ministère axés sur ses cinq objectifs stratégiques. Dans l'exercice de leurs fonctions, ils sont appuyés par le personnel des Services de gestion et services généraux, dont le rôle consiste à soutenir les organismes du Ministère en leur fournissant des services financiers, administratifs et consultatifs. À l'instar d'autres ministères fédéraux, Industrie Canada intègre les principes de contrôle moderne et efficace dans le cadre de ses activités.

Le personnel des Services de gestion et services généraux communique en temps opportun des renseignements pertinents et crédibles qui appuient le processus décisionnel du Ministère et assurent la transparence de celui du gouvernement canadien.

- Direction générale des ressources humaines
- Direction générale des communications
- Appui informatique intégré
- Direction générale du contrôleur
- Gestion des installations
- Services de distribution de courrier et de dossiers
- Centre des conseillers en gestion
- Services généraux régionaux
- Direction générale de la vérification et de l'évaluation
- Conseiller en éthique
- Services exécutifs

Être gagnants sur les marchés mondiaux des projets publics-privés d'infrastructure

Même si leur réputation n'est plus à faire en raison de leurs compétences techniques sur le domaine de la construction d'infrastructures, les entreprises canadiennes ont perdu des occasions d'affaires sur les marchés mondiaux nouveaux et en plein essor des projets publics-privés d'infrastructure (PPPI), dont la valeur des activités s'élève à des billions de dollars. Dans ce dossier, Industrie Canada a réuni des dirigeants d'entreprises de tous les groupes intéressés lors d'une conférence qui a eu lieu en septembre 1998. Une entente a été conclue sur les principales mesures à prendre. Les partenaires du secteur privé ont ensuite formé un comité directeur spécial pour donner suite à la stratégie adoptée lors de la conférence :

- appuyer davantage les entreprises canadiennes à l'étape cruciale du développement d'un PPPI
- mettre au point de nouveaux instruments de financement des PPPI et améliorer, à ce chapitre, le contexte fiscal et réglementaire
- améliorer les compétences des entreprises relatives à l'élaboration de PPPI, étant donné que ces projets représentent de grands avantages pour l'économie canadienne et permettent aux entreprises d'acquérir l'expérience nécessaire pour être concurrentielles à l'étranger
- promouvoir une plus vaste application des PPPI au Canada et améliorer le contexte sur le plan des politiques pour stimuler les affaires dans ce secteur d'activité.

- Continuer à ouvrir la voie en ce qui a trait à la promotion du commerce entre les Autochtones du Canada et leurs homologues d'autres pays, en élaborant une stratégie bien ciblée visant des marchés de services de consultation internationaux dûment approuvés dans des collectivités indigènes d'Amérique centrale et d'Amérique latine. Dans ce dossier, le Ministère travaillera en collaboration avec des exportateurs autochtones qualifiés, l'Office national de développement économique des Autochtones, le MAECI, l'Agence canadienne de développement international et le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada.

- Accroître les débouchés au pays et à l'étranger pour les technologies canadiennes permettant de faire face au changement climatique et améliorer le marketing des entreprises environnementales canadiennes grâce à un meilleur accès aux programmes, aux services et aux renseignements stratégiques offerts par l'administration fédérale.

Améliorer la part des secteurs clés sur leurs principaux marchés

- Élaborer et mettre en œuvre, en collaboration avec des membres de l'industrie visée et les partenaires des réseaux commerciaux régionaux, des stratégies et des programmes commerciaux pour les secteurs prioritaires par le truchement des Équipes sectorielles commerciales Canada, dans le but d'améliorer la part du Canada sur les marchés et les secteurs prioritaires.

- Jouer un rôle de premier plan dans la promotion du Canada à titre de destination touristique de premier ordre. Grâce à un partenariat unique entre les secteurs public et privé, le Ministère favorise la croissance et la rentabilité de l'industrie touristique canadienne. Il mène des recherches pour mesurer l'incidence du tourisme au Canada sur l'activité économique et sur l'emploi et pour jumeler le mieux possible les produits et les marchés et assurer le rendement optimal des investissements en marketing. L'objectif à long terme est d'en arriver à une augmentation d'un point dans la part du Canada comme destination quatre-saisons de choix sur le marché touristique mondial.

Le premier sommet commercial des femmes d'affaires Canada – États-Unis se tiendra à Toronto en mai 1999

- Le sommet offre à 150 femmes d'affaires canadiennes et à 150 femmes d'affaires américaines une tribune qui leur permettra de découvrir des possibilités de faire croître leur entreprise en exerçant des activités de part et d'autre de la frontière canado-américaine.
- Industrie Canada joue un rôle de premier plan dans l'organisation et la promotion du sommet, en collaboration avec le secteur privé, les provinces, d'autres ministères fédéraux et des partenaires américains.

- Appuyer les chefs de file du secteur privé dans le domaine des grands projets d'immobilisations, des services publics et de la finance afin qu'ils mettent en œuvre un plan d'action visant à accroître le taux de réussite des entreprises canadiennes cherchant à saisir les occasions d'affaires sur les marchés mondiaux des projets publics-privés d'infrastructure, un secteur en plein essor et plein de défis, en mettant l'accent sur les projets dans le domaine des transports, des communications, de l'énergie et de l'environnement.

Développer les marchés étrangers – augmenter les exportations de biens et services canadiens

En ce qui concerne le développement des marchés étrangers, Industrie Canada s'efforcera d'accroître les exportations de biens et services canadiens. Le marché international évolue rapidement et devient plus complexe et plus concurrentiel. Les activités d'Industrie Canada doivent faire en sorte que les entreprises canadiennes reçoivent l'appui dont elles ont besoin pour exploiter les occasions d'affaires internationales.

ACTIVITÉS CLÉS PENDANT LA PÉRIODE VISÉE PAR LES PLANS :

Accroître le nombre de nouveaux exportateurs et diversifier les marchés

- Appuyer l'introduction de nouveaux produits ou la pénétration de nouveaux marchés en mettant en œuvre le Programme de développement des marchés d'exportation du MAECI (financement de demandes se chiffrant à environ 9,7 millions de dollars), les missions du programme Nouveaux exportateurs aux États frontaliers (au moins 147 nouveaux exportateurs seront recrutés) et les missions du programme Nouveaux exportateurs aux États frontaliers « Inverse » (16 sont prévues); veiller à l'organisation de plus de 700 missions spéciales, par exemple, une mission commerciale en Amérique centrale pour les PME du Nord de l'Ontario et une mission de jeunes entrepreneurs dans le Nord de la Californie, ou y participer.

conseils à l'exportation. Au printemps 1999, des recommandations devraient être transmises aux ministres fédéral et provinciaux responsables du commerce. L'examen des services de financement du commerce et des services de soutien à l'entrée sur les marchés sont au nombre des prochaines étapes.

- Appuyer l'initiative de sensibilisation des exportateurs du Programme de promotion du Service canadien des délégués commerciaux, qui a pour objectif, d'ici 2001, d'envoyer 150 agents rencontrer les représentants de 600 entreprises dans 45 villes partout au pays.

Assurer de façon uniforme des services intégrés et ciblés

- Mettre au point les ateliers de préparation des exportateurs « Horizon le monde », en partenariat avec le Forum pour la formation en commerce international, afin de répondre aux besoins des PME en leur offrant des cours de formation à l'exportation plus courts et mieux ciblés (cinq nouveaux modules seront mis au point d'ici la fin de 1999-2000).
- Appuyer le Centre des occasions d'affaires internationales, administré en collaboration avec le MAECI, en faisant part de possibilités d'exportation aux 10 000 fournisseurs de tout le Canada inscrits à WIN Exports.
- Mettre en place des systèmes de mesure du rendement, notamment des mesures et des rapports faisant plus justement état du profil et de la croissance des entreprises exportatrices; mener un sondage auprès des partenaires des réseaux commerciaux régionaux pour évaluer la satisfaction à l'égard du partenariat et des contributions des Centres du commerce international d'Industrie Canada; organiser un sondage auprès des clients pour évaluer la satisfaction par rapport aux services offerts par les partenaires d'Équipe Canada inc et leur valeur ajoutée; et établir un système de suivi du rendement d'Équipe Canada inc.

Accroître le nombre d'entreprises prêtes à exporter ou orientées vers l'exportation, en mettant particulièrement l'accent sur les PME, les entrepreneurs autochtones et les femmes entrepreneures

- Accroître le nombre d'exportateurs autochtones, en privilégiant les activités destinées à améliorer leur capacité d'exportation (par exemple, des séminaires et des initiatives visant l'établissement de réseaux), en faisant valoir l'intérêt d'une participation accrue des Autochtones aux Équipes sectorielles commerciales Canada ainsi qu'aux Groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur, et en prônant la formation d'un groupe de travail sur le commerce autochtone.
- Promouvoir la création de clubs d'exportation et appuyer leurs activités en recrutant des entreprises en vue de leur participation à des missions commerciales, notamment celles d'Équipe Canada.

Équipe Canada inc

Le réseau fédéral Équipe Canada inc a pris de l'expansion en 1998-1999. Il regroupe maintenant 20 ministères et organismes fédéraux travaillant au même plan intégré pour la promotion du commerce international.

En 1999-2000, les activités viseront d'abord et avant tout à relier les nouveaux partenaires aux outils d'Équipe Canada inc, soit *ExportSource* et le numéro sans frais 1 888 811-1119, qui donne accès au service d'information sur les exportations.

- Documenter les tendances observées récemment dans l'activité économique pour les femmes entrepreneures et les entrepreneurs autochtones, notamment pour déterminer leur orientation en matière de commerce.

Améliorer la capacité d'exportation et le degré de préparation des exportateurs – entreprises et industries concurrentielles sur la scène internationale et tournées vers l'exportation

Reconnaissant que l'amélioration de la productivité relève des entreprises, Industrie Canada prendra des mesures pour accroître la capacité d'exportation des entreprises canadiennes et leur degré de préparation dans le but de les rendre concurrentielles sur la scène internationale et axées sur l'exportation.

Il faut d'abord accroître, consolider et diversifier la compétitivité et la capacité d'exportation des entreprises canadiennes pour augmenter le nombre d'entreprises exportatrices. Industrie Canada doit favoriser une mentalité axée sur les marchés mondiaux et encourager un plus grand nombre d'entreprises à adapter leurs produits et services aux marchés étrangers.

ACTIVITÉS CLÉS PENDANT LA PÉRIODE VISÉE PAR LES PLANS :

Sensibiliser les entreprises, notamment les PME, aux possibilités qu'offrent les marchés mondiaux

- Participer à l'organisation et à la bonne marche de plus de 700 séminaires et ateliers de sensibilisation pour renseigner les PME sur les possibilités qu'offrent les marchés mondiaux; prendre part à au moins 250 expositions commerciales ou foires-info et prendre la parole dans le cadre de conférences organisées par l'industrie à l'intention d'exportateurs potentiels.
- Offrir un accès facile aux programmes et services des ministères membres par la mise en place d'un service téléphonique sans frais à l'échelle nationale (1 888 811-1119), dans le cadre duquel on prévoit de recevoir 16 000 demandes de renseignements par an, et par *ExportSource*, source d'information en ligne sur l'exportation d'Équipe Canada inc (**http://exportsource.gc.ca**). Le *Guide sur la préparation à l'exportation,* entièrement remanié, et le nouveau *Guide sur la propriété intellectuelle à l'intention des exportateurs canadiens* permettront d'améliorer le contenu d'*ExportSource*. L'objectif est de faire passer le degré de satisfaction de la clientèle de 68 à 70 p. 100.
- Mener une analyse fédérale-provinciale des services de perfectionnement des exportateurs. Jusqu'à présent, l'analyse a permis de regrouper les services de base dans cinq grands domaines, soit les renseignements généraux, le perfectionnement des compétences, les conseils à l'exportation, le soutien à l'entrée sur les marchés et le financement du commerce. L'analyse se poursuit dans le but de cerner les lacunes et les chevauchements ainsi que les pratiques exemplaires dans les domaines du perfectionnement des compétences et des

Les foires-info pour la petite entreprise mettent en lumière une vaste gamme de programmes et services fédéraux destinés aux petites entreprises. Organisées par les membres du Portefeuille de l'Industrie et parrainées par la Banque de développement du Canada, les foires-info offrent aux petites entreprises un appui à plus d'un titre : démarrage d'une entreprise, information stratégique, financement, exportation, accès à la technologie, et ressources humaines. En 1999, des rencontres sont prévues dans 25 petites localités de toutes les régions du pays.

Voici quelques commentaires des 16 000 entrepreneurs qui ont pris part aux foires-info l'an dernier :

« Des renseignements clairs et pertinents. » – Drummondville (Québec), 1998

« Beaucoup d'information en peu de temps. » – Hamilton (Ontario), 1998

« Renouvelez l'expérience l'an prochain. » – Edmonton (Alberta), 1998

« Du bon travail. Continuez! » – Charlottetown (I.-P.-É), 1998

Principaux engagements

Maintenir et améliorer l'accès aux marchés

Industrie Canada travaillera à maintenir et à améliorer l'accès aux marchés. À cette fin, un régime ou un contexte commercial propre à offrir certitude et prévisibilité se révèle des plus utiles. Dans le cadre de diverses ententes, le Canada a déjà négocié l'instauration d'un environnement commercial plus libéral fondé sur des règles, mais il doit faire fond sur ces succès en jouant un rôle de premier plan dans la consolidation du cadre réglementaire international.

Activités clés pendant la période visée par les plans :

- Participer à la négociation d'ententes commerciales bilatérales ou multilatérales visant à ouvrir les marchés étrangers aux produits et services des entreprises canadiennes; mettre à profit un large éventail de compétences en matière de politique commerciale dans la négociation d'ententes ayant des incidences sur le commerce et surveiller, examiner et protéger les droits obtenus en vertu de ces ententes grâce au recours à des mesures de règlement des différends destinées à faire en sorte que les entreprises canadiennes obtiennent tous les droits et avantages liés à la pratique du commerce.
- Coordonner la mise en œuvre de l'Accord sur le commerce intérieur au palier fédéral, mener à bien les négociations en suspens et collaborer avec les administrations provinciales et territoriales à la mise en place d'un processus de consultation visant à cerner les domaines d'action prioritaires en vertu de l'Accord.
- Continuer d'utiliser des ententes de reconnaissance mutuelle entre le Canada et les principaux marchés étrangers pour appuyer le commerce des produits et services de télécommunications. Ces ententes seront mises en œuvre avec l'Union européenne, la Suisse et l'APEC, et conclues avec la Corée du Sud et l'Organisation des États américains. Des laboratoires d'essai canadiens seront sélectionnés pour l'homologation des produits et services de télécommunications, et ce, conformément aux ententes conclues avec l'Union européenne et l'APEC et à d'autres ententes s'il y a lieu. L'homologation fait partie intégrante des ententes de reconnaissance mutuelle et permet d'attirer les investissements d'entreprises ciblant des pays où le Canada bénéficie d'un accès facile. Industrie Canada continuera de promouvoir, auprès des entreprises canadiennes, ces nouvelles possibilités commerciales liées aux ententes de reconnaissance mutuelle et de communiquer de l'information sur les exigences réglementaires connexes des parties à ces ententes.

En collaboration avec les provinces et les territoires, Industrie Canada réduit les obstacles au commerce intérieur auxquels se heurtent les consommateurs en :

- harmonisant les règles sur la divulgation du coût du crédit à la consommation (*Entente de politique ministérielle, automne 1997*; mise en place de lois et de règlements fédéraux et provinciaux, automne 1999)
- créant des lois de protection des consommateurs régissant le marché électronique (principes relatifs aux consommateurs et au commerce électronique, mars 1999; propositions initiales aux ministres pour modifier les lois, automne 1999)
- adoptant une entente pour l'application, par voie de collaboration, des lois de protection des consommateurs (approuvée par les ministres, novembre 1998; signature prévue par tous les ministres en vue de son entrée en vigueur le 1er avril 1999)
- mettant en œuvre CANSHARE, réseau de partage d'information pour les organismes chargés de l'application du droit de la consommation (automne 1998).

- Encourager les partenaires commerciaux à établir des obligations efficaces en matière de propriété intellectuelle, notamment des mesures pour l'exercice des droits de propriété intellectuelle, et travailler à régler les différends.

Résultats clés	Indicateurs de rendement	Clients et coprestataires
Améliorer la capacité d'exportation et le degré de préparation des exportateurs – entreprises et industries concurrentielles sur la scène internationale et tournées vers l'exportation *(suite)*	**Accroître le nombre d'entreprises prêtes à exporter ou orientées vers l'exportation** • Nombre d'entreprises prêtes à exporter, en particulier les PME (objectif de 6 250 nouvelles PME prêtes à exporter d'ici 2000-2001) • Nombre d'inscriptions à WIN Exports (Réseau mondial d'information sur les exportations)	
Développer les marchés étrangers – augmenter les exportations de biens et services canadiens	**Accroître le nombre de nouveaux exportateurs et diversifier les marchés** • Nombre de nouveaux exportateurs (objectif de 5 000 d'ici 2000-2001) • Marchés issus du Centre des occasions d'affaires internationales • Utilisation des services par les clients **Améliorer la part des secteurs clés sur leurs principaux marchés** • Part du Canada sur les principaux marchés et sur les nouveaux marchés	**Clients :** • Entreprises prêtes à exporter, y compris les PME et les entrepreneurs • Secteurs prioritaires (par exemple, aérospatiale, technologie de l'information et tourisme) **Coprestataires :** • MAECI • Partenaires du Portefeuille de l'Industrie • Autres ministères, provinces • Associations

Les autres objectifs stratégiques d'Industrie Canada contribuent également de façon considérable à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux. Les structures du marché sont importantes pour l'harmonisation des règles et la réduction des obstacles au commerce transfrontalier, de même que pour la reconnaissance des droits de propriété intellectuelle. L'innovation et la productivité sont essentielles pour soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux à une époque où les crises économiques à l'étranger réduisent la demande d'exportations. La connectivité favorise le savoir-faire et la croissance dans les technologies, les produits et les services d'avant-garde et procure ainsi aux exportateurs l'avantage dont ils ont besoin sur un marché présentant d'énormes possibilités de croissance.

Structure des principaux engagements

Commerce : Travailler avec les entreprises canadiennes à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux		
Résultats clés	Indicateurs de rendement	Clients et coprestataires
Maintenir et améliorer l'accès aux marchés	**Réduire les causes de friction et les obstacles au commerce intérieur et extérieur** • Progression de l'ouverture des marchés • Réduction des causes de friction • Réduction des obstacles tarifaires	**Clients :** • Industries • Consommateurs **Coprestataires :** • Autres ministères fédéraux (MAECI, ministère des Finances)
Améliorer la capacité d'exportation et le degré de préparation des exportateurs – entreprises et industries concurrentielles sur la scène internationale et tournées vers l'exportation	**Sensibiliser les entreprises aux possibilités qu'offrent les marchés mondiaux** • Degré d'intérêt des entreprises, en particulier des PME, à l'égard de l'exportation • Utilisation d'*ExportSource* et du numéro 1 888 811-1119 **Assurer de façon uniforme des services intégrés et ciblés par le truchement d'Équipe Canada inc** • Nombre de partenaires d'Équipe Canada inc • Nombre de partenaires actifs d'Équipe Canada inc, des réseaux commerciaux régionaux, des plans commerciaux régionaux, des Équipes sectorielles commerciales Canada et de la Commission canadienne du tourisme • Mise en évidence des lacunes et des chevauchements dans les services et établissement de plans d'action et d'objectifs pour les corriger • Rétroaction positive de la clientèle • Rétroaction des partenaires • Degré de conformité aux normes de service • Augmentation du recours aux produits et aux services	**Clients :** • PME • Femmes entrepreneures • Entreprises autochtones • Secteurs prioritaires • Industrie touristique **Coprestataires :** • MAECI • Agriculture et Agroalimentaire Canada • Partenaires du Portefeuille de l'Industrie (par exemple, organismes de développement régional) • Autres ministères • Provinces • Forum pour la formation en commerce international • Associations • Établissements d'enseignement

canadiens actuels et éventuels des services intégrés de renseignements sur les marchés, de conseils à l'exportation, de perfectionnement professionnel, de soutien à l'entrée sur les marchés et de financement du commerce.

Le premier plan intégré annuel pour la promotion du commerce international, produit en 1998, visait à accentuer la transparence de l'approche stratégique fédérale à l'égard du programme de commerce international et à mieux rendre compte des résultats. Ce plan constitue le cadre concerté dont se serviront les principaux partenaires. La stratégie de promotion du commerce international vise quatre grands objectifs :

- maintien et amélioration de l'accès aux marchés;
- compétitivité de l'industrie sur les marchés étrangers et accroissement des exportations;
- augmentation des exportations de biens et services canadiens;
- augmentation des investissements des entreprises.

Industrie Canada prend divers moyens pour atteindre ces grands objectifs de promotion du commerce international. L'objectif stratégique du Ministère en matière de commerce consiste à *travailler avec les entreprises canadiennes à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux*. Les Centres du commerce international d'Industrie Canada, situés dans toutes les régions du pays, et les Équipes sectorielles commerciales Canada prennent une part active à la mise en œuvre du programme canadien en matière de commerce. Ils ont un rôle prépondérant à jouer dans l'élaboration respectivement de stratégies sectorielles et de plans régionaux qui orienteront et cibleront les activités des industries et des partenaires d'Équipe Canada inc à l'échelle régionale et nationale pour stimuler le commerce international. Les Centres offrent les services à l'exportation d'Équipe Canada inc susmentionnés, appuient les missions d'autres pays et les missions canadiennes à l'étranger, organisent des ateliers d'information sur l'exportation et veillent à la bonne marche des programmes commerciaux du MAECI, notamment le Programme de développement des marchés d'exportation et le programme Nouveaux exportateurs aux États frontaliers. Ils jouent également un grand rôle pour coordonner les réseaux régionaux de commerce international regroupant les partenaires des administrations fédérale et provinciales et du secteur privé qui offrent des services aux exportateurs dans les régions. Les Équipes sectorielles commerciales Canada participent avec l'industrie à la planification et à la mise en œuvre des initiatives sectorielles nationales de développement du commerce et travaillent de concert avec les missions du MAECI et le Centre des occasions d'affaires internationales afin d'apparier exportateurs et occasions d'affaires internationales dans les marchés étrangers prioritaires.

Dans le dossier du commerce intérieur, le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires ont conclu l'Accord sur le commerce intérieur en 1994. Il s'agit d'une première étape pour éliminer les obstacles, mais encore faut-il mener à terme les négociations prévues, rationaliser et améliorer les procédures de règlement des différends et réduire le nombre d'exceptions. Comme l'indique *Un cadre visant à améliorer l'union sociale pour les Canadiens*, il faut donner suite, en temps opportun, aux obligations énumérées dans le chapitre sur la mobilité de la main-d'œuvre portant sur la reconnaissance mutuelle des exigences professionnelles. En outre, il importe de mieux cerner la nature des problèmes associés au commerce intérieur et les mesures que doivent prendre les administrations publiques pour supprimer les obstacles. Ces préoccupations doivent être portées à l'attention de chaque administration publique, puisqu'il faut l'approbation de tous les signataires pour modifier l'Accord sur le commerce intérieur.

l'intensification des relations commerciales avec les États-Unis, témoigne de la spécialisation accrue des produits et services au sein de l'économie. L'amélioration globale de la performance du Canada sur le plan du commerce dans les années 1990 peut être associée à divers autres facteurs économiques, notamment la forte croissance de la demande intérieure aux États-Unis, plus élevée qu'au Canada, et les améliorations au chapitre de la compétitivité des coûts, attribuable en grande partie au taux de change.

Le défi du commerce

Les difficultés économiques éprouvées dans le monde entier ont modéré les attentes quant à la vitalité des échanges en 1999. En outre, tant au Canada que dans les autres pays, on assiste à une augmentation du nombre de différends commerciaux et les incidences de la mondialisation croissante suscitent de plus en plus de préoccupations. Cet état de choses peut influer sur les négociations commerciales auxquelles participe le Canada, par exemple, celles portant sur l'Accord de libre-échange des Amériques, ainsi que sur l'ouverture éventuelle des vastes négociations dans le cadre de l'OMC.

De plus, certains éléments semblent indiquer que le Canada doit améliorer sa performance sur le plan du commerce pour continuer de faire fond sur la solide assise qui a été établie. Depuis 1997, les importations ont progressé plus rapidement que les exportations et la part de marché du Canada a diminué en Asie et en Europe. La diminution du cours mondial des produits de base a contribué à la position de faiblesse actuelle au chapitre de la balance des paiements. La récente montée en flèche des exportations est largement attribuable à une forte croissance de la demande intérieure aux États-Unis, mais la part canadienne du marché américain n'a que très légèrement augmenté. Par rapport à ceux des autres pays du G-7, les secteurs d'exportation prioritaires du Canada ont amélioré leur rendement dans les années 1990. Toutefois, par rapport à l'ensemble des exportations canadiennes, la part de ces exportations n'a pas changé. Enfin, les exportations canadiennes sont toujours attribuables principalement à quelques grands exportateurs, le taux de participation étant très faible parmi les PME.

En plus des efforts déployés pour améliorer la performance du pays sur le plan du commerce international, il faut veiller au fonctionnement efficace du marché intérieur et à la réduction des obstacles au commerce au Canada. Les obstacles au commerce intérieur mettent des entraves aux entreprises qui veulent prendre de l'expansion partout au pays et réaliser les économies d'échelle nécessaires pour soutenir la concurrence internationale. Ces obstacles peuvent accroître les coûts liés aux intrants de base tels que l'électricité. Les coûts du gouvernement sont accrus si l'on permet des pratiques d'approvisionnement inefficaces et discriminatoires; par ailleurs, les obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre risquent de porter un préjudice considérable aux Canadiens et d'augmenter les coûts des entreprises.

Les mesures prises par le gouvernement

Le Canada a élaboré une stratégie de promotion du commerce international pour relever ces défis et d'autres encore qui sont inhérents au commerce. L'objectif global est d'améliorer et de moderniser les services commerciaux offerts aux exportateurs canadiens actuels et d'aider de nouveaux exportateurs à se préparer à percer sur les marchés étrangers. La stratégie vise à établir des partenariats entre les fournisseurs de services d'exportation et à tirer le meilleur parti des atouts de chacun des participants pour donner un effet multiplicateur aux ressources restreintes, réduire les chevauchements, établir les priorités et améliorer les renseignements commerciaux ainsi que les systèmes d'approvisionnement, tout en améliorant et en simplifiant les programmes et services offerts. Cette approche, désormais connue sous le nom d'« Équipe Canada inc », met maintenant à contribution 20 ministères et organismes fédéraux, qui travaillent en partenariat avec les provinces et territoires et le secteur privé pour aider les entreprises canadiennes à réussir sur les marchés étrangers. Les partenaires de l'Équipe mettent en commun leurs ressources pour offrir aux exportateurs

de R-D et de marketing et lancer des initiatives spéciales visant à aider les Autochtones, les jeunes, les femmes et les francophones à surmonter les obstacles auxquels ils se heurtent pour avoir accès au capital. En outre, FedNor continuera de stimuler le développement économique communautaire et la diversification en milieu rural en Ontario, en offrant aux petites entreprises des services de planification stratégique, de conseil et d'investissement. L'organisme administrera par ailleurs les accords de contribution conclus avec les 52 SADC de l'Ontario et l'association ontarienne des SADC, et il leur donnera un appui fonctionnel.

FedNor est l'initiative fédérale de développement économique dans le Nord de l'Ontario. En affectant 20 millions de dollars par an au Nord de l'Ontario, le budget de 1998 reconnaissait la nécessité de continuer de promouvoir la croissance économique, la diversification, la création d'emplois et l'autonomie à long terme des collectivités de cette région.

FedNor, en collaboration avec ses partenaires locaux et d'autres organismes, appuie :

- l'investissement, en améliorant l'accès des petites entreprises au capital
- la connectivité, en améliorant l'accès des petites entreprises à l'information
- l'innovation et le commerce, en améliorant l'accès des petites entreprises aux marchés
- l'investissement, le commerce, l'innovation et la connectivité, en encourageant les alliances au niveau local.

COMMERCE

L'importance du commerce

L'augmentation du nombre d'entreprises exportatrices dans tous les secteurs, en particulier les PME, et la diversification des marchés d'exportation offrent d'excellentes occasions de créer des emplois durables et intéressants. Par ailleurs, lorsqu'une entreprise connaît un succès international, c'est généralement signe qu'elle devance la concurrence dans son propre pays.

La prospérité du Canada et la création d'emplois au pays sont directement liées à la capacité des Canadiens d'exploiter les possibilités sur les marchés étrangers. Le commerce international représente désormais pour le pays un important facteur de croissance économique et de création d'emplois.

Le Canada est devenu une nation commerçante de calibre mondial. Son orientation vers le commerce est de plus de deux fois et demie supérieure à celle des autres pays du G-7, ses exportations ayant monté en flèche par suite de l'Accord de libre-échange et de l'ALENA. Cette tendance s'est généralisée dans toutes les industries de fabrication et dans l'ensemble des provinces et des régions. L'orientation vers le commerce, attribuable dans une large mesure à

Le Canada – Une nation commerçante

- En 1997, la valeur des importations de biens et services au Canada a atteint près de 39 p. 100 du PIB, soit plus du double de la moyenne des pays du G-7; par ailleurs, le Canada a exporté 40 p. 100 des biens et services produits au pays – au moins trois fois plus que les États-Unis et environ deux fois et demie plus que la moyenne des pays du G-7.
- Au Canada, 15 p. 100 de la croissance économique et un emploi créé sur dix entre 1990 et 1997 sont attribuables aux exportations nettes.

Accroître l'investissement des PME et des entreprises autochtones

Industrie Canada cherchera à encourager l'investissement des PME et des groupes cibles qui jouent un rôle majeur en stimulant la croissance et l'emploi dans l'économie canadienne. Les petites entreprises, les Autochtones et les collectivités éloignées ont un meilleur accès au capital et à l'information grâce à la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada* (LFPEC), à Entreprise autochtone Canada, à FedNor et aux programmes de développement des collectivités.

Les entreprises autochtones représentent une force dynamique et croissante dans l'économie canadienne. Leur succès contribue à l'autonomie financière des collectivités autochtones et a des retombées favorables dans l'économie canadienne. De 1981 à 1996, l'augmentation du nombre d'Autochtones s'établissant à leur compte a été de deux fois et demie supérieure à la hausse nationale. Selon les résultats d'une étude sur les entreprises autochtones, 12 710 nouvelles entreprises autochtones on été fondées depuis 1981 et ont créé environ 48 500 emplois.

Entreprise autochtone Canada offre à ses clients de tous les secteurs de l'économie un large éventail de services, de renseignements et de mécanismes d'aide. Ces produits et services favorisent l'innovation, la connectivité et le commerce et attirent l'investissement nécessaire à la reconstruction de l'économie autochtone et à son intégration aux économies nationale et internationale.

ACTIVITÉS CLÉS PENDANT LA PÉRIODE VISÉE PAR LES PLANS :

- Donner des avis et communiquer des renseignements commerciaux afin de mieux préparer les entreprises canadiennes à conclure des alliances ou des partenariats pour mener à bien leurs projets de financement.
- Mettre en œuvre le nouveau programme de la LFPEC, qui remplacera la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* le 1er avril 1999. L'Administration des prêts aux petites entreprises prévoit offrir une assurance-prêt à l'égard de quelque 30 000 prêts par an, soit un investissement d'environ 2 milliards de dollars.
- Parrainer, de concert avec la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, le Congrès international de la petite entreprise, qui se tiendra en octobre 1999 à Toronto. Cette rencontre internationale d'envergure attirera au Canada des petites entreprises, des décideurs et des chercheurs du monde entier qui jouent un rôle prépondérant.
- Mettre en œuvre les initiatives de développement des entreprises autochtones pour améliorer l'accès des entrepreneurs autochtones au capital en leur offrant des taux réduits et de meilleures conditions de crédit et accroître leurs capacités en assurant la formation et le perfectionnement du personnel des institutions financières autochtones. Ces initiatives visent également à offrir une aide et des services d'information adaptés aux besoins et aux intérêts des entrepreneurs autochtones en établissant le Réseau des services aux entreprises autochtones, nouveau service de base des Centres de services aux entreprises du Canada. Enfin, les initiatives ont également pour but d'inciter les Autochtones à participer davantage aux programmes d'Industrie Canada en améliorant la diffusion de l'information et en montrant que l'on tient compte des différences culturelles en présentant cette information.
- Améliorer l'accès au financement des petites entreprises du Nord de l'Ontario en générant jusqu'à 5 millions de dollars en nouveaux prêts commerciaux grâce à l'établissement et au renouvellement de partenariats avec les institutions financières; mettre à la disposition des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) des fonds d'investissement supplémentaires pouvant atteindre 2 millions de dollars; appuyer les activités précommerciales

ACTIVITÉS CLÉS PENDANT LA PÉRIODE VISÉE PAR LES PLANS :

- Élaborer, pour attirer et retenir les entreprises clés, des stratégies fondées sur une connaissance et une analyse approfondie de secteurs importants, comme l'informatique, les sciences de la vie, l'agroalimentaire et la biotechnologie.
- Offrir des services d'investissement aux entreprises canadiennes et aux multinationales étrangères, par le truchement du Programme de jumelage des sous-ministres avec les pays investisseurs prioritaires (jusqu'à concurrence de 25 campagnes par sous-ministre) ou de campagnes sectorielles visant à stimuler les nouveaux investissements ou le réinvestissement au Canada.
- Établir le profil des multinationales ciblées et élaborer des stratégies d'investissement, rencontrer les représentants de leurs filiales canadiennes et assurer un suivi pour cerner les possibilités d'investissement.
- Élaborer de nouvelles procédures afin de désigner les organismes canadiens qualifiés pour mettre à l'essai et homologuer les produits et services d'information et technologiques, en conformité avec les ententes de reconnaissance mutuelle conclues avec d'autres pays, et faire ainsi du Canada un lieu de prédilection pour l'investissement dans la fabrication de produits et services de l'industrie du savoir qui seront exportés dans ces pays.

Investissements récents des multinationales

- Harris Canada : investissement de 153 millions de dollars dans les technologies numériques d'accès sans fil à large bande, à Montréal et à Calgary
- Bayer : investissement de 300 millions pour l'expansion de sa division de fabrication de caoutchouc synthétique, à Sarnia, en Ontario
- Pneus Michelin : investissements totalisant 150 millions dans une usine de pneus de camions et une usine de fabrication de caoutchouc, en Nouvelle-Écosse
- Dow Chemical : investissement de 70 millions dans une usine pilote pour la production de copolymères
- Ericsson : fondation de la société Services professionnels Ericsson, qui devrait créer 100 emplois de haute technologie à Ottawa
- Alcan Aluminium : investissement de 1,6 milliard US dans la construction d'une aluminerie à Alma, au Québec; jusqu'à 650 emplois pourraient être créés
- Bombardier : investissement de 650 millions dans un programme de formation des pilotes, à Montréal
- Astra : investissement de 130 millions à Mississauga pour la fabrication et l'emballage de produits pharmaceutiques liquides stériles, ainsi qu'un investissement de 100 millions dans les immobilisations pour la fabrication d'autres gammes de produits d'ici 2007

un secteur à forte croissance peuvent obtenir un emploi; et les travaux en cours sur les crédits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental, pour en accroître l'efficacité dans certaines industries).

Faire valoir le Canada comme étant un lieu de prédilection pour l'investissement

Industrie Canada prendra des mesures afin de faire valoir le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement. L'amélioration de l'image de marque du Canada constitue un moyen efficace de combler l'écart entre l'opinion des investisseurs potentiels et la réalité. Selon une étude menée en 1997 par la société KPMG, qui comparait le coût inhérent aux affaires dans certaines villes canadiennes, américaines et européennes, le Canada constitue un très bon pays où investir. D'autres études comparatives publiées par des organismes internationaux, par exemple, le Forum économique mondial et les Nations Unies, et des maisons d'édition, comme *The Economist*, abondent dans le même sens et leurs résultats sont communiqués de façon systématique aux investisseurs partout dans le monde.

Au nombre des initiatives visant à sensibiliser davantage les investisseurs, mentionnons la participation, s'il y a lieu, du premier ministre, de ministres fédéraux et provinciaux et de dirigeants d'entreprises canadiennes à des rencontres internationales pour faire valoir les avantages d'investir et de prendre de l'expansion au Canada. En multipliant les efforts et en augmentant les ressources dans les missions étrangères, notamment dans les régions clés comme les États-Unis et l'Europe de l'Ouest, il sera possible d'encourager davantage l'investissement étranger au pays. Un service téléphonique sans frais a été installé dans les principaux marchés pour servir les éventuels investisseurs étrangers.

ACTIVITÉS CLÉS PENDANT LA PÉRIODE VISÉE PAR LES PLANS :

- Développer des produits d'information qui créent une image de marque faisant valoir le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement au sein des pays signataires de l'ALENA et les distribuer aux investisseurs potentiels sur les marchés clés.
- Évaluer la rétroaction d'après la couverture des médias étrangers, les missions canadiennes à l'étranger, les gouvernements étrangers et les missions des sous-ministres jumelés avec les pays investisseurs prioritaires pour suivre de près le degré de sensibilisation des investisseurs étrangers potentiels et améliorer l'efficacité des produits d'information diffusant l'image de marque.

Attirer de nouveaux investissements des multinationales, tout en conservant leurs investissements actuels

Industrie Canada s'efforcera d'attirer de nouveaux investissements des multinationales, tout en conservant leurs investissements actuels. Partenaires pour l'investissement au Canada coordonne à cette fin des campagnes sectorielles ciblées. En collaboration avec les ambassades du Canada à l'étranger, ce programme conjoint d'Industrie Canada et du MAECI offre un guichet unique répondant aux besoins de multinationales choisies en matière d'investissement. En outre, Partenaires pour l'investissement au Canada appuie sept sous-ministres fédéraux qui, dans le cadre du Programme de jumelage des sous-ministres avec les pays investisseurs prioritaires, cernent les possibilités, nouent des relations et font valoir le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement auprès de multinationales ciblées. Leurs efforts sont concentrés sur des marchés d'Asie (Corée du Sud et Japon) et d'Europe (Royaume-Uni, France, Pays-Bas, Allemagne et Suède) ainsi que sur le marché des États-Unis.

Résultats clés	Indicateurs de rendement	Clients et coprestataires
Attirer de nouveaux investissements des multinationales, tout en conservant leurs investissements actuels	• Réinvestissement par les multinationales en activité au Canada • Flux d'investissement étranger direct par secteur et par pays • Part du Canada dans l'investissement étranger direct destiné à l'Amérique du Nord	**Clients :** • Multinationales • Investisseurs étrangers **Coprestataires :** • Partenaires du Portefeuille de l'Industrie • Autres ministères • Sous-ministres jumelés avec les pays investisseurs prioritaires • Administrations provinciales et municipales • Associations et intermédiaires commerciaux • Ambassades d'autres pays
Accroître l'investissement des PME et des entreprises autochtones	• Nombre d'alliances et de partenariats conclus • Tendances de l'investissement, de la création d'emplois et de la rentabilité par secteur • Nombre d'entreprises qui ont reçu un appui et qui sont encore en exploitation rentable après deux ans • Nombre d'entreprises qui ont reçu un appui et qui ont pris de l'essor ou augmenté leur effectif après deux ans	**Clients :** • PME • Groupes cibles (Autochtones et collectivités rurales) **Coprestataires :** • Partenaires du Portefeuille de l'Industrie • Autres ministères • Administrations provinciales et municipales • Associations de gens d'affaires • Banques et autres institutions financières

ACTIVITÉS CLÉS PENDANT LA PÉRIODE VISÉE PAR LES PLANS :

- Procéder à des recherches et à des analyses sur les questions touchant l'investissement (compétences, immigration, stimulants, infrastructure de R-D, fiscalité, accès aux marchés, questions à régler par rapport au commerce et à l'investissement avec les principaux partenaires commerciaux, et autres) et préconiser des mesures et des politiques pour atténuer la diminution de la part de l'investissement étranger direct fait au Canada.
- En collaboration avec le MAECI, consulter les parties intéressées de l'industrie et participer aux négociations visant à améliorer les dispositions et les mesures de protection intégrées aux accords bilatéraux, régionaux et multilatéraux sur l'investissement, le commerce et l'environnement, qui consolident et garantissent l'accès des exportations canadiennes et protègent les investissements canadiens à l'étranger.
- Élaborer, comparer et adapter les politiques sectorielles et horizontales pour rendre le climat économique canadien plus compétitif à l'échelle internationale (par exemple, le projet pilote national d'autorisations d'emploi pour les conjoints des travailleurs temporaires, grâce auquel les personnes dont le conjoint est un étranger occupant un poste très spécialisé dans

Structure des principaux engagements

Investissement : Créer des conditions plus favorables à l'investissement dans l'économie canadienne		
Résultats clés	Indicateurs de rendement	Clients et coprestataires
Améliorer le climat d'investissement intérieur et étranger	• Classement selon le *World Competitiveness Report* • Degré de protection de l'investissement canadien direct à l'étranger par des traités bilatéraux, régionaux et multilatéraux sur le commerce et l'investissement • Réduction des obstacles étrangers en matière d'investissement	**Clients :** • Multinationales • Investisseurs étrangers et canadiens • PME canadiennes **Coprestataires :** • Partenaires du Portefeuille de l'Industrie • Autres ministères • Administrations provinciales et municipales • Associations, intermédiaires commerciaux et groupes de consommateurs • Ambassades d'autres pays • Société pour l'expansion des exportations et Corporation commerciale canadienne • Gouvernements étrangers et organismes internationaux (OMC et OCDE)
Faire valoir le Canada comme étant un lieu de prédilection pour l'investissement	• Degré de sensibilisation • Changement d'attitude et de comportement à l'égard de l'investissement au Canada • Rétroaction des clients • Couverture dans les médias étrangers • Rétroaction des missions canadiennes et des gouvernements étrangers	**Clients :** • Multinationales • Investisseurs étrangers **Coprestataires :** • Partenaires du Portefeuille de l'Industrie • Autres ministères, notamment le MAECI • Sous-ministres jumelés avec les pays investisseurs prioritaires • Administrations provinciales et municipales • Associations et intermédiaires commerciaux • Ambassades d'autres pays

Les mesures prises par le gouvernement

Les efforts d'Industrie Canada font partie intégrante de la stratégie d'investissement fédérale de 1996, offrant un cadre général pour toutes les activités fédérales de promotion de l'investissement (y compris le maintien au Canada de l'investissement étranger direct), et prévoyant des initiatives de marketing davantage orientées vers certaines multinationales dans les marchés prioritaires et les secteurs cibles. Pour attirer de nouveaux investissements étrangers directs tout en conservant les investissements actuels, Industrie Canada collabore étroitement avec ses principaux partenaires et coprestataires, notamment les membres du Portefeuille de l'Industrie, le MAECI, Agriculture et Agroalimentaire Canada, les administrations provinciales et municipales, les associations de gens d'affaires et les intermédiaires commerciaux (par exemple, les responsables de la sélection d'emplacements), les ambassades du Canada, les banques et autres institutions financières ainsi que les ambassades des autres pays.

Les facteurs fondamentaux qui attirent l'investissement sont au cœur même d'une économie productive et dynamique : une saine structure du marché, l'innovation, des secteurs présentant un fort potentiel de croissance et des relations harmonieuses avec les partenaires commerciaux. À cet égard, les autres objectifs stratégiques du Ministère sont des éléments cruciaux, mais indirects, de la stratégie d'investissement. Néanmoins, le Canada a besoin de faire valoir les mérites de son économie auprès des investisseurs potentiels.

Un des aspects principaux de la stratégie d'investissement fédérale de 1996 consiste à aider un plus grand nombre de PME canadiennes à former des partenariats internationaux d'investissement susceptibles de favoriser leur essor au pays et sur un plus grand nombre de marchés. La capacité du Ministère à communiquer de l'information, à élaborer des politiques et à offrir des services en temps opportun aux clients, notamment les multinationales, les investisseurs étrangers, les PME canadiennes et les groupes cibles tels que les Autochtones et les collectivités rurales, est tout aussi importante pour le succès de la stratégie d'investissement.

Industrie Canada vise à faire valoir le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement et à gagner la confiance des investisseurs étrangers. Il ouvre ainsi la voie à l'investissement et à la création d'emplois. À cette fin, il veille à améliorer l'image de marque du Canada auprès des investisseurs étrangers, à cibler les investissements potentiels et mobiles des multinationales, à instaurer un bon climat d'investissement et à stimuler l'investissement intérieur ainsi que la création d'emplois.

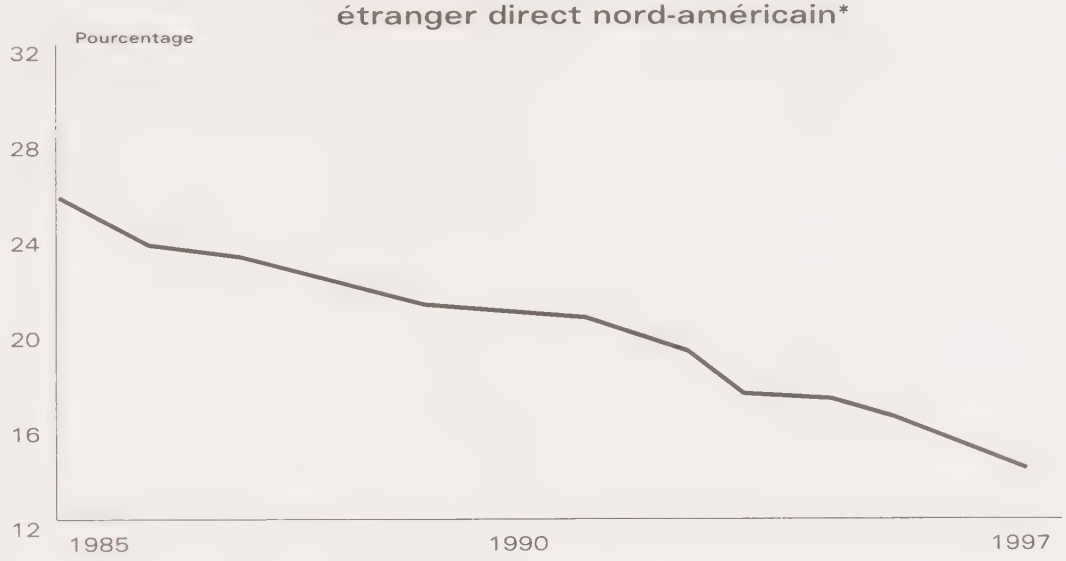
Principaux enagagements

Améliorer le climat d'investissement intérieur et étranger

Industrie Canada veillera à améliorer le climat d'investissement au pays et à l'étranger en adoptant des lois et des règlements favorisant un marché équitable, efficace et concurrentiel, tant pour les entreprises que pour les consommateurs. En renforçant le droit de la concurrence, en adoptant des politiques sur les obstacles à l'investissement relatifs à la propriété intellectuelle, à la protection par brevet et à la gestion du risque, en procédant à une harmonisation avec d'autres administrations publiques, en faisant la promotion des normes canadiennes et en étant partie aux traités bilatéraux, régionaux et multilatéraux sur le commerce et l'investissement, Industrie Canada, en collaboration avec ses partenaires et clients, aide grandement à améliorer le climat d'investissement au pays et à l'étranger.

TABLEAU 6

Part du Canada dans l'investissement étranger direct nord-américain*



* Investissement étranger direct de toutes sources effectué au Canada, aux États-Unis et au Mexique

Source : *World Investment Report*, 1998

En raison de la très vive concurrence mondiale pour l'investissement étranger direct, le Canada a de la difficulté à maintenir et à accroître sa part de cet investissement. La concurrence croissante entre les sociétés affiliées aux multinationales pour l'exclusivité de produits et de recherches pose un autre défi. Le grand nombre de généreux stimulants offerts aux investisseurs par les administrations publiques de pays qui se font concurrence, tout particulièrement par plusieurs États et municipalités des États-Unis, témoigne de la vive concurrence livrée pour obtenir l'investissement étranger direct. Ainsi, un des plus grands défis consiste à accroître notre part de l'investissement étranger direct, notamment celui destiné aux pays signataires de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). En outre, il faut relever ce défi dans un contexte caractérisé par la mondialisation, une plus grande mobilité des capitaux et de la technologie, une vive concurrence pour l'investissement étranger direct et la volatilité des marchés financiers, qui limitent la capacité des gouvernements d'influer sur les décisions d'investissement et sur les autres décisions prises par le secteur privé.

Il faut également relever le défi inhérent à l'investissement intérieur au Canada, qui permet d'innover et d'accroître la productivité. Le faible taux d'investissement au pays, en particulier par rapport aux États-Unis, est l'une des raisons du faible rendement du Canada sur le plan de la productivité. Par exemple, le taux d'investissement au pays dans les biens d'équipement, en pourcentage du PIB, a été en moyenne de 30 p. 100 inférieur au taux observé aux États-Unis (*voir le tableau 3, page 6*). En outre, lorsqu'elles empruntent des fonds d'investissement, les petites entreprises paient habituellement un taux d'intérêt plus élevé que les grandes entreprises, les taux d'intérêt étant des indicateurs du risque perçu. Selon des études réalisées par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, cet écart des taux d'intérêt s'est accentué au cours des dix dernières années, décourageant ainsi les PME d'investir. Un moyen d'encourager l'investissement intérieur au pays consiste à améliorer l'accès au capital d'investissement.

Exactitude des prix de détail détectés par lecteur optique

La technologie des lecteurs optiques est presque parfaitement exacte, mais des erreurs demeurent possibles et ce sont elles qui minent la confiance des consommateurs dans la technologie. Les erreurs sont habituellement d'origine humaine – par exemple, on peut oublier d'enlever une affiche à la fin d'une promotion ou de vérifier les nouveaux prix téléchargés dans les fichiers du lecteur optique.

Avec l'encouragement du Bureau de la concurrence, les grandes associations canadiennes de détaillants ont élaboré un guide des pratiques exemplaires, intitulé *Price Accuracy Guidelines – Recommendations for Canadian Retailers*, et les détaillants jouent eux-mêmes un rôle plus actif en nommant des responsables de l'exactitude des prix et en améliorant les procédures d'intervention en cas d'erreur, ce qui, au demeurant, semble efficace! Une enquête de suivi menée en 1996 auprès des chaînes de magasins de détail qui avaient éprouvé des problèmes quant à l'exactitude des prix a révélé une amélioration de 33 p. 100.

INVESTISSEMENT

L'importance de l'investissement

La création de conditions plus favorables pour encourager l'investissement dans les entreprises au Canada, provenant aussi bien de sources étrangères qu'intérieures, contribue grandement à la croissance économique. En plus de stimuler d'emblée la création d'emplois et la croissance économique, l'investissement étranger direct apporte des avantages économiques importants; par exemple, il accroît le flux des échanges commerciaux et donne accès aux compétences mondiales en technologie et en gestion. On estime qu'une augmentation de un milliard de dollars au titre de l'investissement étranger direct crée environ 45 000 emplois et accroît d'environ 4,5 milliards de dollars le PIB sur une période de cinq ans. Il faut investir dans la R-D pour mettre au point les nouveaux produits et procédés qui accroîtront la productivité du Canada et le rendront plus concurrentiel sur les marchés mondiaux.

L'investissement dans le secteur de la petite entreprise est d'une importance fondamentale pour l'économie canadienne, notamment pour la création d'emplois. Selon des études réalisées par Industrie Canada, les petites entreprises ont créé ces dernières années de 70 à 80 p. 100 des emplois au pays.

Le défi de l'investissement

Dans les années 1990, l'investissement étranger direct au Canada représentait 11 p. 100 de la formation de capital des entreprises. Bien que la valeur de l'investissement étranger direct destiné au Canada et de l'investissement canadien direct destiné à l'étranger ait plus que doublé entre 1988 et 1997, pour atteindre respectivement 188 et 194 milliards de dollars, la part du Canada dans l'investissement étranger direct destiné à l'Amérique du Nord a diminué de 10 points de 1985 à 1996, pour s'établir à 15 p. 100 (*voir le tableau 6*).

Le Canada organisera sa première mise aux enchères du spectre en 1999

À l'issue d'une étude poussée et de vastes consultations publiques, Industrie Canada a mis en place un nouveau processus d'attribution des licences axé sur le marché appelé « mise aux enchères du spectre ». Le document intitulé *Politique cadre sur la vente aux enchères du spectre au Canada*, publié le 28 août 1998, établit la démarche générale et présente des innovations, telles que la création d'un marché secondaire, qui permettent le transfert de licences du spectre à des tiers. La mise aux enchères constitue un moyen transparent, équitable et efficace d'attribuer les licences du spectre et offre une solution de rechange au processus d'examen comparatif. La première mise aux enchères du spectre pour les bandes de fréquences de 24 à 38 GHz aura lieu en 1999. Elle fera appel à un système informatisé de télédépôt des soumissions qui permettra aux soumissionnaires de présenter leurs offres depuis leurs propres bureaux. Par la suite, les mises aux enchères feront l'objet de consultations particulières. Ce processus novateur d'attribution des fréquences favorise un accès efficace au spectre en temps opportun et aidera le gouvernement à respecter son engagement de faire du Canada le pays le plus branché du monde d'ici l'an 2000.

Le Ministère s'est engagé à améliorer la prestation de ses services et à assurer aux consommateurs, aux entreprises et aux investisseurs un accès efficace et rapide aux services gouvernementaux, d'une manière fiable et adaptée à leurs besoins (*voir l'annexe A*). Il exécutera ses programmes par l'intermédiaire de ses organismes axés sur le marché qui aideront à rationaliser les transactions commerciales et à garantir le succès du Canada dans l'économie mondiale. En tirant parti des partenariats, des nouveaux modes de prestation des services et des nouvelles technologies, le Ministère continuera de faire de grands progrès dans la création d'un marché équitable, efficace et concurrentiel pour les entreprises, les consommateurs et les investisseurs.

Initiative de prestation de services

Le Bureau du surintendant des faillites (BSF) commencera à commercialiser la plupart de ses activités secondaires dans le domaine des faillites pour améliorer les services d'information aux clients. Lorsque l'Initiative de prestation de services sera lancée, le BSF prévoit d'améliorer son site Web, d'offrir un nouveau service d'information, d'accroître les services électroniques (dépôt des demandes et formulaires, commerce) et de créer un milieu de travail où les intervenants seront reliés électroniquement et où l'information sera partagée et transmise de la même manière entre les syndics, les créanciers, les tribunaux et le BSF.

Activités clés pendant la période visée par les plans :

- Administrer la *Loi sur l'enregistrement des lobbyistes* et le *Code de déontologie des lobbyistes* et faire en sorte que le public ait pleinement accès par la voie électronique à l'information publique contenue dans le Registre public sur les conflits d'intérêts et le Système en direct d'enregistrement des lobbyistes.
- Consulter les clients sur la mise en œuvre d'une grande réforme des droits de licence radio pour les fins autres que la radiodiffusion, afin de créer un nouveau barème simple, souple et équitable favorisant une utilisation efficace du spectre et l'offre du service dans les collectivités éloignées.
- Élaborer des instruments d'analyse comparative (par exemple, calculateurs de coûts des services financiers et guides) et des outils qui permettent d'évaluer l'efficacité des codes volontaires de l'industrie portant sur le traitement des consommateurs dans le cadre des transactions commerciales, et d'améliorer ainsi la capacité des consommateurs d'exiger des produits et des services novateurs et concurrentiels.

les entreprises et les consommateurs pour qu'ils travaillent ensemble à faire en sorte que la surveillance, l'inspection et l'application se traduisent par une conduite responsable sur le marché.

ACTIVITÉS CLÉS PENDANT LA PÉRIODE VISÉE PAR LES PLANS :

- Stimuler le développement et l'exportation de nouveaux produits et services relatifs à la technologie et à l'infrastructure de l'information et des communications, en favorisant l'existence d'une réglementation axée sur les forces du marché, en attribuant les fréquences du spectre et en travaillant à l'harmonisation internationale en ce qui concerne l'utilisation du spectre et la réglementation connexe.
- Mettre en œuvre de nouvelles procédures de manière à créer un marché secondaire pour les licences du spectre auparavant attribuées par voie de concours et à en favoriser l'attribution selon l'utilisation la plus productive.

Donner l'assurance que le marché est équitable, efficace et concurrentiel

Industrie Canada s'est fixé comme objectif de donner l'assurance que le marché est équitable, efficace et concurrentiel. La recherche, la diffusion d'informations, les avis d'experts et l'éducation des consommateurs améliorent l'efficacité des politiques cadres sur le marché, car les entreprises et les consommateurs sont ainsi bien informés et peuvent tirer parti des possibilités qu'offre le marché, tout en exerçant leurs activités en conformité avec les règles, règlements, normes et procédures en vigueur et en ayant l'assurance que les entités avec lesquelles ils font affaire respectent les mêmes règles.

Méthodes novatrices pour améliorer le respect des lois et la conformité

Comme le Ministère est chargé de l'application d'une vingtaine de lois, la première étape consiste à aider les entreprises et les consommateurs à comprendre les règles du marché. C'est dans cette optique que le Bureau de la concurrence étoffe l'information présentée sur son site Web (**http://concurrence.ic.gc.ca**) Il continuera de diffuser des produits d'information, notamment les vidéos qui aident les consommateurs à déjouer les escrocs du télémarketing et les dépliants qu'il distribue annuellement par milliers en vertu de son Initiative d'éducation du public.

Les partenariats avec l'industrie portent fruit dans le domaine de la conformité. Le Bureau du surintendant des faillites privatise actuellement une partie de ses services d'information de manière à pouvoir concentrer ses ressources sur la conformité. Pour sa part, Mesures Canada a davantage recours au secteur privé pour assurer les services de mesure de l'électricité et du gaz.

En ce qui concerne l'application de la loi, les partenariats avec les provinces et les territoires fonctionnent bien également. Un récent accord de coopération pour l'application des lois et le lancement de CANSHARE, réseau de partage de l'information s'adressant aux organismes chargés de l'application du droit de la consommation à l'échelle du pays, aideront à protéger les consommateurs contre la fraude. En outre, Industrie Canada collaborera avec les commissions provinciales des valeurs mobilières pour éviter les chevauchements dans l'éducation et les enquêtes.

Activités clés pendant la période visée par les plans :

- Amorcer les consultations en vue de la deuxième ronde de modification de la *Loi sur la concurrence* et mettre en œuvre les dispositions récemment adoptées sur la fraude par télémarketing et sur les préavis de fusionnement.
- Améliorer le droit des sociétés en procédant à une réforme de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et en élaborant des propositions sur une nouvelle loi fédérale concernant les sociétés sans but lucratif. En consultation avec les parties intéressées, Industrie Canada se préparera à mettre en œuvre les modifications apportées à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et à rationaliser les règlements actuels.
- Modifier le Règlement sur les poids et mesures et le Règlement sur l'inspection de l'électricité et du gaz, et établir des exigences techniques tenant compte de l'évolution des pratiques commerciales et des nouvelles technologies de mesure; participer à l'élaboration et à la normalisation des exigences internationales pour les appareils de mesure et négocier des ententes de reconnaissance mutuelle avec les États-Unis.
- Réduire le fardeau réglementaire imposé à l'industrie, rationaliser les exigences réglementaires dans le secteur des télécommunications, par exemple, et simplifier les exigences légales du Registraire général grâce à l'initiative concernant les modifications législatives variées et aux modifications apportées au Règlement sur les documents officiels, établi en vertu de la *Loi sur les fonctionnaires publics*.
- Examiner la politique sur la propriété intellectuelle pour garantir l'existence des droits de propriété clairs et exécutoires (droits d'auteur, marques de commerce et brevets) nécessaires à l'essor des secteurs novateurs et à la commercialisation de la nouvelle technologie par les PME, afin de réaliser le potentiel économique de la culture autochtone et d'établir, en matière de propriété intellectuelle, un cadre clair et efficace pour le commerce électronique au Canada.
- Intervenir auprès des organismes de réglementation fédéraux et provinciaux en faveur d'une réduction des exigences réglementaires et du renforcement de la concurrence, notamment dans les secteurs de l'énergie, du gaz, des finances et des télécommunications.
- Participer aux négociations bilatérales et multilatérales pour améliorer la capacité du Ministère de faire échec aux activités anticoncurrentielles transfrontalières.
- Acquérir de nouvelles gammes de fréquences auprès de l'Union internationale des télécommunications et assurer aux nouveaux services l'accès au spectre en temps utile, grâce à des négociations internationales et à des pourparlers bilatéraux avec les États-Unis sur le partage transfrontalier de gammes de fréquences.

Modifier les comportements de manière que le marché fonctionne conformément aux lois, règlements, politiques et procédures cadres

Il ne suffit pas d'établir les règles. Pour appliquer les lois relevant de sa responsabilité, Industrie Canada mène toute une gamme d'activités, depuis l'application directe jusqu'à l'appui actif des efforts faits volontairement en faveur de la conformité. L'objectif est de susciter un changement de comportement chez les agents économiques présents sur le marché, de manière à y favoriser la conformité aux lois, politiques et procédures en définissant le cadre de fonctionnement. Le Ministère élabore plusieurs régimes novateurs de conformité, de manière à réduire l'accent mis sur l'application. Dans la mesure du possible, il préconise la conformité volontaire, notamment l'autoréglementation au moyen de codes volontaires et de la coopération entre les pouvoirs publics fédéraux, provinciaux et internationaux. Industrie Canada collabore étroitement avec sa clientèle pour assurer, avec divers outils, une application et une administration efficaces des lois cadres relevant de sa responsabilité. Il préconise des partenariats et des alliances stratégiques entre les administrations publiques,

Résultats clés	Indicateurs de rendement	Utilisateurs, coprestataires et bénéficiaires
		Bénéficiaires : Titulaires de droits de propriété intellectuelle, prêteurs, investisseurs, débiteurs, sociétés qui fusionnent, consommateurs, entreprises concurrentes, spécialistes, sociétés par actions, organismes sans but lucratif, coopératives, chambres de commerce, acheteurs et vendeurs de produits et services évalués avec des appareils de mesure, titulaires de licences, utilisateurs des radiofréquences du spectre

Principaux engagements

Créer et maintenir un marché équitable, efficace et concurrentiel pour les entreprises, les consommateurs et les investisseurs

Industrie Canada créera et maintiendra un marché équitable, efficace et concurrentiel pour les entreprises, les consommateurs et les investisseurs et contribuera à la vitalité et à la productivité de l'économie en assujettissant les transactions à des règles claires et applicables. Le Ministère est responsable de l'application d'une vingtaine de lois du Parlement définissant le cadre stratégique et réglementaire dans des domaines tels que la propriété intellectuelle, la faillite et l'insolvabilité, les poids et mesures, la concurrence et les entraves au commerce, la constitution en personne morale et l'administration des sociétés, l'emballage et le rendement des produits de consommation non alimentaires et la gestion des radiofréquences du spectre. Les règles du marché doivent être adaptées à l'évolution du contexte économique, aux possibilités et aux changements structurels liés aux nouvelles technologies, à la déréglementation généralisée et à la mondialisation toujours plus poussée. Il faut un cadre moderne et dynamique pour permettre à l'économie canadienne d'atteindre son plein potentiel grâce à l'innovation, au commerce et à la croissance.

Pour atteindre cet objectif ambitieux, le Ministère mène de vastes consultations auprès des parties intéressées afin d'examiner, d'élaborer et de corriger selon les besoins les lois et règlements relevant de lui, de manière à tenir compte de l'évolution du contexte économique et à rationaliser les transactions faites sur le marché, et il administre les lois susmentionnées. Les organismes d'Industrie Canada axés sur le marché comparent l'élaboration et l'administration des lois ainsi que les services connexes avec les pratiques exemplaires observées ailleurs dans le monde. En outre, les opinions exprimées sur la prestation des services sont fort utiles pour améliorer l'accès et l'efficacité et pour réduire le coût des transactions.

L'uniformité est particulièrement importante dans les lois cadres régissant le commerce des produits. Industrie Canada collabore étroitement avec ses partenaires commerciaux pour assurer, dans la mesure du possible, la compatibilité des lois dans des domaines tels que les normes et la propriété intellectuelle, éliminer les doubles emplois et accroître la coopération transfrontalière. Cette coopération au chapitre de la politique sur la concurrence et de l'application des lois revêt une importance croissante, compte tenu de l'expansion du commerce et de l'investissement attribuable à la libéralisation des échanges et aux changements technologiques.

Structure des principaux engagements

Marché : Créer et maintenir un marché équitable, efficace et concurrentiel		
Résultats clés	**Indicateurs de rendement**	**Utilisateurs, coprestataires et bénéficiaires**
Créer et maintenir un marché équitable, efficace et concurrentiel pour les entreprises, les consommateurs et les investisseurs **Modifier les comportements de manière que le marché fonctionne conformément aux lois, règlements, politiques et procédures cadres** **Donner l'assurance que le marché est équitable, efficace et concurrentiel**	• Confiance des entreprises, des consommateurs et des investisseurs en l'efficacité des cadres de fonctionnement, dans le contexte d'un marché capable de soutenir la concurrence internationale • Soutien manifesté en faveur de l'élaboration de lois • Autoconformité proactive • Lieu de prédilection pour l'investissement par des entreprises novatrices • Satisfaction des clients • Accès par les clients à l'information aux services par voie électronique	**Utilisateurs :** Auteurs des demandes de droits de propriété intellectuelle, débiteurs, créanciers, syndics, prêteurs éventuels, investisseurs, auteurs des demandes de fusion, clients en quête d'avis, fondateurs de sociétés par actions, organismes sans but lucratif, coopératives, chambres de commerce, fabricants et utilisateurs d'appareils de mesure et fournisseurs de services de télécommunications **Coprestataires :** Agents de brevets et de marques de commerce, ministère de la Justice, maisons de recherche de noms, syndics, conseillers, bureaux de crédit, fonctionnaires de la cour, associations, experts de l'industrie, organismes chargés de l'application de la loi, organismes étrangers anti-trusts, organismes accrédités, services publics, entreprises de services, Union internationale des télécommunications, Conseil de la radiodiffusion et des télé-communications canadiennes, Conseil consultatif canadien sur les normes de télécom-munications, associations provinciales, associations de consommateurs

résoudre pour que les Canadiens tirent pleinement parti de leur capacité de mettre au point de nouveaux produits et services. En outre, grâce aux nouvelles technologies, les législateurs et les organismes de réglementation peuvent améliorer la façon dont ils exercent leurs activités en modernisant les méthodes qu'ils emploient pour servir leurs clients et diffuser l'information. La déréglementation généralisée offre de nouvelles occasions d'adopter de nouveaux outils pour assurer des transactions harmonieuses dans un marché souple et concurrentiel. En outre, elle souligne la nécessité de rationaliser et de moderniser davantage les règlements.

Les mesures prises par le gouvernement

Industrie Canada est déterminé à créer un climat commercial propre à attirer et à retenir au Canada les meilleures entreprises du monde. Un marché équitable, efficace et concurrentiel pour les entreprises, les consommateurs et les investisseurs favorise directement la mise en œuvre des programmes de commerce et d'investissement du Ministère en faisant du Canada un endroit attrayant pour les affaires. Il encourage l'innovation, par exemple, en réduisant l'incertitude et le coût liés aux transactions commerciales et en intensifiant la concurrence, ce qui entraîne une amélioration de la productivité et stimule le commerce et l'investissement. Un cadre qui incite les consommateurs à se montrer exigeants, notamment sur le plan de la qualité, peut aussi stimuler fortement l'innovation et la productivité.

En outre, il faut pour le marché un cadre solide qui permet d'exploiter le potentiel des nouvelles technologies de communications, crée une solide assise juridique pour le commerce électronique, offre aux investisseurs des règlements clairs et stimule le commerce transfrontalier. Ainsi, le Canada pourra devenir un chef de file dans la mise au point et l'exportation de produits et services électroniques. De plus, le cadre de fonctionnement du marché joue un rôle essentiel dans le programme de connectivité grâce, notamment, à l'adoption de politiques et de règlements destinés à favoriser la concurrence dans les services et à réduire les prix dans le secteur des télécommunications. De même, la législation sur la propriété intellectuelle favorise un climat propice à l'innovation et à l'investissement, et la bonne administration des entreprises inspire confiance aux investisseurs, tandis que la législation sur les faillites et son administration contribuent à résoudre les cas d'insolvabilité rapidement et équitablement, ce qui facilite le processus de réaffectation des ressources à des fins productives. La gestion du spectre encourage la concurrence dans les radiocommunications et, par le fait même, l'innovation et l'investissement. Enfin, des normes canadiennes uniformes et fiables sur les produits et les services d'étiquetage et de mesure suscitent la confiance des consommateurs dans le marché tant au pays qu'à l'étranger, ce qui favorise le commerce.

Le Carrefour des consommateurs – Mettre à profit la technologie pour favoriser l'existence d'un marché plus équitable, efficace, concurrentiel et novateur

Dans la foulée des progrès accomplis dans les technologies de l'informatique et des télécommunications, les Canadiens sont mieux placés que jamais pour exiger des produits et services de qualité. Grâce au Carrefour des consommateurs, source d'information en direct sur le marché, les consommateurs ont accès à des services d'information sur les produits et services et peuvent utiliser des calculateurs interactifs pour déterminer les forfaits de services les plus avantageux offerts par les banques et les émetteurs de cartes de crédit, se renseigner sur les arnaques et accéder, au moyen d'hyperliens, à des bases de données sur la consommation au pays et à l'étranger.

CANARIE – Aider à mettre au point et à financer des applications pour des produits et des services de communication d'avant-garde

Cifra Médical inc.
Le médecin est en téléconsultation

En permettant de déployer virtuellement des médecins dans les régions éloignées du pays, la télémédecine concrétise la promesse d'une vie meilleure associée à l'ère de l'information mieux que bien d'autres applications de la réseautique à grande vitesse.

Aujourd'hui, grâce aux fonds provenant de CANARIE, Cifra Médical inc. fait de cette promesse une réalité pour des milliers de Canadiens. Cette entreprise québécoise fondée il y a trois ans fait l'essai d'un service de télédiagnostic qui permet à des médecins se trouvant dans des centres spécialisés d'« assister » à des examens de diagnostic faits ailleurs. Les médecins utilisent le réseau pour transmettre des radiographies, des échographies et des électrocardiogrammes.

Cifra Médical inc. est une entreprise en plein essor. Son effectif est passé de 2 à 26 personnes, et quelque 36 hôpitaux sont raccordés à son réseau de télémédecine.

http://www.canarie.ca/index_f.html

MARCHÉ

L'importance du marché

La création d'un marché équitable, efficace et concurrentiel est un préalable à l'investissement, à l'innovation, au commerce et à la croissance économique. Un tel marché est avantageux à la fois pour les producteurs et les consommateurs. En effet, il procure aux producteurs la stabilité et l'efficacité requises pour les affaires, tout en maintenant la confiance des consommateurs dans les produits et services qui y sont offerts et dans les transactions qui y sont faites. Afin que le Canada devienne un lieu de prédilection pour l'investissement, que l'innovation soit son principal atout et qu'il demeure un pays commerçant, il lui faut des lois et des services axés sur le marché qui se comparent favorablement à ceux d'autres pays. Les entreprises d'envergure mondiale fondées sur le savoir ont une grande latitude pour choisir l'endroit où elles exerceront leurs activités.

Le défi du marché

La mondialisation des marchés, les changements technologiques et le maintien de la tendance à la déréglementation obligent le gouvernement à tenir à jour les lois concernant le marché. Compte tenu de l'élimination des obstacles au commerce, il faut moderniser les lois canadiennes régissant le marché pour permettre aux entreprises canadiennes d'exploiter les nouvelles possibilités qu'offrent les marchés mondiaux. Par ailleurs, le Canada doit être en mesure d'assurer l'application transfrontalière de ses lois, ce qui exige un nouveau degré de collaboration et de négociation avec ses partenaires commerciaux.

Les changements technologiques, en particulier dans le secteur des télécommunications, modifient radicalement la structure des marchés et la façon de faire des affaires; ils réduisent les coûts liés au traitement de l'information et améliorent les communications dans le monde entier. Ces changements créent de nouveaux problèmes quant à la protection de la vie privée, à la concurrence, aux droits de propriété et aux normes internationales, problèmes qu'il faut

Concrétiser les possibilités et développer les marchés

- Promouvoir l'adoption d'applications axées sur le commerce électronique par les milieux d'affaires canadiens et stimuler la mise au point d'applications canadiennes en la matière, en particulier des applications propres à conférer un avantage concurrentiel. Cerner les possibilités qui s'offrent aux entreprises canadiennes de toutes tailles et les principaux problèmes auxquels elles font face en voulant recourir plus rapidement au commerce électronique.

Maximiser les applications et le contenu numérique canadiens en ligne

Le contenu canadien en ligne : Promouvoir le Canada comme fournisseur mondial d'avant-garde d'éléments de contenu numérique et d'applications Internet avancées, en renforçant des secteurs stratégiques de l'économie canadienne, notamment celui du contenu et des nouveaux médias (télésanté, téléapprentissage et commerce électronique) et en commanditant la numérisation des collections canadiennes.

Le contenu canadien

La production d'éléments de contenu numérique en ligne offre des débouchés sans précédent au secteur canadien du multimédia, du téléapprentissage et de la télésanté, qui est en plein essor; en effet, le secteur a la possibilité unique de montrer au monde le contenu, les applications, les produits et les services canadiens. Par l'intermédiaire de CANARIE, Industrie Canada a supervisé le démarrage de plus de 150 projets novateurs de haute technologie auxquels participaient plus de 400 entreprises de toutes les régions du pays. Dans le cadre du programme Collections numérisées, Industrie Canada a engagé des jeunes Canadiens pour numériser un large éventail de collections représentant le patrimoine canadien et d'autres importants éléments de contenu. Au cours de la période visée par les plans, une centaine d'importantes collections multimédias du domaine public seront diffusées sur le site Web des Collections numérisées.

En outre, Industrie Canada continuera de promouvoir la création d'éléments de contenu grâce à des initiatives permanentes axées sur le commerce et l'investissement – mentionnons les missions commerciales, la promotion de l'investissement, les partenariats et les alliances stratégiques. Ces efforts ont grandement contribué à attirer de nouveaux investissements intérieurs et étrangers dans le secteur canadien des technologies de l'information et des communications.

ACTIVITÉS CLÉS PENDANT LA PÉRIODE VISÉE PAR LES PLANS :

- Appuyer l'introduction de la radiodiffusion et de la télédiffusion numériques en direct de manière à offrir le média le plus moderne qui soit pour communiquer le contenu canadien.
- Aider les francophones à exploiter le potentiel de la révolution numérique en finançant l'élaboration d'éléments de contenu et de services en français pour l'inforoute.

électronique au Canada et ailleurs dans le monde et présenter le pays sur la scène internationale comme étant un chef de file mondial dans le domaine. Faisant fond sur la Stratégie canadienne sur le commerce électronique, publiée en septembre 1998, et sur le succès de la Conférence ministérielle de l'OCDE sur le commerce électronique, tenue au Canada le mois suivant, le Ministère mettra en œuvre des règles de conduite nationales sur le commerce électronique et continuera de les promouvoir à l'étranger comme normes mondiales. Le but est de faire du Canada un chef de file mondial dans le domaine du commerce électronique d'ici l'an 2000. Le Canada est bien placé pour atteindre cet objectif en étant le premier à intervenir sur sept fronts (les « sept premières »).

Les « sept premières » du commerce électronique : Plan que le Canada compte appliquer pour relever les défis inhérents au commerce électronique et tirer parti des possibilités qu'il offre aux entreprises et aux consommateurs

Le 22 septembre 1998, le premier ministre a dévoilé la Stratégie canadienne sur le commerce électronique et fait état de sept fronts sur lesquels le Canada sera le premier à prendre des mesures concrètes au début de 1999 :

- législation sur la protection des renseignements personnels
- politique en matière de cryptographie
- législation sur les signatures électroniques
- infrastructure à clé publique
- lignes directrices sur la protection des consommateurs
- neutralité fiscale
- guide des normes.

http://e-com.ic.gc.ca

ACTIVITÉS CLÉS PENDANT LA PÉRIODE VISÉE PAR LES PLANS :

Instaurer la confiance dans l'économie numérique

- Établir un ensemble canadien de principes relatifs à la protection des consommateurs dans le contexte du commerce électronique et collaborer avec les administrations provinciales et territoriales pour que les lois actuelles protégeant les consommateurs soient compatibles avec le marché électronique.
- Assurer l'adoption du projet de loi C-54 (Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques) concernant la communication de renseignements personnels dans le secteur privé. Collaborer avec le Commissaire à la protection de la vie privée, le ministère de la Justice, les provinces, les territoires, le secteur privé et les organismes de défense des consommateurs pour mettre en œuvre la loi susmentionnée.
- Collaborer avec le Solliciteur général du Canada et avec le ministère de la Justice pour mieux faire comprendre la nouvelle politique canadienne en matière de cryptographie et en favoriser la mise en œuvre sous la forme de pratiques commerciales judicieuses.

Clarifier les règles du marché

- Participer, avec le Secrétariat du Conseil du Trésor, à des discussions fédérales-provinciales-territoriales pour encourager le recours à des méthodes uniformes de diffusion et d'adoption de nouvelles politiques, normes et dispositions législatives sur le commerce électronique.
- Appuyer le travail de Revenu Canada au chapitre du commerce électronique et de l'administration fiscale canadienne par l'intermédiaire de ses quatre comités consultatifs du secteur privé.

Renforcer l'infrastructure de l'information

- Encourager l'adoption de normes communes sur l'interopérabilité des réseaux et l'universalité des communications dans le cadre des organismes de normalisation nationaux et internationaux.

- Faciliter le raccordement mondial de CA*Net 3 de CANARIE en favorisant la mise au point d'applications internationales à large bande par l'intermédiaire du projet du G-7 Interopérabilité mondiale des réseaux à large bande mis en œuvre sous la direction du Canada.

Créer un environnement de calibre mondial pour le commerce électronique

Le commerce électronique : Mettre en œuvre des politiques et des lois cadres d'avant-garde, les promouvoir à l'étranger et amener les entreprises et les consommateurs à recourir au commerce électronique afin de faire du Canada un lieu de prédilection pour la pratique du commerce électronique d'ici l'an 2000.

La Stratégie canadienne sur le commerce électronique

Principaux volets :

- **Instaurer la confiance dans l'économie numérique**
  - *Sécurité et cryptographie*
  - *Protection des renseignements personnels*
  - *Protection des consommateurs*
- **Clarifier les règles du marché**
  - *Signatures électroniques et cadres juridiques*
  - *Fiscalité et questions financières*
  - *Protection de la propriété intellectuelle*
- **Renforcer l'infrastructure de l'information**
  - *Accès aux réseaux et disponibilité*
  - *Normes*
- **Concrétiser les possibilités et développer des marchés**
  - *Sensibilisation du public*
  - *Gouvernements, utilisateurs modèles*
  - *Croissance dans le secteur privé*

Le commerce électronique est devenu une activité économique et sociale qui transforme la façon dont les Canadiens vivent et mènent leurs affaires. Il améliore l'accès aux nouveaux marchés et revenus mondiaux : l'infotechnologie réduit le coût des transactions et de la distribution, élargit le choix offert aux consommateurs, améliore l'information sur les produits et le soutien accordé à leur égard, favorise la croissance de marchés à créneaux et la personnalisation des produits, réduit les délais de réponse et permet de nouvelles relations entre les entreprises et les consommateurs. L'avenir du commerce électronique dépend du secteur privé et des consommateurs.

Les administrations publiques peuvent stimuler cet essor en créant un climat et des cadres stratégiques qui instaurent la confiance dans le commerce électronique, tant au pays qu'à l'étranger. Industrie Canada a relevé le défi en élaborant une politique cadre efficace pour accélérer l'essor du commerce

L'OCDE a tenu à Ottawa, du 7 au 9 octobre 1998, une conférence ministérielle sur le commerce électronique qui a été couronnée de succès. C'était la première fois que l'OCDE tenait une telle conférence au Canada et que des représentants haut placés du monde des affaires, des syndicats, des groupes sociaux et de pays observateurs y assistaient, en plus des 29 pays membres de l'Organisation. Les participants ont adopté des conclusions et dressé des plans de travail pour l'OCDE, le secteur privé et les organisations internationales. Ils ont confirmé que l'on reconnaît de plus en plus la nécessité de créer un cadre mondial approprié pour exploiter l'énorme potentiel économique du commerce électronique et en garantir l'essor continu d'une manière responsable du point de vue social. En 1999, le Canada travaillera avec l'OCDE à des activités de suivi et continuera d'utiliser d'autres tribunes internationales pour promouvoir l'expansion mondiale du commerce électronique.

Le commerce électronique à Industrie Canada

D'ici la fin de 1999, les services suivants d'Industrie Canada seront assurés par voie électronique :

- Dépôt de documents en vertu de la *Loi sur Investissement Canada**
- Dépôt de documents pour les marques de commerce
- Enregistrement des lobbyistes*
- Recherche de noms – Insolvabilité*
- Licences d'utilisation du spectre et certification
- Recherche de dividendes non réclamés*
- *Bulletin des sociétés canadiennes**
- Dépôts de préavis de fusionnement (*Loi sur la concurrence*)
- Certificats de décision préalable (*Loi sur la concurrence*)
- Avis consultatifs du Bureau de la concurrence
- Demande de numéro d'identification CA
- Dépôt combiné annuel LCSA/T2*
- Dépôt de documents en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*
- Trade Bytes*
- Demandes de renseignements (Formulaire de plainte et formulaire de rétroaction sur les fusions*)
- Système automatisé et récemment mis à niveau de recherche de noms (NUANS)
- Système de vente aux enchères du spectre

* Service déjà offert par voie électronique

D'ici le 31 décembre 2000, les clients qui souhaitent faire des transactions avec nous par voie électronique pourront le faire.

La salle de classe virtuelle du Centre de recherches sur les communications

Des élèves canadiens de 5 à 18 ans utilisent les réseaux à large bande du CRC pour examiner toutes sortes de questions avec leurs homologues d'écoles participantes en Europe et en Asie. En créant des didacticiels pour communications à large bande, le CRC enrichit l'apprentissage des élèves. La salle de classe virtuelle recourt à un réseau rapide à fibres optiques pour relier entre eux des élèves de toutes les parties du monde. Des élèves de Singapour, de Suisse, de Berlin et d'Irlande ont été raccordés à des collègues d'Ottawa dans le cadre de l'expérience d'apprentissage virtuel menée au cours de l'année dernière. Quand des personnes dialoguent en temps réel grâce à des écrans vidéo interactifs, il en résulte un milieu d'apprentissage dynamique et stimulant. C'est là un autre exemple de la façon dont Industrie Canada relie entre eux des citoyens du monde entier et encourage la collaboration internationale et un travail d'équipe novateur.

ACTIVITÉS CLÉS PENDANT LA PÉRIODE VISÉE PAR LES PLANS :

- Participer aux discussions internationales avec l'OCDE et l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), entre autres, pour encourager l'harmonisation des démarches stratégiques à l'égard de l'authentification et de la confidentialité des renseignements et, avec d'autres organismes internationaux clés, travailler sur les questions relatives au commerce électronique et à la connectivité (par exemple, sur les normes internationales d'interopérabilité).

Les gouvernements canadiens en ligne : Appliquer les nouvelles technologies de l'information et des communications pour mieux servir les clients d'Industrie Canada (citoyens et entreprises), en particulier par Internet, et travailler avec d'autres partenaires du gouvernement pour assurer des services en ligne facilement accessibles.

Les administrations publiques, utilisateurs modèles

Il incombe aux administrations publiques de bien servir les citoyens et de leur procurer les outils voulus pour faire des choix éclairés. Un important objectif de l'initiative Un Canada branché consiste à faire en sorte que les administrations publiques deviennent des utilisateurs modèles de la technologie en offrant des services de qualité à leurs clients : le grand public, les consommateurs et les entreprises.

L'innovation technologique améliore l'accès de la population à Internet et réduit le coût des transactions. Ce sont là deux avantages considérables qui contribuent à la création d'un marché équitable, efficace et concurrentiel. *Strategis*, principal site Web de renseignements commerciaux d'Industrie Canada, met un nombre toujours croissant d'outils à la disposition de tous les Canadiens. En outre, le site Web Carrefour des consommateurs renseigne l'utilisateur sur une vaste gamme de sujets touchant la consommation. *ExportSource* ouvre une fenêtre sur le monde à l'intention des Canadiens qui souhaitent commercialiser leurs produits et services sur les marchés mondiaux.

Internet est devenu un important moyen d'accéder aux services et aux renseignements gouvernementaux. Le fait que les services gouvernementaux sont offerts en direct favorise un rapprochement sans précédent entre l'administration fédérale et les citoyens. Industrie Canada continuera de collaborer avec ses partenaires fédéraux pour assurer en direct des services ciblés, intégrés et interactifs qui amélioreront la prestation électronique des services gouvernementaux, en particulier l'utilisation d'applications axées sur le commerce électronique. Ainsi, par l'intermédiaire des Centres de services aux entreprises du Canada, le Ministère offrira un accès intégré aux renseignements sur les programmes, services et règlements émanant de 34 ministères et organismes fédéraux et présentant un intérêt pour les entreprises. Les renseignements sont communiqués de cinq façons : en personne, par téléphone, par système automatisé d'envoi par télécopieur, par courrier électronique et sur le Web. D'ici le 31 mars 1999, Industrie Canada aura mis sur pied dans tout le pays 370 autres partenariats régionaux pour améliorer l'accès.

Le Canada branché au reste du monde : Présenter le Canada comme étant un centre d'excellence mondial en matière de connectivité, en collaborant avec les organismes internationaux à l'harmonisation des règlements et politiques cadres, en faisant connaître aux autres pays les pratiques canadiennes exemplaires et en préconisant la connectivité mondiale et l'interopérabilité des réseaux, des applications et des services à large bande (par exemple, la télésanté et le téléapprentissage).

Brancher les jeunes du Canada

Dans le cadre de la Stratégie fédérale emploi jeunesse, Industrie Canada permet à des jeunes du pays d'acquérir leur première expérience professionnelle, si importante, et les compétences dont ils auront besoin dans l'avenir. Le budget de 1999 a augmenté de 19,8 millions de dollars par année les crédits réservés aux projets appuyés par Industrie Canada.

- **Étudiants bien branchés :** 2 800 jeunes ont reçu une formation et, à titre de conseillers auprès des entreprises, ont donné à leur tour une formation Internet à 40 000 entreprises clientes.
- **Didacticiens :** 188 jeunes ont été embauchés pour créer des didacticiels en ligne.
- **Cyberjeunes Canada – Projet d'emploi jeunesse du Programme d'accès communautaire :** environ 3 000 jeunes ont aidé leur collectivité à découvrir les possibilités qu'offre Internet.
- **Projet d'acquisition d'une expérience professionnelle du Programme des ordinateurs pour les écoles :** plus de 450 jeunes ont été embauchés pour réparer et remettre à neuf des ordinateurs destinés aux écoles et aux bibliothèques.
- **Programme d'emploi jeunesse de Rescol :** 836 jeunes ont aidé à brancher les écoles et les bibliothèques à l'inforoute.
- **Collections numérisées de Rescol :** 1 570 jeunes ont été embauchés pour créer des produits multimédias, notamment les Collections numérisées autochtones, en vue de les diffuser sur Rescol.
- **Répertoire national des diplômé(e)s :** les jeunes Canadiens peuvent obtenir en direct des renseignements sur les carrières et les possibilités d'emploi.

Industrie Canada : faire découvrir aux jeunes Canadiens les technologies de l'avenir.

Les Collectivités ingénieuses : En partenariat avec les collectivités et l'industrie locale, appuyer des projets pilotes qui font appel aux technologies de l'information et des communications pour relier les personnes et les organismes entre eux, stimuler la productivité et l'innovation, aiguillonner la demande de produits et de services de pointe et répondre aux besoins socioéconomiques locaux.

Industrie Canada commencera à réaliser la vision décrite dans le rapport du Groupe d'experts sur les collectivités ingénieuses en lançant une série de projets pilotes dans toutes les régions du Canada et en mettant au point des outils d'apprentissage en ligne afin d'appuyer les nouvelles collectivités ainsi créées. Comme le budget de 1999 l'annonçait, on choisira par voie de concours, au cours des trois prochaines années, des localités pilotes souhaitant devenir « ingénieuses » et en ayant la capacité. Ces collectivités offriront des renseignements et des services sur Internet afin de favoriser le développement économique et d'enrichir la vie de la collectivité. Les leçons apprises à la faveur des projets pilotes encourageront l'utilisation des technologies de l'information et des communications au plan local dans tout le Canada.

« Le programme Collectivités ingénieuses branche, grâce aux technologies de l'information, des individus, des institutions et des régions entières d'une façon nouvelle et novatrice. Notre but est de lancer au moins un de ces projets dans chaque province, dans le Nord et dans une collectivité autochtone. »

Source : Annonce faite, dans le plan budgétaire de 1999, de l'affectation de 60 millions de dollars sur trois ans pour financer des projets pilotes dans le cadre du programme Collectivités ingénieuses.

En association avec les provinces et les territoires, **Rescol** a défini une stratégie et fixé un objectif en novembre 1994 : brancher toutes les écoles canadiennes à Internet d'ici le 31 mars 1999. La réalisation de cet objectif est essentielle pour faire du Canada un des pays les plus branchés du monde. À cette fin, des partenariats ont été créés, dans le cadre de Rescol, entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, le secteur privé, les organismes éducatifs, les conseils et commissions scolaires, les écoles, les directeurs d'école, le personnel enseignant, la population étudiante et les parents. Le Canada sera le premier membre de l'OCDE à avoir raccordé toutes ses écoles à Internet.

- Livrer des ordinateurs aux écoles et aux bibliothèques canadiennes par l'intermédiaire du **Programme des ordinateurs pour les écoles**. D'ici le 31 mars 1999, ce dernier aura livré ainsi 125 000 ordinateurs. Il compte en livrer 60 000 autres en 1999-2000 et 65 000 au cours de l'exercice suivant, de manière à atteindre l'objectif de 250 000, le 31 mars 2001 au plus tard.

- Établir jusqu'à 10 000 centres d'accès publics grâce au **Programme d'accès communautaire**, de manière à brancher à Internet toutes les collectivités rurales et éloignées de plus de 400 habitants et des quartiers urbains d'ici le 31 mars 2001.

- Brancher à Internet 4 000 organismes bénévoles en 1999-2000 grâce au **Programme d'aide au réseau du secteur du bénévolat** (VolNet), qui a pour objectif de brancher 10 000 organismes bénévoles dans toutes les régions du Canada d'ici mars 2001.

- Collaborer avec les Amis du conseil du **programme Étudiants bien branchés** pour faire participer davantage le secteur privé à ce dernier. Dans le cadre du programme, les jeunes assurent une formation Internet de base aux PME, mais cette année, ils viseront aussi à les sensibiliser davantage au commerce électronique et au problème informatique dû à l'arrivée de l'an 2000.

- Faire connaître la vision et le plan d'action que le gouvernement entend réaliser pour faire du Canada le pays le plus branché du monde. Le Ministère mettra en évidence les avantages personnels du branchement à l'inforoute, qui permet notamment d'avoir accès aux services gouvernementaux, de faire des transactions commerciales et de participer à des activités d'apprentissage continu.

Les collectivités en ligne

Avant que la sonnerie de la cloche du matin se fasse entendre à l'école primaire St. Jean, à Charlottetown, les parents sont installés dans le laboratoire informatique de l'école et naviguent sur Internet. Tout cela, sans aide! Il y a moins de quatre mois, tel n'était pas le cas. Après avoir observé la situation de loin pendant des années en s'interrogeant sur le bien-fondé de tout ce battage publicitaire, les parents ont décidé de s'inscrire au programme Parents branchés de Rescol, qui offre gratuitement aux parents de l'Île-du-Prince-Édouard une formation Internet. Le programme est financé par Industrie Canada et assuré par la Fédération foyer-école de l'Île-du-Prince-Édouard; il offre aux parents une formation de base en informatique et au sujet d'Internet dans les laboratoires de l'école et dans les sites du Programme d'accès communautaire, ce qui leur permet de participer davantage à l'éducation de leurs enfants et de faire office de personnes-ressources pour l'école et la collectivité.

Source : *The Guardian*, Charlottetown (Î.-.P.-É.)

Résultats clés	Indicateurs de rendement	Clients et coprestataires
Créer un environnement de calibre mondial pour le commerce électronique	**Le commerce électronique** • Part canadienne des recettes dues au commerce électronique mondial et taux de croissance du commerce électronique canadien • Réduction du nombre d'obstacles • Perception des investisseurs • Reconnaissance par les entreprises du fait que le commerce électronique constitue un facteur de réussite déterminant	**Clients :** • Tous les Canadiens • Entreprises canadiennes • Consommateurs canadiens **Coprestataires :** • Administrations publiques de tous les paliers • Secteurs canadiens clés • Associations de consommateurs • Instances et tribunes internationales
Maximiser les applications et le contenu numérique canadiens en ligne	**Le contenu canadien en ligne** • Volume, qualité et genre des éléments de contenu produits (cours offerts en ligne, collections numérisées, logiciels, animation, nouveaux médias, information gouvernementale, etc.) • Part du Canada sur les marchés mondiaux et valeur correspondante en dollars • Utilisation par les Canadiens	**Clients :** • Tous les Canadiens • Industrie canadienne des nouveaux médias et du contenu **Coprestataires :** • Ministères fédéraux clés (par exemple, le MAECI et Patrimoine canadien) • Institutions culturelles • Établissements d'enseignement • Industrie canadienne des nouveaux médias et du contenu

Brancher les Canadiens

La meilleure infrastructure de télécommunications du monde ne garantit pas que les citoyens y ont accès, qu'ils savent l'utiliser de façon productive et que le prix en est suffisamment abordable. En collaboration avec les provinces, les territoires, le secteur privé et le secteur du bénévolat, Industrie Canada offre plusieurs programmes aidant les Canadiens à se brancher à l'inforoute. Le Ministère continuera de travailler avec ses partenaires pour mettre une infotechnologie durable à la portée d'un plus grand nombre de Canadiens, dans un plus grand nombre d'endroits de toutes les régions du pays, de manière à favoriser ainsi la participation des collectivités au développement social et économique du pays.

ACTIVITÉS CLÉS PENDANT LA PÉRIODE VISÉE PAR LES PLANS :

- Raccorder à Internet toutes les écoles du Canada d'ici le 31 mars 1999 par l'intermédiaire de **Rescol** et de ses partenaires. Au cours de la deuxième étape du programme, Rescol continuera de collaborer avec les provinces et le secteur privé pour brancher à Internet, outre les écoles, toutes les salles de classe.

Structure des principaux engagements

Connectivité : Faire du Canada le pays le plus branché du monde		
Résultats clés	**Indicateurs de rendement**	**Clients et coprestataires**
Relier les Canadiens entre eux et avec le reste du monde d'une manière abordable et accessible	**Le Canada en ligne** • Pourcentage de Canadiens ayant accès à Internet • Pourcentage de ménages branchés à Internet • Pourcentage d'écoles, de bibliothèques et de collectivités branchées à Internet • Pourcentage d'entreprises branchées à Internet • Classement mondial de l'infrastructure du Canada **Les Collectivités ingénieuses** • Évaluation du programme pilote Collectivités ingénieuses dans deux ans (tout dépendant du financement) **Les gouvernements canadiens en ligne** • Nombre et pourcentage de services clés offerts en ligne • Nombre et pourcentage de services clés interactifs (permettant le commerce électronique) • Nombre et pourcentage de services clés intégrés (administrations fédérale, provinciales et municipales) • Utilisation par les clients **Le Canada branché au reste du monde** • Réduction du nombre d'obstacles (courrier électronique)	**Clients :** • Tous les Canadiens • Les PME canadiennes **Coprestataires :** • Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) • Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes • Équipe Canada inc • Administrations publiques de tous les paliers • Collectivités • Municipalités • Établissements d'enseignement • Secteur des technologies de l'information et des télécommunications/CANARIE • Instances et tribunes internationales

Expliquer l'importance de la préparation à l'an 2000

- Dans le cadre de la Semaine de préparation à l'an 2000 (du 8 au 12 février 1999), un guide du domicile sans bogue a été distribué à 11,7 millions de domiciles au pays.
- Un grand centre d'appel sera mis sur pied pour assurer un guichet unique donnant accès à toutes les ressources fédérales relatives à l'an 2000.
- Le Programme de liaison de l'industrie encourage les entreprises à se préparer à l'an 2000 et à établir un plan d'urgence.
- Les résultats de la troisième enquête de Statistique Canada, dont l'échantillon a été porté à 15 000 entreprises et qui concerne l'état de préparation des infrastructures et des systèmes, doivent paraître le 14 avril 1999. Ils fourniront aux Canadiens les renseignements nécessaires pour commencer à dresser des plans d'urgence.

http://www.info2000.gc.ca
1 800 270-8220

Principaux engagements

Relier les Canadiens entre eux et au reste du monde d'une manière abordable et accessible

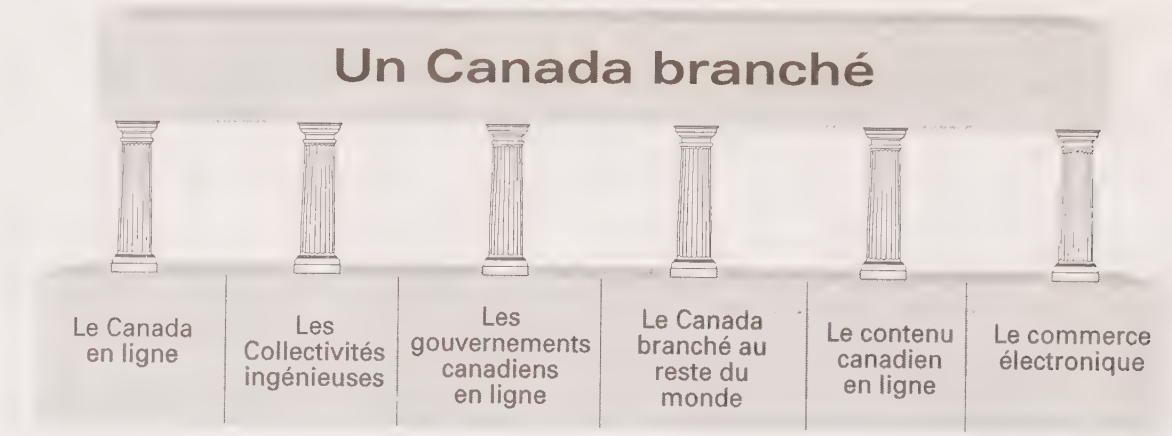
Le Canada en ligne : Permettre à tous les Canadiens d'avoir accès à une infrastructure de calibre mondial en favorisant l'investissement par le secteur privé dans l'inforoute et l'innovation, en établissant des politiques cadres compétitives et en concluant des partenariats avec les administrations publiques de tous les paliers pour offrir des sites d'accès publics durables.

Créer une infrastructure et un marché novateurs

Industrie Canada aide le secteur privé à mettre sur pied une infrastructure de premier ordre. En outre, il continuera de moderniser les lois et la réglementation nationales et de mettre en œuvre des politiques de télécommunications qui favorisent la concurrence et, par le fait même, l'innovation et l'investissement. C'est pourquoi les nouveaux services sans fil, comme les services de communications personnelles (SCP), les systèmes locaux de télécommunications multipoint (LMCS) et les nouveaux services par satellite offriront aux Canadiens un choix plus varié.

Avec l'aide financière d'Industrie Canada, CANARIE est devenu un chef de file mondial dans la recherche sur les communications à large bande. Ce partenariat des secteurs privé et public compte à son actif, entre autres, la création de CA*Net II, réseau à large bande offrant une vitesse d'accès jusqu'à 1 000 fois supérieure à celle des connexions Internet actuelles. CANARIE met actuellement en œuvre CA*Net 3, réseau à large bande de la prochaine génération. Ce réseau, premier segment national d'Internet entièrement axé sur la fibre optique et le plus rapide qui soit dans le monde, fera évoluer les applications Internet dans des domaines tels que le commerce électronique, la télésanté et l'apprentissage continu. Il fait du Canada un chef de file mondial doté d'une infrastructure Internet d'avant-garde.

Par ailleurs, Industrie Canada montre la voie à suivre au reste du monde et continuera de collaborer avec l'Union internationale des télécommunications, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'Organisation internationale de normalisation pour que le Canada bénéficie de l'harmonisation des normes, des règlements et des autres paramètres du marché.



pour effet de rendre disponibles de nouvelles radiofréquences du spectre et de promouvoir la concurrence.

Cependant, pour relever le défi final, le secteur privé et les gouvernements devront conjuguer leurs efforts afin de s'assurer que les Canadiens profitent de la connectivité pour acquérir des connaissances et des compétences et être mieux placés pour exploiter au maximum les nouveaux débouchés et marchés qui s'ouvriront dans l'économie du savoir.

Les mesures prises par le gouvernement

Afin de contribuer à faire du Canada le pays le plus branché du monde, le Ministère mettra l'accent sur les activités et les programmes favorisant la réalisation des six volets de l'initiative du programme de connectivité . Afin de guider le Ministère dans les efforts qu'il fait pour aider le gouvernement à atteindre son objectif en la matière, une correspondance a été établie entre les activités propres à chaque volet et l'un des trois engagements cadres devant aboutir aux résultats clés.

En collaboration avec ses partenaires, Industrie Canada continuera de brancher les Canadiens entre eux et avec le reste du monde, d'une manière abordable et accessible. Cette démarche comporte des activités se rapportant aux quatre volets suivants : le Canada en ligne, les Collectivités ingénieuses, les gouvernements canadiens en ligne et le Canada branché au reste du monde.

Le Ministère s'efforce de faire du Canada un lieu de prédilection pour la mise au point de produits et de services axés sur le commerce électronique et il aspire à devenir un chef de file mondial dans leur application dans toutes les industries canadiennes. D'ici l'an 2000, la politique et la loi cadres du Canada visant le commerce électronique compteront parmi les meilleures du monde.

Industrie Canada et ses partenaires stimuleront la création et la diffusion d'applications et de contenu numérique canadiens en ligne pour accroître l'offre de produits multimédias canadiens dans le monde.

L'an 2000

Pour connaître le succès, le secteur privé canadien et les administrations publiques de tous les paliers devront être prêts quand arrivera l'an 2000. L'adaptation aux paramètres informatiques de l'an 2000 constitue une des priorités du gouvernement. En août 1998, celui-ci a élargi le mandat du ministre de l'Industrie pour garantir que les consommateurs seraient tenus informés et que tous les efforts raisonnables seraient déployés afin d'encourager le secteur privé à relever les défis inhérents à l'arrivée de l'an 2000. Le Secrétariat du Groupe de travail de l'an 2000 d'Industrie Canada continue de sensibiliser toujours davantage le secteur privé au problème informatique de l'an 2000 et il met tout en œuvre pour que ce secteur soit prêt à franchir le seuil du millénaire. Le Secrétariat multipliera les efforts en intensifiant ses activités de communication et d'information auprès des consommateurs et des entreprises.

CONNECTIVITÉ

L'importance de la connectivité

Les entreprises et les consommateurs doivent s'adapter à un environnement mondial de plus en plus compétitif où le succès repose sur le développement, l'acquisition et l'utilisation du savoir. Le branchement des entreprises et des citoyens à l'inforoute, en particulier à Internet, joue un rôle prépondérant en aidant les pays à s'adapter aux nouvelles réalités. C'est pourquoi le gouvernement fédéral s'est fixé comme objectif de faire du Canada le pays le plus branché du monde d'ici l'an 2000.

Les citoyens branchés ont accès au savoir qui leur est nécessaire pour perfectionner leurs compétences, demeurer au fait des progrès technologiques et trouver des idées débouchant sur des moyens novateurs et plus efficaces de contribuer à l'économie et à la progression de la société.

Les entreprises branchées sont bien placées pour tirer parti des possibilités sur les marchés locaux et mondiaux et des innovations qui accroissent la productivité et la prospérité. Grâce à cet avantage concurrentiel fondé sur le savoir, les pays peuvent offrir des produits et des services uniques sur le marché et devenir attrayants pour les investisseurs.

La création d'infrastructures et d'applications d'avant-garde en matière d'information et de communications, domaine où excellent les Canadiens, contribue également à la cohésion et au développement de la société en permettant aux membres de la population canadienne d'acquérir et de partager des connaissances pour communiquer entre eux, conclure des marchés et mettre en valeur leur potentiel socioéconomique. Vu la tendance mondiale à l'ubiquité des communications – accès à tout le monde, en tout lieu et en tout temps –, les individus peuvent élargir leurs horizons quel que soit l'endroit où ils vivent et travaillent.

L'importance de brancher les Canadiens à l'inforoute

- Les entreprises canadiennes deviennent plus concurrentielles dans l'économie mondiale.
- Le Canada demeure un chef de file mondial pour ce qui est de créer et d'utiliser les technologies de l'information et des communications et les applications pour le commerce électronique.
- Les Canadiens ont tous les mêmes chances d'accéder à l'apprentissage continu.
- Les Canadiens ont un meilleur accès aux services de l'État.
- Les Canadiens resserrent les liens qui les unissent grâce aux nouvelles possibilités de communiquer entre eux et avec le monde.

En reliant les Canadiens à l'inforoute, le gouvernement renforce la société et l'économie.

Le défi de la connectivité

Ces dernières années, le Canada s'est efforcé d'acquérir un avantage dans la nouvelle économie et la nouvelle société du savoir. Notre pays doit être plus branché que ses concurrents et passer rapidement à l'action pour les devancer. Il lui faut aussi continuer à travailler fort au cours des prochaines années pour demeurer à l'avant-garde.

Le Canada relève le défi de l'aménagement de l'inforoute. Le secteur privé, par l'intermédiaire de l'industrie des technologies de l'information et des communications, construit l'infrastructure dite « dorsale ». Notre pays possède une des meilleures infrastructures de communications du monde et il fait figure de chef de file en ce qui concerne les services, la qualité, le développement des marchés et les tarifs dans le secteur des télécommunications. Le gouvernement a joué un rôle important à l'appui du secteur privé en adoptant une nouvelle politique cadre et une nouvelle réglementation qui ont eu

Encourager l'innovation dans les petites entreprises

Partenariat technologique Canada (PTC) et le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) du Conseil national de recherches du Canada ont uni leurs forces pour aider les PME qui mettent au point des technologies en voie d'être commercialisées.

L'aide à la précommercialisation offerte dans le cadre du partenariat PARI-PTC peut atteindre 500 000 $ (750 000 $ dans des circonstances exceptionnelles) sous forme de contributions remboursables pour les projets novateurs. Grâce à cette aide, il est plus facile pour les petites entreprises de passer du stade de la validation à celui de la préparation en vue de la vente.

Le programme, dont le budget annuel atteint 30 millions de dollars, est mis en œuvre par l'intermédiaire d'un réseau pancanadien de 260 conseillers en technologie industrielle qui se rendent sur place pour aider les entreprises à préparer et à mettre en œuvre leurs propositions.

Les secteurs d'investissement ciblés sont les mêmes que pour PTC : les technologies dynamisantes, les technologies environnementales, ainsi que l'aérospatiale et la défense. En outre, le PARI a adopté le principe de PTC concernant le partage des risques et des retombées : toutes les contributions sont entièrement remboursables, en fonction du succès de l'entreprise.

ACTIVITÉS CLÉS PENDANT LA PÉRIODE VISÉE PAR LES PLANS :

- Cerner et analyser les questions relatives à l'acquisition de technologies de fabrication ultramodernes (par exemple, les systèmes fondés sur le savoir, la robotique, les systèmes de vision artificielle et les interfaces homme-machine) par les entreprises canadiennes. Parmi ces questions figurent notamment l'accès au capital, l'évolution des compétences nécessaires, les alliances stratégiques entre fournisseurs et utilisateurs et le renforcement des efforts au chapitre de la R-D.
- Trouver et mettre au point de nouvelles technologies de communications et les applications connexes, en vue de les céder à des organismes canadiens des secteurs privé et public. En fait, nombre de ces technologies et applications seront créées dans le cadre de partenariats entre ces deux secteurs. Le Centre de recherches sur les communications aura recours à des transferts de technologie et à son Centre d'innovation pour transmettre la technologie aux entreprises et aux groupes appropriés au Canada.

Le Centre de recherches sur les communications, organisme spécial d'Industrie Canada

Depuis qu'il a ouvert ses portes en 1994, le Centre d'innovation du Centre de recherches sur les communications (CRC) a aidé 20 jeunes entreprises à croître pendant les années critiques du lancement et de la mise sur pied. Les entreprises ont temporairement leur siège au CRC et ont accès à ses compétences en R-D, à ses laboratoires et à ses services de soutien. Elles signent avec lui une entente en vertu de laquelle elles paient les locaux, les services et les installations dont elles se servent.

Ayant pris de la maturité, 11 de ces entreprises ont quitté le CRC pour lancer des produits et des services. La contribution du Centre à l'édification d'une économie novatrice se manifeste dans la croissance de ces jeunes entreprises. Innovative Fiber, par exemple, avait au départ un effectif de 3 membres; elle emploie aujourd'hui 60 personnes et fabrique des produits à fibres optiques à Gatineau (Québec).

publics, les exploitations agricoles et les universités); et proposent des stratégies (par exemple, TRIUMF, CERN) pour favoriser la participation et l'accès des Canadiens aux projets internationaux novateurs qui sont censés produire des avantages économiques.

Accélérer la commercialisation et l'adoption de procédés et de produits novateurs par les organismes canadiens

Industrie Canada s'efforcera d'accélérer la commercialisation et l'adoption de procédés et de produits novateurs par les organismes canadiens dans tous les secteurs de la société. L'application pratique des idées et des procédés nouveaux en optimise le rendement. D'après l'OCDE, le retard que le Canada accuse sur le plan de l'innovation est en bonne partie attribuable au fait qu'il met du temps à adopter les méthodes novatrices. Industrie Canada doit stimuler l'interaction des milieux scientifiques et de l'industrie pour que les nouveaux produits et services puissent être commercialisés le plus rapidement possible.

Partenariat technologique Canada (PTC) montre comment le Ministère favorise le développement et la commercialisation de produits et de services novateurs en investissant dans la mise au point de technologies. Avec le secteur privé, PTC investit, dans tout le Canada, dans des projets pilotes et des projets très risqués de mise au point de technologies en voie d'être commercialisées. Pour chaque dollar versé par PTC, le secteur privé en investit plus de quatre dans la R-D. Les fonds fédéraux sont entièrement remboursables, et PTC partage avec ses partenaires les risques et les retombées des projets. Au cours des trois prochains exercices financiers, PTC compte approuver au moins 100 nouveaux projets et susciter ainsi des investissements d'environ 2 milliards de dollars dans l'innovation.

Partenariat technologique Canada investit plus de 300 millions* de dollars par an dans différents domaines prioritaires, par exemple :

- les technologies environnementales relatives au changement climatique et au développement durable;
- les biotechnologies qui améliorent la santé des Canadiens et la productivité des secteurs agricole, aquicole et primaire;
- les technologies de fabrication et matériaux de pointe susceptibles de stimuler tous les secteurs de l'économie;
- les technologies ultramodernes d'information et de communications;
- la mise au point de nouveaux produits et de nouvelles technologies pour l'aérospatiale et l'industrie de défense.

* Cela comprend l'augmentation des fonds annuels de 50 millions, annoncée dans le budget de 1999.

En collaboration avec le Conseil national de recherches du Canada, PTC a établi un fonds annuel de 30 millions de dollars pour répondre aux besoins particuliers des PME et les aider à commercialiser leurs idées.

Pour améliorer la situation, Industrie Canada continuera de favoriser la croissance du savoir et de contribuer à faciliter l'accès des nouvelles idées aux marchés; le Ministère donnera des avis stratégiques sur l'apport des Réseaux de centres d'excellence, de la Fondation canadienne pour l'innovation et des conseils subventionnaires.

ACTIVITÉS CLÉS PENDANT LA PÉRIODE VISÉE PAR LES PLANS :

- Mettre en œuvre la Stratégie canadienne en matière de biotechnologie annoncée en août 1998, qui établit une nouvelle politique cadre, un nouvel organisme consultatif indépendant comptant des représentants d'une vaste gamme de milieux, et un nouveau mécanisme de coordination devant guider les efforts et les décisions du gouvernement fédéral au chapitre de la biotechnologie. La Stratégie porte essentiellement sur l'établissement du Comité consultatif canadien sur la biotechnologie et vise à inciter les Canadiens à participer au débat de fond sur des questions clés et à élaborer des plans de travail stratégiques axés sur les 10 thèmes primordiaux définis à la faveur d'une vaste consultation à laquelle ont participé plus de 5 000 Canadiens.
- Faciliter l'établissement de Cartes routières technologiques sous la gouverne de l'industrie. Celles-ci mettent à profit le savoir-faire de partenaires de l'industrie, des universités et de l'administration publique pour prévoir les demandes du marché, cibler des projets et des procédés et cerner les nouvelles technologies essentielles. Ces cartes facilitent l'échange des connaissances et l'établissement d'un consensus sur les technologies prioritaires; elles entraînent la création de consortiums pour la réalisation de projets, ce qui incite les intervenants à innover davantage et à affecter plus de fonds à la R-D.
- Participer à l'effort national déployé pour appliquer une stratégie sur le changement climatique fondée sur l'innovation et mettant à profit la compétitivité de l'industrie canadienne sur les marchés internationaux.

> « La biotechnologie contribue à changer notre compréhension des composantes fondamentales des processus biologiques. »
>
> Source : Annonce, dans le plan budgétaire de 1999, de l'affectation de 55 millions de dollars sur trois ans à la R-D en biotechnologie.

- Encourager la mise au point et la diffusion de technologies de production propres et de technologies dynamisantes, en fournissant des informations, en favorisant des partenariats entre fournisseurs et utilisateurs et en sensibilisant davantage les producteurs et les consommateurs canadiens aux pratiques de développement durable.
- Encourager le perfectionnement des compétences des travailleurs canadiens dans les industries du savoir en collaborant avec d'autres ministères fédéraux, les milieux de l'enseignement et l'industrie (par exemple, les conseils sectoriels) pour cerner et relever les grands défis en matière de ressources humaines et de compétences dans les industries et les secteurs. Par exemple, en appuyant le secteur de la technologie de l'information et des communications, le Ministère aidera à orienter le plan d'action sur la pénurie de main-d'œuvre spécialisée en infotechnologie.
- Produire des rapports de recherche qui analysent les procédés novateurs, les décisions d'investissement des entreprises et leurs incidences sur la productivité; permettent de créer de nouveaux indicateurs (par exemple, des critères de mesure de l'innovation dans les services, les laboratoires

Le Conseil consultatif des sciences et de la technologie (CCST), qui relève du premier ministre, propose au gouvernement des façons de mieux intégrer l'innovation à toutes les facettes de l'économie.

Le CCST, financé par Industrie Canada, a été formé pour donner des avis éclairés et impartiaux sur la façon dont les sciences et la technologie peuvent le mieux favoriser la concrétisation du programme gouvernemental qui vise à stimuler la croissance, la productivité et la création d'emplois. Il a pour mandat d'examiner le rendement du pays en matière de sciences et de technologie, de cerner les grandes questions de l'heure à ce chapitre et de donner des conseils sur l'établissement d'un programme tourné vers l'avenir.

En 1999-2000, deux groupes d'experts mis sur pied par le CCST poursuivront leurs travaux. L'un d'eux fera rapport sur l'état actuel de la commercialisation des résultats de la recherche universitaire et, s'il le faut, il formulera des recommandations pour améliorer les choses à cet égard. L'autre fera lun compte rendu sur le bassin actuel et futur de travailleurs spécialisés au Canada et, au besoin, il fera des recommandations sur les améliorations à apporter.

ACTIVITÉS CLÉS PENDANT LA PÉRIODE VISÉE PAR LES PLANS :

- Mener et appuyer des recherches sur les industries et les secteurs canadiens, notamment sur les procédés novateurs et les décisions d'investissement des entreprises, grâce à des initiatives telles que les stratégies de croissance ciblées et les cadres de compétitivité sectorielle. Les analyses permettront de déterminer l'incidence des stratégies et des cadres sur la productivité, la compétitivité, les possibilités de croissance et les défis à relever, et elles aideront à élaborer des politiques et des plans d'action conjoints (secteurs public et privé).
- Promouvoir, par l'intermédiaire de FedNor, la mise au point de procédés et de produits novateurs dans le Nord de l'Ontario en collaborant avec le Programme d'aide à la recherche industrielle, la Mining Innovation Rehabilitation and Applied Research Corporation, le Northern Centre for Advanced Technology Inc. et le Northwestern Ontario Technology Centre (par exemple, grâce à la création de comités de technologie dans cinq villes); et en travaillant avec d'autres organismes de recherche, tels que le Centre de recherches sur les communications, pour promouvoir la diffusion de la technologie.
- Offrir, par l'intermédiaire d'Entreprise autochtone Canada, un soutien financier pour aider les entreprises autochtones à participer à des salons commerciaux sur la technologie et à trouver ainsi de nouveaux moyens d'améliorer leurs affaires, et pour promouvoir l'utilisation d'évaluations diagnostiques dans toute une gamme de secteurs afin de permettre aux entreprises autochtones de planifier des améliorations technologiques chez elles. Entreprise autochtone Canada accordera aussi un soutien financier à des secteurs particuliers du savoir, tout en élaborant des stratégies de croissance à leur intention (par exemple, les entreprises autochtones d'infotechnologie).

Enrichir les connaissances, en particulier dans les domaines offrant rapidement de bonnes possibilités d'application

Industrie Canada favorisera l'expansion de l'infrastructure canadienne du savoir. Le Canada fait piètre figure parmi les pays industrialisés en ce qui concerne la quantité de recherches financées et exécutées et le nombre de scientifiques et d'ingénieurs dans la population active. En fait, plus des deux tiers de l'apport technologique canadien est d'origine étrangère, et le nombre de chercheurs dans la population active demeure peu élevé malgré des dépenses considérables engagées au titre de l'éducation publique.

Structure des principaux engagements

Innovation : Améliorer la performance du Canada sur le plan de l'innovation et favoriser l'évolution vers une économie fondée sur le savoir		
Résultats clés	**Indicateurs de rendement**	**Coprestataires et clients**
Amener les organismes de tous les secteurs de l'économie à reconnaître davantage que l'innovation constitue un facteur de réussite déterminant	• Augmentation des ressources universitaires consacrées à la commercialisation • Augmentation des budgets intérieurs affectés à la R-D et exprimés en pourcentage du PIB	**Coprestataires :** • Partenaires du Portefeuille de l'Industrie • Ministères et organismes fédéraux à vocation scientifique **Clients et auditoires :** • Dirigeants des administrations publiques (tous les paliers) • Entreprises (y compris les PME) • Établissements d'enseignement • Organismes sans but lucratif (par exemple, les hôpitaux)
Enrichir les connaissances, en particulier dans les domaines offrant rapidement de bonnes possibilités d'application (par exemple, la santé, la biotechnologie, l'infotechnologie et le développement durable)	• Augmentation du nombre de brevets demandés par des chercheurs établis au Canada • Augmentation du nombre de publications scientifiques ou techniques de chercheurs canadiens ou établis au Canada et hausse du nombre de distinctions honorifiques attribuées à ces chercheurs	**Coprestataires :** • Conseil national de recherches du Canada • Conseils subventionnaires • Ministères et organismes fédéraux à vocation scientifique **Clients :** • Organisations de recherche et réseaux dont font partie des universités, des entreprises et des centres de recherche de l'État
Accélérer la commercialisation et l'adoption de procédés et de produits novateurs par les organismes canadiens	• Augmentation des budgets intérieurs des entreprises canadiennes consacrés à l'obtention de licences à l'égard de technologies et à l'acquisition de droits de propriété intellectuelle • Augmentation du taux d'adoption de nouvelles technologies par les organismes canadiens, dans tous les secteurs de l'économie	**Coprestataires :** • Partenaires du Portefeuille de l'Industrie • Ministères et organismes fédéraux à vocation scientifique • Conseil consultatif des sciences et de la technologie **Clients :** • Organismes canadiennes de tous les secteurs de l'économie

Soutien de la recherche

« ...la Fondation canadienne pour l'innovation a été créée en 1997 et dotée d'un budget de 800 millions de dollars afin de financer une infrastructure nouvelle et moderne de recherche pour nos universités, collèges, hôpitaux de recherche et établissements de recherche à but non lucratif. Compte tenu du succès évident remporté par la Fondation canadienne pour l'innovation et du rôle crucial qu'elle joue maintenant, nous lui accordons 200 millions de dollars de plus dans le cadre du présent budget. Grâce au partenariat, l'investissement fédéral dans la Fondation permettra d'injecter au total 2,5 milliards de dollars dans des installations et de l'équipement de première classe nécessaires pour susciter des découvertes d'importance, découvertes qui, à terme, ouvriront la porte à d'intéressantes perspectives commerciales et à des emplois. »

Le programme des Réseaux de centres d'excellence (RCE), qui a été prorogé dans le cadre du budget de 1997 et doté d'un budget annuel de 47 millions de dollars, appuie les partenariats entre les chercheurs de haut calibre partout au Canada et le secteur privé. Le présent budget consacre 90 millions de plus sur trois ans au RCE, à compter de 1999-2000.

Source : Budget de 1999

Reconnaissant les défis que doit relever le Canada, le Ministère a fait de l'amélioration des résultats du pays sur le plan de l'innovation et de la transition vers l'économie du savoir un de ses cinq objectifs stratégiques. En outre, l'innovation est étroitement liée aux autres objectifs stratégiques d'Industrie Canada. La réglementation visant le marché doit prévoir l'existence de droits de propriété intellectuelle clairs que l'on peut faire respecter et qui encouragent l'innovation. D'autre part, celle-ci a des retombées sur le programme de connectivité, qui a besoin d'une technologie et d'une infrastructure des télécommunications ultramodernes. De toute évidence, le commerce dépend de la capacité d'innovation et de production de l'économie canadienne. Par ailleurs, l'innovation et l'investissement exercent l'un sur l'autre un effet favorable : une économie novatrice attire l'investissement, et l'investissement étranger apporte au Canada des idées, des compétences et des ressources financières.

Principaux engagements

Amener les organismes de tous les secteurs de l'économie à reconnaître davantage que l'innovation constitue un facteur de réussite déterminant

Industrie Canada encouragera l'adoption d'une « culture de l'innovation » dans toute la société canadienne. Pour que la productivité du pays s'améliore à long terme, tous les secteurs de l'économie – éducation, monde des affaires, organismes sans but lucratif, administration publique – doivent reconnaître que l'innovation est un facteur de réussite déterminant et agir en conséquence. Le Conseil consultatif des sciences et de la technologie, mis sur pied par le premier ministre et appuyé par Industrie Canada, proposera au gouvernement, par l'intermédiaire de son président, le ministre de l'Industrie, les moyens à prendre pour intégrer l'innovation à tous les secteurs de la société.

En outre, Industrie Canada continuera de collaborer avec les principaux intervenants du secteur privé, avec les universités et avec les administrations publiques pour faire valoir l'importance de l'innovation et mieux informer les décideurs. Le Ministère dirigera et coordonnera l'élaboration de la politique fédérale et la présentation de rapports sur les sciences et la technologie, en partie en recourant davantage à des analyses comparatives et à des indicateurs de rendement. Les résultats de ces travaux seront communiqués à tous les secteurs de l'économie afin de stimuler la croissance économique et le développement durable. Par exemple, les Sociétés d'aide au développement des collectivités, l'Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario (FedNor) et Entreprise autochtone Canada ciblent tout particulièrement les collectivités quand elles font la promotion de produits et de procédés novateurs.

B. Plan d'action du Ministère pour un programme à valeur ajoutée

INNOVATION

L'importance de l'innovation

Pour maintenir leur haut niveau de vie et leur compétitivité dans l'économie mondiale du savoir, les Canadiens doivent innover; ils doivent pouvoir s'adonner à de nouvelles activités et toujours chercher à s'améliorer. Ils doivent encourager et soutenir l'innovation dans tous les secteurs de la société.

L'innovation est la clé de la productivité et de la compétitivité dans tous les secteurs de l'économie et de la société canadiennes, depuis le secteur primaire jusqu'au secteur des services, en passant par le secteur manufacturier traditionnel et la technologie de pointe, et ce, tant dans les ministères que dans les hôpitaux, les établissements d'enseignement et les organismes de services sociaux. Le succès repose de plus en plus sur des produits et services de l'industrie du savoir. Les ressources humaines et l'innovation sont devenues les piliers de la productivité, de l'emploi et de la croissance.

Le défi de l'innovation

D'après des études de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Canada accuse un retard sur le plan de l'innovation par rapport à ses concurrents. Bien que l'écart ait diminué progressivement, il demeure encore assez considérable :

- Au Canada, les entreprises consacrent moins de fonds à la recherche-développement (R-D), relativement au PIB, que celles de la plupart des pays du G-7. Ainsi, au Québec et en Ontario, les dépenses engagées à ce titre et exprimées en pourcentage du PIB représentent environ 70 p. 100 de celles enregistrées aux États-Unis et au Japon, malgré un généreux régime de stimulants fiscaux.
- Au Canada, la proportion d'entreprises du secteur de la fabrication de pointe est moindre que dans les autres pays du G-7.
- Les entreprises canadiennes, en particulier les PME, tardent à adopter les méthodes et les procédés de pointe, ce qui nuit à la productivité et à la compétitivité du pays sur les marchés mondiaux.

En améliorant ses résultats sur le plan de l'innovation, le Canada stimulera la croissance économique et la création d'emplois de qualité et il améliorera le niveau de vie de sa population. Les investissements canadiens dans l'innovation ont beaucoup rapporté. Les recherches montrent que les industries canadiennes qui innovent :

- affichent une croissance de la productivité de six à neuf fois plus élevée que celle des autres industries;
- croissent deux fois plus vite que les industries innovant peu;
- créent les meilleurs emplois – qui exigent une formation et des compétences supérieures et offrent une rémunération de 60 p. 100 plus élevée que dans les industries innovant peu;
- sont deux fois plus susceptibles d'exporter que les industries innovant peu.

Les mesures prises par le gouvernement

Le gouvernement fédéral tient beaucoup à promouvoir l'innovation. En plus d'investir des montants considérables dans l'infrastructure canadienne du savoir – la Fondation canadienne pour l'innovation, les Réseaux de centres d'excellence, les conseils subventionnaires, le Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement (CANARIE) et le Réseau de recherche appliquée préconcurrentielle (PRECARN) – il encourage l'innovation et la recherche dans le secteur privé en offrant le régime de crédits fiscaux le plus généreux du monde. En outre, grâce à des investissements ciblés, le gouvernement participe à titre de partenaire à la mise au point de plusieurs technologies novatrices stratégiques sur le point d'être mises en marché.

Section III
Industrie Canada : Valeur ajoutée au Programme

A. Sommaire des priorités et des résultats escomptés

Pour le bénéfice des Canadiens :	À cette fin :
• Une meilleure performance du Canada sur le plan de l'**innovation** et l'évolution vers une économie fondée sur le savoir	• Amener les organismes de tous les secteurs de l'économie à reconnaître davantage que l'innovation constitue un facteur de réussite déterminant • Enrichir les connaissances, en particulier dans les domaines offrant rapidement de bonnes possibilités d'application • Accélérer la commercialisation et l'adoption de procédés et de produits novateurs par les organismes canadiens
• Le pays le plus **branché** du monde	• Relier les Canadiens entre eux et au reste du monde d'une manière abordable et accessible • Créer un environnement de calibre mondial pour le commerce électronique • Maximiser les applications et le contenu numérique canadiens en ligne
• Un **marché** équitable, efficace et concurrentiel	• Créer et maintenir un marché équitable, efficace et concurrentiel pour les entreprises, les consommateurs et les investisseurs • Modifier les comportements de manière que le marché fonctionne conformément aux lois, règlements, politiques et procédures cadres • Donner l'assurance que le marché est équitable, efficace et concurrentiel
• Des conditions plus favorables à l'**investissement** intérieur et étranger dans l'économie canadienne	• Améliorer le climat d'investissement intérieur et étranger • Faire valoir le Canada comme étant un lieu de prédilection pour l'investissement • Attirer de nouveaux investissements des multinationales, tout en conservant leurs investissements actuels • Accroître l'investissement des PME et des entreprises autochtones
• La participation accrue des entreprises canadiennes dans le domaine du **commerce** international	• Maintenir et améliorer l'accès aux marchés • Améliorer la capacité d'exportation et le degré de préparation des exportateurs – entreprises et industries concurrentielles sur la scène internationale et tournées vers l'exportation • Développer les marchés étrangers – augmenter les exportations de biens et services canadiens

E. Plan de dépenses[1]

TABLEAU 5
Plan de dépenses*

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999**	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Dépenses brutes de programme	**1 410,7**	**1 259,0**	**1 190,2**	**1 039,4**
Moins :				
Recettes à valoir sur le crédit	86,9	**87,4**	85,9	85,9
Dépenses nettes de programme	**1 323,8**	**1 171,6**	**1 104,3**	**953,5**
Moins :				
Recettes portées au Trésor	227,2	**217,1**	225,9	220,7
Plus :				
Non-budgétaire	—	**0,8**	0,8	0,8
Plus :				
Coût des services fournis par d'autres ministères	53,2	**51,9**	52,1	52,0
Coût net du Ministère	**1 149,8**	**1 007,2**	**931,3**	**785,6**

Plan de dépenses par secteur d'activité

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999**	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Politique microéconomique	254,7	**72,1**	66,4	66,6
Règlements et services axés sur le marché	227,4	**193,9**	190,4	183,4
Développement sectoriel de l'industrie	763,6	**831,0**	768,5	621,2
Tourisme	70,3	**69,1**	68,9	71,3
Services de gestion et services généraux	94,7	**92,9**	96,0	96,9
Total	**1 410,7**	**1 259,0**	**1 190,2**	**1 039,4**

* Dans le présent tableau et les tableaux suivants, les prévisions des dépenses aussi bien que les dépenses prévues incluent les montants affectés aux différents postes du Budget de 1999 et sont provisoires.

** Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

1. Le Plan de dépenses présente l'information selon les secteurs d'activité du Ministère, tandis que le présent document examine les plans et les priorités d'Industrie Canada selon ses cinq objectifs stratégiques. À l'heure actuelle, la configuration du système financier du Ministère ne permet pas de saisir l'information selon les objectifs stratégiques. Industrie Canada prendra des mesures pour présenter l'information financière par objectif stratégique, de manière à améliorer l'information sur le coût lié à la réalisation des résultats. Toutefois, il s'agit là d'une démarche longue et complexe. Pour l'instant, est présenté à l'annexe B un tableau de concordance des trois principaux secteurs d'activité (Politique microéconomique, Développement sectoriel de l'industrie et Règlements et services axés sur le marché) et des objectifs stratégiques.

TABLEAU 4

Bureaux régionaux d'Industrie Canada au service des clients dans tout le pays



+ Région du Pacifique (Colombie-Britannique et Yukon)
Kelowna
Penticton
Prince George
Surrey
Vancouver
Victoria
Whitehorse

▲ Région des Prairies et des Territoires du Nord-Ouest
Brandon
Calgary
Edmonton
Grande Prairie
Lethbridge
Regina
Saskatoon
Winnipeg
Yellowknife

• Région de l'Ontario
Acton
Barrie
Belleville
Burlington
Don Mills
Hamilton
Kitchener
London
Mississauga
North York
Ottawa
Sault Ste. Marie
Sudbury
Thunder Bay
Toronto
Windsor

◆ Région du Québec
Chicoutimi
Hull
Montréal
Rimouski
Saint-Rémi
Sainte-Foy
Sherbrooke
Trois-Rivières
Val-d'Or

*** Région de l'Atlantique**
Bathurst
Charlottetown
Dartmouth
Fredericton
Halifax
Moncton
Saint John
St. John's
Sydney

Nota : Tous les bureaux offrent un service au comptoir.

Une stratégie ministérielle visant à moderniser l'offre de services tiendra compte des priorités de l'initiative fédérale Service Canada ainsi que des priorités ministérielles, dont le programme de connectivité et le programme fédéral en matière de commerce électronique, afin d'améliorer le service à la clientèle. Industrie Canada élaborera également de nouveaux services gouvernementaux en ligne. En outre, le Ministère préconisera et appuiera les initiatives similaires favorisant la connectivité mises en œuvre par d'autres ministères et organismes fédéraux et par le secteur privé. (*Voir l'annexe A pour obtenir de plus amples renseignements sur l'offre de services.*)

Strategis – Le plus vaste site Web de renseignements au Canada pour les entreprises et les consommateurs

- 2 millions de documents électroniques
- 60 000 liens donnant accès à des sites d'intérêt pour les entreprises
- liens donnant accès à 4 800 sites Web externes
- plus de 11 000 visites par jour ouvrable
- 500 000 pages consultées par semaine

Strategis – Le site d'information du monde des affaires

- Répertoires d'entreprises
- Commerce et investissement
- Information d'affaires par secteur
- Analyse économique et statistiques
- Recherche, technologie et innovation
- Soutien à l'entreprise et planification
- Licences, lois et règlements
- Ressources sur l'emploi et l'apprentissage
- Renseignements pour les consommateurs

http://strategis.ic.gc.ca

Industrie Canada suivra de près les progrès réalisés dans la modernisation de l'offre de services et, de fait, dans la concrétisation de tous les résultats dont fait état le présent rapport. L'annexe C donne des précisions sur les initiatives associées à la mesure du rendement.

Investissement : Créer des conditions plus favorables à l'investissement dans l'économie canadienne

En plus de créer directement des emplois et de stimuler la croissance, l'investissement des entreprises apporte des avantages économiques; par exemple, il accroît le flux des échanges commerciaux et donne accès au savoir inhérent aux compétences mondiales en technologie et en gestion. Le taux d'investissement peu élevé au pays, en particulier par comparaison avec les États-Unis, est l'une des raisons qui expliquent le faible rendement du Canada sur le plan de la productivité. En effet, celui-ci accuse un déficit de 30 p. 100 par rapport aux États-Unis au chapitre de l'investissement dans les biens d'équipement. Des données très récentes font état d'un revirement de la situation, c'est-à-dire que les entreprises canadiennes commencent à faire les investissements nécessaires pour demeurer concurrentielles. Industrie Canada s'efforce d'améliorer le climat d'investissement, tant intérieur qu'étranger, de manière à renforcer ces tendances favorables.

Commerce : Travailler avec les entreprises canadiennes à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux

Pour récolter les fruits des efforts productifs du Canada, il faut exploiter les possibilités qui s'offrent sur les marchés mondiaux. Le Canada est le plus ouvert des pays du G-7. Le commerce représente 78,7 p. 100 du produit intérieur brut (PIB) au pays, comparativement à 25 p. 100 pour les États-Unis. Toutefois, il reste des défis de taille à relever : 21 p. 100 des exportations canadiennes sont attribuables aux cinq exportateurs les plus importants; moins de 10 p. 100 des PME exportent leurs produits ou services et quelque 80 p. 100 des exportations canadiennes sont destinées au même marché – les États-Unis. Les marchés mondiaux en plein essor pour les produits et services de l'industrie du savoir permettent de relever ces défis. Industrie Canada favorisera le commerce axé sur ces marchés mondiaux et encouragera un plus grand nombre d'entreprises à adapter leurs produits et services de façon qu'elles soient en mesure d'exporter.

D. Industrie Canada : Atteindre les clients

Industrie Canada offre aux Canadiens un grand nombre de programmes et services axés sur la réalisation de ses cinq objectifs stratégiques et s'adressant à une clientèle variée, dans toutes les régions du pays. Pour atteindre ses clients, le Ministère, en étroite collaboration avec ses partenaires de tous les ordres de gouvernement et du secteur privé, est à l'avant-garde en matière de produits et services, notamment ceux offerts par les Centres de services aux entreprises du Canada ou sur Internet, comme *Strategis* (**http://strategis.ic.gc.ca**) et *ExportSource* (**http://exportsource.gc.ca**), qui permettent aux entreprises et aux particuliers d'avoir accès en tout temps à de l'information stratégique.

Par ailleurs, Industrie Canada est présent dans toutes les régions pour les clients qui préfèrent un contact personnel. Dans les cinq grands bureaux régionaux et les points de service situés dans 50 collectivités (*voir le tableau 4*), le personnel du Ministère contribue à offrir tous les produits et services d'Industrie Canada et apporte une importante dimension régionale, tenant compte des questions et des préoccupations uniques d'une clientèle variée.

Comme l'indique le tableau des priorités d'Industrie Canada à la page 8, le Ministère fonde ses activités sur un ensemble de principes microéconomiques essentiels pour relever le défi de la productivité. Au cours de l'exercice suivant, ses efforts porteront encore davantage sur la réalisation de cinq objectifs microéconomiques stratégiques visant à améliorer l'avantage concurrentiel dont le Canada a besoin pour accroître sa productivité à long terme : améliorer la performance du Canada sur le plan de l'**innovation** et favoriser l'évolution vers une économie fondée sur le savoir; sur le plan de la **connectivité**, faire du Canada le pays le plus branché du monde; créer un **marché** équitable, efficace et concurrentiel; créer des conditions plus favorables à l'**investissement** dans l'économie canadienne; et travailler avec les entreprises canadiennes à accroître, au chapitre du **commerce**, la part du Canada sur les marchés mondiaux.

Innovation : Améliorer la performance du Canada sur le plan de l'innovation et favoriser l'évolution vers une économie fondée sur le savoir

L'innovation et le savoir sont les nouvelles matières premières de l'économie du XXI^e^ siècle. Elles procurent les techniques et les outils novateurs qui permettent de trouver de nouvelles façons de faire et d'utiliser toutes les ressources de manière efficace et durable, en plus de favoriser la vitalité et la prospérité économiques. Reconnaissant l'importance de l'innovation pour la croissance de la productivité, Industrie Canada continue de jouer un rôle de premier plan en vue de la réalisation de la stratégie du gouvernement en matière d'innovation. Cette stratégie, qui a évolué au fil des dernières années, repose essentiellement sur trois aspects importants du savoir : sa création, sa diffusion et son application (par exemple, sa commercialisation). En aidant les entreprises, les organismes et les particuliers à mettre à profit de nouvelles idées, Industrie Canada favorise la croissance de la productivité et vise une meilleure qualité de vie pour tous les Canadiens.

Connectivité : Faire du Canada le pays le plus branché du monde

S'assurer que les Canadiens ont accès aux possibilités offertes par la nouvelle économie est un facteur déterminant d'un accroissement soutenu de la productivité. À ce titre, Industrie Canada joue un rôle en veillant à ce que les Canadiens aient accès à l'autoroute de l'information à prix abordable, grâce à l'initiative Un Canada branché. Cette initiative a pour objectif de « mettre l'infrastructure de l'information et du savoir à la portée de tous les Canadiens d'ici l'an 2000, ce qui fera du Canada le pays le plus branché du monde », comme le gouvernement s'y est audacieusement engagé dans le discours du Trône de 1997. Un objectif connexe consiste à faire du Canada un lieu de prédilection pour le développement de produits et services servant au commerce électronique, ce qui aura pour effet d'attirer l'investissement et de stimuler l'innovation dans l'ensemble de l'économie.

Marché : Créer un marché équitable, efficace et concurrentiel

Pour contribuer à l'accroissement de la productivité et au bien-être de l'économie en général, Industrie Canada est déterminé à faire en sorte que les rouages du marché ainsi que les produits et services connexes aident à faire du Canada un chef de file dans l'économie mondiale du savoir. Un marché équitable, efficace et concurrentiel constitue un préalable pour attirer l'investissement, stimuler le commerce et encourager l'innovation. Ce type de marché offre la stabilité et l'efficacité requises pour assurer la bonne marche des affaires tout en contribuant à maintenir la confiance des consommateurs dans les produits et services offerts sur le marché et dans les transactions qui y sont conclues. Il se traduit également par l'offre de produits et services d'avant-garde, axés sur le marché et orientés vers les clients. La politique en matière de propriété intellectuelle, le droit de la concurrence et les structures qui protègent les consommateurs sont au nombre des rouages du marché qui influent directement sur les connaissances, matière première de l'économie du savoir.

TABLEAU DES PRIORITÉS D'INDUSTRIE CANADA

Programme emploi et croissance

- Croissance de la productivité
- Création d'emplois
- Augmentation des revenus

△

TRANSITION VERS L'ÉCONOMIE DU SAVOIR

△

INDUSTRIE CANADA : RELEVER LE DÉFI
OBJECTIFS STRATÉGIQUES

INNOVATION
Améliorer la performance du Canada sur le plan de l'innovation et favoriser l'évolution vers une économie fondée sur le savoir

CONNECTIVITÉ
Faire du Canada le pays le plus branché du monde

MARCHÉ
Créer un marché équitable, efficace et concurrentiel

INVESTISSEMENT
Créer des conditions plus favorables à l'investissement dans l'économie canadienne

COMMERCE
Travailler avec les entreprises canadiennes à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux

△

RÉSULTATS CLÉS

- Amener les organismes de tous les secteurs de l'économie à reconnaître davantage que l'innovation constitue un facteur de réussite déterminant
- Enrichir les connaissances, en particulier dans les domaines offrant rapidement de bonnes possibilités d'application
- Accélérer la commercialisation et l'adoption de procédés et de produits novateurs par les organismes canadiens

- Relier les Canadiens entre eux et au reste du monde d'une manière abordable et accessible
- Créer un environnement de calibre mondial pour le commerce électronique
- Maximiser les applications et le contenu numérique canadiens en ligne

- Créer et maintenir un marché équitable, efficace et concurrentiel pour les entreprises, les consommateurs et les investisseurs
- Modifier les comportements de manière que le marché fonctionne conformément aux lois, règlements, politiques et procédures cadres
- Donner l'assurance que le marché est équitable, efficace et concurrentiel

- Améliorer le climat d'investissement intérieur et étranger
- Faire valoir le Canada comme étant un lieu de prédilection pour l'investissement
- Attirer de nouveaux investissements des multinationales, tout en conservant leurs investissements actuels
- Accroître l'investissement des PME et des entreprises autochtones

- Maintenir et améliorer l'accès aux marchés
- Améliorer la capacité d'exportation et le degré de préparation des exportateurs – entreprises et industries concurrentielles sur la scène internationale et tournées vers l'exportation
- Développer les marchés étrangers – augmenter les exportations de biens et services canadiens

Le Canada se classe au premier rang mondial pour la formation de travailleurs intellectuels. Selon une étude du Forum économique mondial, le Canada devance les États-Unis, la France et, de fait, les 53 pays examinés dans l'étude, pour les inscriptions dans les établissements postsecondaires. Les Canadiens doivent continuer de viser à ce chapitre un niveau élevé de réalisations tout au long de leur vie active, en s'engageant dans un processus de perfectionnement continu et d'acquisition de nouvelles compétences. Les entreprises doivent également s'engager en ce sens, en offrant des possibilités de formation continue et de perfectionnement des compétences en milieu de travail. L'accès à cette main-d'œuvre qualifiée améliore la capacité du Canada d'innover et de canaliser la technologie de façon productive.

Tous les secteurs de l'économie devront fournir des efforts importants et soutenus pour améliorer le rendement du Canada sur le plan de la productivité. Il n'y a pas lieu de se reposer sur ses lauriers. Le principal défi économique consiste à tout mettre en œuvre afin que tous les Canadiens puissent bénéficier d'un niveau de vie plus élevé. À cette fin, il faut stimuler la productivité au sein de l'économie canadienne.

C. Domaines où Industrie Canada ajoute à la valeur du Programme

Viser une plus forte croissance de la productivité représente un vaste défi de société. Le Canada ne se maintiendra à la première place au chapitre de la qualité de vie que par un effort concerté de tous les secteurs de l'économie et de la société : entreprises, administrations publiques, collectivités et particuliers. Le niveau de vie au pays, premier indicateur de la qualité de vie, est directement fonction des mesures prises par tous ces secteurs pour stimuler la croissance de la productivité à long terme.

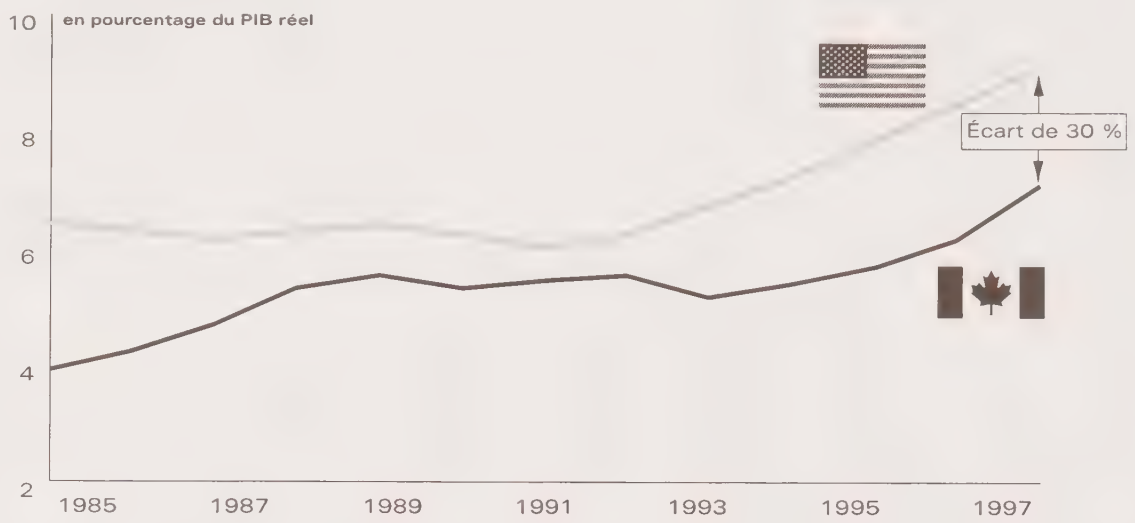
Puisque le *secteur privé* est le principal créateur de richesses, il va de soi que c'est lui qui doit mener la campagne visant à accroître la productivité. Ce sont les entreprises mêmes qui apporteront des améliorations à cet égard. Ces améliorations sont le résultat des décisions et des mesures prises par les cadres et les travailleurs, qui influent sur l'exploitation et la prospérité de chaque entreprise. Toutefois, les décisions et les mesures ne sont pas prises en vase clos; elles tiennent compte du climat économique, et c'est là qu'Industrie Canada entre en jeu.

Sans contredit, l'économie et la société mondiales subissent une transformation fondamentale, en évoluant vers une croissance désormais axée sur le savoir. Le savoir a toujours été le facteur prédominant de la croissance économique à long terme. Or, dans la nouvelle économie, une saine gestion du savoir devient le facteur de réussite *décisif*. Le savoir est désormais aussi important que le capital matériel et financier comme moteur de l'économie mondiale. En outre, les éléments qui déterminent la compétitivité d'une entreprise s'en trouvent changés. Les entreprises florissantes sont de plus en plus tributaires des travailleurs intellectuels, de l'innovation et de la technologie. Elles sont les figures de proue d'une plus grande productivité au sein de l'économie.

À long terme, le savoir, en particulier le savoir technologique, et une main-d'œuvre possédant les qualités requises pour appliquer ce savoir, constituent les principaux facteurs d'accroissement de la productivité, d'augmentation des revenus et d'amélioration de la qualité de vie.

C'est pourquoi Industrie Canada examine chacun de ses programmes et politiques à la lumière de l'évolution vers l'économie du savoir. En élaborant des politiques, en réalisant des programmes et en offrant des services qui aident à faciliter cette transition, Industrie Canada contribue grandement à accroître la productivité, à favoriser le développement durable et à améliorer le niveau de vie des Canadiens.

TABLEAU 3
Investissement dans les biens d'équipement



Source : Statistique Canada, Citibase

marchés mondiaux. En effet, 21 p. 100 des exportations canadiennes sont attribuables aux cinq exportateurs les plus importants, et moins de 10 p. 100 des petites et moyennes entreprises (PME) exportent. Par ailleurs, au chapitre de l'investissement, l'investissement étranger direct destiné au Canada a atteint en moyenne 8 milliards de dollars par an dans les années 1990, soit plus de 10 p. 100 de l'investissement en capital immobilisé des entreprises. Toutefois, la part canadienne de l'investissement étranger direct destiné à l'Amérique du Nord a diminué régulièrement, de l'ordre de 10 points entre 1985 et 1996, pour s'établir à 15 p. 100. De toute évidence, il y a lieu de mieux exploiter l'ouverture créée par les gouvernements qui se sont succédé et d'améliorer le rendement du Canada en matière de commerce et d'investissement.

Le Canada se dote d'une solide assise pour devenir le pays le plus branché du monde d'ici l'an 2000. Par rapport aux autres pays du G-7, le Canada arrive en tête pour le taux de pénétration de l'ordinateur, du câble et du téléphone dans les foyers, et il affiche les prix les moins élevés pour les communications téléphoniques et l'accès à Internet. Par ailleurs, les coûts assumés par les entreprises du secteur de la technologie de l'information et le coût de production des logiciels au pays sont les moins élevés en Amérique du Nord. Le défi à court terme consiste à concrétiser ces forces en avantages concurrentiels dans tous les secteurs de l'économie.

« Au Canada, nous connaissons très bien les défis associés à la géographie. Certains des plus grands exploits de notre histoire ont été de vaincre le temps et la distance. De rapprocher les Canadiens et de faire naître un esprit communautaire véritable à l'échelle nationale. C'est pour cette raison que nous nous sommes engagés sur l'inforoute comme peu d'autres pays le font. Nous nous sommes fixé comme objectif de veiller à faire du Canada un carrefour mondial sur l'inforoute. De faire en sorte que nos collectivités et nos entreprises soient les plus branchées au monde. »

Source : Allocution du premier ministre Jean Chrétien à l'occasion d'un déjeuner contact au Forum économique mondial à Davos, en Suisse, le 29 janvier 1999

TABLEAU 2

Revenu réel par habitant



Taux de croissance hypothétique au Canada, si celui-ci avait été le même que le taux américain

Taux de croissance réelle au Canada

Sources : Statistique Canada et Industrie Canada

semblent commencer à porter fruit, il faut accroître la productivité à long terme au pays pour pouvoir hausser le niveau de vie de tous les Canadiens.

Le climat macroéconomique est favorable. La stabilité macroéconomique est un préalable à l'accroissement de la productivité. Le faible taux d'inflation et la politique budgétaire stable au Canada créent une assise solide sur laquelle peut s'appuyer une économie en croissance.

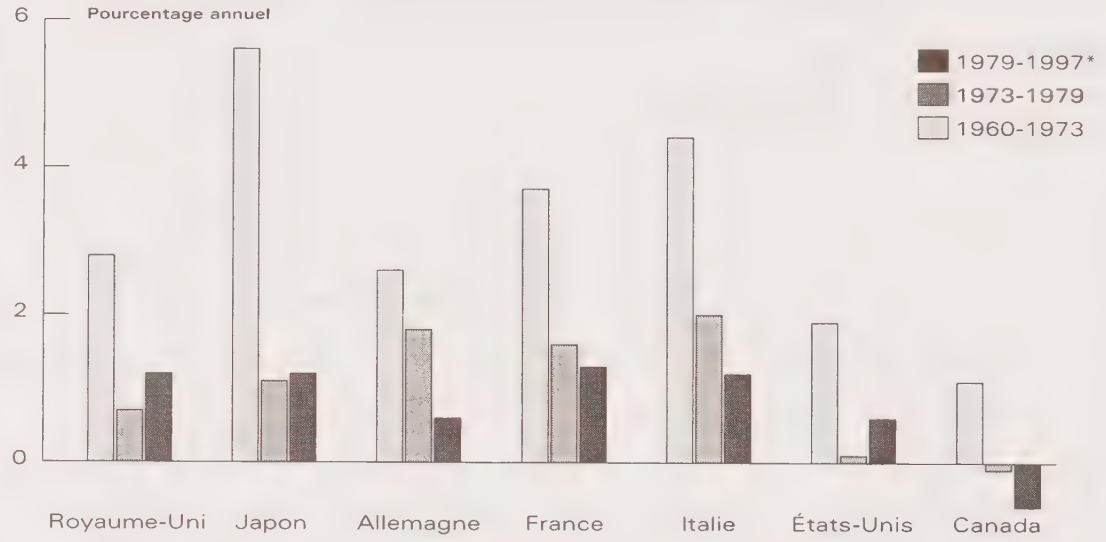
Le rendement commence à s'améliorer sur le plan de la productivité de la main-d'œuvre. La productivité de la main-d'œuvre des entreprises canadiennes a augmenté de 2,9 p. 100 en 1997, comparativement à 1,8 p. 100 aux États-Unis. Il s'agit de la plus forte hausse en 13 ans et d'un renversement de la tendance par rapport à 1996, année où la productivité de la main-d'œuvre avait reculé de 0,4 p. 100 au Canada alors qu'elle avait augmenté de 2,0 p. 100 aux États-Unis. Toutefois, en chiffres absolus, il y a encore beaucoup de chemin à parcourir avant que la productivité de la main-d'œuvre au pays égale celle de nos concurrents américains.

L'investissement dans les biens d'équipement doit augmenter plus rapidement. Le taux d'investissement inférieur au pays dans les biens d'équipement explique en partie le plus faible rendement du Canada sur le plan de la productivité par rapport à celui des États-Unis. En 1997, ce type d'investissement dans l'industrie canadienne a néanmoins affiché le taux de croissance le plus élevé depuis 1981 (*voir le tableau 3*). Il s'agit d'un pas dans la bonne direction, mais encore faut-il reconnaître que c'est un premier pas encore bien modeste pour commencer à combler un écart de près de 30 p. 100 par rapport aux États-Unis.

Le Canada est le pays du G-7 le plus ouvert. L'ouverture du Canada aux échanges commerciaux et à l'investissement lui donne accès à des marchés pour ses exportations et à des sources d'investissement qui servent de financement de base à ses entreprises, deux facteurs clés d'une productivité accrue. Elle favorise le transfert de la technologie et la mobilité des travailleurs intellectuels, éléments essentiels à l'économie du savoir. Il faut cependant tirer un meilleur parti des occasions d'affaires sur les

TABLEAU 1

Croissance de la productivité dans les pays du G-7 (Secteur des entreprises)



* Ou les dernières années pour lesquelles on disposait de données, c'est-à-dire 1995 pour l'Italie et 1996 pour le Canada, le Japon, la France et le Royaume-Uni

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), juin 1998

considérablement augmenté (gain net de plus de 1,5 million d'emplois depuis la fin de 1993).

Il a fallu travailler plus fort pour connaître ce succès. Or, il faut maintenant viser davantage à accroître la productivité du Canada, qui accuse à cet égard un retard par rapport à ses principaux concurrents. En effet, le taux de croissance de la productivité au pays a été le plus bas parmi les pays du G-7 pour les 25 dernières années (*voir le tableau 1*). Le bien-être économique à long terme du pays repose sur l'amélioration de ce faible rendement.

> « Toute stratégie visant à rehausser le niveau de vie de l'ensemble des Canadiens passe forcément par le même défi incontournable : celui d'améliorer la productivité à long terme du Canada. »
>
> Source : Le très honorable Jean Chrétien, premier ministre du Canada, octobre 1998

Incidence d'une faible productivité sur les particuliers

L'amélioration du rendement du Canada sur le plan de la productivité est une question qui concerne au plus haut point tous les Canadiens. Alors que ceux-ci pouvaient s'attendre à voir l'indice annuel de leur niveau de vie augmenter de plus de 3 p. 100 pendant les années 1960 et 1970, celui-ci a augmenté d'à peine 1,1 p. 100 par an depuis 1980 (*voir le tableau 2*). À ce rythme, il faut plus de 63 ans pour doubler le revenu par habitant, comparativement à 23 ans au taux de 3,1 p. 100.

Par ailleurs, si la hausse de la productivité canadienne avait suivi le rythme de la productivité américaine depuis 1979, le revenu réel annuel au pays aurait augmenté de 7 000 $ par habitant.

Le rendement récent

Depuis plusieurs décennies, le rendement du Canada sur le plan de la productivité a été moins que satisfaisant. Bien que les mesures prises depuis 1994 pour stimuler davantage l'économie

Section II
Industrie Canada : Un partenaire indispensable

A. Notre raison d'être : Une économie canadienne en plein essor

Industrie Canada a pour mandat d'aider les Canadiens à être plus productifs et concurrentiels dans l'économie mondiale du savoir. Par ses politiques, programmes et services, le Ministère contribue à créer une économie qui :

- procure aux Canadiens des emplois plus nombreux et plus rémunérateurs;
- favorise davantage la croissance des entreprises grâce à l'amélioration soutenue de la productivité;
- donne aux consommateurs, aux entreprises et aux investisseurs l'assurance que le marché est équitable, efficace et concurrentiel.

Les programmes et services du Ministère s'adressent directement aux entreprises et aux consommateurs canadiens de toutes les régions du pays. Industrie Canada travaille en collaboration avec les entreprises, les universités, les organismes non gouvernementaux, les autres membres du Portefeuille de l'Industrie et d'autres ministères ainsi qu'avec les gouvernements des provinces et des territoires pour favoriser la création et le maintien d'un climat microéconomique répondant aux objectifs stratégiques établis.

B. Le défi de la croissance soutenue de la productivité

La croissance de la productivité, un élément essentiel

La croissance de la productivité et la qualité de vie sont étroitement liées. L'emploi, le revenu et le niveau de vie en général reposent sur une économie en croissance, durable et en mesure de répondre aux besoins et aux ambitions des citoyens et des entreprises alors qu'ils s'adaptent à l'économie mondiale du savoir.

> L'accroissement de la productivité est la clé du maintien et de l'amélioration du niveau de vie; c'est ce qui donne les résultats les plus spectaculaires.
>
> *Le Conference Board du Canada,* Rendement et potentiel 1997, Note d'information destinée aux membres

Une plus forte croissance de la productivité permettra aux administrations publiques d'affecter des ressources aux priorités socioéconomiques et environnementales des Canadiens et de continuer d'appuyer les programmes qui leur sont chers et qui contribuent à améliorer leur qualité de vie. Citons, entre autres, le régime des soins de santé, le système public d'éducation postsecondaire, la protection de l'environnement, l'égalité des chances et l'assistance sociale. En outre, les industries disposeront des ressources nécessaires pour cibler l'investissement dans les secteurs et les technologies qui favorisent la croissance, ce qui leur permettra de demeurer concurrentielles et de se préparer un avenir stable. Pour chaque Canadien, une croissance accrue de la productivité sera synonyme de participation à une économie prospère où les emplois seront plus nombreux et plus rémunérateurs, et qui permettra d'épargner et d'investir en vue de l'avenir.

Le rendement du Canada sur le plan de la productivité

Le Canada affiche un niveau de vie élevé par comparaison avec le reste du monde. Il se classe bien au chapitre de la compétitivité mondiale et du climat des affaires. En 1998, l'Organisation des Nations Unies a attribué une fois de plus au Canada le premier rang mondial pour la qualité de vie.

Depuis plusieurs années, l'économie canadienne va bon train : le taux d'inflation et les taux d'intérêt sont faibles et le nombre d'emplois a

Section I
Industrie Canada : Message du Ministre

À l'aube du XXIe siècle et du nouveau millénaire, nous envisageons le Canada comme un pays fort et dynamique, résolu à jouer un rôle de chef de file dans l'économie mondiale du savoir. Le Canada continue à faire face aux défis que représentent la mutation rapide du monde et la nécessité de faire profiter tous les Canadiens et toutes les Canadiennes des avantages de l'économie fondée sur le savoir. Le gouvernement vise à stimuler la croissance économique et à créer des emplois, de manière à accroître les revenus des Canadiens et des Canadiennes et à en améliorer le niveau de vie.

Notre niveau de vie dépend directement de la productivité, et c'est pourquoi le Canada devra se préoccuper principalement d'améliorer cette dernière dans les années à venir. À cet égard, le Portefeuille de l'Industrie aura un rôle déterminant à jouer. En effet, chargé de 42 p. 100 de tous les fonds fédéraux réservés aux sciences et à la technologie et de bon nombre des leviers microéconomiques du gouvernement, le Portefeuille est on ne peut mieux placé pour favoriser l'innovation et encourager l'excellence dans la recherche et les partenariats. Les treize membres du Portefeuille réunissent une gamme variée de programmes complémentaires pour aider à accroître la productivité et la compétitivité du Canada. Ces programmes mettent l'accent sur des priorités stratégiques telles que la promotion de l'innovation par le biais des sciences et de la technologie, l'aide aux petites et moyennes entreprises cherchant à croître, l'encouragement du commerce et de l'investissement et la stimulation de la croissance économique dans les collectivités canadiennes.

Je suis heureux de présenter le *Rapport sur les plans et les priorités* au nom d'Industrie Canada. Il informe la population canadienne des activités, priorités et ressources prévues pour les trois prochaines années. Industrie Canada collabore avec ses partenaires et avec d'autres intervenants pour orienter les efforts que le gouvernement fédéral déploie afin de promouvoir la croissance de la productivité, de l'emploi et des revenus et d'aider ainsi le pays à bien opérer le passage à l'économie du savoir. Les objectifs stratégiques du Ministère définissent le cadre de ses plans et priorités dans cinq domaines : l'innovation, la connectivité, le marché, l'investissement et le commerce. Les plans et priorités mis en lumière dans le présent rapport correspondent aux objectifs stratégiques du Ministère et montrent ainsi comment il les atteindra et comment il se fera un partenaire indispensable de la population canadienne. Ces plans montrent comment le Ministère contribuera, à titre de membre du Portefeuille de l'Industrie, à l'amélioration de la compétitivité du Canada et du niveau de vie de ses habitants.

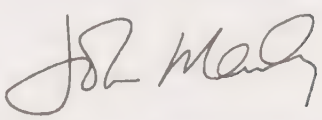
Le Canada est bien placé pour figurer parmi les chefs de file dans l'économie du savoir du XXIe siècle. Il possède les ressources humaines et les institutions nécessaires et il se distingue dans la recherche. Il sait comment relier les Canadiens non seulement les uns aux autres, mais aussi au marché mondial. En outre, il connaît les défis qui se posent et les possibilités qui s'offrent à lui. En mobilisant ses ressources, le Canada peut être à l'avant-garde de la nouvelle économie. Ensemble, nous pouvons nous assurer un succès continu en opérant le passage au nouveau millénaire.

Les membres du Portefeuille de l'Industrie

- Agence de promotion économique du Canada atlantique
- Agence spatiale canadienne
- Banque de développement du Canada*
- Commission du droit d'auteur Canada
- Conseil canadien des normes*
- Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
- Conseil national de recherches Canada
- Développement économique Canada pour les régions du Québec
- Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
- Industrie Canada
- Statistique Canada
- Tribunal de la concurrence

**N'est pas tenu de soumettre un rapport sur les plans et les priorités.*

Le ministre de l'Industrie,



L'honorable John Manley

Résumé du Ministère – Articles courants de dépenses – Fonds renouvelable 75
Ressources du Programme par secteur d'activité pour l'exercice du Budget des dépenses 76
Détail des paiements de transfert par secteur d'activité 77
Détail des recettes par secteur d'activité 80
Coût net du Programme pour 1999-2000 81
États financiers du fonds renouvelable 82
Prêts, investissements et avances par secteur d'activité 83
Lois et règlements 84
Bureaux régionaux d'Industrie Canada 93
Déclaration de la direction 94

Annexe A – Services novateurs et améliorés assurés aux Canadiens 95

Annexe B – Tableau de concordance d'Industrie Canada : Objectifs stratégiques, par secteur d'activité 99

Annexe C – Mesure du rendement 107

Index 109

Table des matières

Section I – Industrie Canada : Message du Ministre 1

Section II – Industrie Canada : Un partenaire indispensable 3

Notre raison d'être : Une économie canadienne en plein essor 3

Le défi de la croissance soutenue de la productivité 3

Domaines où Industrie Canada ajoute à la valeur du Programme 7

Industrie Canada : Atteindre les clients 10

Plan de dépenses 13

Section III – Industrie Canada : Valeur ajoutée au Programme 15

Sommaire des priorités et des résultats escomptés 15

Plan d'action du Ministère pour un programme à valeur ajoutée 16

Innovation 16

Connectivité 23

Marché 35

Investissement 42

Commerce 50

Services de gestion et services généraux 60

Section IV – Présentation consolidée de rapports 63

Tableau sur les initiatives législatives et réglementaires 63

Stratégie de développement durable 63

Tableau sur les initiatives de préparation à l'an 2000 68

Programme de développement industriel et régional 69

Section V – Renseignements supplémentaires 71

Autorisations de dépenser 71

Organigramme du Portefeuille de l'Industrie 72

Équivalents temps plein (ÉTP) prévus par secteur d'activité 73

Résumé du Ministère – Articles courants de dépenses – Crédits 74

Industrie Canada

Budget des dépenses 1999-2000

Rapport sur les plans et les priorités



Ministre de l'Industrie

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – le Plan de dépenses du gouvernement – présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre le Budget des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget), et les principaux éléments du Budget principal des dépenses;

Partie II – Le Budget principal des dépenses – étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant;

Partie III – Plan de dépenses du ministère – En avril 1997, la Chambre des communes a adopté l'avis de motion qui sépare la Partie III en deux nouveaux documents :

(1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus, y compris les besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités et rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

(2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans le RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement à l'automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Ces mesures découlent du Projet d'amélioration des rapports au Parlement (PARP), lancé lors de la restructuration du Système de gestion des dépenses qui a été annoncée en janvier 1995. L'objectif central du PARP est d'améliorer la qualité de l'information sur la gestion des dépenses et la responsabilisation au Parlement en mettant l'accent sur les résultats, et ce, dans une perspective plus stratégique et pluriannuelle pour l'exécution des programmes.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 1999

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la

poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)

Ottawa (Canada) K1A 0S9

No. de catalogue BT31-2/2000-III-61

ISBN 0-660-60836-7

BUDGET DES DÉPENSES

Industrie Canada

Budget des dépenses
1999–2000

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Government
Publications

CA1
EN
E77

ESTIMATES

Law Commission of Canada

1999–2000
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

LIBRARY
1999

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan – provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget) and key elements of the Main Estimates;

Part II – The Main Estimates – directly supports the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and the amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before 1 March; and

Part III – Departmental Expenditure Plans – In April of 1997 the House of Commons approved a motion that split the Part III into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year time horizon. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board, on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before 31 March, referred to committees and reported back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

These measures stem from the Improved Reporting to Parliament Project which was initiated as part of the revamped Expenditure Management System announced in January 1995. The central objective of this Project was to improve expenditure management information and accountability to Parliament. This was to be accomplished through a focus on results within a more strategic, multi-year perspective on program delivery.

Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services, 1999

Available in Canada through your local bookseller or by mail from

Canadian Government Publishing (PWGSC)

Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-2/2000-III-106

ISBN 0-660-60871-5

Law Commission of Canada

1999–2000
Estimates

A Report on Plans and Priorities



Anne McLellan
Minister of Justice

Table of Contents

Section I	**Messages**	**1**
	President's Message	1
	Management Representation Statement	4
Section II	**Agency Overview**	**5**
	Mandate	5
	Programme Objective	5
	Strategic Objectives	5
	Organization	6
	Guiding Principles	6
	Operating Environment	7
	Financial Spending Plan	8
Section III	**Plans, Priorities and Strategies**	**9**
	Chart of Key Results Commitments	9
	Strategies and Expected Results	9
	Other Activities	12
Section IV	**Supplementary Information**	**14**
	Table 1 Spending Authorities – Part II of the Estimates	14
	Table 2 Organization Chart	15
	Table 2.1 Responsibility for Planned Spending by Business Line for 1999-2000	16
	Table 2.2 Planned Full Time Equivalents (FTEs) by Business Line	16
	Table 3 Agency Summary of Standard Object of Expenditure	17
	Table 4 Programme Resources by Business Line for the Estimates Year 1999-2000	18
	Table 5 Net Cost of Programme for 1999-2000	18
	Other Information	19
	References	19

Section I Messages



President's Message

As President of the Law Commission of Canada, I am pleased to present our second Report on Plans and Priorities. This past year was devoted to moving our activities from the planning to the operational stage. We are now fully staffed; we have completed our work on the Ministerial Reference; we have launched research projects and held Round Tables on each of the four themes identified in our Strategic Agenda; we have built partnerships and co-sponsored national events with NGOs and universities; and we are moving towards the release of our first Discussion Papers on our research themes.

This has been a year of challenge and discovery. All members of the Commission are enthusiastic about the projects we are undertaking and the methodologies we are deploying to respond to our statutory mandate and mission. We are especially gratified that our ambition and activities directed to finding new approaches to law and to developing new concepts of law are striking a responsive chord throughout Canada.

New Approaches to Law

Our Strategic Agenda sets out our understanding of how Canadians see their law and how they desire it to be. This past year we have deepened our appreciation of the ways in which these desires can be translated into new approaches to law.

Many Canadians believe that current approaches to justice are outmoded. To address this concern we have launched a major initiative examining the concept of "restorative justice". We believe that this concept has much to teach us not only about the criminal justice system, but about our approaches in areas like family conflict and bankruptcy.

Canadians have responded warmly to our attempts to involve them in law reform. Our web-page is very popular, and the consultations we have set up in connection with the Discussion Document on the Ministerial Reference show that Canadians have a thoughtful and subtle view of their law and its possibilities. They crave access to the kinds of information that will help them become more engaged citizens, and they desire the occasions to express their views about the values that matter to them.

Focusing on the justice of the law, providing information so that Canadians may participate more fully in public governance, and adopting a multidisciplinary approach to law reform are the main goals we have set for ourselves in 1999-2000 as we pursue the objective of developing new approaches to law.



New Concepts of Law

It is not just the mechanics of law that preoccupy Canadians. Many have expressed their dissatisfaction with the concepts that the law currently uses to put into operation the policies it announces. Often statutes do not fully cover all the situations they ought, while extending themselves to situations that they should not. We have begun several projects to explore where and why the legal concepts around which regulatory regimes have been built are inadequate. We hope to show how these concepts can be adjusted to capture the diversity of Canadian society and better achieve the legislative policies they promote.

Canadians have also indicated their perception of a misfit between the substance of the law and the procedures it puts into place to achieve its goals. They are now seeing how, in many areas, the law takes an overly restrictive view of the way in which they should live their lives. We are pursuing studies that examine how law can be written so that citizens are empowered to act responsibly, rather than being told in great detail how to do so.

A deep contemporary concern of Canadians is with the effect of social and economic change on their daily lives. Many key relationships are now in transition. A number of our projects are designed to explore how the law should respond to or manage these transitions. They seek to find or develop the legal concepts needed to achieve a balance among the options of resisting change, structuring and channelling change, and facilitating change.

Recasting traditional concepts to achieve better policy coherence, promoting the use of legal concepts that reconcile law's procedure with its substance, and balancing approaches to social change are the main ideas we will highlight in 1999-2000 as we pursue the objective of developing new concepts of law.

Moving Forward

Specific projects and studies under our four research themes will enable us to move each of these key ambitions forward during the coming year. Collaborative undertakings on various research projects are now in place. We have learned much through the Ministerial Reference about how to use study panels, discussion documents, and the Internet to involve Canadians in our work.

In our initial year of operation, the overriding goal was to enhance the engagement of Canadians in the renewal of the law by reshaping public perception of where law comes from and to whom it really belongs. Our Annual Report—entitled *Living Law*—sought to highlight this ambition.

In the coming year, we seek to emphasize how the success of law depends on its sensitivity and responsiveness to issues of justice. Maintaining the enthusiasm of Canadians for law reform and their involvement in its processes through explicit attention to the justice of the law is the first priority for the Law Commission of Canada in 1999-2000.



Roderick A. Macdonald,
President

Management Representation Statement

I submit, for tabling in Parliament, the 1999-2000 Report on Plans and Priorities (RPP) for the Law Commission of Canada.

To the best of my knowledge the information:

- Accurately portrays the mandate, plans, priorities, strategies and expected key results of the organization.
- Is consistent with the disclosure principles contained in the *Guidelines for Preparing a Report on Plans and Priorities*.
- Is comprehensive and accurate.
- Is based on sound underlying information and management systems.

I am satisfied as to the quality assurance processes and procedures used for the RPP's production.

The planning and reporting structure on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.



Bruno Bonneville,
Executive Director

Section II Agency Overview



Mandate

The mandate of the Law Commission of Canada is derived from the *Law Commission of Canada Act,* which came into force in April 1997. The legal mandate of the Commission is "to study and keep under systematic review, in a manner that reflects the concepts and institutions of the common law and civil law systems, the law of Canada and its effects with a view to providing independent advice on improvements, modernization and reform that will ensure a just legal system that meets the changing needs of Canadian society and of individuals in that society".

Programme Objective

The objective of the Commission is to provide independent advice on improving, modernizing and reforming Canadian laws, legal institutions and procedures to ensure that they are aligned with the changing needs of Canadian individuals and society.

Strategic Objectives

The Commission is directed under Section 3 of the *Act* to focus on the following strategic objectives:

> ***New Concepts of Law:*** The Commission is to work towards the development of new concepts of law and new approaches to law.
>
> ***Efficiency and Accessibility:*** The Commission is to consider measures to make the legal system more efficient, economical and accessible.
>
> ***Stimulating Critical Debate:*** The Commission is charged with stimulating critical debate about law and how it operates in Canadian society. It is encouraged to forge productive networks with academic and other communities in order to ensure cooperation and coordination in law reform initiatives.
>
> ***Eliminating Obsolescence and Anomalies:*** The Commission is to work toward the elimination of obsolescence and anomalies in the current law.

In support of its legal mandate outlined above, the Law Commission has articulated its mission as follows:

> ***The mission of the Law Commission of Canada is to engage Canadians in the renewal of the law to ensure that it is relevant, responsive, effective, equally accessible to all, and just.***

Organization

The Law Commission is a departmental corporation accountable to Parliament through the Minister of Justice. The President and four part-time Commissioners are appointed by the Governor in Council on the recommendation of the Minister of Justice for terms not exceeding five years. The Commission is supported by a small Secretariat headed by an Executive Director.

In order to implement the spirit as well as the letter of the *Law Commission of Canada Act,* a voluntary Advisory Council of 21 outside individuals and experts representing Canada's socioeconomic and cultural diversity, as well as a broad range of disciplines has been appointed. The Council provides input and advice on strategic directions and the Commission's long-term research program, performance review and other relevant matters.

Study panels are appointed as needed to provide advice on specific research projects. Each panel, headed by a Commissioner, is comprised of volunteer experts from multiple disciplines and members of affected communities. The majority of the research in support of the study panels will be obtained through contracts with recognized experts in the private sector and academia.

Guiding Principles

The following principles govern the manner in which the Law Commission of Canada pursues its mission:

Inclusiveness

The policies, procedures and practices of the Commission are open and inclusive. This involves canvassing a wide range of people affected by and concerned with law and justice, and giving a voice to those not ordinarily heard. The Commission is committed to making its work responsive and accessible to Canadians.

Multidisciplinary Approach

The Commission understands the law as part of the broader social and economic environment. A multidisciplinary perspective informs its search for the underlying causes of inadequacies in the legal system. To evaluate the law in its societal context the Commission will draw on diverse sources of legal and non-legal experience and expertise.

Innovative Practices



The Commission employs innovative research and management practices, and uses new technologies, where appropriate, for information gathering, evaluation, consultation and communication. It endeavours to be efficient in all aspects of its operations.

Partnerships and Networks

The Commission builds partnerships with organizations from the public and private sectors and with governments. It works closely with academic and other communities, as well as with centres of research. To avoid duplication of effort and to benefit from existing knowledge and capacity in addressing areas of common concern, it will forge dynamic and creative networks of persons and groups interested in improving the law.

Operating Environment

Although the Law Commission is not ultimately responsible for developing policy, for passing or amending legislation or for delivering public services, it is expected to provide government and Parliament with sound and informed advice on how best to deploy the law in the service of Canadians.

As such, it must be sensitive to the concerns expressed by Canadians over the relevance and adequacy of contemporary law and legal institutions as these affect their capacity as citizens, partners, parents, workers, consumers and bystanders. The concerns relate generally to the accessibility, accountability and justice of a legal system often considered outdated in its assumptions and prescriptions.

Expectations for law reform are broad, varied and sometimes contradictory. A key challenge for the Commission is therefore to identify those areas where its contribution can be both timely and instrumental in bringing about changes in the way the law is perceived, conceived and administered.

Given its limited resources, the Commission must also be acutely aware of what others in governments, universities and the private sector are doing in terms of research and policy development with regard to issues of law and society. Besides avoiding wasteful duplication, this allows the Commission to build on the efforts of other organisations and establish productive partnerships in pursuit of its goals.

Financial Spending Plan

(thousands of dollars)	Forecast Spending 1998–99*	Planned Spending 1999–00	Planned Spending 2000–01	Planned Spending 2001–02
Gross Programme Spending	2,541	3,011	3,011	3,011
Less: Revenue Credited to the Vote	—	—	—	—
Net Programme Spending	2,541	3,011	3,011	3,011
Plus: Cost of Services Provided by other Departments	107	107	107	107
Net Cost of the Commission	2,648	3,118	3,118	3,118

* Reflects best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.

The difference between the 1998-99 Forecast Spending and the 1999–2000 Planned Spending is mainly attributable to delays in the implementation of research projects.

Section III Plans, Priorities and Strategies



Chart of Key Results Commitments

Law Commission of Canada

to provide Canadians with:	*as demonstrated by:*
Relevant and timely research on issues of law and justice	1. A strategic agenda reflective of social trends and priorities 2. A multidisciplinary research programme that is focused and realistic 3. Productive research partnerships and intergovernmental cooperation
An open forum about law and how it operates in Canadian society	4. Sponsorship of meetings, focus groups and conferences 5. Continuing consultation with all Canadians on research programs and recommendations
Quality recommendations on improvement, modernization and reform of the law	6. Development of new concepts of law and new approaches to law 7. Proposals to improve efficiency and accessibility of the legal system 8. Recommendations to eliminate obsolescence and anomalies in the law

Strategies and Expected Results

The Commission has adopted a Strategic Agenda for its research programme over the next 3–5 years. The framework for the Commission's research over the planning period comprises four broad themes: personal relationships, governance relationships, economic relationships, and social relationships.

This thematic orientation around various types of relationships highlights the Commission's commitment to seeking new concepts of law and new approaches to law reform. It immediately suggests multidisciplinarity since relationships are not a traditional legal category. It also intimates the importance that the Commission attaches to designing and pursuing its research in a manner that is understandable and accessible to Canadians.

In addition, framing its agenda in this way underscores the primacy of relationships and the role of law in structuring and shaping human interaction in modern society. The relationships themselves, and not specific rules of law, are the point of departure for the inquiry. The chosen relationships will be examined not as passive reflections of legal concepts, but as dynamic social institutions.



Within each of these four themes the Commission has generated framework documents reflecting the key ideas and programmes of research it wishes to pursue. A number of specific research projects have been launched under each theme. Studies will later be commissioned to synthesize the lessons learned from specific projects, to show how these projects connect with each other, and to illustrate how they inform the more general research themes that the Commission has selected.

The Commission will produce various types of research documents. These include, for example, Background Papers tracing out the nature and scope of an issue, Discussion Documents presenting the Commission's findings and tentative options for consultation and comment, and Reports setting out the Commission's views on the topic under consideration.

Personal Relationships

Canadian law now rests on assumptions about how people organize their private lives, and how they relate to their partners, parents and children. These assumptions are frequently out of touch with the facts. As a result, some legal policies derived from them are obsolete and counter-productive. For example, many social programmes—unemployment insurance, child tax credits, family allowances, pension entitlements—do not reach all their potential beneficiaries today because of the evolution of different forms of family life, conjugal unions and domestic relationships.

The Commission has launched a number of studies that look closely at different relationships of dependence and interdépendence. The objective is to understand how the law imagines and constructs these relationships and how it may, in consequence, palliate or exacerbate power imbalances that can lead to abuse and exploitation. A collateral issue is whether the legal concepts we have used to pursue public policies aimed at personal relationships are still adequate to the task.

In 1999-2000, the Commission plans to issue two discussion papers on this theme. The first one, in September 1999, will solicit the views of Canadians on how the law should respond to different models of contemporary domestic partnerships. The second one, to be published in December 1999, will outline the results of the Commission's research on law and the personal relationships of older adults and invite comments from all interested parties on how the law should accommodate the evolving social values that underlie these relationships. During the year, the Commission will also begin studies of relationships involving children as well as other relationships of dependence and interdependence.

Social Relationships

To develop this theme the Commission is exploring the concept of restorative or transformative justice. The goal is to discern the root ideas associated with the concept, and to compare these ideas with traditional notions of retributive, corrective, restitutionary and distributive justice. Studies will be launched to

consider how restorative justice might apply not only in the criminal justice sphere, but also in fields such as the family, consumer bankruptcies, corporate governance, labour relations, and anti-discrimination law, where maintaining just multi-party and inter-group relationships is an important value. If the concept of restorative justice really is a powerful new way of thinking about law it will also have important consequences for the design of judicial institutions and processes of civil dispute resolution.



In June 1999, the Commission will publish a Discussion Paper that examines the potential of this concept as a guiding principle in Canadian law. In the fall, it intends to publish a Report that establishes a conceptual framework highlighting the principles underlying restorative justice and identifying the potential benefits and drawbacks of their application to various spheres of law. At the same time, it will launch studies that seek to apply the concept to selected areas of the law.

Economic Relationships

The Commission proposes to develop its Economic Relationships theme by exploring how the law responds to the human and social dislocations caused by markets in transition. The organizing idea of this research theme is to understand these market activities as relational.

Technological innovations now permit significant crossborder transactions which are facilitated by international agreements. These have an impact on business practices and on policy related to financial institutions, labour markets, pensions, bankruptcy, the environment, immigration and social welfare. They also bear directly on how the law defines property and employment. For example, at the same time that society is required to manage the major upheavals in the workplace, it must also now address how to give proper recognition to unpaid as well as paid work. Again, the creation of new forms of property and wealth profoundly affect policies by which society has sought to protect the value of a worker's labour and to address disparities in market power.

The Commission's first research programme under this theme looks at organized crime as an economic activity. It aims to determine how the criminal law creates market opportunities through ill-advised or unenforceable rules that no longer enjoy broad public support in practice, how legislative responses to economic crime, like money-laundering legislation, shape the contours of the official economy, and how the infra-structure of organized crime leads to the establishment of alternative and competing loci of governance. The Commission will hold a Round Table on this topic in May 1999 and hopes to produce a Discussion Paper in October of that year.

The Commission's second programme will directly look at public policy. In August 1999, the Commission will launch a multidisciplinary research competition, in association with the Social Sciences and Humanities Research Council. Scholars will be invited to explore the range of policy options open to governments for dealing with the impact of social dislocation caused by economic change. This

initiative will culminate in the publication of a series of papers to be presented at a national conference to be held in early 2000.

Governance Relationships

The aim of the Governance Relationships theme is to examine ways to enhance the capacity of citizens to participate meaningfully in the democratic processes of public institutions. Canadians are disengaging from these institutions and are more sceptical about their responsiveness. The judicial and administrative systems are pressured to provide expedient and accessible justice attuned to current needs. Increased recourse to adversarial processes to solve interpersonal conflict and larger issues of social justice have contributed to a crisis of legitimacy.

The focal idea for the governance theme is to explore what kinds and forms of law best meet the notion of citizenship and citizen capacity that underlies a liberal-democratic state. Projects will be cast so as to identify institutions that reflect a pluralistic respect for a citizenry empowered to govern itself within a framework of the Rule of Law. Understanding the impact on democratic governance of the trend to deploy private systems to deliver public services and identifying best practices for structuring these non-public sector delivery mechanisms is a key component of this inquiry.

To date the Commission has contracted for a study examining whether the concept of citizen agency can usefully be deployed to organize research projects under this theme. In addition, three specific projects have been launched. A first explores how to increase the participation of aboriginal youth in urban governance. Another investigates what lessons government can learn from the private and voluntary sectors about how to recognize and manage diversity and social cleavages. A third investigates models of governance for the ethical conduct of medical research, assessing the impact of the competing multiple regulatory frameworks in both the public and private sectors.

In the coming year, the Commission will consolidate the findings of these initiatives in a Discussion Paper aimed at generating further debate about optimal processes for effective governance. Partnerships will also be sought with other government institutions and private sector organisations conducting research and pilot projects in this rapidly evolving area of critical importance. A Report will be issued in the Spring of 2000.

Other Activities

Notwithstanding its modest means, the Commission will continue to affirm its presence in the overall field of public policy by providing a unique insight and encouraging innovative thinking on issues under debate. Starting in 1999-2000, the Commission will partner with the Canadian Association of Law Teachers , the Canadian Law and Society

Association and the Canadian Council of Law Deans in sponsoring research papers to be presented at an annual conference on "Legal Dimensions".



Also starting next fiscal year, the Commission will join the Social Sciences and Humanities Research Council in funding a multidisciplinary academic competition for reseach on "Relationships in Transition".

In April 1999, the Commission will co-host a conference on the implementation of the recommendations of the Royal Commission on Aboriginal People, in association with the Indigenous Bar Association, the Canadian Bar Association and the Law Society of Upper Canada. Other initiatives of this nature that meet the policy requirements of the Commission will be pursued as opportunities arise.

Section IV Supplementary Information

Table 1

Spending Authorities – Part II of the Estimates

Vote	(thousands of dollars)	**1999–2000 Main Estimates**	1998–1999 Main Estimates
	Law Commission of Canada		
35	Programme expenditures	**2,861**	2,791
(S)	Contribution to employee benefit plans	**150**	149
	Total Commission	**3,011**	**2,940**

Explanation of change: The increase of $71,000 in Main Estimates for 1999-2000 over 1998-1999 is due primarily to additional costs resulting from collective bargaining agreements signed as of December 31, 1998.

Table 2

Organization Chart

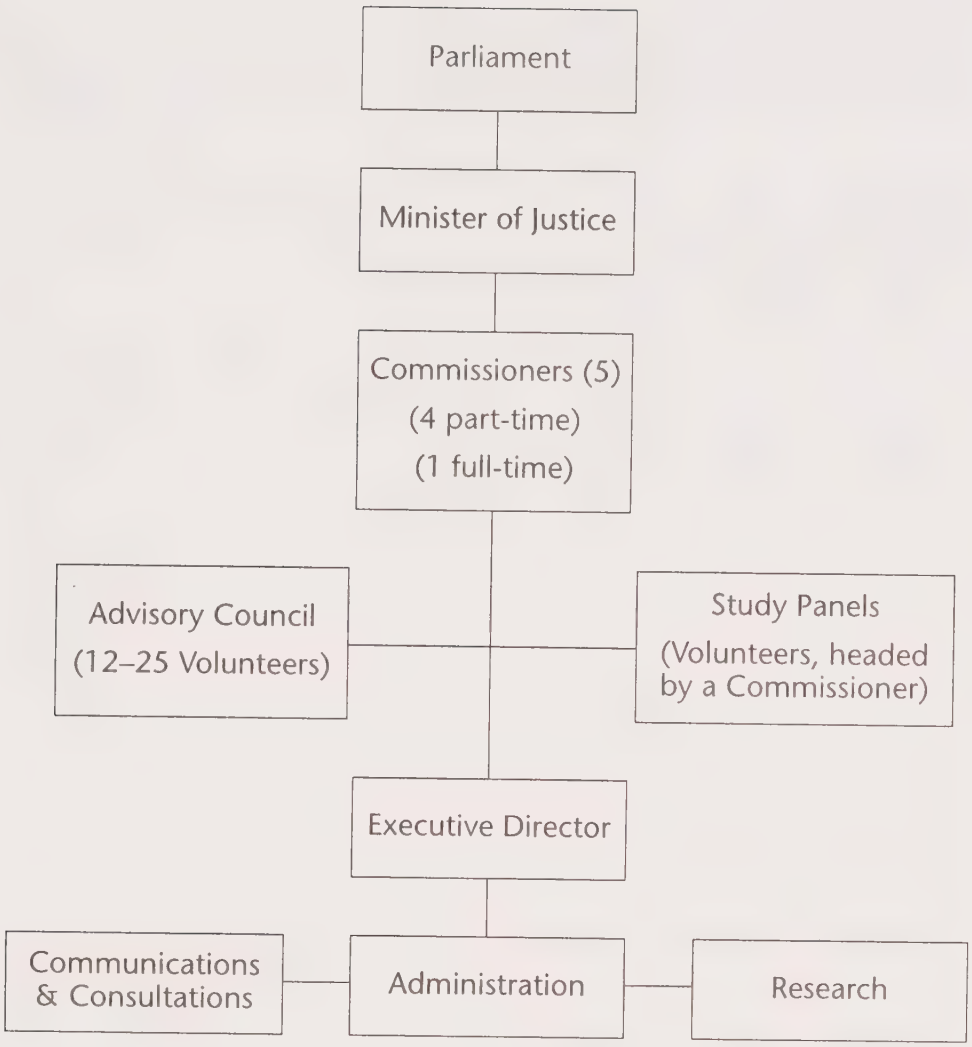


Table 2.1

Responsibility for Planned Spending by Business Line for 1999-2000

(thousands of dollars)

Law Commission of Canada	**3,011**

Table 2.2

Planned Full Time Equivalents (FTEs) by Business Line

	1998–1999 Forecast	**1999–2000 Planned**	2000–2001 Planned	2001–2002 Planned
Law Commission of Canada	8	**11**	11	11

Table 3

Agency Summary of Standard Object of Expenditure

(thousands of dollars)	Forecast Spending 1998–1999	**Planned Spending 1999–2000**	Planned Spending 2000–2001	Planned Spending 2001–2002
Personnel				
Salaries and wages	615	**751**	751	751
Contributions to employee benefit plans	149	**150**	150	150
	764	**901**	**901**	**901**
Goods and services				
Transportation and communications	274	**269**	269	269
Information	255	**306**	306	306
Professional and special services	1,177	**1,455**	1,455	1,455
Rentals	28	**27**	27	27
Purchased repair and upkeep	2	**2**	2	2
Utilities, materials and supplies	14	**35**	35	35
Other subsidies and payments	—	**1**	1	1
Minor Capital	27	**15**	15	15
	1,777	**2,110**	2,110	2,110
Total operating	**2,541**	**3,011**	**3,011**	**3,011**
Less: Revenues Credited to the Vote	—	—	—	—
Total	**2,541**	**3,011**	**3,011**	**3,011**

Table 4

Programme Resources by Business Line for the Estimates Year 1999-2000

		Budgetary				Less:	
(thousands of dollars)	FTE	Operating	Capital	Grants and Contributions	Gross Planned Spending	Revenue Credited to the Vote	Net Planned Spending
Law Commission of Canada	**11**	3,011	—	—	**3,011**	—	**3,011**

Table 5

Net Cost of Programme for 1999-2000

(thousands of dollars)	Total
Gross Planned Spending	**3,011**
Plus Services Received without Charge:	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	66
Contributions covering employees' share of insurance premiums and costs paid by TBS	41
Total Cost of Programme	**3,118**
Less: Revenue Credited to the Vote	—
1999-2000 Estimated Net Programme Cost	**3,118**

Other Information



Statutes Administered by the Law Commission of Canada

Law Commission of Canada Act (S.C., 1996, c.9)

References:

Law Commission of Canada
11th Floor, TREBLA Building
473 Albert Street
Ottawa, Ontario
K1A 0H8

Telephone: (613) 946- 8980
Fax: (613) 946- 8988
e-mail: info@lcc.gc.ca
Web Page: www.lcc.gc.ca

Autres renseignements



Lois administrées par la Commission du droit du Canada

Loi concernant la Commission du droit du Canada (S.C., 1996, c.9)

Références

Commission du droit du Canada

Immeuble TREBLA, 11e étage

473, rue Albert

Ottawa (Ontario)

K1A 0H8

Téléphone : (613) 946-8980

Télécopieur : (613) 946-8988

Courrier électronique : info@cdc.gc.ca

Site Web : www.cdc.gc.ca

Tableau 4

Ressources du programme par secteur d'activité pour l'exercice des dépenses 1999-2000

		Dépenses budgétaires				Moins:	
(en milliers de dollars)	ÉTP	Fonctionnement	Immobilisations	Paiements de transfert	Dépenses brutes prévues	Recettes à valoir sur le credit	Dépenses nettes prévues
Commission du droit de la personne	**11**	3 011	—	—	**3 011**	—	**3 011**

Tableau 5

Coût net du Programme pour 1999-2000

(en milliers de dollars)	**Total**
Dépenses brutes prévues	**3 011**
Plus services fournis sans frais :	
Installations fournies par TPSGC	66
Cotisations visant la part des employés des primes d'assurance et les coûts payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor	41
Coût total du Programme	**3 118**
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	—
Coût net estimatif du Programme en 1999-2000	**3 118**

Tableau 3

Articles courants des dépenses du programme

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 1998–1999	**Dépenses prévues 1999–2000**	Dépenses prévues 2000–2001	Dépenses prévues 2001–2002
Personnel				
Traitements et salaires	615	**751**	751	751
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	149	**150**	150	150
	764	**901**	**901**	**901**
Biens et services				
Transports et communications	274	**269**	269	269
Information	255	**306**	306	306
Services professionnels et spéciaux	1 177	**1 455**	1 455	1 455
Location	28	**27**	27	27
Achat de services de réparation et d'entretien	2	**2**	2	2
Services publics, fournitures et approvisionnements	14	**35**	35	35
Autres subventions et paiements	—	**1**	1	1
Dépenses en capital secondaires	27	**15**	15	15
	1 777	**2 110**	2 110	2 110
Total des dépenses de fonctionnement	**2 541**	**3 011**	**3 011**	**3 011**
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	—	—	—	—
Total	**2 541**	**3 011**	**3 011**	**3 011**

Tableau 2.1

Responsabilité à l'égard des dépenses prévues par secteur d'activité pour 19992000

(en milliers de dollars)

Commission du droit du Canada	**3 011**

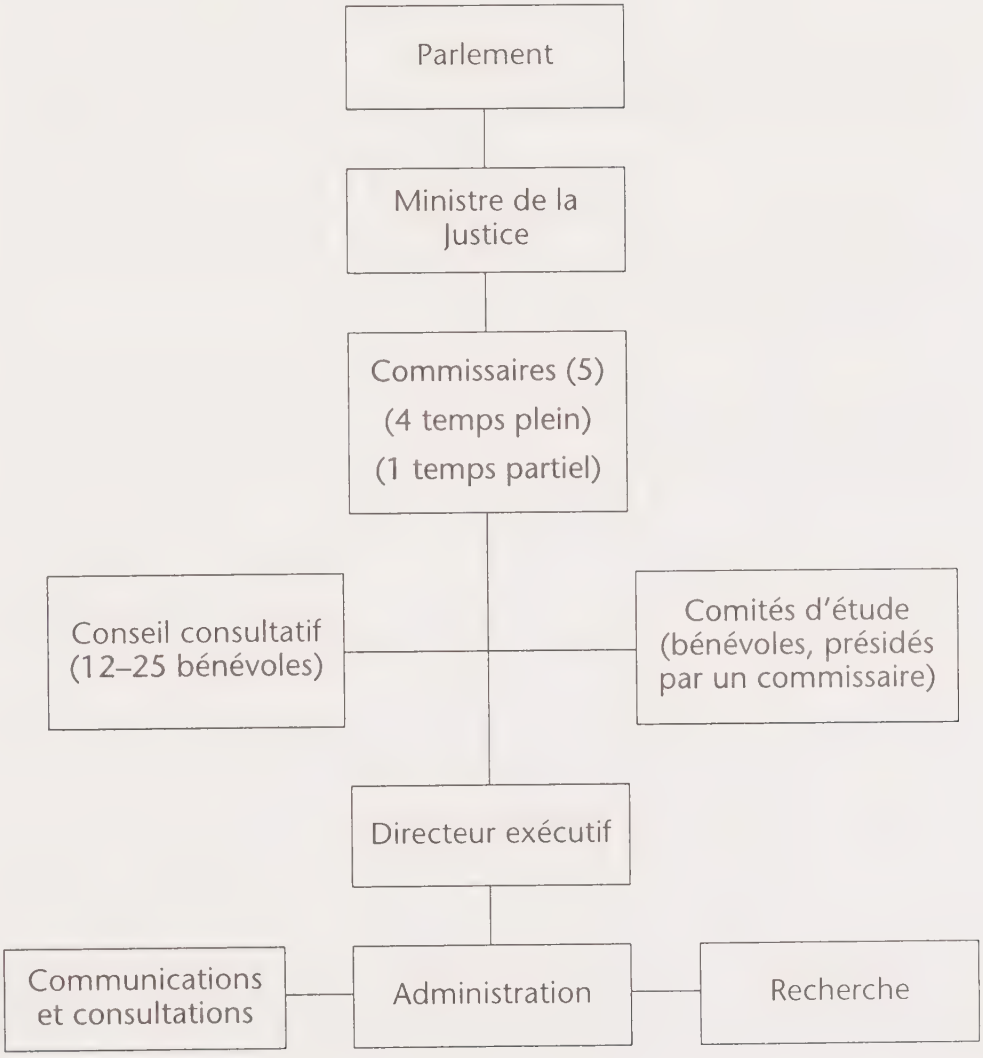
Tableau 2.2

Équivalent temps plein (ETP) prévus par secteur d'activité

	1998–1999	**1999–2000**	2000–2001	2001–2002
Commission du droit du Canada	8	**11**	11	11

Tableau 2

Organigramme



Partie IV Renseignements supplémentaires

Tableau 1

Tableau 1 : Autorisations de dépenser—Partie II du Budget des dépenses

Crédits	(en milliers de dollars)	**Budget des dépenses principal 1999-2000**	Budget des dépenses principal 1998-1999
	Commission du droit du Canada		
35	Dépenses du programme	**2 861**	2 791
(L)	Contribution aux régimes d'avantages sociaux des employés	**150**	149
	Total pour la Commission	**3 011**	**2 940**

Explication des changements : L'augmentation de 71 000$ entre le Budget principal des dépenses de 1998–1999 et celui prévu pour 1999–2000 est attribuable en majeur partie aux coûts supplémentaires engendrés suite à la signature d'ententes de convention collective en date du 31 décembre 1998.



Au cours de la prochaine année, la Commission rassemblera les résultats de ses recherches dans un document de discussion visant à alimenter davantage le débat sur les meilleurs procédés à mettre en application pour obtenir une gouvernance efficace. On cherchera aussi à établir des partenariats avec d'autres institutions gouvernementales et organismes du secteur privé, qui effectuent des recherches et réalisent des projets dans ce domaine en pleine évolution et d'une importance cruciale. Un rapport sera publié au printemps de l'an 2000.

Autres activités

Nonobstant ses modestes ressources, la Commission continuera de faire sentir sa présence dans le domaine général des politiques gouvernementales, en apportant un point de vue unique et en encourageant les idées novatrices sur des questions faisant l'objet de débats. À partir de 1999–2000, la Commission, en association avec l'Association canadienne des professeurs de droit, l'Association canadienne Droit et Société et le Conseil canadien des doyens en droit, parrainera des mémoires de recherche qui seront présentés à la conférence annuelle sur les « perspectives juridiques ».

De plus, à partir de la prochaine année financière, la Commission se joindra au Conseil de recherches en sciences humaines pour financer un concours académique multidisciplinaire pour la recherche sur le thème des « Rapports en transition ».

En avril 1999, la Commission, en association avec l'Indigenous Bar Association, l'Association du Barreau canadien et le Barreau du Haut-Canada, sera l'hôte d'une conférence sur la mise en application des recommandations de la Commission royale sur les peuples autochtones. D'autres initiatives de cet ordre, qui correspondent à la politique de la Commission, seront prises à mesure que les occasions se présenteront.

l'argent, influence-t-elles l'économie officielle, et comment les infrastructures du crime organisé mènent-elles à l'établissement de lieux de gouvernance parallèles et concurrentiels. La Commission entend tenir une table ronde sur ce sujet au mois de mai 1999 et souhaite publier un document de discussion en octobre de la même année.

Dans son deuxième programme de recherche, la Commission s'intéressera directement à la politique gouvernementale. La Commission lancera en août 1999 un concours de recherches multidisciplinaires, en association avec le Conseil de recherches en sciences humaines. Des experts seront invités à étudier les choix qui s'offrent aux gouvernements en matière de politique, afin de composer avec les effets des bouleversements sociaux causés par les changements dans l'économie. Le point culminant de cette initiative sera la publication d'une série d'articles qui seront présentés à un colloque national qui aura lieu au début de l'an 2000.

Rapports de gouvernance

L'objectif du thème de recherche sur les rapports de gouvernance est d'étudier des façons d'amener les citoyens à participer de façon significative aux processus démocratiques des institutions publiques. On note un désengagement des Canadiens et des Canadiennes envers ces institutions et un plus grand scepticisme quant à leurs facultés d'adaptation. On fait pression sur les systèmes juridique et administratif pour qu'ils offrent une justice opportune et accessible adaptée aux besoins actuels. Le recours grandissant aux processus accusatoires pour résoudre des conflits interpersonnels ou des questions de justice sociale plus vastes contribuent à cette crise de légitimité.

L'idée maîtresse du thème des rapports de gouvernance est de connaître quelles sortes et quelles formes de droit correspondent le mieux aux notions de citoyenneté et des attributs du citoyen inhérentes à un état libéral et démocratique. Les projets seront élaborés de manière à identifier les institutions qui reflètent une population pluraliste capable de se gouverner dans le cadre de la primauté du droit. La compréhension de l'impact de la gouvernance démocratique sur la tendance qui consiste à recourir aux systèmes privés pour offrir des services publics, et la reconnaissance des meilleures façons de structurer ces mécanismes non publics de fourniture de services, constituent les éléments clés de cette enquête.

Jusqu'à maintenant, la Commission a commandé une étude pour savoir si le concept d'agence de citoyens peut être appliqué efficacement pour organiser les projets de recherche sous ce thème. En outre, trois projets spécifiques ont été lancés. Le premier vise à savoir comment accroître la participation des jeunes autochtones dans la gouvernance urbaine. Un autre cherche à identifier les leçons que peuvent tirer les gouvernements du secteur privé et du bénévolat sur la façon de reconnaître et de gérer la diversité et les écarts sociaux. Le dernier étudie les modèles de gouvernance morale dans la recherche médicale, en évaluant les impacts des cadres législatifs et réglementaires multiples et concurrentiels dans les secteurs public et privé.

Rapports sociaux



Pour l'élaboration de ce thème, la Commission étudie le concept de justice réparatrice. L'objectif consiste à discerner les idées maîtresses de ce concept, et de les comparer aux notions traditionnelles de justice rétributive, rectificatrice, restitutoire et distributive. Des études seront menées afin de voir comment la justice réparatrice pourrait s'appliquer non seulement en droit pénal, mais aussi à d'autres domaines, comme le droit de la famille, les faillites civiles, la régie des sociétés, les relations de travail et les lois anti-discrimination, domaines dans lesquels il est important de maintenir des rapports justes entre les parties et au sein des groupes. Si le concept de justice réparatrice constitue réellement une nouvelle façon de concevoir le droit, il aura aussi des conséquences importantes sur les conceptions des institutions juridiques et sur les procédures de résolution des litiges civils.

La Commission publiera en juin 1999 un document de discussion visant à cerner le potentiel de ce concept comme principe directeur du droit canadien. À l'automne, la Commission entend publier en rapport établissant un cadre conceptuel qui résumera les principes sous-jacents à la justice réparatrice et qui fera ressortir les avantages et les inconvénients possibles de l'application de ces principes dans différents domaines du droit. Elle lancera par la même occasion des études visant à trouver des façons d'appliquer ces concepts à des domaines choisis du droit.

Rapports économiques

La Commission envisage de développer le thème des rapports économiques en étudiant les dispositions légales reliées aux bouleversements humains et sociaux causés par la transformation des marchés. L'idée maîtresse de ce thème de recherche est la compréhension de la nature relationnelle de ces transformations.

Les progrès technologiques permettent maintenant d'effectuer d'importantes transactions transfrontalières qui sont facilitées par des accords internationaux. Ce phénomène a un effet sur les pratiques commerciales et sur les politiques reliées aux institutions financières, au marché du travail, aux régimes de retraites, aux faillites, à l'environnement, à l'immigration et à l'aide sociale. Il a aussi un effet direct sur les définitions légales de la propriété et de l'emploi. Par exemple, au moment où la société doit composer avec les principaux bouleversements sur le marché du travail, elle doit maintenant résoudre le problème de la reconnaissance du travail non rémunéré et du travail rémunéré. La création de nouvelles formes de propriétés et de richesse influence encore une fois profondément les politiques par lesquelles la société cherche à protéger la valeur du travail d'une personne et à éliminer les disparités causées par les positions dominantes sur les marchés.

Dans le cadre de son premier programme de recherche sur ce thème, la Commission s'intéresse au crime organisé comme activité économique. Elle cherche à savoir comment le droit pénal peut créer des débouchés par des règlements mal avisés et inapplicables qui, en pratique, ne bénéficient plus d'un vaste soutien de la population; comment les lois sur les crimes économiques, comme celles sur le blanchiment de

constituent le point de départ de la recherche. On étudiera les rapports choisis non comme étant des reflets passifs de concepts juridiques, mais plutôt comme étant des institutions sociales dynamiques.

Dans chacun de ces grands thèmes, la Commission a produit des documents d'encadrement qui reflètent les idées principales et les programmes de recherche qu'elle souhaite mener à bien. Un certain nombre de projets de recherche ont été lancés pour chacun des thèmes. On commandera ensuite des études pour faire la synthèse des connaissances acquises grâce à chacun des thèmes, pour montrer les liens qui unissent ces projets entre eux, et pour illustrer comment ces projets fournissent des renseignements pour les thèmes de recherche plus généraux choisis par la Commission.

La Commission produira différents types de documents de recherche. Par exemple, on pourra compter parmi ceux-ci des documents de base sur la nature et la portée d'un sujet donné, des documents de discussion présentant les découvertes de la Commission et les choix qui s'offrent à elle en matière de consultation et de réactions, et des rapports exprimant les opinions de la Commission sur un sujet étudié.

Rapports personnels

Le droit canadien repose actuellement sur des idées préconçues concernant la façon dont les gens organise leur vie privée, et sur leurs relations avec leurs partenaires, leurs parents et leurs enfants. Ces idées préconçues sont souvent sans rapport avec les faits. Par conséquent, certaines politiques juridiques qui en découlent sont désuètes et contre-productives. Par exemple, des bénéficiaires potentiels ne peuvent profiter de plusieurs programmes sociaux—assurance emploi, crédits d'impôts pour enfants, allocations familiales, régimes de retraite—en raison de l'évolution de différentes formes de vie familiale, d'unions conjugales et de relations domestiques.

La Commission a lancé un certain nombre d'études qui examinent de près certains rapports de dépendance et d'interdépendance. On vise ainsi à comprendre comment le droit perçoit et conçoit ces rapports et, par conséquent, comment il peut pallier ou exacerber les déséquilibres de pouvoir pouvant mener aux abus et à l'exploitation. Cela soulève la question incidente de savoir si les concepts juridiques utilisés pour appliquer les politiques publiques sur les rapports personnels sont toujours adéquats.

La Commission prévoit publier en 1999–2000 deux documents de discussion sur ce thème. Le premier, qui sera publié en septembre 1999, cherchera à connaître le point de vue des Canadiens et des Canadiennes sur la façon dont le droit devrait composer avec différents types de rapports familiaux contemporains. Le deuxième, qui sera publié en décembre 1999, résumera les résultats des recherches de la Commission sur le droit et les rapports familiaux des adultes âgées, et sollicitera les commentaires de toutes les parties intéressées sur la façon dont le droit devrait s'adapter aux valeurs sociales en pleine évolution sous-jacentes à ces rapports. Au cours de l'année, la Commission commencera aussi à étudier les rapports mettant en cause les enfants, ainsi que d'autres rapports de dépendance et d'interdépendance.

Tableau des principaux engagements en matière de résultats

Commission du droit du Canada

Fournir aux Canadiens :	*Comme le démontre :*
Des travaux de recherche pertinents et opportuns sur des questions de droit et de justice.	1. Un plan stratégique qui tiendra compte des tendances et priorités sociales. 2. Un programme de recherche multidisciplinaire qui sera réaliste et bien ciblé. 3. Des partenariats de recherche productifs et une collaboration intergouvernementale.
Une tribune de discussion sur le droit et son fonctionnement dans la société canadienne.	4. Le parrainage d'assemblées publiques, de groupes de consultation et de conférences. 5. Une consultation régulière auprès de l'ensemble des Canadiens sur les programmes de recherche et les recommandations.
Des recommandations de qualité sur l'amélioration, la modernisation et la réforme du droit.	6. L'élaboration de nouvelles perspectives et de nouveaux concepts juridiques. 7. Des propositions visant à rendre le système juridique plus efficace et plus accessible. 8. Des recommandations visant à supprimer les règles de droit tombées en désuétude et les anomalies du droit.

Stratégies et résultats attendus

La Commission a adopté un Plan stratégique qui s'étend sur les trois à cinq prochaines années. Le cadre directeur du programme de recherche de la Commission pour la période de planification comprend quatre thèmes : les rapports personnels, les rapports de gouvernance, les rapports économiques et les rapports sociaux.

Cette articulation thématique de la recherche autour de différents rapports reflète l'engagement de la Commission de rechercher de nouveaux concepts juridiques et de nouvelles perspectives en matière de réforme du droit. Une démarche multidisciplinaire est donc nécessaire, car ces rapports ne font pas partie des catégories juridiques traditionnelles. Elle témoigne aussi de l'importance que la Commission porte à la conception et à la tenue de recherches qui soient compréhensibles et accessibles aux Canadiens et aux Canadiennes.

En outre, un tel cadre directeur permet de souligner la suprématie des rapports et le rôle du droit dans la structure et la forme des relations entre les personnes dans une société moderne. Ce sont ces rapports mêmes, et non des règles de droit spécifiques, qui



Compte tenu des ressources limitées dont dispose la Commission, celle-ci doit être très attentive aux travaux des autres personnes au sein des gouvernements, des universités et des entreprises privées en matière de recherche et d'élaboration de politiques reliées au droit et à la société. En plus d'éviter des dédoublement coûteux, cette approche permet à la Commission de mettre à profit les travaux d'autres organismes et d'établir des partenariats efficaces pour l'atteinte de ses objectifs.

Plan de dépenses financières

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 1998–1999*	Dépenses prévues 1999–2000	Dépenses prévues 2000–2001	Dépenses prévues 2001–2002
Dépenses brutes du programme	**2 541**	**3 011**	**3 011**	**3 011**
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	—	—	—	—
Dépenses nettes du programme	**2 541**	**3 011**	**3 011**	**3 011**
Plus : Coût des services fournis par d'autres ministères	107	107	107	107
Coût net pour la Commission	**2 648**	**3 118**	**3 118**	**3 118**

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

Explication des changements : L'écart entre la prévision des dépenses pour 1998–1999 et les dépenses prévues pour 1999–2000 est en majeure partie attribuable à des retards encourus dans la mise en oeuvre de certains projets de recherche.

Approche multidisciplinaire



La Commission perçoit le droit comme un élément du contexte socio-économique dans son ensemble. Elle tentera, en adoptant une perspective multidisciplinaire, de cerner les facteurs qui sous-tendent les lacunes du système juridique. Pour évaluer le droit dans son contexte social, la Commission s'appuie sur différentes sources d'expérience juridique et non juridique, et effectue des recherches empiriques.

Pratiques novatrices

La Commission utilise des techniques de recherche et de gestion novatrices, et elle se sert de la nouvelle technologie, le cas échéant, pour la collecte d'information, l'évaluation, la consultation et la communication. Elle entend être efficace dans tous les aspects de son fonctionnement.

Collaboration

La Commission établit des partenariats avec des organismes des secteurs public et privé et avec les gouvernements. Elle collabore étroitement avec les universités, ainsi qu'avec les centres de recherche. Pour éviter les doubles emplois et bénéficier des connaissances actuelles et de la capacité des autres à aborder des questions d'intérêt commun, elle établira des réseaux dynamiques et créatifs de personnes et de groupes soucieux d'améliorer le droit.

Contexte opérationnel

Bien que la Commission ne soit pas responsable de l'élaboration finale des politiques, de l'adoption ou de l'amendement des lois, ni des services offerts au public, on s'attend à ce qu'elle fournisse au gouvernement et au Parlement des conseils judicieux et éclairés sur la meilleure façon de mettre le droit au service des Canadiens et des Canadiennes.

C'est pourquoi elle doit prêter une attention particulière aux inquiétudes exprimées par les Canadiens et les Canadiennes sur la pertinence et la valeur du droit contemporain et de ses institutions, puisque ceux-ci ont une influence sur leur vie de citoyens, de partenaires, de parents, de travailleurs, de consommateurs et de tiers. Ces inquiétudes sont généralement reliées à l'accessibilité, à la responsabilité et à la justice d'un système juridique dont les postulats et les prescriptions sont souvent considérés comme étant désuets.

En matière de réforme du droit, les attentes sont vastes, variées et parfois contradictoires. Un des principaux défis que doit donc relever la Commission est de reconnaître les domaines où sa contribution peut être à la fois opportune et utile pour apporter des changements dans la perception, la conception et l'administration du droit.

À l'appui de son mandat établi par la loi et énoncé dans les parties précédentes, la Commission du droit a formulé sa mission comme suit :

La Commission du droit du Canada a pour mission d'engager les Canadiens et Canadiennes dans la réforme du droit afin de s'assurer qu'il soit pertinent, dynamique, efficace, juste et également accessible à tous et à toutes.

Organisation

La Commission du droit est une agence ministérielle indépendante, responsable devant le Parlement par l'intermédiaire du ministre de la Justice. Le président et quatre commissaires à temps partiel sont nommés par le gouverneur en conseil sur la recommandation du ministre de la Justice, pour des mandats d'au plus cinq ans. La Commission est aidée dans ses fonctions par un petit secrétariat dirigé par un directeur exécutif.

Afin de mettre en œuvre à la fois l'esprit et la lettre de la loi qui constitue la Commission, on a mis sur pied un conseil consultatif bénévole composé de 21 particuliers et spécialistes de l'extérieur représentant la diversité socio-économique et culturelle du Canada ainsi qu'une vaste gamme de disciplines. Le conseil fournira des conseils quant aux orientations stratégiques et au programme de recherche à long terme de la Commission, à l'examen du rendement et à d'autres questions pertinentes.

Des comités d'étude sont formés, au besoin, pour fournir des conseils sur des projets de recherche particuliers. Chaque comité, dirigé par un commissaire, est composé de spécialistes bénévoles de diverses disciplines et de membres des collectivités touchées. La majeure partie de la recherche effectuée à l'appui des comités d'étude sera confiée à des spécialistes reconnus du secteur privé et du milieu universitaire dont les services sont retenus par contrat.

Principes directeurs

Dans l'exécution de sa mission, la Commission du droit du Canada s'appuie sur les principes suivants :

Ouverture

Les politiques et procédures de la Commission sont ouvertes et accueillantes. Cela signifie qu'elles tiennent compte de tout l'éventail des personnes qui sont visées par le droit et la justice et qui s'en préoccupent, et qu'elles permettent à des personnes qui ne se font pas entendre habituellement de s'exprimer publiquement. La Commission s'engage à ce que ses travaux soient adaptés et accessibles à tous les Canadiens et à toutes les Canadiennes.

Partie II Vue d'ensemble de la Commission



Mandat

Le mandat de la Commission du droit du Canada est tiré de la *Loi sur la Commission du droit du Canada* qui est entrée en vigueur en avril 1997. Le mandat établi par la loi de la Commission est : « d'étudier et revoir le droit du Canada et ses effets, d'une façon systématique qui reflète les concepts et les institutions des deux systèmes juridiques du Canada—le droit civil et la common law, afin de fournir des conseils indépendants sur les mesures d'amélioration, de modernisation et de réforme qui assureront un système juridique équitable répondant à l'évolution des besoins de la société canadienne et des individus qui la composent. »

Objectif du programme

L'objectif de la Commission est de fournir des conseils indépendants sur les mesures d'amélioration, de modernisation et de réforme du droit, de ses institutions et de ses procédures afin de répondre à l'évolution des besoins de la société canadienne et des individus qui la composent.

Objectifs stratégiques

Aux termes de l'article 3 de sa loi constituante, la Commission doit articuler ses recherches autour des objectifs suivants :

Nouveaux concepts juridiques : la Commission doit travailler à l'élaboration de nouvelles perspectives et de nouveaux concepts juridiques;

Efficacité et accessibilité : la Commission doit instituer des mesures qui rendent le système juridique plus efficace, plus économique et plus accessible;

Stimulation d'un débat critique : la Commission doit encourager la participation à un débat critique au sujet du droit et de l'application de ce dernier dans la société canadienne. Elle est encouragée à établir des réseaux avec les milieux universitaires et les autres collectivités, de façon à assurer leur coopération et leur coordination relativement aux initiatives de réforme du droit;

Éliminer les règles désuètes et les anomalies du droit : la Commission est chargée de travailler à la suppression des règles de droit tombées en désuétude et des anomalies du droit.

Déclaration de la direction

Je soumets, aux fins de dépôt devant le Parlement, le Rapport sur les plans et priorités (RPP) de 1999–2000 pour la Commission du droit du Canada.

À ma connaissance, l'information fournie :

- Reflète fidèlement le mandat, les plans, les priorités, les stratégies et les principaux résultats attendus de l'organisme;
- Est conforme aux principes de divulgation énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation d'un Rapport sur les plans et les priorités;*
- Est complète et exacte;
- Est fondée sur des systèmes d'information et de gestion fiables.

Je suis satisfait du processus et des mécanismes d'assurance de la qualité utilisés pour la production du RPP.

La structure de planification, de rapport et de responsabilisation sur laquelle ce document est fondé a été approuvée par les Ministres du Conseil du Trésor et sert de fondement pour la responsabilisation des résultats obtenus avec les ressources et les pouvoirs fournis.



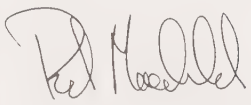
Bruno Bonneville,
Directeur exécutif

Évolution des projets

Des projets et des études spécifiques dans le cadre de nos quatre thèmes de recherche nous permettrons, au cours de la prochaine année, de faire avancer chacunes de nos entreprises. Des initiatives conjointes sont actuellement en cours sur différents projets de recherche. Le renvoi ministériel nous a beaucoup appris sur la façon de recourir aux comités d'étude, aux documents de discussion et à l'Internet pour stimuler la participation des Canadiens et des Canadiennes à nos travaux.

Au cours de la première année d'existence de la Commission, notre but premier a été d'accroître la participation des Canadiens et des Canadiennes dans le processus de renouvellement du droit, en remodelant la perception du public quant à l'origine du droit et à qui il appartient vraiment. Dans notre rapport annuel, intitulé *Le droit vivant*, nous avons cherché à faire ressortir cette ambition.

Au cours de la prochaine année, nous voulons mettre l'accent sur la façon dont l'efficacité du droit est fonction de sa sensibilité et de son attention aux questions de justice. La priorité absolue de la Commission du droit du Canada en 1999–2000 consiste à maintenir l'enthousiasme des Canadiens et des Canadiennes envers la réforme du droit, ainsi que leur engagement dans le processus, en portant une attention particulière à la justice du droit.



Roderick A. Macdonald,
Président



Les principaux objectifs que nous nous sommes fixés pour 1999–2000, avec en tête le but ultime d'élaborer de nouvelles perspectives juridiques, consistent à mettre l'accent sur la justice du droit, à fournir aux Canadiens et aux Canadiennes les renseignements dont ils ont besoin pour participer plus activement à la gestion des affaires publiques, et à adopter une approche multidisciplinaire à la réforme du droit.

Nouveaux concepts juridiques

Les Canadiens et les Canadiennes ne se préoccupent pas uniquement des rouages du droit. Beaucoup sont insatisfaits des concepts actuellement utilisés en droit pour mettre en application les politiques annoncées. Il arrive souvent que les lois n'englobent pas complètement toutes les situations qu'elles devraient, tout en s'appliquant à des situations où elles ne devraient pas. Nous avons lancé plusieurs projets afin de savoir dans quels contextes et pourquoi les concepts juridiques autour desquels s'élaborent les régimes de réglementation sont inadéquats. Nous espérons pouvoir démontrer comment ces concepts pourraient être modifiés afin de mieux refléter la diversité de la société canadienne et de mieux réaliser les objectifs visés par la loi.

Les Canadiens et les Canadiennes nous ont aussi fait part de leur perception d'un écart entre l'esprit de la loi et les procédures mises en application pour atteindre ses objectifs. Ils constatent comment dans plusieurs domaines le droit adopte un point de vue trop restrictif sur la façon dont ils devraient mener leur propre vie. Nous étudions actuellement des façons de rédiger les lois de telle sorte que les citoyens aient le pouvoir d'agir de façon responsable, plutôt que de se faire dire avec force détails comment le faire.

L'effet des changements sociaux et économiques sur leur quotidien est aujourd'hui une préoccupation importante pour les Canadiens et les Canadiennes. Bon nombre de rapports importants sont maintenant en transition. Un certain nombre de nos projets visent à explorer des façons dont le droit pourrait réagir à ces transitions ou les traiter. Par ces études, on cherche à trouver ou à élaborer les concepts juridiques nécessaires à l'atteinte d'un équilibre entre résister au changement, le structurer et le canaliser ou le faciliter.

La refonte des concepts traditionnels visant une meilleure cohérence des politiques, la promotion du recours à des concepts juridiques réconciliant la procédure et l'esprit de la loi, et l'équilibre des approches en matière de changements sociaux sont les idées que nous voulons principalement mettre en lumière en 1999–2000, en vue d'atteindre notre objectif d'élaboration de nouveaux concepts juridiques.

Partie I Messages



Message du président

À titre de président de la Commission du droit du Canada, j'ai le plaisir de vous présenter notre deuxième Rapport sur les plans et les priorités. Au cours de la dernière année, la Commission est passée de la planification à la mise en œuvre. Elle a maintenant tout son personnel; elle a terminé ses travaux relatifs au renvoi ministériel; elle a lancé des projets de recherche et tenu des tables rondes sur chacun des quatre thèmes de son Plan stratégique; elle a créé des partenariats et parrainé des événements à l'échelle nationale en collaboration avec des organismes non gouvernementaux et des universités; et elle s'apprête à publier ses premiers documents de discussion sur ses thèmes de recherche.

Cette année a été marquée de défis et de découvertes. Tous les membres de la Commission sont emballés par les projets que nous entreprenons et par les méthodes mises de l'avant pour remplir le mandat et la mission qui nous incombent en vertu de la loi. Nous sommes particulièrement heureux de constater que nos orientations et nos activités visant à découvrir de nouvelles perspectives juridiques et à élaborer de nouveaux concepts juridiques touchent des cordes sensibles partout au Canada.

Nouvelles perspectives juridiques

Notre Plan stratégique vise à mieux nous faire comprendre la façon dont les Canadiens et les Canadiennes voient leur droit et ce qu'ils voudraient qu'il soit. Au cours de la dernière année, nous avons approfondi notre compréhension des façons dont ces désirs peuvent se traduire par de nouvelles perspectives juridiques.

Beaucoup de Canadiens et de Canadiennes croient que les perspectives juridiques actuelles sont désuètes. Dans le but d'aborder cette préoccupation, nous avons lancé un important projet d'étude du concept de « justice réparatrice ». Nous croyons avoir beaucoup à apprendre de ce concept, non seulement sur le plan du régime de justice pénale, mais aussi sur celui de nos approches dans des domaines comme les conflits familiaux et la faillite.

Les Canadiens et les Canadiennes ont bien répondu à nos invitations de participer à la réforme du droit. Notre site Internet est très achalandé, et les consultations que nous avons organisées en rapport avec le document de discussion sur le renvoi ministériel ont démontré les perceptions réfléchies et subtiles des Canadiens et des Canadiennes en ce qui concerne le droit et ses possibilités. Ils désirent ardemment avoir accès à l'information qui leur permet d'être des citoyens mieux engagés, et ils veulent avoir la possibilité d'exprimer leurs opinions sur les valeurs qui importent à leurs yeux.

Table des matières

Partie I	**Messages**		**1**
	Message du président		1
	Déclaration de la direction		4
Partie II	**Vue d'ensemble de la Commission**		**5**
	Mandat		5
	Objectif du programme		5
	Objectifs stratégiques		5
	Organisation		6
	Principes directeurs		6
	Contexte opérationnel		7
	Plan de dépenses financières		8
Partie III	**Plans, priorités et stratégies**		**9**
	Tableau des principaux engagements sur les résultats		9
	Stratégies et résultats attendus		9
	Autres activités		13
Partie IV	**Renseignements supplémentaires**		**14**
	Tableau 1	Autorisations de dépenser	14
	Tableau 2	Organigramme	15
	Tableau 2.1	Responsabilité à l'égard des dépenses prévues par secteur d'activité pour 1999–2000	16
	Tableau 2.2	Équivalent temps plein (ETP) prévus par secteur d'activité	16
	Tableau 3	Articles courants des dépenses du programme	17
	Tableau 4	Ressources du programme par secteur d'activité pour l'exercice des dépenses 1999–2000	18
	Tableau 5	Coût net du programme pour 1999–2000	18
	Autres renseignements		19
	Références		19

Commission du droit du Canada

Budget des dépenses
1999–2000

Rapport sur les plans et les priorités



Anne McLellan
Ministre de la Justice

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – le Plan de dépenses du gouvernement – présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre le Budget des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget), et les principaux éléments du Budget principal des dépenses;

Partie II – Le Budget principal des dépenses – étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant;

Partie III – Plan de dépenses du ministère – En avril 1997, la Chambre des communes a adopté l'avis de motion qui sépare la Partie III en deux nouveaux documents :

(1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus, y compris les besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités et rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

(2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans le RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement à l'automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Ces mesures découlent du Projet d'amélioration des rapports au Parlement (PARP), lancé lors de la restructuration du Système de gestion des dépenses qui a été annoncée en janvier 1995. L'objectif central du PARP est d'améliorer la qualité de l'information sur la gestion des dépenses et la responsabilisation au Parlement en mettant l'accent sur les résultats, et ce, dans une perspective plus stratégique et pluriannuelle pour l'exécution des programmes.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 1999

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la

poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)

Ottawa (Canada) K1A 0S9

No. de catalogue BT31-2/2000-III-106

ISBN 0-660-60871-5

BUDGET DES DÉPENSES

Commission du droit du Canada

Budget des dépenses
1999–2000

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

CAI
FN
E77

Government Publications

ESTIMATES

The Leadership Network

1999–2000
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

CANADA
MAY 1999

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan – provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget) and key elements of the Main Estimates;

Part II – The Main Estimates – directly supports the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and the amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before 1 March; and

Part III – Departmental Expenditure Plans – In April of 1997 the House of Commons approved a motion that split the Part III into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year time horizon. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board, on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before 31 March, referred to committees and reported back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

These measures stem from the Improved Reporting to Parliament Project which was initiated as part of the revamped Expenditure Management System announced in January 1995. The central objective of this Project was to improve expenditure management information and accountability to Parliament. This was to be accomplished through a focus on results within a more strategic, multi-year perspective on program delivery.

Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services, 1999

Available in Canada through your local bookseller or by mail from

Canadian Government Publishing (PWGSC)

Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-2/2000-III-109

ISBN 0-660-60874-X

The Leadership Network

1999–2000 Estimates

A Report on Plans and Priorities



The Right Honourable Jean Chrétien
Prime Minister of Canada

Table of Contents

Section I: Messages

A. Prime Minister's Message 1
B. Management Representation Statement 2

Section II: Departmental Overview

A. Mandate, Roles and Responsibilities 3
B. Objectives 3
C. Operating Environment 3
D. Financial Spending Plan 5

Section III: Plans, Priorities, Strategies and Expected Results

A. Summary of Priorities and Expected Results 6
B. Details by Program and Business Line 6
C. *Other Planning Issues – Corporate and Management Services* 10

Section IV: Supplementary Information

Table 1 – Spending Authorities 12
Table 2.1 – Organization Structure 12
Table 2.2 – Planned Full Time Equivalents 13
Table 3 – Summary of Standard Object of Expenditures 13
Table 4 – Net Cost of Program for the Estimates Year 14
Table 5 – Contacts for Further Information 15

Section I: Messages

A. Prime Minister's Message

Governments and public sectors around the world face the challenge of providing quality services to citizens, while striving to eliminate debt. Canada has made considerable progress toward this end by devising a model for building a more dynamic public service adapted to future needs, based on knowledge and innovation, and one that is fiscally prudent and citizen-centered.

An important asset facilitating this change is the people in the public sector who contribute their know-how and their ability to innovate. Leaders in a knowledge-based organization may be found at every level, not just in management. Effective leaders have a sense of direction, are the servants of their followers, free the potential of others, foster inclusiveness, and value and support people.

The Leadership Network will support the Public Service of Canada in meeting its challenge to become a borderless institution and a learning organization that recognizes, values and supports effective leaders at all levels. In doing so, The Leadership Network will contribute to the building of an innovative and forward-looking public service that is necessary to help Canada and Canadians to meet the challenges ahead in the new millenium.

B. Management Representation Statement

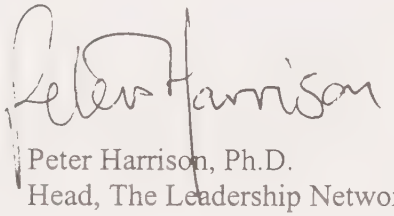
I submit, for tabling in Parliament, the 1999–2000 report on Plans and Priorities (RPP) for The Leadership Network.

To the best of my knowledge, the information:

- accurately portrays the agency's mandate, plans, priorities, strategies and expected key results of the organization
- is consistent with the disclosure principles contained in the *Guidelines for Preparing a Report on Plans and Priorities*
- is comprehensive and accurate
- is based on sound, underlying departmental information and management systems.

I am satisfied as to the quality assurance processes and procedures used for the production of this document.

The planning and reporting structure on which this document is based has been submitted for approval by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.



Peter Harrison, Ph.D.
Head, The Leadership Network

February 1999

Section II: Departmental Overview

A. Mandate, Roles and Responsibilities

The Leadership Network was designated as a Division or Branch of the Public Service under the *Financial Administration Act* by Order in Council 1998-952 in June 1998. The Leadership Network has also been designated as a department for the purposes of the *Public Service Employment Act*.

The mandate and mission of The Leadership Network are to promote, develop and support networks of leaders throughout the Public Service of Canada, and to assist them in the ongoing challenge of public service renewal – *La Relève*.

The Leadership Network develops close partnerships and horizontal links with departments, agencies, regions, functional communities, the Public Service Commission, the Treasury Board Secretariat and the Canadian Centre for Management Development, and complements and supports existing networks. The Leadership Network is also responsible for supporting the corporate management of the Assistant Deputy Minister community.

B. Objectives

The corporate strategic objectives of The Leadership Network are determined in close co-operation with the Clerk of the Privy Council and the community of Deputy Ministers:

- to enhance dialogue and flow of information between leaders at all levels within the public service;
- to ensure effective management of Assistant Deputy Ministers as a valued corporate resource;
- to assist groups within the Public Service of Canada in the continuous implementation of *La Relève*.

C. Operating Environment

As the 21st century nears, Canadians have come to expect a well-performing, professional, non-partisan public sector that will play a key role in maintaining and improving on our economic achievement. The challenge for government is to respond to the changing times and changing needs of citizens by continually redefining the role of government and renewing public sector institutions to better serve Canada and Canadians.

The last four Annual Reports of the Clerk of the Privy Council to the Prime Minister on the Public Service of Canada laid out the directions for public sector reform and set the direction to prepare the public service to meet the challenges of a modern knowledge-based organization.

Canada's increasing participation in the global, knowledge-based economy will need champions and leaders. Public sector leadership will be relied upon to put bold and creative ideas before Ministers, to marshal support for change and to ensure smooth implementation of programs and services. As issues become more global and more complex, they will require the expertise and simultaneous attention of leaders in several departments or agencies across borderless institutions. These leaders will need to maintain and strengthen links through human and technological networks to enhance their effectiveness.

In turn, the public sector must be able to promote and develop its future leadership by providing key people with the breadth of knowledge and experience necessary to advise and serve in a modern and global environment. Meeting future needs will require recruitment of talent to the senior executive community as well as development of those leaders to their full potential.

These efforts will need to continue over the years to come as Canadians share the rewards of a global economy and adapt to the profound effects of modern information technology. The task is ongoing, the need is continuous, and the scope is beyond the mandate and abilities of any one institution. It is through the collective inputs of all levels of the public sector, including functional communities and regional organizations across Canada, that these challenges will be met.

D. Financial Spending Plan

($ millions)	Forecast Spending 1998-99*	**Planned Spending 1999-00**	Planned Spending 2000-01**	Planned Spending 2001-02
Program Spending:				
The Leadership Network	6.8	**10.8**	2.3	n/a
Net Program Spending:	6.8	**10.8**	2.3	n/a
Plus: Cost of Services provided by other departments	.2	**.5**	.1	n/a
Net Cost of The Leadership Network	7.0	**11.3**	2.4	n/a

* Reflects best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.

** The Leadership Network has been created for a two-year period ending June 3, 2000.

Section III: Plans, Priorities, Strategies and Expected Results

A. Summary of Priorities and Expected Results

The Leadership Network is a small, highly focused organization. All of its activities are therefore organized around a single business line. Three strategic objectives support the mandate of the department, as demonstrated by our performance goals, summarized below:

To provide Canadians with:

- assurance that the Assistant Deputy Minister community is managed as a valued corporate resource, and that Deputy Ministers are provided with quality service to meet their needs in resourcing their Assistant Deputy Minister cadre;

- assurance that leaders at all levels within the public service have access to high-quality information and communication means through the development and implementation of effective human and technological networks;

- assurance that the renewal of the Public Service of Canada is well supported and encouraged.

B. Details by Program and Business Line

The objective of The Leadership Network business line is to promote, develop and support networks of leaders throughout the Public Service of Canada, and to assist them in the ongoing challenge of public service renewal – *La Relève.*

The Leadership Network business line includes two major components :

- public service renewal – *La Relève*

- collective management of the Assistant Deputy Minister community

Public service renewal – La Relève

The Leadership Network supports the Public Service of Canada in meeting its challenge, as a knowledge-based organization, to become a borderless institution, and a learning organization that recognizes, values and supports effective leaders at all levels.

This component builds on the activities and on the momentum of the *La Relève* Task Force whose achievements were first reported in an addendum to the Fifth Annual Report of the Clerk of the Privy Council to the Prime Minister on the Public Service of Canada, *First Progress Report on La Relève: A Commitment to Action*, published in March 1998. Activities under this component will be directed at achieving two strategic objectives of

The Leadership Network: to enhance dialogue and flow of information between leaders at all levels within the public service, and to assist groups within the Public Service of Canada in the continuous implementation of *La Relève*.

In order to achieve these objectives, The Leadership Network will conduct the following key activities:

- Promote the emergence of new leadership networks and nurture existing networks using both effective traditional techniques as well as newly available electronic means.

- Build an on-line Leadership Information Service. This interactive Intranet site will connect and support leaders at all levels of the Public Service. It will:
  - offer a one-stop, client-centered marketplace for leaders at all levels seeking information and analysis on the latest developments at the corporate level, professional and organizational development, new initiatives, best practices and achievements, leadership toolkits, and media coverage and trend analysis;
  - provide a meeting place for public servants to learn directly from each other and to build and nurture communities of interest;
  - allow prospective leaders to self-identify through a process that is accessible, easy-to-use and permanent.

- Develop partnerships with private and public sector organizations and associations to develop and distribute effective leadership materials and programs for self-study as well as group study and improvement of leadership styles and techniques.

- Provide tools that leaders can use. These tools will take the form of books, information and study kits, CD-ROMs, videos and other multimedia products that make up a virtual showcase of the thoughts, ideas and action plans of thousands of public servants who are revitalizing an institution in which they take great pride.

- Sponsor and arrange workshops and other special events to promote greater use of the resources available to public service leaders everywhere.

- Provide support for the Clerk of the Privy Council as Head of the Public Service of Canada. This activity will include moving the messages of the Clerk of the Privy Council through a variety of media that promote the Public Service as an institution and its renewal from within.

- Build on the momentum and accomplishments of the Committee of Senior Officials (COSO), departments, agencies, federal regional councils, functional communities and the *La Relève* Task Force in leading public service renewal.

- Support Deputy Minister champions for the functional communities and heads of federal regional councils in the implementation of *La Relève* collective support initiatives.

With these results:

- A self-identification process for leaders which is accessible, easy to use, permanent;
- Communication means which are effective, easy to use, fast, accessible, i.e., a strengthened communications capacity within the Public Service of Canada;
- Tools that promote dialogue and exchange of ideas;
- Partnerships with regional councils, public and private organization that promote *La Relève* issues;
- A better informed, highly motivated public service;
- An opportunity for public servants to clarify, rediscover and recommit to the basic values of the public service as an institution.

Collective Management of Assistant Deputy Ministers

In early 1997, work began on putting in place a collective management regime for the Assistant Deputy Minister (ADM) community, the objectives of which are:

- To meet the Public Service's need to have at all times a cadre of highly competent professional ADMs, representative of the population at large, which has the horizontal breadth of experience as well as the depth of knowledge, to meet the widest imaginable range of challenges facing the Government in serving Canadians.
- To meet the needs of DMs for highly qualified ADMs suitable for high performance top management teams so that DMs can fulfill their overriding responsibilities to their Ministers, and to Parliament and the public through their Ministers.
- To help ADMs to provide excellent service and leadership as the top professional level of the Public Service of Canada by encouraging superior individual performance, effective participation in the departmental team and strong corporate contributions to the Public Service as a whole, through improved career support, varied assignments and systematic advanced professional development.

Since that time, a number of significant changes have been made which enable the management of the Assistant Deputy Minister (ADM) community as a corporate resource. These include: appointment to level (new ADMs and current ADMs who opt in); a promotion process based on personal readiness; a greater variety of assignments; and access to personalized learning opportunities.

To achieve these objectives, the ADM Corporate Secretariat will conduct the following activities:

- Provision of improved career support, varied assignments and systematic advanced professional development.

- Career counseling and advisory services related to entry into the ADM community, assignments, personal and career development strategies, and learning opportunities. With the Committee of Senior Officials (COSO) and with individual Deputy Ministers, the Secretariat will develop an in-depth knowledge of career interests and goals, offer career counseling, provide feedback and develop personalized learning plans and career strategies. Feedback will be sought on the services offered to ensure that they continue to meet the needs.

- Gather updated background summaries on each ADM, which will serve as a key building block of the computerized data bank of the ADM community. When the data bank is fully loaded, it will be made available to Deputy Ministers. This data bank will also include Assistant Deputy Minister job descriptions for reference. This information will be used to determine what overall mix of skills and experience will be required to meet resourcing needs at the EX-4 and EX-5 levels, and targets for prequalification process intake, promotion and external recruitment will be adjusted accordingly.

- Identify a first ADM assignment for those who have been successful in the ADM prequalification process to enable them to move through a series of assignments that will diversify their experience via a rotational system. This new system is designed to respond to deputy ministers' needs by providing for the ongoing matching of individuals to assignments, based on personal readiness.

- In partnership the Canadian Centre for Management Development, and in close cooperation with the ADM community, design appropriate services and activities to meet the needs of both the individual and the ADM community. The first step will be to carry out a needs assessment through a combination for discussions with individuals, small focus groups and a short survey of the ADM community.

- Support the ADM contribution to the public service renewal – *La Relève*, particularly in leading dialogue among executives, managers and other public sector leaders.

With these results:

- A sufficient supply of highly competent, professional and representative Assistant Deputy Ministers with the horizontal breadth of experience as well as the depth of knowledge to meet the widest imaginable range of challenges facing the federal government in serving Canadians.

- Modern human resources management tools to better serve and develop the senior levels as a corporate resource.

- Communication means that are effective, easy to use, fast, accessible, and adaptable.

- Timely and high-quality advice and information for the stakeholder communities.

C. Other Planning Issues - Corporate and Management Services

The Leadership Network will ensure that all the necessary management systems and policies are in place to facilitate and support the achievement of its strategic objectives. To this end, in the area of finance, human resources management, informatics and administrative services, the following key activities will be carried out:

- Through partnership and service agreements with other departments, The Leadership Network will comply with all the existing government policies and regulations, and support the implementation of the Financial Information Strategy and of the Universal Classification Standard.

- Given the recent creation of The Leadership Network, significant efforts will be devoted to continue the implementation of sound human resources management practices, and to complete the classification and staffing plan, the learning and training plans, and the employment equity and official languages plans. The priority is to create a work environment where people are valued, recognized, given opportunities for self-development, and treated in accordance with the core values of the Public Service.

- By building an advanced information technology infrastructure, The Leadership Network will ensure the successful implementation of the Leadership Information Service and of a central database and communications tool for use by the DM and ADM community.

- The new comptrollership policy will be implemented by providing operational and strategic analysis and advice and by managing the Expenditure Management System in The Leadership Network.

- Corporate administrative monitoring and reporting functions and systems will be implemented in order to support management. To this end, a risk and threat analysis will be completed and an Internal Audit Plan will be established.

With these results:

- a sound planning and reporting framework designed to meet the needs of The Leadership Network and of the Expenditure Management System;

- a secure and technologically advanced informatics infrastructure capable of supporting adequately the strategic objectives of The Leadership Network;

- sound, timely, efficient and effective services to clients to help them make informed decisions and achieve their key results.

Section IV: Supplementary Information

Table 1: Spending Authorities – Summary, Part II of the Estimates

Vote	(millions of dollars)	1999-00 Main Estimates	1998-99 Main Estimates
	The Leadership Network		
55	Operating Expenditures	10.3	n/a
(S)	Contributions to employee benefit plans	.5	n/a
	Total Agency	10.8	n/a

Personnel Information

Table 2.1: Organization Structure

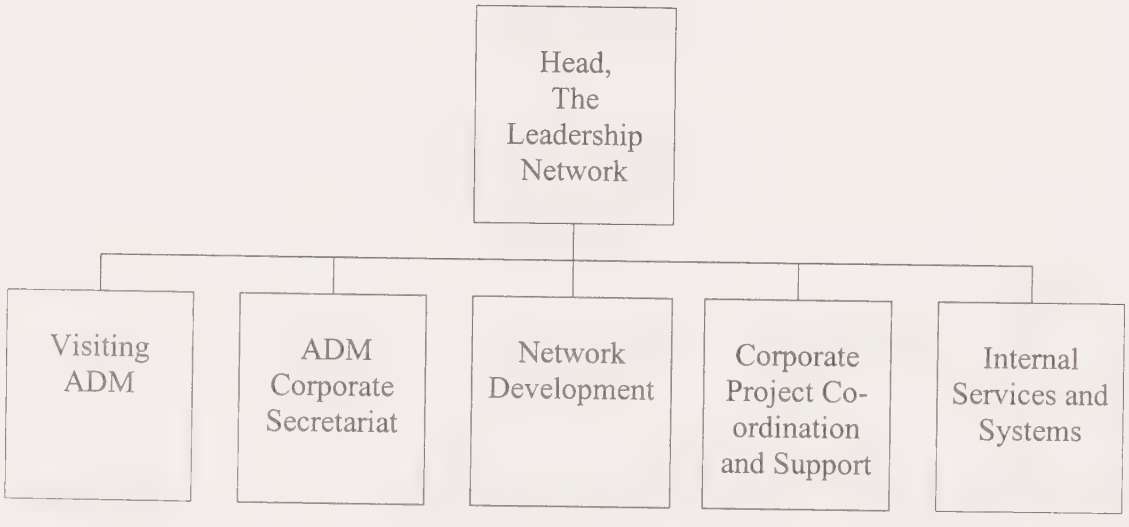


Table 2.2: Planned Full Time Equivalents (FTEs)

	Forecast 1998-1999	Planned 1999-2000	Planned 2000-2001	Planned 2001-2002
The Leadership Network	20	35	6	n/a

Additional Financial Information

Table 3: Summary of Standard Object of Expenditure

	Forecast Spending 1998-1999*	**Planned Spending 1999-2000**	Planned Spending 2000-2001	Planned Spending 2001-2002
Personnel				
Salaries and wages	1.4	2.5	0.8	
Contributions to employee benefit plans	0.3	0.5	0.2	
Goods and Services				
Transportation and communications	0.3	0.6	0.1	
Information	1.2	1.4	0.2	
Professional and special services	1.4	5.1	0.9	
Rentals	0.2	0.4	0.1	
Repair and maintenance	0.9	0	0	
Utilities, materials and supplies	0.1	0.1	0	
Acquisition of machinery and equipment	1.0	0.2	0	
Total	6.8	10.8	2.3	n/a

* Reflects best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.

Table 4 Net Cost of Program for the Estimates Year

($ millions)	**Total**
Gross Planned Spending	10.8
Plus:	
Services Received without Charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	0.3
Contributions covering employers' share of employees' insurance premiums and costs paid by TBS	0.2
Worker's compensation coverage provided by Human Resources Development Canada	0.0
Salary and associated costs of legal services provided by Justice Canada	0.0
Total Cost of Program	11.3
Less:	
Revenue Credited to the Vote	0.0
Revenue Credited to the CRF	0.0
Total Revenue	0.0
1999-2000 Estimated Net Program Cost	11.3

Table 5 Contacts for Further Information

The Leadership Network is located at:

122 Bank Street
P.O. Box 3431, Postal Station D
Ottawa, Ontario
K1P 1H3

Phone: (613) 996-1353
Fax: (613) 996-2228

Web site: http://lareleve.pwgsc.gc.ca

Tableau 5 Pour de plus amples renseignements

Le Réseau du leadership est situé au :

122, rue Bank
C.P. 3431, Succursale postale D
Ottawa (Ontario)
K1P 1H3

Téléphone : (613) 996-1353
Télécopieur : (613) 996-2228

Site Web : http://lareleve.tpsgc.gc.ca

Tableau 4 Coût net du programme pour l'exercice financier

(en millions $)	**Total**
Dépenses brutes prévues	10,8
Plus :	
Services reçus sans frais	
Installations fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	0,3
Cotisations visant la part de l'employeur des primes d'assurance et les coûts payés par le SCT	0,2
Contributions au régime d'invalidité des employés fournie par Développement des ressources humaines Canada	0,0
Traitements et coûts connexes des services juridiques fournis par Justice Canada	0,0
Coût total du programme	11,3
Moins :	
Recettes à valoir sur le crédit	0,0
Recettes à valoir sur le Trésor	0,0
Recettes totales	0,0
Coût net estimé du programme (1999-2000)	11,3

Tableau 2.2 : Équivalents temps plein (ETP) prévus

	Projeté 1998-1999	Prévu 1999-2000	Prévu 2000-2001	Prévu 2001-2002
Le Réseau du leadership	20	35	6	s/o

Renseignements financiers supplémentaires

Tableau 3 : Sommaire des articles courants de dépenses

	Dépenses projetées 1998-1999*	**Dépenses prévues 1999-2000**	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Personnel				
Traitements et salaires	1,4	2,5	0,8	
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	0,3	0,5	0,2	
Biens et services				
Transport et communications	0,3	0,6	0,1	
Information	1,2	1,4	0,2	
Services professionnels et spéciaux	1,4	5,1	0,9	
Locations	0,2	0,4	0,1	
Réparation et entretien	0,9	0	0	
Services publics, matériel et fournitures	0,1	0,1	0	
Acquisition de machinerie et d'équipement	1,0	0,2	0	
Total	6,8	10,8	2,3	s/o

* correspond aux meilleures prévisions du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice.

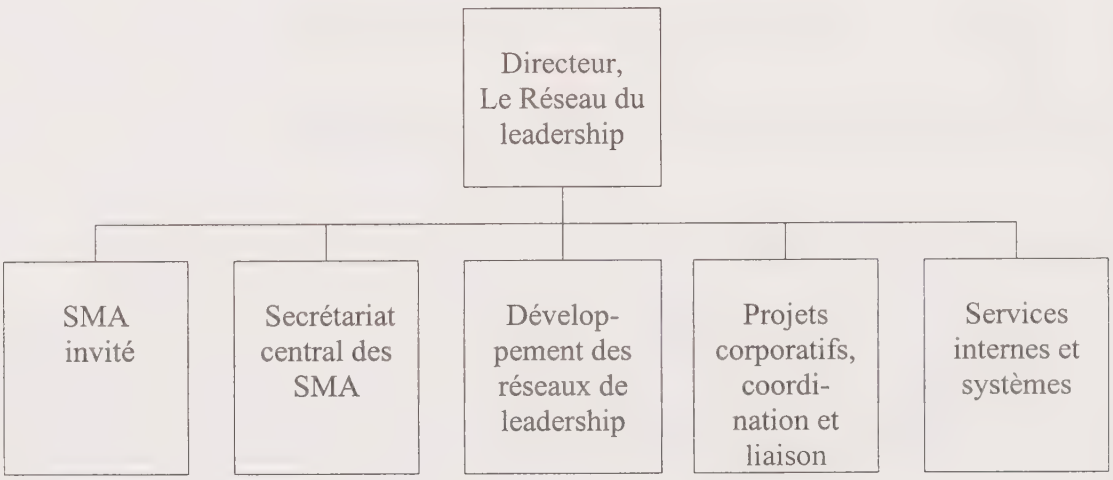
Section IV : Renseignements supplémentaires

Tableau 1 : Autorisations de dépenser – Résumé du ministère, Partie II du Budget principal des dépenses

Crédits	(en millions de dollars)	Budget principal 1999-2000	Budget principal 1998-1999
	Le Réseau du Leadership		
55	Dépenses de fonctionnement	10,3	s/o
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	,5	s/o
	Total pour l'organisme	10,8	s/o

Renseignements sur le personnel

Tableau 2.1 : Structure organisationnelle



- En raison de la création relativement récente du Réseau du leadership, des efforts importants seront déployés afin de poursuivre la mise en œuvre des saines pratiques de gestion des ressources humaines, et de terminer le plan de classification et de dotation, les plans de formation et de perfectionnement, ainsi que les plans d'équité en matière d'emploi et de langues officielles. La priorité est de créer un milieu de travail où les gens sont valorisés, reconnus et traités conformément aux grandes valeurs de la fonction publique, et se voient donner la possibilité de se perfectionner.

- En établissant une infrastructure perfectionnée de technologie de l'information, le Réseau du leadership assurera la réussite de la mise en œuvre du Service d'information du leadership, ainsi que d'une base de données et d'un outil de communication que pourront utiliser les SM et les SMA.

- La nouvelle politique de fonction du contrôleur sera mise en place grâce à la prestation d'analyses et de conseils stratégiques et opérationnels, et à la gestion du système de gestion des dépenses au sein du Réseau du leadership.

- Le suivi administratif et les fonctions et systèmes de rapports seront mis en œuvre pour soutenir la gestion. À cette fin, on effectuera une analyse du risque et de la menace et on établira un plan de vérification interne.

Avec les résultats suivants :

- un cadre solide de planification et de rapports conçu pour répondre aux besoins du Réseau du leadership et du système de gestion des dépenses;

- une infrastructure informatique sécuritaire et avancée capable de soutenir adéquatement les objectifs stratégiques du Réseau du leadership;

- de bons et efficaces services fournis en temps opportun aux clients afin de les aider à prendre des décisions éclairées et à obtenir les résultats escomptés.

- choisir la première d'une série d'affectations à titre de SMA de ceux qui ont été sélectionnés pour la préqualification des SMA. Ces affectations par rotation leur permettront de diversifier leur expérience. Cette nouvelle formule vise à répondre aux besoins des sous-ministres, les affectations étant choisies en fonction de l'état de préparation de chacun;

- en partenariat avec le Centre canadien de gestion et en étroite collaboration avec le groupe des SMA, concevoir des services et des activités appropriés afin de répondre aux besoins individuels et collectifs des SMA. La première étape consistera en une évaluation des besoins au moyen de discussions individuelles, de groupes de consultation restreints et d'un bref sondage auprès de l'ensemble des SMA;

- appuyer la contribution des SMA au renouvellement de la fonction publique – *La Relève* –, et plus particulièrement stimuler le dialogue parmi les cadres, les gestionnaires et autres leaders de la fonction publique.

Avec les résultats suivants :

- un apport suffisant de sous-ministres adjoints très compétents, représentatifs et professionnels ayant une expérience des divers ministères et des connaissances approfondies leur permettant de relever la plus vaste gamme de défis imaginables auxquels devra s'attaquer le gouvernement fédéral pour servir les Canadiens;

- des outils modernes de gestion des ressources humaines qui serviront mieux les niveaux supérieurs et en feront une ressource pour l'ensemble de l'administration;

- des moyens de communication efficaces, faciles à utiliser, rapides, accessibles et adaptables;

- des conseils et de l'information de qualité donnés en temps opportun aux groupes d'intervenants.

C. Autres questions de planification — Services ministériels et de gestion

Le Réseau du leadership veillera à ce que tous les systèmes et politiques de gestion nécessaires soient mis en œuvre afin de faciliter l'atteinte de ses objectifs stratégiques. À cette fin, les principales activités suivantes seront menées dans les domaines des finances, de la gestion des ressources humaines, de l'informatique et des services administratifs :

- Grâce à des partenariats et à des ententes de service avec d'autres ministères, le Réseau du leadership se conformera à tous les règlements et politiques du gouvernement et appuiera la mise en œuvre de la Stratégie d'information financière et de la Norme générale de classification.

- de répondre aux besoins des sous-ministres en disposant de SMA hautement qualifiés capables de faire partie d'équipes supérieures de gestion de rendement élevé de façon que les sous-ministres puissent se consacrer à leurs responsabilités premières auprès de leur ministre respectif, du Parlement et du public par l'entremise de leur ministre;

- d'aider les SMA à offrir un service hors pair et à faire preuve d'un excellent leadership comme membre professionnel de l'échelon supérieur de la fonction publique du Canada en encourageant le rendement individuel élevé, la participation efficace dans une équipe ministérielle et les importantes contributions à la fonction publique dans son ensemble, par le truchement d'un soutien de carrière amélioré, d'affectation à des tâches variées et d'un perfectionnement professionnel avancé systématique.

Depuis ce temps, des changements importants ont permis d'établir un régime de gestion collective du groupe des SMA. Ces mesures comprennent, entre autres, la nomination à un niveau déterminé (pour les nouveaux SMA et ceux déjà en poste qui choisissent d'adhérer au régime); un processus de promotion fondé sur le niveau de compétence atteint; un plus grand choix d'affectations ainsi que l'accès à des programmes d'apprentissage faits sur mesure.

Afin d'atteindre ces objectifs, le Secrétariat central des SMA mènera les activités suivantes :

- fournir un soutien amélioré de la carrière, des affectations variées et un programme systématique de perfectionnement professionnel avancé;

- offrir des services de conseils et d'orientation professionnelle liés à l'accession au groupe des SMA, des affectations, des stratégies de perfectionnement personnel et de promotion de la carrière et des programmes d'apprentissage. En collaboration avec le Comité des hauts fonctionnaires (CHF) et les sous-ministres, le Secrétariat déterminera les intérêts et les objectifs de carrière des aspirants SMA, offrira des services d'orientation professionnelle, fera ses observations et dressera des plans de formation et des stratégies de promotion de la carrière personnalisés. On demandera aux aspirants SMA d'évaluer les services offerts afin de déterminer s'ils répondent toujours aux besoins;

- verser dans une banque de données informatisée des notices à jour sur les antécédents de chaque SMA. Une fois tous les SMA inscrits dans la banque, les sous-ministres pourront y avoir accès. Cette banque de données contiendra également les descriptions d'emploi des sous-ministres adjoints à titre d'information. Ces renseignements seront utilisés pour établir le profil général des compétences et de l'expérience nécessaires pour répondre aux besoins en ressources aux niveaux EX-4 et EX-5, et les cibles d'admission à la présélection, de promotion et de recrutement externe seront rajustées en conséquence;

- Appuyer le greffier du Conseil privé dans son rôle de chef de la fonction publique du Canada. À ce titre, transmettre les messages du greffier au moyen de divers médias qui font la promotion de l'institution de la fonction publique et de son renouvellement de l'intérieur.

- Continuer sur la lancée du Comité des hauts fonctionnaires (CHF), des ministères, des organismes, des conseils fédéraux régionaux, des collectivités fonctionnelles et du groupe de travail *La Relève* qui ont amorcé le renouvellement de la fonction publique.

- Appuyer les sous-ministres champions des collectivités fonctionnelles et les chefs des conseils fédéraux régionaux dans la mise en œuvre des initiatives collectives de soutien de *La Relève*.

Avec les résultats suivants :

- un processus de déclaration volontaire accessible, simple et permanent;

- des moyens de communication qui sont efficaces, faciles à utiliser, rapides et accessibles, c.-à-d. une capacité de communication améliorée au sein de la fonction publique du Canada;

- des outils qui permettent de promouvoir le dialogue et l'échange d'idées;

- des partenariats avec les conseils régionaux et les organisations publiques et privées qui appuient les objectifs de *La Relève*;

- une fonction publique mieux informée et hautement motivée;

- une occasion pour les fonctionnaires de clarifier et de redécouvrir les valeurs fondamentales de l'institution de la fonction publique et de renouveler leur engagement envers elles.

Gestion collective des sous-ministres adjoints

Au début de 1997 s'amorçait la mise en place d'un régime de gestion collective du groupe des sous-ministres adjoints (SMA) dont les objectifs sont les suivants :

- répondre aux besoins de la fonction publique en disposant toujours d'un groupe de SMA expérimentés et hautement qualifiés, représentatifs de l'ensemble de la population, qui possède à la fois une expérience étendue et des connaissances approfondies afin de pouvoir relever les défis les plus variés qui puissent se poser au gouvernement dans l'exécution de sa mission de service aux Canadiens;

Cette composante tire profit des activités du Groupe de travail *La Relève* et de l'élan donné par ce dernier. Ses réalisations ont été décrites pour la première fois dans une annexe du Cinquième rapport annuel au Premier ministre sur la fonction publique du Canada (parue en mars 1998) intitulée *La Relève : Un parti pris pour l'action*. Les activités de cette composante seront orientées de manière à permettre au Réseau du leadership d'atteindre deux objectifs, c'est-à-dire accroître le dialogue et l'échange d'informations entre les leaders à tous les niveaux de la fonction publique, et aider les différents groupes de la fonction publique du Canada à mettre en œuvre *La Relève* en continu.

Afin d'atteindre ces objectifs, le Réseau du leadership mènera les activités suivantes :

- Promouvoir la formation de nouveaux réseaux de leadership et cultiver les réseaux actuels au moyen de techniques traditionnelles efficaces et de nouveaux outils électroniques.

- Mettre sur pied un Service d'information à l'intention des leaders. Ce site Intranet interactif servira à relier et à appuyer les leaders à tous les niveaux de la fonction publique. Ainsi, il :
  - offrira un guichet unique adapté aux besoins des clients où les leaders à tous les niveaux pourront obtenir des renseignements et des analyses concernant les faits les plus récents à l'échelle pangouvernementale, le perfectionnement professionnel, le développement organisationnel, les nouvelles initiatives, les pratiques exemplaires, les plus belles réalisations, les outils du leader, les reportages des médias et les tendances;
  - fournira un carrefour où les fonctionnaires pourront apprendre directement les uns des autres et nouer des liens avec d'autres fonctionnaires qui partagent les mêmes intérêts;
  - permettra aux aspirants leaders de se manifester au moyen d'un processus accessible, simple et permanent.

- Établir des partenariats avec des organisations et des associations des secteurs privé et public en vue de produire et de diffuser des documents et des programmes de formation à l'intention des personnes et des groupes qui souhaitent améliorer leur style et leurs techniques en tant que leaders.

- Fournir aux leaders des outils utiles – ouvrages, trousses d'information et d'apprentissage, CD-ROM, vidéos et autres produits multimédias – réunis dans une vitrine virtuelle des réflexions, idées et plans d'action des milliers de fonctionnaires qui travaillent à revitaliser une institution dont ils sont très fiers.

- Parrainer et organiser des ateliers et d'autres activités spéciales dans le but de promouvoir une plus grande utilisation des ressources auxquelles tous les leaders de la fonction publique ont accès.

Section III: Plans, priorités, stratégies et résultats escomptés

A. Sommaire des priorités et des résultats escomptés

Le Réseau du leadership est une petite organisation très concentrée. Toutes ses activités sont regroupées dans un même secteur d'activité. Trois objectifs stratégiques appuient le mandat du ministère, comme en témoignent nos objectifs de rendement résumés ci-dessous :

Donner aux Canadiens l'assurance :

- que les sous-ministres adjoints sont une précieuse ressource gérée collectivement et que les sous-ministres bénéficient de services de qualité pour renouveler leur réserve de sous-ministres adjoints;

- que les leaders de tous les niveaux de la fonction publique ont accès à une information et des moyens de communications de qualité grâce à la création et à la mise en œuvre de réseaux humains et technologiques efficaces;

- que le renouvellement de la fonction publique du Canada est activement soutenu et encouragé.

B. Détails par programme et par secteur d'activité

Le secteur d'activité Réseau du leadership a pour objectif de promouvoir, de mettre en place et de maintenir des réseaux regroupant les leaders à l'échelle de la fonction publique ainsi qu'à les aider à relever les grands défis continus du renouvellement de la fonction publique - *La Relève.*

Le secteur d'activité Réseau du leadership comprend deux grandes composantes :

- le renouvellement de la fonction publique – *La Relève*;

- la gestion collective des sous-ministres adjoints.

Le renouvellement de la fonction publique – La Relève

Le Réseau du leadership aide la fonction publique du Canada, une organisation axée sur le savoir, à relever son défi, c'est-à-dire devenir une institution décloisonnée ainsi qu'une organisation d'apprentissage qui reconnaît, valorise et soutient des leaders efficaces à tous les niveaux.

D. Plan de dépenses

(en millions $)	Prévisions des dépenses 1998-1999*	**Dépenses prévues 1999-2000**	Dépenses prévues 2000-2001**	Dépenses prévues 2001-2002
Dépenses du programme :				
Le Réseau du leadership	6,8	**10,8**	2,3	s/o
Dépenses du programme nettes :	6,8	**10,8**	2,3	s/o
Plus :				
Coût des services fournis par d'autres ministères	0,2	**0,5**	0,1	s/o
Coût net du Réseau du leadership	7,0	**11,3**	2,4	s/o

* correspond aux meilleures prévisions du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice.

** Le Réseau du leadership est doté d'un mandat de deux ans se terminant le 3 juin 2000.

Les quatre derniers rapports annuels du greffier du Conseil privé au Premier ministre sur la fonction publique du Canada décrivent les grandes orientations de la réforme du secteur public et établissent celles visant à préparer la fonction publique à relever les défis d'une organisation moderne axée sur le savoir.

Pour participer davantage à l'économie mondiale axée sur le savoir, le Canada doit pouvoir compter sur des champions et des leaders. On demandera en effet aux dirigeants du secteur public de proposer des idées solides et originales aux ministres, de gagner des appuis au changement, et d'assurer l'exécution des programmes et la prestation de services en douceur. Les dossiers, qui deviennent de plus en plus transsectoriels et complexes, exigeront l'expertise et l'attention simultanée des dirigeants de plusieurs ministères et organismes à l'intérieur d'institutions décloisonnées. Ces dirigeants devront entretenir et renforcer des liens par le truchement des réseaux humains et technologiques créés pour accroître l'efficacité de ceux-ci.

De son côté, le secteur public doit être capable de promouvoir et de renforcer son leadership en fournissant aux personnes compétentes le savoir et l'expérience dont elles ont besoin pour conseiller et servir dans un milieu moderne et tourné sur le monde. Pour répondre aux besoins futurs, il faudra recruter des éléments prometteurs pour la communauté des cadres et permettre à ces leaders de développer leur plein potentiel.

Ces efforts devront se poursuivre au cours des prochaines années, au fur et à mesure que les Canadiens se partagent les retombées d'une économie mondiale et s'adaptent aux conséquences profondes des technologies modernes de l'information. Les démarches se poursuivent, les besoins sont continus et l'ampleur déborde le mandat et les capacités de toutes les institutions existantes. Ces défis seront relevés grâce à la participation collective de tous les niveaux du secteur public, incluant celle des groupes fonctionnels et des organisations régionales partout au Canada.

Section II : Aperçu de l'organisme

A. Mandat, rôles et responsabilités

Le Réseau du leadership a été défini comme une division ou direction de la fonction publique en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques* par le décret 1998-952, en juin 1998. En outre, le Réseau du leadership a été désigné comme ministère pour les besoins de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique.*

Le mandat et la mission du Réseau du leadership sont de promouvoir, de mettre en place et de maintenir des réseaux regroupant les leaders de toute la fonction publique du Canada ainsi qu'à les aider à continuer à relever les défis continus du renouvellement de la fonction publique - *La Relève.*

Le Réseau du leadership établit des collaborations étroites et des liens horizontaux avec les ministères, les organismes centraux, les régions, les groupes fonctionnels, la Commission de la fonction publique, le Secrétariat du Conseil du Trésor et le Centre canadien de gestion, tout en cherchant à compléter et à soutenir les réseaux déjà en place. Le Réseau du leadership doit également appuyer la collectivité des sous-ministres adjoints.

B. Objectifs

Les objectifs stratégiques généraux du Réseau du leadership sont formulés en étroite collaboration avec le greffier du Conseil privé et la collectivité des sous-ministres. Ces objectifs sont :

- d'encourager le dialogue et l'échange d'informations entre les leaders, à tous les échelons de la fonction publique;
- d'assurer une gestion collective efficace du groupe de valeur des sous-ministres adjoints;
- d'aider les groupes de la fonction publique du Canada à mettre en œuvre *La Relève* en continu.

C. Contexte opérationnel

À l'approche du XXI[e] siècle, les Canadiens estiment que la fonction publique doit être une organisation performante, professionnelle et non partisane, capable de jouer un rôle clé dans l'amélioration de notre rendement économique. Le défi du gouvernement consiste à s'adapter au changement et à répondre aux besoins des citoyens en redéfinissant constamment le rôle du gouvernement et en renouvelant les institutions du secteur public afin de mieux servir les Canadiens.

B. Déclaration du directeur

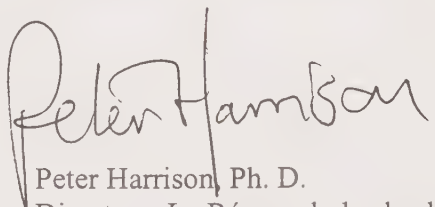
Je présente, en vue de son dépôt au Parlement, le rapport sur les plans et priorités (RPP) 1999–2000 du Réseau du leadership.

À ma connaissance, les renseignements contenus dans ce rapport :

- décrivent fidèlement le mandat, les plans, priorités et stratégies, ainsi que les résultats clés escomptés de l'organisation
- sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités*
- sont complets et exacts
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion sous-jacents

Je suis satisfait des méthodes et procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire ce document.

La structure de planification et de rapport sur laquelle s'appuie ce document a été soumise aux ministres du Conseil du Trésor pour approbation. Elle sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs accordés.



Peter Harrison, Ph. D.
Directeur, Le Réseau du leadership

Février 1999

Section I : Messages

A. Message du Premier ministre

Partout dans le monde, les gouvernements et les secteurs publics doivent relever le défi de la prestation de services de qualité à la population tout en s'efforçant d'éliminer la dette. À ce chapitre, le Canada a réalisé des progrès substantiels en élaborant un modèle qui vise à bâtir une fonction publique dynamique, capable de s'adapter aux besoins futurs grâce au savoir et à l'innovation, et qui est axée sur les citoyens et responsable.

À cet égard, le Canada dispose d'un atout important, les membres de sa fonction publique, qui contribuent à ce renouvellement par leur savoir-faire et leur capacité d'innover. On trouve des meneurs à tous les niveaux de l'organisation, pas seulement en gestion. Les leaders véritables savent prendre les choses en main, sont au service de leurs subalternes, savent exploiter le potentiel des autres, encouragent la participation de tous, et valorisent et appuient leurs gens.

Le Réseau du leadership secondera la fonction publique du Canada dans ses efforts pour devenir une institution décloisonnée et axée sur l'apprentissage continu qui reconnaît, valorise et appuie le leadership efficace à tous les niveaux. Grâce à son action, le Réseau du leadership contribuera à bâtir une fonction publique innovatrice et d'avant-garde qui pourra aider les Canadiens et les Canadiennes à relever les défis du prochain siècle.

Table des matières

Section I : Messages

A. Message du Premier ministre 1
B. Déclaration du directeur 2

Section II : Aperçu de l'organisme

A. Mandat, rôles et responsabilités 3
B. Objectifs 3
C. Contexte opérationnel 3
D. Plan de dépenses 5

Section III : Plans, priorités et stratégies et résultats escomptés

A. Sommaire des priorités et des résultats escomptés 6
B. Détails par programme et secteur d'activité 6
C. *Autres questions de planification – Services ministériels et de gestion* 10

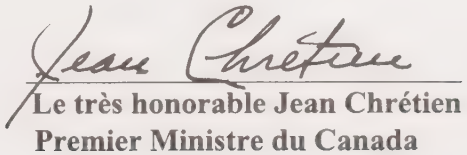
Section IV : Renseignements supplémentaires

Tableau 1 – Autorisations de dépenser 12
Tableau 2.1 – Structure organisationnelle 12
Tableau 2.2 – Équivalents temps plein (ETP) prévus 13
Tableau 3 – Sommaire des articles courants de dépenses 13
Tableau 4 – Coût net du programme pour l'exercice financier 14
Tableau 5 – Références pour de plus amples renseignements 15

Le Réseau du leadership

Budget des dépenses 1999–2000

Un rapport sur les plans et priorités



Le très honorable Jean Chrétien
Premier Ministre du Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – le Plan de dépenses du gouvernement – présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre le Budget des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget), et les principaux éléments du Budget principal des dépenses;

Partie II – Le Budget principal des dépenses – étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant;

Partie III – Plan de dépenses du ministère – En avril 1997, la Chambre des communes a adopté l'avis de motion qui sépare la Partie III en deux nouveaux documents :

(1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus, y compris les besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités et rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

(2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans le RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement à l'automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Ces mesures découlent du Projet d'amélioration des rapports au Parlement (PARP), lancé lors de la restructuration du Système de gestion des dépenses qui a été annoncée en janvier 1995. L'objectif central du PARP est d'améliorer la qualité de l'information sur la gestion des dépenses et la responsabilisation au Parlement en mettant l'accent sur les résultats, et ce, dans une perspective plus stratégique et pluriannuelle pour l'exécution des programmes.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 1999

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la

poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)

Ottawa (Canada) K1A 0S9

No. de catalogue BT31-2/2000-III-109

ISBN 0-660-60874-X

BUDGET DES DÉPENSES

Le Réseau du leadership

Budget des dépenses
1999–2000

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Government
Publications

91
2
77

ESTIMATES

Medical Research Council of Canada

1999–2000
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities



Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan – provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget) and key elements of the Main Estimates;

Part II – The Main Estimates – directly supports the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and the amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before 1 March; and

Part III – Departmental Expenditure Plans – In April of 1997 the House of Commons approved a motion that split the Part III into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year time horizon. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board, on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before 31 March, referred to committees and reported back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

These measures stem from the Improved Reporting to Parliament Project which was initiated as part of the revamped Expenditure Management System announced in January 1995. The central objective of this Project was to improve expenditure management information and accountability to Parliament. This was to be accomplished through a focus on results within a more strategic, multi-year perspective on program delivery.

Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services, 1999

Available in Canada through your local bookseller or by mail from

Canadian Government Publishing (PWGSC)

Ottawa, Canada K1A 0S9

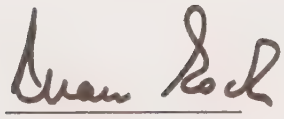
Catalogue No. BT31-2/2000-III-30

ISBN 0-660-60814-6

Medical Research Council of Canada

Report on Plans and Priorities

For fiscal year 1999-2000



Allan Rock
Minister of Health

TABLE OF CONTENTS

SECTION I: MESSAGES 1

A. President's Message 1
B. Management Representation 3

SECTION II: AGENCY OVERVIEW 5

A. Mandate, Roles, and Responsibilities 5
B. Objective 7
C. Operating Environment 7
D. Financial Spending Plan 9

SECTION III: PLANS AND PRIORITIES 11

A. Summary of Priorities and Expected Results 11
B. Program Plans 12
C. Consolidated Reporting 16

SECTION IV: SUPPLEMENTARY INFORMATION 17

Table 1 Spending Authorities 19
Table 2.1 Organisation Structure 19
Table 2.2 Planned Full Time Equivalents (FTEs) 20
Table 3 Agency Data by Standard Object of Expenditure 20
Table 4 Program Resources for the Estimates Year 21
Table 5 Net Cost of Medical Research Council Program for the Estimates Year 21
Table 6 Details of Transfer Payments 22

SECTION I: MESSAGES

A. President's Message

Over the last ten months, an unprecedented coalition of research granting agencies, health charities, provincial research funders, universities and firms has been working energetically to frame a new approach to the funding and coordination of Canadian health science, the key to life quality and national productivity. In fulfilling its role of providing advice to the Minister of Health on research issues, the Medical Research Council has led this search for a coordinating mechanism that will ensure Canadians have the health research system they expect and deserve. The coalition has made great progress in exploring new structures and anticipating the roles of all who would play a part.

Known as Canadian Institutes of Health Research, the framework will draw Canadians together around specific health research themes, such as aging or cancer or child health. Virtual institutes will use the physical research infrastructure already in place in universities, hospitals, research institutions and community health centres across Canada. They will provide a forum where researchers, consumers, governments, firms and research funding organizations can work together to identify critical health problems and research opportunities.

***Canadian Institutes of Health Research** will . . .*

Establish national research priorities which are linked with Canadian health policies and complement the provincial investment in research, education and health.

Encompass and support the full spectrum of health research - from basic science to clinical research to population health, recognizing the important role of investigator-initiated research.

Ensure Canadian researchers succeed in the worldwide research community through the application of peer-review as fundamental to the evaluation of research excellence and internationally competitive levels of funding.

Encourage individual Institutes within the network to conduct unique programs - from capacity-building, to third party partnerships - in pursuit of the goals of improved national health and well-being.

Collaborate with all organizations that have demonstrated a capacity to support or conduct health research. CIHR supports and recognizes the major contributions to health research by voluntary health organizations, provincial granting bodies and individual research centres.

Recognize and support the central role that universities and associated health science centres play in education, training and in creating interdisciplinary opportunities.

All participants in the coalition recognize that the challenge for Canadian health research goes beyond improving integration and strategic focus through structural changes. New structures must be supported by appropriate levels of funding. A decade of serious under-funding of Canadian health research has put us at risk of losing our most valuable resource, intellectual capital, to countries that have steadily invested in R&D over the same period. Around the world, countries are positioning themselves to benefit from advances in knowledge about human genetics and biological mechanisms which are predicted to have a world-altering impact in the next 30 years, just as new knowledge in

the telecommunications area had in the last thirty. Loss of our best scientists to other countries jeopardizes our competitiveness in a knowledge-based world economy.

But the signs of positive change are clear. In its initial platform, government acknowledged that investment in science and technology yields outstanding returns of improved health and well-being, productivity, information-age jobs and economic growth. It recognized that investment in scientific research must be ongoing and steady, and at an internationally competitive level. Then, as soon as the deficit had been dealt with, government began to reverse the declining investment in science and technology. Through the Canada Foundation for Innovation, the federal government commenced a much-needed renovation of the physical infrastructure for research. Next, it restored investment in extra-mural research to the level that it had been before the cuts that were necessitated by deficit reduction. The rate of decline of Canada's research capacity is being slowed.

The idea of Canadian Institutes of Health Research has captured imaginations from sea to sea and Parliament's Standing Committee on Finance has recommended that government provide adequate funding. Institutes offer an opportunity to truly begin creating Canadian national research agendas around health issues that concern us all. They will foster a multi-disciplinary approach to the search for answers to health problems. They will bring together clinicians, biomedical scientists and social science researchers, each contributing unique perspectives to health challenges and their solutions. And when the Institutes are funded at internationally competitive levels, we will begin attracting Canadian health scientists back from the US and elsewhere, and recruiting new researchers to our country that can offer not only one of the highest living standards in the world but a unique, focused and effective research milieu. Institutes, closely linked through their networks of participants to hospitals, clinics and firms in the health area, will facilitate the rapid use of research results in health maintenance, illness prevention, diagnostics, therapies and health technologies. Canadians will enjoy the social and economic benefits of their investment in research.

A focused, coordinated and energized health research system is the key to quality of life and national productivity...

...The idea of transforming our system through Canadian Institutes of Health Research has captured imaginations from sea to sea...

...Parliament's Standing Committee on Finance has recommended that the federal government provide adequate funding.

B. Management Representation

I submit for tabling in Parliament, the 1999-2000 Report on Plans and Priorities (RPP) for the Medical Research Council of Canada.

To the best of my knowledge the information:

- *accurately portrays the agency's mandate, plans, priorities, strategies and expected key results*
- *is consistent with the disclosure principles contained in the Guidelines for Preparing a Report on Plans and Priorities*
- *is comprehensive and accurate*
- *is based on sound underlying departmental information and management systems.*

I am satisfied as to the quality assurance processes and procedures used for the RPP's production.

The Planning and Reporting Accountability Structure (PRAS) on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

Name: Henry Friesen MD, President of MRC

Signature:

Date: Mar 10/99

SECTION II: AGENCY OVERVIEW

A. Mandate, Roles, and Responsibilities

The **mandate** of the Council, based on the authority and responsibility assigned to it under the Medical Research Council Act, is to:

- promote, assist and undertake basic, applied and clinical research in Canada in the health sciences; and
- advise the Minister of Health in respect of such matters relating to such research as the Minister may refer to the Council for its consideration.[1]

The MRC Act also authorizes the Council to expend any money appropriated by Parliament for the work of the Council or received by the Council through the conduct of its operations; and, to publish and sell or otherwise distribute such scholarly, scientific and technical information relating to the work of the Council as the Council considers necessary.

*The MRC's guiding **vision** is an internationally-competitive Canadian health research community generating new knowledge that contributes to improvements in quality of life and supports the growth and expansion of Canadian industry in the health area.*

Three federal granting councils collectively play a lead **role** in the support of extra-mural research in Canada. Paralleling the work of the MRC in the area of health are councils that support research in natural sciences and engineering and, social sciences and humanities. The MRC funds health-related research and training in academic health science centres (departments, hospitals and research institutes) that have developed around Canada's schools of medicine, nursing, pharmacy, dentistry and veterinary medicine. Health research, which spans a wide spectrum of activities ranging from studies of molecular mechanisms in cells to examination of health behaviour in populations, is also conducted in faculties of science, social science, nursing and other allied health professions in universities across the country.

In pursuing its mandate the MRC operates a varied and complete set of mechanisms to deliver funding for research projects and personnel, either directly or in partnerships with

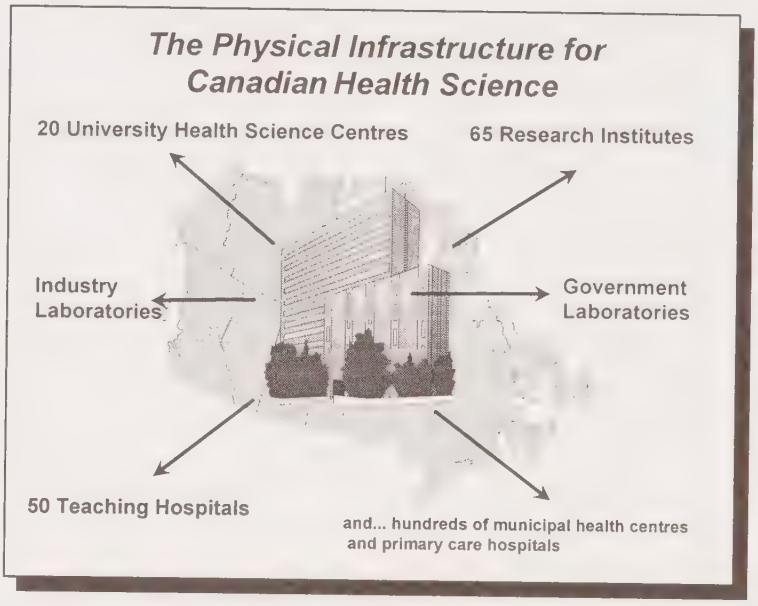
---

[1] *MRC Act, 1979.* Government of Canada

health charities, other government organizations or industry.[2] These mechanisms range from single awards made to specific individuals all the way to agreements for research networks that involve hundreds of researchers in many locations. Identification and funding of the very best research proposals, through a world class system of peer review developed over many years, is a key component of MRC's business. The organizational structure through which the Council, aided by a Secretariat, meets its **responsibilities** is described in an appendix.

MRC's **strategic** goals, laid out in its master plan, *Investing in Canada's Health,* are as follows:

- enlarge the scope of MRC activities, committing to a greater range of health science research;
- continue the pursuit of excellence and innovation in the areas of basic and applied health research; and,
- demonstrate value, the efficient use of scarce resources and accountability in all activities by rigorous measurement of results.



In 1996, the Council commissioned a seven member international panel of experts to review all activities of MRC. In its September 1996 report, the international review panel confirmed that the strategic directions articulated by MRC in 1992 are still relevant. It suggested that current strategic planning should "re-enforce the critical importance of MRC's programs of support for basic research as the foundation upon which Canada's capacity for future innovations in health sciences and their practical applications rest".

---

2 Examples of the more than 117 MRC Partnerships: with industry, the MRC-PMAC Health program; with other government departments, AIDS Research Initiative and Canadian Health Services Research Foundation; with health charities(and Health Canada), Canadian Breast Cancer Research Initiative.

B. Objective

The Medical Research Council's **objective**, as Canada's principal health research funding agency, is to build and sustain, in partnership with others, a national capacity to create and use new knowledge for maintaining health, treating illness and providing economic benefit.

In pursuing its objective the MRC strives to:

- provide the knowledge base required for continuing innovation in health services, health maintenance, diagnosis and treatment of illness
- train and develop Canadian scientists with a capacity to address research questions in all areas of health
- focus a national research effort on health threats and opportunities
- diversify and strengthen Canadian health research through partnered funding
- facilitate the return of the social and economic benefits of health research to Canadians
- provide a national voice on health research issues.

C. Operating Environment

Public Expectations and Concerns

Canadians expect high quality health care delivered effectively and efficiently in all regions of Canada. When asked in a recent survey[3] where they would invest an extra half billion dollars in the coming year, 75% gave high priority to strengthening medicare through increases in transfers to the provinces. Likewise, many (69%) would give high priority to increasing the funding for health research.

The same survey indicates that many Canadians are aware of the problems with our research capacity. Nearly half of the respondents (45%) thought that loss of our best researchers to other countries was occurring to a great extent. Over one third (35%) believe that fewer young people are entering research.

Government Commitments

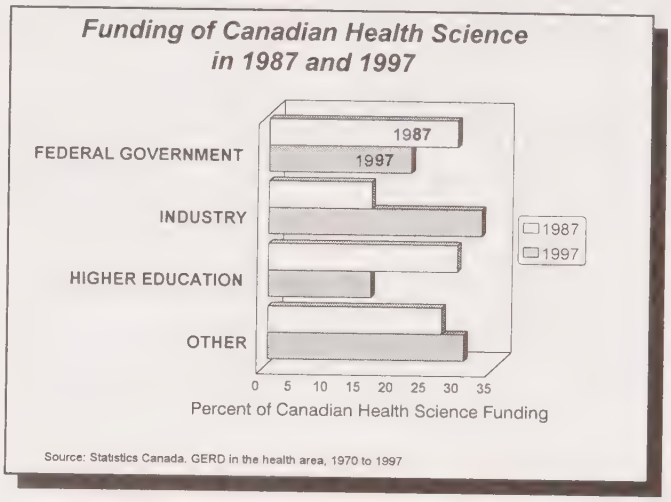
The present government has been committed to the development of Canadian R&D since elaborating its initial platform. Government's deficit reduction slowed the pace of federal

---

[3] Ekos Research Associates. Canadian Perceptions of Health Research. 1998.

investment but focus on research has been maintained. For example, the Government produced a Federal Research Strategy in 1996. As deficit reduction initiatives began to take effect, Government began committing public funds to research. The first significant new program was the Canada Foundation for Innovation which will provide more than $800 million for the restoration of Canadian science infrastructure over a five year period.

The chart at right illustrates that the federal share of Canadian funding for health science declined between 1987 and 1997, from 29% to 22%.



A variety of federal reports over the last few years, in particular from the National Advisory Board on Science and Technology, an advisory group on biotechnology and the Standing Committee on Finance[4] have recognized that federal funding for health research needs to be dramatically increased. Parliament's Finance Committee recommended a doubling of federal funding for health research within five years. It endorsed the proposal for Canadian Institutes of Health Research and went on to state that when conditions permit, the federal and provincial governments should commit themselves to a long-term target for health research equal to 1% of total public spending on health care.

National Coordination and Linkage

Devolution and decentralization are not key issues in the health research area. Canadian health science is primarily conducted in universities, hospitals and research institutes across Canada by researchers who are funded by the federal government, health charities (such as the Heart and Stroke Foundation), industry and the provinces. The decentralization of health research facilities is efficient but increased coordination and linkages will make it even more effective. The proposed Canadian Institutes of Health Research will provide a mechanism through which all Canadians interested in a specific health area, be they researcher, funder or consumer, can come together to develop a more coordinated attack on critical health problems through research.

Impact of New Technology

Less a new technology than a new way of approaching problems, multi-disciplinary research is increasingly recognized as an important means of advancing new knowledge in innovative ways. Health problems need to be addressed by large teams, often

---

[4] Standing Committee on Finance. Facing the Future Challenges and Choices for a New Era. December 1998. Pages 69 to 73.

involving researchers from different institutions across Canada, or around the world, but always bringing a wide range of perspectives to bear. The MRC Group program has to some extent been the forerunner of Canada's Networks of Centres of Excellence Program which has gained international renown as a mechanism that fosters multi-disciplinary research and cooperation between industry, universities and government. Canadian Institutes of Health Research will provide an even broader mechanism to foster interaction across all areas of health.

International Context

Life sciences, propelled by rapid expansion of our knowledge of the human genome and quickly evolving biotechnologies is predicted to have an impact in the next 30 years of a force similar to that which telecommunications had in the last 30. Around the world, the value of health science expertise is being recognized and countries are competing to recruit health scientists. It is therefore critically important that Canada continue to provide an environment that will enable us to retain our best researchers, when they are offered opportunities elsewhere, and also enable us to recruit scientists from abroad. This implies rebuilding science infrastructure, as Canada is now doing through the Canadian Foundation for Innovation, and providing adequate research grants.

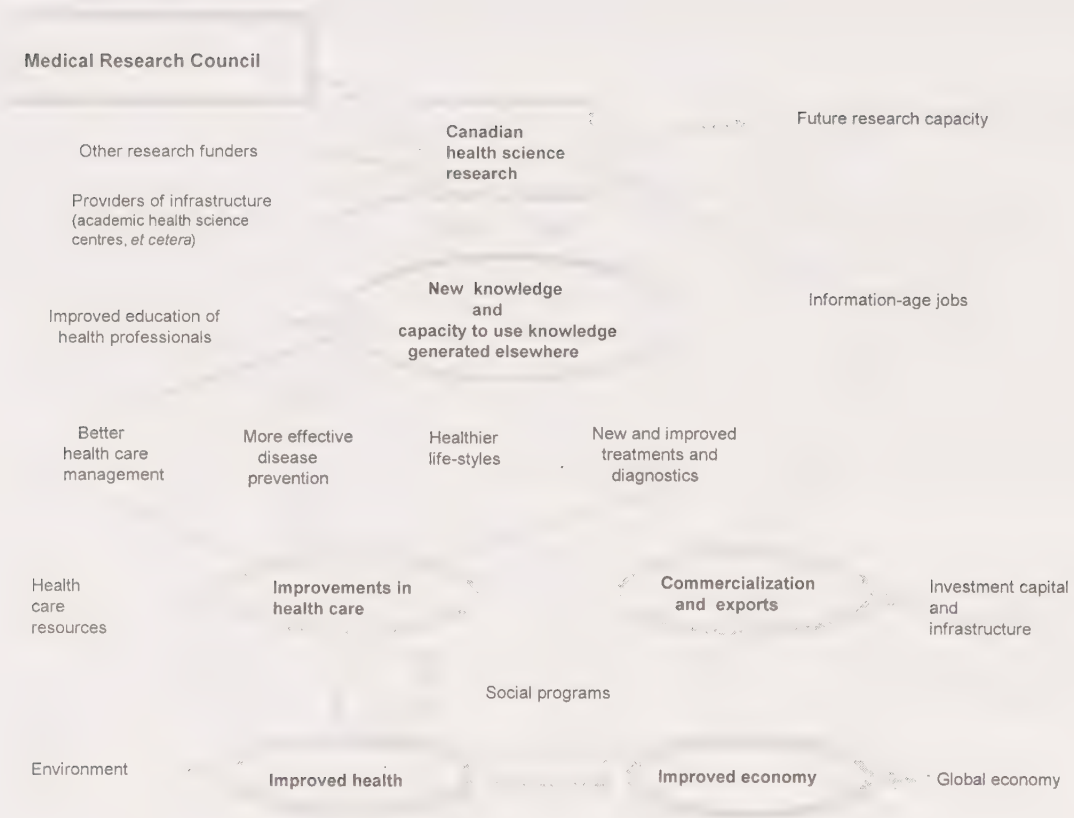
D. Financial Spending Plan

(millions of dollars)	Forecast Spending	**Planned Spending**	Planned Spending	Planned Spending
	1998-99[5]	**1999-00[6]**	2000-01[6]	2001-02[6]
Program spending	271.5	**302.5**	308.8	309.2
Less: Revenue credited to the Consolidated Revenue Fund	0.5	**0.5**	0.5	0.5
Plus: Cost of services provided by other departments	0.7	**0.7**	0.6	0.6
Net Cost of the Agency[7]	271.7	**302.7**	308.9	309.3

5 Reflects best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.

6 Includes additional funding of $27.5 million announced in the February 1999 Federal Budget.

7 Note that rounding effects are at play.



Health Research Leads To...

Improved Well-Being, Economic Sustainability and Enhanced Productivity

SECTION III: PLANS AND PRIORITIES

A. Summary of Priorities and Expected Results

The Medical Research Council of Canada is committed to

providing Canadians with	***as demonstrated by***
world-class research aimed at ensuring good health and well being	international calibre research projects in institutions across Canada on fundamental processes underlying health and illness, prevention and treatment of disease, and health services special research initiatives on health issues of particular concern to Canadians such as breast cancer, diabetes and AIDS
the social and economic benefits of health research discoveries	research results having an impact on illness prevention, identification and treatment of disease, or health services commercialization of health research discoveries with resultant creation of jobs and economic opportunity
a capacity to respond to needs for research and development in all areas related to health	trained and experienced researchers capable of responding to knowledge requirements in all health areas research resources and capacity generated by partnerships between MRC and other organizations
a national perspective on questions of health research priorities, ethics and safety	advice and guidance on research priorities, ethics and safety

B. Program Plans

Plan: **To provide Canadians with world-class research aimed at ensuring good health and well being**

Approach: [8] fund international calibre research projects in institutions across Canada on: fundamental processes underlying health and illness; prevention and treatment of disease; and, health services.

Activities:

attract applications for support of important research projects from scientists across Canada in all health fields

obtain expert scientific opinion on the value of each proposal

decide the most effective distribution of available resources to research projects through grants for: research operations, maintenance, equipment, fostering of team research, promotion of university-industry linkages and regional research development

provide Canadians with world-class research aimed at ensuring good health and well being

Approach: support special research initiatives on health issues of particular concern to Canadians such as breast cancer, diabetes, AIDS and health services

Activities:

continue providing financial and organizational support to inter-organizational programs of research in areas that offer special threats or opportunities to the health of Canadians

study research needs and priorities in the health area in Canada

seek opportunities to partner with health charities, the private sector and other government organizations for research targeted at specific diseases

---

This report uses the term "approach" rather than "strategy" to avoid confusion between "strategic directions" as set out in the 1993 MRC strategic plan, and "operational strategies" as set out here.

Plan: **To provide Canadians with the social and economic benefits from health research discoveries**

Approach: foster the production and dissemination of research results with direct impact on illness prevention, identification and treatment of disease or health services

Activities:

give weight to potential health impact in assessments of proposed research projects

fund trials testing the safety and effectiveness of promising new health products, services or service delivery mechanisms

support programs that facilitate the communication of research findings to clinical practitioners, patient groups, hospital administrators and the public

assist researchers in making their findings public

provide Canadians with the social and economic benefits from health research discoveries

Approach facilitate the commercialization of health research discoveries with resultant creation of jobs and economic opportunity

Activities:

assist in linking scientists and sources of funding for the commercialization of their discoveries (sources such as the Canadian Medical Discoveries Fund)

promote awareness of Canadian health science research potential around the world

monitor the impact of Canadian health science discoveries in terms of new businesses, employment creation and invested capital

develop and operate programs and partnerships that promote communication and collaboration between university researchers and industry.

Plan: To help provide Canadians with a capacity to respond to needs for research and development in all areas related to health

Approach: provide support for the training and development of scientists capable of responding to research requirements in all health areas

Activities:

assess Canadian research capacity in terms of personnel and estimate future needs

attract applications from students for support of research training, and from current scientists for development awards, in all areas of health across Canada

use expert panels to assess and rank applications according to applicants' potential to contribute to the advancement of knowledge through research

decide the most effective distribution of available resources to research training and development through personnel awards for: undergraduate research training, graduate study in health science, postdoctoral research training and development, career establishment and career development

Create a research environment that young Canadians can see as offering opportunity for growth and development

Approach: foster growth in Canadian research resources and capacity through partnerships with other organizations

Activities:

create and sustain funding partnerships with other organizations in governments, industry and the voluntary sectors[9]

facilitate access by health scientists to research resources available through other programs (e.g., through the Canada Foundation for Innovation or the Canadian Foundation for Health Services Research)

---

see supplementary information for a reprint of information on MRC partnerships appearing in the Fall 1997 report on MRC performance

develop and disseminate information on the important positive contribution of health science to the well-being of Canadians, international competitiveness and economic sustainability

advance the public policy case for full federal support of a national infrastructure of expertise, facilities and operating funds in all areas of health research

facilitate the flow of funds to Canadian health science research through all possible channels (such as industry research, funding from other countries, and fund-raising by universities, hospitals and research institutes)

Plan: to provide Canadians with a national perspective on questions of health research priorities, ethics and safety

Approach: produce advice and guidance on research priorities, ethics and safety

Activities:

promulgate, in concert with the other federal granting councils, guidelines on ethical conduct for research involving humans

monitor national and international developments that may require a Canadian position with respect to health research

seek out international partnerships

develop national perspectives on research issues in consultation with key stakeholders

provide Canadians with a national perspective on questions of health research priorities, ethics and safety

C. Consolidated Reporting

Year 2000 Preparedness

Senior managers at the MRC are aware of the Y-2000 issue and are satisfied that progress is being made in ensuring that Council systems will meet the challenge imposed by two digit year codes. A Year 2000 compliant upgrade of MRC's major financial and operational systems is scheduled for implementation in the first quarter of fiscal year 1999-2000. A Year 2000 impact assessment of remaining systems has highlighted additional issues which are also scheduled for resolution in 1999-2000.

SECTION IV: SUPPLEMENTARY INFORMATION

Supplementary Table of Contents

Table 1	Spending Authorities
Table 2.1	Organisation Structure
Table 2.2	Planned Full Time Equivalents
Table 3	Agency Data by Standard Object of Expenditure
Table 4	Program Resources for the Estimates Year
Table 5	Net Cost of Medical Research Council Program for the Estimates Year
Table 6	Details of Transfer Payments

Table 1 Spending Authorities

Vote	(millions of dollars)	1999-00 **Main Estimates**	1998-99 Main Estimates
	Medical Research Council		
15	Operating expenditures	**10.6**	8.2
20	Grants	**263.5**	218.2
(S)	Contributions to employee benefit plans	**0.9**	0.9
	Total Agency	**275.0**	227.3

Table 2.1 Organisation Structure

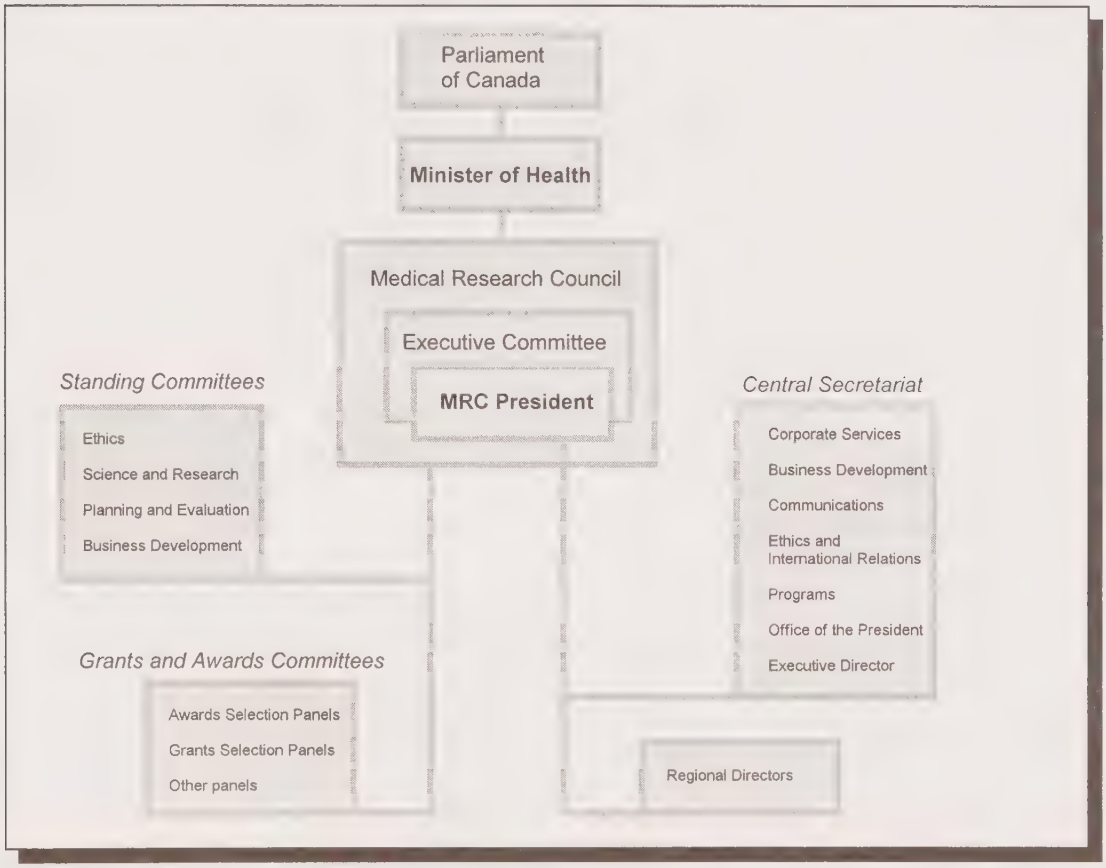


Table 2.2 Planned Full Time Equivalents (FTEs)

(full-time equivalents)	Forecast 1998-99	**Planned 1999-2000**	Planned 2000-01	Planned 2001-02
Medical Research Council Program				
Promote assist and undertake research in the health sciences in Canada	86	**88**	78	78
Total	86	**88**	78	78

Table 3 Agency Data by Standard Object of Expenditure

($ millions)	Forecast 1998-99	**Planned 1999-2000**	Planned 2000-01	Planned 2001-02
Personnel				
Salaries and wages	4.4	**4.5**	3.7	3.7
Contributions to employee benefit plans	0.9	**0.9**	0.7	0.8
	5.3	**5.4**	4.4	4.5
Goods and Services				
Transportation and communications	2.3	**1.9**	1.9	1.9
Information	0.6	**0.3**	0.3	0.3
Professional and special services	3.1	**3.1**	1.4	1.4
Rentals	0.1	**0.2**	0.2	0.2
Purchased repair and maintenance	0.1	**0.2**	0.1	0.1
Utilities, materials and supplies	0.3	**0.3**	0.3	0.3
Minor capital	0.3	**0.2**	0.1	0.1
	6.9	**6.2**	4.3	4.3
Total operating	12.2	**11.5**	8.7	8.7
Transfer payments				
Voted	259.3	**291.0**	300.1	300.5
	259.3	291.0	300.1	300.5
Gross budgetary expenditures	271.5	**302.5**	308.8	309.2
Net budgetary expenditures	271.5	**302.5**	308.8	309.2
Total	271.5	**302.5**	308.8	309.2

Table 4 Program Resources for the Estimates Year

($ millions)	Budgetary				
	FTE	Operating	Grants	Gross Voted	Net Planned Spending
Medical Research Council Program					
Promote assist and undertake research in the health sciences in Canada	88	11.5	263.5	275.0	275.0
Total	**88**	**11.5**	**263.5**	**275.0**	**275.0**

Table 5 Net Cost of Medical Research Council Program for the Estimates Year

($ millions)	
Gross Planned Spending	302.5
Plus:	
Services Received without Charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada	0.4
Contributions covering employees' share of insurance premiums and costs paid by TBS	0.3
	0.7
Total Cost of Program	303.2
Less:	
Revenue Credited to the CRF	0.5
Net Cost of the Program in 1999-00	302.7

Estimated Net Program Cost in **1998-99**	271.7

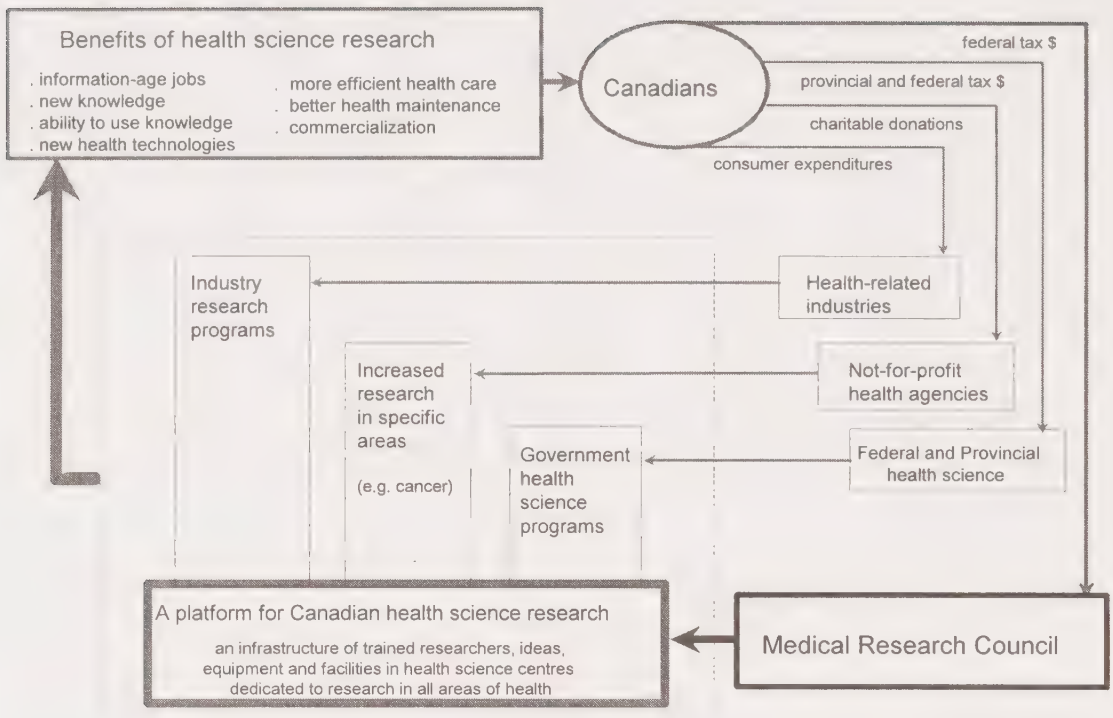
Table 6 Details of Transfer Payments

($ dollars)	Forecast Spending 1998-99	**Planned Spending 1999-00**	Planned Spending 2000-01	Planned Spending 2001-02
Research Grants				
Operating	154,855,000	**158,705,000**	166,919,000	169,346,000
Genome	350,000	**5,000,000**	5,000,000	5,000,000
Maintenance	2,588,000	**3,047,000**	3,000,000	3,000,000
Equipment	328,000	**1,500,000**	1,500,000	1,500,000
Health Services Research Foundation	2,000,000	**2,000,000**	2,000,000	0
Special Projects	3,617,000	**4,144,000**	4,000,000	4,000,000
University-Industry Grants	6,810,000	**6,403,000**	7,000,000	7,000,000
General Research Grants	1,600,000	**0**	0	0
Other Grants[10]	0	**27,500,000**	27,500,000	27,500,000
	172,148,000	**208,299,000**	216,919,000	217,346,000
Multi-Disciplinary				
MRC Groups	22,047,000	**20,964,000**	21,000,000	21,000,000
Program Grants	1,810,000	**321,000**	0	0
Regional Partnerships	1,943,000	**2,153,000**	2,000,000	2,000,000
	25,800,000	**23,438,000**	23,000,000	23,000,000
Salary Support				
MRC Groups	1,623,000	**565,000**	78,000	0
Development Grants	1,623,000	**832,000**	328,000	44,000
Career Investigators	499,000	**367,000**	87,000	22,000
Distinguished Scientists	958,000	**1,165,000**	1,200,000	1,200,000
Senior Scientists	1,150,000	**1,390,000**	1,400,000	1,400,000
MRC Scientists	4,651,000	**4,482,000**	4,500,000	4,500,000
Scholarships	8,843,000	**9,076,000**	9,100,000	9,100,000
Clinician Scientists 2	1,189,000	**728,000**	1,000,000	1,000,000
University-Industry Salary Support	1,378,000	**1,297,000**	1,800,000	1,800,000
	21,914,000	**19,902,000**	19,493,000	19,066,000

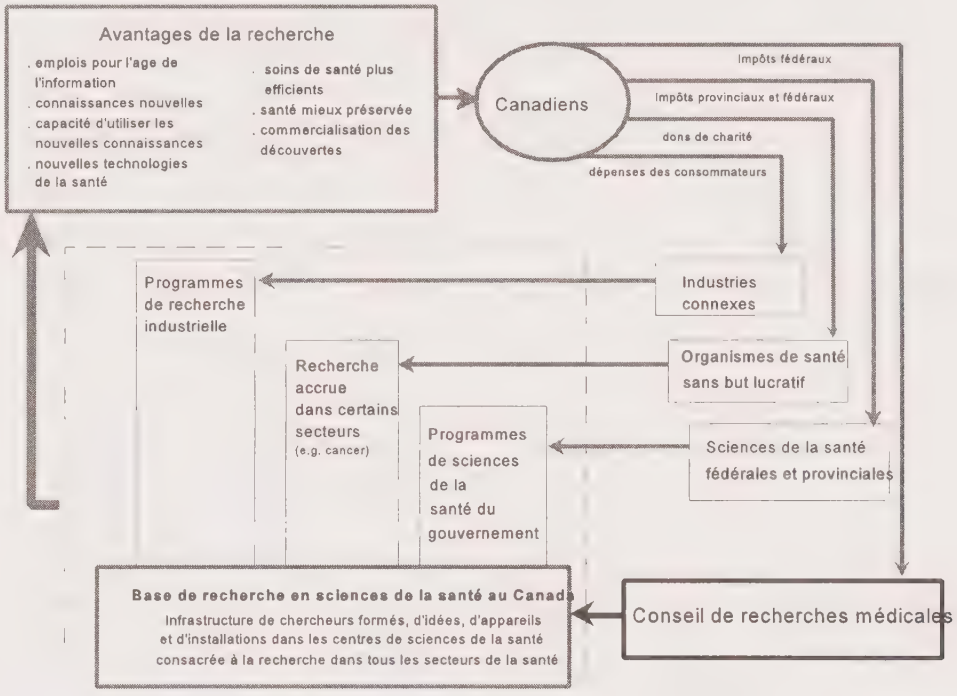
[10] This amount represents funding announced by the Minister of Finance in his February 1999 Budget. The Council will decide on the allocation of these funds at its March 1999 meeting.

Table 6 Details of Transfer Payments - continued

($ dollars)	Forecast Spending 1998-99	**Planned Spending 1999-00**	Planned Spending 2000-01	Planned Spending 2001-02
Research Training				
Clinician Scientists 1	1,047,000	**1,056,000**	1,300,000	1,300,000
Centennial Fellowships	780,000	**760,000**	800,000	800,000
Fellowships	9,805,000	**9,441,000**	9,500,000	9,500,000
Studentships / Doctoral Research Awards	8,478,000	**8,510,000**	8,800,000	8,800,000
Burroughs Wellcome Fund	533,000	**533,000**	600,000	600,000
University-Industry Training Awards	891,000	**893,000**	1,200,000	1,200,000
	21,534,000	**21,193,000**	22,200,000	22,200,000
Travel and Exchange				
Visiting Scientist and Professorships	131,000	**150,000**	150,000	150,000
Travel Grants, Symposia and Workshops	408,000	**200,000**	200,000	200,000
	539,000	**350,000**	350,000	350,000
Other Activities				
President's Fund	500,000	**500,000**	500,000	500,000
Other Grants	3,177,000	**3,268,000**	3,300,000	3,300,000
	3,677,000	**3,768,000**	3,800,000	3,800,000
Total Core Budget	245,612,000	**276,950,000**	285,762,000	285,762,000
Networks of Centres of Excellence	13,655,000	**14,025,000**	14,313,000	14,703,000
Total Grants and Scholarships	259,267,000	**290,975,000**	300,075,000	300,465,000



Through the MRC, the federal government provides a platform for Canadian health science research



Par l'entremise du CRM, le gouvernement fédéral offre une plate-forme pour la recherche canadienne en sciences de la santé

Tableau 6 Détails des paiements de transfert (suite)

(en dollars)	Budget des dépenses 1998-1999	**Dépenses prévues 1999-2000**	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Formation de recherche				
Cliniciens-chercheurs 1	1,047,000	**1,056,000**	1,300,000	1,300,000
Bourses du centenaire	780,000	**760,000**	800,000	800,000
Bourses de recherche	9,805,000	**9,441,000**	9,500,000	9,500,000
Bourses de stagiaire / bourses de recherche au doctorat	8,478,000	**8,510,000**	8,800,000	8,800,000
Fonds Burroughs Wellcome	533,000	**533,000**	600,000	600,000
Bourses de formation université-industrie	891,000	**893,000**	1,200,000	1,200,000
	21,534,000	**21,193,000**	22,200,000	22,200,000
Voyages et échanges				
Scientifiques et professeurs invités	131,000	**150,000**	150,000	150,000
Voyages, colloques et ateliers	408,000	**200,000**	200,000	200,000
	539,000	**350,000**	350,000	350,000
Autres activités				
Fonds du président	500,000	**500,000**	500,000	500,000
Autres subventions	3,177,000	**3,268,000**	3,300,000	3,300,000
	3,677,000	**3,768,000**	2,774,000	3,800,000
Total du budget de base	245,612,000	**276,950,000**	285,762,000	285,762,000
Réseaux de centres d'excellence	13,655,000	**14,025,000**	14,313,000	14,703,000
Total des subventions et bourses	259,267,000	**290,975,000**	300,075,000	300,465,000

Tableau 6 Détails des paiements de transfert

(en dollars)	Budget des dépenses 1998-1999	**Dépenses prévues 1999-2000**	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Subventions de recherche				
Fonctionnement	154,855,000	**158,705,000**	166,919,000	169,346,000
Génome	350,000	**5,000,000**	5,000,000	5,000,000
Entretien	2,588,000	**3,047,000**	3,000,000	3,000,000
Appareils	328,000	**1,500,000**	1,500,000	1,500,000
Fonds de la recherche sur les services de	2,000,000	**2,000,000**	2,000,000	0
Projets spéciaux	3,617,000	**4,144,000**	4,000,000	4,000,000
Subventions université-industrie	6,810,000	**6,403,000**	7,000,000	7,000,000
Subventions de recherches générales	1,600,000	**0**	0	0
Autre subventions[10]	0	**27,500,000**	27,500,000	27,500,000
	172,148,000	**208,299,000**	216,919,000	217,346,000
Multidisciplinaire				
Groupes du CRM	22,047,000	**20,964,000**	21,000,000	21,000,000
Subventions de programme	1,810,000	**321,000**	0	0
Subventions de développement/Partenariats régionaux	1,943,000	**2,153,000**	2,000,000	2,000,000
	25,800,000	**23,438,000**	23,000,000	23,000,000
Appui salarial				
Groupes du CRM	1,623,000	**565,000**	78,000	0
Subventions de développement	1,623,000	**832,000**	328,000	44,000
Chercheurs de carrière	499,000	**367,000**	87,000	22,000
Scientifiques émérites	958,000	**1,165,000**	1,200,000	1,200,000
Scientifiques chevronnés	1,150,000	**1,390,000**	1,400,000	1,400,000
Scientifiques du CRM	4,651,000	**4,482,000**	4,500,000	4,500,000
Chercheurs-boursiers	8,843,000	**9,076,000**	9,100,000	9,100,000
Cliniciens-chercheurs 2	1,189,000	**728,000**	1,000,000	1,000,000
Appui salarial université-industrie	1,378,000	**1,297,000**	1,800,000	1,800,000
	29,914,000	**19,902,000**	19,493,000	19,066,000

[10] Ce montant représente le financement annoncé par le ministre des Finances dans son budget de février 1999. Le Conseil prendra une décision sur l'allocation de ces fonds à sa réunion de mars 1999.

Tableau 4 Ressources du Programme pour l'année budgétaire

(en millions de dollars)	Budgétaire				
	ETP	**Dépenses de fonction-nement**	**Subventions**	**Ressources brutes votées**	**Dépenses prévues nettes**
Programme du Conseil de recherches médicales					
Favoriser, aider et entreprendre des recherches en sciences de la santé au Canada	88	11.5	263.5	275.0	275.0
Total	**88**	**11.5**	**263.5**	**275.0**	**275.0**

Tableau 5 Coût net du Programme du Conseil de recherches médicales pour l'année budgétaire

(en millions de dollars)	
Dépenses prévues brutes	302.5
Plus :	
Services reçus sans frais	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	0.4
Contributions couvrant la part des employés des primes d'assurance et coûts payés par le SCT	0.3
	0.7
Coût total du Programme	303.2
Moins :	
Recettes à valoir sur le Trésor	0.5
Coût net du Programme en 1999-2000	302.7

Coût net estimatif du Programme en **1998-1999**	271.7

Tableau 3 Données de l'organisme par article de dépenses

(en millions de dollars)	Budget principal 1998-1999	**Prévu 1999-2000**	Prévu 2000-2001	Prévu 2001-2002
Personnel				
Traitements et salaires	4.4	**4.5**	3.7	3.7
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	0.9	**0.9**	0.7	0.8
	5.3	**5.4**	4.4	4.5
Biens et services				
Transport et communications	2.3	**1.9**	1.9	1.9
Information	0.6	**0.3**	0.3	0.3
Services professionnels et spéciaux	3.1	**3.1**	1.4	1.4
Locations	0.1	**0.2**	0.2	0.2
Achat de services de réparation et d'entretien	0.1	**0.2**	0.1	0.1
Services publics, matériel et fournitures	0.3	**0.3**	0.3	0.3
Dépenses secondaires	0.3	**0.2**	0.1	0.1
	6.9	**6.2**	4.3	4.3
Total des dépenses de fonctionnement	12.2	**11.5**	8.7	8.7
Paiements de transfert				
Votés	259.3	**291.0**	300.1	300.5
	259.3	291.0	300.1	300.5
Dépenses budgétaires brutes	271.5	**302.5**	308.8	309.2
Dépenses budgétaires nettes	271.5	**302.5**	308.8	309.2
Total	271.5	**302.5**	308.8	309.2

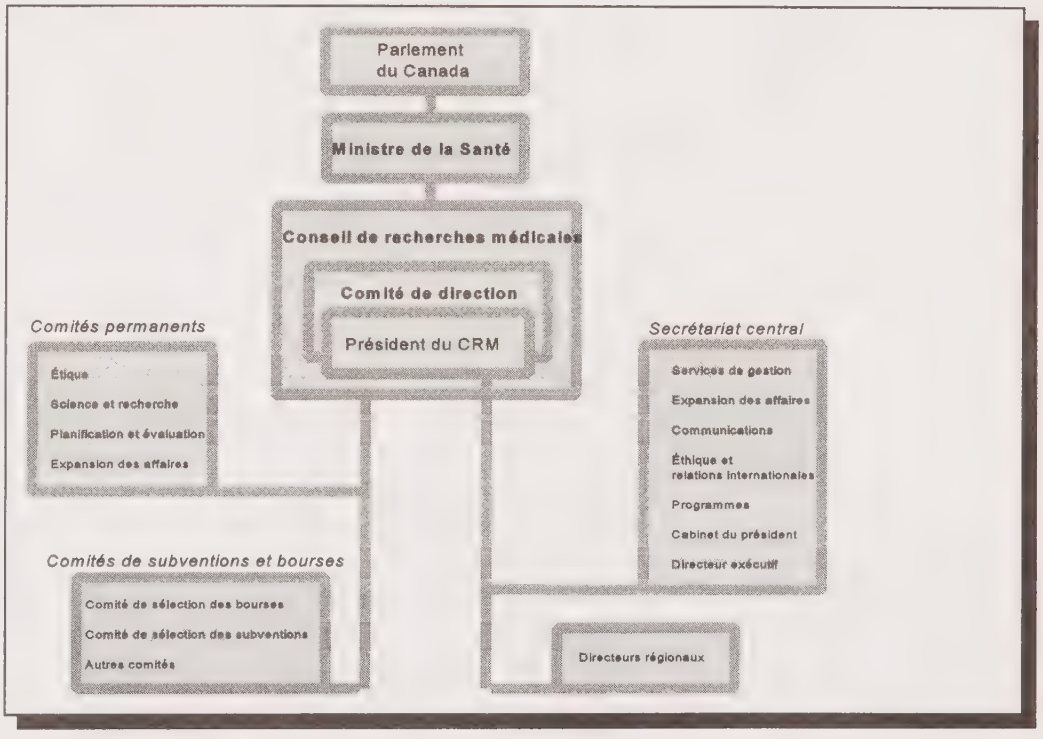
Tableau 2.2 Équivalents temps plein prévus (ETP)

(équivalents temps plein)	Budget principal 1998-1999	**Prévu 1999-2000**	Prévu 2000-2001	Prévu 2001-2002
Programme du Conseil de recherches médicales				
Favoriser, aider et entreprendre des recherches en sciences de la santé au Canada	86	**88**	78	78
Total	86	**88**	78	78

Tableau 1 Autorisations de dépenser

Crédit	(en millions de dollars)	1999-2000 Budget principal	1998-1999 Budget principal
	Conseil de recherches médicales		
15	Dépenses de fonctionnement	**10.6**	8.2
20	Subventions	**263.5**	218.2
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**0.9**	0.9
	Total de l'organisme	**275.0**	227.3

Tableau 2.1 Structure organisationnelle



SECTION IV : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Table des matières supplémentaire

Tableau 1 :	Autorisations de dépenser
Tableau 2.1	Structure organisationnelle
Tableau 2.2	Équivalents temps plein prévus
Tableau 3	Données de l'organisme par article de dépenses
Tableau 4	Ressources du Programme pour l'année budgétaire
Tableau 5	Coût net du Programme du Conseil de recherches médicales pour l'année budgétaire
Tableau 6	Détails des paiements de transfert

Plan : **Procurer aux Canadiens et Canadiennes une perspective nationale sur la question des priorités, de l'éthique et de la sûreté de la recherche**

Approche : préparer des avis et des conseils sur les priorités, l'éthique et la sûreté de la recherche

Activités :

promulguer, de concert avec les autres conseils subventionnaires fédéraux, des lignes directrices sur l'éthique dans la recherche avec des humains

surveiller les percées nationales et internationales qui peuvent nécessiter une prise de position par le Canada en ce qui concerne la recherche en santé

définir des perspectives nationales sur les questions de recherche en consultation avec les principaux intéressés

Procurer aux Canadiens et Canadiennes une perspective nationale sur la question des priorités, de l'éthique et de la sûreté de la recherche

C. Rapports consolidés

État de préparation pour l'an 2000

Les cadres supérieurs au CRM sont conscients du problème du passage à l'an 2000 et sont convaincus que des progrès sont accomplis pour faire en sorte que les systèmes du Conseil relèvent le défi des codes d'année à deux chiffres. Une mise à niveau assurant le passage sans heurt à l'an 2000 des principaux systèmes financiers et opérationnels du CRM est prévue pour le premier trimestre de 1999-2000. Une évaluation de l'impact de l'an 2000 sur les autres systèmes a mis en lumière d'autres points qui devraient également être résolus en 1999-2000.

décider de la répartition la plus efficace des ressources disponibles pour la formation et le perfectionnement dans le domaine de la recherche grâce aux bourses suivantes : formation en recherche au premier cycle, études supérieures en sciences de la santé, formation et perfectionnement en recherche post-doctorale, établissement de carrière et perfectionnement de carrière

Approche : favoriser l'augmentation des ressources et de la capacité de recherche au Canada au moyen de partenariats avec d'autres organismes

Activités :

créer et maintenir des partenariats de financement avec d'autres organismes au sein des gouvernements, de l'industrie et des secteurs bénévoles[9]

faciliter l'accès des scientifiques de la santé aux ressources de recherche disponibles par l'entremise d'autres programmes (p. ex., la Fondation canadienne pour l'innovation ou la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé)

produire et diffuser de l'information sur l'importante contribution positive des sciences de la santé au bien-être des Canadiens et Canadiennes, à la compétitivité internationale et à l'économie durable

faire accepter davantage par le public l'idée d'un soutien fédéral intégral d'une infrastructure nationale d'expertise, d'installations et de fonds de fonctionnement dans tous les secteurs de la recherche en santé

faciliter l'apport de fonds à la recherche en santé au Canada par tous les moyens possibles (comme la recherche industrielle, le financement d'autres pays, et la collecte de fonds par les universités, les hôpitaux et les instituts de recherche)

---

9 Des détails au sujet des partenariats du CRM sont fournis dans la section Renseignements supplémentaires; ces informations sont tirées du rapport de l'automne 1997 sur le rendement du CRM.

Activités : aider à mettre en liaison les scientifiques et les sources de financement en vue de la commercialisation des découvertes de la recherche en matière de santé (des sources comme le Fonds de découvertes médicales canadiennes)

faire mieux connaître à travers le monde les possibilités de recherche en sciences de la santé au Canada

surveiller l'impact des découvertes de la recherche en sciences de la santé en fait de nouvelles entreprises et d'emplois créés, et de capital investi

établir et exploiter des programmes et des partenariats qui favorisent la communication et la collaboration entre les chercheurs universitaires et l'industrie

Plan : Aider à procurer aux Canadiens et Canadiennes une capacité de répondre aux besoins de recherche et développement dans toutes les disciplines de la santé

Approche : assurer la formation et le développement de chercheurs capables de répondre aux besoins de recherche dans toutes les disciplines de la santé

Activités : évaluer la capacité de recherche canadienne en fait de personnel et estimer les besoins futurs

attirer des demandes de soutien de formation en recherche de la part des étudiants, et des demandes de bourses de perfectionnement de la part des scientifiques, et ce, dans toutes les disciplines de la santé au Canada

Créer un cadre de recherche qui, aux yeux des jeunes Canadiens, puisse offrir des possibilités de croissance et de développement

avoir recours à des comités d'experts pour évaluer et coter les demandes en fonction de la capacité des candidats de contribuer à l'amélioration des connaissances par la recherche

offrent des occasions spéciales en ce qui concerne la santé des Canadiens et Canadiennes.

étudier les besoins et les priorités de recherche dans le domaine de la santé au Canada

rechercher des possibilités de partenariat avec les organismes de bienfaisance dans le domaine de la santé et le secteur privé en vue de recherches axées sur des maladies précises

Plan : **Procurer aux Canadiens et Canadiennes les avantages socio-économiques des découvertes de la recherche en matière de santé**

Approche : favoriser la production et la diffusion des résultats de recherches ayant une incidence directe sur la prévention de la maladie, son diagnostic et son traitement, et les services de santé

Activités : accorder de l'importance à l'incidence possible sur la santé dans les évaluations des projets de recherche proposés

financer des essais visant à vérifier l'innocuité et l'efficacité de nouveaux produits ou services de santé ou mécanismes de prestation de services

Procurer aux Canadiens les avantages socio-économiques des découvertes de la recherche en matière de santé

appuyer des programmes qui facilitent la communication des résultats de la recherche aux cliniciens, aux groupes de malades, aux administrateurs d'hôpitaux et au public

aider les chercheurs à rendre leurs conclusions publiques

Approche : faciliter la commercialisation des découvertes de la recherche en matière de santé, avec la création d'emplois et de possibilités économiques qui s'ensuit

B. Plans du Programme

Plan : **Procurer aux Canadiens et Canadiennes les avantages d'une recherche de classe mondiale pour assurer leur santé et leur bien-être**

Approche : [8] financer des projets de recherche de calibre international, dans des établissements partout au Canada, qui portent sur les processus fondamentaux de la santé et de la maladie, la prévention et le traitement de la maladie, et les services de santé.

Activités : attirer des demandes de soutien d'importants projets de recherche de scientifiques de l'ensemble du Canada dans toutes les disciplines de la santé

obtenir des avis scientifiques d'experts sur la valeur de chaque proposition

décider de la répartition la plus efficace des ressources disponibles pour les projets de recherche, par les subventions suivantes : fonctionnement, entretien, appareils, promotion de la recherche collective, promotion des liens université-industrie et développement de la recherche régionale

Procurer aux Canadiens et Canadiennes les avantages d'une recherche de classe mondiale pour assurer leur santé et leur bien-être

Approche : appuyer des initiatives de recherche spéciales sur les questions de santé qui présentent un intérêt particulier pour les Canadiens, comme le cancer du sein, le diabète, le sida et les services de santé

Activités : continuer d'assurer un soutien financier et organisationnel aux programmes de recherche inter-organismes dans des domaines où des problèmes particuliers se posent ou qui

---

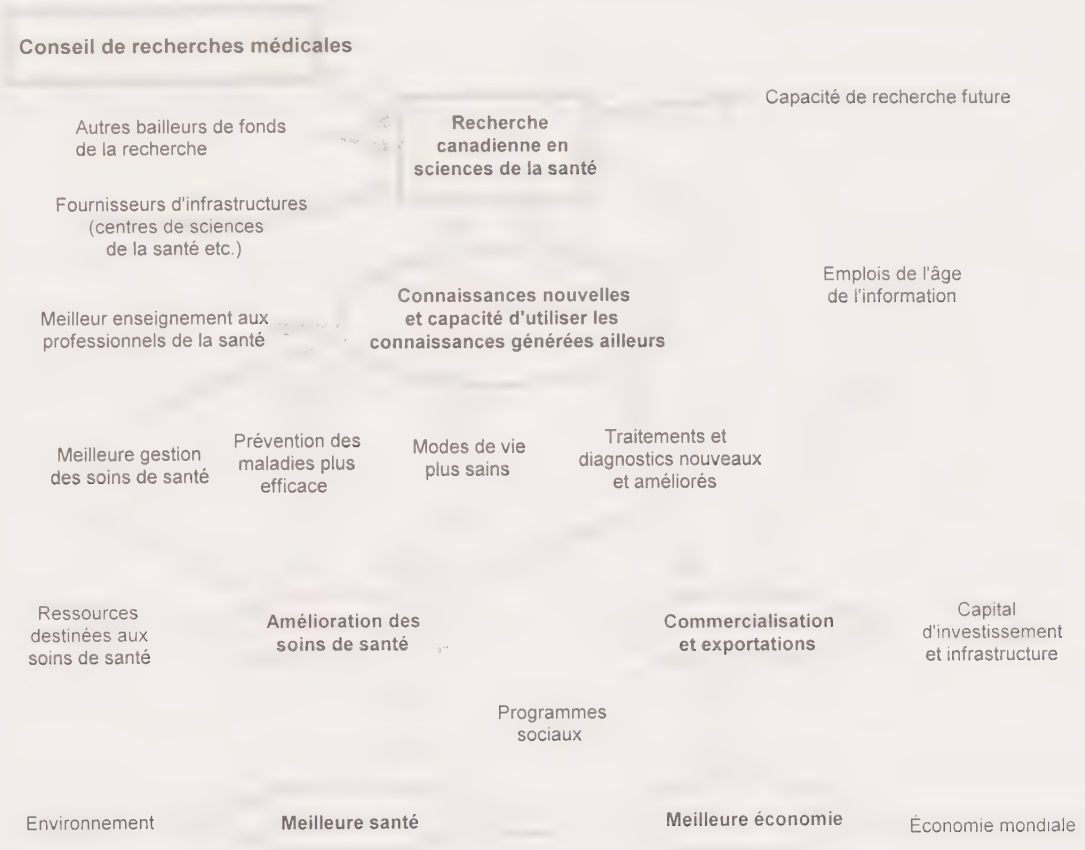
[8] Le terme « approche » est utilisé dans le présent rapport au lieu de « stratégie » pour éviter la confusion entre « orientations stratégiques », l'expression utilisée dans le plan stratégique du CRM de 1993, et l'expression « stratégies opérationnelles », utilisée ici.

SECTION III : PLANS ET PRIORITÉS

A. Résumé des priorités et des résultats escomptés

Le Conseil de recherches médicales du Canada compte

procurer aux Canadiens et Canadiennes...	***en...***
les avantages d'une recherche de classe mondiale pour assurer leur santé et leur bien-être	choisissant et en finançant des projets de recherche de calibre international, dans des établissements partout au Canada, qui portent sur les processus fondamentaux de la santé et de la maladie, la prévention et le traitement de la maladie, et les services de santé en appuyant des initiatives de recherche spéciales sur les questions de santé qui présentent un intérêt particulier pour les Canadiens, comme le cancer du sein, le diabète et le sida
les avantages socio-économiques des découvertes de la recherche en matière de santé	favorisant la production et la diffusion des résultats de recherches ayant une incidence directe sur la prévention de la maladie, son diagnostic et son traitement, et les services de santé commercialisant les découvertes de la recherche en matière de santé, avec la création d'emplois et de possibilités économiques qui s'ensuit
une capacité de répondre aux besoins de recherche et développement dans toutes les disciplines de la santé	assurant la présence de chercheurs formés et expérimentés capables de répondre aux besoins de recherche dans toutes les disciplines de la santé favorisant l'augmentation des ressources et de la capacité de recherche au Canada au moyen de partenariats avec d'autres organismes
une perspective nationale sur la question des priorités, de l'éthique et de la sûreté de la recherche	offrant des avis et des conseils sur les priorités, l'éthique et la sûreté de la recherche



La recherche en santé conduit...

à un plus grand bien-être, à la durabilité économique et à une productivité accrue

D. Plan de dépenses

(en millions de dollars)	Prévision de dépenses 1998-1999[5]	**Dépenses prévues 1999-2000[6]**	Dépenses prévues 2000-2001[6]	Dépenses prévues 2001-2002[6]
Dépenses du Programme	271.5	**302.5**	308.8	309.2
Moins : Recettes portées au Trésor	0.5	**0.5**	0.5	0.5
Plus : Coût des services fournis par d'autres ministères	0.7	**0.7**	0.6	0.6
Coût net de l'organisme[7]	271.7	**302.7**	308.9	309.3

[5] Selon la meilleure estimation des dépenses prévues totales jusqu'à la fin de l'exercice financier.

[6] Comprend le financement additionnel de $27.5 millions annoncé dans le budget fédéral de février 1999.

[7] Les sommes ont été arrondies.

coordination et une liaison accrues en augmenteront encore l'efficacité. Les Instituts canadiens de recherche en santé qui sont proposés offriront un mécanisme par lequel tous les Canadiens intéressés à un aspect particulier de la santé, qu'ils soient chercheurs, bailleurs de fonds ou consommateurs, pourront s'unir pour mieux coordonner leurs efforts de recherche contre les menaces pour la santé.

Impact de la nouvelle technologie

Moins une nouvelle technologie qu'une nouvelle approche des problèmes, la recherche multidisciplinaire est de plus en plus reconnue comme un important moyen de faire avancer les connaissances de façon innovatrice. Les problèmes de santé doivent être pris en charge par de vastes équipes, souvent composées de chercheurs de différents établissements dans tout le Canada, ou d'ailleurs dans le monde, mais qui apportent toujours une vaste gamme de perspectives à prendre en considération. Le programme des Groupes du CRM a dans une certaine mesure été le précurseur du Programme des réseaux de centres d'excellence, de plus en plus reconnu au niveau international comme un mécanisme qui favorise la recherche multidisciplinaire et la coopération entre l'industrie, les universités et le gouvernement. Les Instituts canadiens de recherche en santé offriront un mécanisme encore plus global pour favoriser l'interaction entre tous les secteurs de la santé.

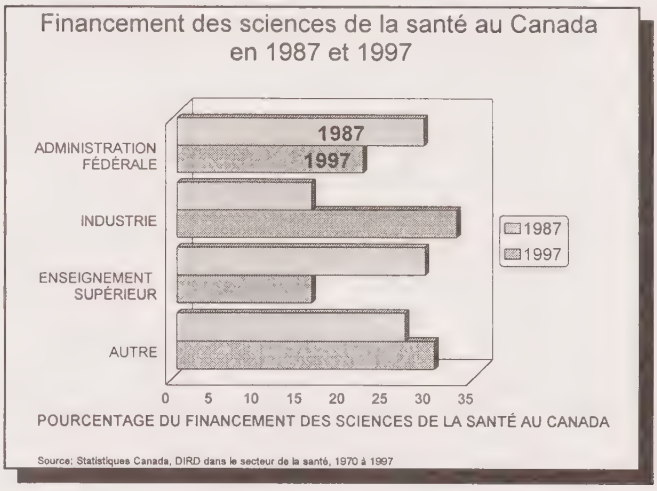
Situation internationale

Les sciences de la vie, aiguillonnées par le rapide développement de nos connaissances du génome humain et l'évolution accélérée des biotechnologies, devraient avoir au cours des 30 prochaines années un impact comparable à celui des télécommunications au cours des 30 dernières. Dans le monde entier, la valeur de l'expertise en sciences de la santé est reconnue, et les pays se font concurrence pour recruter des chercheurs en santé. Il est donc très important que le Canada continue de fournir un milieu qui nous permettra de retenir nos meilleurs chercheurs, lorsqu'on leur offre des occasions ailleurs, et qui permettra aussi de recruter des scientifiques à l'étranger. Cela implique de rebâtir l'infrastructure scientifique, comme le Canada le fait actuellement grâce à la Fondation canadienne pour l'innovation, et de fournir des subventions de recherche adéquates.

Engagements du gouvernement

Le gouvernement actuel s'est engagé à favoriser le développement de la R-D canadienne dès l'élaboration de son programme initial. La réduction du déficit du gouvernement a ralenti le rythme de l'investissement fédéral, mais le cap sur la recherche a été maintenu. Par exemple, le gouvernement a produit une Stratégie de recherche fédérale en 1996. Lorsque les initiatives de réduction du déficit ont commencé à prendre effet, le gouvernement s'est mis à engager des fonds publics dans la recherche. Le premier programme d'importance a été la Fondation canadienne pour l'innovation, qui consacrera 800 millions de dollars à la remise en état de l'infrastructure canadienne sur une période de cinq ans.

Le diagramme ci-contre montre que la part fédérale du financement des sciences de la santé au Canada est passée de 29 % à 22 % entre 1987 et 1997.



Divers rapports fédéraux au cours des dernières années, en particulier du Conseil consultatif national des sciences et de la technologie, d'un groupe consultatif en matière de biotechnologie et du Comité permanent des finances[4], ont reconnu que le financement fédéral de la recherche en santé devait être considérablement augmenté. Le Comité des finances du Parlement a recommandé que soient doublés les fonds fédéraux destinés à cette recherche au cours des cinq prochaines années. Il a approuvé la proposition des Instituts canadiens de recherche en santé, affirmant même que lorsque les conditions le permettront, les gouvernements fédéral et provinciaux devraient se fixer comme but à long terme de porter le financement de la recherche en santé à 1 % des dépenses publiques totales au titre de la santé.

Coordination et liaison nationales

La dévolution et la décentralisation ne sont pas des thèmes prépondérants en ce qui a trait à la recherche en santé. Les sciences de la santé au Canada sont concentrées dans les universités, les hôpitaux et les instituts de recherche. Ses chercheurs sont financés par le gouvernement fédéral, les organismes de bienfaisance dans le domaine de la santé (comme la Fondation des maladies du coeur), l'industrie et les provinces. La décentralisation des établissements de recherche en santé est efficiente, mais une

---

[4] Comité permanent des finances. *Affronter l'avenir : les défis et les choix d'une ère nouvelle*. Décembre 1998. Pages 69 à 73.

Tout en poursuivant cet objectif, le CRM s'efforce :

- d'assurer la production des connaissances de base nécessaires à la continuité de l'innovation dans les services de santé, au maintien de la santé ainsi qu'au diagnostic et au traitement de la maladie;
- d'assurer la formation et le perfectionnement de scientifiques canadiens capables de s'attaquer aux questions de recherche dans toutes les disciplines de la santé;
- de faire porter un effort national de recherche sur les menaces et les possibilités dans le domaine de la santé;
- de diversifier et de renforcer la recherche canadienne en matière de santé par des partenariats financiers;
- de faire en sorte que la recherche en matière de santé procure des avantages socio-économiques aux Canadiens et Canadiennes;
- de faire valoir le point de vue national sur les questions de recherche en matière de santé.

C. Contexte opérationnel

Attentes et préoccupations du public

Les Canadiens et Canadiennes s'attendent à des soins de santé de haute qualité fournis avec efficacité et efficience dans toutes les régions du Canada. Appelés à dire dans un sondage récent[3] où ils investiraient un demi-milliard de dollars de plus au cours de la prochaine année, 75 % ont accordé une priorité élevée au renforcement de l'assurance-maladie par l'augmentation des transferts aux provinces. Bon nombre aussi (69 %) accorderaient la même priorité à l'augmentation du financement de la recherche en santé.

Le même sondage indique que nombre de Canadiens et Canadiennes sont conscients des problèmes que pose notre capacité de recherche actuelle. Près de la moitié des répondants (45 %) pensaient que nous perdions beaucoup de nos meilleurs chercheurs à d'autres pays. Plus du tiers (35%) croyaient que moins de jeunes entreprenaient des carrières en recherche.

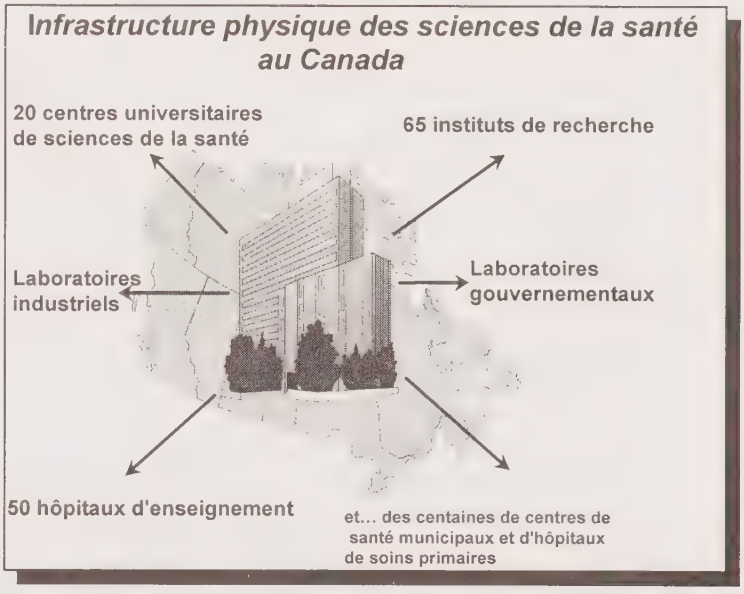
---

3 Ekos Research Associates. *Canadian Perceptions of Health Research.* 1998.

La détermination et le financement des meilleures propositions de recherche possibles, au moyen d'un système d'examen par les pairs de classe mondiale mis au point au fil des ans, constituent une composante clé des activités du CRM. La structure organisationnelle selon laquelle le Conseil, assisté d'un secrétariat, assume ses **responsabilités** est présentée en annexe.

Les buts stratégiques du CRM, énoncés dans son plan directeur, *Investir dans la santé au Canada*, sont les suivants :

- étendre le rayon d'action du CRM, en s'engageant vis-à-vis d'une plus vaste gamme d'activités de recherche;
- continuer à rechercher l'excellence et l'innovation dans la recherche pure et appliquée en matière de santé;
- être d'un bon rendement, utiliser de manière efficiente des ressources limitées, et démontrer un sens des responsabilités dans toutes les activités par une mesure rigoureuse des résultats.



En 1996, le Conseil a confié à un comité international de sept experts la tâche d'examiner toutes les activités du CRM. Dans son rapport publié en septembre 1996, le comité d'examen international a confirmé que les orientations stratégiques énoncées par le CRM en 1992 sont encore d'actualité. Il a recommandé que la stratégie de planification actuelle soit de « renforcer l'importance critique des programmes du CRM pour soutenir la recherche fondamentale qui sous-tend la capacité d'innovation future du Canada en sciences de la santé et dans les applications pratiques qui en découlent ».

B. Objectif

À titre de principal organisme de financement de la recherche en santé, le Conseil de recherches médicales a pour **objectif** d'établir et de maintenir, en collaboration avec d'autres, une capacité nationale de produire et d'utiliser de nouvelles connaissances permettant de préserver la santé, de traiter la maladie, et d'apporter des avantages socio-économiques à tous les Canadiens et Canadiennes.

SECTION II : VUE D'ENSEMBLE DE L'ORGANISME

A. Mandat, rôles et responsabilités

Le **mandat** du Conseil, fondé sur les pouvoirs et les responsabilités qui lui sont conférés dans la Loi sur le Conseil de recherches médicales, est de :

- favoriser, aider et entreprendre des recherches pures, appliquées et cliniques, au Canada, dans le domaine des sciences de la santé;

- conseiller le ministre sur les questions relatives à ces recherches que le ministre peut lui soumettre.[1]

La Loi sur le CRM l'autorise également à utiliser les crédits qui lui sont affectés par le Parlement et les recettes provenant de ses activités; et, selon sa discrétion, à publier, à vendre ou à diffuser par tout autre moyen des données scientifiques, techniques ou d'érudition relatives à ses travaux.

Trois conseils subventionnaires fédéraux jouent ensemble un **rôle** primordial dans le financement de la recherche extra-muros au Canada. Parallèlement au CRM dans le secteur de la santé, des conseils appuient la recherche en sciences naturelles et en génie, et en sciences humaines. Le CRM finance la recherche et la formation en matière de santé surtout dans les centres universitaires de sciences de la santé (départements, hôpitaux et instituts de recherche) qui se sont formés autour des écoles de médecine, de sciences infirmières, de pharmacie, d'art dentaire et de médecine vétérinaire au Canada. La recherche en matière de santé, qui embrasse une vaste gamme d'activités allant des études sur les mécanismes moléculaires des cellules jusqu'à l'examen des comportements en matière de santé dans les populations, est également entreprise dans les facultés de sciences, de sciences sociales, de sciences infirmières et d'autres professions paramédicales dans des universités partout au pays.

Dans le cadre de son mandat, le CRM met en oeuvre un ensemble varié et complet de mécanismes pour le financement de projets et de personnels de recherche, soit directement ou en partenariat avec des organismes de bienfaisance dans le domaine de la santé, d'autres organismes gouvernementaux ou l'industrie.[2] Ces mécanismes vont des bourses uniques remises à des particuliers aux accords visant la création de réseaux de recherche auxquels participent des centaines de chercheurs dans différents lieux.

---

1 *Loi sur le CRM, 1979.* Gouvernement du Canada.

2 Des exemples des plus de 117 partenariats du CRM avec l'industrie sont entre autres le Programme de la santé CRM-ACIM; avec d'autres ministères, l'Initiative de recherche sur le sida et la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé; avec des organismes de bienfaisance dans le domaine de la santé (et Santé Canada), l'Initiative pour la recherche sur le cancer du sein.

B. Déclaration de la direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 1999-2000 du Conseil de recherches médicales du Canada.

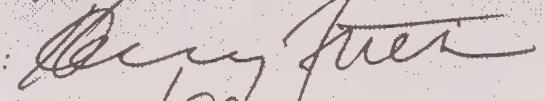
À ma connaissance, les renseignements :

- *décrivent fidèlement le mandat, les plans, les priorités, les stratégies et les résultats clés escomptés de l'organisme;*
- *sont conformes aux principes de diffusion de l'information énoncés dans les Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et priorités;*
- *sont exacts et complets*
- *sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion.*

Je suis satisfait des processus et des procédés d'assurance de la qualité utilisés pour la production du RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Nom : Henry Friesen MD, Président du CRM

Signature : 

Date : Mar 10/99.

Instituts atteindra un niveau nous rendant compétitifs sur le plan international, nous recommencerons à rapatrier des scientifiques canadiens des États-Unis et d'ailleurs, ainsi qu'à attirer chez nous de nouveaux chercheurs parce que nous pourrons leur offrir non seulement l'un des meilleurs niveaux de vie au monde, mais aussi un milieu de recherche efficace, centré sur sa mission et unique. Les Instituts, en étroite liaison, grâce à leurs réseaux de participants, avec les hôpitaux, les cliniques et les entreprises dans le domaine de la santé, faciliteront l'application rapide des résultats de la recherche à la préservation de la santé, à la prévention de la maladie, aux diagnostics, aux thérapies et aux technologies de la santé. Les Canadiens tireront des avantages socio-économiques de leur investissement dans la recherche.

en santé au Canada dépasse l'amélioration de l'intégration et de l'orientation stratégique par des changements structuraux. Les structures nouvelles doivent être appuyées par un financement adéquat. Résultat d'une décennie de sous-financement marqué de la recherche en santé canadienne, nous risquons de voir notre ressource la plus précieuse, le capital intellectuel, passer dans des pays qui ont constamment investi dans la R-D au cours de cette période. Partout dans le monde, des pays se positionnent pour profiter de l'avancement des connaissances sur la génétique humaine et des mécanismes biologiques dont l'impact est censé transformer le monde au cours des 30 prochaines années, comme les nouvelles connaissances dans les télécommunications l'ont fait dans les trente dernières. La perte de nos meilleurs scientifiques qui partent pour d'autres pays met en péril notre compétitivité dans une économie mondiale fondée sur le savoir.

Mais les signes de changement positif sont clairs. Dans son programme initial, le gouvernement reconnaissait que l'investissement dans la science et la technologie rapportait d'extraordinaires dividendes : amélioration de la santé et du bien-être, productivité, emplois de l'ère de l'informatique, et croissance économique. Il reconnaissait que l'investissement dans la recherche scientifique doit être constant et graduel, et être de niveau international. Ensuite, aussitôt qu'il en a eu fini du déficit, le gouvernement a commencé à renverser la tendance à la baisse de l'investissement en science et technologie. Par l'entremise de la Fondation canadienne pour l'innovation, il a entrepris la rénovation fort nécessaire de l'infrastructure physique de la recherche. Après coup, il a recommencé à investir dans la recherche extra-muros, rétablissant son financement au niveau d'avant les coupes qu'avait rendues nécessaires la réduction du déficit. Le rythme du déclin de la capacité de recherche du Canada est en train d'être ralenti.

Un système de recherche en santé centré sur sa mission, coordonné et dynamisé est la clé de la qualité de vie et de la productivité nationale…

…L'idée de transformer notre système par les Instituts canadiens de recherche en santé a capté l'imagination d'un oéan à l'autre…

…Le Comité permanent des finances du Parlement a recommandé que le gouvernement accorde un financement suffisant.

L'idée des Instituts canadiens de recherche en santé a capté l'imagination d'un océan à l'autre, et le Comité permanent des finances du Parlement a recommandé que le gouvernement la finance comme il se doit. Les Instituts offrent la possibilité de véritablement commencer à créer des programmes nationaux de recherche centrés que des questions de santé qui nous concernent tous. Ils favoriseront une approche multidisciplinaire de la recherche de solutions aux problèmes de santé. Ils mettront en contact cliniciens, spécialistes des sciences biomédicales et chercheurs en sciences sociales, chacun apportant des perspectives uniques aux menaces pour la santé et aux moyens de les contrer. Et lorsque le financement des

SECTION I : MESSAGES

A. Message du président

Depuis dix mois, une coalition sans précédent d'organismes de financement de la recherche, d'organismes de bienfaisance dans le domaine de la santé, de commanditaires provinciaux de la recherche, d'universités et d'entreprises travaillent avec énergie afin de définir une nouvelle approche du financement et de la coordination des sciences de la santé au Canada, clé de la qualité de la vie et de la productivité nationale. Remplissant son rôle de conseiller auprès du ministre de la Santé sur les questions de recherche, le Conseil de recherches médicales a dirigé cette quête d'un mécanisme de coordination qui fera en sorte que les Canadiens et Canadiennes pourront compter sur le système de recherche en matière de santé qu'ils méritent. La coalition a accompli de grands progrès dans l'étude de nouvelles structures et des rôles de tous ceux qui en feraient partie.

La structure envisagée, connue sous le nom d'Instituts canadiens de recherche en santé, rassemblerait les Canadiens et Canadiennes autour de thèmes de recherche en santé particuliers, comme le vieillissement, le cancer ou la santé de l'enfant. Ces instituts virtuels utiliseront l'infrastructure de recherche physique qui existe déjà dans les universités, les hôpitaux, les établissements de recherche, et les centres de santé communautaire dans tout le Canada. Ils constitueront un forum où les chercheurs, les consommateurs, les gouvernements, les entreprises et les organismes qui financent la recherche pourront travailler ensemble pour déterminer les problèmes de santé critiques et les possibilités de recherche.

Tous les participants à la coalition reconnaissent que le défi pour la recherche

Les Instituts canadiens de recherche en santé...

Établiront des priorités de recherche nationales qui correspondront aux politiques canadiennes en matière de santé et qui compléteront l'investissement provincial dans la recherche, l'enseignement et la santé.

Engloberont et favoriseront le spectre complet de la recherche en santéCde la science fondamentale à la recherche clinique en passant par la santé de la populationC, tout en reconnaissant le rôle important de la recherche entreprise à l'initiative des chercheurs.

Permettront aux chercheurs canadiens de réussir dans la communauté de recherche internationale grâce à l'utilisation de l'examen par les pairs essentielle à l'évaluation de l'excellence en recherche et à des niveaux de financement comparables à ceux des autres pays.

Encourageront chaque Institut au sein du réseau à mettre sur pied des programmes uniques (de développement du potentiel ou de partenariats avec des tiers) conformément aux objectifs d'amélioration de la santé et du bien-être à l'échelle nationale.

Collaboreront avec toutes les organisations qui ont démontré leur capacité de soutenir ou de réaliser des activités de recherche en santé. Les ICRS appuient et reconnaissent la contribution majeure des organismes de bienfaisance dans le domaine de la santé, des organismes subventionnaires provinciaux et des centres de recherche individuels.

Reconnaîtront et appuieront le rôle central que les universités et les centres de sciences de la santé affiliés jouent dans l'enseignement, la formation et la création de possibilités interdisciplinaires.

TABLE DES MATIÈRES

SECTION I : MESSAGES 1

A. Message du président 1
B. Déclaration de la direction 4

SECTION II : VUE D'ENSEMBLE DE L'ORGANISME 5

A. Mandat, rôles et responsabilités 5
B. Objectif 6
C. Contexte opérationnel 7
D. Plan de dépenses 10

SECTION III : PLANS ET PRIORITÉS 13

A. Résumé des priorités et des résultats escomptés 13
B. Plans du Programme 14
C. Rapports consolidés 18

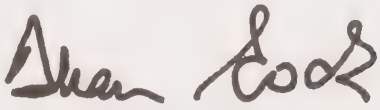
SECTION IV : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES 19

Tableau 1 Autorisations de dépenser 20
Tableau 2.1 Structure organisationnelle 20
Tableau 2.2 Équivalents temps plein prévus (ETP) 21
Tableau 3 Données de l'organisme par article de dépenses 22
Tableau 4 Ressources du Programme pour l'année budgétaire 23
Tableau 5 Coût net du Programme du Conseil de recherches médicales pour l'année budgétaire 23
Tableau 6 Détails des paiements de transfert 24

Conseil de recherches médicales du Canada

Rapport sur les plans et priorités

Pour l'exercice financier 1999-2000



Allan Rock
Ministre de la Santé

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – le Plan de dépenses du gouvernement – présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre le Budget des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget), et les principaux éléments du Budget principal des dépenses;

Partie II – Le Budget principal des dépenses – étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant;

Partie III – Plan de dépenses du ministère – En avril 1997, la Chambre des communes a adopté l'avis de motion qui sépare la Partie III en deux nouveaux documents :

(1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus, y compris les besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités et rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

(2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans le RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement à l'automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Ces mesures découlent du Projet d'amélioration des rapports au Parlement (PARP), lancé lors de la restructuration du Système de gestion des dépenses qui a été annoncée en janvier 1995. L'objectif central du PARP est d'améliorer la qualité de l'information sur la gestion des dépenses et la responsabilisation au Parlement en mettant l'accent sur les résultats, et ce, dans une perspective plus stratégique et pluriannuelle pour l'exécution des programmes.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 1999

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la

poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)

Ottawa (Canada) K1A 0S9

No. de catalogue BT31-2/2000-III-30

ISBN 0-660-60814-6

BUDGET DES DÉPENSES

Conseil de recherches médicales du Canada

Budget des dépenses
1999–2000

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Governmen
Publication

AI
Z
77

ESTIMATES

Millennium Bureau of Canada

1999–2000
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

1999
sity of Toron

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan – provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget) and key elements of the Main Estimates;

Part II – The Main Estimates – directly supports the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and the amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before 1 March; and

Part III – Departmental Expenditure Plans – In April of 1997 the House of Commons approved a motion that split the Part III into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year time horizon. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board, on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before 31 March, referred to committees and reported back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

These measures stem from the Improved Reporting to Parliament Project which was initiated as part of the revamped Expenditure Management System announced in January 1995. The central objective of this Project was to improve expenditure management information and accountability to Parliament. This was to be accomplished through a focus on results within a more strategic, multi-year perspective on program delivery.

Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services, 1999

Available in Canada through your local bookseller or by mail from

Canadian Government Publishing (PWGSC)

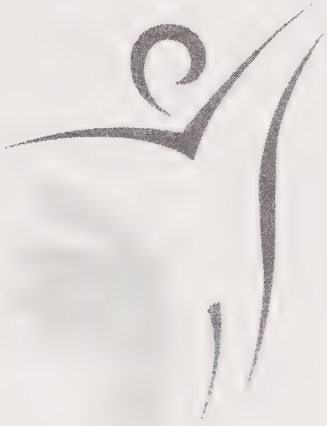
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-2/2000-III-108

ISBN 0-660-60873-1

Millennium Bureau of Canada

1999-2000 Estimates



2000

Canada

Report on Plans and Priorities

Approved

DEPUTY PRIME MINISTER

Table of Content

Section I: MESSAGES

Message from the Deputy Prime Minister 3
Management Representation 4

Section II: DEPARTMENTAL OVERVIEW

Mission Statement 6
Mandate, Roles and Responsibilities 6
Objective 7
Operating environment 7
Financial Spending Plan 9

Section III: PLANS, PRIORITIES AND STRATEGIES

Summary of Key Plans, Priorities and Strategies 10
Business Line: Millennium Initiatives 12

Section IV: SUPPLEMENTARY INFORMATION 13

I MESSAGES

A new millennium happens only once every 30 generations, or once every thousand years, and deserves special recognition. In Canada we will mark the millennium in exciting and meaningful ways. Canadians have a great deal of which to be proud: the success we have had as a nation and our achievements as Canadians are recognized world-wide. The millennium is a time for us to celebrate our achievements, and to build towards a bright and prosperous future.

The Government of Canada established the **Millennium Bureau of Canada** to work with Canadians to find ways to mark the millennium.

The hundreds of millennium ideas we have received to date are testament to the talent and ingenuity of Canadians. We have helped fund projects that are national in scope and bold in their vision, and we have partnered in exciting community projects in towns right across this great nation of ours. I am confident that we will be able to look back on these projects with pride, and know that we are leaving a lasting contribution for the generations of Canadians to come.

As we get ready to enter the next millennium, Canadians can be proud of our place in the world. We have many reasons to celebrate!

Let us share the memory and shape the dream and ensure that the next millennium belongs to Canada!

Management Representation

Report on Plans and Priorities 1999-2000

I submit, for tabling in Parliament, the 1999-2000 Report on Plans and Priorities (RPP) for the Millennium Bureau of Canada.

To the best of my knowledge the information:

- Accurately portrays the department's mandate, plans, priorities, strategies and expected key results of the organisation.
- Is consistent with the disclosure principles contained in the *Guidelines for Preparing a Report on Plans and Priorities.*
- Is comprehensive and accurate.
- Is based on sound underlying departmental information and management systems.

I am satisfied as to the quality assurance processes and procedures used for the RPP's production.

The planning and reporting structure on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

Deputy Minister

March 1, 1999.
Date

II DEPARTMENTAL OVERVIEW

In September 1997, the Speech from the Throne announced Government of Canada's commitment to building partnerships among the governments, communities and citizens to mark the millennium. The Deputy Prime Minister has been given the responsibility of coordinating this initiative on behalf of the government. The Millennium Bureau of Canada was established to deliver the program and coordinate government activities related to the celebrations of the new millennium.

In a survey conducted between October 27 and November 4, 1997, the Angus Reid Group determined that most Canadians believe that the Government of Canada should have an active role in promoting initiatives designed to commemorate the Millennium in a special way. Canadians indicated further that they favour events and activities that will have a lasting impact on the country, and they favour partnerships between the Government of Canada and other levels of government, business, and community groups.

The survey revealed that Canadians view the Millennium as an important event to recognize, and a time for positive events, and for serious reflection and setting priorities. They believe the Millennium will have a positive impact on society and communities as a whole, and see it as an opportunity to work together to achieve collective goals.

In response to this landmark event and the desire of Canadians to mark the Millennium in a special way, the Government of Canada launched the Canada Millennium Partnership Program (CMPP), a contribution program, on June 4, 1998. Under the general theme of "*Sharing the Memory, Shaping the Dream",* the program is intended to engage Canadians in creating initiatives which celebrate our achievements, explore our heritage, and build our future, by promoting local, national and international partnerships and by contributing to programs and projects of lasting impact into the next Millennium.

The Millennium Bureau of Canada has only one business line, which is the ***Millennium Initiatives***.

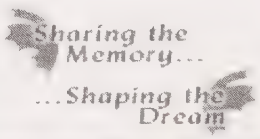
Our Objective

To assist in building partnerships among governments, communities and citizens to mark the millennium.

Our business line: Millennium Initiatives

To encourage Canadians to engage in initiatives which celebrate our achievements, explore our heritage and build our future, by promoting local, national and international partnerships and by contributing to programs and projects which endeavor to have a lasting impact into the next Millennium.

Our Theme





Roles and Responsibilities

On March 12, 1998, the Millennium Bureau of Canada was created as a small temporary department of the Government of Canada by Order in Council P.C. 1998-336.

The Millennium Bureau of Canada administers the Canada Millennium Partnership Program (CMPP). The program has seven supporting aims:

- Celebrating achievements of past generations and telling the stories of Canada in order to inspire generations of the future to face local, national, and international challenges and opportunities;
- Creating lasting legacies to establish or to renew features contributing to the quality of life in Canada;
- Encouraging Canadians and the world to explore our country;
- Exchanging culture, ideas and approaches that make the Canada of the next Millennium a richer, more diverse and resilient country;
- Stimulating Canadian youth to be actively involved in their communities;
- Respecting the environment and supporting sustainable development; and
- Advancing the application of appropriate innovation and technology focused on youth and communities.

The Bureau also ensures that the Government of Canada has a coordinated approach to the Millennium. This includes consulting and meeting with officials of other federal departments and agencies to discuss such issues as program criteria, funding, guidelines and program eligibility, government-wide objectives, and avoidance of duplication.

Objective

To assist in building partnerships among governments, communities and citizens to mark the millennium.

Operating Environment

Given the Bureau's short operational life span (funding expires on March 31, 2001) and limited resources ($160 Million over three fiscal years) it was decided to seek a less traditional and more cost-efficient means to deliver goods and services in the areas of finance, human resources, informatics and general administration. An approach was developed which permitted the delivery of certain services in-house, with the bulk of transactional services being delivered by another federal department through a Memorandum of Understanding (MOU).

The Bureau's infrastructure support plan is as follows:

i) the Bureau's administrative component is comprised of a small group of specialists responsible for planning, organizing, negotiating, controlling and managing the administrative activities of the Bureau. All roles are multi-disciplinary;

ii) the Bureau's administrative staff set the direction, establish operating and management practices and are accountable for the direct delivery of all public, central agency and Parliamentary documents required of a federal department;

iii) Industry Canada, through an MOU, provides basic transactional services to the Bureau. These services include accounts payable, procurement of goods and services, facilities management, telecommunications, informatics and ATIP support; and

iv) through a separate MOU, Justice Canada provides legal services.

In addition, the Millennium Bureau of Canada, through the Canada Millennium Partnership Program, not only receives and approves requests for funding and/or endorsement without funding, but also acts as a catalyst, a centre for exchange of ideas, and provide leadership to other organizations planning to mark the beginning of the 21st century. It will support projects, developed in partnership with communities that will aim to provide lasting benefits for future generations.

For operational efficiency, the CMPP Program funding periods have been divided into five application phases:

PHASE	DEADLINE
Phase I	June 19, 1998
Phase II	October 31, 1998
Phase III	May 31, 1999
Phase IV	October 31, 1999
Phase V	March 1, 2000

In each phase, applicants compete for funding. All applications are reviewed against eligibility and assessment criteria, and the best proposals in each theme are selected with the aim of achieving regional and thematic balance, as well as local and national/international balance.

Proposals are further subject to a review of financial information to ensure financial restrictions on funding available through the program are not compromised, and that the potential initiative presents no obvious compromise of sound financial principles. This review ensures: the government's contribution to each initiative is generally no more than one third or 33%; that only eligible costs are funded; and the applicants proposed budget and forecast of cash flow are reasonable.

Finally, initiatives are reviewed from an evaluation perspective in order to ensure that the groundwork for a report on the success of the particular initiative has been established. Success indicators are developed and reporting requirements are included in each contribution agreement to assess the initiative's success and contribution to the program's overall objective.

Canada Millennium Partnership Program
Results of Phase I

- *Phase1: completed June19,1998. Announcement October/98*
- *87 projects funded*
  - *Arts/Culture: 23 projects*
  - *History: 45 projects*
  - *Youth: 7 projects*
  - *Environment: 12 projects*
  - *CMPP Contribution -- $37.4 million (i.e. National = $29.7 million and local/community = $7.7 million)*
  - *Total project value -- $175.7 million*

Financial Spending Plan

(thousands of dollars)	Forecast Spending 1998-99*	**Planned Spending 1999-2000**	Planned Spending 2000-01	Planned Spending 2001-02
Program Spending:				
Millennium Initiatives	18,500	**82,000**	59,500	-
Net Program Spending	18,500	**82,000**	59,500	-
Plus:				
Cost of Services Provided by other Departments	238	**281**	281	-
Net Cost of the Department	18,738	**82,281**	59,781	-

* Reflects best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.

III PLANS, PRIORITIES AND STRATEGIES

Summary of Key Plans, Priorities and Strategies

The Millennium Bureau of Canada is responsible and accountable for the management of the Canada Millennium Partnership Program. The program was developed in response to Canadians desire that the Government of Canada take a lead role in stimulating the creation of initiatives to mark the year 2000.

Canadians view the Millennium as an important event to recognize, and a time for positive events, and for serious reflection and setting priorities. The millennium is a time of great significance in history; it is a defining moment. For Canada, it is a time to honour our heritage and shape a new vision for ourselves and our children.

The Canada Millennium Partnership Program supports public and private – sector activities that honour who we are, what we are, and what we value. The program is demand driven and provides a framework within which ***Canadians*** may mark a socially significant event. The program is very broad in scope with the expected outcome being primarily "public good".

Summary of Performance Expectations

The following table presents the key performance expectations for the Millennium Bureau of Canada.

Millennium Bureau of Canada	
to provide Canadians with:	**to be demonstrated by:**
A wide variety of initiatives which celebrate our achievements, explore our heritage, build our future which endeavor to have a lasting impact into the next Millennium	• motivating Canadians to create Millennium events and initiatives, thereby providing Canadians the opportunity to participate in them; • providing financial assistance to Canadians for their initiatives; • ensuring that Government of Canada has a significant but not

Millennium Bureau of Canada	
	all-encompassing role in Millennium events; • ensuring that the Government of Canada participates with Canadians in marking the Millennium; ▪ Ensuring that the Millennium initiatives sponsored and/or endorsed under the program meet the expectations and desires of Canadians for Millennium events that will have a lasting impact on the country, and contribute to the quality of life in Canada.

Business Line : Millennium Initiatives

1. Objective

To assist in building partnerships among governments, communities and citizens to mark the millennium.

2. Priorities

The Millennium Initiatives Business Line aims to encourage Canadians to engage in initiatives which celebrate our achievements, explore our heritage and build our future, by promoting local, national and international partnerships and by contributing to programs and projects which endeavor to have a lasting impact into the next Millennium. The priorities are:

- To manage the Canada Millennium Partnership Program, program delivery, management of information and financial systems, to monitor program performance, evaluate and report results, establish, support and coordinate links between stakeholders;

- To ensure that programming is on target and supportive of the Bureau's mandate and program objective and to monitor and evaluate program performance with a view to re-tooling and re-marketing if deemed necessary;

- To liaise with line departments and agencies in the federal family, provincial officials, national associations, corporate Canada and Non Governmental Organizations to obtain input on millennium planning; and,

- To undertake research initiatives to enhance Government of Canada's millennium planning.

3. Expenditure Plans

(thousands of dollars)	Forecast Spending 1998-99*	**Planned Spending 1999-2000**	Planned Spending 2000-01	Planned Spending 2001-02
Business Line:				
Millennium Initiatives	18,500	**82,000**	59,500	

* Reflects best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.

IV SUPPLEMENTARY INFORMATION

Table 1: Spending Authorities - Ministry Summary Part II of the Estimates

Vote (thousands of dollars)		1999-2000 Main Estimates	1998-99 Main Estimates
	Privy Council		
	Millennium Bureau of Canada		
30	Operating expenditures	**4,480**	-
35	Contributions	**77,000**	
(S)	Contributions to employee benefit plans	**520**	-
	Total Agency	**82,000**	-

Table 2.1: Organisation Structure

MILLENNIUM BUREAU OF CANADA

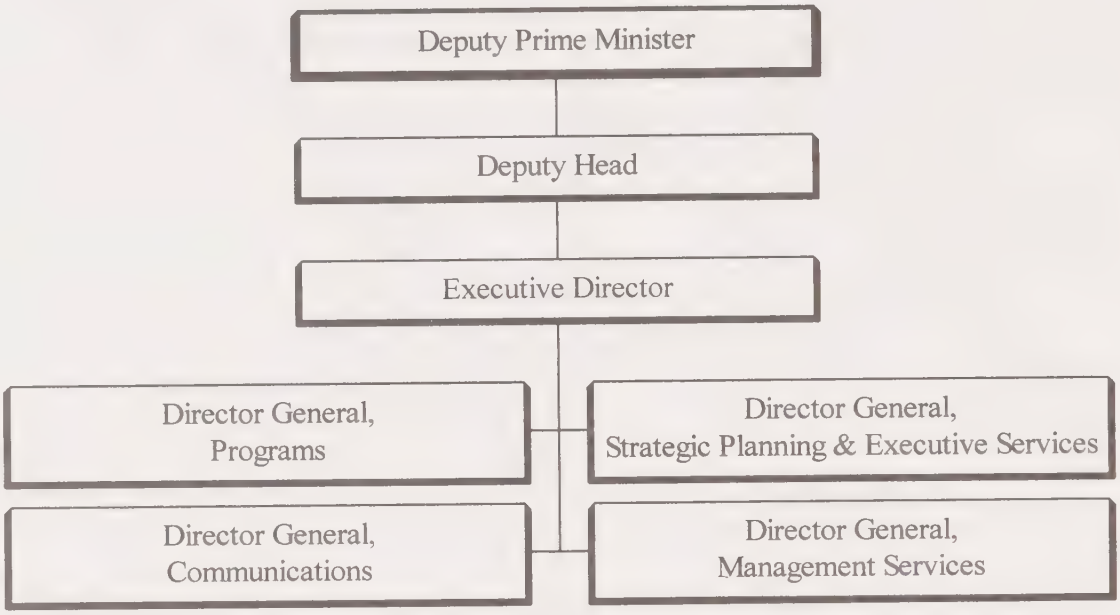


Table 2.2:Planned Full Time Equivalents (FTEs) by Business Line

(FTE's)	Forecast 1998-99	**Planned 1999-2000**	Planned 2000-01	Planned 2001-02
Millennium Bureau of Canada				
Millennium Initiatives	44	**48**	48	-
Agency Total	44	**48**	48	-

Table 3: Department Summary of Standard Objects of Expenditure

(thousands of dollars)	Millennium Bureau of Canada			
	Forecast Spending 1998-99 *	**Planned Spending 1999-2000**	Planned Spending 2000-01	Planned Spending 2001-02
Personnel				
Salaries and wages	2,150	**2,600**	2,600	-
Contributions to employee benefit plans	430	**520**	520	-
	2,580	**3,120**	3,120	-
Goods and Services				
Transportation and communications	157	**158**	158	-
Information	1,465	**1,020**	1,020	-
Professional and special services	497	**560**	560	-
Rentals	66	**37**	37	-
Purchased repair and maintenance	120	**10**	10	-
Utilities, materials and supplies	150	**45**	45	-
Minor capital	795	**50**	50	-
Other subsidies and payments	-	-	-	-
	3,250	**1,880**	1,880	-
Total operating	5,830	**5,000**	5,000	-
Transfer Payments				
Grants	-	-	-	-
Contributions	12,670	**77,000**	54,500	-
	12,670	**77,000**	54,500	-
Total	18,500	**82,000**	59,500	-

* Reflects best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.

Table 4: Program Resources by Business Line for the Estimates Year

(thousands of dollars)		Budgetary					
	FTE	Operating	Capital	Transfer Payments	Planned Spending	Less: Revenue Credited to the Vote	Net Planned Spending
Millennium Initiatives	48	5,000	-	77,000	82,000	-	82,000
Total Department	**48**	**5,000**	**-**	**77,000**	**82,000**	**-**	**82,000**

Table 5: Transfer Payments by Business Line

(thousands of dollars)	Forecast Spending 1998-99 *	**Planned Spending 1999-2000**	Planned Spending 2000-01	Planned Spending 2001-02
Contributions				
Millennium Initiatives				
Contributions in support of Millennium activities and projects which celebrate Canada's achievements, diversity and place in the world	12,670	77,000	54,500	-
Total	**12,670**	**77,000**	**54,500**	-

* Reflects best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.

Table 6: Net Cost of Program for the Estimates Year

(thousands of dollars)	Estimates Year 1999-2000
Gross Planned Spending	**82,000**
Plus:	
Services Received without Charge	
Accomodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	138
Contributions covering employees' share of employees' insurance premium and costs paid by TBS	143
Total Cost	**82,281**
Less:	
Revenue Credited to the Vote	-
Revenue Credited to the CRF	-
Total Revenue	-
1999-2000 Estimated Net Cost	**82,281**

Table 7: Reference

Millennium Bureau of Canada
255 Albert Street, 10th Floor
P.O. Box 2000, Station "D"
Ottawa, Ontario
K1P 1E5

(613) 995-2800

Web Site: www.millennium.gc.ca



Tableau 7 : Référence

Bureau du Canada pour le millénaire
255, rue Albert, 10e étage
C.P. 2000, Succ. « D »
Ottawa (Ontario)
K1P 1E5

(613) 995-2800

Site Web : www.millenaire.gc.ca



Tableau 6 : Coût net du programme pour l'année visée par le Budget des dépenses

(milliers de dollars)	Budget des dépenses 1999-2000
Dépenses brutes prévues	**82 000**
Plus:	
Services reçus sans frais	
Installations fournies par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	**138**
Contributions couvrant la part des employés pour la prime d'assurance des employés et montant payé par le SCT	**143**
Coût total	**82 281**
Moins:	
Recettes à valoir sur le crédit	-
Recettes à valoir sur le Trésor	-
Recettes totales	-
Coût net prévu pour 1999-2000	**82 281**

Tableau 5 : Paiements de transfert par secteur d'activité

(milliers de dollars)	Prévisions des dépenses 1998-1999 *	**Dépenses prévues 1999-2000**	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Contributions				
Initiatives du millénaire				
Contributions pour appuyer les activités et les projets du millénaire visant à célébrer les réalisations et la diversité du Canada et sa place dans le monde	12 670	77 000	54 500	-
Total	**12 670**	**77 000**	**54 500**	-

* Correspond à la meilleure prévision du total des dépenses prévues jusqu'à la fin de l'année financière.

Tableau 4 : Ressources affectées au programme par secteur d'activité pour l'année visée par le Budget des dépenses

(milliers de dollars)

		Budgétaire					
	ETP	Fonctionnement	Capital	Paiements de transfert	Dépenses prévues	Moins: Recettes à valoir sur le crédit	Dépenses prévues nettes
Initiatives du millénaire	48	5 000	-	77 000	82 000	-	82 000
Total du Ministère	**48**	**5 000**	**-**	**77 000**	**82 000**	**-**	**82 000**

Tableau 3 : Résumé des articles courants de dépenses du Ministère

(milliers de dollars)	Bureau du Canada pour le millénaire			
	Prévision de dépenses 1998-1999 *	**Dépenses prévues 1999-2000**	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Personnel				
Salaires et traitements	2 150	**2 600**	2 600	-
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	430	**520**	520	-
	2 580	**3 120**	3 120	-
Produits et services				
Transport et communications	157	**158**	158	-
Information	1 465	**1 020**	1 020	-
Services professionnels et spéciaux	497	**560**	560	-
Locations	66	**37**	37	-
Réparations et entretien	120	**10**	10	-
Services publics, fournitures et approvisionnements	150	**45**	45	-
Dépenses secondaires en capitale	795	**50**	50	-
Autres subventions et paiements	-	-	-	-
	3 250	**1 880**	1 880	-
Total des dépenses de fonctionnement	5 830	**5 000**	5 000	-
Paiements de transfert				
Subventions	-	-	-	-
Contributions	12 670	**77 000**	54 500	-
	12 670	**77 000**	54 500	-
Total	18 500	**82 000**	59 500	-

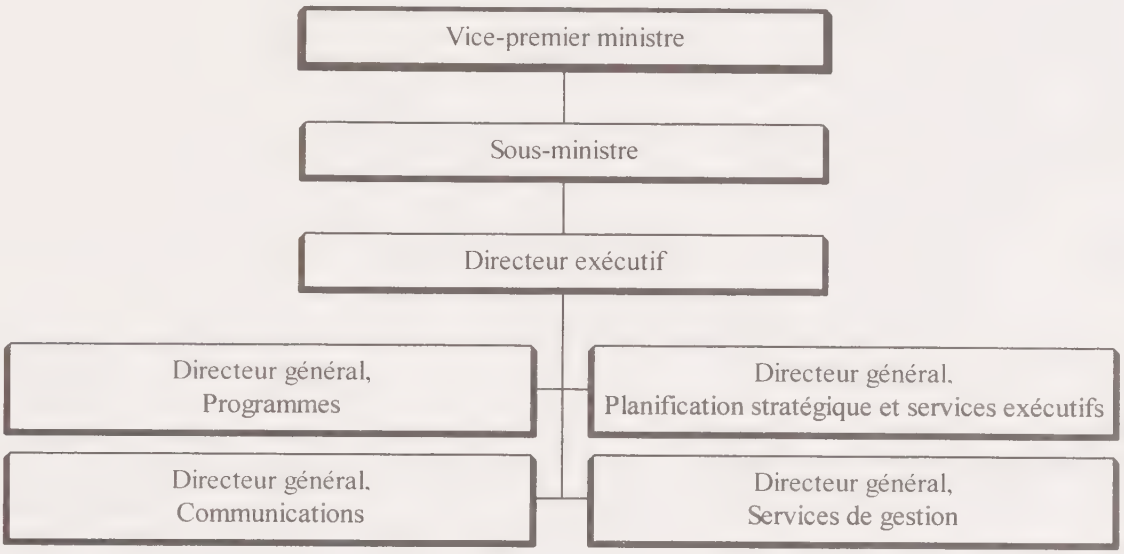
* Correspond à la meilleure prévision du total des dépenses prévues jusqu'à la fin de l'année financière.

Tableau 2.2 : Équivalents temps plein (ETP) prévus par secteur d'activité

(ETP)	Prévisions 1998-1999	**Prévus 1999-2000**	Prévus 2000-2001	Prévus 2001-2002
Bureau du Canada pour le millénaire				
Initiatives du millénaire	44	**48**	48	-
Total du Ministère	44	**48**	48	-

Tableau 2.1 : Organigramme

BUREAU DU CANADA POUR LE MILLÉNAIRE



IV RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Tableau 1 : Dépenses autorisées – Sommaire du portefeuille, partie II du Budget des dépenses

Crédit (milliers de dollars)		**Budget des dépenses principales 1999-2000**	Budget des dépenses principales 1998-1999
	Conseil Privé		
	Bureau du Canada pour le millénaire		
30	Dépenses de fonctionnement	**4 480**	-
35	Contributions	**77 000**	
(S)	Contribution aux régimes d'avantages sociaux des employés	**520**	-
	Total de l'organisme	**82 000**	-

3. Plans des dépenses

(milliers de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999*	**Dépenses prévues 1999-2000**	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Secteur d'activité :				
Initiatives du millénaire	18 500	**82 000**	59 500	-

* Correspond à la meilleure prévision du total des dépenses prévues jusqu'à la fin de l'année financière.

Secteur d'activité : Initiatives du millénaire

1. Objectif

Aider la création de partenariats entre les divers paliers de gouvernement, les collectivités et les citoyens pour marquer le millénaire.

2. Priorités

Le Secteur d'activité des initiatives du millénaire vise à inciter les Canadiens et les Canadiennes à réaliser des projets qui célèbrent nos réussites, explorent notre patrimoine et façonnent notre avenir, en faisant la promotion de partenariats à l'échelle locale, nationale et internationale et en contribuant aux programmes et aux projets qui ont une incidence durable pour le prochain millénaire. Les priorités sont les suivantes :

- Assurer la gestion du Programme des partenariats du millénaire du Canada, l'administration du programme, la gestion de l'information et des systèmes financiers, le suivi du rendement du programme, l'évaluation et le rapport des résultats, l'établissement, le soutien et la coordination des liens entre les diverses parties intéressées;

- Faire en sorte que la programmation respecte et appuie le mandat et l'objectif du programme du Bureau, surveiller et évaluer le rendement du programme afin de modifier le programme et de le recommercialiser au besoin;

- Assurer la liaison avec les ministères et les organismes fédéraux responsables, les représentants provinciaux, les associations nationales, les entreprises canadiennes et les organismes non gouvernementaux pour obtenir les données nécessaires à la planification du millénaire;

- Mener des projets de recherche afin d'améliorer la planification du millénaire par le gouvernement du Canada.

Résumé des attentes de rendement

Le tableau suivant présente les principales attentes de rendement du Bureau du Canada pour le millénaire.

Bureau du Canada pour le millénaire	
Fournir aux Canadiens :	**Attente satisfaite grâce aux mesures suivantes :**
Divers projets qui célèbrent nos réussites, explorent notre patrimoine, façonnent notre avenir et ont une incidence durable pour le nouveau millénaire.	• Inciter les Canadiens à organiser des activités et des projets pour le millénaire, en permettant au reste de la population d'y participer; • Accorder une aide financière pour la réalisation des projets des Canadiens; • S'assurer que le gouvernement du Canada joue un rôle important sans être l'unique intervenant dans les projets pour le millénaire; • S'assurer que le gouvernement du Canada collabore avec les Canadiens pour marquer le millénaire; • Veiller à ce que les projets du millénaire parrainés ou appuyés par le programme répondent aux attentes et aux souhaits des Canadiens en ce qui a trait aux activités qui auront une incidence durable sur le pays et contribuent à la qualité de vie des Canadiens.

Plan des dépenses

Résumé des plans, des priorités et des stratégies clés

Le Bureau du Canada pour le millénaire est responsable de la gestion du Programme des partenariats du millénaire du Canada. Le programme a été conçu en réponse au souhait des Canadiens voulant que le gouvernement du Canada assure le rôle de chef de file pour stimuler la réalisation de projets visant à marquer l'an 2000.

Les Canadiens considèrent le millénaire à la fois comme une période de festivités et une période de réflexion sérieuse et d'établissement de priorités pour l'avenir. L'avènement du millénaire est un événement important et un tournant dans l'histoire. Pour le Canada, c'est l'occasion de célébrer notre patrimoine et de façonner notre avenir et celui de nos enfants.

Le Programme des partenariats du millénaire du Canada appuie les activités des secteurs public et privé visant à célébrer qui nous sommes, ce que nous sommes et ce que nous valorisons. Le programme est régi par la demande et fournit un cadre permettant aux ***Canadiens*** de souligner un événement social important. Le programme a une portée très vaste et vise essentiellement le « bien public ».

(milliers de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999*	**Dépenses prévues 1999-2000**	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Dépenses du programme :				
Projets pour le millénaire	18 500	**82 000**	59 500	-
Dépenses nettes du programme	18 500	**82 000**	59 500	-
Plus :				
Coût des services fournis par d'autres ministères	238	**281**	281	-
Coût net du Ministère	18 738	**82 281**	59 781	-

* Correspond à la meilleure prévision du total des dépenses prévues jusqu'à la fin de l'année financière.

gouvernement pour chaque activité se limite à un tiers ou 33 p. 100 des dépenses admissibles; que seules les dépenses admissibles sont financées; et que le budget et les prévisions de trésorerie présentés par les requérants sont raisonnables.

Finalement, on évalue les activités pour s'assurer que le terrain est propice à la réussite de l'activité en question. Des indices de réussite sont élaborés et des exigences en matière de rapports sont jointes à chaque entente de contribution de manière à ce que le succès de l'activité et sa contribution à l'objectif global du programme puissent être évalués.

Programme des partenariats du millénaire du Canda
Résultats de la Phase I

- *Phase 1 : s'est terminée le 19 juin1998. L'annonce a eu lieu en octobre 1998*
- *87 projets financés*
  - *Arts et culture : 23 projets*
  - *Histoire : 45 projets*
  - *Jeunes : 7 projets*
  - *Environnement : 12 projets*
  - *Contribution du PPMC – 37,4 millions de dollars (projets nationaux = 29,7 millions de dollars et projets locaux/communautaires = 7,7 millions de dollars)*
  - *Valeur totale des projets – 175,7 millions de dollars*

iii) Industrie Canada, dans le cadre d'un PE, fournit les principaux services de transaction du Bureau, notamment les comptes créditeurs, l'approvisionnement des produits et services, la gestion des installations, les télécommunications, le matériel informatique et le soutien de l'AIPRP;

iv) Justice Canada offre les services juridiques, dans le cadre d'un PE distinct.

En plus de recevoir et d'approuver les demandes de financement ou de parrainage sans financement, le Bureau du Canada pour le millénaire, dans le cadre du Programme des partenariats du millénaire du Canada, sert de catalyseur et de point de liaison pour l'échange des idées, et offre une orientation à d'autres organismes prévoyant marquer le début du XXI^{e} siècle. Il appuiera les activités, élaborées de concert avec des collectivités, qui visent à laisser un legs durable aux futures générations.

Pour des raisons d'efficacité, les périodes de financement du PPMC ont été divisées en cinq phases de réception des demandes :

PHASE	DATE LIMITE
Phase I	19 juin 1998
Phase II	31 octobre 1998
Phase III	31 mai 1999
Phase IV	31 octobre 1999
Phase V	1er mars 2000

Les demandes reçues pour chaque phase sont en concurrence pour les fonds alloués à cette phase. Les demandes sont évaluées en fonction des critères d'admissibilité et d'évaluation, et les meilleures propositions pour chaque thème sont retenues en fonction du maintien d'un équilibre entre les régions et entre les thèmes et d'un équilibre entre les activités locales et nationales/ internationales.

Les demandes font également l'objet d'un examen de l'information financière de manière à ce que les restrictions financières pour les fonds disponibles dans le cadre du programme soient observées, et à ce que les activités potentielles respectent les pratiques de saine gestion financière. Cet examen permet de s'assurer de ce qui suit : que la contribution du

- Respecter l'environnement, appuyer le développement durable;
- Promouvoir l'innovation et la technologie axées sur les jeunes et les collectivités.

Le Bureau coordonne également les activités du millénaire au nom du gouvernement du Canada, y compris les consultations et les réunions avec les représentants d'autres ministères et organismes fédéraux pour discuter de diverses questions, notamment les critères du programme, le financement, les lignes directrices, l'admissibilité, les objectifs gouvernementaux et l'évitement des chevauchements.

Objectif

Aider la création de partenariats entre les divers paliers de gouvernement, les collectivités et les citoyens pour marquer le millénaire.

Environnement opérationnel

Compte tenu de la courte durée opérationnelle du Bureau (le financement se terminera le 31 mars 2001) et des ressources limitées (160 millions de dollars répartis sur trois années financières), on a adopté une méthode non traditionnelle mais rentable de fournir les produits et services en ce qui a trait aux finances, aux ressources humaines, à l'informatique et à l'administration générale. On a élaboré une méthode permettant d'offrir certains services à l'interne, mais la plupart des services de transaction sont offerts par un autre ministère fédéral dans le cadre d'un protocole d'entente (PE).

Le plan de soutien de l'infrastructure du Bureau est le suivant :

i) la fonction administrative du Bureau est formée d'un petit groupe de spécialistes chargés de la planification, de l'organisation, de la négociation, du contrôle et de la gestion des activités administratives du Bureau. Tous les rôles sont multidisciplinaires;

ii) le personnel administratif du Bureau assure la direction, établit les pratiques de fonctionnement et de gestion, et s'occupe de fournir directement tous les documents publics, parlementaires et provenant de l'organisme central, que doit présenter un ministère fédéral;

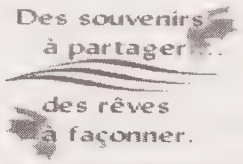
Notre objectif

Aider la création de partenariats entre les divers paliers de gouvernement, les collectivités et les citoyens pour marquer le millénaire.

Notre secteur d'activité : Initiatives du millénaire

Inciter les Canadiens et les Canadiennes à réaliser des projets qui célèbrent nos réussites, qui explorent notre patrimoine, et qui façonnent notre avenir, en faisant la promotion de partenariats à l'échelle locale, nationale et internationale et en contribuant aux programmes et aux projets qui auront une incidence durable pour le prochain millénaire.

Notre thème





Rôles et responsabilités

Le 12 mars 1998, le Bureau du Canada pour le millénaire a été créé en tant que petit ministère temporaire du gouvernement du Canada, grâce au décret P.C. 1998-336.

Le Bureau du Canada pour le millénaire administre le Programme des partenariats du millénaire du Canada (PPMC), lequel possède les sept objectifs suivants :

- Célébrer les réussites des générations passées et raconter l'histoire du Canada afin d'inspirer les futures générations à relever les défis et à profiter des occasions à l'échelle locale, nationale et internationale;
- Laisser un legs durable pour créer et renouveler les caractéristiques contribuant à la qualité de vie des Canadiens;
- Encourager les Canadiens et d'autres peuples du monde à explorer notre pays;
- Échanger des cultures, des idées et des approches qui feront du Canada du nouveau millénaire, un pays riche, diversifié et dynamique;
- Stimuler les jeunes Canadiens pour qu'ils appuient leurs collectivités;

II APERÇU MINISTÉRIEL

En septembre 1997, le discours du Trône a annoncé que le gouvernement du Canada s'engageait à créer des partenariats avec les gouvernements, les collectivités et les citoyens afin de marquer le millénaire. Le Vice-premier ministre a été chargé de coordonner cette initiative au nom du gouvernement. Le Bureau du Canada pour le millénaire a été créé pour administrer le programme et coordonner les activités gouvernementales liées aux célébrations du nouveau millénaire.

Dans le cadre d'un sondage mené entre le 27 octobre et le 4 novembre 1997, la maison Angus Reid a déterminé que la plupart des Canadiens croient que le gouvernement du Canada devrait jouer un rôle actif dans la promotion des initiatives visant à souligner le millénaire de façon spéciale. En outre, les Canadiens ont indiqué leur préférence pour des événements et des activités qui auront une incidence durable sur le pays et pour des partenariats entre le gouvernement du Canada, les autres paliers de gouvernement, les entreprises et les groupes communautaires.

Le sondage révèle que les Canadiens voient l'avènement du millénaire comme un événement important à souligner, une période de festivités et une période de réflexion sérieuse et d'établissement des priorités. Ils croient que le millénaire aura une incidence positive sur la société et l'ensemble des collectivités, et le voient comme l'occasion de travailler ensemble à l'atteinte d'objectifs collectifs.

En réponse à cet événement important et au désir des Canadiens de marquer le millénaire de façon toute spéciale, le gouvernement du Canada a lancé, le 4 juin 1998, le Programme des partenariats du millénaire du Canada (PPMC). Sous le thème général « Des souvenirs à partager – Des rêves à façonner », le programme a pour but d'inciter les Canadiens à réaliser des projets qui célèbrent nos réussites, explorent notre patrimoine et façonnent notre avenir, en faisant la promotion de partenariats locaux, nationaux et internationaux et en contribuant aux programmes et aux projets qui auront une incidence durable pour le nouveau millénaire.

Le Bureau du Canada pour le millénaire n'a qu'un seul secteur d'activité : les ***Initiatives du millénaire***.

Déclaration de la direction

Rapport sur les plans et les priorités de 1999-2000

Je présente, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) du Bureau du Canada pour le millénaire pour 1999-2000.

Je certifie que, à ma connaissance, les renseignements ci-joints :

- décrivent bien le mandat, les plans, les priorités, les stratégies et les résultats clés prévus du Ministère;
- sont conformes aux principes de divulgation exposés dans les lignes directrices pour la préparation d'un rapport sur les plans et les priorités;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur des données ministérielles et des systèmes de gestion solides.

Je suis satisfait des processus de contrôle de la qualité utilisés pour la préparation du RPP.

La structure de planification et de rapport utilisée pour le présent document a été approuvée par les ministres du Conseil du Trésor et sert de fondement à l'obligation de rendre des comptes sur les résultats obtenus grâce aux ressources et aux pouvoirs accordés.

Sous-ministre

mars le 1, 1999

Date

I MESSAGES

L'avènement d'un nouveau millénaire ne se produit qu'une fois toutes les trente générations, ou une fois tous les mille ans, et mérite une reconnaissance toute spéciale. Au Canada, nous marquerons le nouveau millénaire de diverses façons intéressantes et significatives. Les Canadiens ont de nombreuses raisons d'être fiers : les succès que nous avons remportés en tant que nation et nos réussites en tant que Canadiens sont reconnus à l'échelle mondiale. Le millénaire nous donne l'occasion de célébrer nos réussites et de façonner un avenir brillant et prospère.

Le gouvernement du Canada a créé le **Bureau du Canada pour le millénaire** pour chercher avec les Canadiens diverses façons de marquer le millénaire.

Les centaines d'idées que nous avons reçues jusqu'à maintenant témoignent bien du talent et de l'ingéniosité des Canadiens. Le Bureau a aidé à financer des projets audacieux de portée nationale et a collaboré à des projets communautaires intéressants dans diverses villes d'un peu partout dans notre grand pays. Je suis convaincu qu'un jour ces projets susciteront chez nous un sentiment de fierté et que nous saurons que nous laissons un legs durable aux futures générations de Canadiens.

Alors que nous nous préparons à l'avènement d'un nouveau millénaire, nous pouvons, en tant que Canadiens, être fiers de notre place dans le monde. Nous avons de nombreuses raisons de célébrer!

Partageons nos souvenirs et façonnons nos rêves pour que le prochain millénaire appartienne au Canada!

Table des matières

Partie I : MESSAGES

Message du Vice-premier ministre 3
Déclaration de la direction 4

Partie II : APERÇU MINISTÉRIEL

Énoncé de mission 6
Mandat, rôles et responsabilités 6
Objectif 7
Environnement opérationnel 7
Plan des dépenses 10

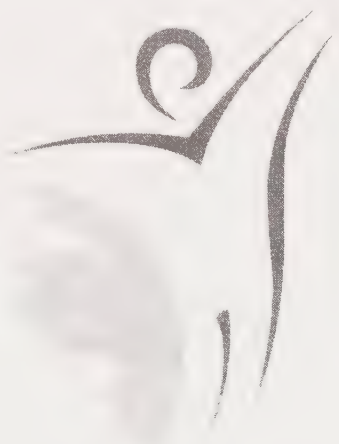
Partie III : PLANS, PRIORITÉS ET STRATÉGIES

Résumé des plans, des priorités et des stratégies clés 11
Secteur d'activité : Initiatives du millénaire 13

Partie IV : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES 14

Bureau du Canada pour le millénaire

Budget principal des dépenses 1999-2000



2000
Canada

Rapport sur les plans et les priorités

Accordé

VICE-PREMIER MINISTRE

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – le Plan de dépenses du gouvernement – présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre le Budget des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget), et les principaux éléments du Budget principal des dépenses;

Partie II – Le Budget principal des dépenses – étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant;

Partie III – Plan de dépenses du ministère – En avril 1997, la Chambre des communes a adopté l'avis de motion qui sépare la Partie III en deux nouveaux documents :

(1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus, y compris les besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités et rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

(2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans le RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement à l'automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Ces mesures découlent du Projet d'amélioration des rapports au Parlement (PARP), lancé lors de la restructuration du Système de gestion des dépenses qui a été annoncée en janvier 1995. L'objectif central du PARP est d'améliorer la qualité de l'information sur la gestion des dépenses et la responsabilisation au Parlement en mettant l'accent sur les résultats, et ce, dans une perspective plus stratégique et pluriannuelle pour l'exécution des programmes.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 1999

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la

poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)

Ottawa (Canada) K1A 0S9

No. de catalogue BT31-2/2000-III-108

ISBN 0-660-60873-1

BUDGET DES DÉPENSES

Bureau du Canada pour le millénaire

Budget des dépenses
1999–2000

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

CAI
N
E77

Government
Publications

ESTIMATES

NAFTA Secretariat, Canadian Section

1999–2000
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

LIBRARY

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan – provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget) and key elements of the Main Estimates;

Part II – The Main Estimates – directly supports the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and the amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before 1 March; and

Part III – Departmental Expenditure Plans – In April of 1997 the House of Commons approved a motion that split the Part III into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year time horizon. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board, on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before 31 March, referred to committees and reported back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

These measures stem from the Improved Reporting to Parliament Project which was initiated as part of the revamped Expenditure Management System announced in January 1995. The central objective of this Project was to improve expenditure management information and accountability to Parliament. This was to be accomplished through a focus on results within a more strategic, multi-year perspective on program delivery.

Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services, 1999

Available in Canada through your local bookseller or by mail from

Canadian Government Publishing (PWGSC)

Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-2/2000-III-94

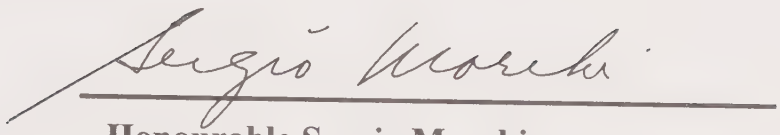
ISBN 0-660-60860-X

NAFTA Secretariat, Canadian Section

1999-2000 Estimates

A Report on Plans and Priorities

Approved



Honourable Sergio Marchi.
Minister for International Trade

Table of Contents

Page

Section I: Messages 1
- A. The Minister's Message 1
- B. Management Representation Statement 3

Section II: Departmental Overview 4
- A. Mandate, Roles and Responsibilities 4
  - 1. Mandate 4
  - 2. Roles and Responsibilities 5
- B. Program Objective 5
- C. Operating Environment 6
  - 1. Background 6
  - 2. Corporate Objectives 6
  - 3. External Factors Influencing the Business Line 7
- D. Financial Spending Plan 8

Section III: Plans, Priorities, Strategies and Expected Results 9
- A. Summary of Priorities and Expected Results 9
  - 1. Results Commitment 9
- B. Program and Business Line Plans 9
- C. Details by Program, Business and Service Lines 10
  - 1. Business Line 10
  - 2. Service Lines 10
  - 3. Expected Results 11
  - 4. Planned Spending by Business Line 13
- D. Consolidated Reporting 13
  - 1. Year 2000 Compliance 13
  - 2. Financial Information Strategy 14

Section IV: Supplementary Information 15
- A. Spending Authorities 15
- B. Personnel Information 16
- C. Capital Project Information 17
- D. Additional Financial Information 17
- E. Other Information 19
- F. Index 20

Section I: Messages

A. The Minister's Message

Canada benefits from a fair and effective system of trade rules between nations that allows Canadians to compete on equal terms in foreign markets.

The North American Free Trade Agreement (NAFTA), which helps to set the rules for liberalized trade between Canada, the United States and Mexico, came into effect on January 1, 1994. An important element of the NAFTA has been its innovative dispute resolution mechanisms. These processes provide the means for NAFTA governments and firms to raise and resolve disputes in some of the world's most active trading relationships. NAFTA countries and companies are provided with the assurance that trade disagreements will be dealt with in a fair and open manner.

The administration of NAFTA's dispute settlement provisions is the responsibility of the NAFTA Secretariat, which is comprised of Canadian, U.S. and Mexican national Sections. The NAFTA Secretariat is also mandated to assist the Commission of Ministers responsible for NAFTA to support a number of non-dispute related committees and working groups.

In the first ten months of fiscal year 1998-99, the NAFTA Secretariat administered 19 panel reviews under Chapter 19 and two arbitral panel proceedings under Chapter 20 of the NAFTA. The Secretariat issued six Chapter 19 panel decisions during this period.

The Canadian Section of the NAFTA Secretariat has achieved a consistently high level of satisfaction among its primary client base (panelists who have served in Canadian panel proceedings). According to survey results compiled since 1994 by an independent firm, on average, 97 percent of the Canadian Section's clients are very satisfied (the highest possible rating), with the NAFTA Secretariat, Canadian Section. Furthermore, an average of 93 percent of clients believe that the Canadian Section is very important to the dispute settlement processes of the NAFTA.

The Canadian Section of the NAFTA Secretariat recorded significant cost savings over the past several years through initiatives such as co-location, shared services, contracting out, cost recovery measures and through the innovative use of information technologies. The Canadian Section continues to seek ways to reduce costs and this year is in the process of negotiating an agreement with the Office of the Auditor General, in order to provide the Canadian Section with shared access to its Financial Information Strategy (FIS) compliant system.

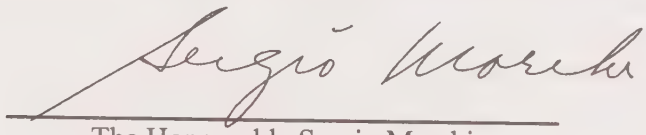
Looking ahead to the 1999-2000 fiscal year, some of the key initiatives to be undertaken are:

- The NAFTA Secretariat, Canadian Section will continue to endeavour to provide an exemplary level of service to its clients. After a comprehensive review of the results of the last three-years' monitoring reports and the 1994 Service Standards Survey (benchmark), management has raised the stated performance indicators to 80% for the future fiscal year;

- The Canadian Section's role has been evolving as Canada's trade link's with the world have been evolving. The NAFTA Secretariat, Canadian Section's mandate has been further expanded to include responsibility for administration of the dispute settlement provisions of the Softwood Lumber Agreement between the Government of Canada and the Government of the United States of America. In July 1998, the Canadian Section was called upon to administer the first panel proceeding formed under the Softwood Lumber Agreement and will continue to do so into 1999; and

- The Canadian Section will carry out its Year 2000 (Y2K) action plan to ensure that all computerized systems and communications will be Y2K compliant, with contingency plans drawn up to handle potential related problems.

Canada's commitment to a more open and rules-based global trading system was recognized by the recent World Trade Organization (WTO) Trade Policy Review of Canada, which reported positively on Canada's trade performance. The NAFTA Secretariat, Canadian Section has played an important part in helping Canada earn a positive reputation and take advantage of the benefits of the government's policy of trade liberalization.



The Honourable Sergio Marchi
Minister for International Trade

B. Management Representation Statement

I submit, for tabling in Parliament, the 1999-2000 Report on Plans and Priorities (RPP) for the NAFTA Secretariat, Canadian Section.

To the best of my knowledge the information included:

a. accurately portrays the department's mandate, plans, priorities, strategies and expected key results of the organization;

b. is consistent with the disclosure principles contained in the *Guidelines for Preparing a Report on Plans and Priorities;*

c. is comprehensive and accurate; and

d. is based on sound underlying departmental information and management systems.

I am satisfied as to the quality assurance processes and procedures used for the RPP's production.

The planning and reporting structure on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authority approved.

Cathy Beehan
Canadian Secretary
NAFTA Secretariat, Canadian Section

February 22, 1999
Date

Section II: Departmental Overview

A. Mandate, Roles and Responsibilities

1. Mandate

The NAFTA Secretariat is a unique organization created by the North American Free Trade Agreement (NAFTA) for the administration of the dispute settlement provisions of the NAFTA. The mandate of the Secretariat is set out in Article 2002.3 of the NAFTA and reads:

The Secretariat shall:

(a) provide assistance to the Commission;

(b) provide administrative assistance to:

(i) panels and committees established under Chapter Nineteen (Review and Dispute Settlement in Antidumping and Countervailing Duty Matters), in accordance with the procedures established pursuant to Article 1908, and

(ii) panels established under this Chapter, in accordance with procedures established pursuant to Article 2012; and

(c) as the Commission may direct:

(i) support the work of other committees and groups established under this Agreement, and

(ii) otherwise facilitate the operation of this Agreement.

The Canadian Section of the NAFTA Secretariat has been also given added responsibilities. In 1997 the Section's mandate was expanded to include administration of the dispute settlement process under Chapter 8 of the Canada - Israël Free Trade Agreement. Additionally, the Canadian Section's mandate has been further enhanced to include similar provisions under Chapter N of the Canada - Chile Free Trade Agreement.

2. Roles and Responsibilities

The NAFTA Secretariat has Canadian, U.S. and Mexican Sections which have been established as "mirror-images" of each other to carry-out its mandate. In the administration of the dispute settlement provisions, the NAFTA Secretariat provides legal, professional and advisory support to panels and committees, operates a court-like registry and co-ordinates all panel and financial aspects of the process.

B. Program Objective

The NAFTA Secretariat, Canadian Section's program objective is to implement the dispute settlement provisions of the North American Free Trade Agreement (NAFTA), the Canada - Isräel Free Trade Agreement (CIFTA) and the Canada - Chile Free Trade Agreement (CCFTA), by providing support to panels established under the relevant agreements and by maintaining a court-like registry system relating to panel, committee and tribunal proceedings.

Specific provisions of the relevant agreements from which the NAFTA Secretariat, Canadian Section derives its responsibilities in providing administrative assistance are highlighted in the following figure.

Figure 1 - Chart of Dispute Settlement Provisions

North American Free Trade Agreement		
Chapter 11	disputes regarding investment matters	may be referred to certain international arbitral mechanisms
Chapter 14	disputes relating to financial services provisions	may be referred to Chapter 20 dispute settlement procedures
Chapter 19	disputes relating to anti-dumping, countervailing duty, injury final determinations	may be referred to a binding review process as an alternative to judicial review
Chapter 20	disputes concerning the interpretation or application of the Agreement	may be referred to arbitral panels
Canada - Isräel Free Trade Agreement		
Chapter 8	disputes concerning the interpretation or application of the Agreement	may be referred to panels of experts
Canada - Chile Free Trade Agreement		
Chapter N	disputes concerning the interpretation or application of the Agreement	may be referred to arbitral panels

C. Operating Environment

1. Background

Under the Canada - United States Free Trade Agreement (FTA), a Binational Secretariat was created in 1989 to administer the Agreement's procedures to resolve trade disputes. In 1994, pursuant to the Parties' obligation under the NAFTA to establish permanent, national Section offices in each country, the Binational Secretariat, Canadian and United States national Sections became the NAFTA Canadian and United States national Sections, and with the addition of the Mexican Section, make up the NAFTA Secretariat. The national Sections are located in Ottawa, Washington and Mexico City and are headed by the Canadian, United States and Mexican Secretaries.

Canada's trade relationship with the United States is the largest between any two countries in the world – more than a billion dollars in trade occurs every day. With this volume of trade, disputes are inevitable. It is estimated that about 5% of Canada's bilateral trade with the United States is currently under dispute.

While Canada's bilateral trade volumes with Mexico ($8.243 billion in 1997, an increase of 13.1% from 1996), Israël ($458 million for January - October 1997) and Chile ($717.3 million) are relatively small, the existence of effective dispute settlement mechanisms is encouraging business entities in these countries to pursue trade and investment opportunities.

2. Corporate Objectives

In support of the Program Objective of the NAFTA Secretariat, Canadian Section, the following five corporate objectives have been developed.

- ***Commitment to an Unbiased and Equitable Administrative Process -***

  the NAFTA Secretariat, Canadian Section, is committed to administering the dispute settlement provisions of the relevant Free Trade Agreements[1] in a manner which ensures unbiased administrative processes, equity, security and fairness.

---

[1] For the purposes of this document, the Free Trade Agreements are the North American Free Trade Agreement, the Canada - Israël Free Trade Agreement and the Canada - Chile Free Trade Agreement.

- ***Commitment to Service Quality -***

  the NAFTA Secretariat, Canadian Section, is committed to maintaining the highest quality of administration of all dispute settlement proceedings.

- ***Support to Stakeholders -***

  the NAFTA Secretariat, Canadian Section, is committed to supporting and providing services to its stakeholders in a manner that is impartial, responsive, accessible and timely.

- ***Openness and Accountability -***

  the NAFTA Secretariat, Canadian Section, is committed to ensuring openness and accountability to the Government, the relevant Free Trade Commissions[2] and to the public.

- ***Operational Efficiency and Effectiveness -***

  in keeping with the *Blueprint for Renewing Government Services Using Information Technology*, the NAFTA Secretariat, Canadian Section, is committed to pursuing alternative service deliveries through the employment of new technologies which enhance information sharing and improved operating practices.

3. External Factors Influencing the Business Line

The external factors that influence the operational expenditures of the NAFTA Secretariat, Canadian Section and for which limited control may be exercised are the:

- direct costs of panel reviews as they represent non-discretionary costs;
- number of panels to be formed in any given year; and
- ability to accept or refuse a request for panel review.

---

[2] For the purposes of this document, the Free Trade Commissions are the (NAFTA) Free Trade Commission, the Canada - Israël Trade Commission and the Canada - Chile Free Trade Commission.

D. Financial Spending Plan

The NAFTA Secretariat, Canadian Section's operating budget for 1998-99 is $2,209,000. Based on current patterns of expenditures it is estimated that the net program spending to March 31, 1999 for the 1998-99 fiscal year will be $1,588,000. This reduced level of spending in 1998-99 is attributable to a delay in the operation of panel reviews and reduction in operating costs resulting from information technology efficiencies and improvements in operating practices.

Figure 2 - Financial Spending Plan (000)

	Forecast Spending 1998-99	Planned Spending 1999-00	Planned Spending 2000-01	Planned Spending 2001-02
Gross Program Spending	1,654	2,224	2,224	2,224
Less: Revenue Credited to the Consolidated Revenue Fund	(200)	(300)	(300)	(300)
Plus: Costs of Services Provided by Other Departments (notes 1 & 2)	134	134	134	134
Net Cost of Program	1,588	2,058	2,058	2,058

Notes: 1. Accommodation received without charge from Public Works and Government Services Canada (PWGSC).

2. Services received without charge from Treasury Board for government payments to employee insurance plans.

In 1999-2000 it is anticipated that the net program spending will be $2,058,000 as a result of a carry-over of a number of panel proceedings from the previous fiscal year, the early filing of new requests for panel proceedings and an increase level of activity associated with the bilateral Softwood Lumber trade agreement between the Government of Canada and the Government of the United States of America. Increase in program spending for 1999-2000 fiscal year will also occur as a result of the resumption of collective bargaining and the signing of new collective agreements.

Section III: Plans, Priorities, Strategies and Expected Results

A. Summary of Priorities and Expected Results

1. Results Commitment

The following results commitment was made by the NAFTA Secretariat, Canadian Section in Annex B of the 1998 Treasury Board President's Report to Parliament: ***Managing Results.***

Figure 3 - Results Commitment

The NAFTA Secretariat, Canadian Section	
to provide Canadians with:	**to be demonstrated by:**
appropriate administration of the dispute settlement provisions of the North American Free Trade Agreement (NAFTA), the Canada - Israël Free Trade Agreement and the Canada - Chile Free Trade Agreement in a manner which ensures unbiased administrative processes, equity, security and fairness while providing quality services	• stakeholder feedback
	• client satisfaction surveys
	• public access to and provision of information including decisions, reports and statistics in accessible formats

B. Program and Business Line Plans

To assist in fulfilling the above noted Program Objectives and results commitment, the Canadian Section will carry out the following plans and priorities:

- Complete the Year 2000 action plan to prepare the NAFTA Secretariat, Canadian Section's systems for Year 2000 compliance (see Year 2000 Compliance Section III. D. 1., on page 13).

- Remain ready to assist with the start-up of the Chilean national Section, for the administration of the dispute settlement provisions of the CCFTA. The Chilean national Section is required to be established pursuant to Article N.02 of the CCFTA. The Canadian Section has extended to the Chilean national Section an offer of professional support to assist them with the development of procedures, the implementation of the registry function, the design of other information systems and the drafting of appropriate financial procedures.

- Remain ready to assist with the establishment of the designated Israëli Agency, for the administration of the dispute settlement provisions of the CIFTA. The Israëli designated Agency is required to be created pursuant to Article 8.3 of the CIFTA. The Canadian Section has extended to the Israëli designated Agency an offer of professional support to assist them with the development of procedures, the implementation of the registry function, the design of other information systems and the drafting of appropriate financial procedures.

- Establish liaison relationship and assist the Administrative Secretariat for the Free Trade Area of the Americas as this initiative progresses.

- Continue to administer the procedures related to trade dispute provisions of the Softwood Lumber Agreement between the Government of Canada and the Government of the United States of America.

C. Details by Program, Business and Service Lines

1. Business Line

The NAFTA Secretariat, Canadian Section has one business line, namely, the administration of the dispute settlement provisions of the North American Free Trade Agreement (NAFTA), Canada - Israël Free Trade Agreement and the Canada - Chile Free Trade Agreement.

2. Service Lines

The NAFTA Secretariat, Canadian Section's has five service lines related to the performance of its mandate and business line. They are as follows:

- Professional Support to Panels;
  (legal advisory and administrative role of the Secretaries)

- Registry Operations and Document Control;
  (administer and operate a court-like registry for the filing and processing of legal pleadings in the panel reviews)

- Panel Planning and Co-ordination of Panel Reviews;
  (co-ordinate and provide administrative support to all dispute panels established under the relevant Free Trade Agreements)

- Panel Financial Administration; and

(provide financial administration support for all panelists and their assistants and co-ordinate payment and reimbursements of panel review expenditures to and from other national Sections)

- Liaison and Co-ordination with Free Trade - related Organizations.
  (the NAFTA Secretariat, Canadian Section is part of the international Secretariat created by the NAFTA, CIFTA and CCFTA and therefore must liaise and co-ordinate with other national Sections in fulfilling the mandate of the Secretariat, including the preparation of status and annual reports and the administration of other inter-related activities)

3. Expected Results

The NAFTA Secretariat, Canadian Section has developed the following performance commitments and indicators. The commitments and indicators outlined below reflect how the NAFTA Secretariat, Canadian Section manages the agency's activities and holds itself accountable.

Figure 4 - Performance Commitments and Indicators

Performance Commitments:	Performance Indicators:
the appropriate administration of the dispute settlement provisions of the North American Free Trade Agreement (NAFTA) and NAFTA related bilateral agreements in which Canada is a Party, such as the Softwood Lumber Agreement between the Government of Canada and the Government of the United States of America, the Canada - Israël Free Trade Agreement and the Canada - Chile Free Trade Agreement in a manner which ensures unbiased administrative processes, equity, security and fairness while providing quality service	at least 80%[3] of stakeholders indicating that they are fully satisfied that the NAFTA Secretariat, Canadian Section, administered the dispute settlements provisions of the Free Trade Agreements in a manner which ensures unbiased administrative processes, equity, security and fairness
the appropriate administration of a court-like registry for the panel review process at a level comparable to other registries of superior courts of record in Canada	at least 80% of stakeholders indicating that they are very satisfied with all aspects of the administration of the NAFTA Secretariat's court-like registry

[3] The 75% target was set based on a comprehensive benchmark survey conducted in 1994, adjusting for anticipated impacts on performance of increased responsibilities with decreasing resource levels. However, after a comprehensive review of the results of the last three-years' monitoring reports and the 1994 Service Standards Survey (benchmark), Management has raised the stated performance indicators to 80% for future fiscal years.

Performance Commitments:	Performance Indicators:
the ongoing development and the implementation of programs, systems and procedures which are relevant to clients, impartial, responsive, accessible, timely and independent	at least 80% of stakeholders indicating that they are fully satisfied with the systems and procedures provided by the NAFTA Secretariat, Canadian Section and that they are relevant, accurate, impartial, responsive, accessible, timely and independent
the required information and support to panels to ensure their work is accurate, impartial, responsive, accessible, timely and independent	at least 80% of panelists and their assistants indicating that they are fully satisfied with the information and support provided to panels by the NAFTA Secretariat, Canadian Section
open and accountable management and administration of the NAFTA Secretariat, Canadian Section	providing access to decisions, reports and statistical information prepared by this Agency and by the reduction in expenditures in selected areas through progressive management initiatives
improved overall effectiveness and efficiency through the use of information technologies	facilitating greater access for the primary stakeholders through the ongoing maintenance and updating of a searchable (word and phrase) World Wide Web Internet Site implementing enhanced NAFTA Secretariat Integrated Information System, which includes the redesign of the: - Registry Information System; - Motions and Orders Research Database; and - Trilateral Financial System. ensuring that all systems and communication networks are Y2K compliant and preparing contingency plans to ensure the operations of the Canadian Section would not be disrupted by any Y2K problem that might occur
assist with the start-up of the designated Isräeli agency and the Chilean national Section, for the administration of the dispute settlement provisions of the Agreements	establishing a liaison relationship with the appropriate trade officials in Isräel and Chile
provide assistance to the Administrative Secretariat for the Free Trade of the Americas	establishing a liaison relationship with the appropriate trade officials in the Administrative Secretariat for the Free Trade of the Americas

4. Planned Spending by Business Line

As the NAFTA Secretariat, Canadian Section has only one business line the detailed explanation of forecast spending for the 1998-99 fiscal year and planned spending for the 1999-2000 to 2001-02 fiscal years provided at the Program level also applies for the business line (see Financial Spending Plan Section II. D., on page 8).

Figure 5 - Financial Spending Plan by Business Line

Financial Spending Plan ($000)				
Business Line	**Forecast Spending 1998-99**	**Planned Spending 1999-00**	**Planned Spending 2000-01**	**Planned Spending 2001-02**
NAFTA Secretariat, Canadian Section				
Gross Expenditures	**1,654**	**2,224**	**2,224**	**2,224**
Net Expenditures	**1,654**	**2,224**	**2,224**	**2,224**

D. Consolidated Reporting

1. Year 2000 Compliance

In response to the Year 2000 (Y2K) issue, the NAFTA Secretariat, Canadian Section:

- is implementing the Y2K action plan to ensure that all:
  - internal systems,
  - external systems (eg. Central Agencies),
  - off-the-shelf standard office software (eg. WordPerfect, Word, Excel, etc.),
  - work-stations and network operating systems, and
  - all hardware (eg. work-stations, file servers, etc.)

  meet Year 2000 requirements;

- will ensure that all new and revised NAFTA Secretariat Integrated Information Systems are designed to meet Y2K requirements;

- is preparing contingency plans to ensure the operations of the Canadian Section would not be disrupted by any Year 2000 problem that might occur;

- will engage an external resource to test and certify that all systems are Y2K compliant by July 1, 1999.

2. Financial Information Strategy (FIS)

Pursuant to the changes in the Government of Canada accounting practices, with the introduction of accrual accounting under the FIS and complying with directives issued by the Comptroller General of Canada, the NAFTA Secretariat, Canadian Section is in the process of developing a detailed action plan for the implementation of the FIS.

This action plan will include details for such items as:

- negotiation of an agreement with the Office of the Auditor General, for that department to provide the Canadian Section with shared access to its Financial Information Strategy (FIS) compliant system. This agreement will allow the Canadian Section to off-set system development costs by sharing the system with another department;
- verification and valuation of capital assets;
- identification of training requirements for staff and management; and
- conversion of internal financial management policies, procedures and chart of accounts to reflect changes in FIS related policies.

Modern comptrollership philosophy, which is an integral part of FIS, may result in a shift in the accountability and associated roles and responsibilities between finance and operational and senior managers involving financial management practices. Implementation of FIS will entail that management review its current accountability structure to see if any changes are required to comply with this initiative.

Section IV: Supplementary Information

A. Spending Authorities

Table 1: - Spending Authorities - Ministry Summary Part II of the Estimates

Vote		1999-2000 Main Estimates ($000)	1998-99 Main Estimates ($000)
	NAFTA Secretariat, Canadian Section		
55	Program Expenditures	2,086	2,064
(S)	Contributions to Employee Benefit Plans (EBP)	138	145
	Total Agency	**2,224**	**2,209**

B. Personnel Information

1. Mandated Responsibilities Structure

The organization is headed by the Canadian Secretary who reports to the Minister for International Trade for Parliamentary accountability and to the appropriate Trade Commission for the administration of the dispute settlement processes under the NAFTA, the Canada - Israël Free Trade Agreement and the Canada - Chile Free Trade Agreement.

Table 2.1: - Mandated Responsibilities Chart

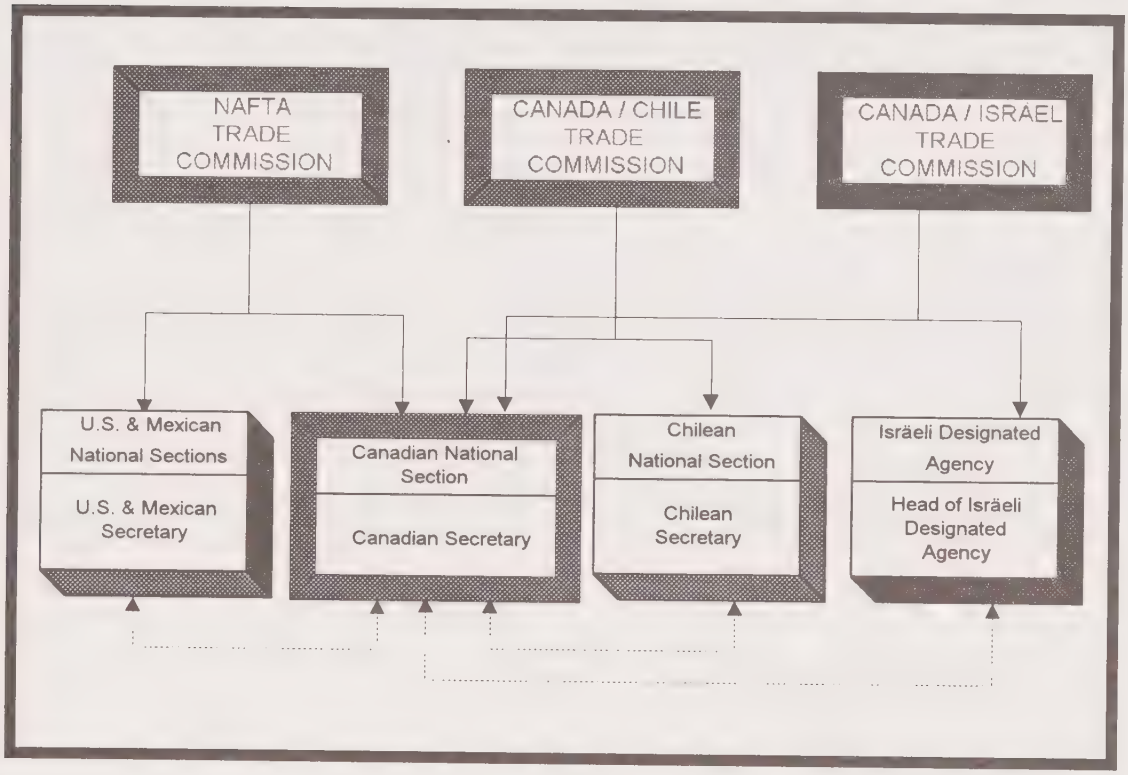


Table 2.2: - Planned Full Time Equivalents (FTEs) by Business Line

	Forecast 1998-99	Allocated 1999-2000	Allocated 2000-01	Allocated 2001-02
NAFTA Secretariat, Canadian Section	9	13	13	13
Total	9	13	13	13

C. Capital Project Information

Table 3.1: - Capital Spending by Program and Business Line - Not Applicable

Table 3.1: - Capital Projects by Program and Business Line - Not Applicable

Table 3.3: - Status of Major Crown Projects - Not Applicable

D. Additional Financial Information

Table 4: - Departmental Summary of Standard Objects of Expenditures

	Forecast 1998-99 ($000)	Planned 1999-2000 ($000)	Planned 2000-01 ($000)	Planned 2001-02 ($000)
Personnel:				
Salaries and Wages	498	692	692	692
Contribution to Employee benefit plans	145	138	138	138
Sub-Total	643	830	830	830
Goods and Services:				
Transportation and Communications	150	340	340	340
Information	15	10	10	10
Professional and special services	775	971	971	971
Rentals	2	2	2	2
Purchased repair and maintenance	2	4	4	4
Utilities, materials and supplies	40	50	50	50
Construction and/or Acquisition of Machinery or Equipment	25	15	15	15
Other subsidies and payments	2	2	2	2
Sub-Total	1,011	1,394	1,394	1,394
Total	**1,654**	**2,224**	**2,224**	**2,224**

Table 5: - Program Resources by Program and Business Line for the Estimate Year ($000)

		Budgetary				Non-budgetary			
Program & Business Line	FTE	Operating	Capital	Transfer Payments	Planned Spending	Loans Investments and Advances	Gross Planned Spending	Less: Revenue Credited to Vote	Net Planned Spending
NAFTA Secretariat, Canadian Section	13	2,224	0	0	2,224	0	2,224	0	2,224
Total	**13**	**2,224**	**0**	**0**	**2,224**	**0**	**2,224**	**0**	**2,224**

Table 6: - Transfer Payments by Program and Business Line - Not Applicable

Table 7: - Revenue by Program

Revenue Credited to the Consolidated Revenue Fund (CRF) ($000)	Forecasted Revenues 1998-99	Planned Revenues 1999-2000	Planned Revenues 2000-01	Planned Revenues 2001-02
NAFTA Secretariat, Canadian Section	200	300	300	300
Total Revenue	**200**	**300**	**300**	**300**

Table 8: - Net Cost of Program for the Estimate Year ($000)

	NAFTA Secretariat, Canadian Section	Total
Gross Planned Spending	2,224	2,224
Plus		
Services received without charge		
Accommodation provided by Public Works and Government Services	99	99
Contributions covering employer's share of employees' insurance premiums and costs paid by TBS	35	35
Total Cost of Program	2,358	2,358
Less		
Revenues Credited directly to the Consolidated Revenue Fund	(300)	(300)
1999-2000 Estimated Net Cost	**2,058**	**2,058**

Table 9.1: - Revolving Fund - Statement of Operations - Not Applicable

Table 9.2: - Revolving Fund - Statement of Changes in Financial Position - Not Applicable

Table 9.3: - Revolving Fund - Projected Use of Authority - Not Applicable

Table 10: - Loans, Investments and Advances by Program and Business Line - Not Applicable

Table 11: - Tax Expenditures - Not Applicable

E. Other Information

Table 12: - Listing of Statutes and Regulations - Not Applicable

Table 13: - References - Not Applicable

F. Index

B

Background 6
Business Line Plans 9

C

Capital Project 17
Consolidated Reporting 13
Corporate Objectives 6

D

Departmental Overview 4
Details by Program, Business and Service Lines 10
Dispute Settlement Provisions 5

E

Expected Results 11
External Factors Influencing the Business Line 7

F

Financial Information Strategy 14
Financial Spending Plan 8
Full Time Equivalents 16

L

Loans, Investments and Advances 19

M

Management Representation Statement 3
Mandate 4
Mandate, Roles and Responsibilities 4
Mandated Responsibilities Structure 16
Messages 1
Minister's Message 1

O

Operating Environment 6

P

Personnel Requirements 16
Planned Spending 13
Plans, Priorities, Strategies and Expected Results 9
Program Objective 5
Program Plans 9
Program Resources 18

R

Results Commitment 9
Revenue by Program 18
Revolving Fund 19
Roles and Responsibilities 5

S

Service Lines 10
Spending Authorities 15
Standard Objects of Expenditures 17

Statutes and Regulations 19
Summary of Priorities and Expected Results 9
Supplementary Information 15

T

Tax Expenditures 19
Transfer Payments 18

Y

Year 2000 Compliance 13

S

Secteur d'activité 10
Statuts et des règlements 19
Stratégie d'information financière 14
Structure des responsabilités autorisées 16

F. Index

A

Aperçu du programme 4
Articles courants de dépenses 17
Autorisations de dépenser 15

C

Conformité avec l'an 2000 13
Contexte 6
Coût net du programme 19

D

Déclaration de la direction 3
Dépenses fiscales 19
Dépenses prévues 8
Dépenses prévues par secteur d'activité 13
Détails par programme, secteur d'activité et gamme de services 10

E

Employés à temps plein 16
Engagements pris 9
Environnement opérationnel 6

F

Facteurs externes influant sur le secteur d'activité 7
Fonds renouvelable 19

G

Gammes de services 10

M

Mandat 4
Mandat, rôles et responsabilités 4
Message du ministre 1
Messages 1

O

Objectif du programme 5
Objectifs généraux 6

P

Paiements de transfert 18
Plans du programme et du secteur d'activité 9
Plans, priorités, stratégies et résultats escomptés 9
Prêts, Investissements et avances 19

R

Rapport consolidé 13
Recettes par programme 18
Renseignements supplémentaires 15
Renseignements sur le personnel 16
Renseignements sur les projets d'immobilisation 17
Ressources du programme 18
Résultats escomptés 11
Résumé des priorités et résultats escomptés 9
Rôles et responsabilités 5

Tableau 8 : - Coût net du programme pour l'année budgétaire (en milliers de dollars)

	Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA	Total
Dépenses brutes prévues	2 224	2 224
Plus		
Services reçus sans frais		
Installations fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux	99	99
Cotisations visant la part de l'employeur des primes d'assurance et les coûts payés par le SCT	35	35
Coût total du programme	2 358	2 358
Moins		
Recettes reportées directement au crédit du Trésor	(300)	(300)
Coût net prévu du programme pour 1999-2000	**2 058**	**2 058**

Tableau 9.1 : - Fonds renouvelable - Résultats d'exploitation - Sans objet

Tableau 9.2 : - Fonds renouvelable - Résultats des changements dans la situation financière - Sans objet

Tableau 9.3 : - Fonds renouvelable - Utilisation projetée des pouvoirs - Sans objet

Tableau 10 : - Prêts, Investissements et avances par programme et secteur d'activité - Sans objet

Tableau 11 : - Dépenses fiscales - Sans objet

E. Autres renseignements

Tableau 12 : - Liste des statuts et des règlements - Sans objet

Tableau 13 : - Références - Sans objet

Tableau 5: - Ressources du programme par secteur d'activité pour l'année budgétaire (en milliers de dollars)

		Budgétaire				Non-budgétaire			
Programme et secteur d'activité	ETP	fonctionnement	Capital	Paiements de transfert	Dépenses prévues	Prêts Investissements et avances	Dépenses brutes prévues	Moins Recettes portées au crédit	Dépenses nettes prévues
Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA	13	2 224	0	0	2 224	0	2 224	0	2 224
Total	**13**	**2 224**	**0**	**0**	**2 224**	**0**	**2 224**	**0**	**2 224**

Tableau 6: - Paiements de transfert par programme et par secteur d'activité - Sans objet

Tableau 7: - Recettes par programme

Recettes reportées au crédit du Trésor (en milliers de dollars)	**Recettes projetées 1998-99**	**Recettes prévues 1999-2000**	**Recettes prévues 2000-01**	**Recettes prévues 2001-02**
Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA	200	300	300	300
Recettes totales	**200**	**300**	**300**	**300**

C. Renseignements sur les projets d'immobilisation

Tableau 3.1 : - **Dépenses en capital par programme et secteur d'activité -** Sans objet

Tableau 3.1 : - **Projets d'immobilisation par programme et secteur d'activité -** Sans objet

Tableau 3.3 : - **Position des principaux projets de l'État -** Sans objet

D. Autres renseignements financiers

Tableau 4: - Sommaire des articles courants de dépenses (en milliers de dollars)

	Projetés 1998-99	Prévus 1999-2000	Prévus 2000-2001	Prévus 2001-2002
Personnel :				
Traitements et salaires	498	692	692	692
Cotisations aux régimes sociaux	145	138	138	138
Total partiel	643	830	830	830
Biens et services:				
Transports et communications	150	340	340	340
Information	15	10	10	10
Services professionnels et spéciaux	775	971	971	971
Locations	2	2	2	2
Achats de services de réparation et de maintenance	2	4	4	4
Services publics, matériaux et fournitures	40	50	50	50
Construction et/ou acquisition de machines ou d'équipement	25	15	15	15
Autres subventions et paiements	2	2	2	2
Total partiel	1 011	1 394	1 394	1 394
Total	**1 654**	**2 224**	**2 224**	**2 224**

B. Renseignements sur le personnel

1. Structure des responsabilités autorisées

L'organisation est dirigée par le Secrétaire canadien qui fait rapport au ministre du Commerce international pour la responsabilité envers le Parlement, et à la Commission commerciale appropriée pour l'administration du processus de règlement des différends aux termes de l'ALÉNA, de l'Accord de libre-échange Canada-Israël et de l'Accord de libre-échange Canada-Chili.

Tableau 2.1 : - Charte des responsabilités autorisées

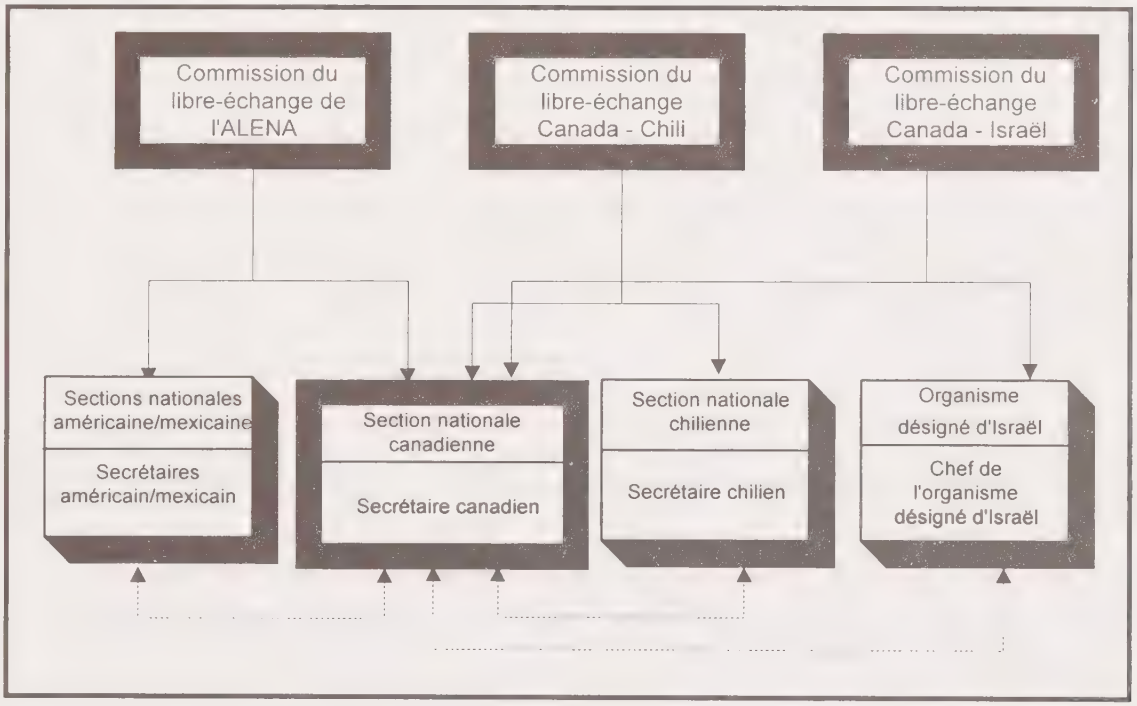


Tableau 2.2 : - Employés à temps plein (ETP) prévus par secteur d'activité

	Projetés 1998-99	Alloués 1999-2000	Alloués 2000-2001	Alloués 2001-2002
Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA	9	13	13	13
Total	**9**	**13**	**13**	**13**

Section IV: Renseignements supplémentaires

A. Autorisations de dépenser

Tableau : - Autorisations de dépenser - Partie II du Budget des dépenses

Cr.		Budget des dépenses principal 1999-2000 (en milliers $)	Budget des dépenses principal 1998-1999 (en milliers $)
	Secrétariat de l'ALÉNA, Section canadienne		
55	Dépenses du Programme	2 086	2 064
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	138	145
	Total de l'organisme	**2 224**	**2 209**

- prépare des plans d'urgence pour s'assurer que les activités de la Section canadienne ne seront pas perturbées par les problèmes qu'est susceptible de provoquer le passage à l'an 2000;

- engagera, avant le 1er juillet 1999, une ressource extérieure pour tester tous les systèmes et certifier qu'ils sont conformes aux exigences requises pour le passage à l'an 2000.

2. Stratégie d'information financière (SIF)

Suite aux changements survenus dans les méthodes comptables du gouvernement du Canada, avec l'introduction de la comptabilité d'exercice selon la SIF, et conformément aux directives du Contrôleur général du Canada, la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA est en train de mettre au point un plan d'action détaillé pour la mise en oeuvre de la SIF.

Ce plan d'action inclura des détails pour des sujets tels que :

- la négociation d'un accord avec le Bureau du vérificateur général, pour que ce ministère accorde à la Section canadienne un accès partagé à son système de Stratégie d'information financière (SIF) qui est conforme aux exigences requises pour le passage à l'an 2000. Cet accord permettra à la Section canadienne de compenser les coûts de mise au point en partageant le système avec un autre ministère;
- la vérification et l'évaluation des immobilisations;
- la détermination des besoins de formation pour le personnel et la direction;
- la conversion des politiques de gestion financière interne, des procédures et des plans comptables pour refléter les changements survenus dans les politiques relatives à la SIF.

La philosophie moderne du contrôle, qui fait partie intégrante de la SIF, peut aboutir à un déplacement dans la comptabilité et dans les rôles et responsabilités connexes entre les gestionnaires financiers, opérationnels et les hauts gestionnaires concernés par les méthodes de gestion financière. La mise en oeuvre de la SIF va exiger que la direction examine sa structure de comptabilité actuelle pour voir s'il serait nécessaire d'y apporter des changements pour se conformer à cette initiative.

4. Dépenses prévues par secteur d'activité

La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA n'ayant qu'un seul secteur d'activité, l'explication détaillée des dépenses projetées pour l'année financière 1998-1999 et des dépenses prévues pour les années financières 1999-2000 à 2001-2002 fournies au niveau du Programme s'appliquent également au secteur d'activité (voir en page 8, Section II. D. Dépenses prévues).

Figure 5 - Dépenses prévues par secteur d'activité

Dépenses prévues (en milliers de $)				
Secteur d'activité	**Dépenses projetées 1998-1999**	**Dépenses prévues 1999-2000**	**Dépenses prévues 2000-2001**	**Dépenses prévues 2001-2002**
Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA				
Dépenses brutes	**1 654**	**2 224**	**2 224**	**2 224**
Dépenses nettes	**1 654**	**2 224**	**2 224**	**2 224**

D. Rapport consolidé

1. Conformité avec l'an 2000

En réponse à la question du passage à l'an 2000, la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA :

- met en oeuvre le plan d'action de conformité avec l'an 2000 pour s'assurer que :

  - tous les systèmes internes,
  - les systèmes externes (par exemple : les organismes centraux),
  - les logiciels de série utilisés uniformément dans tous les bureaux (par exemple : WordPerfect, Word, Excel, etc.),
  - les postes de travail et les systèmes d'exploitation de réseau,
  - tout l'équipement informatique (par exemple : les postes de travail, les serveurs d'archivage électronique, etc.)

  sont conformes aux exigences requises pour le passage à l'an 2000.

- veillera à ce que tous les systèmes intégrés d'information, nouveaux et révisés, du Secrétariat de l'ALÉNA soient conçus de façon à être conformes aux exigences requises pour le passage à l'an 2000;

Engagements de rendement :	Indicateurs de rendement :
l'élaboration et la mise en oeuvre permanentes de programmes, de systèmes et de procédures adaptés aux besoins des clients, impartiaux, accessibles, fournis en temps opportun et indépendants	au moins 80 % des intervenants disent qu'ils sont pleinement satisfaits des systèmes et des procédures mis en place par la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA et que ces systèmes et procédures sont pertinents, exacts, impartiaux, adaptés, accessibles, fournis en temps opportun et indépendants
l'information et le soutien offerts aux groupes spéciaux pour que leur travail soit précis, impartial, pertinent, accessible, fait en temps opportun et indépendant	au moins 80 % des membres des groupes spéciaux et de leurs adjoints se disent pleinement satisfaits de l'information et du soutien que la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA fournit aux membres des groupes spéciaux
ouverture et responsabilité au plan de la gestion et de l'administration de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA	en permettant l'accès aux décisions, aux rapports et à l'information statistique préparés par cet organisme et en réduisant les dépenses dans certains domaines par des initiatives de gestion progressistes
l'amélioration globale de l'efficacité et de l'efficience par l'utilisation des technologies de l'information	un meilleur accès est offert aux principaux intervenants par l'entretien permanent et la mise à jour d'un site Web permettant la recherche (de mots et de phrases) le Secrétariat de l'ALÉNA améliore son Système intégré d'information et réaménage : - le Système d'information du greffe; - la base de données sur les requêtes et les ordonnances; - le Système financier trilatéral. Il veille également à ce que tous les systèmes et réseaux de communication soient conformes avec l'an 2000, et prépare des plans d'urgence pour s'assurer que les activités de la Section canadienne ne seront pas perturbées par les problèmes que le passage à l'an 2000 est susceptible de provoquer
aider au démarrage de l'organisme israélien désigné et de la Section nationale chilienne, pour l'administration des dispositions des Accords en matière de règlement des différends.	créer une relation de liaison avec les agents commerciaux appropriés en Israël et au Chili
aider le Secrétariat administratif pour la Zone de libre-échange des Amériques	créer une relation de liaison avec les agents commerciaux appropriés du Secrétariat administratif pour la Zone de libre-échange des Amériques

- administration financière des groupes spéciaux;
(fournit à tous les membres des groupes spéciaux et à leurs adjoints un soutien en matière d'administration financière et coordonne les versements d'honoraires et les remboursements de dépenses à porter au débit ou au crédit des autres sections nationales)

- liaison et coordination avec les organismes liés à l'ALÉNA.
(La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA fait partie du Secrétariat international constitué par l'ALÉNA, l'ALECI et L'ALECC et doit donc se tenir en étroite liaison avec les autres sections nationales et assurer la coordination entre elles pour aider le Secrétariat à s'acquitter de son mandat, notamment pour la préparation de rapports d'avancement des travaux et de rapports annuels, ainsi que pour l'administration d'autres activités interdépendantes)

3. Résultats escomptés

La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA a élaboré les engagements et indices de rendement suivants. Ces engagements et indices reflètent la façon dont la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA gère ses activités et son obligation de rendre des comptes.

Figure 4 - Engagement de rendement et indicateurs

Engagements de rendement :	Indicateurs de rendement :
l'administration des dispositions relatives au règlement des différends de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et des accords bilatéraux connexes auxquels le Canada est une partie, tels que l'Accord sur le bois d'oeuvre résineux entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique, l'Accord de libre-échange Canada - Israël et l'Accord de libre-échange Canada - Chili, de manière à assurer l'impartialité et l'équité de la procédure administrative et la sécurité et la loyauté du processus, tout en fournissant des services de qualité	au moins 80 %[3] des intervenants se disent tout à fait convaincus que la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA administre les dispositions relatives au règlement des différends de l'Accord de libre-échange de manière à assurer l'impartialité et l'équité de la procédure administrative et la sécurité et la loyauté du processus
l'administration, pour les besoins de la procédure d'examen par des groupes spéciaux, d'un greffe semblable à ceux des instances judiciaires supérieures au Canada	au moins 80 % des intervenants se disent très satisfaits de tous les aspects de l'adminsitration du greffe de type judiciaire du Secrétariat de l'ALÉNA

[3] L'objectif de 75% a été établi par suite d'une grande enquête repère menée en 1994, en faisant les ajustements nécessaires pour tenir compte des effets anticipés de l'augmentation des responsabilités et de la diminution des ressources sur le rendement. Cependant, après un examen complet des résultats des rapports de contrôle des trois dernières années et de l'Enquête repère sur les Normes de service de 1994, la Direction a porté les indicateurs de rendements établis à 80 % pour les prochaines années financières.

financières appropriées.

- Se tenir prête à aider au démarrage de l'Organisme israélien désigné, pour l'administration des dispositions de l'ALECI en matière de règlement des différends. L'Organisme israélien désigné doit être créé en vertu de l'article 8.3 de l'ALECI. La Section canadienne a offert à l'Organisme désigné israélien un soutien professionnel pour l'aider à l'élaboration de procédures, à la mise en oeuvre des fonctions de greffe, à la conception d'autres systèmes d'information et à l'ébauche de procédures financières appropriées.

- Créer des relations de liaison et aider le Secrétariat administratif pour la Zone de libre-échange des Amériques à mesure que cette importante initiative progresse.

- Continuer d'administrer les procédures relatives aux dispositions en matière de différends commerciaux de l'Accord sur le bois d'oeuvre résineux entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis. d'Amérique.

C. Détails par programme, secteur d'activité et gamme de services

1. Secteur d'activité

La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA a un secteur d'activité, à savoir l'administration des dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), l'Accord de libre-échange Canada - Israël et l'Accord de libre-échange Canada - Chili, en matière de règlement des différends.

2. Gammes de services

La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA offre les cinq gammes de services suivantes, reliées à l'exécution de son mandat et à son secteur d'activité :

- appui professionnel fourni aux groupes spéciaux;
  (rôle juridique, consultatif et administratif des secrétaires)

- service du greffe et gestion des documents;
  (administre un greffe de type judiciaire, qui sert au dépôt et au traitement des actes de procédure lors des examens effectués par des groupes spéciaux)

- planification et coordination des travaux des groupes spéciaux;
  (coordination et soutien administratif de tous les groupes spéciaux établis en vertu des accords de libre-échange pertinents)

Section III : Plans, priorités, stratégies et résultats escomptés

A. Résumé des priorités et résultats escomptés

1. Engagements pris

Les engagements suivants ont été pris par la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA à l'Annexe B du Rapport présenté au Parlement par le Président du Conseil du Trésor en 1998 : **Gérer les résultats.**

Figure 3 - Engagements pris

La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA	
doit offrir aux Canadiens :	**ce qui doit être prouvé par :**
une administration appropriée des dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), de l'Accord de libre-échange entre le Canada et Israël, et de l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili en matière de règlement des différends, de manière à assurer l'impartialité et l'équité de la procédure administrative et la sécurité et la loyauté du processus, tout en offrant des services de qualité.	• la rétroaction des intervenants • des enquêtes sur la satisfaction des clients • l'accès ouvert au public et la fourniture d'informations, notamment les décisions, les rapports et les statistiques sous une forme accessible.

B. Plans du programme et du secteur d'activité

Dans le but de faciliter la réalisation des objectifs du programme et des engagements pris, la Section canadienne respectera les priorités et les plans suivants :

- Achever le plan d'action de conformité avec l'an 2000 pour préparer les systèmes de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA et les rendre conformes (voir en page 13, la Section III. D. 1, Conformité avec l'an 2000).

- Se tenir prête à aider au démarrage de la Section nationale chilienne pour l'administration des dispositions de l'ALECC en matière de règlement des différends. La Section nationale chilienne doit être créée en vertu de l'article N.02 de l'ALECC. La Section canadienne a offert à la Section nationale chilienne un soutien professionnel pour l'aider à l'élaboration de procédures, à la mise en oeuvre des fonctions de greffe, à la conception d'autres systèmes d'information et à l'ébauche de procédures

D. Dépenses prévues

Le budget d'exploitation de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA pour 1998-1999 est de 2 209 000 $. Selon les plans de dépenses actuels, on prévoit que les dépenses de programme nettes pour l'année financière 1998-1999 atteindront, au 31 mars 1999, 1 588 000 $. Ce niveau de dépenses réduit en 1998-1999 est imputable à un retard dans le déroulement des examens par des groupes spéciaux, et à une réduction des coûts d'exploitation découlant de l'efficacité de la technologie de l'information et du perfectionnement des pratiques d'exploitation.

Figure 2 - Dépenses prévues (en milliers de $)

	Dépenses projetées 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Dépenses brutes de programme	**1 654**	**2 224**	**2 224**	**2 224**
Moins : Recettes portées au Trésor	**(200)**	**(300)**	**(300)**	**(300)**
Plus: Coûts des services fournis par d'autres ministères (notes 1 et 2)	**134**	**134**	**134**	**134**
Coût net de l'organisme	**1 588**	**2 058**	**2 058**	**2 058**

Notes: 1. Locaux offerts sans frais par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).

2. Services offerts gratuitement par le Conseil du Trésor pour les paiements effectués par le gouvernement pour le régime d'assurance des employés.

En 1999 - 2000, on prévoit que les dépenses de programme nettes seront de 2 058 000 $, en raison du report d'un nombre de délibérations de groupes spéciaux de l'année financière précédente, du traitement hâtif de nouvelles demandes de délibérations de groupes spéciaux, et d'un niveau accru d'activités associées à l'Accord bilatéral sur le commerce du bois d'oeuvre résineux entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique. L'augmentation des dépenses de programme pour l'année financière 1999 - 2000 sera également due à la reprise des négociations collectives et à la signature de nouvelles conventions collectives.

- ***Engagement à assurer la qualité -***

  La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA s'emploiera à maintenir le plus haut niveau de qualité quant à l'administration de toutes les procédures de règlement des différends.

- ***Soutien des intervenants -***

  La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA appuiera les intéressés et leur dispensera des services de manière impartiale, adaptée et accessible, en temps opportun.

- ***Ouverture et responsabilité -***

  La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA fera preuve d'ouverture et de responsabilité face au gouvernement, aux Commissions du libre-échange compétentes[2] et à la population.

- ***Efficacité et efficience opérationnelles -***

  Dans le prolongement du *Plan directeur pour le renouvellement des services gouvernementaux à l'aide des technologies de l'information,* la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA s'emploiera à rechercher des services de prestation différents en recourant à de nouvelles technologies qui favorisent le partage de l'information et permettent d'améliorer les pratiques d'exploitation.

3. Facteurs externes influant sur le secteur d'activité

Les facteurs externes qui influent sur les dépenses de fonctionnement de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA et pour lesquels un contrôle limité peut être exercé sont :

- les coûts directs des groupes spéciaux, ces coûts étant imprévisibles;
- le nombre de groupes spéciaux formés au cours d'une année;
- l'habilité à accepter ou refuser une demande d'examen par un groupe spécial.

---

[2] Aux fins du présent document, les Commissions du libre-échange sont la Commission du libre-échange (ALÉNA), la Commission du libre-échange Canada - Israël et la Commission du libre-échange Canada - Chili.

C. Environnement opérationnel

1. Contexte

En vertu de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE), un Secrétariat binational a été créé en 1989 pour administrer les procédures de l'Accord relatives au règlement des différends. En 1994, suite à l'obligation des parties, aux termes de l'ALÉNA, d'établir des bureaux permanents d'une Section nationale dans chaque pays, les Sections nationales canadienne et américaine du Secrétariat binational sont devenues les Sections nationales canadienne et américaine de l'ALÉNA qui, avec la Section mexicaine, forment le Secrétariat de l'ALÉNA. Les Sections nationales se trouvent à Ottawa, à Washington et à Mexico, et sont dirigées par les Secrétaires canadien, américain et mexicain.

Les relations commerciales du Canada avec les États-Unis sont les plus vastes existant entre deux pays dans le monde - plus d'un milliard de dollars de commerce quotidien. Avec un tel volume de commerce, les différends sont inévitables. On estime qu'environ 5 % des échanges bilatéraux du Canada avec les États-Unis font actuellement l'objet de différends.

Bien que les volumes des échanges bilatéraux du Canada avec le Mexique (8 243 milliards $ en 1997, soit une augmentation de 13,1 % par rapport à 1996), Israël (458 millions $ pour la période allant de janvier à octobre 1997) et le Chili (717,3 millions $) soient relativement petits, l'existence de mécanismes de règlement des différends efficaces encourage les entités commerciales dans ces pays à continuer de s'intéresser aux possibilités en matière de commerce et d'investissement.

2. Objectifs généraux

À l'appui de l'objectif du programme de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA, les cinq objectifs corporatifs suivants ont été définis :

- ***Engagement à assurer l'impartialité et l'équité de la procédure administrative -***

  La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA s'engage à administrer les dispositions de règlement des accords de libre-échange pertinents[1] de manière à assurer l'impartialité et l'équité de la procédure administrative et la sécurité du processus.

---

[1] Aux fins du présent document, les accords de libre-échange sont l'Accord de libre-échange nord-américain, l'Accord de libre-échange entre le Canada et Israël et l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili.

2. Rôles et responsabilités

Le Secrétariat de l'ALÉNA regroupe les Sections canadienne, américaine et mexicaine, établies selon un même mode de fonctionnement, afin de remplir son mandat. Pour assurer l'administration des dispositions relatives au règlement des différends, le Secrétariat de l'ALÉNA fournit un soutien juridique, professionnel et consultatif aux groupes spéciaux et aux comités, maintient un greffe de type judiciaire et coordonne tous les aspects administratifs et financiers du processus.

B. Objectif du programme

L'objectif du programme de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA est de mettre en oeuvre les dispositions de règlement des différends de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), de l'Accord de libre-échange entre le Canada et Israël (ALECI) et de l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili (ALECC), en fournissions un support aux groupes spéciaux institués en vertu des accords pertinents et en maintenant un système de greffe de type judiciaire en ce qui concerne les délibérations des groupes spéciaux, des comités et du tribunal.

Le tableau suivant indique les dispositions spécifiques des accords pertinents attribuant à la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA ses responsabilités de fournir une aide administrative.

Figure 1 - Tableau des dispositions de règlement des différends

Accord de libre-échange nord-américain		
Chapitre 11	différends portant sur des questions d'investissement	peuvent être soumis à certains mécanismes d'arbitrage internationaux
Chapitre 14	différends concernant les dispositions visant les services financiers	peuvent être soumis aux procédures de règlement des différends du chapitre 20
Chapitre 19	différends en matière de droits antidumping et compensateurs, décision définitive de préjudice	peuvent être soumis à un processus d'examen contraignant comme alternative à un examen judiciaire
Chapitre 20	différends concernant l'interprétation ou l'application de l'Accord	peuvent être déférés devant des groupes spéciaux arbitraux
Accord de libre-échange entre le Canada et Israël		
Chapitre 8	différends concernant l'interprétation ou l'application de l'Accord	peuvent être déférés devant des groupes d'experts
Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili		
Chapitre N	différends concernant l'interprétation ou l'application de l'Accord	peuvent être déférés devant des groupes spéciaux arbitraux

Section II : Aperçu du programme

A. Mandat, rôles et responsabilités

1. Mandat

Le Secrétariat de l'ALÉNA est un organisme unique créé en vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) pour l'administration des dispositions de l'accord concernant le règlement des différends. Le mandat du Secrétariat est défini comme suit à l'article 2002.3 de l'ALÉNA:

Le Secrétariat :

a) prêtera assistance à la Commission;

b) assurera un soutien administratif

i) aux groupes spéciaux et comités institués en vertu du chapitre dix-neuf (Examen et règlement des différends en matière de droits antidumping et compensateurs), conformément aux procédures établies en application de l'article 1908, et

ii) aux groupes spéciaux institués en vertu du présent chapitre, conformément aux procédures établies en application de l'article 2012; et

c) selon les directives de la Commission :

i) appuiera les travaux des autres comités et groupes institués en vertu du présent Accord, et

ii) facilitera de façon générale le fonctionnement du présent Accord.

La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA s'est aussi vu confier des responsabilités additionnelles. En 1997, le mandat de la Section a été élargi afin d'inclure l'administration du processus de règlement des différends prévu au chapitre 8 de l'Accord de libre-échange entre le Canada et Israël. La Section canadienne s'est en outre vu confier des responsabilités similaires aux termes du chapitre N de l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili.

B. Déclaration de la direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 1999-2000 de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA.

Au meilleur de ma connaissance, les renseignements inclus:

(a) décrivent fidèlement le mandat, les plans, les priorités, les stratégies et les résultats escomptés de l'organisation;

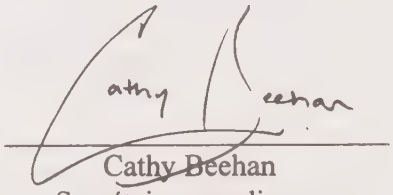
(b) sont conformes aux principes de divulgation de l'information contenus dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités;*

(c) sont complets et exacts; et

(d) sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion sous-jacents.

Je suis satisfaite des méthodes et procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de rapport sur laquelle s'appuie ce document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs accordés.



Cathy Beehan
Secrétaire canadienne
Section canadienne du Secrétariat de l'ALENA

le 22 février 1999
Date

La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA a réalisé d'importantes économies au cours des dernières années grâce à des initiatives telles que la co-implantation, le partage des services, la sous-traitance, et d'autres mesures de recouvrement des coûts, et par l'utilisation novatrice des technologies de l'information. La Section canadienne continue de chercher des moyens de réduire les coûts et, cette année, elle est en train de négocier un accord avec le Bureau du vérificateur général, pour que ce dernier lui accorde un accès partagé à un système qui soit conforme à la Stratégie d'information financière (SIF).

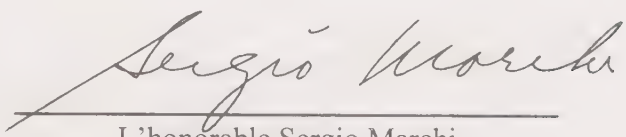
Si l'on se projette dans l'année financière 1999-2000, certaines des principales initiatives à entreprendre sont :

- La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA continuera de s'efforcer d'offrir un niveau de services exemplaire à ses clients. Après un examen complet des résultats des rapports de contrôle des trois dernières années et de l'enquête-repère sur les normes de service de 1994, la gestion a haussé les indicateurs de rendement établis à 80 % pour la future année financière.

- Le rôle de la Section canadienne a évolué en même temps que les liens commerciaux du Canada avec le monde. Le mandat de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA a encore été élargi pour inclure la responsabilité de l'administration des dispositions de l'Accord sur le bois d'oeuvre résineux entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique en matière de règlement des différends. En juillet 1998, la Section canadienne a été appelée à administrer la première délibération d'un groupe spécial formé aux termes de l'Accord sur le bois d'oeuvre résineux, et elle continuera d'agir en ce sens en 1999.

- La Section canadienne poursuivra son plan d'action pour la conformité avec l'an 2000, pour s'assurer que tous les systèmes et les communications informatisés soient compatibles, et veillera à ce que des plans d'urgence soient prêts à régler les problèmes éventuels dans ce domaine.

L'engagement du Canada en faveur d'un système d'échange mondial plus ouvert et réglementé a été reconnu par l'Examen des politiques commerciales du Canada réalisé récemment par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui a dressé un rapport positif sur les réalisations commerciales du Canada. La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA a joué un rôle important pour aider le Canada à acquérir une réputation positive et à tirer avantage des bénéfices de la politique du gouvernement en matière de libéralisation des échanges.



L'honorable Sergio Marchi
Ministre du Commerce international

Section I : Messages

A. Le message du ministre

Le Canada bénéficie d'un système de règles commerciales équitables et efficaces entre les pays qui permet aux Canadiens de faire concurrence sur un pied d'égalité sur les marchés étrangers.

L'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), qui aide à établir les règles pour le libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, est entré en vigueur le 1er janvier 1994. Ses mécanismes novateurs de résolution des différends ont été l'un des éléments importants de l'Accord. Ces processus offrent aux gouvernements et aux entreprises de l'ALÉNA les moyens de soulever et de résoudre des différends dans le cadre de relations commerciales qui comptent parmi les plus actives du monde. Les pays et les sociétés de l'ALÉNA ont l'assurance que les différends commerciaux seront traités de manière ouverte et équitable.

L'administration des dispositions de l'ALÉNA en matière de règlement des différends est la responsabilité du Secrétariat de l'ALÉNA, qui est composé de Sections nationales canadienne, américaine et mexicaine. Le Secrétariat de l'ALÉNA a également pour mandat d'aider la Commission des ministres responsables de l'ALÉNA à soutenir un certain nombre de comités et de groupes de travail qui n'ont pas de relation avec les différends.

Au cours des dix premiers mois de l'année financière 1998-1999, le Secrétariat de l'ALÉNA a administré 19 examens par des groupes spéciaux aux termes du chapitre 19, et deux délibérations de groupes spéciaux arbitraux aux termes du chapitre 20 de l'ALÉNA. Pendant cette période, le Secrétariat a rendu six décisions de groupes spéciaux aux termes du chapitre 19.

La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA a atteint un niveau régulièrement haut de satisfaction parmi sa base primaire de clients (membres des groupes spéciaux qui ont servi dans des révisions canadiennes). Selon les résultats d'un sondage compilés depuis 1994 par une entreprise indépendante, 97 % en moyenne des clients de la Section canadienne sont très satisfaits (le plus haut taux possible) des services qu'offre cette dernière au sein du Secrétariat de l'ALÉNA. De plus, 93 %, en moyenne, des clients croient que la Section canadienne joue un rôle primordial dans le cadre du processus de règlement des différends de l'ALÉNA.

Table des matières

Page

Section I : Messages 1
- A. Le message du ministre 1
- B. Déclaration de la direction 3

Section II : Aperçu du programme 4
- A. Mandat, rôles et responsabilités 4
  - 1. Mandat 4
  - 2. Rôles et responsabilités 5
- B. Objectif du programme 5
- C. Environnement opérationnel 6
  - 1. Contexte 6
  - 2. Objectifs généraux 6
  - 3. Facteurs externes influant sur le secteur d'activité 7
- D. Dépenses prévues 8

Section III : Plans, priorités, stratégies et résultats escomptés 9
- A. Résumé des priorités et résultats escomptés 9
  - 1. Engagements pris 9
- B. Plans du programme et du secteur d'activité 9
- C. Détails par programme, secteur d'activité et gamme de services 10
  - 1. Secteur d'activité 10
  - 2. Gammes de services 10
  - 3. Résultats escomptés 11
  - 4. Dépenses prévues par secteur d'activité 13
- D. Rapport consolidé 13
  - 1. Conformité avec l'an 2000 13
  - 2. Stratégie d'information financière (SIF) 14

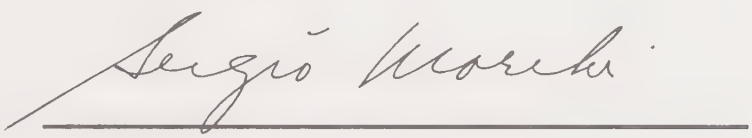
Section IV: Renseignements supplémentaires 15
- A. Autorisations de dépenser 15
- B. Renseignements sur le personnel 16
- C. Renseignements sur les projets d'immobilisation 17
- D. Autres renseignements financiers 17
- E. Autres renseignements 19
- F. Index 20

Secrétariat de l'ALÉNA
Section canadienne

Budget des dépenses
1999 - 2000

Le Rapport sur les plans et les priorités

Approuvé



L'honorable Sergio Marchi,
Ministre du Commerce international

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – le Plan de dépenses du gouvernement – présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre le Budget des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget), et les principaux éléments du Budget principal des dépenses;

Partie II – Le Budget principal des dépenses – étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant;

Partie III – Plan de dépenses du ministère – En avril 1997, la Chambre des communes a adopté l'avis de motion qui sépare la Partie III en deux nouveaux documents :

(1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus, y compris les besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités et rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

(2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans le RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement à l'automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Ces mesures découlent du Projet d'amélioration des rapports au Parlement (PARP), lancé lors de la restructuration du Système de gestion des dépenses qui a été annoncée en janvier 1995. L'objectif central du PARP est d'améliorer la qualité de l'information sur la gestion des dépenses et la responsabilisation au Parlement en mettant l'accent sur les résultats, et ce, dans une perspective plus stratégique et pluriannuelle pour l'exécution des programmes.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 1999

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la

poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)

Ottawa (Canada) K1A 0S9

No. de catalogue BT31-2/2000-III-94

ISBN 0-660-60860-X

BUDGET DES DÉPENSES

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne

Budget des dépenses
1999–2000

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

91
N
E77.

Government
Publications

ESTIMATES

National Archives of Canada

1999–2000
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

LIBRARY
MAY 4 1999
University of Toronto

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan – provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget) and key elements of the Main Estimates;

Part II – The Main Estimates – directly supports the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and the amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before 1 March; and

Part III – Departmental Expenditure Plans – In April of 1997 the House of Commons approved a motion that split the Part III into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year time horizon. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board, on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before 31 March, referred to committees and reported back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

These measures stem from the Improved Reporting to Parliament Project which was initiated as part of the revamped Expenditure Management System announced in January 1995. The central objective of this Project was to improve expenditure management information and accountability to Parliament. This was to be accomplished through a focus on results within a more strategic, multi-year perspective on program delivery.

Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services, 1999

Available in Canada through your local bookseller or by mail from

Canadian Government Publishing (PWGSC)

Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-2/2000-III-7

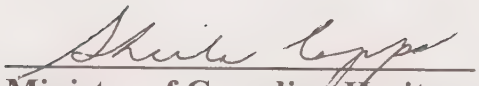
ISBN 0-660-60795-6

National Archives of Canada

1999-2000
Estimates

A Report on Plans and Priorities

Approved



Minister of Canadian Heritage

Minister's Message

The overarching objective of the National Archives of Canada is to preserve the collective memory of the nation and the Government of Canada, and to contribute to the protection of rights and the enhancement of national identity.

The work of the Canadian Heritage Portfolio is to foster a greater sense of what it means to be part of the Canadian community. This includes enhancing pride in our country; encouraging participation in, and contribution to, our society; ensuring access to Canadian voices and spaces; and protecting our heritage. I am proud of the fine work of the women and men at the National Archives and the role they play in building an ever better Canada.



Sheila Copps
Minister of Canadian Heritage

Table of Contents

Section I: Messages 1

Message from the National Archivist 1
Management Representation Statement 2

Section II: Departmental Overview 3

A. Mandate, Roles and Responsibilities 3
B. Objectives 3
C. Operating Environment 4
D. Financial Spending Plan 6
E. Strategic Priorities 7

Section III: Plans, Priorities, Strategies and Expected Results 8

A. Summary of Priorities and Expected Results 8
B. Details by Business Line 10
Acquisition and Holdings Management 10
Management of Government Information 13
Services, Awareness and Assistance 16
Corporate Services 19
C. Consolidated Reporting: Year 2000 Initiatives 22

Section IV: Supplementary Information 23

Table 1: Spending Authorities - Agency Summary, Part II of the Estimates 23
Table 2: Organization Structure 24
Table 3: Planned Full Time Equivalents (FTEs) by Program and Business Lines 25
Table 4: Capital Projects by Program and Business Lines 26
Table 5: Agency Summary of Standard Objects of Expenditure 27
Table 6: Program Resources by Program and Business Lines for the Estimates Year 1999-2000 28
Table 7: Transfer Payments by Program and Business Lines 29
Table 8: Details of Revenue by Program, Business Lines and Revenue Class 30
Table 9: Net Cost of Program for the Estimates Year 1999-2000 31
Table 10: Statutes Administered by the National Archives of Canada 32
Table 11: References 32

Section I: Messages

Message from the National Archivist

The mission of the National Archives of Canada is to preserve the collective memory of the nation and the Government of Canada and to contribute to the protection of rights and the enhancement of a sense of national identity.

Our challenge is heightened by a rapidly evolving records universe. The escalating evolution in information technology, and the increased capabilities of computers in networks, is producing a proliferation of records. Information is far more plentiful today than it ever was in the past, yet records are far more fragile, bound to rapidly obsolescent hardware and software. The convergence of computer, telecommunications and television technologies also leads to the creation of novel forms of records. We are working to ensure the long-term authenticity, reliability, and preservation of the digital information that, to an increasing extent, records our collective memory.

Information technology also allows us to provide new services to enhance understanding, knowledge and appreciation of Canada and its culture. Consistent with the government policy objectives "to make Canada the most connected country in the world" and "to ensure access to Canadian voices and Canadian spaces," we continue to enrich the content of our website for the use, well-being and enjoyment of all Canadians. New comprehensive descriptions of government records, a database of audio-visual records, and more digital images of key documents from our nation's past will be added to the site. We will participate in the development of an information network of Canadian archival holdings under the aegis of the Canadian Council of Archives.

A number of the activities we plan reflect public service-wide initiatives. They include the implementation of the Universal Classification Standard for public employees; a focus on the comptrollership function to ensure accountability for the use and control of resources; and the renewed commitment to results-based planning. Finally, we are taking the steps necessary to ensure our information technology readiness for the year 2000.

Lee McDonald
Acting National Archivist

Management Representation Statement

Management Representation
Report on Plans and Priorities 1999-2000

I submit, for tabling in Parliament, the 1999-2000 *Report on Plans and Priorities* (RPP) for the **National Archives of Canada**. To the best of my knowledge, the information:

- Accurately portrays the department's mandate, plans, priorities, strategies and expected key results of the organization.
- Is consistent with the disclosure principles contained in the *Guidelines for Preparing a Report on Plans and Priorities.*
- Is comprehensive and accurate.
- Is based on sound underlying departmental information and management systems.

I am satisfied as to the quality assurance processes and procedures used for the production of the RPP.

The Planning and Reporting Accountability Structure (PRAS) on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

Name: _____

Date: 9 February 1999

Section II: Departmental Overview

Our Mission

To preserve the collective memory of the nation and of the Government of Canada and to contribute to the protection of rights and the enhancement of a sense of national identity.

A. Mandate, Roles and Responsibilities

Since its beginnings in 1872, the National Archives of Canada has been preserving the collective memory of the Canadian people and the federal government. Underpinning this mission is the corporate vision "to make the documentary memory of the nation available to all Canadians for their use, well-being and enjoyment."

The dual role of the National Archives as both a national heritage institution and an administrative arm of the federal government was confirmed in the *National Archives of Canada Act* in 1987.

B. Objectives

The objectives of the National Archives are embodied in our mission statement.

The *National Archives of Canada Act* accords the National Archives four key responsibilities:

- to conserve and facilitate access to private and public records of national significance;
- to be the permanent repository of records of government institutions and ministerial records;
- to facilitate the management of records of government institutions and ministerial records;
- to encourage archival activities and the archival community.

Two specific legislated responsibilities of the National Archivist identified in the *Act* are:

- the authority over the disposition of the records of federal government institutions and ministerial records;
- the authority to require the deposit (at cost) of a copy of any audio-visual record.

The *Act* also identifies certain discretionary powers of the National Archivist including:

- acquisition, custody and control of archival records;
- identification, description and preservation of archival records;
- provision of researcher access to records (subject to lawful restrictions);
- dissemination of information on archives through exhibitions and publications;
- provision of advice on standards and procedures;
- provision of reproduction and other

services pertaining to management of government records to government institutions;
- central servicing of government personnel records;
- provision of government records storage facilities;
- training in archival techniques and management of records;
- participation in cooperative activities with the archival and information management communities; and
- provision of professional, technical and financial support in aid of archival activities and the archival community.

In order to fulfill its mission as the collective memory of the nation, the National Archives delivers a program consisting of four business lines: Acquisition and Holdings Management; Management of Government Information; Services, Awareness, and Assistance; and Corporate Services.

C. Operating Environment

Public expectations and concerns

As we progress towards the new millennium, people look back at their past. Historical themes are popular, even on mainstream television. Heightened interest worldwide in history and commemoration is reflected in an increased demand for archival material from a wide range of users. Canada is no exception — and the National Archives has a vast reservoir of historical documents, some little known, varied aspects of Canadian identity.

The National Archives research clientele is diversified, consisting mostly of people seeking information about their own family and its history, but also journalists, historians and people with an interest in any subject relating to Canada's past. Researchers want rapid access to information on whether records exist, on the conditions of access, and on how to consult, to obtain the loan of or to arrange for copies of archival records. Researchers are also very interested in on-line access to documents, as reflected in the number of 'hits' registered on the digitized images of the attestation forms for members of the Canadian Expeditionary Force during the First World War, and on the database for the Ontario returns of the 1871 national census.

The international effort to identify and provide compensation for all manner of property lost during the Second World War as a result of the racist policies of Nazi Germany is also expected to stimulate public demand for the services provided by the National Archives.

The expectations of our clients for immediate, easy and comprehensive access to archival information increase, as technology improves and the government reaffirms its commitment to provide affordable and effective services to Canadians.

Government commitments

The National Archives is well positioned to contribute to a number of the government priorities identified in the 1997 Speech from the Throne: Building

a Stronger Canada, Creating Opportunities for Young Canadians, Investing in Knowledge and Creativity, and Celebrating the Millennium. We also have a key role to play in pursuing the goals of the Department of Canadian Heritage to enhance pride in Canada, to protect Canada's heritage, and to ensure access to Canadian voices and Canadian spaces.

At the same time, the government has also made clear its commitment to fiscal restraint, and to a carefully focussed federal involvement in Canadian society. The National Archives is in the fourth and last year of Program Review, whereby its budget has been reduced by 25 percent. Over the planning period, the National Archives must continue to be innovative in searching for alternative sources of funding. Co-venturing opportunities with other government departments on shared initiatives are possible, especially in the areas of awareness and access using web technology. To obtain outside support, the National Archives must identify cost-sharing opportunities that are highly attractive and marketable.

The growth of electronic communication over the past few years, notably the rapid expansion of the Internet and its potential for electronic commerce, has led to growing public concern over privacy issues. The electronic environment increases considerably the potential for intrusion in the collection, use and disclosure of personal information. Efforts to guarantee personal privacy — which extend on occasion to the point of requiring the destruction of records after their operational use has ended — can have the effect of jeopardizing the archival record.

The report of Dr. John English, concerning the future role and structure of the National Archives of Canada and the National Library of Canada, has been delivered to the Minister of Canadian Heritage following wide consultation with stakeholders. Its recommendations may have a considerable effect on the National Archives' program.

Technological advances

The use of new technologies will have a large impact on all sectors of the National Archives, creating new challenges for identifying, preserving, and making available to the Canadian public the archival record. New forms of record are appearing, driven in part by the convergence of technologies. Increasingly, information is exchanged electronically, by networking.

The automation of government business, notably the development of electronic working environments throughout the federal government, proceeds rapidly. The Internet, now the main vehicle for the diffusion of government information, will be used more and more for the delivery of services, including electronic commerce. The adoption of automated records management systems within the government will produce an ever greater proportion of records that exist only in electronic form. These continuously changing technologies require highly qualified personnel who are abreast of

developments in the fields of archival appraisal and preservation.

Increasingly, the National Archives will be expected both to promote awareness and to facilitate access to its holdings using digital technology, contributing to the government objective "to make Canada the most connected country in the world" by the year 2000.

D. Financial Spending Plan

(thousands of dollars)	Forecast Spending 1998-99*	**Planned Spending 1999-00**	Planned Spending 2000-01	Planned Spending 2001-02
Gross Program Spending:				
National Archives Program	48,157	**45,160**	45,132	45,132
Less: Revenue Credited to the Vote	0	**0**	0	0
Net Program Spending	48,157	**45,160**	45,132	45,132
Less: Revenue Credited to the Consolidated Revenue Fund	125	**125**	125	125
Plus: Non-budgetary	0	**0**	0	0
Plus: Cost of Services Provided by other Departments	21,823	**26,790**	26,788	26,787
Less: Cost of Services Provided to other Departments	3,076	**3,662**	3,662	3,662
Net Cost of the Department	66,779	**68,163**	68,133	68,132

* Reflects best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.

E. Strategic Priorities, 1999-2002

These strategic priorities of the National Archives, reaffirmed at a recent senior management planning session, reflect the shared vision of the institution at the dawn of the 21st century. This view of the National Archives' future expresses its fundamental role both as a national heritage institution, documenting the Canadian experience through public and private records in all media, and as an administrative arm of government, supporting the management of federal government information.

Implement "Focus on People" Initiatives The NA will continue to encourage an organizational culture characterized by teamwork, empowerment and accountability. Initiatives will focus on recognizing staff achievements and maintaining the currency of core competencies through training and recruitment.	**Obtain Adequate Accommodation** The National Archives will continue its efforts to fulfill its long-term accommodation strategy. Adequate accommodation is essential if the National Archives is to preserve and make available Canada's documentary heritage and support the management of government information through the provision of economical records centre space.
Implement an Integrated Electronic Records Program In fulfilling its responsibilities to acquire, preserve and make available archival records and to facilitate the management of government information, the National Archives faces the challenge of a proliferation of electronic records. In order to meet this challenge, the National Archives will develop and implement an integrated electronic records program.	**Deliver Quality Services** The National Archives prides itself on its ability to provide services of high quality to its users. In keeping with the government's priority, the National Archives will continue to be responsive to the needs identified by its clientele, adapt its services appropriately and use new technology as well as partnerships and sponsorships in order to broaden access to archival information and make our archival heritage more visible.

Section III: Plans, Priorities, Strategies and Expected Results

A. Summary of Priorities and Expected Results

National Archives of Canada		
To provide Canadians with:	**To be demonstrated by:**	**Priorities and Expected Results:**
Acquisition and management of archival records reflecting the Canadian experience	Clearly focused acquisition reflecting Canadian society	Definition of a new strategy for the acquisition of records from the private sector. Acquisition of government electronic records, and records from Crown Corporations.
	Ease of access by clients to archival information	Application of integrated description based on the *Rules for Archival Description* (RAD).
	Appropriate preservation of archival holdings	Development of preservation laboratory capital replacement plan. Development of a new preservation policy and related strategies. Participation in the Alliance for the Preservation of the Canadian Audio-Visual Heritage.
Preservation of the corporate memory of the Government of Canada in partnership with federal departments and agencies	Preservation of the documentary heritage of the federal government	Disposition of records affected by the Y2K problem and alternative service delivery. Increasing use of authorities for the disposal of documents that apply across government (and not to just one department).
	Sound management of government information	Development and distribution of guidelines for the management of recorded information.
	Secure and cost-effective management of essential and less frequently used records	Implementation of an accommodation strategy for the Federal Records Centres. Recovery of marginal costs for special services in the Centres. Implementation of service standards in the Centres.

National Archives of Canada		
To provide Canadians with:	**To be demonstrated by:**	**Priorities and Expected Results:**
Awareness of and access to Canadian archival heritage and assistance to the archival community	Effective services to Canadians through the use of information technology and quality service initiatives	Refinement of the NA website and increase of the information available. Improvement of related services.
	Awareness by Canadians of their archival heritage through dissemination of information about the National Archives and its holdings	Public programming activities and products to reach a wider audience.
	Participation in national and international archival organizations	Support for the Canadian Council of Archives. Focussed involvement in the International Council of Archives.
Efficient administration of the National Archives and the National Library Programs, effective information management and provision of appropriate accommodation	Effective resource management	Renewed organizational culture through results-based planning. Established system to measure the results of disposition activities and to provide on-going recommendations to improve program delivery.
	Obtaining appropriate facilities	Improved facilities supporting enhanced access to archival programs and services, and preservation of archival records.
	Effective information management	Improved communication and sharing of information through information technology.

Note: The first two columns of this tabular summary are drawn from the National Archives' *Performance Report* for the period ending March 31, 1998. In some cases, the description in the second column has been reworded to reflect more clearly the service provided.

Acquisition and Holdings Management

Objective: **To ensure the preservation of archival records of national significance that enhance Canadians' understanding of their past and collective identity.**

Description: Acquire, control and preserve federal government records of long term historical value and records from the private sector which document the development of Canada and are of enduring value.

Service Lines:
- Acquisition
- Control
- Preservation

Expected Results:
- Definition of a new strategy for the acquisition of records from the private sector.
- Acquisition of government electronic records, and records from Crown Corporations.
- Application of integrated description based on the *Rules for Archival Description.*
- Development of preservation laboratory capital replacement plan.
- Development of a new preservation policy and related strategies.
- Participation in the Alliance for the Preservation of the Canadian Audio-Visual Heritage.

External Factors Affecting Business Line Activities

1) *Reduced levels of acquisition by archival institutions*: As the resources allocated to archives diminish, many archival institutions have chosen to limit their involvement in the acquisition of private records. Certain records essential to the understanding of Canadian history will not be collected and preserved by archives, and may well be lost.

2) *Standardization of archival practices*: Over the past ten years, the Canadian archival community has equipped itself with tools for standardizing arrangement and description practices — the *Rules for Archival Description.* These new standards have a significant impact on the National Archives Program, because they call for a complete reworking of institutional practices for the control and description of archival records in all media.

Strategy and Key Activities

1) *Acquisition orientations:* Over the planning period, the National Archives will define, and begin to implement, a new strategy for the acquisition of records from the private sector. This strategy, which requires close cooperation between the National

Archives and other archival institutions in Canada, calls for the focusing of private records acquisition activities on key sectors of Canadian society in order to preserve records of national significance.

As a result of government restructuring and downsizing, the National Archives will continue to receive a large quantity of public sector records. Emphasis will be placed on the acquisition of the records of Crown Corporations and of electronic records.

2) *Descriptive standards:* In consultation with the Canadian archival community, the National Archives will continue its work to standardize descriptions of its holdings using the *Rules for Archival Description.* A detailed review is currently underway to recommend how best to integrate over the planning period the description of archival records in all media.

3) *Preservation orientations:* With its new state-of-the-art Gatineau Preservation Centre, opened in June 1997, the National Archives is now better equipped than ever to address the physical problems which threaten archival records. In the first year of the planning period, 1999-2000, the National Archives will develop a long-term capital replacement plan to renew its ageing, critical laboratory equipment. In addition, in preparation for the planned new nitrate storage facility, a strategic plan to initiate extensive copying of nitrate-based photographic collections will be developed.

The National Archives will review and renew its comprehensive Preservation Policy, develop a related departmental Copying Strategy and a Holdings Maintenance Framework to incorporate new copying and access technologies. Other activities will focus on preventive preservation, particularly on the development of standards and the implementation of appropriate handling, containerization, security and storage, rather than on the treatment of individual documents.

The National Archives will participate in the Alliance for the Preservation of the Canadian Audio-Visual Heritage, created in June 1996 as a public-private sector joint initiative to coordinate planning activities related to the preservation of Canadian audio-visual records and to raise awareness of the precarious condition of these records and the additional efforts required to save them.

Acquisition and Holdings Management — Planned Spending

(thousands of dollars)	Forecast Spending 1998-99	**Planned Spending 1999-00**	Planned Spending 2000-01	Planned Spending 2001-02
Gross Expenditures	16,462	**15,835**	15,835	15,835
Less: Revenue Credited to the Vote	0	**0**	0	0
Less: Revenue Credited to the Consolidated Revenue Fund	0	**0**	0	0
Total Revenue	0	**0**	0	0
Total Net Expenditures	16,462	**15,835**	15,835	15,835

Management of Government Information

***Objective*: To preserve the long-term corporate memory of the Government of Canada to support government decision-making and accountability.**

Description: Review, assess, monitor and process records retention and disposal authorities for federal institutions; assist them in managing their information; and secure, retrieve and dispose of records that remain under the control of government institutions.

Service Lines:

- Records Disposition
- Management of Recorded Information
- Records Centre Operations

Expected Results:

- Disposition of records affected by the Y2K problem and alternative service delivery.
- Increasing use of authorities for the disposal of documents that apply across government (and not to just one department).
- Development and distribution of guidelines for the management of recorded information.
- Implementation of an accommodation strategy for the Federal Records Centres.
- Recovery of marginal costs for special services in the Centres.
- Implementation of service standards in the Centres.

External Factor Affecting Business Line Activities

Government restructuring: Given its role as the permanent repository of the records of federal institutions, the changes stemming first from the government-wide Program Review and then from other forms of reorganization have a direct impact on the National Archives. The National Archives must manage the disposition of records from hundreds of government programs which have recently been eliminated, merged, rationalized or privatized. Increasingly, it must also determine how to dispose of records documenting government programs that are established within an alternative program delivery framework. In many cases, alternative service delivery involves partnerships with authorities other than the federal government and control over the records must be negotiated. The effects of government restructuring also continue to be felt in Federal Records Centres across the country, which face increasing pressure to take in semi-active records from departments and agencies.

Strategy and Key Activities

1) *Disposition of government records:* In accordance with its established strategic priorities, the National Archives will emphasize the appraisal of electronic

records, particularly — in the first year of the planning period — on those databases which are threatened by the year 2000. The National Archives will continue also to give priority to the disposition of records from federal institutions whose activities have been affected by restructuring, particularly in the context of alternative service delivery initiatives.

In order to serve federal institutions more effectively and lighten the workload of preparing submissions for records disposition authorities, the National Archives will increasingly use disposition authorities that apply across government, rather than just to one department. As a first step, authorities for the disposition of administrative records used by all departments and government agencies, and for transitory records, will be completed over the planning period.

2) *Management of government information:* The National Archives will increasingly focus on electronic documents. It will identify key common issues in record keeping which are emerging within the Government of Canada and develop guidelines for senior management addressing key issues such as legislation, policy, best practices, accountability and audit, and the preservation of records.

The Information Management Forum, which is chaired by the National Archives and involves more than twenty-five departments, will continue to form a central point for raising issues and finding solutions with respect to the management of federal government information. With the Forum, the National Archives will undertake a series of initiatives to develop a range of products (guides, guidelines) on subjects such as managing information in the networked electronic information environment, record keeping in the context of Y2K, and secure electronic communication (PKI).

3) *Federal Records Centres:* Over the planning period an accommodation strategy will be completed to initiate the consolidation of Centres in regions where they are currently housed in more than one building.

The Centres will examine the possibility of entering into agreements with a limited number of departments for the recovery of marginal costs for special services in the management of semi-active records.

The Centres will also implement service standards to provide appropriate levels of service to client departments in consultation with them.

Management of Government Information — Planned Spending

(thousands of dollars)	Forecast Spending 1998-99	**Planned Spending 1999-00**	Planned Spending 2000-01	Planned Spending 2001-02
Gross Expenditures	7,182	**6,049**	6,049	6,049
Less: Revenue Credited to the Vote	0	**0**	0	0
Less: Revenue Credited to the Consolidated Revenue Fund	0	**0**	0	0
Total Revenue	0	**0**	0	0
Total Net Expenditures	7,182	**6,049**	6,049	6,049

Services, Awareness and Assistance

Objective: **To provide access to the holdings of the National Archives and to support the development of archives for the use, well-being and enjoyment of Canadians.**

Description: Facilitate access to the holdings of the National Archives, provide Canadians with information about the institution, its holdings and services and encourage and assist archives, archival activities and the Canadian archival community.

Service Lines:

- Client Services
- Awareness
- Community Assistance

Expected Results:

- Refinement of the NA website and increase of the information available.
- Improvement of related services.
- Public programming activities and products to reach a wider audience.
- Support for the Canadian Council of Archives.
- Focussed involvement in the International Council of Archives.

Strategy and Key Activities

1) *Service delivery responsive to the growing expectations of our clients*: People accessing the information contained in the archival holdings of the National Archives have to use a range of descriptive tools or finding aids. Prepared by the National Archives, or on occasion acquired with archival records, many finding aids existed until recently only in a number of awkward to use formats available only at the National Archives buildings in Ottawa. Efforts have been underway since the early 1990s to convert finding aids into a database format and to test them with researchers in the reference room. These databases, known under the name of *ArchiviaNet*, now include three million entries referring to public and private textual records, photographs, documentary art, maps and audio-visual material. *ArchiviaNet* will be gradually integrated into the National Archives website beginning early in fiscal year 1999-2000. It will be expanded regularly, notably by the migration of additional descriptions of archival records. *ArchiviaNet* will continue to be tested with researchers to ensure that it is as useful and user-friendly as possible.

The National Archives will continue to examine new technologies to provide related services required by researchers. The copying of textual records will be the focus of an investigation of new technologies to facilitate service delivery to clients who expect rapid access to information, often by electronic means.

The National Archives website, which will receive more than 10 million 'hits' in fiscal year 1998-99, will be upgraded

to incorporate additional information. It will be enriched by more digital images, notably 4000 items of documentary art and caricatures for which copyright has expired. In addition, historical photographs, digitized in cooperation with Canadian Press, will also be mounted on the website. The National Archives will also search for partners to continue the project to digitize the attestation papers for members of the First World War Canadian Expeditionary Force.

2) *Enhanced awareness by Canadians of their archival heritage and its contribution to Canadian identity*: Building on wide interest in history and commemoration, the National Archives will produce and place daily on its website a series of historical vignettes marking, through archival records, an anniversary for each day of the year 2000. A partnership for daily broadcasting of the vignettes on a national network is also being sought.

Among the records held by the National Archives are a great number of portraits of well-known, and less familiar, individuals from Canada's past. Present are official portraits of notables from New France, of Governors-General and their families, of aboriginal Chiefs, of everyday people, 19th century watercolours, memorable photographs by Roloff Beny and Yousuf Karsh, all documenting the social, political, religious and cultural history of Canada. Beginning in the spring of 1999, the National Archives will display, on an annual rotation, approximately fifty of these portraits in its exhibition gallery at 136 St. Patrick Street, in Ottawa. This will be a participating site on the Department of Canadian Heritage's planned Path of Heroes. Digitized copies of these portraits will be placed on the National Archives' website and the National Archives will establish media partnerships to reach out to more Canadians.

As the third millennium approaches, the National Archives is preparing both actual and virtual places for young people from the ages of 9 to 14 to experience archives. At the National Archives Discovery Centre, using computers, virtual images, document facsimiles and research projects, young people will be made aware of the nature of archival documents, of the care required to preserve them, of how to build their family tree and conduct other archival and historical research. With partners, the National Archives will also develop a virtual site for this Centre which will be enriched over time and will offer a new and unique experience of contact with archival records and the reasons for the use and the preservation of the archival heritage. An improved version of this Discovery Centre is planned for the renovated West Memorial Building.

3) *Assistance to the archival community:* The National Archives supports the Canadian archival community through the Canadian Council of Archives (CCA). In 1999-2000, the CCA will sponsor the development of a Canadian Archival Information Network (CAIN) to place Canadian archives on the information highway, thereby reaching

new clienteles more effectively. This project is part of the Millennium Program developed by the Canadian archival community with the participation of the National Archives.

The National Archives will also maintain over the planning period its focussed commitment to the International Council of Archives (ICA). The National Archives will participate in the Committee on Information Technology, primarily as the provider of the ICA Internet site. The National Archives will also maintain its involvement on the ICA Committee on Electronic and Other Current Records. These commitments reflect its role of international leadership in the area of electronic records.

Services, Awareness and Assistance — Planned Spending

(thousands of dollars)	Forecast Spending 1998-99	**Planned Spending 1999-00**	Planned Spending 2000-01	Planned Spending 2001-02
Gross Expenditures	9,530	**9,080**	9,080	9,055
Less: Revenue Credited to the Vote	0	**0**	0	0
Less: Revenue Credited to the Consolidated Revenue Fund	125	**125**	125	125
Total Revenue	125	**125**	125	125
Total Net Expenditures	9,405	**8,955**	8,955	8,930

Corporate Services

Objective: **To provide support services to the operations of the National Archives of Canada and the National Library of Canada.**

Description: Provide strategic planning, policy coordination and review services to the National Archives; provide human, financial, security, materiel and accommodation services to the National Archives and the National Library, including the delivery of new accommodation for the National Archives; and provide information management and technology services to the National Archives.

Service Lines:

- Executive Support
- Resource Management
- Information Management

Expected Results:

- Renewed organizational culture through results-based planning.
- Established system to measure the results of disposition activities and to provide on-going recommendations to improve program delivery.
- Improved facilities supporting enhanced access to archival programs and services, and preservation of archival records.
- Improved communication and sharing of information through information technology.

Strategy and Key Activities

1) *Renewing the organizational culture:* As a strategic priority, the National Archives will continue its organizational renewal and development. In accordance with this new direction within the federal bureaucracy, the National Archives will develop a modern comptrollership framework, marked by the clearer commitment to results-based planning. Over the next three years, the National Archives will also integrate human resources planning into the corporate planning process.

2) *Reviewing our disposition program:* Now in its first year of operation, the National Archives Review Program is initiating an assessment of the results of the Government Records Disposition Program activities, based primarily on sources of information internal to the National Archives. The purpose of the assessment is to determine, by ministry and program, the extent of government information holdings covered by the authorities the National Archivist grants federal institutions to dispose of records. The assessment will provide baseline data to judge the effectiveness of the Disposition Program in implementing Sections five and six of the *National Archives Act*. Once this assessment is complete, the Review Program, in consultation with other federal departmental stakeholders, will evaluate

the impact of records disposition on government institutions subject to the *Act*.

3) *Obtaining appropriate facilities*: Following the opening of the Gatineau Preservation Centre in 1997, one of the remaining key elements of the National Archives' long-term accommodation strategy is the renovation of the West Memorial Building as its public, archival and administrative headquarters. A request for Effective Project Approval for the renovation of the West Memorial Building will be ready to be submitted to Treasury Board in early 1999. Upon approval, planning for the interim accommodation and the associated move out of the West Memorial Building may occur, so as to allow the renovation of the building to begin. A significant reallocation of staff and resources will be required to implement the project, which is expected to be completed in 2003.

A second element in the long-term National Archives accommodation strategy is the design and construction of a purpose-built storage facility for its dangerous cellulous nitrate-based film and photography holdings, currently located in a National Defence explosives bunker. Together with Public Works and Government Services Canada, the National Archives will be seeking Treasury Board approval for this new facility.

Further long-range accommodation issues to be pursued by the National Archives include the consolidation of government records holdings in the Federal Records Centres, the resolution of the Gatineau Preservation Centre's outstanding compact shelving requirement, the planning for the long-term use of the Gatineau property, and work towards the second phase of the Gatineau Preservation Centre, whose current storage storage capacity will be reached as planned in 2004.

4) *Mastering new technologies*: The National Archives will implement a strategy for information management and information technology to meet departmental strategic priorities. This strategy will be used over the planning period to exploit IM/IT to support the National Archives' core operations. Furthermore, new governance methods will be gradually integrated into this strategy so that IM/IT services will be better adapted to the government's Financial Information Strategy, including the modernization of comptrollership, the valuation of information technology assets and performance measurement.

Corporate Services — Planned Spending

(thousands of dollars)	Forecast Spending 1998-99	**Planned Spending 1999-00**	Planned Spending 2000-01	Planned Spending 2001-02
Gross Expenditures	14,983	**14,196**	14,168	14,193
Less: Revenue Credited to the Vote	0	**0**	0	0
Less: Revenue Credited to the Consolidated Revenue Fund	0	**0**	0	0
Total Revenue	0	**0**	0	0
Total Net Expenditures	14,983	**14,196**	14,168	14,193

C. Consolidated Reporting: Year 2000 Initiatives

As the year 2000 approaches, there is a widespread concern that computer systems will fail because of their inability to recognize date information after December 31, 1999. With other federal institutions, the National Archives is working to ensure that its computer systems and electronic records holdings successfully meet this challenge.

The National Archives has appointed a Year 2000 Coordinator to manage the measures necessary to ensure the viability of the National Archives' internal office automation and Local Area Network. The hardware, software and databases currently in use have been tested for Year 2000 compliance and have been, or will be in the very near future, replaced, repaired or retired, as appropriate.

Another function at risk was the tape library service of the Ottawa Federal Records Centre. It provides a computer tape backup facility for approximately 200 government departments and agencies, and holds about 150 thousand computer tapes, many of which constitute backup copies of essential government records. There are over 750,000 in/out transactions per year. The system which supported the tape library operation was not Y2K compliant, and failure to meet the deadline would have resulted in the loss of control over the inventory and an inability to match tapes to their owners. To fall back to a manual system based on printouts of the inventory at the end of 1999 would have led to sharp declines in productivity. Potentially, the service might have ceased to function. Corrective action has been taken in the form of the selection, procurement and implementation of a new tape library management sysem, which will be in operation by the end of fiscal year 1998-99.

The Year 2000 also has consequences for the National Archives in terms of records acquired from other federal departments. The National Archives has contacted all federal departments subject to the *National Archives of Canada Act* to request that all electronic systems they have identified as non-Y2K compliant, and which they do not intend to make Y2K compliant, be brought to our attention so that these systems may be appraised for their archival value before the year 2000. Non-Y2K compliant databases, in some circumstances, could potentially be unreadable. Departments will be requested to ensure the accessibility and integrity of the records of long-term archival or historical value within any non-Y2K compliant system.

Table 1: Spending Authorities — Agency Summary, Part II of the Estimates

Vote	(thousands of dollars)	**1999-00 Main Estimates**	1998-99 Main Estimates
	Canadian Heritage		
	National Archives of Canada		
60	Program expenditures	**39,938**	39,719
(S)	Contributions to employee benefit plans	**5,222**	5,296
	Total Agency	**45,160**	45,015

Table 2: Organization Structure

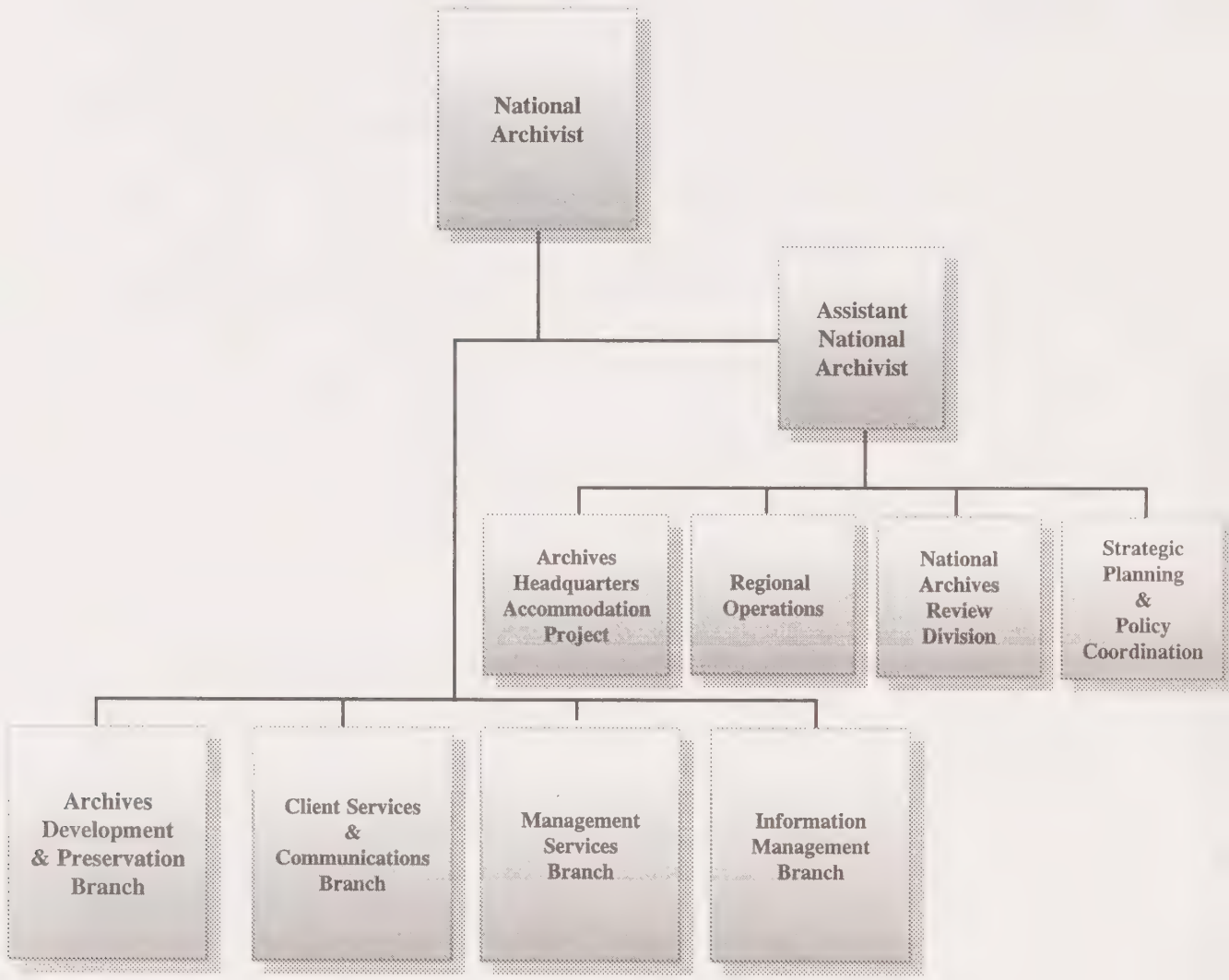


Table 3: Planned Full Time Equivalents (FTEs) by Program and Business Lines

	Forecast 1998-99	**Planned 1999-00**	Planned 2000-01	Planned 2001-02
National Archives Program				
Acquisition and Holdings Management	182	**181**	181	181
Management of Government Information	140	**139**	139	139
Services, Awareness and Assistance	148	**147**	147	147
Corporate Services	144	**143**	143	143
Agency Total	614	**610**	610	610

Table 4: Capital Projects by Program and Business Lines

(thousands of dollars)	Current Estimated Total Cost	Forecast Spending to March 31, 1999
National Archives Program		
Corporate Services		
West Memorial Project	10,217	1,317
Total Agency	10,217	1,317

In 1996, the National Archives received approval-in-principle to incur project cost for the West Memorial Building Project, an estimated amount of $10,217,000. An authority to spend $1,423,000 of the $10,217,000 has been granted to proceed with the planning required to develop substantive estimates. Project costs are being updated and the total estimated cost distributed by fiscal year is not known at this time.

Table 5: Agency Summary of Standard Objects of Expenditure

(thousands of dollars)	Forecast Spending 1998-99	**Planned Spending 1999-00**	Planned Spending 2000-01	Planned Spending 2001-02
Personnel				
Salaries and wages	27,857	**26,111**	26,088	26,088
Contributions to employee benefit plans	5,296	**5,222**	5,217	5,217
	33,153	**31,333**	31,305	31,305
Goods and services				
Transportation and communications	1,362	**1,273**	1,273	1,276
Information	276	**258**	258	259
Professional and special services	6,211	**5,805**	5,805	5,817
Rentals	218	**204**	204	204
Purchased repair and maintenance	1,344	**1,256**	1,256	1,259
Utilities, materials and supplies	1,574	**1,471**	1,471	1,474
Other subsidies and payments	720	**673**	673	674
Minor capital	1,201	**1,122**	1,122	1,124
	12,906	**12,062**	12,062	12,087
Total operating	46,059	**43,395**	43,367	43,392
Capital				
Controlled capital	333	**0**	0	0
	333	**0**	0	0
Transfer payments				
Voted	1,765	**1,765**	1,765	1,740
	1,765	**1,765**	1,765	1,740
Total expenditures	48,157	**45,160**	45,132	45,132

Table 6: Program Resources by Program and Business Lines for the Estimates Year 1999-2000

(thousands of dollars)	Budgetary					
	FTE	Operating	Transfer Payments	Planned Spending	Gross Planned Spending	Net Planned Spending
National Archives Program						
Acquisition and Holdings Management	181	15,835	0	15,835	15,835	15,835
Management of Government Information	139	6,049	0	6,049	6,049	6,049
Services, Awareness and Assistance	147	7,315	1,765	9,080	9,080	9,080
Corporate Services	143	14,196	0	14,196	14,196	14,196
Total Agency	610	43,395	1,765	45,160	45,160	45,160

Table 7: Transfer Payments by Program and Business Lines

($ dollars)	Forecast Spending 1998-99	**Planned Spending 1999-00**	Planned Spending 2000-01	Planned Spending 2001-02
Grants				
National Archives Program				
Services, Awareness and Assistance				
Canadian Council of Archives	600,000	**600,000**	600,000	600,000
Alliance for Canada's Audio-Visual Heritage	25,000	**25,000**	25,000	0
Total Grants	625,000	**625,000**	625,000	600,000
Contributions				
National Archives Program				
Services, Awareness and Assistance				
Canadian Archival community in support of archival projects leading to the development of a national network of Canadian archives, holdings, activities and services	640,000	**640,000**	640,000	640,000
Canadian Archival community in support of projects relating to the conservation of archival records, conservation research and conservation training and information	500,000	**500,000**	500,000	500,000
Total Contributions	1,140,000	**1,140,000**	1,140,000	1,140,000
Total Grants and Contributions	1,765,000	**1,765,000**	1,765,000	1,740,000

Table 8: Details of Revenue by Program, Business Lines and Revenue Class

Revenue Credited to the Consolidated Revenue Fund (CRF) (thousands of dollars)	Forecast Revenue 1998-99	**Planned Revenue 1999-00**	Planned Revenue 2000-01	Planned Revenue 2001-02
National Archives Program				
Services, Awareness and Assistance				
Service and Service Fees	0	**0**	0	0
Miscellaneous	125	**125**	125	125
Total Credited to the CRF	125	**125**	125	125
Total Revenue	125	**125**	125	125

Table 9: Net Cost of Program for the Estimates Year 1999-2000

(thousands of dollars)	Total National Archives Program
Gross Planned Spending	45,160
Plus:	
Services Received without Charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	25,280
Contributions covering employees' share of insurance premiums coverage provided by Treasury Board Secretariat (TBS)	1,436
Workman's compensation coverage provided by Human Resources Development Canada (HRDC)	74
Less:	
Services Provided without Charge	
Management of human, financial, material and tenant services provided to the National Library of Canada	3013
Other client services provided to the National Library of Canada	649
	23,128
Total Cost of Program	68,288
Less:	
Revenue Credited to the Vote	0
Revenue Credited to the Consolidated Revenue Fund (CRF)	125
	125
1999-2000 Estimated Net Program Cost	68,163

Table 10: Statutes Administered by the National Archives of Canada

The National Archivist has sole responsibility to Parliament for the following Act:

National Archives of Canada Act	*Consolidated Statutes*, c. N-2.5

The National Archivist shares responsibility to Parliament for the following Acts:

Access to Information Act	*Consolidated Statutes*, c. A-1
Privacy Act	*Consolidated Statutes*, c. P-21
Copyright Act	*Consolidated Statutes*, c. C-42
Historic Sites and Monuments Act	*Consolidated Statutes*, c. H-4

Table 11: References

National Archives of Canada
395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N3

General Information: (613) 995-5138
http: //www.archives.ca

For more information about the contents of this document, contact the Director, Strategic Planning and Policy Co-ordination at (613) 992-7545 .

An electronic version of this report can be found at: http://www.archives.ca

Tableau 10 : Lois appliquées par les Archives nationales du Canada

L'Archiviste national assume l'entière responsabilité de l'application de la loi suivante devant le Parlement :

Loi sur les Archives nationales du Canada	*Lois codifiées*, c. N-2.5

L'Archiviste national partage la responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :

Loi sur l'accès à l'information	*Lois codifiées,* c. A-1
Loi sur la protection des renseignements personnels	*Lois codifiées,* c. P-21
Loi sur le droit d'auteur	*Lois codifiées,* c. C-42
Loi sur les lieux et monuments historiques	*Lois codifiées*, c. H-4

Tableau 11 : Références

Archives nationales du Canada
395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N3

Renseignements généraux : (613) 995-5138 http: //www.archives.ca

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ce document, veuillez contacter la Directrice de la Planification stratégique et de la Coordination des politiques au numéro (613) 992-7545.

Une version électronique de ce document est disponible à l'adresse suivante : http://www.archives.ca

Tableau 9: Coût net du programme pour l'année budgétaire 1999-2000

(en milliers de dollars)	Total Archives nationales du Canada
Dépenses brutes prévues	45 160
Plus:	
Services reçus sans frais:	
Installations fournies par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	25 280
Cotisations visant la part des employés des primes d'assurance et les coûts payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT)	1 436
Contributions au régime d'invalidité des employés fournies par Développement des ressources humaines Canada (DRHC)	74
Moins:	
Services fournis sans frais:	
Services de gestion des ressources humaines, financières et matérielles, et de gestion des installations fournis à la Bibliothèque nationale du Canada	3 013
Autres services aux clients fournis à la Bibliothèque nationale du Canada	649
	23 128
Coût total du Programme	68 288
Moins:	
Recettes à valoir sur le crédit	0
Recettes à valoir sur le Trésor	125
Total des recettes	125
Coût net estimatif du programme en 1999-2000	68 163

Tableau 8: Recettes par programme, secteur d'activité et type de recettes

Recettes portées au Trésor (en milliers de dollars)	Prévision des recettes 1998-1999	**Recettes prévues 1999-2000**	Recettes prévues 2000-2001	Recettes prévues 2001-2002
Programme des Archives nationales				
Services, sensibilisation et appui				
Services et frais de services	0	**0**	0	0
Divers	125	**125**	125	125
Total des recettes portées au Trésor	125	**125**	125	125
Total des recettes	125	**125**	125	125

Tableau 7: Paiements de transfert par programme et secteur d'activité

(dollars $)	Prévision des dépenses 1998-1999	**Dépenses prévues 1999-2000**	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Subventions				
Programme des Archives nationales				
Services, sensibilisation et appui				
Conseil canadien des archives	600 000	**600 000**	600 000	600 000
Alliance pour le patrimoine audiovisuel canadien	25 000	**25 000**	25 000	0
Total des subventions	625 000	**625 000**	625 000	600 000
Contributions				
Programme des Archives nationales				
Services, sensibilisation et appui				
La communauté archivistique canadienne, pour appuyer des projets qui mèneront à la mise sur pied d'un réseau national d'établissements d'archives, de fonds d'archives, d'activités et de services	640 000	**640 000**	640 000	640 000
La communauté archivistique canadienne, pour appuyer des projet reliés à la conservation de documents d'archives, à la recherche en conservation et à la formation et l'information en conservation	500 000	**500 000**	500 000	500 000
Total des contributions	1 140 000	**1 140 000**	1 140 000	1 140 000
Total des subventions et des contributions	1 765 000	**1 765 000**	1 765 000	1 740 000

Tableau 6: Ressources du programme par programme et secteurs d'activités pour l'année budgétaire 1999-2000

(En milliers de dollars)	Budgétaire					
	ÉTP	Fonctionnement	Paiements de transfert	Dépenses prévues	Dépenses brutes prévues	Dépenses nettes prévues
Programme des Archives nationales						
Acquisition et gestion des fonds d'archives	181	15 835	0	15 835	15 835	15 835
Gestion de l'information gouvernementale	139	6 049	0	6 049	6 049	6 049
Services, sensibilisation et appui	147	7 315	1 765	9 080	9 080	9 080
Services généraux	143	14 196	0	14 196	14 196	14 196
Total de l'organisme	610	43 395	1 765	45 160	45 160	45 160

Tableau 5: Sommaire des articles courants de dépenses de l'organisme

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999	**Dépenses prévues 1999-2000**	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Personnel				
Traitements et salaires	27 857	**26 111**	26 088	26 088
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 296	**5 222**	5 217	5 217
	33 153	**31 333**	31 305	31 305
Biens et services				
Transport et communications	1 362	**1 273**	1 273	1 276
Information	276	**258**	258	259
Services professionnels et spécialisés	6 211	**5 805**	5 805	5 817
Locations	218	**204**	204	204
Achats de services de réparation et d'entretien	1 344	**1 256**	1 256	1 259
Services publics, matériaux et approvisionnements	1 574	**1 471**	1 471	1 474
Autres paiements	720	**673**	673	674
Dépenses en capital secondaires	1 201	**1 122**	1 122	1 124
	12 906	**12 062**	12 062	12 087
Total des dépenses de fonctionnement	46 059	**43 395**	43 367	43 392
Capital				
Dépenses en capital contrôlées	333	**0**	0	0
	333	**0**	0	0
Paiements de transfert				
Crédits	1 765	**1 765**	1 765	1 740
	1 765	**1 765**	1 765	1 740
Total dépenses budgétaires	48 157	**45 160**	45 132	45 132

Tableau 4: Projets par programme et secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Coût total estimatif courant	Coût prévu jusqu'au 31 mars 1999
Programme des Archives nationales		
Services généraux		
Edifice commémoratif de l'ouest	10 217	1 317
Total de l'organisme	10 217	1 317

En 1996, les Archives nationales ont reçu une approbation de principe pour engager des dépenses d'environ 10 217 000 $ pour le projet de l'Édifice commémoratif de l'ouest. Une autorisation de dépenser 1 423 000 $ des 10 217 000 $ a été approuvée pour procéder à la planification nécessaire pour établir des estimations fondées. On met présentement à jour les coûts du projet, et le montant estimatif ainsi que la distribution des coûts par année financière ne sont pas encore connus.

Tableau 3: Équivalents temps plein (ÉTP) prévus par programme et secteurs d'activités

	Prévision 1998-1999	**Prévu 1999-2000**	Prévu 2000-2001	Prévu 2001-2002
Programme des Archives nationales				
Acquisition et gestion des fonds d'archives	182	**181**	181	181
Gestion de l'information gouvernementale	140	**139**	139	139
Services, sensibilisation et appui	148	**147**	147	147
Services généraux	144	**143**	143	143
Total de l'organisme	614	**610**	610	610

Tableau 2 : Organigramme

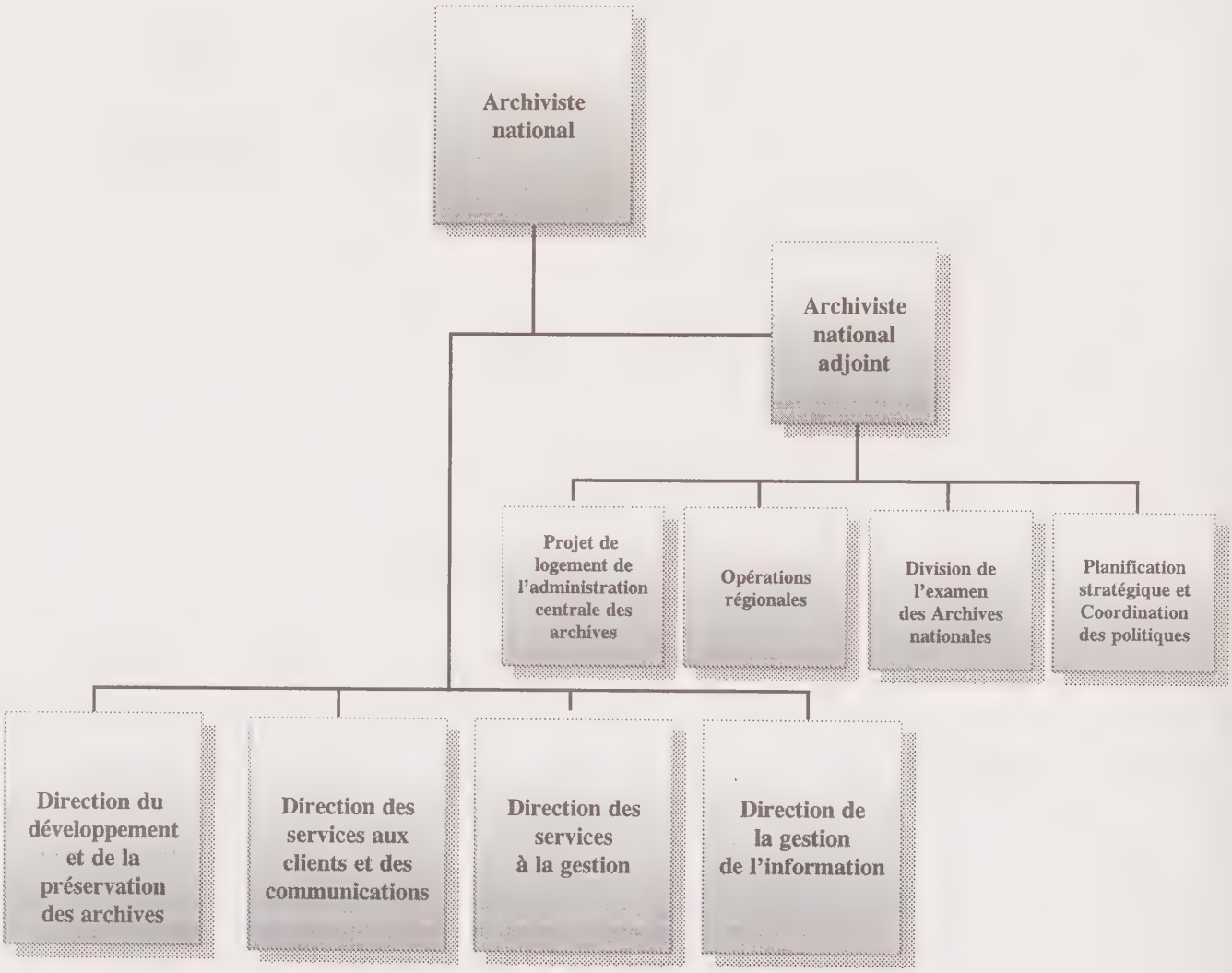


Tableau 1: Autorisations de dépenser — Résumé de l'organisme, Partie II du Budget des dépenses

Crédit	(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 1999-2000**	Budget principal des dépenses 1998-1999
	Patrimoine canadien		
	Archives nationales du Canada		
60	Dépenses du programme	**39 938**	39 719
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**5 222**	5 296
	Total de l'organisme	**45 160**	45 015

C. Rapport consolidé : Initiatives en prévision de l'an 2000

À la veille de l'an 2000, il existe des craintes généralisées que les systèmes informatiques fassent défaut à cause de leur inaptitude à reconnaître l'information sur les dates après le 31 décembre 1999. Les Archives nationales travaillent avec les autres institutions fédérales afin que leurs systèmes informatiques et leurs fonds de documents électroniques puissent surmonter cette difficulté.

Les Archives ont nommé un coordonnateur chargé de prendre les mesures nécessaires pour garantir la viabilité de leur système de bureautique interne et de leur réseau local. Le matériel, les logiciels et les bases de données que les Archives utilisent actuellement ont fait l'objet d'essais de conformité au modèle de l'an 2000 et ont été ou seront très bientôt remplacés, remis en état ou abandonnés, selon le cas.

La bandothèque du Centre fédéral de documents d'Ottawa était une autre installation menacée par le bogue de l'an 2000. Celle-ci fournit un service de sauvegarde sur bande à environ 200 ministères et organismes gouvernementaux et elle conserve à peu près 150 000 bandes pour ordinateur, dont bon nombre constituent des copies de sauvegarde de documents gouvernementaux essentiels. La bandothèque traite plus de 750 000 transactions (entrées/sorties) par an. Le système dont elle se servait n'était pas conforme au modèle de l'an 2000. Un non-respect de la date limite aurait entraîné une perte de contrôle sur l'inventaire et il aurait été impossible d'assortir les bandes à leur propriétaire. Le recours à un système manuel fondé sur des imprimés de l'inventaire à la fin de 1999 aurait engendré une forte baisse de productivité. Le service aurait peut-être même cessé de fonctionner. Une mesure corrective a été prise : on a choisi et acquis un nouveau système de gestion qui sera en marche d'ici la fin de l'exercice 1998-1999.

Le bogue de l'an 2000 a aussi des répercussions dans le domaine des acquisitions faites par les Archives nationales auprès d'autres organismes fédéraux. Les Archives ont communiqué avec tous les organismes fédéraux visés par la *Loi sur les Archives nationales du Canada* pour leur demander d'identifier tous les systèmes électroniques non conformes au modèle de l'an 2000 qu'ils n'ont pas l'intention de modifier, afin qu'elles puissent déterminer, avant l'an 2000, si ces systèmes ont une valeur archivistique. Dans certains cas, les bases de données non conformes pourraient être illisibles. Les Archives demanderont aux organismes gouvernementaux de garantir l'accessibilité et l'intégrité des renseignements ayant une valeur archivistique ou historique à long terme que renferme tout système non conforme au modèle de l'an 2000.

Services généraux — Plan des dépenses

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999	**Dépenses prévues 1999-2000**	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Dépenses brutes	14 983	**14 196**	14 168	14 193
Moins: Recettes à valoir sur le crédit	0	**0**	0	0
Moins: Recettes portées au Trésor	0	**0**	0	0
Total des recettes	0	**0**	0	0
Total des dépenses nettes	14 983	**14 196**	14 168	14 193

l'efficacité avec laquelle le Programme de disposition applique les articles cinq et six de la *Loi sur les Archives nationales du Canada*. Une fois cette évaluation terminée, le Programme d'examen, de concert avec d'autres intervenants fédéraux, évaluera l'impact de la disposition des documents sur les institutions fédérales visées par la *Loi.*

3) *Obtention d'installations adéquates :* Depuis l'ouverture du Centre de préservation de Gatineau en 1997, un des volets clés restants de la stratégie de logement à long terme des Archives nationales est la rénovation de l'Édifice commémoratif de l'ouest de manière à y loger l'administration centrale des Archives nationales, leurs activités archivistiques et leurs services au public. Une demande d'approbation définitive du projet de rénovation sera prête à être présentée au Conseil du Trésor au début de 1999. Une fois ce projet approuvé, les Archives prendront des dispositions pour loger provisoirement leur personnel dans d'autres locaux, afin que les travaux de rénovation de l'immeuble puissent débuter. La réalisation de ce projet, qui devrait être achevé en 2003, nécessitera une réaffectation importante du personnel et des ressources des Archives.

Un autre volet de la stratégie de logement à long terme des Archives nationales est la conception et la construction d'une installation d'entreposage spéciale pour leurs fonds de films et de photos sur nitrate de cellulose; ces documents dangereux sont conservés actuellement dans un entrepôt pour explosifs du ministère de la Défense nationale. Conjointement avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, les Archives nationales demanderont l'approbation du Conseil du Trésor pour cette nouvelle installation.

Parmi les autres questions de logement à long terme dont les Archives nationales s'occuperont, il y a le regroupement des documents gouvernementaux conservés dans les Centres fédéraux de documents, les besoins du Centre de préservation de Gatineau en matière de rayonnages compacts, la planification de l'utilisation à long terme de la propriété de Gatineau, ainsi que les préparatifs de la seconde phase du Centre de préservation de Gatineau, dont les installations d'entreposage, comme prévu, seront pleines en 2004.

4) *Maîtrise des nouvelles technologies :* Les Archives nationales mettront en oeuvre une stratégie portant sur la gestion de l'information et les technologies de l'information (GI/TI) afin d'appuyer leurs priorités stratégiques. Elles se serviront de cette stratégie durant la période de planification pour exploiter les possibilités en GI/TI afin de soutenir leurs activités de base. De plus, de nouvelles méthodes de gestion seront intégrées graduellement dans cette stratégie afin que les services de GI/TI soient mieux adaptés à la Stratégie d'information financière du gouvernement, ce qui comprend la modernisation de la fonction de contrôleur, l'évaluation des avoirs en technologie de l'information et la mesure du rendement.

***Objectif* : Fournir un soutien administratif aux activités des Archives nationales du Canada et de la Bibliothèque nationale du Canada.**

Description : Fournir aux Archives nationales des services de planification stratégique, de coordination et d'examen des politiques ; fournir des services de gestion des ressources humaines et financières, de gestion des installations et du matériel et des services de sécurité aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale ; fournir aux Archives nationales des services de gestion de l'information et de technologie.

Gamme de services

- Soutien à la haute direction
- Gestion des ressources
- Gestion de l'information

Résultats escomptés

- Renouvellement de la culture organisationnelle grâce à une planification axée sur les résultats.

- Mise sur pied d'un système pour mesurer les résultats des activités de disposition et formuler périodiquement des recommandations pour améliorer l'exécution du programme.

- Amélioration des installations pour accroître l'accessibilité des programmes et des services archivistiques et conserver les documents d'archives.

- Amélioration de la communication et de la mise en commun de l'information grâce aux technologies de l'information.

Stratégie et activités clés

1) *Renouvellement de la culture organisationnelle :* Les Archives nationales poursuivront leur initiative de renouvellement et de développement organisationnels, qui constitue une de leurs priorités stratégiques. Conformément aux nouvelles orientations de l'administration fédérale, les Archives nationales établiront un cadre pour la modernisation de la fonction de contrôleur dans le contexte d'un engagement clair à l'égard d'une planification axée sur les résultats. Au cours des trois prochaines années, elles intégreront la planification des ressources humaines dans le processus de planification départemental.

2) *Examen du programme de disposition :* Se fiant surtout à des sources d'information internes, le Programme d'examen des Archives nationales, dont c'est la première année d'existence, a commencé à évaluer les résultats du Programme de disposition des documents gouvernementaux. Cette évaluation vise à déterminer quels fonds de renseignements fédéraux, par organisme et programme, sont couverts par les autorisations d'élimination des documents. Cet exercice fournira des données de base pour juger de

3) *Aide aux milieux des archives :* Les Archives nationales appuient la communauté archivistique canadienne par l'entremise du Conseil canadien des archives (CCA). En 1999-2000, le CCA parrainera la création du Réseau canadien d'information archivistique (RCIA) afin que les archives canadiennes puissent prendre place sur l'autoroute de l'information et atteindre ainsi plus efficacement de nouvelles clientèles. Ce projet fait partie du programme pour le millénaire élaboré par la communauté archivistique canadienne avec la participation des Archives nationales.

Au cours de la période de planification, les Archives nationales tiendront leurs engagements ciblés auprès du Conseil international des archives (CIA). Elles oeuvreront au sein du Comité sur la technologie de l'information, surtout à titre de fournisseur du site Internet du CIA. En outre, elles continueront de faire partie du Comité sur les documents électroniques et autres documents courants. Ces engagements témoignent de leur leadership à l'échelle internationale dans le domaine des documents électroniques.

Services, sensibilisation et appui — Plan des dépenses

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999	**Dépenses prévues 1999-2000**	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Dépenses brutes	9 530	**9 080**	9 080	9 055
Moins: Recettes à valoir sur le crédit	0	**0**	0	0
Moins: Recettes portées au Trésor	125	**125**	125	125
Total des recettes	125	**125**	125	125
Total des dépenses nettes	9 405	**8 955**	8 955	8 930

nouvelles technologies pour en faciliter la prestation à une clientèle qui s'attend à recevoir rapidement l'information qu'elle recherche, souvent via des outils électroniques.

Le site Internet, qui recevra plus de dix millions de frappes d'ordinateur au cours de 1998-1999, sera remodelé pour lui permettre de contenir plus d'information. Il s'enrichira d'images numérisées, en particulier de 4 000 documents iconographiques et de caricatures libérés des droits d'auteur. Des photographies, numérisées en collaboration avec la Presse canadienne, y seront aussi placées. Les Archives rechercheront également des partenaires pour continuer le projet de numérisation des formulaires d'enrôlement du Corps expéditionnaire canadien (Première Guerre mondiale).

2) *Sensibilisation accrue des Canadiens au patrimoine archivistique et à son importance pour l'identité canadienne* : Les Archives nationales vont tabler sur un vaste intérêt pour l'histoire et les commémorations en diffusant sur leur site Internet une série de vignettes historiques qui illustreront, par des documents d'archives, un anniversaire pour chaque jour de l'année 2000. En outre, elles cherchent à former un partenariat avec un réseau national de télévision pour diffuser ces vignettes tous les jours.

Parmi les documents des Archives nationales se trouvent de nombreux portraits de personnages connus et méconnus de l'histoire canadienne. Peintures officielles de personnalités de la Nouvelle-France, de gouverneurs généraux et de leurs familles, de rois indiens, aquarelles du XIX^{e} siècle, personnages de la vie quotidienne, clichés de personnalités par Roloff Beny et Yousuf Karsh, l'histoire sociale, politique, religieuse et culturelle du Canada y est campée. À compter du printemps 1999, les Archives exposeront, par rotation annuelle, une cinquantaine de ces portraits dans leur édifice du 136, rue St-Patrick à Ottawa. Ce site fera partie de la promenade des héros projetée par le ministère du Patrimoine canadien. Afin d'attirer et de toucher plus de gens, les Archives nationales formeront des partenariats avec les médias. Elles ajouteront des copies numérisées de ces portraits à leur site Web.

À l'approche du troisième millénaire, les Archives nationales préparent un lieu physique et virtuel qui s'adressera aux jeunes de 9 à 14 ans. À l'aide d'ordinateurs, d'images virtuelles, de fac-similés de documents et de projets de recherche, des jeunes seront sensibilisés à la nature des documents d'archives, aux soins requis pour leur préservation, à l'élaboration de leur arbre généalogique et aux principes de la recherche archivistique et historique. Avec l'aide de partenaires, les Archives développeront aussi une vitrine virtuelle de ce centre, qui s'enrichira au fil des ans et offrira une expérience nouvelle et unique de contact avec les documents d'archives et les raisons d'utiliser et de préserver ce patrimoine. Le Centre de découvertes sera aussi relogé dans une version améliorée dans l'Édifice commémoratif de l'ouest.

***Objectif* : Fournir l'accès aux fonds des Archives nationales et appuyer le développement et l'utilisation des archives pour le bien-être et l'agrément des Canadiens.**

Description : Faciliter l'accès aux fonds des Archives nationales, renseigner les Canadiens sur l'institution, sur ses fonds d'archives et ses services, apporter son soutien aux services d'archives, aux activités archivistiques et au milieu archivistique canadien.

Gamme de services
- Services aux clients
- Sensibilisation
- Aide aux milieux des archives

Résultats escomptés
- Amélioration du site Web des Archives nationales et augmentation du volume d'information disponible.
- Amélioration des services connexes.
- Activités de programmes publics et de produits permettant d'atteindre un plus vaste public.
- Appui au Conseil canadien des archives.
- Participation ciblée aux travaux du Conseil international des archives.

Stratégie et activités clés

1) *Prestation de services qui répondent aux attentes grandissantes de nos clientèles* : Les personnes qui désirent avoir accès aux renseignements que contiennent les documents des Archives nationales doivent utiliser une gamme d'outils que l'on nomme instruments de recherche. Élaborés au fil de l'histoire de l'institution, ou parfois acquis avec les documents, ces instruments de recherche étaient, jusqu'à récemment, sur support de papier et contenus sur une grande variété de formats difficiles à utiliser et disponibles seulement à l'administration centrale à Ottawa. Une première étape, commencée au début de 1990, a consisté à structurer en base de données les outils qui s'y prêtaient et à en tester l'utilisation dans la salle de référence. Ces basées de données, connues sous le nom d'*ArchiviaNet*, compteront bientôt trois millions d'enregistrements correspondant à des documents privés et gouvernementaux textuels, photographiques, iconographiques, cartographiques et audiovisuels. Au début de 1999-2000, les Archives commenceront à incorporer graduellement *ArchiviaNet* dans leur site Web. Il est prévu de l'augmenter régulièrement, notamment par la migration de descriptions de fonds d'archives. *ArchiviaNet* continuera d'être régulièrement testé auprès des utilisateurs afin de le rendre le plus utile et convivial possible.

D'autres services complémentaires, requis par les chercheurs, comme la copie de documents textuels, seront examinés avec l'intention d'utiliser les

Les Centres appliqueront aussi des normes de service afin de fournir des services d'un niveau convenable déterminé de concert avec les organismes clients.

Gestion de l'information gouvernementale — Plan des dépenses

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999	**Dépenses prévues 1999-2000**	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Dépenses brutes	7 182	**6 049**	6 049	6 049
Moins: Recettes à valoir sur le crédit	0	**0**	0	0
Moins: Recettes portées au Trésor	0	**0**	0	0
Total des recettes	0	**0**	0	0
Total des dépenses nettes	7 182	**6 049**	6 049	6 049

que les ministères et organismes pressent d'accepter un nombre croissant de documents semi-actifs.

Stratégie et activités clés

1) *Disposition des documents gouvernementaux :* Conformément à leurs priorités stratégiques, les Archives nationales mettront l'accent sur l'évaluation des documents électroniques; durant la première année de la période de planification, elles se concentreront sur les bases de données menacées par le bogue de l'an 2000. En outre, elles continueront de disposer en priorité des documents des institutions fédérales dont les activités sont touchées par la restructuration, en particulier dans le contexte des initiatives de diversification des modes de prestation de services.

Afin de mieux servir les institutions fédérales et de réduire leur travail de préparation des demandes d'autorisation d'élimination des documents, les Archives nationales auront de plus en plus recours à des autorisations qui s'appliquent à l'ensemble du gouvernement plutôt qu'à un seul ministère. Dans un premier temps, au cours de la période de planification, les Archives nationales termineront les autorisations d'élimination des documents administratifs utilisés par tous les ministères et organismes fédéraux, ainsi que des documents éphémères.

2) *Gestion de l'information gouvernementale :* Les Archives nationales se concentreront de plus en plus sur les documents électroniques. Elles recenseront les principaux problèmes que la gestion de cette information pose à l'ensemble du gouvernement et élaboreront des principes directeurs de gestion de l'information fondés sur des questions clés, telles que la loi, la politique, les meilleures pratiques, la reddition des comptes et la vérification, et la conservation des documents.

En outre, le Forum sur la gestion de l'information, qui réunit plus de 25 organismes fédéraux et est présidé par les Archives nationales, continuera d'offrir un point central où soulever des questions et trouver des solutions concernant la gestion de l'information au gouvernement fédéral. Dans le cadre des activités du Forum, les Archives nationales entreprendront une série d'initiatives menant à la création de toute une gamme de produits (guides, lignes directrices) sur des sujets tels que la gestion de l'information dans le contexte des réseaux électroniques et du passage à l'an 2000, et l'infrastructure à clé publique (ICP).

3) *Centres fédéraux de documents :* Au cours de la période de planification, les Archives mettront en oeuvre une stratégie de logement pour procéder au regroupement des installations des Centres dans les régions où ceux-ci occupent plus d'un immeuble.

Les Centres étudieront la possibilité de conclure, avec un nombre limité d'organismes fédéraux, des ententes de recouvrement de coûts marginaux pour la prestation de services spéciaux de gestion des documents semi-actifs.

Gestion de l'information gouvernementale

***Objectif* : Préserver la mémoire institutionnelle du Gouvernement du Canada à long terme et appuyer ce dernier dans la prise de décision et dans le processus de responsabilité.**

Description : Examiner, évaluer, superviser et mettre à exécution les calendriers des délais de conservation et d'élimination des documents des institutions fédérales ; aider ces institutions à gérer leur information ; et entreposer, récupérer et disposer des documents qui demeurent sous le contrôle des institutions gouvernementales.

Gamme de services

- Élimination des documents
- Gestion de l'information consignée
- Opérations des centres de documents

Résultats escomptés :

- Disposition des documents touchés par le bogue de l'an 2000 et la diversification des modes de prestation de services.
- Utilisation accrue d'autorisations d'élimination des documents qui s'appliquent à l'ensemble du gouvernement (et non à un seul ministère).
- Élaboration et diffusion de lignes directrices sur la gestion de l'information consignée.
- Mise en oeuvre d'une stratégie de logement pour les Centres fédéraux de documents.
- Recouvrement des coûts marginaux des services spéciaux offerts dans les Centres.
- Mise en application de normes de service dans les Centres.

Facteur externe influant sur le secteur d'activité

Restructuration gouvernementale: Vu leur rôle en tant que dépositaire permanent des documents des institutions fédérales, les changements découlant d'abord de l'Examen des programmes effectué à l'échelle fédérale, puis d'autres mesures de réorganisation, ont un impact direct sur les Archives nationales. Celles-ci doivent disposer des documents de centaines de programmes gouvernementaux récemment abolis, fusionnés, rationalisés ou privatisés. Elles doivent aussi de plus en plus déterminer comment disposer des documents concernant des programmes fédéraux établis dans le cadre d'une initiative de diversification des modes de prestation de services. Dans beaucoup de cas, les modes de prestation adoptés donnent lieu à des partenariats avec des autorités autres que le gouvernement fédéral. Le contrôle sur les documents doit alors être négocié. Les effets de la restructuration continuent de se faire sentir dans tous les Centres fédéraux.

des documents audiovisuels canadiens et de sensibiliser davantage les gens à la fragilité de ces documents et à la nécessité de déployer des efforts supplémentaires pour assurer leur survie.

Acquisition et gestion des fonds d'archives — Plan des dépenses

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999	**Dépenses prévues 1999-2000**	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Dépenses brutes	16 462	**15 835**	15 835	15 835
Moins: Recettes à valoir sur le crédit	0	**0**	0	0
Moins: Recettes portées au Trésor	0	**0**	0	0
Total des recettes	0	**0**	0	0
Total des dépenses nettes	16 462	**15 835**	15 835	15 835

Stratégie et activités clés

1) *Orientations en matière d'acquisition :* Au cours de la période de planification, les Archives nationales formuleront et commenceront à appliquer une nouvelle stratégie pour l'acquisition de documents du secteur privé. Cette stratégie, qui nécessite une collaboration étroite entre les Archives nationales et d'autres établissements canadiens, prévoit cibler les activités d'acquisition des documents privés dans des secteurs clés de la société canadienne pour sauvegarder les documents d'importance nationale.

À cause de la restructuration du gouvernement et de la réduction de ses effectifs, les Archives nationales continueront de recevoir une grande quantité de documents du secteur public. Elles mettront l'accent sur l'acquisition des documents des sociétés d'État et des documents électroniques.

2) *Normes de description :* De concert avec la communauté archivistique canadienne, les Archives nationales continueront d'élaborer des descriptions normalisées pour leurs fonds à l'aide des *Règles pour la description des documents d'archives.* Les Archives sont en train de procéder à une étude approfondie pour découvrir la meilleure manière d'intégrer, au cours de la période de planification, les descriptions de documents sur tous les types de supports.

3) *Orientations en matière de préservation :* Avec leur nouveau centre ultra-moderne de préservation, qui a ouvert ses portes en 1997 à Gatineau, les Archives sont maintenant mieux outillées que jamais pour s'attaquer aux problèmes d'ordre matériel qui menacent les documents d'archives. Durant la première année de la période de planification, 1999-2000, les Archives nationales élaboreront un plan de remplacement des immobilisations à long terme afin de renouveler leur équipement de laboratoire qui prend de l'âge. En outre, en prévision de la création d'une nouvelle installation d'entreposage des documents sur support nitrate, les Archives prépareront un plan stratégique pour entreprendre un vaste travail de reproduction de leurs collections de documents photographiques sur support nitrate.

Les Archives nationales vont examiner et renouveler leur politique globale de conservation, et élaborer une stratégie de reproduction des documents et un cadre pour l'entretien des fonds afin d'y intégrer les nouvelles technologies de reproduction et d'accès. D'autres activités porteront sur la conservation préventive, en particulier sur l'élaboration de normes et la mise en oeuvre de pratiques convenables en matière de manipulation, de conteneurisation, de sécurité et d'entreposage, plutôt que sur le traitement de documents individuels.

Par ailleurs, les Archives nationales participeront aux travaux de l'Alliance pour la préservation du patrimoine audiovisuel canadien, créée en juin 1996. L'Alliance est une initiative prise conjointement par les secteurs public et privé afin de coordonner les activités de planification relatives à la préservation

Acquisition et gestion des fonds d'archives

***Objectif* : Assurer la préservation des documents d'archives d'importance nationale qui rehaussent la compréhension des Canadiens à l'endroit de leur passé et de leur identité collective.**

Description : Acquérir, contrôler et préserver les documents de l'administration fédérale ayant une valeur historique à long terme et les documents du secteur privé qui témoignent du développement du Canada et qui ont une valeur archivistique.

Gamme de services

- Acquisition
- Contrôle des archives
- Préservation

Résultats escomptés

- Formulation d'une nouvelle stratégie pour l'acquisition de documents du secteur privé.
- Acquisition de documents électroniques du gouvernement et de documents de sociétés d'État.
- Application des *Règles pour la description des documents d'archives*.
- Élaboration du plan de remplacement des immobilisations pour les laboratoires de conservation.
- Élaboration d'une nouvelle politique de conservation et de stratégies connexes.
- Participation aux travaux de l'Alliance pour la préservation du patrimoine audiovisuel canadien.

Facteurs externes influant sur le secteur d'activité

1) *Réduction du niveau d'acquisition des institutions d'archives*: Comme les ressources octroyées aux archives se raréfient, beaucoup d'établissements ont choisi de limiter leur contribution en matière d'acquisition de documents privés. Certains documents essentiels à la compréhension de l'histoire canadienne ne seront donc pas acquis par des archives et ils risquent d'être perdus.

2) *Normalisation des pratiques archivistiques* : Au cours de la dernière décennie, la communauté archivistique canadienne s'est dotée d'outils de normalisation pour le classement et la description des documents d'archives — les *Règles pour la description des documents d'archives*. Ces nouvelles normes ont un fort impact sur les Archives nationales, parce qu'elles nécessitent un remaniement total des pratiques institutionnelles en matière de contrôle et de description des documents d'archives sur tous les types de supports.

Archives nationales du Canada		
Fournir aux Canadiens :	**Activités liées :**	**Prioritées et résultats prévus :**
Sensibilisation au patrimoine archivistique canadien et accès à celui-ci; assistance aux milieux archivistiques	Services efficaces aux Canadiens grâce à la technologie de l'information et à des initiatives de services de qualité	Amélioration du site Web des Archives nationales et augmentation du volume d'information disponible. Amélioration des services connexes.
	Sensibilisation des Canadiens à leur patrimoine archivistique grâce à la diffusion d'informations concernant les Archives nationales et leurs fonds	Activités de programmes publics et produits permettant d'atteindre un plus vaste public.
	Participation aux organisations archivistiques nationales et internationales	Appui au Conseil canadien des archives. Participation ciblée aux travaux du Conseil international des archives.
Administration efficiente des programmes des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale, gestion efficace de l'information et obtention d'installations appropriées	Gestion efficace des ressources	Renouvellement de la culture organisationnelle grâce à une planification axée sur les résultats. Mise sur pied d'un système pour mesurer les résultats des activités de disposition et formuler périodiquement des recommandations pour améliorer l'exécution du programme.
	Obtention d'installations appropriées	Amélioration des installations pour accroître l'accessibilité des programmes et des services archivistiques et conserver les documents d'archives.
	Gestion efficace de l'information	Amélioration de la communication et de la mise en commun de l'information grâce aux technologies de l'information.

Note: Les deux premières colonnes de ce tableau sont tirées du *Rapport de rendement* des Archives nationales du Canada pour la période se terminant le 31 mars 1998. En certains cas, le libellé des activités de la deuxième colonne a été modifié de façon à mieux refléter le service offert.

Section III : Plans, priorités, stratégies et résultats escomptés

A. Résumé des plans, priorités et résultats escomptés

Archives nationales du Canada		
Fournir aux Canadiens :	**Activités liées :**	**Priorités et résultats prévus :**
Acquisition et gestion d'archives reflétant l'expérience canadienne	Acquisitions ciblées reflétant la société canadienne	Formulation d'une nouvelle stratégie pour l'acquisition de documents du secteur privé. Acquisition de documents électroniques du gouvernement et de documents de sociétés d'État.
	Facilité d'accès des utilisateurs aux documents d'archives	Application des *Règles pour la description des documents d'archives*.
	Conservation efficace des fonds d'archives	Élaboration du plan de remplacement des immobilisations pour les laboratoires de conservation. Élaboration d'une nouvelle politique de conservation et de stratégies connexes. Participation aux travaux de l'Alliance pour la préservation du patrimoine audiovisuel canadien.
Préservation de la mémoire institutionnelle du gouvernement du Canada en collaboration avec les ministères et organismes fédéraux	Conservation du patrimoine documentaire du gouvernement fédéral	Disposition des documents touchés par le bogue de l'an 2000 et la diversification des modes de prestation de services. Utilisation accrue d'autorisations d'élimination des documents qui s'appliquent à l'ensemble du gouvernement (et non à un seul ministère).
	Saine gestion de l'information gouvernementale	Élaboration et diffusion de lignes directrices sur la gestion de l'information consignée.
	Gestion sécuritaire et économique des documents essentiels et moins fréquemment consultés	Mise en oeuvre d'une stratégie de logement pour les Centres fédéraux de documents. Recouvrement des coûts marginaux des services spéciaux offerts dans les Centres. Mise en application de normes de services dans les Centres.

E. Priorités stratégiques, 1999-2002

Les priorités stratégiques des Archives nationales, réaffirmées lors d'une récente séance de planification tenue par la haute direction, traduisent la vision globale de l'institution à l'aube du XXI[e] siècle. Cette vision de l'avenir des Archives nationales confirme les deux rôles essentiels qu'elles jouent à titre d'institution patrimoniale nationale, documentant la société canadienne par le biais des documents publics et privés sur tous les types de supports, et d'instance administrative du gouvernement, appuyant la gestion de l'information du gouvernement fédéral.

Mise en oeuvre des initiatives axées sur les personnes Les Archives nationales continueront de favoriser une culture organisationnelle caractérisée par le travail d'équipe, l'habilitation et la responsabilisation. Les initiatives mettront l'accent sur la reconnaissance des réalisations du personnel et la mise à jour des compétences de base grâce à la formation et au recrutement.	**Obtention d'installations appropriées** Les Archives nationales poursuivront leurs efforts en vue de respecter leur stratégie à long terme en matière d'installations. Cette infrastructure est essentielle pour préserver et rendre accessible le patrimoine documentaire du Canada et appuyer la gestion de l'information gouvernementale en fournissant de l'espace d'entreposage économique pour les documents fédéraux.
Mise en oeuvre d'un programme intégré de gestion des documents électroniques Dans le cadre de leur responsabilité d'acquérir, conserver et rendre accessibles des documents d'archives et de faciliter la gestion de l'information gouvernementale, les Archives nationales doivent faire face à la prolifération des documents électroniques. Pour relever ce défi, les Archives nationales mettront en oeuvre un programme intégré de gestion des documents électroniques.	**Prestation de services de qualité** Les Archives nationales sont fières de leur capacité d'offrir des services de qualité à leurs utilisateurs. Conformément à la priorité du gouvernement, les Archives nationales continueront de répondre aux besoins exprimés par leur clientèle, d'adapter leurs services en conséquence et de recourir aux technologies nouvelles, à des partenariats et à des parainages afin d'élargir l'accès à l'information archivistique et améliorer la visibilité du patrimoine documentaire.

L'Internet, devenu le principal véhicule de diffusion de l'information au gouvernement, servira de plus en plus à la prestation de services, entre autres au commerce électronique. L'adoption de systèmes automatisés de gestion des documents au gouvernement produira une proportion encore plus grande de documents uniquement sous forme électronique. Pour faire face à ces changements technologiques constants, il faut un personnel hautement compétent qui suit les progrès dans les domaines de l'évaluation et de la préservation archivistiques.

De plus en plus, les Archives nationales devront faire connaître davantage les archives et en faciliter l'accès au moyen de technologies numériques, de façon à contribuer à l'objectif du gouvernement de « faire du Canada le pays le plus branché au monde » d'ici l'an 2000.

D. Plan des dépenses

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999*	**Dépenses prévues 1999-2000**	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Dépenses brutes de programme:				
Programme des Archives nationales	48 157	**45 160**	45 132	45 132
Moins: Recettes à valoir sur le crédit	0	**0**	0	0
Dépenses nettes de programme	48 157	**45 160**	45 132	45 132
Moins: Recettes portées au Trésor	125	**125**	125	125
Plus: Non-budgétaire	0	**0**	0	0
Plus: Coût des services fournis par d'autres ministères	21 823	**26 790**	26 788	26 787
Moins: Coût des services fournis à d'autres ministères	3 076	**3 662**	3 662	3 662
Coût net du Ministère	66 779	**68 163**	68 133	68 132

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

Engagements du gouvernement

Les Archives nationales sont bien placées pour appuyer plusieurs des priorités gouvernementales exprimées dans le Discours du Trône de 1997 : Pour un Canada plus fort, Offrir des possibilités pour les jeunes Canadiens, Investir dans le savoir et la créativité, Célébration du nouveau millénaire. Elles jouent également un rôle clé pour ce qui est des objectifs du ministère du Patrimoine canadien d'accroître la fierté canadienne, de protéger le patrimoine canadien et d'assurer l'accès aux voix et aux espaces canadiens.

Parallèlement, le gouvernement a clairement montré sa détermination à maintenir des restrictions financières et une participation judicieusement ciblée à la société canadienne. Les Archives nationales en sont à la quatrième et dernière année de l'Examen des programmes, après une réduction de budget de 25 %. Dans la période de planification, elles doivent continuer à innover pour trouver d'autres sources de financement. Des projets conjoints avec d'autres ministères sont envisageables, surtout pour ce qui est de la sensibilisation et de l'accès par le Web. Pour obtenir l'appui extérieur, les Archives nationales doivent trouver des possibilités de partage des frais qui sont nettement intéressantes et commercialisables.

L'essor de la communication par ordinateur des dernières années, notamment l'expansion rapide d'Internet et de son potentiel de commerce électronique, a engendré une inquiétude croissante au sujet de la protection des renseignements personnels. L'environnement électronique augmente considérablement les possibilités d'intrusion par la collecte, l'utilisation et la divulgation de renseignements personnels. Les mesures de protection — qui peuvent aller jusqu'à la destruction de documents après leur utilisation fonctionnelle — peuvent mettre en danger le document d'archives.

Le rapport de M. John English, concernant le rôle et la structure des Archives nationales du Canada et de la Bibliothèque nationale du Canada, a été présenté à la ministre du Patrimoine canadien à la suite de vastes consultations auprès des intervenants. Les recommandations de ce rapport pourraient avoir un effet considérable sur le programme des Archives nationales.

Progrès technologique

L'utilisation des nouvelles technologies aura d'importantes conséquences sur tous les secteurs des Archives nationales, posant de nouveaux défis quant à l'identification, la préservation et l'accessibilité des documents d'archives pour le public canadien. La convergence des technologies contribue à l'apparition de nouveaux supports de documents. De plus en plus, l'information s'échange électroniquement par réseau.

L'automatisation des affaires gouvernementales, notamment la création de milieux de travail électroniques dans la fonction publique fédérale, se produit à grande vitesse.

garde et de contrôle des documents du personnel des institutions fédérales;
- la prestation de services d'entreposage des documents du gouvernement fédéral;
- la prestation de services de formation aux techniques de l'archivage et à la gestion des documents;
- la collaboration avec les milieux des archives et de la gestion des documents;
- l'apport d'un appui professionnel, technique et financier au milieu des archives.

Afin de remplir sa mission de préservation de la mémoire collective de la nation, les Archives nationales exécutent un programme composé de quatre secteurs d'activités : acquisition et gestion des fonds d'archives; gestion de l'information gouvernementale; services, sensibilisation et appui; et services généraux.

C. Contexte opérationnel

Attentes et préoccupations du public

À la veille du nouveau millénaire, les gens ont commencé à s'intéresser davantage à leur passé. Les thèmes historiques abondent, même dans les émissions de télévision destinées au grand public. L'intérêt accru pour l'histoire et la commémoration dans le monde se traduit par une croissance de la demande de matériel d'archives par une grande variété d'utilisateurs. Le Canada ne fait pas exception et les Archives nationales sont un des plus vastes réservoirs de documents originaux, et peu connus, sur l'identité canadienne et ses aspects successifs et variés.

La clientèle des Archives nationales est diversifiée et surtout composée de gens qui recherchent des renseignements sur leur propre histoire et celle de leur famille, mais aussi de journalistes, d'historiens et de personnes s'intéressant à l'histoire du Canada. Les chercheurs veulent savoir rapidement si des documents existent, connaître les conditions d'accès, savoir comment les consulter, en emprunter ou en obtenir des copies. Ils aiment avoir l'accès en direct aux documents, comme en témoigne le nombre d'interrogations enregistrées sur les images numérisées des formulaires d'enrôlement des membres du Corps expéditionnaire canadien de la Première Guerre mondiale et sur la base de données des rapports de l'Ontario du recensement national de 1871.

L'action internationale visant à offrir compensation pour toute perte de propriété subie pendant la Deuxième Guerre mondiale en raison des politiques racistes de l'Allemagne nazie devrait également stimuler la demande publique de services offerts par les Archives nationales.

Avec les améliorations technologiques et le renouvellement de l'engagement du gouvernement à offrir aux Canadiens des services économiques et efficaces, nos clients s'attendent de plus en plus à un accès immédiat, facile et complet à l'information archivistique.

Section II : Vue d'ensemble du ministère

Notre mission
Préserver la mémoire collective de la nation et du gouvernement du Canada, collaborer à la protection des droits et contribuer à l'enrichissement du sentiment d'identité nationale.

A. Mandat, rôles et responsabilités

Depuis leur création en 1872, les Archives nationales du Canada préservent la mémoire collective des Canadiens et du gouvernement fédéral. À la base de cet énoncé de mission, il y a la vision globale « de rendre la mémoire documentaire de la nation accessible à tous les Canadiens pour leur usage, leur agrément et leur bien-être ».

En vertu de la *Loi sur les Archives nationales du Canada*, adoptée en 1987, les Archives nationales occupent le rôle d'institution patrimoniale nationale et celui d'organe administratif du gouvernement fédéral.

B. Objectifs

Notre énoncé de mission reflète les objectifs des Archives nationales.

La Loi confère à l'institution quatre responsabilités essentielles :

- conserver les documents privés et publics d'importance nationale et en favoriser l'accès;
- être le dépositaire permanent des documents des institutions fédérales et des documents ministériels;
- faciliter la gestion des documents des institutions fédérales et des documents ministériels;
- appuyer le milieu des archives.

La Loi prévoit également deux responsabilités spécifiques :

- l'autorité d'éliminer des documents des institutions fédérales et des documents ministériels;
- l'autorité de demander le dépôt requis (au prix coûtant) des documents audiovisuels.

En outre, la Loi énumère certaines attributions de l'Archiviste national, notamment :

- l'acquisition, la garde et le contrôle des documents;
- l'identification, le classement et la préservation des documents;
- le pouvoir de permettre l'accès aux documents (sous réserves des restrictions juridiques);
- la diffusion de l'information portant sur les archives par le biais d'expositions et de publications;
- la prestation de conseils sur des normes et des méthodes;
- la prestation de services de reproduction ou d'autres services liés à la gestion des documents aux institutions fédérales;
- la prestation d'un service central de

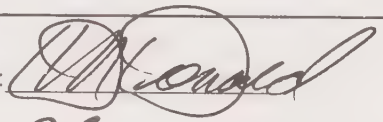
Déclaration de la direction
Un rapport sur les plans et les priorités 1999-2000

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport sur les plans et les priorités* des **Archives nationales du Canada**. À ma connaissance, les renseignements :

- Décrivent fidèlement les mandat, plans, priorités, stratégies et résultats clés escomptés de l'organisation.
- Sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités*.
- Sont complets et exacts.
- Sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion sous-jacents.

Je suis satisfait des méthodes et procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Nom : 

Date : 9 février 1999

Section I : Messages

Message de l'Archiviste national

La mission des Archives nationales du Canada consiste à préserver la mémoire collective de la nation et du gouvernement canadien, collaborer à la protection des droits et contribuer à l'enrichissement du sentiment d'identité nationale.

L'univers documentaire actuel, en constante évolution, accentue les défis auxquels nous faisons face. La mutation rapide de la technologie de l'information et les capacités accrues des ordinateurs en réseaux entraînent une multiplication des documents. L'information abonde aujourd'hui plus que jamais, mais les documents sont plus fragiles et vulnérables à la désuétude hâtive tant des matériels que des logiciels. La convergence des technologies de l'informatique, des télécommunications et de la télévision conduit également à la création de nouveaux supports documentaires. Aussi, nous oeuvrons à assurer l'authenticité, la fiabilité et la préservation à long terme de l'information numérisée qui, de plus en plus, contient notre mémoire collective.

De plus, la technologie de l'information nous permet d'offrir de nouveaux services favorisant la connaissance, la compréhension et l'appréciation du Canada et de sa culture. Conformément à l'objectif du gouvernement de « faire du Canada le pays le plus branché au monde », et « d'assurer l'accès aux moyens d'expression canadiens et à nos espaces communs », nous continuons d'enrichir notre site Web pour l'usage, l'agrément et le bien-être de tous les Canadiens. De nouvelles descriptions des documents gouvernementaux, une banque de données des archives audio-visuelles et un plus grand nombre d'images numérisées de documents clés du passé de notre pays seront ajoutés à ce site. En outre, nous participerons à l'élaboration d'un réseau d'information sur les fonds d'archives canadiens sous les auspices du Conseil canadien des archives.

Certaines des activités prévues reflètent des initiatives générales de la fonction publique, notamment la mise en oeuvre de la Norme générale de classification, l'importance accordée à la fonction de contrôleur afin de garantir l'imputabilité dans l'utilisation et le contrôle des ressources, et l'engagement renouvelé envers la planification axée sur les résultats. Enfin, nous prenons toutes les mesures nécessaires afin d'être technologiquement prêts à passer à l'an 2000.

Lee McDonald
Archiviste national par intérim

Table des matières

Section I : Messages 1
Message de l'Archiviste national 1
Déclaration de la direction 2

Section II : Vue d'ensemble du ministère 3
A. Mandat, rôles et responsabilités 3
B. Objectifs 3
C. Contexte opérationnel 4
D. Plan de dépenses 6
E. Priorités stratégiques 7

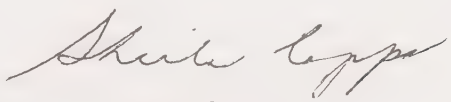
Section III : Plans, priorités, stratégies et résultats escomptés 8
A. Résumé des plans, priorités et résultats escomptés 8
B. Détails par secteurs d'activité 10
Acquisition et gestion des fonds d'archives 10
Gestion de l'information gouvernementale 13
Services, sensibilisation et appui 16
Services généraux 19
C. Rapport consolidé : Initiatives portant sur l'an 2000 22

Section IV : Renseignements supplémentaires 23
Tableau 1 : Autorisations de dépenser - Résumé de l'organisme, Partie II du Budget des dépenses 23
Tableau 2 : Organigramme 24
Tableau 3 : Équivalents temps plein (ÉTP) prévus par programme et secteurs d'activités 25
Tableau 4 : Projets par programme et secteur d'activité 26
Tableau 5 : Sommaire des articles courants de dépenses de l'organisme 27
Tableau 6 : Ressources du programme par programme et secteurs d'activités pour l'année budgétaire 1999-2000 28
Tableau 7: Paiements de transfert par programme et secteur d'activité 29
Tableau 8 : Recettes par programme, secteur d'activité et type de recettes 30
Tableau 9 : Coût net du programme pour l'année budgétaire 1999-2000 31
Tableau 10: Lois appliquées par les Archives nationales du Canada 32
Tableau 11 : Références 32

Message de la Ministre

L'objectif fondamental des Archives nationales du Canada est de préserver la mémoire collective de la nation et du gouvernement canadiens, de collaborer à la protection des droits et de contribuer à l'enrichissement du sentiment d'identité nationale.

Le travail des organismes du portefeuille du Patrimoine canadien consiste à renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté canadienne. Il vise notamment à favoriser l'expression de notre fierté à l'égard du Canada; à encourager la participation et la contribution à la vie de notre société; à assurer l'accès aux moyens d'expression canadiens et à nos espaces communs; et à protéger notre patrimoine. Je suis fière de l'excellent travail des femmes et des hommes à l'emploi des Archives nationales du Canada et du rôle qu'ils jouent dans l'édification d'un meilleur pays.



Sheila Copps
Ministre du Patrimoine canadien

Archives nationales du Canada

Budget des dépenses
1999-2000

Un rapport sur les plans et les priorités

Approuvé



Ministre du Patrimoine canadien

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – le Plan de dépenses du gouvernement – présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre le Budget des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget), et les principaux éléments du Budget principal des dépenses;

Partie II – Le Budget principal des dépenses – étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant;

Partie III – Plan de dépenses du ministère – En avril 1997, la Chambre des communes a adopté l'avis de motion qui sépare la Partie III en deux nouveaux documents :

(1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus, y compris les besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités et rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

(2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans le RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement à l'automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Ces mesures découlent du Projet d'amélioration des rapports au Parlement (PARP), lancé lors de la restructuration du Système de gestion des dépenses qui a été annoncée en janvier 1995. L'objectif central du PARP est d'améliorer la qualité de l'information sur la gestion des dépenses et la responsabilisation au Parlement en mettant l'accent sur les résultats, et ce, dans une perspective plus stratégique et pluriannuelle pour l'exécution des programmes.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 1999

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la

poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)

Ottawa (Canada) K1A 0S9

No. de catalogue BT31-2/2000-III-7

ISBN 0-660-60795-6

BUDGET DES DÉPENSES

Archives nationales du Canada

Budget des dépenses
1999–2000

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

CAI
IN
E77.

Government
Publications

ESTIMATES

National Battlefields Commission

1999–2000
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

1999

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan – provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget) and key elements of the Main Estimates;

Part II – The Main Estimates – directly supports the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and the amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before 1 March; and

Part III – Departmental Expenditure Plans – In April of 1997 the House of Commons approved a motion that split the Part III into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year time horizon. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board, on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before 31 March, referred to committees and reported back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

These measures stem from the Improved Reporting to Parliament Project which was initiated as part of the revamped Expenditure Management System announced in January 1995. The central objective of this Project was to improve expenditure management information and accountability to Parliament. This was to be accomplished through a focus on results within a more strategic, multi-year perspective on program delivery.

Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services, 1999

Available in Canada through your local bookseller or by mail from

Canadian Government Publishing (PWGSC)

Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-2/2000-III-97

ISBN 0-660-60862-6

NATIONAL BATTLEFIELDS COMMISSION

1999-2000
ESTIMATES

A Report on Plans and Priorities

Approved

Minister of Canadian Heritage

Table of Contents

Section I: Messages 1

A. *Minister's Message* 1
B. Chairman's Message 2
C. *Management Representation Statement* 3

Section II: Overview 5

A. *Mandate, Roles and Responsabilities* 5
B. *Objectives* 6
C. *Operating Environment* 6
D. *Financial Spending Plan* 6

Section III: Plans, Priorities, Strategies and Expected Results 7

A. *Summary of Plans, Priorities, Strategies and Expected Results* 7
B. *Program and Business Line Plans* 8
Objectives 8
Business Line Description 8
Strategies and Key Activities 9
Planned Spending 10
Background 10
Preparation for the year 2000 11
Expected Results 11

Section IV: Supplementary Information 13

Table 1: Spending Authorities - Departmental Summary Part 11 of the Estimates 13

Personnel Information 14

Table 2: Organizational Structure 14
Table 2.1: Planned Full Time Equivalents (FTEs) by Program and Business Line 15

Additional Financial Information 16

Table 3: Departmental Summary of Standard Objects by Expenditure 16
Table 4: Program Resources by Program and Business Line for the Estimate Year 17
Table 5: Details of Revenue by Program 17

Other Information 17

Table 6: List of Statutes and Regulations 17

Index 19

Section I: Messages

A. Minister's Message

The overarching objective of the National Battlefields Commission is to conserve and develop the historic and urban parks that make up the National Battlefields in the city of Quebec and the surrounding area.

The work of the Canadian Heritage Portfolio is to foster a greater sense of what it means to be part of the Canadian community. This includes enhancing pride in our country; encouraging participation in, and contribution to, our society; ensuring access to Canadian voices and spaces; and protecting our heritage. I am proud of the fine work of the women and men at the National Battlefields Commission and the role they play in building an ever better Canada.



Sheila Copps
Minister of Canadian Heritage

B. CHAIRMAN'S MESSAGE

For the past 10 years, the National Battlefields Commission has been working to give new life to the National Battlefields Park, for which it is responsible. The showcases of our history cannot be static still life representations of the history that has shaped our country, but must be lively places, where the past can shape the future.

To attain this fundamental objective, the Commission, a federal government institution, has reached partnership agreements and drawn closer to the cultural, tourism and economic communities of the Quebec region.

The balance sheet for this decade is measured by greater federal government visibility, increased use of the site and a substantial rise in the number of visitors, which will soon exceed four million.

A recent survey indicates that Quebec region residents feel an unprecedented attachment to the urban park, consisting mainly of the sites of major battles, with 99% of respondents reporting that they have visited it at least once in the past 10 years.

The development of educational programs for school groups, focussed on the history of the site and its physical and natural components, constitutes an investment by the Commission in Canadian youth, over 25,000 of whom were involved in the program last year. In order to broaden our client base and better carry out our mandate, some things remain to be done, particularly creation of the permanent exhibits planned for the Plains of Abraham Discovery Pavilion.

In addition, our objectives include the long-term consolidation of the National Battlefields Commission's budget votes. Despite this constraint, The National Battlefields Commission can already state that it is ready to face the challenges of the next century. The Commission has responded admirably to a number of government priorities by helping to organize the first International Winter Scout Jamboree, which will bring together more that 10,000 young people from 100 countries to celebrate the millennium on the Plains of Abraham.

André Juneau
Chairman

C. MANAGEMENT REPRESENTATION STATEMENT

Report on Plans and Priorities 1999-2000

I submit, for tabling in Parliament, the 1999-2000 Report on Plans and Priorities (RPP) for The National Battlefields Commission.

To the best of my knowledge (and subject to the qualifications outlined below), the information:

- Accurately portrays the department's mandate, plans, priorities, strategies and expected key results of the organization.

- Is consistent with the disclosure principles contained in the Guidelines for Preparing a Report on Plans and Priorities.

- Is comprehensive and accurate.

- Is based on sound underlying departmental information and management systems.

I am satisfied as to the quality assurance processes and procedures used for the RPP's production.

The Planning and Reporting Accountability Structure (PRAS) on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.



ANDRÉ JUNEAU, CHAIRMAN

February 17, 1999
date

Section II: Overview

A. MANDATE, ROLES AND RESPONSIBILITIES

Mandate

The National Battlefields Commission derives its mandate and powers from a 1908 Act of the Parliament of Canada, the Act respecting the National Battlefields at Quebec, 7-8 Edward VII, ch 57, and amendments. Under the Act, the Commission has a mandate to acquire and conserve the great historical battlefields in Quebec City and turn them into a national park.

Roles and Responsibilities

The Commission is also responsible for the acquisition, administration and governance of those battlefields and for managing the funds allocated to them.

The sites administered comprise:

- Battlefields Park, better known as the Plains of Abraham, which mainly commemorates the battle of 1759;
- des Braves Park, which commemorates the battle of 1760;
- des Braves, De Laune, and de Bernieres avenues;
- St Denis Park, east of the Citadel, and Martello Tower # 4 on Lavigueur Street;
- and the building located at 835, Wilfrid Laurier Avenue, east of the Armoury, known as the Plains of Abraham Discovery Pavilion.

These areas constitute one of the most important historic sites in Canada. The Plains of Abraham site is also the largest urban park in Quebec City. It was created at a time when major urban parks were appearing throughout the world, and is one of the most prestigious, with historic, cultural, recreational, natural and scientific aspects make it unique. The Commission must therefore reconcile the Plains of Abraham's historic significance with its mission as an urban park. The Commission must preserve this historic Canadian legacy for future generations and develop it so that the public fully benefits from these riches and discovers the history of Canada and the place occupied by this park.

B. OBJECTIVE

Conserve and develop the historic and urban parks that make up the National Battlefields in the city of Quebec and its surrounding area.

C. OPERATING ENVIRONMENT

In a constantly changing operational environment, the challenges for the National Battlefields Commission are:

- to reconcile the historic significance of the park with its role as an urban park, while meeting the expectations of Canadians;
- to play a very active role in the tourism community and constitute a major attraction for Quebec City, thus ensuring a quality presence and high and positive visibility for the federal government in the capital of Quebec;
- to create new partnerships in order to improve client services;
- to assume the government decentralization of the financial operations.

D. FINANCIAL SPENDING PLAN

($ thousands)	Forecast Spending 1998-1999*	**Planned Spending 1999-2000**	Planned Spending 2000-2001	Planned Spending 2001-2002
Gross Program Spending:	7,095	**8,447**	7,397	6,447
Less: Revenue Credited to the Vote	-	-	-	-
Less: Non-tax Revenues	767	**700**	700	700
Total revenues	767	**700**	700	700
Net cost of operations	6,328	**7,747**	6,697	5,747

* Reflects best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.

Section III: Plans, Priorities, Strategies and Expected Results

A. SUMMARY OF PLANS, PRIORITIES, STRATEGIES AND EXPECTED RESULTS

The National Battelfields Commission	
to provide Canadians with:	to be demonstrated by:
one of the most beautiful parks in the world	compliance with the development plan and the beautification of the park through landscaping
the safe enjoyment and use of a historic urban park	monitoring and regularly maintaining the park and its assets
the delivery of high-quality activities and services that make people aware of the resources of the area, its history and the history of the country	historical, cultural, recreational, natural and scientific educational activities and services for a diverse clientele projects resulting from financial partnerships maintenance of universal access to sites and activities by setting minimum fees (or none at all in some cases) public satisfaction

B. PROGRAM AND BUSINESS LINE PLANS

Objectives

The objectives of the National Battlefields Commission remain:

- conservation of its sites and resources
- development of its sites ans resources
- delivery of high-quality services
- enhancement of federal government visibility

Business Line Description

In view of the small scale of the Commission, it will report on its operations under the single business line of "Conservation and Development". This activity can be broken down into three service lines:

- **conservation,** comprising the following units:
  - maintenance, which sees to maintenance of the site, its furnishings, buildings, and infrastructure; provides for a safe and stable environment; minimizes wear and tear and deterioration; and slows down or prevents damage:
  - landscaping, which is responsible for landscaping, horticultural and arboricultural activities;
  - surveillance and security, which sees to it that regulations regarding peace and public order are respected; enforces traffic and parking regulations; ensures the safety of site users; and provides for surveillance of the Commission's premises and properties;
- **development**, comprising the following units:
  - visitor reception and information, which is responsible for reception of visitors, Park users, and organizations that hold activities on the site, and also handles information to the public and reservations;
  - educational interpretation, which is responsible for educational interpretative activities for the school and playground clientele and the public at large;
  - communications, which is responsible for promoting activities and services and ensuring the visibility of the Commission and the federal government;
- **administration**, which includes management and administrative and financial services.

Strategies and Key Activities

In order to meet its objectives in 1999-2000, the National Battlefields Commission, in addition to maintaining its basic services and acquisitions, plans the following:

Administration

- to develop partnerships with other levels of government or the private sector;
- to balance staff in terms of workload;

Conservation

- to establish an infrastructure renovation plan;

Enhancement and services for the public

- to increase its services to the public and group activities on the site and at the Plains of Abraham Discovery Pavilion;
- to develop exhibitions for the Discovery Pavilion, thus enhancing the interpretation and dissemination of information on the history of our country;
- to develop future enhancement and public service projects.

Visibility

- to increase activities to let the public know of our services;
- to heighten the profile of the site and make visitors and users more aware of its historic, cultural, recreational, natural and scientific riches.

Resources

Planned Spending

($ thousands)	Forecast Spending 1998-1999	**Planned Spending 1999-2000**	Planned Spending 2000-2001	Planned Spending 2001-2002
Administration	4,245	**4,418**	4,418	4,418
Conservation	2,077	**1,165**	1,165	1,165
Development	773	**2,864**	1,814	864
Total	7,095	**8,447**	7,397	6,447

Background

A variety of factors could affect the Commission's needs and obligations and thus have an impact on its budgetary resources:

- increasing use of the site and the growing demand for public services;
- the need to become involved in the community in terms of the development plans of the City of Quebec and the Quebec National Capital region; the site is a major component of Quebec City's tourist attractions;
- the suitability of beginning planning for the 100th anniversary of the Commission, which will coincide with the 400th anniversary of the City of Quebec;
- the need to develop and implement projects to enhance and protect this important historic site, particularly to carry out archaeological digs, given the possible use of the site for large scale activities;
- the aging of the infrastructure and the need to carry out repairs and, in particular, to preserve historic buildings and to comply with standards, taking the use of the buildings into account;
- the suitability of continuing work to consolidate the cliffs and protect them through public security measures.

Preparation for the Year 2000

The Commission's operations are such that few impacts on Canadians are likely to be caused by infrastructures or systems directly under its responsibility. No specific action is required for the computer systems to prepare for the year 2000. It is through interruptions in services provided by others that operations could be most affected. In this respect, arrangements will be made to alleviate possible impacts.

Expected Results

National Battlefields Commission activities shoud have the following results:

- protection and preservation of Quebec's important historic battlefield, so that the public can take full advantage of its assets as an urban park and learn about major events in the history of Canada and the role played in them by the park;

- recognition of the National Battlefields Commission and its territory as part of our national identity and an element of world heritage;

- satisfaction of visitors with regard to the quality of facilities and services;

- recognition and appreciation by Canadians of the historical significance of the Battlefields.

To demonstrate attainment of these results, the Commission intends to:

- conduct annual or periodic surveys, as applicable, on the level of public satisfaction with the services and facilities provided by the Commission and its partners;

- conduct periodic surveys on the level of user satisfaction with the condition, the general maintenance and the safety on the park.

Section IV: Supplementary Information

Table 1: Spending Authorities - Departmental Summary, Part II of the Estimates

Vote	($ thousands)	1999-2000 Main Estimates	1998-1999 Main Estimates
	National Battlefields Commission		
70	Program Expenditures	**7,519**	5,228
(S)	Expenditures pursuant to paragraph 29.1 (1) of the Financial Administration Act.	**700**	700
(S)	Contributions to employee benefit plans	**228**	229
	Total	**8,447**	6,157

Personnel Information

Table 2: Organizational Structure

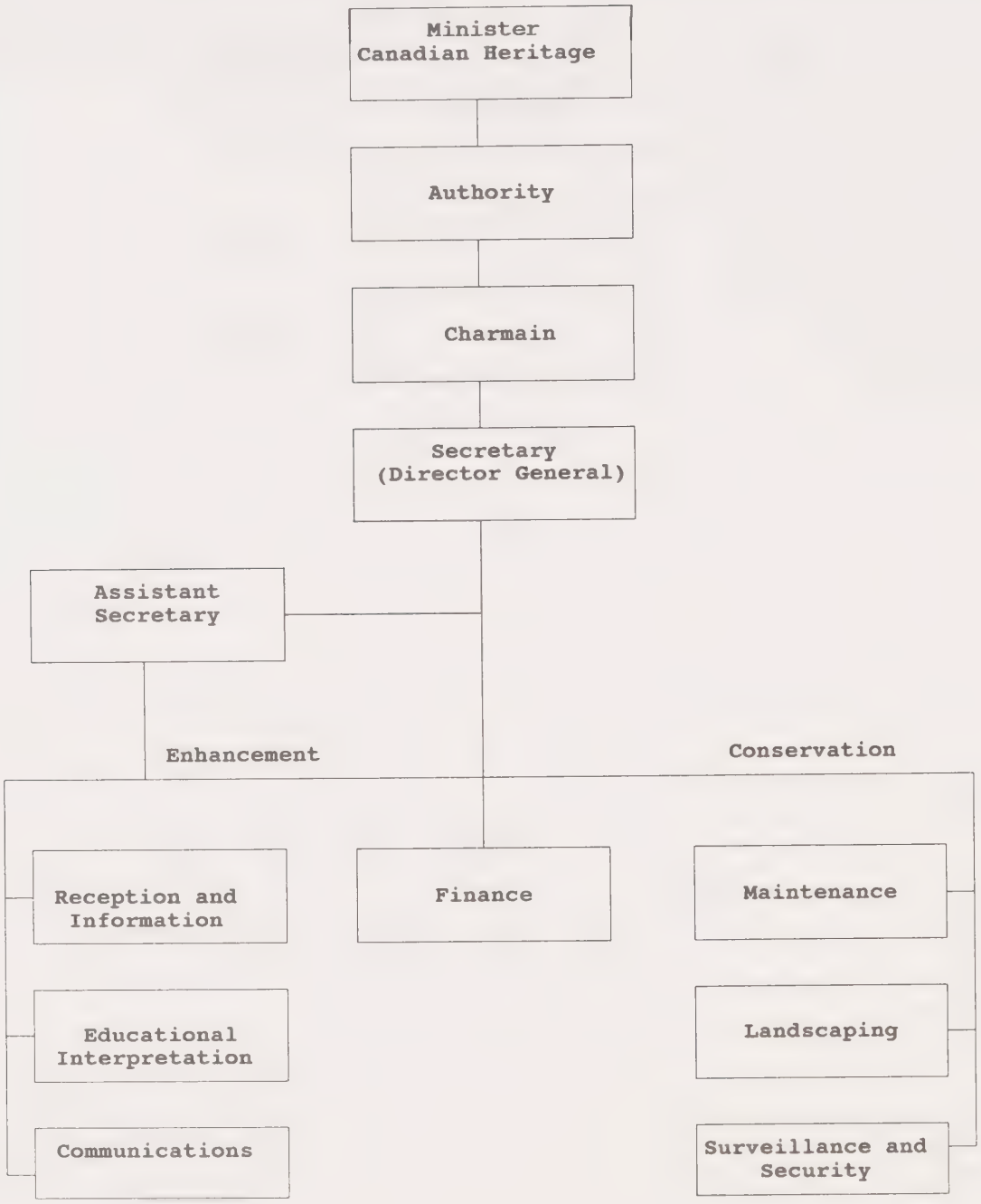


Table 2.1: Planned Full Time Equivalents (FTEs) by Program and Business Line

	Forecast 1998-1999	**Planned 1999-2000**	Planned 2000-2001	Planned 2001-2002
Order-in-Council Appointments	1	**1**	1	1
Administrative and Foreign	2	**2**	2	2
Program Administration	4	**4**	4	4
Administrative Support	3	**3**	3	3
Information Service	5.5	**5.5**	5.5	5.5
Operational	16.5	**16.5**	16.5	16.5
Departmental Total	32	**32**	32	32

Additional Financial Information

Table 3: Departmental Summary of Standard Objects by Expenditure

($ thousands)	Forecast Spending 1998-1999	**Planned Spending 1999-2000**	Planned Spending 2000-2001	Planned Spending 2001-2002
Personnel				
Salaries and Benefits	1,230	**1,280**	1,280	1,280
Contributions to Employee Benefit Plans	229	**228**	228	228
	1,459	**1,508**	1,508	1,508
Goods and Services				
Transportations	35	**35**	35	35
Information	60	**50**	50	50
Professional Services	1,265	**2,614**	1,564	614
Rentals	20	**20**	20	20
Purchased repair and maintenance	225	**235**	235	235
Utilities, materials and supplies	248	**204**	204	204
Miscellaneous	2	**0**	0	0
	1,885	**3,158**	2,108	1,158
Others				
Other subsidies and payments	3,676	**3,676**	3,676	3,676
	6,990	**8,342**	7,292	6,342
Capital				
Capital Expenditures	105	**105**	105	105
Gross budgetary expenditures	7,095	**8,447**	7,397	6,447

Table 4: Program by Business Line

($ thousands)	1999-2000 Main Estimates			
	Budgetary		Total	1998-1999 Main Estimates
	Operating	Capital		
Conservation and Development	8,342	105	**8,447**	6,157
	8,342	105	**8,447**	6,157

Table 5: Details of Revenue by Program

($ thousands)	Forecast Revenue 1998-1999	**Planned Revenue 1999-2000**	Planned Revenue 2000-2001	Planned Revenue 2001-2002
Non-tax Revenues				
Parking lots:				
Laurier	140	**145**	145	145
Montcalm	49	**50**	50	50
Street Parking	150	**100**	100	100
Discovery Pavillon	160	**130**	130	130
Entrance and user fees:				
Guided bus tours	6	**5**	5	5
Interpretive activities	45	**25**	25	25
Various uses (site)	18	**35**	35	35
Rental of premises	176	**150**	150	150
Partenariats, etc.	0	**35**	35	35
Exhibitsons	23	**25**	25	25
Total	767	**700**	700	700

Other Information

Table 6: Listing of Statutes and Regulations

Act respecting the National Battlefields at Quebec	1908, 7-8 Edward VII, chap. 57 and amendments
By-law respecting the National Battlefields Park	SOR/91-519, September 5, 1991

Index

Additional Financial Information 16

Background 10

Business Line Description 8

Departmental Summary of Standard Objects by Expenditure . . . 16

Details of Revenue by Program 17

Expected Results 11

Financial Spending Plan 6

List of Statutes and Regulations 17

Mandate, Roles and Responsibilities 5

Management Representation Statement 3

Messages 1

Objectives 6,8

Operating Environment 6

Organizational Structure 14

Other Information 17

Overview 5

Personnel Information 14

Planned Full Time Equivalents (FTEs) by Program and Business Line 15

Planned Spending 10

Plans, Priorities, Strategies and Expected Results 7

Preparation for the Year 2000 11

Program and Business Line Plans 8

Program Resources by Program and Business Line for the Estimate Year 17

Strategies and Key Activities 9

Spending Authorities 13

Summary of Plans, Priorities, Strategies and Expected Results 7

Supplementary Information 13

Index

Articles courants de dépenses par programme 16

Autorisation de dépenser 13

Autres informations 17

Autres renseignements financiers 16

Contexte opérationnel 6,10

Déclaration de la direction 3

Dépenses prévues 10

Description du secteur d'activité 8

Equivalent temps plein (ÉTP) par programme et secteur d'activité 15

Liste des lois et règlements 17

Mandat, rôles et responsabilités 5

Messages 1

Objectifs 6,8

Plan des dépenses 6

Plan du programme et du secteur d'activités 8

Plans, priorités, stratégies et résultats escomptés 7

Préparation à l'an 2000 11

Recettes par secteur d'activité 17

Renseignements supplémentaires 13

Renseignements sur le personnel 14

Ressources du programme par programme et secteur d'activité pour l'année budgétaire 17

Résultats escomptés 11

Résumés des plans, priorités, stratégies et résultats escomptés 7

Stratégies et activités clés 9

Structure organisationnelle 14

Vue d'ensemble 5

Tableau 4: Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999-2000			
	Budgétaire		Total	Budget principal des dépenses 1998-1999
	Fonctionnement	Dépenses en capital		
Conservation et mise en valeur	8,342	105	**8,447**	6,157
	8,342	105	**8,447**	6,157

Tableau 5: Recettes par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Recettes non fiscales				
Stationnements:				
Laurier	140	**145**	145	145
Montcalm	49	**50**	50	50
Sur les rues du parc	150	**100**	100	100
Maison de la découverte	160	**130**	130	130
Droits d'entrées:				
Tours guidés en autobus	6	**5**	5	5
Activités d'animation	45	**25**	25	25
Utilisations diverses	18	**35**	35	35
Location de locaux	176	**150**	150	150
Partenariats, etc.	0	**35**	35	35
Expositions	23	**25**	25	25
Total	767	**700**	700	700

Autres informations

Tableau 6: Liste des Lois et règlements

Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec	1908, 7-8 Edouard VII, chap. 57 et amendements
Règlement concernant le parc des Champs-de-Bataille nationaux	DORS/91-519, 5 septembre 1991

Autres renseignements financiers

Tableau 3: Articles courants de dépenses par programme

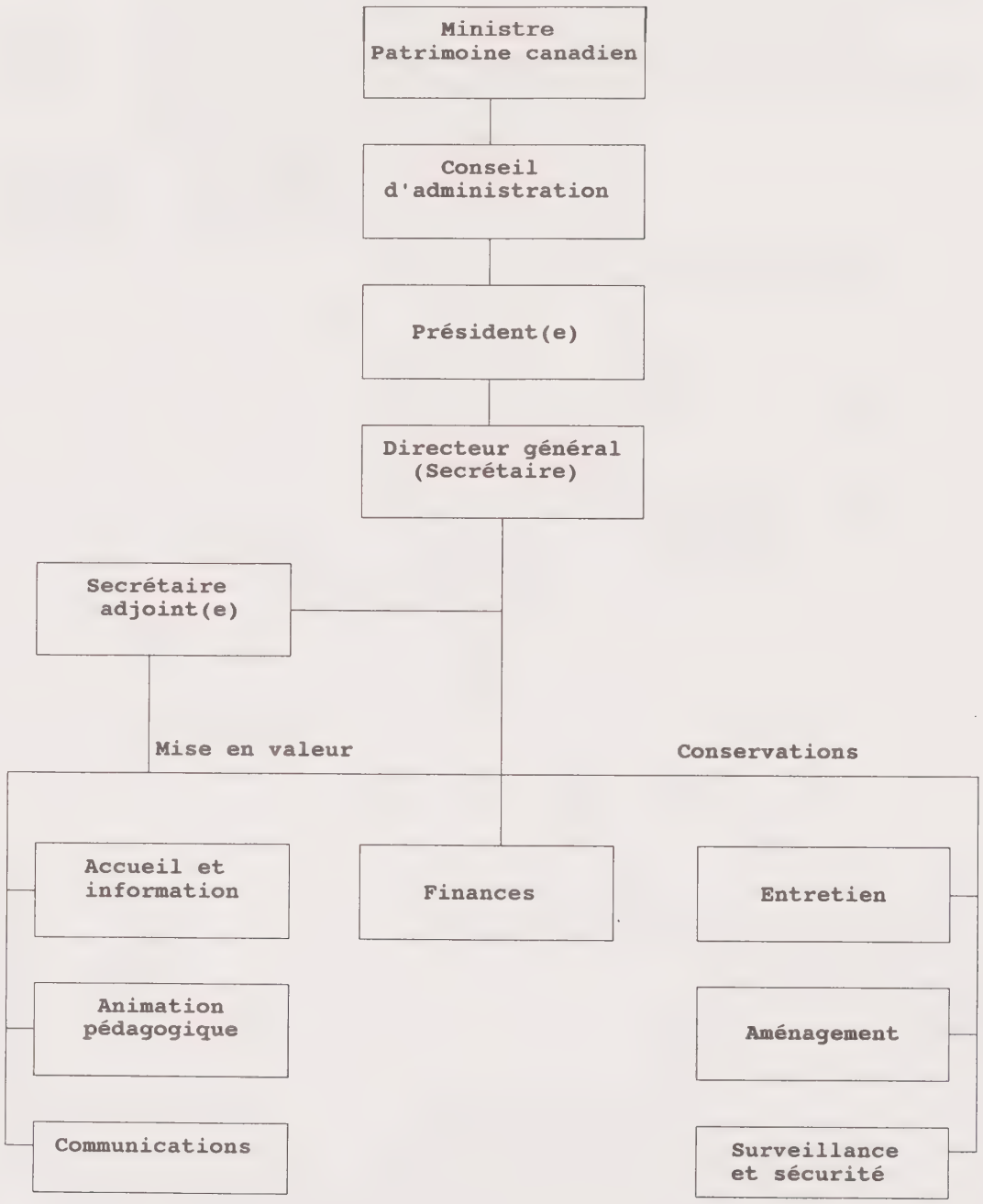
(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999*	**Dépenses prévues 1999-2000**	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Personnel				
Traitement et indemnité	1,230	**1,280**	1,280	1,280
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	229	**228**	228	228
	1,459	**1,508**	1,508	1,508
Biens et services				
Transports et communications	35	**35**	35	35
Information	60	**50**	50	50
Services professionnels	1,265	**2,614**	1,564	614
Location	20	**20**	20	20
Entretien	225	**235**	235	235
Service d'utilité publics, fournitures et approvisionnements	248	**204**	204	204
Divers	2	**0**	0	0
	1,885	**3,158**	2,108	1,158
Autres				
Autres subventions et paiements	3,676	**3,676**	3,676	3,676
	6,990	**8,342**	7,292	6,342
Capital				
Dépenses en capital	105	**105**	105	105
Dépenses budgétaires brutes	7,095	**8,447**	7,397	6,447

Tableau 2.1: **Équivalents temps plein (ÉTP) prévus par programme et secteur d'activité**

	Prévision 1998-1999	**Prévu 1999-2000**	Prévu 2000-2001	Prévu 2001-2002
Nominations par décret	1	**1**	1	1
Administration et service extérieur	2	**2**	2	2
Administration des programmes	4	**4**	4	4
Soutien administratif	3	**3**	3	3
Service d'information	5.5	**5.5**	5.5	5.5
Exploitation	16.5	**16.5**	16.5	16.5
Total de l'organisme	32	**32**	32	32

Renseignements sur le personnel

Tableau 2: Structure organisationnelle



Section IV: Renseignements supplémentaires

Tableau 1: Autorisations de dépenser - Résumé du ministère, Partie 11 du Budget des dépenses

Crédit	(en milliers de dollars)	Budget des dépenses principal 1999-2000	Budget des dépenses principal 1998-1999
	Commission des champs de bataille nationaux		
70	Dépenses du Programme	**7,519**	5,228
(L)	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1 (1) de la Loi sur la gestion des finances publiques	**700**	700
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**228**	229
	Total de l'organisme	**8,447**	6,157

Préparation à l'an 2000

Les opérations de la Commission se déroulent de telle façon qu'il y a peu d'impacts directs possibles sur les Canadiens et les Canadiennes occasionnés par les infrastructures ou systèmes directement sous sa responsabilité. Aucune intervention spéciale n'est requise aux systèmes informatiques en prévision de l'an 2000. C'est par l'interruption des services fournis par d'autres que les opérations pourraient être le plus affectées. À cet égard, des dispositions seront prises pour pallier aux éventualités.

Résultats escomptés

Les actions de la Commission des champs de bataille nationaux devront mener aux résultats suivants:

- la protection et la préservation des grands champs de bataille historiques de Québec afin que la population bénéficie pleinement de ses richesses en tant que parc urbain, qu'elle y découvre d'importantes pages de l'histoire du Canada et la place que le parc y occupe;

- la reconnaissance de la Commission et de son territoire comme faisant partie de notre identité nationale et comme un élément du patrimoine mondial;

- la satisfaction des visiteurs à l'égard de la qualité des installations et services;

- la reconnaissance et l'appréciation des Canadiens et Canadiennes de l'importance historique des Champs-de-Bataille.

Pour le démontrer, elle entend:

- mener des sondages annuels ou périodiques, s'il y a lieu, concernant le niveau de satisfaction de la collectivité sur les services et facilités rendus et celles des partenaires;

- mener des sondages périodiques, concernant le niveau de satisfaction des usagers sur l'état, l'entretien général et la sécurité sur le parc.

Ressources

Dépenses prévues

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999*	**Dépenses prévues 1999-2000**	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Administration	4,245	**4,418**	4,418	4,418
Conservation	2,077	**1,165**	1,165	1,165
Mise en valeur	773	**2,864**	1,814	864
Total de l'organisme	7,095	**8,447**	7,397	6,447

Contexte

Divers facteurs sont susceptibles d'influer sur les besoins et obligations de la Commission et d'avoir un impact sur ses ressources budgétaires:

- l'accroissement de la fréquentation du site et de la demande grandissante de services publics;

- la nécessité de s'impliquer dans le milieu en regard de plans de mise en valeur de la ville de Québec et de la Capitale nationale du Québec; le site étant une composante importante des attraits touristiques de Québec;

- l'à-propos d'entreprendre la planification du Centenaire de la Commission qui coïncidera avec les fêtes du 400e anniversaire de la ville de Québec;

- la nécessité de développer et de mettre sur pied des projets de mise en valeur et de protection de cet important site historique, notamment d'effectuer des fouilles archéologiques, compte tenu d'éventuelles utilisateurs possibles du site pour des activités de grande envergure;

- le vieillissement des infrastructures et la nécessité d'assurer leur réfection et notamment de préserver des bâtiments historiques et de se conformer aux normes compte tenu de leur utilisation;

- l'à-propos de poursuivre des travaux relatifs à la consolidation de la falaise et de protection de celle-ci par mesure de sécurité publique.

- la communication qui voit à la promotion des activités et des services et assure la visibilité de la Commission et du gouvernement canadien;

- **l'administration** - comprenant la direction et les services administratifs et financiers.

Stratégies et activités clés

Afin de rencontrer ses objectifs en 1999-2000, la Commission des champs de bataille nationaux entend, en plus de maintenir les services de base et les acquis:

administration

. développer des partenariats avec d'autres niveaux de gouvernement ou avec le secteur privé;

. équilibrer les effectifs en regard des charges de travail;

conservation

. établir un plan de réfection des infrastructures;

mise en valeur et services au public

. augmenter l'offre de services au public et les activités d'animation sur le site et à la Maison de la découverte des plaines d'Abraham;

. développer les expositions de la Maison de la découverte et ainsi accroître l'interprétation et la diffusion de l'histoire de notre pays;

. développer des projets futurs de mise en valeur et de services au public.

visibilité

. accroître les activités de communication des services au public;

. faire connaître son territoire et sensibiliser davantage les visiteurs et usagers aux richesses historiques, culturelles, récréatives, naturelles voire scientifiques;

B. PLANS DU PROGRAMME ET DU SECTEUR D'ACTIVITÉ

Objectifs

Les objectifs de la Commission des champs de bataille nationaux demeurent:

- la conservation de son territoire et de ses ressources;
- la mise en valeur de son territoire et de ses ressources;
- la prestation de services de qualité;
- la visibilité du gouvernement canadien.

Description du secteur d'activité

L'organisation de la Commission étant relativement modeste, ses actions sont présentées sous une seule activité désignée "conservation et mise en valeur". Toutefois, cette activité se divise en trois gammes de services:

- **la conservation** - regroupant les services suivants:

  - l'entretien qui voit à l'entretien du site, de son ameublement, de ses bâtiments et de ses infrastructures, à assurer un environnement sûr et stable, à atténuer l'usure et la détérioration et à retarder ou prévenir les dommages;

  - l'aménagement qui s'occupe des activités d'aménagement paysager, d'horticulture et d'arboriculture;

  - la surveillance et sécurité qui voit au respect des règlements concernant la paix et le bon ordre ainsi que ceux relatifs à la circulation et au stationnement, à la sécurité des usagers du site et à la surveillance des lieux et propriétés de la Commission;

- **la mise en valeur** - regroupant les services suivants:

  - l'accueil et l'information qui voient à l'accueil des visiteurs, des usagers du parc et des organismes tenant des activités sur le site et s'occupent de l'information au public et des réservations;

  - l'animation pédagogique qui s'occupe des activités d'animation à caractère éducatif pour la clientèle scolaire, de terrains de jeux et du grand public;

Section III: Plans, priorités, stratégies et résultats escomptés

A. RÉSUMÉ DES PLANS, PRIORITÉS, STRATÉGIES ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS

La Commission des champs de bataille nationaux	
prévoit offrir aux Canadiens(nes):	instaurées au moyen de:
un des plus beaux parcs au monde	le respect du plan d'aménagement et l'embellissement du parc par des aménagements horticoles
la jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine	la surveillance et l'entretien régulier du parc et de ses biens
la prestation d'activités et de services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, son histoire et celle du pays.	les activités éducatives ou services dans les domaines historique, culturel, récréatif, naturel voire scientifique à une clientèle diversifiée les projets de partenariats financiers le maintien de l'accessibilité universelle aux sites et activités par l'imposition de frais minimes et la gratuité dans certains cas la satisfaction du public

B. OBJECTIF

Conserver et mettre en valeur les parcs historiques et urbains que constituent les Champs-de-Bataille nationaux de Québec et ses environs.

C. CONTEXTE OPÉRATIONNEL

Dans un contexte opérationnel en constante évolution, les défis de la Commission des champs de bataille nationaux sont:

- concilier l'importance historique du parc avec son rôle de parc urbain tout en répondant aux attentes des Canadiens et des Canadiennes;
- d'être un organisme des plus actifs dans le milieu touristique et être un attrait majeur à Québec; et ainsi assurer une présence de qualité et une visibilité élevée et positive du gouvernement canadien dans la Capitale du Québec;
- créer de nouveaux partenariats pour améliorer les services à la clientèle;
- assumer la décentralisation gouvernementale des opérations financières.

D. PLAN DES DÉPENSES

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999*	**Dépenses prévues 1999-2000**	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Dépenses brutes de programme:	7,095	**8,447**	7,397	6,447
Moins: Recettes à valoir sur le crédit	-	-	-	-
Moins: Recettes non fiscales	767	**700**	700	700
Total des recettes	767	**700**	700	700
Coût net	6,328	**7,747**	6,697	5,747

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant,incluant les dépenses du budget supplémentaire.

Section II: Vue d'ensemble

A. MANDAT, RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Mandat

La Commission des champs de bataille nationaux tient son mandat et ses pouvoirs d'une Loi de 1908 du Parlement canadien, la Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec, 7-8 Edouard VII, chap. 57 et de ses amendements. Selon celle-ci, son mandat est d'acquérir et de conserver les grands champs de bataille historiques de Québec et de les convertir en un parc national.

Rôles et responsabilités

La Commission est donc chargée de l'acquisition, de l'administration et du gouvernement desdits champs de bataille ainsi que de la gestion des fonds contribués pour lesdits objets.

Le territoire administré comprend:

- le parc des Champs-de-Bataille, mieux connu sous le nom de plaines d'Abraham, lequel rappelle principalement la bataille de 1759;
- le parc des Braves qui rappelle quant à lui la bataille de 1760;
- les avenues des Braves, De Laune et de Bernières;
- le parc St-Denis, à l'est de la Citadelle et la tour Martello 4 sur la rue Lavigueur;
- et l'immeuble sis au 835, av. Wilfrid-Laurier, à l'est du Manège militaire, comme Maison de la découverte des plaines d'Abraham.

Le territoire de la Commission constitue l'un des sites historiques les plus importants au Canada. Les plaines d'Abraham forment le plus important parc urbain à Québec. Il fut constitué dans la foulée de la création des grands parcs urbains au monde et se compte parmi les plus prestigieux. Ses aspects historiques, culturels, récréatifs, naturels voire scientifiques en font un parc qu'on peut qualifier d'unique. La Commission doit donc concilier l'importance historique du parc avec son rôle de parc urbain. Elle doit préserver cet héritage historique du Canada pour les générations futures, le mettre en valeur de façon à ce que la population bénéficie pleinement de ses richesses, y découvre l'histoire du Canada et la place que ce parc y occupe.

C. DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Un rapport sur les plans et priorités 1999-2000

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités de 1999-2000 de la Commission des champs de bataille nationaux.

A ma connaissance (et sous réserve des observations ci-dessous), les renseignements:

- Décrivent fidèlement les mandats, plans, priorités, stratégies et résultats clés escomptés de l'organisation.
- Sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités.
- Sont complets et exacts.
- Sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion sous-jacents.

Je suis satisfait des méthodes et procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

ANDRÉ JUNEAU, PRÉSIDENT

17 février 1999
date

B. MESSAGE DU PRÉSIDENT

La Commission des champs de bataille nationaux travaille depuis une dizaine d'années à donner une vie nouvelle au parc de Champs-de-Bataille sous sa responsabilité. Ces hauts lieux de notre histoire ne doivent pas être statiques, une nature morte de l'histoire qui est à la base de ce pays, mais un lieu vivant où le passé forge l'avenir.

Pour réaliser cet objectif fondamental, l'établissement public fédéral qu'est la Commission a réalisé de multiples investissements, a signé des ententes de partenariat, et s'est rapprochée du milieu culturel, touristique et économique de la région de Québec.

Le bilan de cette décennie se mesure par une visibilité plus grande du gouvernement canadien, par une utilisation accrue du territoire et par une augmentation substantielle des visiteurs dont le nombre dépassera les 4 millions bientôt.

Un récent sondage nous apprend que le parc urbain constitué majoritairement par les sites des grandes batailles est l'objet d'un attachement sans précédent dans la région de Québec puisque 99% des répondants avouent l'avoir déjà fréquenté au moins une fois au cours des dix dernières années.

Le développement de programmes d'animation, destinés aux groupes scolaires et axés sur l'histoire du site et ses composantes physiques et naturelles, est un investissement de la Commission dans la jeunesse canadienne dont plus de 25 000 représentants ont bénéficié du programme l'an dernier. Afin d'élargir la clientèle et de mieux réaliser notre mandat, quelques gestes restent à poser, notamment la réalisation des expositions permanentes prévues dans la Maison de la découverte des plaines d'Abraham.

Également, la réalisation de nos objectifs passe par la consolidation à long-terme des crédits budgétaires de la Commission des champs de bataille nationaux. Nonobstant cette contrainte, la Commission des champs de bataille nationaux peut déjà affirmer être prête pour les défis du deuxième millénaire. La Commission répondra d'ailleurs admirablement à plusieurs priorités du gouvernement en contribuant à l'organisation du premier Jamboree scout international d'hiver qui regroupera plus de 10 000 jeunes d'une centaine de pays pour célébrer le nouveau millénaire sur les plaines d'Abraham.

André Juneau
Président

Section I : Messages

A. Message de la Ministre

L'objectif fondamental de la Commission des champs de bataille nationaux est de conserver et de mettre en valeur les parcs historiques et urbains que constituent les champs de bataille nationaux de Québec et de ses environs.

Le travail des organismes du portefeuille du Patrimoine canadien consiste à renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté canadienne. Il vise notamment à favoriser l'expression de notre fierté à l'égard du Canada; à encourager la participation et la contribution à la vie de notre société; à assurer l'accès aux moyens d'expression canadiens et à nos espaces communs; et à protéger notre patrimoine. Je suis fière de l'excellent travail des femmes et des hommes à l'emploi de la Commission des champs de bataille nationaux et du rôle qu'ils jouent dans l'édification d'un meilleur pays.



Sheila Copps
Ministre du Patrimoine canadien

Table des matières

Section I:	**Messages**	1
A.	*Message de la Ministre*	1
B.	*Message du Président*	2
C.	*Déclaration de la direction*	3
Section II:	**Vue d'ensemble**	5
A.	*Mandat, rôles et responsabilités*	5
B.	*Objectif*	6
C.	*Contexte opérationnel*	6
D.	*Plan des dépenses*	6
Section III:	**Plans, priorités, stratégies et résultats escomptés**	7
A.	*Résumé des plans, priorités, stratégies et résultats escomptés*	7
B.	*Plans du programme et du secteur d'activité*	8
	Objectifs	8
	Description du secteur d'activité	8
	Stratégies et activités clés	9
	Dépenses prévues	10
	Contexte	10
	Préparation à l'an 2000	11
	Résultats escomptés	11
Section IV:	**Renseignements supplémentaires**	13
Tableau 1:	Autorisations de dépenser - Résumé du ministère, Partie 11 du Budget des dépenses	13
Renseignements sur le personnel		14
Tableau 2:	Structure organisationnelle	14
Tableau 2.1:	Equivalents temps plein (ETP) par programme et secteur d'activité	15
Autres renseignements financiers		16
Tableau 3:	Articles courants de dépenses par programme	16
Tableau 4:	Ressources du programme par programme et secteur d'activité pour l'année budgétaire	17
Tableau 5:	Recettes par secteur d'activité	17
Autres informations		17
Tableau 6:	Liste des lois et règlements	17
Index		19

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Budget des dépenses 1999-2000

Un rapport sur les plans et les priorités

Approuvé

Ministre du Patrimoine canadien

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – le Plan de dépenses du gouvernement – présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre le Budget des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget), et les principaux éléments du Budget principal des dépenses;

Partie II – Le Budget principal des dépenses – étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant;

Partie III – Plan de dépenses du ministère – En avril 1997, la Chambre des communes a adopté l'avis de motion qui sépare la Partie III en deux nouveaux documents :

(1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus, y compris les besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités et rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

(2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans le RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement à l'automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Ces mesures découlent du Projet d'amélioration des rapports au Parlement (PARP), lancé lors de la restructuration du Système de gestion des dépenses qui a été annoncée en janvier 1995. L'objectif central du PARP est d'améliorer la qualité de l'information sur la gestion des dépenses et la responsabilisation au Parlement en mettant l'accent sur les résultats, et ce, dans une perspective plus stratégique et pluriannuelle pour l'exécution des programmes.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 1999

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la

poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)

Ottawa (Canada) K1A 0S9

No. de catalogue BT31-2/2000-III-97

ISBN 0-660-60862-6

4427

BUDGET DES DÉPENSES

Commission des champs de bataille nationaux

Budget des dépenses
1999–2000

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

3 1761 11548659 9